Université de Strasbourg
ED 519 – Sciences humaines et sociales. Perspectives européennes
UR 3400 – Arts, civilisation et histoire de l'Europe

Thèse de doctorat en histoire contemporaine

Présentée par
Yannick Deschamps

La diplomatie sportive entre la France et l'URSS, des années 1920 à l'année 1991. Acteurs, échanges et stratégies.



Sous la direction de :
Monsieur André Gounot, Professeur à l'Université de Strasbourg

Composition du jury :
Monsieur Olivier Chovaux, Professeur à l'Université d'Artois (Rapporteur)
Madame Sophie Cœuré, Professeure à l'Université de Paris
Monsieur Sylvain Dufraisse, Maître de conférence à l'Université de Nantes
Madame Justine Faure, Professeure à l'Université de Lille (Rapportrice)
Monsieur André Gounot, Professeur à l'Université de Strasbourg

Date de la soutenance :
11 décembre 2020

Université de Strasbourg
ED 519 – Sciences humaines et sociales. Perspectives européennes
UR 3400 – Arts, civilisation et histoire de l'Europe

Thèse de doctorat en histoire contemporaine

Présentée par
Yannick Deschamps

La diplomatie sportive entre la France et l'URSS, des années 1920 à l'année 1991. Acteurs, échanges et stratégies.

En couverture, photographie d'une sélection de footballeurs moscovites et d'une équipe de football de la FST avant le coup d'envoi de la première rencontre sportive franco-soviétique, le 1er janvier 1926, au stade Pershing à Paris. Source : Agence Rol, Bibliothèque nationale de France, collection numérique du département Estampes et photographie.

À ma petite grande sœur,

pour ses encouragements, ses mots d'affection et ses éclats de rire,

qui, malgré le temps, résonnent encore au plus profond de moi.

Avertissements

La transcription des citations écrites insérées au texte de ce travail de recherche s'est faite dans le respect scrupuleux de l'orthographe, de la ponctuation et de la syntaxe utilisées lors de la réalisation des originaux.

Les extraits des entretiens mobilisés au cours de cette recherche ont été transcris en conservant l'oralité des propos.

De courtes notices biographiques sont rassemblées dans l'annexe n°1 afin de présenter chacune des personnes interrogées.

La translittération des caractères cyrilliques vers les caractères latins repose, tout au long du manuscrit, sur la norme internationale ISO 9. Le tableau des correspondances apparaît à la page suivante.

Les noms des personnalités politiques pour lesquels il existe déjà une orthographe usuelle ainsi que les noms de lieux ont conservé leur transcription courante.

Table de translittération selon la norme internationale ISO 9

Caractères cyrilliques		Caractères latins	
Majuscules	Minuscules	Majuscules	Minuscules
А	а	A	a
Б	б	B	b
В	в	V	v
Г	г	G	g
Д	д	D	d
Е	е	E	e
Ё	ё	Ë	ë
Ж	ж	Ž	ž
З	з	Z	z
И	и	I	i
Й	й	J	j
К	к	K	k
Л	л	L	l
М	м	M	m
Н	н	N	n
О	о	O	o
П	п	P	p
Р	р	R	r
С	с	S	s
Т	т	T	t
У	у	U	u
Ф	ф	F	f
Х	х	H	h
Ц	ц	C	c
Ч	ч	Č	č
Ш	ш	Š	š
Щ	щ	Ŝ	S
Ы	ы	Y	y
Ю	ю	Û	û
Я	я	Â	â
Ъ	ъ		″
Ь	ь		‘
Э	э	È	è

Liste des sigles

AJA : Association de la Jeunesse Auxerroise

AOMS : *Administrativnyj Otdel Moskovskogo Soveta*, Département administratif du Conseil de Moscou

ASC : Amiens Sporting Club

ASVEL : Association Sportive de Villeurbanne Éveil Sportif Lyonnais

CCSOS : *Central'nyj sovet soûza sportivnyh obŝestv i organizacij*, Conseil central de l'union des organisations et des sociétés sportives

CED : Communauté européenne de défense

CGTU : Confédération générale du travail unitaire

CIO : Comité international olympique

CNOSF : Comité national olympique et sportif français

COOF : Comité olympique ouvrier français

CSCP : *Vyssšego soveta fizičeskoj kul'tury*, Conseil suprême de la culture physique (de 1923 à 1930)

Vsesoûznogo komiteta po delam fizičeskoj kul'tury i sporta, Comité pan-soviétique de la culture physique et des sports (de 1936 à 1959)

Komiteta po fizičeskoj kul'ture i sportu, Comité de la culture physique et des sports (de 1968 à 1986)

CSKA : *Central'nyj sportivnyj klub armii*, Club sportif central de l'armée

CSLD : Cercle sportif laïque dijonnais

CTR : Conseiller technique régional

CUC : Clermont Université Club

DTN : Directeur technique national

FCGB : Football Club des Girondins de Bordeaux

FFA : Fédération française d'athlétisme

FFFA : Fédération française de football amateur (devient FFF à partir de 1966)

FFG : Fédération française de gymnastique

FFN : Fédération française de natation

FFT : Fédération française de tennis

FFVB : Fédération française de volley-ball

FMVJ : Fédération mondiale des villes jumelées

FSGT : Fédération sportive et gymnique du travail

FST : Fédération sportive du travail

GPRF : Gouvernement provisoire de la République française

IAAF : International Amateur Athletics Federation

IBU : International Boxing Union

IC : Internationale communiste

IRS : Internationale rouge du sport

KGB : *Komitet gosudarstvennoj bezopasnosti*, Comité pour la sécurité de l'État

LEN : Ligue européenne de natation

LOSC : Lille Olympique Sporting Club

MID : *Ministerstvo inostrannyh del SSSR*, ministère des Affaires étrangères de l'URSS

NKID : *Naródnyj komissariát inostránnyh del SSSR,* Commissariat du peuple aux Affaires étrangères de l'URSS

ONU : Organisation des nations unies

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord

PCF : Parti communiste français

PCUS : Parti communiste de l'Union soviétique

PUC : Paris Université Club

RCP : Racing Club de Paris (devient RCF, Racing Club de France, en 1966)

RLKSM : *Rossijskij leninskij kommunističeskij soûz molodëži*, Union léniniste et communiste de la jeunesse de Russie (de 1924 à 1926)

RSFSR : République socialiste fédérative soviétique de Russie

RSO : Red Star Olympique (de 1926 à 1946)

RSS : République socialiste soviétique

SEFRI : Société d'études financières et de réalisations immobilières

SMFUC : Stade Marseillais Femina Université Club

SORICE : Société de réalisations industrielles et commerciales pour l'Europe

TFC : Toulouse football club

UGD : Union gymnique dijonnaise

UIM : Union internationale des maires

UPN : Union Pugilistique Niçoise

VCSPS : *Vsesoiûznyj central'nyj sovet professional'nyh soiûzov*, Conseil central d'URSS des unions professionnelles

VOKS : *Vsesoúznoe óbŝestvo kul'túrnoj svâzi s zagranicej*, Société pan-soviétique pour les relations culturelles avec l'étranger

VLKSM : *Vsesoûznyj leninskij kommunističeskij soûz molodëži*, Union pan-soviétique léniniste et communiste de la jeunesse ou Komsomol (à partir de 1926)

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à André Gounot, pour avoir accepté de suivre cette thèse et pour m'avoir accordé son soutien et témoigné sa confiance tout au long du processus de construction de cette recherche.

Je dois énormément à Sylvain Dufraisse, qui a toujours montré son intérêt pour ce travail et qui a su, à travers son regard avisé et ses nombreux conseils, m'accompagner dans l'avancée de mes réflexions. Je remercie également Olivier Chovaux, Sophie Cœuré, et Justine Faure, qui ont bien voulu faire partie du jury pour la soutenance de cette thèse.

J'exprime toute ma gratitude à Nicolas Bourguinat et Denis Jallat qui ont accepté de me faire part de leurs remarques et critiques pertinentes dans le cadre du comité de suivi de thèse. Ces moments d'échanges ont été des étapes essentielles dans l'évolution de ce travail de recherche.

Je tiens à faire part de ma reconnaissance à François-Xavier Nérard qui a bien voulu m'accompagner dans mon projet de recherche sur l'image et les représentations sportives de l'URSS en France durant mon master, avant de m'encourager à prolonger mes recherches vers une thèse de doctorat. Sa rigueur et son exigence m'ont permis d'accomplir, à ses côtés, de véritables progrès, tant du point de vue de l'analyse que de l'écriture.

Je remercie le Centre d'études franco-russe de Moscou de m'avoir apporté son soutien en m'accordant une bourse de mobilité pour un séjour de recherche de cinq mois en Russie. Cela m'a permis de travailler aux Archives d'État de la Fédération de Russie ainsi qu'aux Archives nationales russes d'histoire politique et sociale, et de rassembler des sources qui ont été essentielles dans la construction de cette thèse.

Je remercie Franck Abrial, Yvon Adam, Christian Baltzer, Alexandre Bobrikoff, Marc Brisfer, Jean-Marc Cardey, Claudine Carin, Colchen Joël, Albert Demeyer, Jean-Pierre Dusseaulx, Svetlana Fedosova, Sergej Gorbušin, Denise Guénard, Nicolas Jeleff, Jean-Marie Jouaret, Jacques Journet, Raymond Kopa, Christian Leteuré, Jacques Marchand, Patrice Mourier, Jean-Michel Oprendek, Nicole Pierre-Sanchez, Rat Michel, Jean-Jacques

Revel, Maryse Sallois-Dusseaulx, Gérard Santoro, Ol'ga Suharnova, Jean-Luc Thomas, Philippe Vidal, Jean-Pierre Vouagner, qui ont tous accepté de me faire partager leurs expériences, une partie de leur vécu, ainsi que leur sympathie. Toutes ces rencontres ont été extrêmement enrichissantes pour moi, à la fois sur le plan de la recherche et sur un plan plus personnel.

Je remercie particulièrement Claire Nicolas, Grégory Quin, Quentin Tonnerre et Philippe Vonnard, pour m'avoir prodigué des conseils, fait part de leurs remarques, et dynamisé cette recherche dans une ambiance toujours sympathique, sérieuse et amicale.

Mes pensées vont à Thomas Gauby, Maxime Pasdeloup, Hugo Romiszvili, Maxime Tissier-Sevestre, ainsi qu'à Sophie Kracher et Mathilde Petit, qui ont toujours manifesté leur intérêt pour ce travail de recherche et qui ont su m'accompagner à travers leurs témoignages d'amitié.

Je pense également à ma famille, particulièrement à mes parents, Jean et Sylvie et à mes sœurs, Laëtitia et Christelle, qui m'ont toujours encouragé, soutenu et témoigné leur confiance, sans oublier mes trois nièces, Clara, Léna et Éloane. Je remercie également Marie-Dominique Michalik, Delphine Beudet et Florian Devillers, qui ont su se montrer présents tout au long de ce travail.

J'adresse mes plus profonds remerciements à ma compagne, Laura Michalik, qui m'a quotidiennement apporté son soutien, y compris dans les moments les plus difficiles, et qui a toujours su me redonner confiance lorsque je me suis quelques fois perdu. Mes dernières pensées vont à notre fille, Apolline, pour toutes ses marques de tendresse qui ont été de très importantes sources d'énergie et de courage.

Introduction

Depuis les années 2010, la France affirme clairement son usage de la diplomatie sportive dans le domaine de sa politique extérieure. La concrétisation de cet engagement a particulièrement pu être observée à la fin de l'année 2013, lors de la nomination d'un ambassadeur pour le sport au sein du ministère des Affaires étrangères[1]. La France est alors devenue, aux côtés de la Russie et du Brésil, l'un des premiers pays à s'attacher les services d'un tel ambassadeur[2]. Créée à l'initiative de Laurent Fabius, cette fonction a d'abord été attribuée à Jean Lévy, un professionnel de la diplomatie qui a été conseiller diplomatique adjoint du président de la République François Mitterrand, avant de devenir consul général au Brésil et enfin ambassadeur de France à Cuba. L'ambassadeur pour le sport doit à la fois favoriser l'accueil de grands événements sportifs internationaux, accroître le nombre de représentants français dans les instances sportives internationales, promouvoir la langue française au sein du mouvement olympique et les positions de la France sur les questions d'éthique sportive, ou encore améliorer la place des entreprises françaises sur le marché sportif extérieur[3]. Cet ensemble de missions traduit la volonté française de faire du sport un véritable outil de rayonnement sur la scène internationale.

L'intérêt pour le développement de la diplomatie sportive se renforce progressivement, comme en témoigne la publication du Rapport d'information sur « la diplomatie sportive de la France et son impact économique » présenté par les députés Valérie Fourneyron et François Rochebloine en juin 2016[4]. Le rapport souligne en particulier les enjeux d'influence et les opportunités économiques qu'incarnent les événements sportifs, confirmant la nécessité de soutenir les différents projets en cours et les initiatives futures.

[1] Laurent Fabius, « Le rayonnement sportif : un enjeu pour la politique étrangère de la France », *Revue internationale et stratégique*, n°94, 2014, p. 71-75.
[2] « Philippe Vinogradoff, la diplomatie sportive à la française », *Opinion internationale*, 15 juin 2016 [en ligne].
[3] « Présentation des grands axes de la diplomatie sportive », Brochure du ministère des Affaires étrangères, 15 janvier 2014.
[4] Valérie Fourneyron, François Rochebloine, Rapport d'information sur « la diplomatie sportive de la France et son impact économique », déposé par la commission des Affaires étrangères, en conclusion d'une mission d'information constituée le 4 mars 2015.

Ce constat est également établi par la Russie, comme en témoigne sa présence accentuée dans le calendrier sportif international depuis 2014. La France comme la Russie ont obtenu l'organisation d'événements sportifs majeurs comme l'Euro de football en 2016 ainsi que les Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024 pour la première, et les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en 2014 ou encore le Mondial de football 2018 pour la seconde. À ces événements emblématiques s'ajoutent différents championnats du monde dans des disciplines variées qui illustrent la forte dynamique de la diplomatie sportive de ces deux pays[5]. Si leurs engagements en matière de diplomatie sportive apportent un regard neuf sur cette notion, celle-ci ne doit pas être pensée comme une affaire récente, ni être exclusivement considérée à travers sa forme actuelle. En France comme en Russie, ou plutôt en URSS, elle s'est construite progressivement, au fil de l'évolution du contexte international et de différentes formes d'expérimentations, au cours du XXe siècle.

Au sortir de la Première Guerre mondiale, les échanges sportifs constituent un véritable prolongement de l'état des relations internationales. Les Jeux interalliés, qui s'ouvrent à Paris au moment où se déroulent les ultimes négociations autour du traité de Versailles, et qui ne rassemblent que des pays vainqueurs de la guerre, sont une manifestation claire de la manière dont les logiques diplomatiques tendent à structurer l'espace sportif[6]. Les gouvernements sont par la suite amenés à poursuivre l'intégration de la diplomatie à la gestion de leurs affaires sportives internationales en respectant certaines règles, telles que l'obligation d'autoriser des rencontres uniquement avec des pays ayant adhéré à la Société des Nations[7]. Le gouvernement français semble avoir parfaitement adopté ce système puisque, à l'approche des Jeux olympiques de Paris en 1924, le ministère des Affaires étrangères de France recommande au Comité olympique français et au Comité national des sports, organisateurs de la VIIe édition des Jeux de l'ère moderne, de ne pas inviter les pays considérés comme indésirables[8]. L'intérêt du Quai d'Orsay pour les affaires sportives

[5] Entre 2013 et 2018, la Russie a notamment obtenu l'organisation des championnats du monde d'athlétisme à Moscou, de judo à Tcheliabinsk, d'escrime à Moscou, de natation à Kazan, de hockey sur glace à Moscou et à Saint-Pétersbourg, tout en inscrivant le circuit de Sotchi au calendrier du championnat du monde de Formule 1, à partir de 2014.
De son côté, la France a accueilli, entre 2011 et 2019, les championnats du monde du judo à Paris, de handball, puis de hockey sur glace en collaboration avec l'Allemagne, ainsi que la Coupe du monde de football féminin, tout en bénéficiant du retour d'une manche du championnat du monde de Formule 1 à partir de 2018.
[6] Thierry Terret, *Les Jeux interalliés de 1919. Sport, guerre et relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2002, 144 pages.
[7] Dominique Lejeune, *Histoire du sport : XIXe-XXe siècles*, Paris, Éditions Christian, coll. Vivre l'histoire, 2001, p. 108.
[8] Pierre Arnaud, « Le sport français face aux régimes autoritaires, 1919-1939 », p. 277-324, Pierre Arnaud, James Riordan (dir.), *Sport et relations internationales (1900-1941). Les démocraties face au fascisme et au nazisme*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et teps du sport, 1998, 338 pages.

s'affirme dès 1920, après que son ministre a pris la décision d'ajouter une section « Tourisme et Sport » au Service des œuvres françaises à l'étranger (SOFE)[9]. Cette structure administrative liée aux Affaires étrangères a pour fonction de construire et de diffuser la propagande en faveur de la France à l'extérieur des frontières. Le sport est ainsi intégré à la politique extérieure de rayonnement et de projection de la France peu après la fin de la Première Guerre mondiale.

De son côté, la Russie soviétique s'est isolée de la scène diplomatique et donc, au vu des règles en vigueur, des relations sportives, depuis la révolution bolchevique et la guerre civile qui l'ont frappée de 1917 à 1922[10]. Pour autant, elle ne s'est pas désintéressée de la question sportive durant cette période. Dès la première moitié des années 1920, des échanges sportifs sont organisés avec d'autres pays mis un temps au ban de la diplomatie internationale, tels que l'Allemagne, ou avec des pays frontaliers comme la Finlande et la Turquie, auprès desquels le nouveau régime entretient des rapports bilatéraux solides[11]. Dès l'instant où les gouvernements prennent conscience de l'intérêt du sport dans leurs affaires diplomatiques, un cadre favorable à l'apparition d'une diplomatie sportive se constitue. Celle-ci vise à renforcer le rapprochement entre les peuples et à étendre la puissance ou le rayonnement du pays[12]. L'Union soviétique et la France poursuivent leur investissement dans la diplomatie sportive après la Seconde Guerre mondiale, et l'intensifient particulièrement dans le contexte de la guerre froide[13]. Ces deux pays, qui développent donc un net intérêt pour les rencontres sportives internationales dans une perspective diplomatique, établissent très tôt des rapports sportifs bilatéraux réguliers et très denses.

Des années 1920 à l'année 1991, la France et l'URSS se présentent comme des partenaires sportifs particuliers. Après un projet inaccompli mené en 1924, la première

---

[9] Pierre Arnaud, « Des jeux de la victoire aux jeux de la paix ? (1919-1924) », p. 133-155, Pierre Arnaud, James Riordan (dir.), *Sport et relations internationales (1900-1941), op. cit.*

[10] Nicolas Werth, *Histoire de l'Union soviétique : de l'Empire russe à la communauté des Etats indépendants, 1900-1991*, Paris, PUF, coll. Thémis-Histoire, 2008, 588 pages.

[11] Robert Edelman, *Serious Fun: A History of Spectator Sport in the USSR*, New York, Oxford University Press, 1993, p. 48-49 ; André Gounot, *Les mouvements sportifs ouvriers en Europe (1893-1939). Dimensions transnationales et déclinaisons locales*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2016, p. 100.

[12] Robert Frank, *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, PUF, 2012, p. 387-388.

[13] Jame Riordan, "The Role of Sport in Soviet Foreign Policy," International Journal, vol. 43, n°4, 1988, p. 569–595 ; Victor Peppard, James Riordan, *Playing Politics: Soviet Sport Diplomacy to 1992*, Greenwich, JAI press, 1993, 184 pages ; Jenifer Parks, « Welcoming the 'Third World': Soviet Sport Diplomacy, Developing Nations, and the Olympic Games », p. 85-113, Heather L. Dichter, Andrew L. Johns (dir.), *Diplomatic Games: Sport, Statecraft, and International Relations Since 1945*, Lexington, University Press of Kentucky, 2014 ; Jacques Defrance, Jean Marc Chamot, « The voice of sport: Expressing a foreign policy through a silent cultural activity: The case of sport in French foreign policy after the Second World War », *Sport in Society*, n°11-4, 2008, p. 395-413.

rencontre sportive franco-soviétique se déroule le 1er janvier 1926, à l'occasion d'un match de football entre une sélection de joueurs moscovites et une équipe de footballeurs ouvriers membres de la Fédération sportive du travail (FST), organisé au stade Pershing à Paris. Les contacts sportifs entre les deux pays s'établissent d'abord au sein du sport ouvrier associé au mouvement communiste. Celui-ci est structuré par l'Internationale rouge du sport (IRS), créée en 1921 et à laquelle la FST adhère en 1923[14]. Le sport rouge international favorise la construction d'un réseau reposant sur un ensemble de fédérations nationales et de clubs qui leur sont affiliés. Le Conseil suprême de la culture physique (CSCP), l'institution chargée de la gestion du sport en URSS à partir de 1923, profite de ce système de relations sportives ouvrières pour développer les échanges avec l'extérieur, et notamment avec la France, durant les années 1920. Au cours de la décennie suivante les relations sportives franco-soviétiques se développent et se diversifient en raison du rapprochement de l'URSS avec les organisations qualifiées de « bourgeoises » intégrées aux fédérations sportives officielles[15]. Si le resserrement des liens sportifs est interrompu par la Seconde Guerre mondiale, les échanges reprennent peu après la fin du conflit. Ils s'intensifient tout au long de la guerre froide, après que l'URSS a intégré la scène sportive mondiale en adhérant aux fédérations internationales et au Comité international olympique (CIO)[16], puis se poursuivent jusqu'à la chute du régime soviétique en 1991.

Durant sept décennies les échanges sportifs bilatéraux ont gagné en régularité et en intensité, ce qui permet d'aborder l'évolution de la diplomatie sportive sur un temps long. La France et l'Union soviétique proposent un cadre d'étude d'autant plus pertinent que l'histoire de leurs relations est marquée par une succession de phases de rapprochement et d'éloignement, et que ces deux pays mènent à croiser deux mondes très différents, tant sur

[14] André Gounot, « Sport or political organization? Structures and characteristics of the Red Sport International, 1921-1937 », *Journal of Sport History*, vol. 28, n°1, 2001, p. 23-39 ; Léon Strauss, « Le sport travailliste français pendant l'entre-deux-guerres », p. 193-218, Pierre Arnaud (dir.), *Les origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, 1994, 310 pages.

[15] James Riordan, « La politique sportive étrangère soviétique pendant l'entre-deux guerres », p. 127-142, et André Gounot, « Entre exigences révolutionnaires et nécessités diplomatiques : Les rapports du sport soviétique avec le sport ouvrier et le sport bourgeois en Europe, 1920-1937 », p. 241-276, Pierre Arnaud, James Riordan (dir.), *Sport et relations internationales (1900-1941), op. cit.* ; Barbara Keys, « Soviet Sport and Transnational Mass Culture in the 1930s », *Journal of Contemporary History*, vol. 38, n°3, 2003, p. 413-434 ; Sylvain Dufraisse, « Les venues de Jules Ladoumègue, Marcel Thill, Henri Cochet : des séjours de spécialistes ? », p. 48-61, Alexandre Tchoubarian, Francine-Dominique, Liechtenhan, Sophie Coeuré, Olga Okouneva, *Les Français dans la vie intellectuelle et scientifique en URSS au XXe siècle*, Moscou, IRI-RAN, 2013.

[16] Sylvain Dufraisse, *Les héros du sport. Une histoire des champions soviétiques (années 1930-années 1980)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019, p. 41 ; Jenifer Parks, « Verbal Gymnastics: Sports, Bureaucracy, and the Soviet Union's Entrance into the Olympic Games, 1946-1952 », p. 27-44 ; Stephen Wagg, David L. Andrews (dir.), *East Plays West: Sport and the Cold War*, Londres & New York, Routledge, 2007, p. 29.

les plans politiques, idéologiques, économiques que sociaux. L'analyse des rapports entretenus par ces pays mène à observer l'approche de la diplomatie sportive de l'un à travers l'Autre. Comment s'établit le lien entre sport et diplomatie, et quelles formes prend la diplomatie sportive entre la France et l'URSS ? Quelles ambitions lui sont accordées, quels en sont les usages, et qu'apporte-t-elle dans la construction des relations franco-soviétiques ?

1. De l'histoire des relations sportives franco-soviétiques, à l'analyse de la diplomatie sportive

La riche histoire des rapports franco-soviétiques

Durant toute la période soviétique, les rapports bilatéraux entretenus par la France et l'URSS ont occupé à plusieurs reprises, et dans des contextes différents, une place importante dans leurs politiques extérieures respectives, qui répondent la plupart du temps à des intentions diamétralement opposées. Resserrement des liens culturels, ruptures diplomatiques, incompréhensions politiques et idéologiques, coopération dans une multitude de domaines, sont quelques-uns des thèmes qui ont marqué les relations franco-soviétiques, et qui ont suscité la production de bon nombre de travaux scientifiques en histoire. Dès la phase d'établissement des contacts franco-soviétiques au début des années 1920, les rapports bilatéraux témoignent d'une grande complexité, comme le démontre Anne Hogenhuis-Seliverstoff dans sa thèse menée sous la direction de Jean-Baptiste Duroselle[17]. La période de l'entre-deux-guerres a été abordée par Fred Kupferman, qui a choisi l'angle du voyage des Français au pays des Soviets pour mieux comprendre les contacts entre les deux pays[18]. L'utilisation du voyage pour observer ces relations bilatérales a été prolongée par Sophie Cœuré et Rachel Mazuy qui interrogent à travers des analyses originales la portée politique des déplacements français en URSS, en s'intéressant aux conditions des séjours ainsi qu'à leur impact sur les représentations du monde soviétique et sur l'évolution du rapport des voyageurs au communisme[19]. À travers l'étude des « hommes

[17] Fred Kupferman, *Au pays des Soviets. Le voyage français en Union soviétique, 1917-1939*, Paris, Tallandier, 2007 (1979), 173 pages.
[18] Anne Hogenhui-Seliverstoff, *Les relations franco-soviétiques, 1917-1924*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981, 316 pages.
[19] Sophie Cœuré, *La grande lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Paris, Seuil, coll. Archives du communisme, 1999, 358 pages ; Rachel Mazuy, *Croire plutôt que voir ? Voyages en Russie soviétique 1919-1939*, Paris, Odile Jacob, 2002, 370 pages.

d'influence » de Staline, Sabine Dullin contribue aussi à la meilleure compréhension de l'image de l'Union soviétique, notamment en France, tout en proposant une histoire de la diplomatie soviétique en direction de l'Europe de l'Ouest au cours des années 1930[20]. François Lévêque a consacré sa thèse, préparée sous la direction de René Girault, à l'instabilité des relations bilatérales durant la Seconde Guerre mondiale[21]. Concernant la guerre froide, Marie-Pierre Rey analyse les conditions et les étapes du resserrement des liens franco-soviétiques au temps de la détente, de 1964 à 1974, tandis que Thomas Gomart interroge les rapports entre les deux pays, de 1958 à 1964, à travers différentes échelles d'analyse, de la sphère diplomatique aux contacts individuels, en passant par les sociétés privées[22]. Ces travaux de recherche, focalisés sur des phases successives, apportent une connaissance précise des rapports entre la France et l'URSS, même s'il faut souligner que peu d'études ont encore été publiées au sujet des deux décennies qui précèdent la chute du régime soviétique.

Depuis une dizaine d'années, un renouvellement de l'histoire des relations franco-soviétiques a été amorcé en privilégiant des approches menées sous l'angle d'objets culturels variés, tels que le cinéma, la danse, ou encore à propos des échanges linguistiques ou des circulations des textes et des traductions[23]. L'orientation de ces études vers le domaine de la culture est d'autant plus pertinente que les deux pays se sont largement investis dans la mise en œuvre d'une diplomatie culturelle au cours du XXe siècle. Ces différentes analyses permettent de faire apparaître des espaces de contacts originaux ainsi que de nouveaux acteurs, et conduisent aussi à interroger les temporalités, en particulier

[20] Sabine Dullin, *Des hommes d'influences. Les ambassadeurs de Staline en Europe, 1930-1939*, Paris, Payot, 2001, 383 pages.
[21] François Lévêque, *Les relations franco-soviétiques pendant la Seconde Guerre mondiale : de la défaite à l'alliance (1939-1945). Essai historique d'après les Archives du Quai d'Orsay*, thèse de doctorat sous la direction de René Girault, Université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, 4 vol., 1 139 pages.
[22] Marie-Pierre Rey, *La tentation du rapprochement, France et URSS à l'heure de la détente (1964-1974)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991, 355 pages ; Thomas Gomart, *Double détente : les relations franco-soviétiques de 1958 à 1964*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, 494 pages.
[23] Stéphanie Gonçalvès, *Danser pendant la guerre froide, 1945-1968*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 262 pages ; Pauline Gallinari, « Le cinéma soviétique en France à l'heure de la Guerre froide (1947-1953) », p. 163-172, Anne Dulphy, Robert Frank, Marie-Anne Matard-Bonnucci, Pascal Ory (dir.), *Les relations culturelles internationales au XXe siècle, op. cit.* Plusieurs thèses en cours doivent également être signalées : Ekaterina Mityurova, *Soviet Cinema in France: Dimensions of Cold War Cultural Diplomacy (1950s-1980s)*, thèse préparée sous la direction de Stéphane Van Damme, à l'Institut universitaire européen de Florence ; Nataliya Yatsenko, *L'enseignement de la langue française dans les établissements supérieurs de l'URSS (1956-1985)*, thèse préparée sous la direction de Sophie Cœuré et de Dan Savatovsky à l'Université Paris Diderot et à l'Université Sorbonne Nouvelle ; Nataliya Puchenkina, *La diffusion et la réception critique du cinéma soviétique en France dans l'entre-deux-guerres*, thèse préparée sous la direction de Valérie Vignaux à l'Université François-Rabelais de Tours ; Elena Smirnova, *Philosophies entre la France et l'U.R.S.S (1956-1985). Circulations de textes et pratiques de traduction*, thèse préparée sous la direction de Sophie Cœuré à l'Université Paris Diderot.

dans le contexte de la guerre froide. Le sport a jusqu'à présent été tenu à l'écart des études franco-soviétiques, n'apparaissant que de manière très ponctuelle pour apporter un argument complémentaire[24]. Pourtant, l'intérêt du sport pour mener une histoire bilatérale est réel, comme l'ont démontré Kristina Exner-Carl, qui a analysé les rapports entre la Finlande et l'URSS, de 1940 à 1952, sous l'angle du sport, et Evelyn Mertin, qui a abordé les relations sportives germano-soviétiques durant la guerre froide[25]. Occupant une place permanente dans les rapports entre la France et l'URSS, des années 1920 à la chute du régime soviétique, le sport constitue ainsi une clef de lecture pertinente de l'histoire des relations franco-soviétiques sur le temps long. Le bilatéralisme ne doit pas uniquement être considéré comme un objet, car il constitue aussi un cadre d'étude pertinent, notamment pour comprendre la diplomatie sportive.

Le bilatéralisme, un cadre d'étude pertinent de la diplomatie sportive

L'étude de la diplomatie sportive franco-soviétique mène à aborder les relations entre deux pays qui font du bilatéralisme un élément prépondérant de leurs stratégies diplomatiques. Des années 1920 à la chute du régime soviétique, la France et l'URSS ont souvent fondé leur politique extérieure globale sur un ensemble de rapports bilatéraux avec les pays étrangers. Au cours des années 1920, la politique de rapprochement de la France en direction de l'Europe centrale, qui fait émerger l'idée d'une Petite entente, se construit à travers la signature de traités bilatéraux avec la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, ainsi que la Yougoslavie[26]. À la même période, l'URSS établit un réseau de pactes bilatéraux de non-agression auprès de ses pays voisins afin de pouvoir faire face aux organisations internationales auxquelles elle n'appartient pas, telles que la Société des Nations (SDN)[27]. Les gouvernements français et soviétiques intègrent la logique du bilatéralisme à leurs propres rapports au cours des années 1930. Après avoir signé un pacte de non-agression en novembre 1932, les deux pays poursuivent leurs discussions et

[24] L'une des rares mentions des échanges sportifs apparaît dans l'ouvrage de Rachel Mazuy, qui évoque le déplacement des sportifs ouvriers de la FST à la Spartakiade organisée à Moscou en août 1928. Rachel Mazuy, *Croire plutôt que voir ?, op. cit.*, p. 136-137.

[25] Kristina Exner-Carl, *Sport und Politik in den Beziehungen Finnlands zur Sowjetunion 1940-1952*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1997, 356 pages ; Evelyn Mertin, *Sowjetisch-deutsche Sportbeziehungen im "Kalten Krieg"*, St. Augustin, Academia Verlag, 2009, 289 pages.

[26] Sébastien Laurent, « La France et l'Europe centrale dans l'entre-deux-guerres. Une « Petite Entente » du renseignement ? », p. 109-115, Olivier Chaline, Jaroslaw Dumanowski, Michel Figeac (dir.), *Le rayonnement français en Europe centrale, du XVIIe siècle à nos jours*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2009, 560 pages.

[27] Frédéric Dessberg, *Le triangle impossible : les relations franco-soviétiques et le facteur polonais dans les questions de sécurité en Europe (1924-1935)*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2009, p. 91.

s'accordent en faveur d'un traité d'assistance mutuelle en mai 1935[28]. Après une phase de dégradation progressive des relations entre la France et l'URSS, en raison de l'échec des négociations militaires en 1937, les rapports bilatéraux sont totalement rompus à la suite de la signature du pacte germano-soviétique en août 1939[29]. Il faut ensuite attendre les derniers mois de la guerre pour que les deux pays entament un nouveau rapprochement, qui se concrétise par la signature du traité d'alliance et d'assistance mutuelle entre l'URSS et le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), en décembre 1944 à Moscou. Au cours de la guerre froide, malgré la bipolarisation du système mondial et l'intégration des deux pays au sein d'organisations internationales qui favorisent une orientation multilatérale de la politique étrangère, les diplomates français et soviétiques continuent à privilégier les rapports bilatéraux[30]. Le maintien durable des relations interétatiques franco-soviétiques s'explique en grande partie par le centralisme politique qui caractérise ces régimes[31]. L'engagement des deux pays l'un vers l'autre dépasse les enjeux des seules relations bilatérales puisque leurs rapports profitent à leur politique extérieure plus globale[32].

Le fait que le fonctionnement de la politique extérieure française et soviétique repose en grande partie sur le bilatéralisme justifie l'intérêt d'une analyse des rapports des deux pays à la diplomatie sportive dans le cadre d'une étude bilatérale. Le bilatéralisme, parfois accusé de multiplier les cas particuliers sans véritablement conduire à une meilleure compréhension de l'histoire des relations internationales, est confronté à quelques remises en cause de sa pertinence comme objet d'étude. Il ne faut toutefois pas négliger l'apport des études bilatérales dès l'instant où elles quittent la seule approche des relations diplomatiques pour s'intéresser à l'imbrication des domaines politiques, économiques et culturels, et pour aborder les mouvements de déplacements ainsi que les échanges entre deux pays[33]. En mettant en valeur certains objets particuliers, en interrogeant les ruptures chronologiques,

---

[28] Georges-Henri Soutou, « Les relations franco-soviétiques de 1932 à 1935 », p. 31-60, Mikhaïl Narinski, Élisabeth du Réau, Georges-Henri Soutou, Alexandre Tchoubarian (dir.), *La France et l'URSS dans l'Europe des années 30*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2005, p. 33.

[29] René Girault, « Les relations franco-soviétiques à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Bilan des années 1937-1940 », *Revue des études slaves*, vol. 50, n°3, 1977, p. 421.

[30] Pour le cas soviétique, voir : Ûrij Vladimirovič Dubinin, *Diplomatičeskaâ byl': zapiski posla vo Francii*, Moscou, Rosspen, 1997, 325 pages. Pour le cas français, voir Stéphane Hessel, *Danse avec le siècle*, Paris, Seuil, 2007 (1997), 312 pages.

[31] Thomas Gomart, « La relation bilatérale : un genre de l'histoire des relations internationales », dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°65-66, janvier-juin 2002, p. 68.

[32] Robert Legvold, « The Soviet Union and France », p. 61-90, Herbert J. Ellison (dir.), *Soviet policy Toward Western Europe*, University of Washington Press, Seattle, 1983, p. 63.

[33] Jean-Baptiste Duroselle, *L'Europe de 1815 à nos jours. Vie politique et relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, 1993 (1964), p. 368.

ou encore en approfondissant les rapports entre des acteurs situés à différentes échelles, elles construisent des matériaux nécessaires pour envisager des études comparées élargies et pour éclairer certains aspects des relations internationales.

Dans le cadre de cette recherche sur la diplomatie sportive entre la France et l'URSS, l'étude bilatérale ne doit pas uniquement être considérée comme une composante du sujet, mais comme une véritable démarche méthodologique. En tant que méthode, le bilatéralisme revêt plusieurs avantages pour la recherche en histoire. En offrant un cadre plus restreint au niveau géographique, il permet d'élargir d'autres aspects centraux de l'analyse. D'abord, il devient aisément possible d'aborder les relations internationales à plusieurs échelles, ce qui mène à éclairer les articulations entre le local, le régional, le national et l'international[34]. Ces jeux d'échelles mettent en lumière une pluralité d'acteurs qui agissent directement ou qui ont une incidence sur la politique internationale. Dans le cadre de l'étude de la diplomatie sportive, il apparaît indispensable de définir ce réseau d'acteurs dans son ensemble afin de comprendre ceux qui la font apparaître, ceux qui l'animent, ceux qui l'influencent, ou encore ceux qui en tirent profit. De plus, en se rapprochant des espaces où se concrétisent les contacts entre les deux pays, il devient possible de quitter les seules ambitions accordées à la diplomatie sportive pour en aborder les effets concrets. Les acteurs abordés pouvant être issus de différents domaines, le bilatéralisme semble pouvoir mener à la construction d'une « histoire totale », comme le préconise René Girault[35]. Les aspects politiques, culturels et économiques de la diplomatie sportive doivent être considérés pour en saisir les éventuels moteurs et l'ensemble des enjeux sur lesquels elle se construit. Le fait de se concentrer sur la mise en rapport de deux espaces géographiques offre aussi la possibilité d'une étude sur le temps long, et mène ainsi à interroger les différentes phases chronologiques de l'histoire des relations bilatérales. Ainsi, du point de vue de la diplomatie sportive, ce cadre d'étude permet d'aborder la manière dont elle se construit et se structure sur le temps long, et d'en observer les différentes phases, ses formes variées, et ses divers usages.

[34] Thomas Gomart, « La relation bilatérale », *art. cit.*, p. 67-68.
[35] René Girault, « L'histoire des relations internationales peut-elle être une histoire totale ? », *Enjeux et puissances. Pour une histoire des relations internationales au XXe siècle. Mélanges en l'honneur de Jean-Baptiste Duroselle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, 412 pages.

2. Faire l'histoire de la diplomatie sportive

Une historiographie en pleine effervescence

En 2011 des chercheurs tels que Stuart Murray, Geoffrey Allen Pigman et Simon Rofe, principalement issus des sciences politiques, ont pris l'initiative de constituer un groupe de travail devant permettre d'insuffler un élan à la recherche au sujet des liens entre la diplomatie et le sport[36], les historiens sont longtemps restés à l'écart de ce type de dynamique. Au début des années 2000, Barbara Keys constate que les historiens de la diplomatie continuent à délaisser l'étude du sport, alors que les apports des échanges et des contacts sportifs pour approfondir la connaissance des relations internationales sont déjà établis[37]. Malgré cet encouragement à engager des recherches sur le sport en histoire diplomatique, les productions scientifiques à ce sujet demeurent peu nombreuses dix ans plus tard. Toutefois, au cours de la décennie suivante les publications proposant une approche historique de la diplomatie et du sport ont eu tendance à se multiplier et à faire apparaître une véritable effervescence dans ce domaine[38]. Plusieurs ouvrages et articles scientifiques s'attachent notamment à exprimer l'intérêt qu'ont les États à s'engager sur le terrain de la diplomatie sportive.

D'après Stuart Murray et Geoffrey Allen Pigman, qui se sont essayés à théoriser la diplomatie du sport, cet intérêt se décline selon quatre axes principaux[39]. D'abord, le sport constitue un outil moderne permettant d'adapter et de renouveler l'exercice de la diplomatie. Ensuite, les échanges sportifs et les athlètes peuvent prolonger et amplifier les orientations diplomatiques définies au sein des États. L'organisation de grands événements sportifs internationaux leur offre aussi l'opportunité de bénéficier d'une large audience et la possibilité de réaliser ainsi une vaste opération de communication, visant à améliorer leur image voire à affirmer leur légitimité tant sur le plan de la politique extérieure qu'au niveau

[36] Geoffrey Allen Pigman, Simon Rofe, « Sport and diplomacy: an introduction », *Sport in Society*, vol. 17, n°9, 2014, p. 1095-1097.
[37] Barbara Keys, « Sport and International Relations: A Research Guide », *Passport: The Newsletter of the Society for Historians of American Foreign* Relations, vol. 33, n°1, 2002, p. 6-13.
[38] Pour une vue d'ensemble sur la notion de diplomatie sportive : Jérôme Gygax, *Olympisme et guerre froide culturelle, le prix de la victoire américaine*, Paris, L'Harmattan, 2012, 494 pages ; Heather L. Dichter, Andrew L. Johns, *Diplomatic Games: Sport, Statecraft, and International Relations Since 1945*, Lexington, University Press of Kentucky, 2014, 406 pages ; Simon J. Rofe (dir.), *Sport and Diplomacy: Games within Games*, Manchester University Press, 2018, 288 pages ; Stuart Murray, *Sports Diplomacy: Origins, Theory and Practice*, Routledge New Diplomacy Studies, 2018, 274 pages.
[39] Stuart Murray, Geoffrey Allen Pigman, « Mapping the relationship between international sport and diplomacy », *Sport in Society*, vol. 17, n°9, p. 1098-1118.

de la politique intérieure. Enfin, la diplomatie sportive constitue un moyen pacifique d'établir des échanges, le domaine sportif apparaissant alors comme une incarnation de la société internationale. Cela permet notamment à certains États de profiter du sport pour tester les opinions au sujet des relations entretenues avec d'autres pays.

Si ces quatre aspects sont les plus visibles du point de vue des relations internationales, il est impératif de ne pas négliger les enjeux sous-jacents qu'il est important de déterminer pour saisir l'engagement des États vers des stratégies diplomatiques sportives. Une approche plurithématique est également nécessaire pour saisir la diplomatie sportive dans son ensemble. Quentin Tonnerre montre par exemple dans ses travaux que l'économie est l'un des grands objectifs de la politique étrangère suisse, et qu'elle s'intègre à l'exercice de la diplomatie sportive[40]. En outre, il explique que les acteurs économiques peuvent chercher à profiter de la diplomatie sportive pour étendre leur rayonnement en assurant leur promotion et en obtenant de nouveaux marchés extérieurs. Les enjeux politiques et économiques s'entrecroisent alors. Soulignant aussi l'intérêt des analyses plurithématiques, Geoffrey A. Pigman recommande d'éviter de créer des ruptures entre les différents domaines liés à diplomatie sportive, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux et culturels[41]. La mise en relation de l'ensemble des enjeux de la diplomatie sportive mène à une grande variété d'acteurs. En prenant en compte tous les acteurs liés aux pratiques diplomatiques dans le domaine du sport il est possible de considérer la diplomatie sportive dans sa dimension globale[42]. Ces acteurs peuvent être publics ou privés, étatiques ou non étatiques, et font apparaître une architecture qui doit être observée dans son ensemble afin d'approfondir la relation entre sport et diplomatie[43].

L'approche sur le temps long est particulièrement intéressante pour saisir comment se trame et se structure la diplomatie sportive avant d'apparaître de manière visible sur la scène internationale. Elle mène à dépasser la lecture des seuls événements exceptionnels. Longtemps, le lien entre diplomatie et sport a été étudié à travers des événements historiques

---

[40] Quentin Tonnerre, « "Une question de prestige dans le domaine international de l'industrie horlogère". Diplomatie suisse et chronométrage sportif (1964-1970) », *Relations internationales*, n°177, 2019, p. 129-144.

[41] Geoffrey A. Pigman, « International Sport and Diplomacy's Public Dimension: Governments, Sporting Federations and the Global Audience », *Diplomacy & Statecraft*, n°25, 2014, p. 95.

[42] Simon J. Rofe, « Sport and Diplomacy: A Global Diplomacy Framework », *Diplomacy and Statecraft*, vol. 27, n°2, p. 220.

[43] Brian Hocking, « Multistakeholder Diplomacy: Forms, Functions, and Frustrations », p. 13-29, Jovan Kurbalija, Valentin Katrandjiev, (dir.), *Multistakeholder Diplomacy: Challenges and Opportunities*, Malte & Genève, DiploFoundation, 2006, p. 13 ; Geoff Wiseman, « "Polylateralism": Diplomacy's Third Dimension », *Public Diplomacy Magazine*, vol. 4, 2010, p. 24-39.

particulièrement marquants, tels que le boycott des Jeux olympiques de Moscou, en 1980, ou la diplomatie du ping-pong entre la Chine et les États-Unis, en 1971. Il est, bien sûr, important de montrer que les événements sportifs ont pu être exploités pour porter des messages diplomatiques. Mais cela ne permet pas de comprendre comment le sport est progressivement devenu un espace sur lequel se joue la diplomatie. La lecture par événements peut aussi donner l'impression que les deux objets ne se rencontrent que dans les faits les plus marquants et les plus extraordinaires. Aussi, une telle approche omet certains outils de la diplomatie, à l'image de la coopération qui offre une dimension durable aux relations entre les pays. Pour éclairer l'ensemble des phases de construction, des enjeux et des acteurs de la diplomatie bilatérale, il apparaît donc pertinent de mener une approche sur le temps long.

La place de la diplomatie sportive dans un ensemble de notions foisonnantes

La diplomatie culturelle, le *soft power*, ou encore la diplomatie publique, sont autant de notions qui apparaissent régulièrement dans les études concernant le lien entre la diplomatie et le sport. Où se situe la diplomatie sportive parmi ces différentes notions qui la recouvrent ou la recoupent en partie ? Elle constitue un élément à part entière de la diplomatie culturelle. Cette dernière se traduit par la recherche du renforcement des relations interétatiques et l'accroissement du rayonnement d'un État, qu'il soit question de la diffusion d'une image positive ou de l'affirmation d'une domination, par le biais des objets culturels[44]. Au-delà de cette définition générale, les visées majeures accordées à l'usage de la diplomatie culturelle peuvent différer d'un pays à l'autre. Tandis que la France l'utilise pour limiter le déclin de son rayonnement dans d'autres domaines au cours du XXe siècle, les États-Unis s'en servent pour accentuer encore davantage leur puissance après 1945[45].

Si Albert Salon distingue la « politique culturelle », en tant que prérogative de l'État, de « l'action culturelle », qui émane de la société à divers niveaux et selon différentes formes, Robert Frank considère que ces deux notions sont rassemblées au sein de la

[44] Jean-François Fayet, *VOKS, le laboratoire helvétique. Histoire de la diplomatie culturelle soviétique durant l'entre-deux-guerres*, Genève, Georg, 2014, p. 12.
[45] Matthieu Gillabert, Pauline Milani, « Modèles et contre-modèles transnationaux de diplomaties culturelles », *Relations internationales*, n°169, 2017, p. 9 ; Jean-Marc Delaunay, « Diplomaties culturelles et décadences nationales : réflexions sur le XXe siècle », François Roche (dir.), *Géopolitique de la culture. Espaces d'identité, projections, coopération*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 43-47.

diplomatie culturelle[46]. Cela signifie alors que de multiples acteurs sont en capacité de contribuer à l'exercice de la diplomatie culturelle. Qu'elle se construise dans une logique bilatérale ou multilatérale, elle peut être établie par le biais des rapports inter-gouvernementaux ou des organisations non-gouvernementales, telles que l'UNESCO, à titre d'exemple[47]. Elle ne doit pas être considérée comme l'apanage des acteurs publics, puisque le secteur privé est également en mesure d'être à l'initiative de projets d'échanges ou d'avoir un rôle moteur dans développement de ce type de relation[48].

Bien que la diplomatie culturelle recouvre la diplomatie sportive, la seconde ne peut être uniquement comprise comme un simple instrument de la première en raison de spécificités qui lui sont propres, et qui justifient l'usage d'une notion particulière. D'abord, au moment où les pratiques sportives entament leur processus de diffusion au tournant des XIXe et XXe siècles, le sport n'est pas encore considéré comme un véritable vecteur de rayonnement culturel par les aristocraties qui composent les représentations diplomatiques. Les diplomates ont bien conscience de l'intérêt de la culture pour valoriser l'image nationale sur la scène internationale, mais ils privilégient les contacts dans différents domaines artistiques, comme le théâtre, la musique, la danse ou encore l'opéra, au sein desquels ils ont acquis une expérience ancienne[49]. Au cours de l'entre-deux-guerres, une place

[46] Albert Salon, *Vocabulaire critique des relations internationales dans les domaines culturel, scientifique et de la coopération technique*, Paris, La maison du dictionnaire, 1978, p. 112 ; Robert Frank, « Culture et relations internationales : les diplomaties culturelles », p. 371-386, Robert Frank (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Le Nœud Gordien, 2012, p. 373.

[47] Anne Dulphy, Robert Frank, Marie-Anne Matard-Bonucci, Pascal Ory (dir.), *Les relations culturelles internationales au XXe siècle. De la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, coll. Enjeux internationaux, 2011, 693 pages ; Alain Dubosclard, Laurent Grison, Laurent Jean-Pierre, Pierre Journoud, Christine Okret, Dominique Trimbur, *Entre rayonnement et réciprocité. Contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. Internationale, 2002, 197 pages ; Jessica C. E. Gienow-Hecht, Mark C. Donfried (dir.), *Searching for a Cultural Diplomacy*, New York, Berghahn Books, 2010, 278 pages.

[48] Justine Faure, « Études slaves, sciences sociales et Guerre froide. Production et circulations des savoirs entre les États-Unis et l'Europe de l'Est, 1943-1979 », *Bulletin IPR*, n°45, 2017, [en ligne], compte rendu de son habilitation à diriger des recherches : *Franchir le rideau de fer : pour une histoire des circulations entre les États-Unis et l'Europe de l'Est en temps de Guerre froide*, soutenue à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, en novembre 2015. L'auteure met notamment en avant les tensions entre les organisations privées et les structures de l'État liées à l'exercice de la diplomatie, « évoquant une lutte contre une forme de « privatisation de la diplomatie culturelle ». Au sujet de l'implication des acteurs privés dans la diplomatie culturelle, voir aussi : Jean-Michel Tobelem (dir.), *L'arme de la culture : les stratégies de la diplomatie culturelle non gouvernementale*, Paris, L'Harmattan, 2007, 264 pages ; Naima Prevots, *Dance for Export. Cultural Diplomacy and the Cold War*, Middletown, Wesleyan University Press, 2001.

[49] Voir par exemple le rôle des diplomates dans la mise en œuvre de la diplomatie culturelle dans le domaine de la musique au XVIIIe siècle : Mark Ferraguto, « Eighteenth-Century Diplomats as Musical Agents », p. 43-64, Frédéric Ramel, Cécile Prévost-Thomas (dir.), *International Relations, Music and Diplomacy. Sounds and Voices on the International Stage*, New York, Palgrave Macmillan, 2018, 297 pages.

croissante est accordée aux échanges sportifs dans la diplomatie culturelle, sans que les initiatives n'émanent directement des acteurs du système diplomatique traditionnel.

Ensuite, contrairement aux autres objets culturels, l'espace sportif a progressivement été structuré dès le début du XXe siècle par des organisations internationales qui facilitent les circulations, en définissant une réglementation ainsi qu'en organisant des grandes compétitions. Si les États, qui manifestent leur intérêt pour les relations sportives internationales dans leur politique extérieure, ne sont pas amenés à négocier entre eux pour mettre en place des rencontres, ils ne se tiennent pas totalement à l'écart de ces projets. Ils peuvent aussi bien manifester leur soutien aux échanges, par exemple en les encourageant par l'apport de financements, ou tenter d'empêcher les contacts, notamment en usant des procédures administratives liées à l'octroi des visas ou des passeports. Le fait que les Affaires étrangères ou les corps diplomatiques ne soient généralement pas impliqués de manière directe dans la préparation ou l'organisation des projets sportifs constitue une différence importante vis-à-vis des autres contacts établis dans le domaine de la culture. Celle-ci a toutefois commencé à s'estomper progressivement à partir des années 1960, avec l'enclenchement du lent processus d'autonomisation des relations culturelles et de modernisation des pratiques diplomatiques[50]. Enfin, la très grande densité des échanges sportifs internationaux est incomparable avec les autres circulations culturelles. Les États sont en permanence en rapport les uns avec les autres, que ce soit à l'occasion des grandes compétitions, des tournées d'exhibition, des rencontres amicales, ou encore des séjours de préparation, et ces contacts se multiplient par autant de disciplines sportives qu'il est possible de dénombrer.

Le sport, phénomène culturel qui s'est largement diffusé au cours du XXe siècle et qui est parvenu à susciter les passions, offre alors aux États une très forte visibilité et une grande capacité à toucher les masses[51]. En ce sens, il constitue un instrument du *soft power*[52]. Défini dans un premier temps par Joseph Nye pour montrer que la puissance des États-Unis est

[50] Matthieu Gillabert, « Diplomatie culturelle et diplomatie publique : des histoires parallèles ? », *Relations internationales*, n°169, 2017, p. 16-17.
[51] Richmond Yale, *Cultural Exchange and the Cold War: Raising the Iron Curtain*, University Park, The Pennsylvania State University Press, 2003, p. 123-127.
[52] Pour faire allusion au sport en tant qu'instrument du *soft power*, quelques travaux jouent sur les consonances et mentionnent un *sport power*. Cette multiplication des notions provoque une perte de lisibilité et entretient des confusions. Le *sport power* est parfois utilisé comme synonyme de la diplomatie sportive, alors qu'il n'en représente qu'une partie, comme permet de le comprendre la notion qui l'a inspiré à l'origine. Cet usage mène alors à une conception réduite des enjeux de la diplomatie sportive, sans parvenir, en outre, à apporter d'éclaircissements particuliers au sujet *soft power*.

variée et qu'elle repose en partie sur son pouvoir d'influence établi par le biais de son attractivité, de son image positive et de son prestige[53], ce concept a largement été utilisé et étendu à d'autres pays pour caractériser certains aspects de leurs politiques étrangères. La diplomatie sportive étant en partie considérée comme un outil de persuasion, elle est souvent assimilée au *soft power*[54]. Toutefois, ce dernier ne recoupe que l'un des volets de la diplomatie sportive, celui de l'affirmation du rayonnement et de l'influence d'un État, et il ne fait pas allusion à la question du rapprochement et du resserrement des rapports internationaux. Le *soft power* peut être mis en œuvre dans le cadre de la diplomatie publique, qui est considérée comme un dispositif de communication et d'instrumentalisation du contenu culturel établi par des organisations étatiques, non-étatiques, voire informelles[55]. Dans le domaine du sport, Jérôme Gygax montre par exemple que le mouvement olympique est un élément important de la diplomatie publique des États-Unis[56]. En résumé, analyser la diplomatie sportive revient à aborder un élément spécifique de la diplomatie culturelle, dont l'un des pans d'action se rapproche du *soft power* et peut être appliqué à travers le dispositif qu'est la diplomatie publique.

3. Repenser la diplomatie sportive à travers les rapports franco-soviétiques

Problématiques du sujet

Cette thèse s'attache à interroger la construction, le fonctionnement et les enjeux de la diplomatie sportive en abordant sa mise en œuvre, les ambitions qui lui sont accordées, et ses effets dans les relations entre la France et l'URSS. Afin de saisir l'ensemble du système dans lequel elle s'établit, il est essentiel de considérer que la diplomatie sportive apparaît dès l'instant où un État est conscient qu'une action liée au domaine sportif, quel que soit l'acteur qui en est à l'initiative, répond à ses intérêts en matière de relations extérieures. La diplomatie n'est donc pas considérée ici comme relevant nécessairement d'un acteur de la

[53] Joseph Nye, *Bound to Lead. The Changing Nature of American Power,* New York, Basic Books, 1990, 307 pages.
[54] Håvard Mokleiv Nygård, Scott Gates, « Soft power at home and abroad: Sport diplomacy, politics and peace-building », *International Area Studies Review*, vol. 16, n°3, 2015, p. 235-243.
[55] Nicolas Dodier, Janine Barbot, « La force des dispositifs », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 71, n°2, 2016, p. 421-448 ; Matthieu Gillabert, « Diplomatie culturelle et diplomatie publique », *art. cit.*, p. 12 ; Joseph Nye, « Public Diplomacy and Soft Power », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 616, n°1, 2008, p. 94-109.
[56] Jérôme Gygax, « Diplomatie culturelle et sportive américaine : persuasion et propagande durant la Guerre froide », Relations internationales, n°123, 2005, p. 87-106.

sphère traditionnelle, qu'il soit issu des services des Affaires étrangères ou des corps diplomatiques. L'identification de ceux qui participent à l'exercice diplomatique, de manière consciente ou inconsciente, n'est rendue possible qu'après avoir déterminé ce qui contribue à la diplomatie sportive. Cette approche permet de se détacher du prisme de la diplomatie étatiste, très centralisée, telle qu'elle est généralement présentée en France, et plus particulièrement encore en URSS.

L'étude de la diplomatie sportive entre la France et l'URSS repose, ici, sur trois points d'intérêt principaux : les acteurs, les échanges et les stratégies. Afin de définir quels sont les acteurs de la diplomatie sportive, il est nécessaire d'aborder ceux issus du domaine politique, qu'il s'agisse de la sphère diplomatique ou des services ministériels, et ceux des milieux sportifs. L'intérêt accordé à cet ensemble d'acteurs doit à la fois permettre de comprendre comment émergent les conditions favorables à l'intégration du sport aux logiques diplomatiques, puis de saisir qui sont les animateurs des actions diplomatiques dans le domaine du sport et qui sont ceux qui tirent profit de la diplomatie sportive. Les échanges doivent être considérés au sens large. Dans un premier temps, ils concernent les déplacements des délégations sportives, qu'elles soient composées d'athlètes, d'entraîneurs, de techniciens, ou encore de dirigeants sportifs ou politiques, entre la France et l'URSS. Les flux de déplacements sportifs au départ ou à destination du monde soviétique se développent dès l'entre-deux-guerres, avant de s'intensifier considérablement au tournant des années 1940 et 1950, à la suite de l'intégration de l'URSS aux organisations sportives internationales[57]. Dans un deuxième temps, les échanges correspondent aussi aux circulations des idées et aux transferts de savoirs[58]. Les relations sportives internationales favorisent les transferts de méthodes et de techniques, qui ne suivent pas forcément une trajectoire allant du système sportif dominant au dominé[59]. Les échanges doivent être aussi abordés au plus près des délégations sportives afin d'observer des rapports concrets entre

[57] Sylvain Dufraisse, *Les héros du sport, op. cit.* ; *Red Sport, Red Tape: the Olympic Games, the Soviet Sports Bureaucracy and the Cold War, 1952-1980*, thèse de doctorat sous la direction de Donald J. Raleigh, Université de Caroline du Nord, Chapel Hill, 2009.

[58] Sur ces notions, voir notamment : Michel Espagne, *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris, Presses universitaires de France, 1999 ; Helenice Rodrigues da Silva, « Transferts des savoirs, transferts interculturels : méthode et théorie », p. 43-58, Laurence Dahan-Gaida (dir.), *Circulation des savoirs et reconfiguration des idées. Perspectives croisées : France-Brésil*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2016.

[59] Pour la cas de la France : Thierry Terret, « Les modèles d'entraînement en France dans les années vingt : diversité, références scientifiques et pressions internationales », p. 145-159, Jean-Philippe Saint-Martin, Thierry Terret (dir.), *Le Sport français dans l'entre-deux-guerres, regards croisés sur les influences étrangères*, Paris, L'Harmattan, 2000 ; pour le cas de l'URSS : Sylvain Dufraisse, « Les venues de Jules Ladoumègue, Marcel Thill, Henri Cochet : des séjours de spécialistes ? », *art. cit.*, p. 48-61.

les individus, et ainsi mettre en lumière d'éventuelles circulations de biens ou de possibles liens personnels qui ont pu être tissés. La question des échanges s'intéresse donc à l'ensemble des formes d'expression de la diplomatie sportive et mène à en déterminer les effets. L'intérêt accordé aux stratégies vise à définir les ambitions accordées à la diplomatie sportive au sein des gouvernements français et soviétiques et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Les stratégies non-militaires sont destinées à « conquérir les esprits[60] », et trouvent ainsi dans les relations sportives un pertinent terrain d'action. Alors que la stratégie se conçoit comme la science des rapports de force, il est nécessaire de lui accorder une attention particulière dans le cadre de la diplomatie sportive afin de mesurer les rapports d'influence interétatiques[61], et les actions menées pour bouleverser les équilibres ou rompre les déséquilibres.

À travers les acteurs, les échanges et les stratégies, l'objectif est de comprendre la diplomatie sportive entre la France et l'URSS de manière globale, à travers ses intentions, ses enjeux, ses formes et ses effets. En quoi la diplomatie franco-soviétique trouve-t-elle un espace d'expression à travers les relations sportives et en quoi le sport constitue-t-il un acteur des relations diplomatiques bilatérales ?

Plan de l'analyse

Cette thèse au sujet de la diplomatie sportive entre la France et l'URSS, des années 1920 à l'année 1991, se divise en trois parties principales. Dans un premier temps, l'analyse se focalise sur la période qui s'étend de l'entre-deux-guerres à l'après Seconde Guerre mondiale afin de comprendre comment le sport et la diplomatie se conjuguent. L'idée est d'étudier la construction progressive d'un cadre favorable à l'émergence d'une diplomatie sportive dans les relations franco-soviétiques. Un premier chapitre est ainsi consacré aux réactions diplomatiques de la France et de l'URSS face aux premiers projets de rencontres et à la mise en œuvre des échanges sportifs bilatéraux, des années 1920 à l'année 1932. Durant cette période, les gouvernements tendent à accorder un intérêt croissant aux affaires sportives au niveau de leur politique extérieure et les intègrent à leurs logiques diplomatiques. Les rapports franco-soviétiques étant très instables, les formes de réaction

[60] Nigel Gould-Davies, « The Logic of Soviet Cultural Diplomacy », *Diplomatic History*, vol. 27, n°2, 2003, p. 193-194.
[61] Maurice Vaïsse, Frédéric Bozo, « Stratégie et politique étrangère », p. 315-337, Robert Frank (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Le Nœud Gordien, 2012, p. 315.

gouvernementale varient énormément, allant de l'interdiction des circulations à un certain laisser-faire. Un second chapitre aborde ensuite la construction et l'élargissement de l'espace d'expression de la diplomatie sportive bilatérale, des années 1930 à l'année 1946. La France et l'URSS connaissent deux phases de rapprochement au cours desquelles l'objet sportif est mobilisé, d'abord au milieu des années 1930, puis au sortir de la guerre. Au cours de ces périodes, les échanges sportifs s'intensifient et se diversifient, ce qui permet d'exprimer plus largement les moments de resserrement des liens bilatéraux.

Dans un deuxième temps, il est question d'interroger la construction des stratégies de diplomatie sportive en France et en URSS, de l'entrée dans la guerre froide à la chute du régime soviétique. Le troisième chapitre de cette thèse étudie la construction des stratégies diplomatiques françaises et soviétiques en matière de sport, au cours des deux premières décennies de la guerre froide. L'objectif est de comprendre comment les relations sportives sont utilisées dans le cadre de la politique extérieure de deux pays qui n'appartiennent pas au même bloc au sein d'un système mondial bipolarisé. Cela revient à s'intéresser à la fois aux significations accordées aux échanges sportifs ainsi qu'à la structure et au fonctionnement accordés à la diplomatie sportive dans chacun des deux pays. Les stratégies diplomatiques dans le domaine du sport montrent de profondes asymétries entre les modèles français et soviétiques, tant du point de vue de leur forme qu'au niveau de leurs effets. Le quatrième chapitre met en exergue la coopération sportive bilatérale qui prend forme en 1966 et se prolonge jusqu'en 1991. L'ambition est de comprendre comment cette forme particulière de la diplomatie sportive a émergé et se structure sur le long terme, et de s'intéresser au sens qu'elle revêt dans les relations diplomatiques plus globales entre la France et l'URSS.

Tandis que les deux premiers temps de l'étude se construisent selon une approche chronologique, la troisième étape d'analyse propose des entrées thématiques dans le but d'aborder les aspects concrets de la diplomatie sportive. Il s'agit de quitter la question des intentions, des ambitions et des moyens envisagés pour la mise en œuvre de la diplomatie sportive, afin d'en observer plus concrètement les effets. Le cinquième chapitre vise à dépasser les discours abstraits sur les vertus de fraternité et de paix des relations sportives internationales, souvent prononcés dans la sphère politique, pour interroger la réalité du rapprochement entre les peuples au plus près des délégations. Dans un premier temps, seront étudiés les moyens utilisés par les pouvoirs politiques pour rendre plus explicites les fonctions de représentation qu'ils attachent aux sportifs afin de prolonger leurs logiques

diplomatiques. Dans un deuxième temps, les éventuels contacts établis entre Français et Soviétiques dans le cadre des échanges sportifs seront abordés, le but étant de saisir dans quelles conditions des liens directs peuvent être établis et de savoir si des formes d'amitié ont pu apparaître. Le sixième et dernier chapitre, doit permettre d'évaluer le rayonnement de l'image sportive. La recherche de la grandeur et du prestige national par le biais des victoires sportives représente l'un des pans de la diplomatie sportive. Pour mesurer la reconnaissance du prestige sportif d'un pays à l'échelle internationale, il est nécessaire d'aborder les représentations mais également les réputations en déterminant des sources originales. En raison d'un déficit de sources pour analyser l'image sportive française en URSS, ce chapitre se focalisera uniquement sur le prestige sportif soviétique en France.

4. À la croisée des sources

Pour mener ce travail de recherche, il est apparu nécessaire de constituer un ensemble de sources variées et de tirer profit de la complémentarité des archives françaises et russes. Dans un premier temps, différents types de périodiques, essentiellement en langue française, ont été parcourus dans le but de construire une chronologie fine des relations sportives entre la France et l'URSS, et de découvrir de premiers acteurs ou agents ayant contribué à la mise en place des échanges bilatéraux. Les revues fédérales, telles que celles des fédérations françaises de basket-ball, d'athlétisme, d'escrime, ou encore de lutte, comportent de brefs comptes rendus des réunions de leur bureau fédéral et de leurs activités, dans lesquels les rencontres internationales sont généralement mentionnées, qu'elles concernent des clubs qui leur sont affiliés ou des sélections nationales. Une lecture systématique de ces revues, publiées le plus souvent à un rythme mensuel, a ainsi permis de connaître les calendriers internationaux des fédérations et quelquefois, selon les détails apportés, de comprendre les démarches établies et les conditions d'organisation des échanges. Consultées de manière systématique ou sur des moments précis en fonction des événements préalablement connus, la presse sportive et la presse politique ont servi à la fois à affiner la chronologie des rencontres franco-soviétiques et à accéder à des éléments concrets sur l'accueil ou la réception des délégations sportives, tout en apportant des éléments utiles sur les perceptions et les représentations sportives de l'Autre[62]. Au fil de la construction de la recherche, la

[62] Concernant la presse sportive, les principaux journaux et revues mobilisés sont : *L'Auto ; L'Équipe ; Match ; Le Miroir du sport ; L'Écho des Sports ; EP&S ; Les notes techniques et pédagogiques. Revue de*

presse régionale française a également été utilisée pour se rapprocher un peu plus du déroulement des séjours des sportifs de l'URSS en France, et afin de comprendre comment la diplomatie sportive est animée à l'échelle locale par les municipalités et les clubs organisateurs[63]. Plus tard, des revues non sportives ont été mobilisées dans le but de compléter la connaissance des représentations et des perceptions des athlètes soviétiques en France, en observant leur accès à la célébrité[64]. Ce vaste ensemble d'organes de presse mène à traiter des questions très diverses sur les contacts sportifs franco-soviétiques. Il permet de dresser un paysage général des relations sportives bilatérales, qui doit ensuite être mis en lien avec les archives concernant les structures diplomatiques et les services des Affaires étrangères.

Pour analyser la prise en compte des enjeux sportifs dans la sphère diplomatique, ainsi que les orientations stratégiques des gouvernements en matière de diplomatie sportive, il est nécessaire d'avoir accès aux archives diplomatiques des Affaires étrangères. C'est dans ce but que le dépouillement de plusieurs fonds du centre des archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères de France a été réalisé. Sur le site de La Courneuve, bien que les fonds concernant les relations culturelles de la France avec l'URSS des années 1920 à l'année 1960 évoquent les contacts sportifs de manière plutôt éparse, ils ont été déterminants pour comprendre comment le sport a acquis une dimension diplomatique dans les rapports bilatéraux[65]. Ils contiennent diverses notes internes à la direction Europe des Affaires étrangères de France, ainsi que des correspondances établies avec l'ambassade à Moscou, et quelques observations au sujet du sport soviétique ou du déroulement des séjours des sportifs français en URSS, qui mènent à saisir les significations diplomatiques accordées

---

l'ENSEP, auxquels s'ajoutent des revues spécialisées comme : *Maxi-Basket ; France Football ; Le Miroir de l'athlétisme ; Basket magazine*. Des revues sportives liées à des organisations sympathisantes ont également été consultées, parmi elles : *Le Sport ouvrier. Organe bimensuel de la Fédération Sportive du Travail ; Sport. Organe officiel de la FSGT ; Sport et Plein Air. La revue du sport populaire et de la FSGT.* Du côté de la presse sportive soviétique, seul le journal *Sovietskij Sport* a été ponctuellement utilisé.
Concernant la presse politique quelques quotidiens ont été utilisés en grande partie pour la période de l'entre-deux-guerres afin de saisir le traitement accordé aux événements sportifs dans la construction des relations franco-soviétiques, notamment : *L'Humanité, Le Populaire ; Le Petit Parisien ; L'Intransigeant ; France-Soir*. Pour la période qui s'étend de la fin de la Seconde Guerre mondiale à la chute de l'URSS, *Le Monde* a été employé comme une source d'information sur les échanges sportifs et sur les accords bilatéraux de coopération. La forte utilisation de ce quotidien s'explique principalement par sa mise à disposition en ligne via la base de données Europresse.

[63] *Le Bien Public ; Centre-Ouest – Tours ; La Dépêche – Évreux ; Paris-Normandie ; Le Progrès ; Sud-Ouest ; L'Yonne républicaine.*

[64] Des revues destinées à des publics variés ont été parcourues, comme *Paris-Match ; Cœurs Vaillants,* puis *J2 Jeunes ; Vaillant,* puis *Vaillant le Journal de Pif,* et enfin *Pif Gadget ; Le Journal de Tintin ; Spirou.*

[65] Pour l'entre-deux-guerres, voir le fonds 117/CPCOM, dossiers : 1075, 1183, 1184. Concernant la période 1944-1960, voir les fonds 208/QO, dossiers : 197, 207, 228, 276 ; 236/QO, dossier : 32 ; et 241/QO, dossiers : 1, 2, 148.

au sport au sein des structures de la diplomatie et du gouvernement français. Sur le site de Nantes, bien que les inventaires laissent entrevoir la présence de documents utiles à la compréhension de la diplomatie sportive bilatérale dans les fonds de l'ambassade de France en URSS – en particulier au sujet des contacts établis peu avant la fin de la Seconde Guerre mondiale et de la coopération sportive intergouvernementale engagée au début des années 1970 – seuls les fonds concernant la période gorbatchévienne, et ceux du consulat français de Saint-Pétersbourg liés aux années 1970 et 1980 ont pu être consultés[66]. Ces derniers permettent en particulier de s'intéresser à la décentralisation accrue de l'exercice de la diplomatie sportive française à la fin des années 1980, à travers quelques rapports sur les échanges réalisés et grâce au contenu des accords bilatéraux. Les positions françaises à propos de la diplomatie culturelle et sportive peuvent aussi être précisées à l'aide des fonds du Comité de l'information et des relations culturelles, créé le 8 juillet 1953 au sein du Conseil de l'Atlantique Nord[67]. Ce comité vise à favoriser le dialogue et les actions coordonnées des puissances occidentales, dans le domaine du renseignement et dans celui des rapports culturels entretenus avec les pays communistes. De nombreux rapports officiels, et même quelques documents de travail, permettent d'accéder aux points de vue des représentants français ainsi qu'aux tentatives d'influence menées auprès des puissances atlantiques quant à l'établissement de stratégies culturelles et sportives à l'égard de l'URSS.

Les stratégies diplomatiques sportives de l'Union soviétique peuvent être éclairées à partir de plusieurs fonds liés aux structures gouvernementales chargées des sports, conservés auprès des Archives nationales de la Fédération de Russie (*Gosudarstvennyj arhiv Rossijskoj Federacii* – GARF). Les trois principaux fonds dépouillés sont ceux du CSCP, qui couvrent les années 1921-1960 et 1968-1987, du Conseil central de l'union des associations et des sociétés sportives d'URSS (*Tsentral'nyj sovet sojuza sportivnyh obchtchestv i organizatsij SSSR* – CCSOS), qui remplace l'organisation précédente de 1959 à 1968, et enfin du Sovintersport, une société chargée des affaires sportives économiques auprès du Comité d'État de l'URSS pour la culture physique et les sports (*Gosudarstvennogo komiteta SSSR po fizičeskoj kul'ture i sportu* – Goskomsport) qui

[66] Voir les archives rapatriées de l'ambassade de France à Moscou, 1985-1991 (fonds 448/PO/B, dossiers : 1461, 1612 et 1619), ainsi que les archives rapatriées du consulat général de France à Saint-Pétersbourg (Leningrad), 1972-1991 (fonds 599/PO/2, dossier : 34).
Depuis plusieurs années, certains fonds du Centre des archives diplomatiques de Nantes, sont indisponibles en raison de problèmes de conservation.

[67] Voir le fonds NAC-01 du Conseil de l'Atlantique Nord, en particulier le sous-fonds C, pour les années 1952 à 1959, et la série AC/52, au sujet du Comité de l'information et des relations culturelles, de 1953 à 1959.

représente l'institution responsable du sport soviétique de 1986 à 1991[68]. Bien que la confrontation des documents issus d'une organisation ministérielle liée aux affaires sportives, du côté soviétique, à ceux du Ministère des Affaires étrangères, du côté français, puisse constituer une approche asymétrique au premier regard, elle fait en réalité apparaître une pertinente complémentarité. En effet, les institutions sportives soviétiques ayant notamment eu un rôle de gestion des relations sportives avec les pays étrangers, et ayant été en lien direct avec le Ministère des Affaires étrangères (MID), il est possible de suivre l'évolution des orientations stratégiques de l'Union soviétique grâce aux fonds sportifs[69]. La richesse de ces archives réside d'une part dans l'archivage quasiment systématique des documents administratifs durant la période soviétique, notamment ceux traitant des relations sportives avec les pays étrangers. D'autre part, les archives sont aisément accessibles jusqu'à l'année 1991, ce qui favorise la construction d'une recherche qui aborde la longue durée. Parmi les dossiers consultés, plusieurs documents concernant les accords diplomatiques sportifs des années 1960 aux années 1980 ont été découverts, et ont éclairé les différentes ambitions accordées par les gouvernements aux contacts sportifs. Au-delà de cette documentation importante, de nombreux rapports sur les délégations soviétiques ou étrangères, ou encore des échanges de lettres, de télégrammes ou de télex, mènent à saisir l'ensemble des acteurs et, par leur intermédiaire, la diversité des enjeux qui animent les différentes formes de la diplomatie sportive tout au long de la période étudiée.

Le fait d'avoir entrepris un travail de recherche qui se place en grande partie dans le champ de l'histoire du temps présent donne la possibilité d'emprunter des outils à la sociologie, tels que l'entretien, et de constituer un ensemble de sources orales. Vingt-neuf entretiens, réalisés en plusieurs séries distinctes, sont exploités dans cette étude de la diplomatie sportive entre la France et l'URSS. Une grande partie des sources orales produites lors de la préparation du mémoire de Master 2, au sujet des représentations et des perceptions des athlètes soviétiques en France, a pu être de nouveau mobilisée. Les

[68] Voir les fonds R7576, *Komitet Fizitcheskoj Kul'tury i sporta SSSR* [Comité de culture physique et du sport d'URSS], inventaires 1, 2, 14, 15, 16, 31 et 34 ; R9570, *Tsentral'nyj sovet sojuza sportivnyh obchtchestv i organizatsij SSSR* [Conseil central de l'union des associations et des sociétés sportives d'URSS], inventaires 1 et 4 ; ainsi que R10029, *Vsesouznoe vnesneèkonomiceskoe ob'edinenie ''Sovintersport''* [Agence d'État du commerce extérieur ''Sovintersport''], inventaire 2.

[69] La richesse et la diversité des documents accessibles au sein des fonds sportifs conservés aux Archives d'État de la Fédération de permettent de traiter des questions diplomatiques en contournant les archives du MID, auxquelles il n'a pas été possible d'accéder directement durant l'avancée de cette recherche.
Quelques documents issus des archives du MID ont quand même pu être mobilisés au cours de la préparation de la thèse, grâce à l'aide apportée par Nataliya Yatsenko, qui a accepté de partager quelques archives relatives aux questions sportives, trouvées dans le cadre de ses propres recherches.

entretiens ayant été construits selon une grille d'analyse qui visait à connaître l'image construite des sportifs de l'URSS et à s'intéresser aux rapports concrets entre Français et Soviétiques lors des rencontres sportives, ils se sont avérés utiles pour aborder deux volets essentiels de la diplomatie : la recherche du rayonnement et le resserrement des liens bilatéraux. Cette première série concerne un ensemble d'athlètes, d'entraîneurs, de dirigeants sportifs ou encore de journalistes, qui se sont investis dans des disciplines sportives variées, et qui ont été des témoins des échanges franco-soviétiques à des périodes différentes, entre les années 1950 et le début des années 1990. Elle s'est ensuite poursuivie au cours de la préparation de la thèse selon des perspectives similaires. Une seconde série d'entretiens a été menée auprès de plusieurs athlètes soviétiques venus en France entre les années 1987 et 1991, afin d'étudier l'intégration de l'URSS au marché des transferts sportifs et ses significations diplomatiques. Enfin une troisième série d'entretiens s'est focalisée sur la question de la décentralisation de la diplomatie sportive en France, en traitant aussi bien des jumelages de la fin des années 1950 à la chute du régime soviétique, que des initiatives prises par les régions au milieu des années 1980. Si la construction de sources orales est apparue déterminante pour aborder l'histoire vécue de la diplomatie sportive, il ne faut bien sûr pas perdre de vue les éventuelles reconstructions du discours. Afin de pouvoir exploiter les entretiens, tout en en mesurant les limites, il est nécessaire de les confronter entre eux, et de les croiser avec les autres sources mobilisées.

Pour aborder les acteurs discrets et silencieux des relations sportives franco-soviétiques au-delà de l'histoire du temps présent, il a été décidé de s'orienter vers les archives de la Préfecture de Police de Paris, et de consulter les fonds des Renseignements généraux[70]. Puisque dans l'entre-deux-guerres les échanges avec le sport soviétique se font par l'intermédiaire des organisations sportives proches du Parti communiste, l'hypothèse établie était que les Renseignements généraux se chargeaient d'établir des fiches sur les sportifs ou les dirigeants s'étant rendus en URSS, dans le contexte profondément anticommuniste de la France au tournant des années 1920-1930. Effectivement, plusieurs dossiers ont pu être retrouvés, en particulier au sujet des sportifs ouvriers français ayant participé à la Spartakiade de Moscou en 1928, puis ayant effectué des tournées en Union soviétique l'année suivante. Ces fiches permettent de mieux comprendre le profil des

[70] Au sein des Archives de la Préfecture de Police de Paris, voir : série G, Renseignement généraux ; série W, fonds contemporains, sous-séries 1 W, Cabinet du préfet de police et 77 W, Renseignements généraux.

acteurs ou des agents des relations franco-soviétiques mais également d'obtenir des détails sur la réalisation des voyages.

Plusieurs matériaux complémentaires ont été mobilisés, notamment dans le but de préciser le rôle de certains acteurs dans la diplomatie sportive. Pour saisir les formes d'implication de la Fédération sportive du travail, puis de la Fédération sportive et gymnique du travail, dans l'établissement des contacts franco-soviétiques et dans la valorisation de l'image sportive de l'URSS, trois ensembles d'archives ont été croisés. Il s'agit du fonds la Police générale conservé aux Archives nationales à Paris, de celui de la FSGT, accessible aux Archives nationales du monde du travail, à Roubaix, ainsi que des documents concernant les rapports de l'IRS à ses sections nationales et au CSCP trouvés à Moscou, auprès des Archives nationales russes d'histoire politique et sociale (*Rossijskij Gosudarstvennyj Arhiv Social'no-Političeskoj Istorii* – RGASPI)[71]. Grâce aux archives du Parti communiste français (PCF), conservées aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis, il a été possible d'interroger davantage l'implication du mouvement communiste dans la diplomatie sportive entre la France et l'URSS. Deux fonds ont été particulièrement utilisés, celui de la commission sportive du PCF et le fonds Jean Guimier, militant communiste qui est à l'initiative de la mise en place de cette commission spécifique à la fin des années 1950. Aussi, pour obtenir le plus de détails possibles sur la mise en œuvre d'une diplomatie sportive à l'échelle locale, les archives d'une municipalité française jumelée à une ville soviétique ont été visitées, celle de Poitiers[72]. Ces archives municipales conservent des correspondances au sujet des rencontres sportives organisées dans le cadre des villes jumelées, permettant d'accéder à la préparation et au déroulement des séjours ainsi qu'aux intentions qui leur sont accordées.

Des fonds iconographiques et vidéographiques ont également été mobilisés au cours de cette recherche. Les photographies collectées dans les fonds numériques de l'iconothèque de l'INSEP, au sein des archives de l'Union sportive d'Ivry conservées aux archives départementales du Val de Marne, ou encore dans la collection numérique du département Estampes et photographies de la Bibliothèque nationale de France, ont permis

[71] Aux Archives nationales, à Paris, voir le fonds F7/13137 de la Police générale au sujet des sociétés sportives communistes (1927-1932) ; aux Archives nationales du monde du travail, à Roubaix, le fonds 2009-015 au sujet de la FSGT, aux RGASPI, à Moscou, le fonds 537 de l'Internationale Rouge du Sport (*Krasnyi Sportivnyj internacional*), 1921-1937, inventaire 2.

[72] La consultation des fonds conservés aux archives municipales de Poitiers s'est faite à distance, grâce à l'aide précieuse de Pierre-Yves Royer, assistant gestionnaire des archives, qui a accepté de transmettre au format numérique les dossiers concernant les échanges sportifs organisés entre Poitiers et Iaroslavl, deux villes jumelées à partir de 1970.

d'identifier des séjours d'entrainement, des déplacements de sportifs, d'entraîneurs et de dirigeants du sport. Enfin, par le biais de l'INA et des archives de Pathé-Gaumont, une documentation cinématographique a pu être utilisée pour aborder le déroulement des séjours effectués en France et en URSS de l'année 1935 aux années 1980.

PREMIERE PARTIE

CONJUGUER SPORT ET DIPLOMATIE

Chapitre 1

Les relations sportives face aux réactions diplomatiques (1924 – 1932)

En octobre 1923, Henri Hamans, l'un des dirigeants de la Fédération sportive du travail (FST), se rend en URSS pour représenter l'organisation sportive ouvrière française auprès de l'Internationale rouge du sport (IRS), établie en 1921 comme une structure auxiliaire de l'Internationale communiste. Quelques semaines plus tôt, au congrès de Montreuil, la direction fédérale de la FST a pris la décision de se rapprocher du mouvement communiste en adhérant à l'IRS, qui a pour mission d'unir l'ensemble des fédérations sportives ouvrières nationales autour d'une vision du sport répondant aux valeurs communistes[73].

Le voyage de H. Hamans correspond à l'un des tous premiers déplacements sportifs français vers le nouveau monde soviétique. Il y découvre l'organisation générale du sport et de la culture physique ainsi que les moyens mis en œuvre pour assurer leur développement dans la société prolétarienne, en visitant notamment l'Institut de la Culture physique à Moscou. Il ne manque pas, à son retour, de transmettre ses observations et les informations obtenues en présentant un rapport lors du congrès de la FST puis en publiant un reportage au sein de la revue fédérale, *Le Sport ouvrier*[74]. La France n'ayant toujours pas accepté de reconnaître la légitimité du régime soviétique, il doit effectuer son déplacement dans la clandestinité, ce qui l'amène à couvrir son identité sous le pseudonyme Henrias. Si la reconnaissance semble encore lointaine, H. Hamans est convaincu que la reprise des relations diplomatiques devrait prochainement permettre la tenue de rencontres sportives

[73] André Gounot, « Sport or political organization? Structures and characteristics of the Red Sport International, 1921-1937 », *Journal of Sport History*, vol. 28, n°1, 2001, p. 23-24 ; Léon Strauss, « Le sport travailliste français pendant l'entre-deux-guerres », p. 193-218, Pierre Arnaud (dir.), *Les origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, 1994, p. 194.

[74] Ce reportage est divisé en quatre articles et il a été diffusé dans *Le Sport ouvrier*, la revue bimensuelle de la FST, du 11 janvier au 22 février 1924.

avec l'URSS[75]. Ce développement attendu des relations franco-soviétiques n'est cependant envisagé que dans le cadre du sport rouge.

Créé en 1923 auprès du Comité exécutif central panrusse, le Conseil suprême de la Culture physique (CSCP) est chargé de coordonner la politique sportive de l'Union soviétique. La conception prolétarienne du sport soviétique est fondée sur trois piliers essentiels : la défense de la patrie, l'augmentation de la productivité et l'amélioration de la santé[76]. Elle se trouve en rupture avec les pratiques sportives qualifiées de « bourgeoises » qui se développent dans les sociétés capitalistes. Celles-ci sont considérées comme excessivement chauvines et mercantiles, profitant aux politiques nationalistes des pays capitalistes et menant à une marchandisation de la performance au profit de la bourgeoisie. Bien que de profonds débats surviennent à propos de la compétition au sein du sport prolétarien dans la période qui suit la guerre civile, le CSCP affirme, au milieu des années 1920, son intention de la maintenir sans pour autant négliger la prééminence du sport de masse et de la forme physique générale[77].

Tout en soulignant que la compétition doit impérativement éviter de contribuer à la spécialisation d'une élite, le conseil chargé des sports précise qu'elle demeure nécessaire pour gagner les masses et susciter une émulation sportive. Sur le plan international, elle s'avère également déterminante pour nouer des contacts avec les sportifs étrangers et mettre en œuvre des rencontres. L'engagement du CSCP dans les relations sportives extérieures est un élément essentiel pour affirmer sa légitimité qui demeure contestée, bien qu'il soit une institution gouvernementale dont les principaux responsables sont nommés par le gouvernement soviétique[78]. Depuis la guerre civile le Vsevobuč (*Vseobščvoennoe obučenie*, Formation militaire générale), établi en mai 1918 afin de préparer les jeunes à servir dans l'Armée rouge, ainsi que le Komsomol, qui rassemble la Jeunesse communiste, se disputent la gestion et l'administration du sport soviétique[79]. Si la création du CSCP répond de manière directe à ce débat, elle ne fait pas disparaître les ambitions de ces organisations. En agissant à l'échelle internationale, le Conseil tente d'accroître son influence et son rôle dans

[75] *Le Sport ouvrier*, 22 février 1924.
[76] James Riordan, *Sport in Soviet Society: development of sport and physical education in Russia and the USSR*, Cambridge, Cambridge University press, 1977.
[77] André Gounot, « De l'hygiène du corps à l'obsession des records. Les mutations politiques et idéologiques de la *fizkul'tura* en Russie, 1921-1937 », *Sciences sociales et sport*, n°6, 2013, p. 15.
[78] Henry W. Morton, *Sport, Mirror of Soviet Society*, New York, Collier Books, 1963, p. 160.
[79] André Gounot, « De l'hygiène du corps à l'obsession des records », *art. cit.*, p. 8-9.

la diffusion de la propagande politique et idéologique en faveur de l'URSS à l'étranger, démontrant ainsi son caractère indispensable.

L'URSS n'ayant noué aucun lien avec les fédérations internationales officielles[80], le CSCP s'appuie essentiellement sur l'IRS et le réseau du sport rouge pour développer ses relations avec l'extérieur. Dans le cadre de la France, les discussions s'établissent donc avec la FST. Un espace d'échanges semble se constituer par l'intermédiaire du mouvement sportif rouge. Toutefois, les circulations ne sont pas assurées. Les relations sportives sont soumises aux réactions diplomatiques des responsables gouvernementaux. Ces derniers ont la capacité d'autoriser ou de suspendre le franchissement de leurs frontières et déterminent leurs réactions en fonction du sens qu'ils souhaitent donner aux contacts sportifs dans un contexte donné. Les gouvernements sont ainsi amenés à réagir aux projets sportifs en fonction de la situation de leurs rapports bilatéraux. Or, les relations franco-soviétiques demeurent très instables entre 1924, au moment où les perspectives de rapprochement se consolident, et 1932, lorsque se referme une phase de fortes tensions ouverte entre les deux pays au cours de l'année 1927. Sur quoi reposent les réactions diplomatiques prononcées au sujet des projets d'échanges sportifs ? Comment sont-elles exprimées d'un côté et perçues de l'autre ? Comment ces réactions peuvent-elles être contournées par certains acteurs des relations sportives franco-soviétiques ?

Afin de comprendre les enjeux du lien qui s'établit entre le sport et la diplomatie dans les rapports franco-soviétiques, du milieu des années 1920 au début des années 1930, trois temps d'analyse doivent être développés. D'abord, de 1924 à 1925, alors que la France et l'URSS manifestent leur intention de procéder à un resserrement de leurs relations, la situation diplomatique continue à renfermer des incertitudes, ce qui impacte directement leurs contacts sportifs. Ensuite, de 1926 à 1927, la reprise des discussions conduit les gouvernements à laisser-faire les circulations sportives, illustrant le bon fonctionnement de leur espace diplomatique bilatéral. Enfin, de 1928 à 1932, le retour d'une forte instabilité diplomatique mène le gouvernement français à empêcher la réalisation d'échanges sportifs. Des formes de contournement sont alors envisagées pour maintenir les échanges et la diffusion d'une propagande politique et idéologique favorable à l'URSS.

[80] Si la Fédération internationale de football association (FIFA) maintient l'Union russe de football sur sa liste de membres jusqu'au milieu des années 1920, l'URSS ne reconnaît aucun lien avec cette structure sportive tsariste et refuse toute appartenance à l'organisation internationale du football.

1-1. Une éclaircie vite assombrie au temps du Cartel des gauches

1-1.1. Juillet 1924, un premier projet de rencontre avorté

L'invitation d'une délégation soviétique à la Fête fédérale de la Fédération Sportive du Travail

Pour sa troisième Fête fédérale, organisée du 12 au 14 juillet 1924, la FST prend l'initiative de convier une délégation sportive soviétique pour la première fois en France[81]. Un an après avoir adhéré à l'IRS, les dirigeants de la fédération travailliste française tiennent à donner une dimension internationale à cette manifestation afin de marquer définitivement leur intégration et leur implication au sein du mouvement sportif rouge. En plus de la délégation soviétique, des sportifs belges, tchécoslovaques et allemands sont invités à prendre part aux festivités. Les épreuves de la Fête fédérale se déroulent dans la capitale française, au stade Pershing, au moment où se déroulent les Jeux olympiques de Paris, dont la cérémonie d'ouverture s'est tenue le 5 juillet. Cette simultanéité des événements permet à la FST et à l'IRS d'accentuer l'opposition du sport rouge aux compétitions olympiques qualifiées de « bourgeoises »[82]. La Fête fédérale s'attache à défendre un modèle sportif alternatif qui prône l'accès au sport pour tous, ainsi qu'une pratique raisonnée qui doit profiter au bien-être du monde ouvrier et reconnecter le prolétariat avec ses intérêts de classe[83]. Pour assurer la promotion du sport rouge aux échelles nationale et internationale, la FST et l'IRS comptent particulièrement sur la présence à la Fête fédérale des sportifs soviétiques, témoins de la révolution prolétarienne et représentants de la société socialiste. Toutefois, la non-reconnaissance du régime des Soviets par la France rend leur arrivée à Paris très incertaine. Malgré la complexité de la situation diplomatique, les dirigeants travaillistes entretiennent un réel espoir d'accueillir la délégation de l'URSS en raison de l'affirmation récente d'un élan favorable au rapprochement bilatéral.

Dès le début des années 1920, la diplomatie soviétique se voit confier la mission de faire reconnaitre la légitimité du gouvernement bolchevique[84]. Gueorgui Tchitcherine,

[81] *Le Sport ouvrier*, 12 juillet 1924.
[82] Karen Bretin-Maffiuletti, « Le mouvement sportif ouvrier international et le modèle olympique dans les années 1920 », p. 299-332, Thierry Terret (dir.), *Les Paris des Jeux olympiques de 1924*, Paris, Atlantica-Séguier, 2008, p. 308-309.
[83] *Ibid*. p. 303.
[84] Alastair Kocho-Williams, *Russian and Soviet Diplomacy, 1900-39*, Londres, Palgrave Macmillan, 2012, p. 78-79.

responsable du Commissariat du peuple aux Affaires étrangères (*Naródnyj Komissariát Inostránnyh Del* – NKID), est convaincu de l'importance d'intégrer l'URSS à un système de relations internationales stable afin de pouvoir mettre en œuvre sa politique intérieure sans subir d'éventuelles déstabilisations extérieures[85]. Le régime soviétique ne parvient pas à obtenir dans l'immédiat la reconnaissance officielle du gouvernement français, mais il demeure convaincu qu'un resserrement des liens peut être obtenu puisque des signes encourageants ont pu être observés, en particulier dans le secteur commercial. À partir de 1922, des contacts sont établis en faveur du développement des échanges commerciaux et des voyages d'affaires sont organisés entre les deux pays[86]. Selon les dirigeants de l'URSS, le passage par les négociations économiques constitue une étape essentielle pour atteindre, à terme, leurs objectifs diplomatiques[87]. Un premier geste en faveur de la reconnaissance est perçu lorsque la France prend la décision de retirer de ses listes diplomatiques les noms des diplomates russes établis depuis la période tsariste[88]. Mais cette impulsion donnée au rapprochement bilatéral se heurte rapidement aux réserves du président du Conseil des ministres, Raymond Poincaré, profondément anticommuniste et très critique au sujet du régime des Soviets. Si, au début de l'année 1923, les dirigeants de l'URSS pensent pouvoir inverser la tendance et obtenir une reconnaissance légale, les obstacles se multiplient et les résistances se durcissent[89]. Le président de la République française, Alexandre Millerand, prononce même très clairement son hostilité à un éventuel rapprochement.

Du fait de l'enlisement des discussions avec les représentants politiques français, les Soviétiques décident d'orienter leur politique d'influence en direction de l'opposition parlementaire. Ils apportent leur soutien à Édouard Herriot, député-maire de Lyon. Président du Parti républicain, radical et radical socialiste, communément appelé Parti radical, c'est à son initiative que les élus radicaux de l'Assemblée nationale quittent la majorité du Bloc national pour entrer dans l'opposition au mois de juin 1923, contestant en particulier la gestion financière et la politique extérieure du gouvernement de R. Poincaré. Une confiance particulière lui est accordée depuis son séjour en URSS, effectué au cours des trois premières semaines de l'automne 1922 en compagnie d'Édouard Daladier, député radical

[85] Timothy O'Connor, *Diplomacy and Revolution: G.V. Chicherin and Soviet Foreign Affairs, 1918-1930*, Ames, Iowa State University Press, 1988, p. 9.
[86] Anne Hogenhui-Seliverstoff, *Les relations franco-soviétiques, 1917-1924*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981, p. 232.
[87] Carole Fink, « The NEP in Foreign Policy: The Genoa Conference and Rapallo », p. 11-20, Gabriel Gorodetsky (dir.), *Soviet Foreign Policy, 1917-1991: A Retrospective*, Londres, Frank Cass, 1994, p. 12-13.
[88] Alastair Kocho-Williams, *Russian and Soviet Diplomacy, op. cit.*, p. 88.
[89] Anne Hogenhui-Seliverstoff, *Les relations franco-soviétiques*, *op. cit.*, p. 247.

de Vaucluse. À son arrivée sur le territoire soviétique, É. Herriot a clairement manifesté ses intentions dans un télégramme envoyé de Moscou à Léon Archimbaud, vice-président du Parti radical et député de la Drôme : « Nous avons reçu un accueil excellent. Nous travaillons de notre mieux à préparer un rapprochement des deux peuples et à dissiper les malentendus[90] ». Si son déplacement est axé sur les intérêts économiques et commerciaux des échanges entre les deux pays, il se montre conscient de l'importance de reconnaître l'URSS et de nouer des rapports diplomatiques bilatéraux.

Alors que les élections législatives de 1924 se préparent en France, les dirigeants soviétiques comptent sur une victoire de l'opposition pour que s'opère une réorientation de la politique extérieure française. Pour obtenir une chance de remporter les élections, le président du Parti radical se rapproche de la Section française de l'Internationale ouvrière, le parti politique attaché au mouvement socialiste, et constitue ainsi une coalition électorale : le Cartel des gauches[91]. La campagne électorale, marquée par la question fondamentale des rapports de la France avec les pays étrangers, passionne les électeurs, comme en atteste l'enregistrement du taux d'abstention le plus faible depuis l'élection de la première Assemblée nationale de la Troisième République en 1871, soit 16,9%[92]. Bien que la victoire soit relative, le Cartel des gauches obtient le plus grand nombre de représentants à l'issue des élections. La nouvelle majorité écarte d'abord le président de la République, accusé d'avoir rompu son obligation de neutralité en prenant position en faveur du Bloc national, puis nomme É. Herriot à la présidence du Conseil. Les responsables du gouvernement soviétique exultent. Tous les signes semblent désormais permettre d'envisager un resserrement des liens franco-soviétiques. Dès son discours d'investiture, le président du Conseil, qui détient aussi la responsabilité du ministère des Affaires étrangères, confirme son ambition de procéder à la reconnaissance du régime soviétique[93]. La reprise officielle des relations diplomatiques semble imminente lorsque les dirigeants soviétiques acceptent l'invitation émise par la section française de l'IRS, et laissent une délégation sportive prendre la direction de Paris.

[90] Télégramme de É. Herriot cité dans : *Le Gaulois*, 28 septembre 1922.
[91] Jean-Jacques Becker, Serge Berstein, *Victoire et frustrations, 1914-1929. Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Seuil, coll. Points Histoire, 1990, p. 240-241.
[92] Jean-Marie Mayeur, *La vie sous la Troisième République, 1870-1940*, Paris, Seuil, coll. Points Histoire, 1984, p. 275.
[93] Anne Hogenhui-Seliverstoff, *Les relations franco-soviétiques, 1917-1924, op. cit.*, p. 262.

Un voyage interrompu à la frontière française

Les délégués sportifs de l'URSS entament leur voyage vers la France au début du mois de juillet. Après avoir franchi la frontière soviétique, ils se rendent à Riga, d'où ils émettent un télégramme destiné aux responsables de la FST afin de les informer de l'évolution de leur trajet, avant de prendre un bateau en direction de l'Allemagne[94]. Une semaine avant l'ouverture de la troisième Fête fédérale, la FST assure la promotion de l'événement en présentant son programme, et évoque la participation des sportifs soviétiques aux épreuves de gymnastique, d'athlétisme ainsi qu'à une rencontre de football contre une sélection travailliste française[95]. Malgré l'annonce récurrente de leur venue à Paris, des incertitudes émergent au cours des derniers jours de préparation de la compétition dans l'esprit des organisateurs. Ces derniers apportent alors certaines nuances : « si, ainsi que nous le prévoyons, aucune complication diplomatique, ni de police ne se produit, ils seront au stade Pershing[96] ». En insistant sur le fait que le gouvernement a la possibilité d'empêcher la réception de la délégation, que ce soit par voie diplomatique ou par le biais de sa police, la FST révèle qu'aucune autorisation officielle n'a été sollicitée auprès des autorités françaises. L'espoir des dirigeants sportifs travaillistes de voir la délégation arriver en France repose essentiellement sur le fait qu'ils considèrent que le gouvernement français ne peut pas prendre le risque d'envoyer un message allant à l'encontre de ses engagements, dans un contexte favorable à la reconnaissance de l'URSS. Cette supposition s'avère erronée puisque les sportifs de l'URSS sont tous arrêtés à la frontière[97]. Ils n'obtiennent pas le droit d'achever leur trajet et ne peuvent ainsi prendre part à aucune des trois journées de compétition. La réaction du gouvernement, bien qu'elle puisse être officiellement justifiée par des formalités administratives, écarte l'opportunité d'exprimer de premiers gestes en direction d'un rapprochement bilatéral. Elle se montre révélatrice des hésitations dont le président du Conseil est épris quant à sa manière de mener le resserrement des liens franco-soviétiques.

Malgré les engagements pris par É. Herriot, celui-ci préconise d'avancer avec une très grande prudence[98]. La question des emprunts russes, dont le gouvernement soviétique refuse

[94] *L'Humanité*, 12 juillet 1924.
[95] Du 5 au 12 juillet, jour de l'ouverture de la compétition, la rubrique sportive de *L'Humanité* assure quotidiennement la promotion des épreuves de la troisième Fête fédérale de la FST.
[96] *L'Humanité*, 12 juillet 1924.
[97] *Le Sport ouvrier*, 1 septembre 1924 ; *L'Humanité*, 16 juillet 1924.
[98] Anne Hogenhui-Seliverstoff, *Les relations franco-soviétiques, 1917-1924, op. cit.*, p. 264-266.

de s'acquitter au motif qu'ils ont été contractés sous le régime tsariste, demeure très sensible en France. É. Herriot ne veut pas laisser croire qu'il abandonne les intérêts français au profit de la reconnaissance de l'URSS. Il lui apparaît donc nécessaire d'agir avec précaution pour ne pas donner l'impression de se plier aux exigences soviétiques et éviter de brusquer la fragile majorité qui le soutien au sein de l'Assemblée nationale. Il faut attendre le mois d'octobre pour qu'une commission soit chargée d'étudier les enjeux des rapports bilatéraux avant d'entamer un rapprochement officiel[99]. Le 28 octobre 1924, É. Herriot décide de transmettre par télégramme la reconnaissance *de jure* du gouvernement de l'URSS. Dès lors, l'espace diplomatique franco-soviétique se construit progressivement à travers l'échange des représentations officielles et l'établissement des ambassadeurs. La prudence du président du Conseil termine à peine de se dissiper quand surviennent d'importantes transformations sur les plans intérieur et extérieur qui font émerger, dès l'année suivante, certaines réticences auxquelles les échanges sportifs sont directement confrontés.

1-1.2. L'expression sportive des réticences françaises quant au resserrement des liens bilatéraux

L'opposition du gouvernement français à la venue des footballeurs soviétiques (1925)

Plus d'un an après le déplacement inabouti des sportifs soviétiques vers la France, la FST tente à nouveau de faire venir une délégation. Au mois de septembre 1925, le secrétariat fédéral s'adresse au CSCP pour inviter une équipe de football à disputer une rencontre face à une équipe ouvrière française, le 25 octobre, à Paris[100]. L'institution soviétique accepte l'invitation de la fédération ouvrière, mais cette dernière décide de ne pas promouvoir l'événement dans l'immédiat. À la suite de la mésaventure de l'été précédent, il est prévu d'attendre la réception des autorisations officielles avant d'annoncer la venue des footballeurs soviétiques. Les dirigeants fédéraux ont bien conscience qu'une deuxième annulation risquerait d'avoir des répercussions négatives et de porter atteinte à la crédibilité de l'organisation sportive travailliste. Alors que la FST a effectué ses démarches auprès des autorités françaises en annonçant son intention de convier une équipe soviétique, et que le

[99] Stuart Schram, « Christian Rakovskij et le premier rapprochement franco-soviétique (I) », *Cahiers du monde russe et soviétique*, vol.1, n°2, janvier – mars 1960, p. 216.
[100] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 22. Lettre du secrétariat de la FST au CSCP, 10 septembre 1925.

CSCP a engagé une procédure de demande de visas par le biais de l'ambassade de France à Moscou, le gouvernement français tarde à transmettre sa décision. Pour tenter de se renseigner, la section française de l'IRS se déplace à plusieurs reprises auprès du ministère des Affaires étrangères, qui doit se prononcer sur la délivrance des documents diplomatiques, et contacte la Sûreté générale, chargée par le ministère de l'Intérieur de fournir une expertise sur la réalisation de l'événement et l'éventuel risque de trouble à l'ordre public[101]. Malgré les nombreuses relances, la FST ne parvient ni à faire avancer le dossier ni à obtenir des informations précises. Le jour au cours duquel devait être organisée la rencontre franco-soviétique, les responsables du sport rouge français annoncent dans *L'Humanité* que le gouvernement a refusé d'accorder les visas, et dénoncent son « attitude mesquine et hypocrite[102] ».

Le gouvernement français n'accepte en aucun cas d'autoriser la venue d'une délégation sportive soviétique, au moment où les rapports entre la France et l'URSS connaissent un net recul. Le premier coup d'arrêt intervient au printemps 1925, et découle de l'instabilité politique intérieure française. Confronté à une crise monétaire et financière, le gouvernement ne parvient pas rétablir la situation et se trouve contraint à annoncer sa démission le 10 avril 1925. Aux Affaires étrangères, É. Herriot est remplacé par Aristide Briand, qui décide de privilégier le renforcement des liens avec l'Allemagne et laisse apparaître une certaine méfiance à l'égard de l'Union soviétique. Très critique vis-à-vis du parti bolchevique au moment de la révolution russe, puis clairement défavorable à la reconnaissance de l'URSS, le nouveau ministre des Affaires étrangères n'apporte aucun soutien au rapprochement bilatéral lors de sa prise de fonction[103]. L'éloignement diplomatique entre les deux pays s'accroît au cours de l'année 1925, en particulier lorsque le régime des Soviets prend position à l'encontre de la France qui s'est engagée dans la guerre du Rif pour défendre ses intérêts coloniaux[104]. Dans un tel contexte, la réaction du gouvernement français face au projet mené par la FST et le CSCP est symptomatique de ses

[101] *Le Sport ouvrier*, n°41, 28 octobre – 5 novembre 1925.
[102] *L'Humanité*, 25 octobre 1925.
[103] Jacques Bariéty, « L'Union soviétique dans la pensée européenne d'Aristide Briand », p. 103-118, Mikhaïl Narinski, Élisabeth du Réau, Georges-Henri Soutou, Alexandre Tchoubarian (dir.), *L'URSS et l'Europe dans les années 20*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000, p. 103.
[104] Louis Bodin, Nicole de Racine, *Le Parti communiste français pendant l'entre-deux-guerres*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, coll. Archives de notre temps, 1972, p. 94. La propagande menée par le Parti communiste français contre la guerre du Rif a contribué à l'accentuation des « sentiments antisoviétiques » en France, d'autant plus que l'URSS a été soupçonnée d'apporter un soutien logistique et financier à la République du Rif dirigée par Abdelkrim al-Khattabi.

réticences quant à la nécessité de poursuivre la dynamique de rapprochement engagée l'année précédente par É. Herriot.

Le fait que les footballeurs soviétiques n'aient pas obtenu l'autorisation de se rendre à Paris provoque le vif mécontentement de Jean Herbette, premier ambassadeur de France nommé en URSS en janvier 1925. Journaliste de formation, il soutient la reconnaissance du régime soviétique dès le début des années 1920, au gré de ses publications dans la presse[105]. Loin d'être lié à des sentiments idéologiques ou révolutionnaires, l'engagement de J. Herbette en faveur du resserrement des rapports bilatéraux résulte au contraire d'une conception dichotomique du monde soviétique ; il sépare radicalement un gouvernement avec lequel il est indispensable de nouer de bons rapports, et un mouvement révolutionnaire auquel il s'oppose entièrement. Convaincu qu'il est nécessaire d'éviter un dialogue germano-soviétique trop soutenu pour préserver les intérêts internationaux français, et qu'il est impératif d'œuvrer aux côtés de l'URSS pour construire une stabilité européenne, il s'attache à utiliser par la suite ses fonctions diplomatiques pour maintenir les contacts et les échanges entre les deux pays, malgré les difficultés qui émergent en 1925[106]. Il fait ainsi rapidement savoir au ministère des Affaires étrangères qu'il « ne comprend pas […] pourquoi on lui a refusé les visas pour une équipe de football qui demandait à venir jouer un seul match en France. Ces dix-huit jeunes gens étaient pour la plupart de simples ouvriers et le refus qui leur a été opposé suscite une grande colère et une véritable mauvaise volonté contre nous[107] ». Selon l'ambassadeur de France, les footballeurs ouvriers ne sont ni dotés de fonctions idéologiques, ni attachés à défendre les intérêts politiques ou économiques de l'URSS. Ainsi, il considère que leur déplacement n'aurait pas dû être vu au travers du prisme des profonds désaccords qui assombrissent les relations entre les deux pays, mais être au contraire perçu comme un moyen d'adopter une posture bienveillante, en dépit des difficultés rencontrées au cours de l'année.

Comme le signale J. Herbette, l'attitude diplomatique de la France à propos de ce projet de rencontre sportive est très mal perçue en URSS. Alors que les accords de Locarno viennent à peine d'être signés entre les puissances ouest-européennes ainsi que la Pologne et la Tchécoslovaquie, l'interdiction de cet échange sportif vient renforcer la crainte émise

[105] Yves Denéchère, *Jean Herbette (1878-1960). Journaliste et ambassadeur*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2003, p. 96-103.
[106] *Ibid*., p. 127-133.
[107] A-MAE, f. 117/CPCOM, d. 1183. Note transmise au sein du Ministère des Affaires étrangères de France, 29 octobre 1925.

par le régime soviétique concernant l'implication du gouvernement français dans une politique d'isolement de l'URSS au profit de l'Allemagne[108]. La décision des autorités françaises de ne pas accorder de visas aux footballeurs soviétiques revêt une signification d'autant plus importante en URSS que le sport fait partie intégrante du paysage de ses relations extérieures.

Le sens des échanges sportifs dans la diplomatie soviétique

Peu après l'instauration du régime soviétique, des matchs de football ont rapidement été organisés, en particulier auprès des pays frontaliers et des pays bordant la mer baltique. À partir du début des années 1920, les échanges sportifs favorisent l'expression des bonnes relations que le régime soviétique entretient avec ses pays voisins, que ce soit pour des raisons stratégiques ou pour promouvoir les progrès effectués par la patrie socialiste[109]. Après une première série de rencontres internationales ayant opposé deux clubs de Moscou ainsi que les meilleurs joueurs de la capitale à une équipe ouvrière finlandaise en septembre 1922, une sélection représentant la République Socialiste Fédérative Soviétique de Russie (RSFSR) effectue une tournée amicale en Suède et en Norvège à la fin de l'été suivant[110]. En 1924, profitant de l'apaisement des tensions à la frontière caucasienne enclenché en 1921 par la signature d'un traité d'amitié et de fraternité avec la Turquie, l'URSS accueille l'équipe turque de football en novembre 1924, avant de laisser partir la sélection soviétique à Ankara six mois plus tard[111]. Le rôle des échanges sportifs dans les relations entretenues avec les pays situés à proximité des limites occidentales du territoire soviétique apparaît encore plus éloquent lorsque G. Tchitcherine renforce le caractère prépondérant de cet espace géographique dans la stratégie extérieure de l'URSS à partir de 1925. Pour faire face à des organisations internationales telles que la Société des Nations, auxquelles l'URSS n'appartient pas, un réseau de pactes bilatéraux de non-agression est établi par le gouvernement soviétique auprès des pays voisins[112].

---

[108] Francis Conte, *Un révolutionnaire-diplomate : Christian Rakovski. L'Union soviétique et l'Europe (1922-1941)*, La Haye et Paris, Mouton et École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1978, p. 166-169.
[109] James Riordan, *Sport in Soviet Society,* Cambridge, Cambridge University Press, 1977, p. 350.
[110] Robert Edelman, *Serious Fun: A History of Spectator Sport in the USSR*, New York, Oxford University Press, 1993, p. 48.
[111] André Gounot, *Les mouvements sportifs ouvriers en Europe (1893-1939). Dimensions transnationales et déclinaisons locales*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2016, p. 100.
[112] Frédéric Dessberg, *Le triangle impossible : les relations franco-soviétiques et le facteur polonais dans les questions de sécurité en Europe (1924-1935)*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2009, p. 91.

Des déplacements sportifs sont également organisés au-delà des régions frontalières, auprès des pays avec lesquels des liens diplomatiques ont été noués. En 1923, une équipe de footballeurs, composée des meilleurs joueurs de Petrograd[113] et de Moscou, s'est rendue en Allemagne pour réaliser une tournée amicale[114]. Les rencontres disputées contre des clubs ouvriers allemands se déroulent dans l'année qui suit la signature du traité de Rapallo entre la République de Weimar et l'URSS, le 16 avril 1922. Exclus de la scène diplomatique européenne par les pays vainqueurs de la Première Guerre mondiale, et tenus à l'écart de la Société des Nations, les deux pays établissent de premiers contacts à partir du mois de mars 1921. Au terme des discussions menées par les diplomates soviétiques et leurs homologues allemands, la signature du traité de Rapallo entérine officiellement la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays. Ce traité mène à considérer pour la première fois l'Union soviétique comme un partenaire officiel, et ouvre une phase de reconnaissances de la légalité de son régime[115]. Dans un cadre désormais favorable aux circulations, le séjour des footballeurs de l'URSS en Allemagne vient étendre les relations germano-soviétiques jusqu'au domaine culturel. L'objet sportif met ainsi en relief l'espace diplomatique bilatéral. Si l'URSS prend part à plusieurs échanges dans le domaine du sport avec des pays qui représentent des enjeux stratégiques au niveau de sa politique internationale, il ne faut pas pour autant surinterpréter son engagement sportif en matière de diplomatie. Les circulations sportives sont moins des outils de rapprochement avec l'extérieur, que des effets du bon fonctionnement de l'espace diplomatique établi.

Entre 1924 et 1925, les gouvernements français et soviétiques font entrer le sport dans le langage diplomatique commun. Ainsi, les réactions des deux gouvernements vis-à-vis des projets d'échanges sportifs témoignent de l'intégration du sport aux logiques de la diplomatie bilatérale. Selon la perception des dirigeants de l'URSS, les circulations sportives doivent pouvoir illustrer la dynamique de rapprochement enclenchée entre les deux pays au moment où le Cartel des gauches a prononcé ses promesses de reconnaissance. Ce dernier, en dépit de son engagement, laisse toutefois transparaître ses hésitations puis

[113] À la mort de Lénine, en 1924, la ville de Petrograd est rebaptisée Leningrad.
[114] André Gounot, *Les mouvements sportifs ouvriers en Europe (1893-1939), op. cit.* p. 61. Sur le chemin du retour par voie maritime, une tempête mène l'équipe de football soviétique à établir un arrêt prolongé au port de Tallinn. Un match est alors organisé à la hâte contre la sélection nationale estonienne, ce qui constitue la première participation de l'URSS à une rencontre officiellement reconnue par la Fédération internationale de football association.
[115] Marie-Pierre Rey, *Le dilemme russe. La Russie et l'Europe occidentale d'Ivan le Terrible à Boris Eltsine*, Paris, Flammarion, 2002, p. 223.

ses réticences au sujet d'un resserrement des liens bilatéraux, et ce, jusque dans le domaine du sport. En refusant d'accueillir les délégations soviétiques, le gouvernement français adresse un geste de défiance à l'égard de l'URSS. Le sport entre donc de manière explicite dans le dialogue diplomatique franco-soviétique par la voie négative, en faisant apparaître la persistance de tensions et le maintien d'une certaine distance. L'apaisement des rapports entre les deux pays à l'approche de l'année 1926 permet toutefois de reconsidérer la gestion des affaires sportives. À l'impossibilité de nouer des échanges succède un laisser-faire sportif qui témoigne de la reprise des discussions diplomatiques.

1-2. Discussions diplomatiques et laisser-faire sportif (1926 – 1927)

1-2.1. L'ouverture d'une parenthèse favorable aux échanges sportifs bilatéraux

« Le match d'aujourd'hui marquera la reprise des relations entre la France et la Russie[116] », c'est ainsi que le quotidien sportif *L'Auto* salue la rencontre de football organisée à l'occasion du Jour de l'An 1926, entre une sélection de la FST et une équipe rassemblant les meilleurs joueurs de Moscou. Disputé au stade Pershing, ce match constitue la première confrontation sportive franco-soviétique. Deux jours plus tard, l'équipe moscovite participe à une deuxième rencontre à Saint Denis contre des joueurs parisiens membres de la fédération ouvrière communiste, avant de se rendre à Strasbourg le 9 janvier pour affronter, dès le lendemain, une équipe de la FST d'Alsace-Lorraine sur le terrain de Schiltigheim[117]. Deux mois après avoir refusé d'accorder aux footballeurs soviétiques les documents nécessaires pour se rendre en France en octobre 1925, le gouvernement français accepte finalement la réalisation de cette tournée. Les membres de la délégation bénéficient même d'un prolongement d'une semaine de la durée de leurs visas, ne quittant la France que le 18 janvier, trois semaines après leur arrivée[118]. Ce séjour sportif se déroule dans un moment propice aux discussions diplomatiques.

Suite aux tensions suscitées à l'automne 1925 par les prises de position françaises et soviétiques sur le plan de la politique extérieure, le fragile lien bilatéral qui a été tissé au moment de la reconnaissance de l'URSS par la France s'est étiré jusqu'à risquer la rupture.

[116] *L'Auto*, 1 janvier 1926.
[117] *Le Sport ouvrier*, 6 – 20 février 1926.
[118] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 22. Note d'information signée par Lear, dirigeant de la FST, (janvier 1926).

Afin de renouer un dialogue plus apaisé et de clarifier les intentions des deux parties, G. Tchitcherine et A. Briand décident de se réunir au mois de décembre. Lors de leurs discussions, ils se promettent de travailler à la mise en œuvre d'une conférence devant permettre de traiter les questions financières et de définir les perspectives politiques de leurs relations et de leurs rapports aux affaires étrangères[119]. S'éloignant de ses premières réactions hostiles à propos du régime soviétique, A. Briand perçoit à travers l'ouverture des relations bilatérales la possibilité d'étendre les accords de Locarno et d'élargir ainsi la construction européenne par-delà les montagnes de l'Oural. Alors que les relations franco-soviétiques semblent se fonder sur de nouvelles bases, il apparaît indispensable de laisser-faire les projets de rencontres sportives entre les deux pays afin de montrer des signes d'ouverture et de démontrer les bonnes intentions diplomatiques de chaque partie.

Au mois de février 1926, s'ouvre une conférence franco-soviétique présidée par le sénateur Anatole de Monzie, du côté français, et par l'ambassadeur de l'URSS à Paris Christian Rakovski, du côté soviétique, pour tenter de négocier un accord bilatéral. Les discussions durent jusqu'à l'été, mais elles sont brusquement interrompues par R. Poincaré, quelques jours après avoir été de nouveau nommé président du Conseil des ministres, le 23 juillet[120]. Selon lui, la priorité ne doit pas être accordée aux affaires soviétiques, cependant, il n'est en aucun cas question de rompre totalement les rapports bilatéraux. Il est donc impératif d'éviter toute forme de provocation sur le plan diplomatique. Répondant à une nouvelle invitation de la FST, une délégation sportive soviétique composée d'athlètes et de cyclistes se voit autoriser par le gouvernement français à venir participer à différentes épreuves à Paris, au mois d'août[121]. Ralentis au cours de leur trajet par les contrôles de passeports et de visas aux différentes frontières traversées, les sportifs de l'URSS n'arrivent en gare du Nord qu'au début de l'après-midi du premier jour de compétition, le 8 août. Malgré la fatigue d'un long voyage et un important retard, les athlètes se rendent au plus vite au stade Pershing et prennent part aux épreuves d'athlétisme face à leurs adversaires français[122]. La semaine suivante, le 15 août, l'ensemble de la délégation soviétique se déplace à la Piste Municipale de Vincennes pour une manifestation rassemblant les épreuves

[119] Georges-Henri Soutou, « La France, l'URSS et l'ère de Locarno, 1924-1929 », p. 67-90, Mikhaïl Narinski, Élisabeth du Réau, Georges-Henri Soutou, Alexandre Tchoubarian (dir.), *L'URSS et l'Europe dans les années 20*, *op. cit.*, p. 75-76.
[120] Stuart Schram, « Christian Rakovskij et le premier rapprochement franco-soviétique (II) », *Cahiers du monde russe et soviétique*, vol.1, n°4, juillet – décembre 1960, p. 596-597.
[121] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 33. Télégramme de Georges Naze, dirigeant de la FST, au CSCP, 31 juillet 1926.
[122] *L'Auto*, 9 août 1926.

de cyclisme et d'athlétisme. Le lendemain, les athlètes sont invités à participer à une dernière rencontre qui vient clore leur séjour sportif en France. Le resserrement des liens bilatéraux est encore loin d'être entièrement effectif, mais cette tournée sportive permet de montrer que l'espace diplomatique demeure plutôt stable. En sus, la reprise des discussions entre les deux pays est attendue pour pouvoir régler au plus vite les conflits irrésolus, qui risqueraient d'entacher les premières dynamiques de rapprochement.

Laissées en suspens pendant de longs mois, les négociations franco-soviétiques reprennent au mois de novembre 1926. Si l'évolution de la situation paraît, au premier abord, favorable à la conclusion prochaine d'un rapprochement entre les deux pays, R. Poincaré demande aux représentants français de durcir leurs positions pour défendre plus fermement les intérêts de la France. Malgré ce mot d'ordre, A. de Monzie et J. Herbette restent convaincus qu'un accord est possible. Cet avis n'est pas partagé par les responsables du Quai d'Orsay pour qui la perspective de signer un texte commun avec l'URSS suscite de sérieuses réticences. Ils n'accordent aucune confiance à un gouvernement qui laisse entrevoir une situation intérieure très instable en s'attaquant aux voix politiques dissonantes. Les principales forces d'opposition au groupe stalinien, incarnées par Grigori Zinoviev, Léon Trotski ou encore Lev Kamenev, sont progressivement écartées du Politburo du Parti communiste de l'Union soviétique (PCUS) et perdent ainsi tout pouvoir de décision[123]. En outre, l'agitation politique et idéologique menée par l'URSS dans les pays étrangers et son implication dans les actions propagandistes du Parti communiste français (PCF) irritent fortement le Quai d'Orsay. À ces formes d'agacement succède une véritable campagne anticommuniste et antisoviétique lancée par le ministre de l'Intérieur, Albert Sarraut, dès le mois d'avril 1927[124]. Le gouvernement français se trouve confronté à de profonds désaccords internes qui portent préjudice à une avancée cohérente des négociations franco-soviétiques. Consciente de ces divergences de vue, la FST sait que la réalisation d'un prochain projet d'échanges avec l'URSS n'est pas acquise par avance, bien que les rencontres organisées en 1926 aient ouvert des perspectives encourageantes au développement des relations sportives.

Après le football durant l'hiver 1926, l'athlétisme et le cyclisme au cours de l'été suivant, la FST espère pouvoir faire découvrir au public parisien les performances de

[123] Nicolas Werth, *Histoire de l'Union soviétique : de l'Empire russe à la communauté des États indépendants, 1900-1991*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Thémis, 2008 (6e édition), p. 217.
[124] Frédéric Dessberg, *Le triangle impossible, op. cit.,* p. 192.

l'URSS dans le domaine de la natation en 1927. Au début du mois de juin, la fédération travailliste annonce que des pourparlers ont été menés avec le CSCP. Un accord définitif a été conclu, assurant la participation des nageurs soviétiques à une grande réunion sportive à la piscine des Tourelles située à Paris, le 12 juin[125]. Peu avant le déroulement des épreuves, la FST est informée par les responsables soviétiques du fait que les visas n'ont toujours pas été transmis à la délégation sportive. En raison de la dégradation des relations franco-soviétiques conséquentes à la paralysie des négociations bilatérales, il ne fait aucun doute pour les dirigeants sportifs travaillistes que le gouvernement français a entrepris d'empêcher les nageurs de venir à Paris. Cette situation, qui leur semble révéler l'anticommunisme ambiant et une volonté de rompre avec l'URSS, est donc immédiatement condamnée[126] :

> Après avoir autorisé l'entrée en France d'équipes russes de football, d'athlétisme et de cyclistes, brusquement les nageurs devinrent indésirables. C'est là un changement d'attitude de nos gouvernants qu'il est utile de signaler aux sportifs ouvriers.
>
> A-t-on peur que la douzaine de nageurs qui étaient invités fassent la révolution et la frousse du communisme atteint-elle un pareil degré chez notre bourgeoisie.

Les conclusions tirées par la FST s'avèrent cependant bien trop hâtives. En réalité, le gouvernement n'a pas refusé les demandes de visas des nageurs. Il a toutefois transmis trop tardivement son accord à l'ambassade de France en URSS pour transmettre les documents officiels à la délégation. Quelques jours plus tard, le ton change au sein de la section française du sport rouge qui affirme que « l'équipe soviétique, ayant eu les visas trop tard, n'a pu partir[127] ». Si l'interdiction du déplacement n'a donc pas été fermement prononcée, l'énonciation tardive de la décision finale illustre très bien les tergiversations et les désaccords qui se cristallisent entre le ministre de l'Intérieur et le ministre des Affaires étrangères. Pour le premier, les sportifs soviétiques sont des vecteurs idéologiques susceptibles de provoquer une agitation communiste et de perturber l'ordre public. Le second souhaite concrétiser le resserrement des liens bilatéraux. L'autorisation d'entrée sur le territoire français n'a pas été reçue suffisamment tôt par les nageurs soviétiques pour leur permettre de participer aux épreuves initialement prévues. Toutefois, ils gardent le bénéfice des documents officiels obtenus pour prendre part à d'autres manifestations sportives organisées par la FST. Le 19 juin, une délégation composée de dix membres, originaires de

[125] *L'Humanité*, 4 juin 1927.
[126] *L'Humanité*, 9 juin 1927.
[127] *L'Humanité*, 13 juin 1927.

Moscou, de Kiev ou encore de Nijni-Novgorod, arrive à Paris. Ces spécialistes font la démonstration de leurs qualités sportives à la piscine des Tourelles à deux reprises, le 25 juin, puis le 2 juillet, à la fois lors des courses de natation et durant les matchs de water-polo[128].

Malgré les éventuels contretemps et les difficultés pouvant être rencontrés au fil de leurs mises en œuvre, les échanges sportifs franco-soviétiques se développent et se diversifient dans le cadre du sport rouge entre 1926 et 1927. La fréquence des rencontres mène à rendre plus visible l'amélioration des rapports diplomatiques entre les deux pays. La présence régulière des sportifs soviétiques en France au cours de cette période permet à l'URSS de pouvoir envisager de diffuser à travers eux une image positive de la société et du régime soviétiques.

1-2.2. Genèse d'un espace de diffusion d'une image positive de l'Union soviétique en France.

Le sport et la promotion des contacts internationaux de l'URSS

Le principe du « socialisme dans un seul pays » est évoqué par Joseph Staline en décembre 1924, marquant l'échec de la conception d'une révolution mondiale et une réorientation idéologique de la politique étrangère[129]. S'il faut attendre le mois d'octobre 1926 pour que cette nouvelle ligne soit officiellement adoptée par le Parti à l'occasion de sa X^{e} conférence, le secrétaire général du PCUS obtient rapidement le soutien de personnages clefs du régime, tels que G. Tchitcherine[130]. Ainsi, dès 1925, de premiers effets se font ressentir sur la stratégie diplomatique soviétique. Représentant seule l'incarnation du socialisme, l'URSS doit désormais manifester un plus grand intérêt pour les pays capitalistes tout en leur proposant un visage sympathique afin de faciliter les contacts et d'affirmer auprès d'eux les accomplissements du système socialiste. Pour répondre à ses ambitions, le gouvernement soviétique développe des échanges dans les domaines culturels, en s'appuyant en particulier sur la VOKS (*Vsesoűznoe óbŝestvo kul'túrnoj svázi s zagranicej* – Société pan-soviétique pour les relations culturelles avec l'étranger). Celle-ci, est présentée comme non-gouvernementale et chargée de promouvoir les contacts culturels

[128] *L'Humanité*, 25 juin ; 2 juillet 1927.
[129] Serge Wolikow, *L'Internationale communiste (1919-1943) : le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Paris, Éditions ouvrières, 2010, p. 72-73.
[130] Marie-Pierre Rey, *Le dilemme russe, op. cit.,* p. 235.

internationaux et donc de contribuer à la stratégie diplomatique de l'URSS[131] . L'objectif n'est pas seulement de diffuser une image positive auprès de l'Autre, mais aussi de changer en profondeur le regard porté sur l'Union soviétique au sein des sociétés capitalistes[132]. Le CSCP s'attache à inscrire le sport soviétique dans ce registre diplomatique. Les échanges sportifs internationaux doivent être utiles au développement des contacts avec l'extérieur et à la valorisation de l'image de l'URSS directement auprès des sociétés capitalistes.

Afin de convaincre le gouvernement français d'autoriser la venue des délégations sportives soviétiques, le CSCP justifie l'intérêt diplomatique des rencontres franco-soviétiques en exploitant les registres du rapprochement et de la meilleure connaissance mutuelle, à l'image de la demande de visas rédigée par le secrétaire exécutif du comité à propos du projet de déplacement des athlètes et des cyclistes en août 1926[133] :

> Permettez-moi d'exprimer ma sincère gratitude pour votre aimable soutien en vue d'obtenir dans les plus brefs délais de la part de votre gouvernement la permission d'entrer en France pour des équipes sportives, formées par le Conseil Suprême de la Culture Physique auprès du Comité exécutif central panrusse, en charge des compétitions sportives. Le prochain voyage suscite un grand engouement sportif du public dans notre pays, car les athlètes soviétiques observent avec un intérêt particulier le développement du sport en France et ils se feront un plaisir de s'enrichir des réalisations acquises par les sportifs français dans tous les domaines du sport. Le Conseil Suprême de la Culture Physique peut vous assurer que c'est à travers ce principal objectif que le voyage de notre équipe sportive est organisé.

Le CSCP oriente son propos sur des aspects exclusivement sportifs et sur une possible ouverture aux influences française, afin de présenter ses délégations sportives sans aucune considération politique. Il cherche à éviter de laisser entendre qu'elles sont au service de la diffusion internationale de la propagande de l'URSS. L'argumentaire apolitique repose aussi sur le fait que les sportifs sélectionnés ne sont pas uniquement des membres des organisations communistes ou révolutionnaires. Ainsi, parmi les dix-neuf footballeurs qui participent à des rencontres face aux équipes de la FST en janvier 1926, plus de la moitié des joueurs sont alors présentés comme sans-parti, six possèdent la carte du Parti communiste, et seulement l'un d'entre eux est membre de l'Union léniniste et communiste

[131] Jean-François Fayet, *VOKS, le laboratoire helvétique. Histoire de la diplomatie culturelle soviétique durant l'entre-deux-guerres*, Genève, Georg, 2014, p. 12 ; 16.
[132] Michael David-Fox, *Showcasing the Great Experiment, Cultural Diplomacy and Western Visitors to the Soviet Union, 1921-1941*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 16.
[133] GARF, f. 7576, inv. 2, d. 33. Lettre du secrétaire exécutif CSCP, Šardakov, destinée à l'ambassadeur de France à Moscou, 4 août 1926.

de la jeunesse de Russie (*Rossijskij leninskij kommunističeskij soûz molodëži* – RLKSM)[134]. Si le conseil chargé des sports veille à atténuer les apparences politiques de ses délégations, les intentions propagandistes attachées à leurs déplacements sont bien réelles. Elles doivent profiter de leurs séjours en France pour présenter un visage positif de l'URSS, en mettant en avant le système socialiste et en défendant les progrès réalisés dans la vie politique et sociale.

Des témoins des réalisations de la révolution prolétarienne

À travers leurs réalisations sportives, les délégués sont amenés à démontrer les réussites et les perspectives encourageantes permises par l'application des principes et des valeurs de l'idéologie communiste. En s'appuyant sur l'idée que l'investissement du gouvernement soviétique dans le domaine sportif est encore méconnu en France au moment de la visite des footballeurs, il apparait nécessaire d'effectuer des efforts de communication dès le premier séjour des footballeurs pour faciliter la diffusion de la propagande au profit du régime des Soviets. La communication est principalement assurée par M. Seredkin, membre du CSCP et responsable de la délégation. D'abord, il adresse une courte note à la FST, comprenant plusieurs éléments de connaissance essentiels au sujet du mouvement sportif ouvrier en URSS[135]. Cela doit permettre à la section française de l'Internationale rouge du sport d'assurer la promotion du sport soviétique selon un discours cohérent et de pouvoir répondre précisément aux éventuelles critiques ou fausses idées qui pourraient émerger. Aussi, des conférences sont organisées avec M. Seredkin pour lui permettre d'expliquer le fonctionnement du système sportif et pour mettre en avant les réussites politiques et sociales du régime[136].

Dans ce travail de communication, le responsable de la délégation est épaulé par le capitaine de l'équipe, Pëtr Artem'ev. Ce dernier, membre du Komsomol, est nommé à la fonction de *komsorg*, ce qui l'amène à veiller à la bonne conduite du groupe et à représenter une forme d'autorité politique au sein de la délégation[137]. Les responsables du sport soviétique ayant connaissance de l'intense engagement politique de P. Artem'ev, celui-ci est encouragé à participer à des réunions auprès des organisations communistes étrangères

[134] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 33. Liste des joueurs de football composant l'équipe de Moscou, (s. d.).
[135] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 22. Note de Seredkine intitulée *Le mouvement sportif ouvrier en URSS*, (s.d.).
[136] *L'Humanité*, 7 janvier 1926.
[137] Sylvain Dufraisse, « Champion politique. La fonction de komsorg dans les équipes nationales en URSS (1964-1982) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°23, 2014. [En ligne : https://www.histoire-politique.fr]

pour mettre en valeur le régime, comme à Strasbourg peu après sa participation à la rencontre amicale de football[138]. En dehors du chef de délégation, seul le *komsorg* est désigné pour répondre aux sollicitations des journalistes lors de la visite des footballeurs en France[139]. Lors des séjours sportifs, le travail de communication est très orienté en direction de la presse d'obédience communiste, mais il ne se limite en aucun cas à elle. M. Seredkin accorde un long entretien au journal sportif *L'Auto* quelques jours avant le match de football du Jour de l'An. Peu après la publication de cet échange, le chef de la délégation soviétique exige auprès du journaliste qu'il apporte au plus vite des éclaircissements et des précisions dans les colonnes du quotidien, rendant visible l'attention particulière qui est accordée aux productions des journalistes français[140]. En plus de cette communication minutieusement préparée, ce sont les délégations soviétiques envoyées en France qui constituent, en elles-mêmes, un second vecteur de propagande.

En étant entouré des emblèmes de l'URSS aux connotations politiques et idéologiques incontestables, les sportifs représentent le régime soviétique auprès des Français. Sur leurs maillots de couleur rouge, les footballeurs portent sur la gauche de leur poitrine la faucille et le marteau cousus sur une étoile rouge [*Ill. 1*]. C'est cette même étoile rouge que les nageurs arborent sur leur maillot de bain l'année suivante. Aussi, à leur entrée dans les arènes sportives, les délégations sont invitées à brandir le drapeau rouge, dont s'étaient emparés les révolutionnaires russes avant de devenir une allégorie de l'URSS. À titre d'exemple, les joueurs de football offrent ce drapeau, sur lequel figure un message d'encouragement à l'unité prolétarienne, à l'équipe de la FST en signe d'amitié [*Ill. 2*]. Avant le début des rencontres, les sportifs entonnent l'*Internationale*, ce chant qui a été utilisé en hommage à l'Internationale ouvrière à la fin du XIXe siècle et que le gouvernement soviétique a défini comme hymne officiel entre 1922 et 1941. Les équipes sportives n'ont pas uniquement un rôle de représentation au nom de l'URSS, elles doivent aussi apparaître comme des incarnations de la révolution prolétarienne réussie.

[138] *Le Sport ouvrier*, 6 – 20 février 1926.
[139] Cette limitation du nombre de délégués envoyés au contact de la presse fait suite à la fâcheuse expérience du premier déplacement des footballeurs en Allemagne. Durant ce séjour, certains membres de la délégation ont eu des écarts de comportements, et ont été accusés de tenir des propos insultants sur le régime socialiste de l'URSS. Une plus grande préparation des délégations a alors été mise en place pour éviter que des propos peu maitrisés et susceptibles de ternir l'image du pouvoir soviétique soient tenus. Voir : André Gounot, « Il pallone rosso. I bolscevichi e la diplomazia del football », *Lancillotto & Nausica*, vol. 23, n°1-2, 2006, p. 16.
[140] *L'Auto*, 31 décembre 1925 ; 4 janvier 1926.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Ill. 1. Photographie des joueurs de Moscou posant avant de participer au premier match de football franco-soviétique contre une équipe de la FST, le 1er janvier 1926. Agence Rol, collection numérique de la BNF.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Ill. 2. Photographie de la sélection de joueurs moscovites à son entrée sur le stade Pershing, le 1er janvier 1926. Agence Rol, collection numérique de la BNF.

Les sportifs viennent en France en témoins de la société socialiste et de la dictature du prolétariat, ce que la presse communiste française prend soin de relayer régulièrement. Présentés comme des prolétaires libérés par la révolution, ils personnifient, à l'image des footballeurs, le « pays qui sut le premier s'affranchir[141] ». Ces jeunes délégués sportifs « image de toute l'admirable et libre jeunesse de l'Union soviétique[142] » symbolisent également l'émergence d'une société nouvelle. Cette force juvénile doit servir à construire l'avenir dans le sens de la modernité[143]. Ils représentent aussi l'ensemble des travailleurs de toute l'URSS, comme le signale *L'Humanité* au sujet des nageurs soviétiques qui sont ainsi décrits : « Aussi beaux dans l'eau de la piscine que sur la rive de départ ; aussi remarquables en course qu'au repos, ces métallurgistes, ces ouvriers de l'alimentation, ces marins de Moscou, de Kiev, de Nijni Novgorod façonnés dans les clubs syndicaux que les commissaires du peuple multiplient sur tout le territoire de l'URSS[144] ». En somme, ils sont à la fois des incarnations des avancées de la société et des individus qui œuvrent à son fonctionnement.

D'importantes ambitions propagandistes sont attribuées aux délégations sportives qui sont amenées à montrer la vitalité, la force, la modernité et la grandeur du nouveau monde. Afin de diffuser une bonne image de l'URSS en France, par l'intermédiaire de leurs performances et de leurs comportements exemplaires, les athlètes soviétiques doivent pouvoir s'appuyer sur la présence d'une forte affluence lors des événements auxquels ils participent.

Le succès de la réception des délégations sportives soviétiques en France

Les démonstrations des sportifs soviétiques suscitent à chaque fois une bonne affluence au sein des tribunes des terrains de sport, quelle que soit la discipline au programme. Le match de football ouvrier entre la FST et la sélection moscovite semble avoir mobilisé une forte assistance au stade Pershing puisque *L'Humanité* annonce que « des milliers de travailleurs de la région parisienne – 20 000 au moins – avaient envahi l'immense arène[145] ». De son côté, *L'Auto* annonce qu'« il y avait 10 à 12 000 personnes au stade Pershing[146] »

[141] *Le Sport ouvrier*, 6 – 20 février 1926.
[142] *L'Humanité*, 2 janvier 1926.
[143] Cœuré Sophie, *La grande lueur à l'est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Paris, Seuil, 1999, p. 215.
[144] *L'Humanité*, 26 juin 1927.
[145] *L'Humanité*, 2 janvier 1926.
[146] *L'Auto*, 2 janvier 1926.

pour assister à cette rencontre. Si les estimations proposées par ce quotidien sportif sont deux fois moins importantes, elles n'en demeurent pas moins élevées. D'autant plus que ce 1er janvier 1926, plusieurs matchs de football ont été organisés en région parisienne, créant un effet de concurrence[147]. Or, parmi l'ensemble de ces rencontres amicales, la confrontation franco-soviétique est celle qui a rassemblé le plus de personnes, celle opposant le Slavia de Prague, réputé champion de Tchécoslovaquie, au Red Star-Club Français n'ayant par exemple été suivie que « par 5 à 6 000 spectateurs[148] » au stade Buffalo. L'attrait pour les sportifs soviétiques venus en France par la suite est comparable à celui dont ont bénéficié les footballeurs. En effet, quelques mois plus tard, un journaliste de *L'Auto* dénombre plus de 20 000 personnes aux épreuves d'athlétisme et salue la bonne réussite de l'événement organisé par la FST[149]. Ce succès d'affluence se répète une nouvelle fois une semaine plus tard à l'occasion des compétitions auxquelles participent les athlètes et les cyclistes[150].

La proximité affichée de la FST avec les organisations soumises à la ligne idéologique communiste laisse à penser, au premier regard, que les spectateurs sont principalement des militants ou des sympathisants communistes. *L'Écho des Sports* affirme que le public a largement entonné *L'Internationale* à l'entrée des joueurs de football de Moscou sur le terrain. Cependant, l'ironie du journaliste, qui évoque la possible expression d'une simple « opinion musicale[151] », pose une question sérieuse quant au profil des spectateurs et à leurs motivations. Si la forte présence d'individus proches de l'idéologie communiste ne fait aucun doute, dans une société française où le spectacle sportif se développe[152] la venue exceptionnelle des athlètes soviétiques a certainement attiré des amateurs de football simplement curieux, éloignés de toute connexion avec le mouvement communiste. Leur présence est d'autant plus plausible que cette rencontre offre une première occasion d'appréhender la bonne réputation des footballeurs soviétiques qui s'affirme à l'échelle internationale, comme le note le journaliste de *L'Intransigeant* : « Nous avons vu des photographies représentant la place du Kremlin de Moscou transformée en terrain de

[147] Durant les années 1920, plusieurs rencontres de football sont traditionnellement organisées à l'occasion du Jour de l'An. En 1926, des matchs opposent notamment le Slavia Prague à l'Entente Red Star-Club français et le Sparta de Rotterdam à l'Entente CAS Généraux-Olympique. *L'Auto,* 1 janvier 1926.
[148] *Le Figaro*, 2 janvier 1926.
[149] *L'Auto*, 9 août 1926.
[150] *L'Humanité*, 16 août 1926.
[151] *L'Écho des Sports*, 2 janvier 1926.
[152] Paul Dietschy, *Sport, culture et société en France : du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Hachette supérieur, coll. Carré histoire, 2006.

football, et nous voudrions bien savoir si les Russes ont atteint la classe internationale dans le sport du ballon rond comme on l'affirme dans l'Europe du Nord et du Centre[153] ».

De plus, le match de football opposant la sélection de Moscou à l'équipe de la FST, bien qu'interne au sport rouge, est largement relayé dans la presse politique ou sportive. Ainsi, en plus des organes de presse traditionnellement attachés à l'idéal communiste comme *L'Humanité* ou *Le Sport ouvrier*, d'autres, comme *Le Figaro, L'Intransigeant, Le Matin, ou encore L'Auto et L'Écho des Sports*, insèrent exceptionnellement dans leurs colonnes quelques lignes sur cette rencontre sportive ouvrière, aux côtés des rencontres internationales du Jour de l'An organisées par les fédérations officielles[154]. Cette large médiatisation de l'événement permet d'envisager la présence de personnes aux profils très variés dans les tribunes du stade Pershing. S'il apparaît difficile de présenter avec précision les spectateurs qui se déplacent pour assister aux démonstrations sportives des Soviétiques, il est encore plus compliqué de saisir l'impact de la propagande dont ils sont les vecteurs. Il est toutefois indéniable qu'ils connaissent une véritable réussite sportive qui ne passe pas inaperçue.

Qu'il soit question des footballeurs, des athlètes, des cyclistes ou encore des nageurs, à chacune de leurs prestations sportives les Soviétiques répondent généralement aux attentes des spécialistes et des spectateurs en proposant un spectacle de qualité. La plupart des journalistes relèvent ainsi le potentiel intéressant de l'équipe de football, qui peut encore progresser et combler ses quelques lacunes. Ainsi un observateur de *L'Auto* propose un bilan positif malgré quelques nuances : « Que vaut au juste le football russe ? L'équipe d'hier « sait » jouer. Elle pratique un football clair, agréable, exempt de brutalités. Un peu trop de lenteur. Nous avons parlé de leur imprécision devant les buts[155] ». Son confrère de *L'Écho des sports* partage un regard similaire au sujet des joueurs soviétiques : « Leur technique est excellente. Leur contrôle de la balle remarquable, leurs combinaisons parfois subtiles, leurs services précis, leur adresse sinon prodigieuse, du moins très appréciable[156] ». Il précise aussi qu'avec plus de vitesse ils seraient même « redoutables pour les meilleurs teams internationaux ».

[153] *L'Intransigeant*, 1 janvier 1926.
[154] *Le Figaro*, 2 janvier 1926 ; *L'Intransigeant*, 1, 3 janvier 1926 ; *Le Matin*, 1, 2 janvier 1926 ; *L'Écho des sports*, 31 décembre 1925, 1, 2, 3 janvier 1926 ; *L'Auto*, 27, 29, 30, 31 décembre 1925, 1, 2, 3, 4 janvier 1926.
[155] *L'Auto*, 2 janvier 1926.
[156] *L'Écho des sports*, 2 janvier 1926.

La capacité du sport soviétique à se hisser au plus haut rang du niveau international est portée par quelques figures de champions qui commencent à émerger dans plusieurs disciplines. Lors des épreuves d'athlétisme, Anatolij Rešetnikov marque particulièrement les esprits à travers son style qui se rapproche de celui des athlètes finlandais, particulièrement réputés dans cette épreuve[157]. Avec son lancer à 61, 65 mètres, réalisé à la Piste municipale malgré une légère blessure à la main, il devance de plus de sept mètres la marque du récent vainqueur du championnat de France organisé par la Fédération française d'athlétisme (FFA), Emmanuel Degland. Des records du monde officiels sont même battus, bien qu'ils ne soient pas reconnus puisqu'aucune fédération soviétique n'est membre des instances sportives internationales. La performance réalisée au Stade Pershing par Marina Kušel′, qui dépasse la meilleure référence de près de six mètres en lançant son javelot à 33 mètres[158], n'est ainsi pas officiellement validée par l'International Amateur Athletics Federation (IAAF). Quelques nageurs, à l'image du sprinteur Aleksandr Mihajlovič Šumin, font également bonne impression auprès des observateurs français[159]. La figure du champion soviétique apparaît aussi auprès des sportifs ouvriers français qui prennent part aux confrontations. L'athlète Mariâ Šamanova, brillante lors des épreuves de vitesse disputées en région parisienne, exerce une fascination sur l'une de ses jeunes adversaires, Rose Guérard, membre du club de Montreuil affilié à la FST depuis le milieu des années 1920[160].

En dix-huit mois quatre délégations soviétiques, représentant quatre sports différents, parviennent à se rendre en France en profitant d'un contexte diplomatique favorable. Les discussions engagées entre les deux pays convainquent la France et l'URSS de laisser-faire les projets sportifs, témoignant ainsi du bon fonctionnement de l'espace diplomatique bilatéral. Au cours de cette période, le CSCP profite des déplacements sportifs pour démontrer le potentiel propagandiste du sport soviétique à l'échelle internationale. Les succès populaires rencontrés, la médiatisation des événements sportifs, la qualité du spectacle proposé ainsi que l'émergence de la figure du champion confirment la capacité des délégations sportives à diffuser une propagande favorable à l'URSS à l'étranger. Celle-

[157] *L'Auto*, 17 août 1926.
[158] *Ibid.*
[159] *L'Auto*, 26 juin 1927 ; *L'Humanité*, 26 juin 1927.
[160] Carnet de voyage de Rose Guérard, p. 78. Ce document, rédigé à l'occasion de la Spartakiade internationale de Moscou en août 1928, est conservé au sein des archives privées de Gérard Chatron.

ci semble pouvoir toucher un public plus large que la seule audience communiste ou sympathisante. Ce potentiel propagandiste tend progressivement à déranger le gouvernement français, surtout à partir du moment où les relations bilatérales commencent à se crisper comme en attestent les difficultés d'organisation du séjour des nageurs soviétiques en juin 1927. Ce déplacement vient d'ailleurs clore la parenthèse des échanges sportifs franco-soviétiques, ouverte le 1er janvier 1926.

1-3. Les rencontres sportives face aux instabilités diplomatiques (1928-1932)

1-3.1. L'interdiction des échanges sportifs avec l'URSS

Refuser les visas aux sportifs soviétiques

> Le ministre des Affaires étrangères a l'honneur de faire connaître à la Fédération Sportive du Travail, en réponse à sa communication du 28 de ce mois (mars) que les autorités compétentes n'ont pas jugé possible d'autoriser l'entrée en France de l'équipe soviétique de football qui devait prendre part au tournoi des 8 et 9 avril[161].

C'est à travers cette courte lettre transmise par le ministère des Affaires étrangères que la FST est tenue informée, le 1er avril 1928, du rejet de la demande de visas des footballeurs soviétiques. Ces derniers avaient été invités à prendre part à un tournoi international organisé au stade Pershing par le Comité olympique ouvrier français (COOF). Fondé par les dirigeants travaillistes et présidé par Jean Garchery, ce comité a reçu la mission d'assurer la promotion et la préparation de la Spartakiade, une manifestation internationale du sport rouge prévue à Moscou au cours du mois d'août suivant[162]. Le tournoi de football du COOF doit marquer l'ouverture de la campagne en faveur de la participation française à la Spartakiade. Si aucune justification officielle n'accompagne le refus des visas, la décision du gouvernement est clairement liée à la dégradation des relations bilatérales engagée depuis l'année précédente.

Quelques jours après que le gouvernement britannique a officiellement rompu ses relations avec l'URSS à la fin du mois de mai 1927[163], R. Poincaré durcit le rapport de force

[161] Lettre publiée dans *L'Humanité*, 6 avril 1928.
[162] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 84. Rapport de la section française de l'IRS, *La FST et la Spartakiade*, (1928).
[163] Alastair Kocho-Williams, *Russian and Soviet Diplomacy, op. cit.*, p. 90.

franco-soviétique. Le 16 juin, il rejette les bases de l'accord bilatéral négocié depuis plusieurs mois par A. de Monzie, président de la commission des affaires russes. Au-delà des garanties économiques et financières insuffisantes proposées par les Soviétiques, la décision du président du Conseil est également motivée par le risque d'ingérence de l'URSS. Au mois d'avril, un réseau d'espionnage mis en place par les dirigeants soviétiques au sein du PCF et dirigé par Jean Crémet, un membre important du mouvement communiste, a été démantelé[164]. Cette affaire d'espionnage s'ajoute à celle, mise en lumière deux ans plus tôt, du financement du PCF par des fonds soviétiques, et confirme, au regard des autorités françaises, les tentatives d'intrusion de l'URSS dans la politique intérieure. Au cours de l'été 1927, l'éclatement de l'affaire Rakovski apparaît comme un symptôme des crispations diplomatiques bilatérales. Membre du Comité central du PCUS, l'ambassadeur de l'URSS à Paris signe le 8 août 1927 une motion affirmant que, en cas de guerre provoquée par des pays capitalistes, chaque prolétaire doit travailler à la défaite de son gouvernement[165]. Il se trouve alors accusé de vouloir mener des activités subversives et d'inciter à l'insubordination. Cela alimente d'autant plus l'antisoviétisme et l'anticommunisme en France que, dans le même temps, le PCF mène une campagne en faveur de la désobéissance des militaires qui s'interrompt lors de l'arrestation du plusieurs cadres du parti tels que Jacques Duclos, André Marty ou encore Jacques Doriot[166]. Alors que, dans un premier temps, le gouvernement soviétique ne manifeste pas la moindre réprobation à l'égard de l'attitude de C. Rakovski, A. Briand parvient par la suite, à la demande du Conseil des ministres, à obtenir de la part de G. Tchitcherine le désaveu officiel de l'ambassadeur. Malgré cette prise de position, les liens entre les deux pays se tendent et C. Rakovski est renvoyé à Moscou au mois d'octobre, ce qui met définitivement un terme aux négociations entre les deux pays. Loin de reposer sur des enjeux majeurs des relations franco-soviétiques, cette crise diplomatique constitue davantage une opportunité pour le gouvernement français d'exprimer ouvertement une rupture beaucoup plus profonde.

Le sentiment de désillusion quant à l'attitude politique et idéologique de l'URSS efface progressivement les convictions de l'ambassadeur Jean Herbette au sujet de la nécessité d'entreprendre un resserrement des liens bilatéraux. Lorsqu'il est sollicité le 22

[164] Georges Vidal, « L'antimilitarisme révolutionnaire du PCF entre 1925 et 1934 : une politique militaire problématique entre défense de l'URSS et construction d'une identité », p. 389-403, Romain Ducoulombier, Jean Vigreux (dir.), *Le PCF, un parti global (1919-1989). Approches transnationales et comparées*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2019, p. 397-398.
[165] Stuart Schram, « Christian Rakovskij et le premier rapprochement franco-soviétique (II) », *art. cit.*, p. 616.
[166] *Ibid*. p. 608-609.

mars 1928 par le président du CSCP pour faire viser les passeports des footballeurs qui préparent leur séjour à Paris[167], il ne manque pas de faire part de sa désapprobation aux services du ministère des Affaires étrangères de France au moment de leurs transmettre cette demande. Il précise notamment que « le rôle des associations sportives dans la propagande internationale est trop (nettement) établi ici pour qu'il paraisse possible d'accorder visa[168] ». L'ambassadeur change ainsi de position par rapport à ses initiatives prises à la fin de l'année 1925 en faveur de la venue en France des footballeurs soviétiques, qu'il présentait alors comme de simples sportifs ouvriers. L'argument politique reçoit une attention particulière au sein du gouvernement puisque, le 14 août 1927, celui-ci a promulgué une circulaire interdisant les manifestations et les cortèges communistes[169]. Si J. Herbette change de position, c'est parce qu'il est désormais persuadé que l'URSS est incapable de détacher ses relations extérieures de ses intentions idéologiques voire révolutionnaires. D'ailleurs, quelques mois plus tard, il explicite son point de vue dans un rapport où il met en avant les fondements idéologiques de la politique extérieure soviétique, mais également son imprévisibilité qui rend toute tentative de rapprochement bilatéral risquée[170].

Bien que le secrétaire de la commission des relations extérieures du CSCP ait fait appel au soutien du service des visas du NKID, afin que celui-ci puisse agir auprès des responsables français en faveur du déplacement des sportifs soviétiques, ces derniers ne parviennent pas à obtenir l'autorisation de se rendre en France. Face au refus des visas, le COOF manifeste son incompréhension auprès du ministère des Affaires étrangères, en mettant en avant le bon déroulement des différents événements sportifs organisés par la FST et auxquels les athlètes de l'URSS ont pu participer au cours des deux années précédentes. La promesse est alors formulée d'ajouter le réexamen de la demande à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil des ministres, le 5 avril[171]. Toutefois, les membres du COOF ne se font guère d'illusion. Avant même que le Conseil ne se réunisse, il est demandé à J. Garchery de préparer une campagne de presse et de rédiger un article mettant en avant le caractère provocateur de la décision du gouvernement[172]. Comme pressenti, le CSCP est

[167] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 76. Lettre du président du CSCP à l'ambassade de France à Moscou, 22 mars 1928.
[168] A-MAE, f. 117/CPCOM, d. 1184. Télégramme de Jean Herbette au ministère des Affaires étrangères de France, 24 mars 1928.
[169] Serge Berstein, Jean-Jacques Becker, *Histoire de l'anticommunisme en France.* Tome 1*, 1917-1940*, Paris, Olivier Orban, 1987, p. 210.
[170] Georges-Henri Soutou, « La France, l'URSS et l'ère de Locarno », *art. cit.*, p. 87.
[171] *L'Humanité*, 6 avril 1928.
[172] RGASPI, f. 537, inv. 2, d. 154. Comptes rendus de réunion du COOF, séance du 4 avril 1928.

averti du refus définitif des visas et doit annuler le voyage de ses représentants quelques jours seulement avant le début des épreuves[173].

L'impression d'une mise à l'écart de l'URSS dans les relations extérieures est renforcée par le fait que, dans le même temps, la participation des joueurs anglais et allemands au tournoi de football ouvrier de la FST a été validée par les autorités françaises. Cet événement sportif devient alors un lieu de contestation de la gestion des relations franco-soviétiques du gouvernement que Paul Guitard, militant communiste et journaliste réputé pour ses envolées lyriques, résume ainsi : « Le gouvernement avait provoqué. La riposte est venue, spontanée, vibrante, totale. Par milliers et par milliers encore, les prolétaires de la région parisienne se sont affirmés solidaires de nos camarades sportifs russes, qu'un ''[*ukaz*]'' imbécile des ministres français avait retenu sur leurs frontières[174] ».

En dépit de l'aggravation des relations entre les deux pays et de l'échec de ce déplacement sportif, la FST tente d'établir de nouveaux projets pour faire venir des athlètes de l'URSS en France. À l'automne 1928, espérant pouvoir de nouveau accueillir des footballeurs soviétiques, la direction fédérale adresse une invitation à la sélection des meilleurs joueurs ukrainiens. Un match est initialement prévu le 4 novembre en région parisienne mais, le CSCP n'ayant transmis son accord qu'une semaine avant cette date, la rencontre est reportée au 2 décembre[175]. Les dirigeants de la FST savent par expérience qu'il est nécessaire de bénéficier d'un temps plus long pour assurer la promotion d'un tel événement, et surtout pour procéder aux demandes de visas en respectant toutes les formalités diplomatiques[176]. Au cours de l'été suivant, il est proposé à des cyclistes soviétiques de prendre part à une manifestation sportive travailliste, trois ans après leur première exhibition en France. Avant d'accepter, le CSCP propose à la FST de clairement définir les conditions financières de ce déplacement. Elle lui demande de prendre en charge tous les frais de séjour, incluant à la fois le logement, la nourriture et les frais de poche, ainsi que le trajet du retour, tandis que l'investissement de l'organisation soviétique se limite au paiement du voyage aller de sa délégation[177]. Les réunions cyclistes correspondant aux manifestations les plus populaires et qui apportent généralement les plus importantes recettes, les conditions proposées sont acceptées. Le projet de déplacement est alors validé,

[173] A-N, f. F7, d. 13137 (2), Télégramme du CSCP destiné à la FST, 5 avril 1928.
[174] *L'Humanité*, 9 avril 1928.
[175] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 188. Lettre de Jean-Baptiste Nau, secrétariat de l'IRS, au CSCP, 30 octobre 1928.
[176] RGASPI, f. 537, inv. 2, d. 152. Lettre du secrétariat de la FST à l'IRS, 20 octobre 1928.
[177] RGASPI, f. 537, inv. 2, d. 157. Lettre de René Rousseau, secrétariat de l'IRS, à la FST, 28 juin 1929.

et la FST entame les démarches administratives nécessaires auprès du ministère des Affaires étrangères.

Aucun de ces deux projets d'échanges avec les sportifs soviétiques n'a finalement pu aboutir. La FST est informée au milieu du mois de novembre que sa rencontre de football n'aura pas lieu en raison du refus du gouvernement d'accorder les visas nécessaires[178]. Concernant les épreuves cyclistes, ni les dirigeants travaillistes, ni le CSCP ne reçoivent de renseignement à propos de l'avancée de leurs démarches avant la date prévue de l'événement, le 28 juillet. Ainsi, la venue des concurrents soviétiques ne peut être organisée. Il faut attendre le 10 août pour que les services du ministère des Affaires étrangères transmettent enfin à la FST, deux semaines après sa manifestation cycliste, une lettre l'informant de l'impossibilité d'accorder des visas aux sportifs de l'URSS[179]. Ces différentes décisions gouvernementales sont prises en réaction directe aux relations difficiles qu'entretiennent les deux pays. Bien que Maxime Litvinov, qui assure le remplacement de G. Tchitcherine dès 1928, avant de prendre officiellement la direction du NKID en 1930, reprend les bases de la politique de pacification impulsée depuis l'émergence du principe du « socialisme dans un seul pays », les effets demeurent très contrastés[180]. Le gouvernement français se montre de plus en plus sceptique quant à la politique extérieure de l'Union soviétique, à l'image d'A. Briand[181]. Après avoir tenté de faire avancer les relations bilatérales jusqu'au printemps 1928, il renoue finalement avec ses premiers sentiments emplis de réticences à l'égard régime des soviets.

En 1931, la FST nourrit encore l'ambition d'inviter une délégation soviétique, cette fois une équipe de footballeurs, pour le jour de Noël. Les dirigeants travaillistes tentent de tout mettre en œuvre pour convaincre le gouvernement d'autoriser la venue des sportifs. Sollicitant l'appui de parlementaires communistes, ils prévoient de se rendre en amont auprès du ministère des Affaires étrangères pour obtenir des directives et favoriser l'obtention des visas[182]. Comme le signale Alexandre Ballu, membre de la FST et rédacteur de la rubrique sportive de *L'Humanité*, cette nouvelle tentative se heurte aux réactions du gouvernement[183] :

[178] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 188. Télégramme de Marcel Bussière, dirigeant de la FST, 11 novembre 1929.
[179] *L'Humanité*, 17 août 1929.
[180] Marie-Pierre Rey, *Le dilemme russe, op. cit.*, p. 238 ; 242.
[181] Georges-Henri Soutou, « La France, l'URSS et l'ère de Locarno », *art. cit.*, p. 88.
[182] Archives de l'Internationale communiste (A-IC), f. 517, inv. 1, d. 1179. Lettre du secrétariat de la fraction parlementaire communiste destinée aux membres du groupe, 17 novembre 1931.
[183] *L'Humanité*, 31 décembre 1931.

> Le bureau fédéral et le bureau régional de notre organisation ont adressé, voilà bientôt un mois, une demande en bonne et due forme au service compétent du ministère de l'Intérieur, à l'effet d'obtenir l'autorisation des passeports et de séjour de nos camarades en France.
>
> Celui-ci n'a pas répondu.
>
> D'autre part, nos camarades Doriot et Beaugrand sont intervenus auprès de M. Laval à ce sujet. Celui-ci leur a répondu en se déchargeant sur les services compétents de l'Intérieur.
>
> Réponse à la Ponce-Pilate.

En réaction à une situation diplomatique bilatérale qui ne s'améliore pas, les projets d'échanges sportifs sont systématiquement annihilés jusqu'au début des années 1930. En plus de ne pas accepter d'accueillir les délégations soviétiques, le gouvernement français cherche également à entraver l'organisation du premier séjour des sportifs ouvriers de la FST en URSS, à l'occasion de la Spartakiade de Moscou à l'été 1928.

Entraver le départ de la délégation française à la Spartakiade (1928)

Dès le mois de juin 1926, toutes les sections de l'IRS ainsi que celles de l'Internationale Sportive Ouvrière Socialiste, afin de donner caractère d'unité à la manifestation, sont conviées à la Spartakiade mondiale qui doit se dérouler du 12 au 28 août 1928 à Moscou[184]. Cette manifestation ouvrière internationale vise à mettre en avant le sport rouge et à marquer une opposition aux compétitions sportives considérées comme bourgeoises. Douze fédérations sportives ouvrières répondent favorablement à l'invitation qui leur a été transmise, dont la FST[185]. Malgré l'engagement des responsables du sport travailliste français à constituer une délégation, le déplacement des sportifs ouvriers en URSS demeure très incertain en raison de la délicate situation diplomatique franco-soviétique.

Alors que la FST s'adonne à la préparation du séjour de sa délégation sportive ouvrière, le gouvernement de R. Poincaré ne se montre guère favorable aux départs des organisations sympathisantes vers l'URSS. Il ne veut en aucun cas prendre le risque de servir la diffusion de la propagande communiste et la valorisation de l'image de l'Union soviétique. Pour tenter d'entraver l'envoi d'une délégation française à la Spartakiade, le gouvernement s'efforce en particulier de gêner la FST dans sa recherche déterminante de ressources financières. S'appuyant sur un effectif d'adhérents qui a certes doublé depuis 1923, mais

[184] *L'Humanité*, 13 juin 1926.

[185] Les fédérations sportives ouvrières qui acceptent de participer à la Spartakiade de Moscou sont exclusivement issues du continent européen, à l'exception de la section uruguayenne de l'IRS.

qui ne dépasse pas les 10 000 membres, c'est-à-dire guère plus de 0, 25% des sportifs français, à la fin des années 1920[186], cette fédération ouvrière peine à trouver une réelle dynamique de développement et à constituer un budget confortable pour répondre à ses projets. Il est donc indispensable d'obtenir des soutiens financiers, d'autant plus que les dirigeants fédéraux se montrent très ambitieux. Ils espèrent pouvoir envoyer à Moscou près de cent délégués en mesure de concourir dans les épreuves d'athlétisme, de cyclisme, de natation, de basket-ball, de boxe, de lutte, ou encore de football[187].

Les dépenses nécessaires pour effectuer un tel déplacement sont estimées, selon les sources, à 300 000 voire à 350 000 francs par la FST, sachant que les frais de séjour, c'est-à-dire l'hébergement, et les repas, sont pris en charge par les organisateurs de la Spartakiade[188]. Pour couvrir la majeure partie des dépenses envisagées, des subventions sont donc sollicitées. Jean Garchery, responsable du COOF mais aussi député de la Seine, annonce au cours de l'hiver qu'il va déposer une demande de subvention s'élevant à 200 000 francs auprès de la Chambre des députés. R. Poincaré ne manque pas de manifester sa désapprobation à l'égard de cette demande, avant même qu'elle ne soit officiellement soumise au vote des députés. Conformément aux orientations du président du Conseil, la Chambre des députés, qui lui accorde majoritairement son soutien, refuse d'allouer une aide financière à la délégation sportive de la FST[189]. Cette prise de position déclenche la colère des dirigeants travaillistes puisque quelques semaines plus tôt, 3 250 000 francs ont été octroyés à la sélection sportive devant représentée la France aux Jeux olympiques d'Amsterdam au cours de l'été 1928, ce qui équivaut à une somme plus de 16 fois supérieure à celle demandée pour la Spartakiade. À la suite de ce refus, d'autres demandes de subventions sont effectuées à différentes échelles de l'exercice du pouvoir, mais toutes sont rejetées. Si le conseil municipal de Paris accorde, dans un premier temps, 5 000 francs pour le projet de la FST, une grande partie des conseillers affirment avoir accepté ces crédits par inadvertance et exigent un second vote pour rectifier leur position[190]. Quelques jours plus tard, le retrait de cette contribution est adopté par 44 voix contre 14. Peu après ce revirement,

[186] André Gounot, « Sport ouvrier et communisme en France, 1920-1934 : une rencontre limitée », *Stadion. Revue internationale d'histoire du sport*, n°23, 1999, p. 91 ; 94.
[187] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 84. Rapport de la section française de l'IRS, *La FST et la Spartakiade*, (1928).
[188] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 84. Lettre de Marcel Bussière, pour le secrétariat de la FST, au comité d'organisation de la Spartakiade, 20 juillet 1928.
[189] *L'Humanité*, 15 mars 1928.
[190] *L'Humanité*, 10 juillet 1928.

le conseil général de la Seine rejette à son tour une subvention départementale de 10 000 francs à la délégation sportive ouvrière, par 84 voix contre 16[191].

Ne parvenant pas à obtenir la moindre subvention, la FST espère pouvoir réaliser des recettes suffisantes au cours des événements préparatoires pour assurer une partie du financement du déplacement de sa délégation. Mais là encore, le gouvernement n'hésite pas à réfréner les actions du sport travailliste par l'intermédiaire des préfets, représentants du pouvoir central qui veillent au respect des lois. Depuis la circulaire interdisant les manifestations communistes à partir de l'été 1927, les préfets sont chargés de faire appliquer l'interdiction lorsque le caractère idéologique d'un événement est avéré, mais aussi d'étudier les demandes de dérogation qui leurs sont adressées. Au printemps 1928, Paul Bouju, préfet de la Seine, signale à la direction de la Sûreté générale auprès du ministère de l'Intérieur avoir été sollicité par Jean Garchery qui souhaite obtenir l'autorisation de disposer d'un gymnase municipal et de préparer une soirée au nom du COOF[192]. Il est précisé que cette « grande fête artistique suivie de bal de nuit, aurait lieu le samedi 12 mai au profit de la Caisse du Comité olympique qui prépare l'envoi de 100 athlètes français aux Olympiades ouvrières organisées pour le mois d'août prochain ». Après s'être renseigné auprès du régisseur de la Bourse du Travail et de l'Inspecteur principal de l'Éducation physique, Paul Bouju note que « ces Olympiades seraient organisées avec le concours du gouvernement soviétique par le journal *L'Humanité*, et qu'elles seraient destinées à faire le "pendant" des Olympiades internationales "bourgeoises" d'Amsterdam ». Bien que les informations présentées comportent quelques erreurs, notamment sur l'implication du quotidien d'opinion communiste, elles permettent au préfet d'appréhender la fête prévue par Jean Garchery comme un événement devant servir des ambitions idéologiques et prosoviétiques. Le préfet informe donc la direction de la Sûreté générale de sa décision de ne pas accepter la mise à disposition ce gymnase et l'organisation de cette soirée. La FST connaît d'importantes difficultés à mettre en place des manifestations dont les bénéfices serviraient à alimenter les ressources nécessaires à la participation de sa délégation à la Spartakiade.

Malgré les obstructions, les dirigeants du sport rouge parviennent quand même à organiser quelques événements en vue de financer le séjour sportif à Moscou. Toutefois,

[191] *L'Humanité*, 12 juillet 1928.
[192] A-N, f. F7, d. 13137 (2). Note du préfet de la Seine à la direction de la Sûreté générale, auprès du ministère de l'Intérieur, (s.d.).

rares sont ceux qui attirent une large affluence et permettent de tirer des bénéfices conséquents. Les épreuves de sélection des sportifs ouvriers français sont boudées par les spectateurs. Le quotidien *L'Humanité*, qui demeure très vague sur les chiffres, invoque les caprices météorologiques pour expliquer l'insuccès de ces différentes manifestations. Pour celles du 29 avril et du 10 juin, la faible assistance observée est justifiée par le mauvais temps qui serait venu gâcher les rassemblements[193]. Tandis que les 14 et 15 juillet, c'est un Soleil trop brillant et une chaleur excessive qui auraient empêché les masses de se déplacer[194]. Seules quelques réunions cyclistes ont connu un certain succès, mais sans pour autant permettre de combler les manques financiers[195]. Pour accroître le budget consacré au séjour à Moscou, la FST accélère durant l'été 1928 sa campagne de vente des cartes de souscription et des timbres à l'effigie de la Spartakiade. Mais là encore, le constat d'échec est flagrant, en dépit des nombreuses relances diffusées par la presse d'obédience communiste[196]. La fédération travailliste, qui ne parvient ni à écouler la majeure partie des 90 000 timbres imprimés, ni à mobiliser plus de la moitié de ses adhérents pour la souscription, doit se contenter de quelques milliers de francs[197]. L'ambition des dirigeants fédéraux est donc progressivement revue à la baisse, décidant au début du mois de juillet de réduire la délégation de 100 à 62 membres[198], avant de la limiter à une vingtaine de sportifs ouvriers à la fin de ce même mois. La portée éventuelle d'une telle délégation ouvrière envoyée en URSS se trouve donc fortement réduite. De son côté, à l'approche de la Spartakiade, le gouvernement français espère empêcher totalement les sportifs de la FST de se rendre à Moscou en tentant de leur interdire l'accès aux documents nécessaires pour se déplacer à l'étranger.

Depuis la montée des tensions bilatérales en 1927, et jusqu'au rétablissement d'un climat de confiance en 1932, les demandes de visas qui aboutissent sont rares et le nombre de déplacements est ainsi extrêmement limité[199]. Face à une telle situation, les organisations communistes sont en permanence confrontées à l'impossibilité d'obtenir la moindre autorisation. Le gouvernement tente de se tenir informé de l'avancée de tous les projets de

[193] *L'Humanité*, 29 avril 1928 ; 30 avril 1928 ; 11 juin 1928.
[194] *L'Humanité*, 16 juillet 1928.
[195] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 84. Lettre de Marcel Bussière, *ant. cit.*, 20 juillet 1928.
[196] Yannick Deschamps, *Un mouvement sportif communiste perçu par les Français, les Spartakiades (1928-1934)*, mémoire de Master I en histoire contemporaine, sous la direction de François-Xavier Nérard, Université de Bourgogne, Dijon, 2011, p. 75.
[197] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 84. Lettre de Marcel Bussière, *ant. cit.*, 20 juillet 1928.
[198] RGASPI, f. 537, inv. 2, d. 154. Comptes rendus de réunion du COOF, séance du 9 juillet 1928.
[199] Sophie Cœuré, *La grande lueur à l'Est, op. cit.*, p. 159.

départ vers l'URSS en s'appuyant sur un réseau de renseignement[200]. Un travail de surveillance très régulier est alors mis en place auprès des associations sympathisantes, ainsi que de leurs dirigeants et de certains de leurs membres. L'objectif est de déterminer qui sont les potentiels délégués afin de se donner la possibilité de bloquer les demandes de passeports. Concernant la participation de la FST à la Spartakiade, des informations au sujet de la mise en place de la délégation sont donc collectées au rythme des réunions du comité d'organisation, des divers événements préparatoires ou encore des publications dans la presse qui doivent assurer la promotion de ce séjour. Le gouvernement essaie d'entraver le départ de la délégation sportive ouvrière en travaillant avec les préfectures chargées de délivrer les passeports.

Après une courte parenthèse d'à peine deux ans, les échanges sportifs entre la France et l'URSS sont de nouveau rendus impossibles en raison de l'éloignement diplomatique bilatéral qui s'opère au tournant des années 1920 et 1930. Les tensions rencontrées dans le domaine de la diplomatie retrouvent un terrain d'expression à travers le sport. Dès l'instant où le gouvernement français durcit sa position quant au développement des bilatérales, les délégations soviétiques ne sont plus autorisées à venir en France et les sportifs ouvriers français sont empêchés de partir en URSS. Les organisations sportives ouvrières françaises tentent tout de même d'envoyer des délégués en direction de l'Union soviétique, malgré le caractère illégal de ces déplacements. Des sportifs ouvriers prennent alors part à d'aventureux voyages qui doivent notamment profiter au maintien de la diffusion de la propagande soviétique vers la France par le biais du sport.

1-3.2. D'aventureux voyages sportifs en Union soviétique

Des déplacements dans l'illégalité

> En réponse à votre lettre du 13 septembre dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre, consignés dans les 12 rapports suivants ci-joints, les renseignements recueillis sur le compte des douze personnes signalées comme revenues de Russie le 11 septembre par le poste frontière de Jeumont : LEBLANC, Émile ; GUERARD, Rose ; PAIZEAU, Andrée ; AMARIDON,

[200] *Ibid*., p. 20-23.

Germaine ; MOUSSAT, Georges ; AIMÉ, Alice ; BECK, André ; TESTART, Georgette ; SARRAZIN, Henri ; VINCENT, André ; LETRILLARD, Pierre ; LEROUX, Gabriel[201].

En octobre 1928, le préfet de police de Paris transmet à la direction de la Sûreté générale auprès du ministère de l'Intérieur une série de rapports établis au sujet de douze sportifs ouvriers ayant effectué un séjour en URSS, sans avoir respecté les procédures légales. En effet, bien que le gouvernement français tente d'empêcher les déplacements vers cette destination, les sportifs ouvriers de la FST continuent de prendre part à des échanges sportifs avec leurs camarades soviétiques. Les athlètes repérés le 11 septembre 1928 représentent quelques-uns des vingt-quatre membres de la délégation française qui a participé à la Spartakiade organisée à Moscou. Après la manifestation sportive ouvrière internationale, ces délégués de la FST ont prolongé leur voyage d'un peu plus d'une semaine en se rendant dans l'Oural, d'abord à Sverdlovsk, puis à Perm. Pour prendre la direction de l'Union soviétique, les sportifs doivent user de stratégies leur permettant de contourner les obstacles.

Au tournant des années 1920 et 1930, lorsqu'un individu considéré comme étant proche du mouvement communiste établit une demande de passeport dans le cadre d'un projet de séjour en Union soviétique, le document ne lui est pas délivré. Les dirigeants des organisations communistes doivent donc trouver des solutions alternatives. Une stratégie de contournement se met en place, reposant sur le fait que l'aspect crucial du voyage n'est pas de réussir à arriver, mais de parvenir à quitter le territoire français. Au cours de la procédure administrative, les délégués amenés à se rendre en URSS ne doivent donc pas mentionner la véritable destination de leur séjour afin de pouvoir obtenir l'autorisation de franchir la frontière française. Ainsi, les sportifs ouvriers sélectionnés par la FST pour prendre part à la Spartakiade prétendent tous devoir se rendre en Allemagne pour participer à différentes rencontres sportives. Afin de brouiller les pistes et pour éviter que les autorités françaises repèrent facilement l'ensemble des sportifs devant se rendre à Moscou, tous les délégués n'effectuent pas leurs démarches administratives en même temps. Certains attendent que les premiers passeports soient délivrés, le 21 juillet[202], pour présenter leurs propres demandes deux jours plus tard[203]. D'autres attendent encore plus longtemps, entamant leur procédure

[201] A-PPP, s-s. 1 W, d. 186-51389. Document transmis par le préfet de police de Paris à la Sûreté générale, octobre 1928.
[202] A-PPP, s-s. 1 W, d. 906-41285. Rapport de police au sujet de Georges Moussat, octobre 1928 ; s-s. 77 W, d. 2578-461660. Rapport de police au sujet de Germaine Amaridon, octobre 1928, d. 2437-447182. Rapport de police au sujet de Georgette Testart, octobre 1928.
[203] A-PPP, s-s. 1 W, d. 186-51389. Rapport de police au sujet de Rose Guérard, octobre 1928.

seulement à partir du 30 juillet, et modifient même le lieu officiel de destination[204]. Alors que la plupart des sportifs indiquent qu'ils se dirigent vers Leipzig, quelques-uns signalent qu'ils doivent effectuer un déplacement à Berlin.

Malgré ces précautions, au gré des enquêtes et des informations obtenues, les préfectures se montrent réticentes quant à l'octroi de plusieurs passeports. Rose Guérard, une jeune athlète du club de Montreuil ayant été sélectionnée pour faire partie de la délégation, exprime les incertitudes qui l'ont traversées au moment de la préparation de son séjour[205] :

> Quelle anxiété pour préparer nos valises… Nous étions toujours sous la menace d'une interdiction de notre départ… Puis la difficulté des passeports et soudain le terrible doute « Nous arriverons trop tard… Alors que la Spartakiade sera presque terminée ! »
>
> Les démarches aux Ambassades, à la Préfecture – qu'on sentait hostiles à nos demandes.

La crainte de voir échouer le voyage en URSS est vive auprès des membres de la délégation de la FST au moment où les préfectures retiennent quelques documents. Prévu au préalable le 4 août, le départ doit être décalé par deux fois. Deux accompagnateurs en possession de leurs passeports, le journaliste Paul Guitard et le docteur Mascré, partent sans attendre l'ensemble des délégués pour tenter de trouver des solutions face au retard concédé et pour assurer, avec l'aide de leurs camarades allemands, le bon déroulement du trajet. Finalement, tous les voyageurs se trouvent en possession de leur passeport au soir du 5 août, et le départ peut enfin être pris en gare du nord, le 6 août à 22 heures. Pour la première fois, des athlètes français se rendent en Union soviétique pour participer à une manifestation sportive.

Le voyage auquel prennent part ces sportifs ouvriers demeure illégal et les amène donc à faire preuve d'une certaine prudence. Jusqu'en Allemagne, leur destination officiellement déclarée, ils doivent éviter d'éveiller les soupçons sur la finalité réelle de leur déplacement afin de ne pas prendre le risque d'être dénoncés et de voir leur trajet s'interrompre brutalement. La crainte et la méfiance ressenties par la délégation sont évoquées par Rose Guérard, qui se met même à considérer quelques voyageurs comme de possibles informateurs de la police, prêts à faire échouer leur entreprise[206].

---

[204] A-PPP, s-s. 1 W, d. 948-42176. Rapport de police au sujet de Pierre Letrillard, octobre 1928.
[205] Carnet de voyage de Rose Guérard, *op. cit.*, p. 3.
[206] *Ibid.*, p. 7.

> Il est bien entendu que nous sommes une délégation sportive qui va en Allemagne faire du sport – et c'est tout. Comme nous avons du mal à nous en souvenir et souvent des phrases fusent malgré nous sur Moscou, sur la Spartakiade, sur la Russie. Dans le compartiment des basket-balleurs (sic) 2 voyageurs intercalés au milieu d'eux : un homme et une femme qui sont ensemble et qui parlent une langue étrangère (ils descendront à Lièges, je crois). Pendant tout le voyage, la femme fait semblant de dormir tandis que l'homme se promène dans le couloir et stationne devant notre compartiment, ayant l'air de prendre un intérêt formidable à nos conversations. Ce sont des « mouches » sans nul doute !

À leur arrivée à Berlin, les délégués de la FST deviennent progressivement des passagers clandestins et poursuivent leur avancée vers le Port de Stettin. Ils s'installent à bord du Rykov, un bateau de la marine marchande soviétique qui les accompagne jusqu'à Leningrad[207] [*Ill. 3 et 4*]. Ce type de transport permet aux délégations ouvrières de poursuivre secrètement leur long trajet malgré l'absence de passeport[208]. Au moment de leur entrée sur le territoire soviétique, les sportifs sont soumis à un contrôle de douane à l'issue duquel leur autorisation de séjourner en URSS est validée, même si au regard du gouvernement français ce déplacement demeure illégal.

Pour atteindre le pays des Soviets, le voyage débute donc dans la légalité, avant de tomber dans la clandestinité. Les risques encourus au retour de ces séjours en Union soviétique sont très importants, pouvant aller de la perte d'un travail, à l'arrestation suivie d'un éventuel emprisonnement. Le poids des menaces ne dissuade toutefois pas les voyageurs d'emprunter les voies illégales de contournement.

[207] Carnet de voyage de Rose Guérard, *op. cit.*, p. 14-15.
[208] Rachel Mazuy, *Croire plutôt que voir ? Voyages en Russie soviétique, 1919-1939*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 26.



Ill. 3. Carte postale représentant les déléguées sportives de la FST qui posent sur le pont du Rykov, lors de leur voyage en direction de Moscou pour participer à la Spartakiade en août 1928. Documentation personnelle.



Ill. 4. Carte postale représentant les délégués sportifs de la FST à l'entraînement sur le pont du Rykov, lors de leur voyage en direction de Moscou pour participer à la Spartakiade en août 1928. Documentation personnelle.

En 1929, trois autres délégations parviennent à se rendre en URSS. Grâce à la collaboration de la FST et de la Confédération générale du travail unitaire (CGTU), une équipe de football composée de sportifs ouvriers syndiqués effectue un voyage de près de deux mois durant l'été 1929. Après être arrivés à Moscou et avoir disputé de premières rencontres, les footballeurs se rendent en Ukraine où ils visitent plusieurs villes (Kharkov, Kiev, Dniepropetrovsk ou encore Gorlovka). Ils terminent ensuite leur périple dans l'Oural où ils séjournent entre autres à Sverdlovsk. Afin d'éviter que les délégués qui participent à ce déplacement soient trop facilement connus et qu'ils soient attendus par les autorités à leur retour en France, leurs noms ne sont jamais mentionnés dans la presse. Des leçons sont tirées de la Spartakiade, durant laquelle les sportifs ouvriers français étaient régulièrement nommés, ce qui a pu simplifier leur signalement. Ainsi, le quotidien communiste *L'Humanité* se contente d'évoquer ponctuellement ce séjour sans dire un mot au sujet des joueurs de football, et *La Vie ouvrière*, le journal officiel de la CGTU, ne publie que quelques éléments au sujet des origines géographiques ou de l'appartenance aux groupements syndicaux des délégués[209]. La prudence s'avère de plus en plus nécessaire, en raison du durcissement de la pression gouvernementale sur le mouvement sportif communiste français en 1929[210]. Les Affaires étrangères de France obtiennent tout de même quelques informations à propos des footballeurs ouvriers par l'intermédiaire de l'ambassade de France à Moscou vers laquelle certains membres de la délégation se sont dirigés pour une question liée à leur passeport, alors même qu'ils effectuent un séjour clandestin[211].

Au moment où l'équipe de football est de retour en France, un groupe de nageurs ouvriers de la FST prend à son tour le départ en direction de l'Union soviétique, le 24 août. Ce déplacement s'effectue dans la plus grande discrétion puisqu'il n'est accompagné d'aucune forme de communication médiatique. C'est à la suite du déraillement en gare de Düren du train rapide Paris-Varsovie, emprunté par l'équipe française, que la FST est amenée à évoquer le voyage des nageurs dans *L'Humanité*. Tous les délégués sont salués pour leur attitude et l'aide apportée auprès des victimes de l'accident, mais seuls deux des sept membres de la délégation sont nommés[212]. Il s'agit de Rouet, le responsable de la délégation sportive, et du nageur Lucien Breugnot, qui a été grièvement blessé au pied gauche et qui a dû être hospitalisé puis amputé de sa jambe. En raison de cet accident, les

[209] *L'Humanité*, 29 juin, 23 juillet, 31 juillet, 24 août, 29 août 1929 ; *La Vie ouvrière*, 7 juin 1929.
[210] André Gounot, « Sport ouvrier et communisme en France, 1920-1934 », *art. cit.*, p. 97.
[211] Rachel Mazuy, *Croire plutôt que voir ?, op. cit.,* p. 16.
[212] *L'Humanité*,

sportifs ouvriers sont arrivés à Moscou avec beaucoup de retard, ce qui a suscité l'annulation de plusieurs projets de rencontres, notamment à Leningrad[213]. Ils ne séjournent finalement qu'environ une semaine dans la capitale moscovite, où ils participent à quelques épreuves, avant de rentrer en France.

Au mois de septembre 1929, cette série de séjours sportifs ouvriers en URSS s'achève par le voyage de cyclistes sur piste de la FST. Conformément aux méthodes employées depuis la préparation de la Spartakiade, les délégués justifient leurs demandes de passeports en affirmant qu'ils doivent se rendre en Allemagne pour des affaires sportives – certains, à l'image de Henri Ségard, ajoutent même la Suisse et l'Italie pour tromper davantage les autorités au sujet de leur projet – afin d'être plus sûrs de les obtenir et de pouvoir sortir du territoire français sans difficulté[214]. Si les sportifs français partent sans annoncer leur véritable destination, l'accueil en URSS n'est cependant rendu possible qu'après que les organisations sportives soviétiques les ayant conviés ont obtenu l'approbation de l'AOMS (*Administrativnyj Otdel Moskovskogo Soveta* – Département administratif du Conseil de Moscou) qui agit en lien avec les directives du pouvoir central[215]. Aucune information n'est diffusée sur le parcours de la délégation, mais une photographie de certains de ses membres posant aux fenêtres d'un train sur lequel figure les initiales PKP (*Polskie Koleje Państwowe* – Chemins de fer nationaux polonais) permet de savoir qu'ils empruntent les voies ferroviaires polonaises avant de franchir la frontière soviétique et de se rendre à Moscou [*Ill. 5*]. Arrivés le 20 septembre, les cyclistes français séjournent près de cinq semaines en URSS, principalement dans le Nord-Caucase, où ils prennent part à des compétitions à Rostov, à Taganrog, ou encore à Grozny.

Entre 1928 et 1929, les déplacements sportifs organisés en URSS sont de plus en plus fréquents, en dépit de leur caractère illégal. Si le passage par la capitale politique de l'Union soviétique est incontournable, ces voyages sportifs ne sont pas uniquement focalisés sur les principales villes soviétiques [Annexe n°2]. Les itinéraires suivis en Ukraine, dans le Caucase ou dans l'Oural contribuent à une valorisation élargie du territoire[216]. L'objectif des séjours est de montrer que la société socialiste progresse partout, dans l'ensemble des

[213] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 96. Lettre de la commission des relations extérieures du CSCP, destinée à la FST, 16 octobre 1929.
[214] A-PPP, s-s. 77 W, d. 217-126425. Rapport de police au sujet de Henri Ségard, novembre 1929, d. 1521-38400. Rapport de police au sujet de Marcel Boissard, 14 novembre 1929.
[215] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 96. Lettre de Buhteev, secrétaire de la commission des relations extérieures du CSCP au département administratif du Conseil de Moscou, au sujet d'une demande de prolongement du séjour des footballeurs français en URSS, le 12 août 1929.
[216] Rachel Mazuy, *Croire plutôt que voir ?, op. cit.,* p. 98-99.

domaines, et qu'elle profite à tous. Ces contacts établis dans le domaine du sport permettent de maintenir, à une certaine échelle, les rapports bilatéraux, tout en répondant aussi à des enjeux propagandistes.



Ill. 5. Photographie d'une partie du groupe de cyclistes de la FST au bord d'un train polonais, lors du trajet à destination de l'URSS en septembre 1929. Archives de l'Union sportive d'Ivry.

Les enjeux propagandistes des séjours

Les dirigeants du CSCP envisagent, avec la collaboration du Conseil central d'URSS des unions professionnelles (*Vsesoűznyj centrál'nyj sovét professionál'nyh soűzov* – VCSPS), de préparer une Spartakiade de toutes les républiques soviétiques pour l'année 1928. L'IRS voit apparaître l'opportunité de mettre en œuvre son projet de créer une Spartakiade mondiale. Cette idée émerge au sein de l'organisation internationale en 1925, mais elle est restée en suspens durant quelques années en raison d'un manque de soutien et de trop faibles moyens. Les responsables du sport rouge suggèrent alors à ceux du conseil de donner une dimension mondiale à leur événement en mobilisant les différentes

fédérations sportives ouvrières nationales[217]. Après une phase de discussion, le CSCP finit par accepter la proposition. L'IRS montre sa capacité à mobiliser des délégations ouvrières étrangères et à préparer un grand événement sportif international. En plus d'assurer la promotion du sport rouge, la Spartakiade mondiale organisée à Moscou à l'été 1928 offre une vitrine aux réussites et aux progrès du régime soviétique. L'initiative des dirigeants du sport rouge s'inscrit dans la continuité des grandes fêtes internationales préparées en l'honneur du Xe anniversaire de la révolution d'Octobre et qui ont amené plus d'un millier d'étrangers à effectuer un voyage d'étude pour observer le travail accompli dans la dictature du prolétariat en une décennie[218]. À partir de la tenue de la Spartakiade, les séjours sportifs contribuent à l'élaboration d'un dispositif d'accueil des étrangers en URSS. Ce dispositif, qui concerne l'organisation de la venue des délégués ainsi que le déroulement de leur séjour, voire la préparation de leur retour, évolue et s'affine progressivement au cours de l'entre-deux-guerres[219]. Si le CSCP semble se trouver dans une situation de dépendance à l'égard de l'IRS pour développer ses relations avec l'étranger, il tente de s'en émanciper dès la fin des années 1920, afin d'affirmer son rôle dans la politique extérieure de l'URSS.

En juin 1929, le CSCP fait part au représentant français de la FST en URSS, René Rousseau, de son incompréhension en constatant que les correspondances au sujet du séjour des footballeurs français passent par l'IRS, alors qu'il demeure le principal organisme responsable du sport soviétique[220]. Pour faciliter les prochaines relations sportives, il est demandé que les échanges soient directement établis avec la commission des relations extérieures du CSCP, et de seulement transmettre des copies à l'IRS, à titre d'information. Ce même vœu est renouvelé juste après la visite des nageurs[221]. Il est donc question de détourner le rôle du représentant du mouvement sportif ouvrier français, et d'utiliser celui-ci comme un interlocuteur immédiat avec la FST. Le CSCP construit ainsi ses relations internationales sur les structures d'organisation de l'IRS, tout en essayant d'isoler cette dernière. Ce système de correspondances directes se met très vite en place puisque les

[217] André Gounot, « Les Spartakiades internationales, manifestations sportives et politiques du communisme », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°88, 2002, p. 60.
[218] Jean-François Fayet, « Les commémorations du Xe anniversaire de la révolution d'Octobre. Notice historique illustrée », *Carnets de bord*, n°12, septembre 2006, p. 31.
[219] Sophie Cœuré, « Retour sur le « retour d'URSS ». Dans les coulisses d'un mythe politique et littéraire », p. 9-33, Sophie Cœuré, Rachel Mazuy (dir.), *Cousu de fil rouge. Voyages des intellectuels français en Union soviétique,* Paris, CNRS Éditions, 2012, p. 17-18 ; 20-22.
[220] RGASPI, f. 537, inv. 2, d. 157. Lettre de R. Rousseau aux camarades de la FST, 28 juin 1929.
[221] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 96. Lettre de la commission des relations extérieures du CSCP, destinée à la FST, 16 octobre 1929.

délégations de cyclistes et de nageurs reçoivent des invitations du Conseil, sans que l'Internationale sportive ne soit sollicitée[222].

Le CSCP cherche à obtenir un maîtrise totale des échanges et à devenir ainsi le seul acteur à être capable de faire du sport un vecteur de la diplomatie soviétique. Pour s'assurer de la réalisation des échanges sportifs internationaux, le Conseil accorde d'importants financements aux délégations ouvrières étrangères[223]. L'institution sportive soviétique s'inscrit dans la culture de l'organisation du voyage en URSS, développée par la VOKS dans un premier temps, puis élargie à partir de 1929 après la création de l'Intourist (Société d'État par actions pour le tourisme étranger en URSS). Le séjour sportif, généralement organisé en groupe, doit participer à la diffusion d'une image favorable du régime soviétique à l'étranger et de la propagande politique et idéologique. Un ensemble de techniques d'hospitalité sont alors associées au voyage sportif en URSS[224].

La présentation des réalisations socialistes s'effectue par le biais d'un programme extra-sportif très chargé, qui doit permettre aux délégations sportives de percevoir la modernité de l'économie, les avancées sociales ou encore la richesse patrimoniale et historique de l'URSS. La dynamique de l'industrialisation est en permanence mise en avant, au fil des nombreuses visites d'usines. En 1928, les délégués de la FST qui ont poursuivi leur séjour dans l'Oural après avoir participé à la Spartakiade de Moscou, sont invités à se rendre dans une métallurgie construite seulement deux ans plus tôt, à Sverdlovsk[225]. Cette usine illustre la modernisation des moyens de productions soviétiques puisque l'un de ses secteurs vient tout juste d'être électrifié. La visite de l'usine permet d'évoquer la politique d'aménagement de l'accès à l'électricité pour les habitants dans laquelle la ville de Sverdlovsk est engagée. Le régime des Soviets ayant entamé au début des années 1920 un vaste plan d'électrification, les visites organisées autour de la production de l'énergie électrique sont fréquentes. Les cyclistes sont ainsi amenés à voir plusieurs centrales électriques récemment mises en état de fonctionnement[226]. Au-delà de ce domaine, ces

[222] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 96. Lettre de Buhteev, secrétaire de la commission des relations extérieures du CSCP, destinée à la FST, 29 juillet 1929.
[223] *Ibid.*
[224] Au sujet des techniques d'hospitalité mises en place en URSS pour recevoir des délégués étrangers au cours de l'entre-deux-guerres, voir en particulier : Sylvia R. Margulies, *The Pilgrimage to Russia. The Soviet Union and the Treatment of Foreigners (1924-1937)*, Madison &Wisconsin, University of Wisconsin Press, 1968.
[225] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 84. Rapport sur la délégation sportive française ayant séjourné dans l'Oural, (s.n., s.d.).
[226] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 96. Rapport de l'interprète soviétique Ûrij Šer rédigé à l'issue du voyage de l'équipe cycliste de la FST dans le Caucase, octobre 1929.

délégués sportifs découvrent d'autres usines liées à des secteurs très variés. À Rostov, ils se déplacent dans une entreprise de construction de machine agricole, ou encore auprès d'une production de tabacs, puis à Taganrog, ils s'arrêtent dans une métallurgie ainsi que dans une fabrique de cuir[227]. Un peu plus tôt dans l'été, un tour d'horizon relativement complet des secteurs de l'économie soviétique est également proposé aux joueurs de football, qui se rendent notamment dans une teinturerie, une fabrique de chaussure, et qui découvrent aussi plusieurs imprimeries, telles que celle de la *Pravda*[228].

Au cours des visites d'usines, les délégués français sont invités à discuter avec certains travailleurs soviétiques, ce qui leur permet de continuer à en apprendre davantage sur le fonctionnement des entreprises, mais aussi d'aborder les questions sociales. Une place croissante est accordée à ce type d'échanges, que les autorités prennent soin de préparer en sélectionnant au préalable les ouvriers et les cadres autorisés à répondre aux voyageurs[229]. À l'issue de la présentation de la fabrique de chaussures, les footballeurs ont ainsi l'occasion d'interroger plusieurs ouvriers sur leurs conditions de vie. Le délégué Charles Michels, secrétaire permanent de la CGTU et lui-même ouvrier dans une manufacture de chaussures à Paris, note qu'une ouvrière a apporté des éléments négatifs, « invoquant ses charges de famille », mais précise ensuite que « tous les autres se déclarèrent satisfaits[230] ». Le propos négatif tenu par la travailleuse soviétique, dont le contenu est loin de remettre en question le système soviétique, vient entretenir l'illusion de l'objectivité des ouvriers qui répondent aux questions, et apporte donc un peu plus de crédit à l'ensemble des remarques positives.

Les membres des délégations peuvent aussi avoir ponctuellement des contacts avec les sportifs soviétiques. Durant la Spartakiade, Rose Guérard échange à plusieurs reprises avec une certaine Lala, athlète représentant la ville de Moscou[231]. Elles abordent divers sujets comme le travail, le sport ou encore la vie de famille. En dehors de la sphère sportive ou du travail, il est généralement difficile d'avoir des discussions improvisées avec les citoyens soviétiques pour en savoir plus sur leur quotidien, les guides et les interprètes étant chargés d'éviter les contacts spontanés dans les espaces publics[232]. Afin d'aborder les progrès

[227] GARF, f. R7576, inv.2, d. 96. Rapports rédigés par l'interprète soviétique Ûrij Šer au cours du séjour de l'équipe cycliste de la FST dans le Caucase, 20, 23 et 29 septembre 1929.
[228] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 96. Rapport rédigé par l'interprète soviétique Šlosberg à l'issue du voyage de l'équipe syndicale de football, (août 1929).
[229] Michael David-Fox, *Showcasing the Great Experiment, op. cit.,* p. 119.
[230] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 95. Déclaration de Charles Michels au nom de la délégation sportive syndicale française, (été 1929).
[231] Carnet de voyage de Rose Guérard, *op. cit.* p. 78.
[232] Michael David-Fox, *Showcasing the Great Experiment, op. cit.,* p. 120.

réalisés dans vie sociale des Soviétiques les délégations sont accompagnées dans des logements ouvriers, ou dans des crèches[233]. Parfois, le programme comprend des visites de lieux permettant de montrer la manière dont sont gérés les problèmes de mœurs et la réinsertion des individus dans la société, à l'image des maisons de relèvement des prostituées[234]. En plus de ces nombreux déplacements, les questions sociales peuvent être abordées par le biais du cinéma. Les cyclistes de la FST assistent par exemple à la projection du film *Postoronnaja ženŝina* (*Une femme soviétique*), réalisé par Ivan Pyr′ev en 1929, qui traite en particulier de l'émancipation des femmes soviétiques et montre la modernité de la société soviétique[235].

Lors des séjours sportifs une attention particulière est aussi accordée à la glorification de la révolution prolétarienne qui a construit les fondements régime des soviets et favorisé l'émergence d'une société nouvelle. La présentation de la révolution est généralement replacée dans son contexte historique afin de montrer concrètement les changements et les nouvelles perspectives ouvertes à la suite du renversement de l'ancienne société tsariste. Ainsi, lorsque les délégations sportives s'installent quelques jours à Sverdlovsk, elles sont systématiquement invitées à se rendre au musée de la révolution. Cette ville est en elle-même un symbole de la rupture avec la période tsariste puisque que la famille Romanov y a été exécutée[236]. Le changement de régime et l'installation de la dictature prolétariat sont aussi expliqués lors de la visite du Kremlin à Moscou. Au cœur de la capitale soviétique, le musée et la Maison de l'Armée rouge sont également présentés aux délégués afin de retracer l'histoire de la guerre civile, l'instauration de l'URSS et la défense des acquis de la révolution. Le passage par le mausolée de Lénine sur la place rouge constitue une autre étape incontournable de ces différents voyages sportifs. Ces visites participent à l'éducation idéologique et politique des sportifs ouvriers français.

[233] GARF f. R7576, inv.2, d. 96. Rapport rédigé par l'interprète soviétique Ûrij Šer au cours du séjour de l'équipe cycliste de la FST dans le Caucase, 20 septembre 1929 ; Carnet de voyage de Rose Guérard, *op. cit.*, p. 82.
[234] RGASPI, f. 537, inv. 2, d. 157. Lettre de René Rousseau au camarade Moret (FST), 13 juillet 1929.
[235] Valéry Kossov, « Construire, déconstruire, reconstruire au cinéma le mythe de la femme soviétique », p. 149-161, Cécile Vaissié (dir.), *La fabrique de l'homme nouveau après Staline. Les arts et la culture dans le projet soviétique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 151.
[236] Au moment de l'exécution de la famille impériale, la ville porte encore le nom d'Ekaterinbourg. Au début des années 1920, elle est rebaptisée Sverdlovsk en hommage à Âkov Sverdlov, décédé au cours de la guerre civile après avoir notamment été président du Comité exécutif central panrusse entre 1917 et 1919. Celui-ci semble avoir joué un rôle déterminant en faveur de l'exécution du tsar Nicolas II de Russie et des membres de la famille Romanov durant l'été 1918.

Les délégués de la FST n'étant pas tous des militants engagés au sein du mouvement communiste, des moments d'échanges avec des responsables locaux ou régionaux, et des représentants du parti communiste ou du Komsomol sont fréquemment organisés. Cela permet de consolider la formation des uns et d'éveiller la conscience politique des autres. Parmi les vingt-quatre représentants ouvriers français lors de la Spartakiade, seulement quatre possèdent la carte du parti communiste et quatre sont membres des Jeunesses communistes, et dans l'équipe cycliste seulement l'un des cinq athlètes milite au sein du parti[237]. Les délégations sont à l'image de la fédération travailliste à l'intérieur de laquelle l'éducation politique des adhérents demeure très faible[238]. En mêlant des sportifs ouvriers ayant des convictions politique affirmées à d'autres athlètes n'ayant pas encore de véritable conscience politique, la FST espère faire apparaître une forme d'émulation au sein de la délégation et susciter une adhésion aux valeurs communistes. Les moments accordés aux questions politiques durant les voyages sont aussi utiles pour trouver de potentiels futurs dirigeants[239]. Au printemps 1929, quelques mois après son retour de la Spartakiade, Rose Guérard obtient ses premières responsabilités au sein de la FST en devenant secrétaire de la commission fédérale du sport féminin, une instance spécifique qui a été établie en 1924[240]. Elle poursuit ensuite sa carrière de dirigeante au sein du mouvement sportif ouvrier en intégrant le secrétariat fédéral de la fédération en tant que secrétaire chargée des liaisons avec l'IRS, avant de devenir l'une des principales figures du bureau fédéral de la Fédération sportive et gymnique du travail, née de la fusion de la FST et de l'organisation sportive socialiste, dès sa création en décembre 1934.

Si les délégués sportifs ouvriers sont considérés comme des agents de réception de la propagande soviétique et communiste lors de leur séjour, à l'issue de leur voyage ils doivent devenir des agents de transmission. Dès la préparation de leur voyage en URSS, ils sont avertis de leur responsabilité, en tant que futurs témoins des réalités de la société socialiste, dans le travail de propagande en faveur de la dictature du prolétariat et du communisme. À chaque séjour ils sont invités à se munir de carnets et à multiplier les prises de notes au fil

[237] RGASPI, f. 537, inv. 2, d. 152. Rapport secret concernant la délégation sportive de la FST à la Spartakiade, août 1928 ; GARF, f. R7576, inv. 2, d. 96. Rapport de l'interprète soviétique Ûrij Šer, *ant. cit.*, octobre 1929.
[238] André Gounot, « Sport ouvrier et communisme en France », *art. cit.*, p. 102.
[239] Sophie Cœuré, *La grande lueur à l'Est, op. cit.*, p. 117 ; Rachel Mazuy, *Croire plutôt que voir ?, op. cit.,* p. 243.
[240] Yannick Deschamps, « Unsung Women Federal Leaders within the Labour Sport Federation in France, from its Establishement to the Second Post-War Period », p. 127-159, Georgia Cervin, Claire Nicolas (dir.), *Histories of Women's Work in Global Sport: A Man's World?*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, coll. Palgrave Studies in Sport and Politics, 2019, p. 143.

de leurs visites et des réunions afin d'acquérir le matériel nécessaire pour assurer leur mission de transmission à leur retour. L'écrivain Géo-Charles[241], qui accompagne la délégation française lors de la Spartakiade et qui suit la compétition internationale ouvrière pour le magazine illustré *Nos Regards*, affirme au sujet des sportifs que « leurs carnets devenaient bourrés, formant un second cœur sur leur poitrine[242] ». Bien qu'il ne soit pas en mesure d'attester de la pertinence des notes que contiennent ces documents, il est indéniable que les sportifs ouvriers, qui bénéficient pour la plupart d'une occasion unique d'effectuer un voyage encore rare et si lointain, emportent avec eux d'innombrables souvenirs, anecdotes et informations qu'ils partagent une fois revenus en France.

La transmission s'effectue à deux niveaux. D'abord, elle se produit au sein d'un cercle restreint, rassemblant les amis et les membres de la famille. Après ce long voyage, les délégués s'empressent de répondre aux sollicitations et à la curiosité de leurs proches. Géo-Charles reçoit même une lettre de ses parents durant la Spartakiade, à laquelle il répond en leur annonçant qu'il y a bien « des choses [qu'il leur contera] et qui sont réellement neuves[243] ». Dans le contenu de ce courrier, il commence déjà à évoquer quelques éléments marquants comme les clubs ouvriers, la rééducation des bandits et des enfants abandonnés, les maisons de repos ou encore les excursions des ouvriers et des paysans dans les musées, menées par des professeurs spécialement formés. Malgré tous les efforts de la propagande, certains problèmes auxquels la société soviétique est confrontée demeurent toutefois visibles aux yeux des visiteurs français[244]. D'ailleurs, Géo-Charles concède lui-même que des difficultés perdurent, en apportant immédiatement des nuances : « on voit encore des mendiants, des saoulards, etc. mais quels progrès réalisés et quelles œuvres ! ». Il utilise ce type de concessions pour renforcer l'objectivité de ses observations et la crédibilité de son discours favorable au régime des Soviets. En prenant la posture du témoin sincère, il tente

[241] Géo-Charles, de son vrai nom Charles Guyot (1892-1963), est un poète et écrivain français pris de passion pour le sport. Lors des Jeux olympiques de Paris en 1924, il remporte le prix de littérature. Au cours des quatre années suivantes, sa conception du sport évolue considérablement, et il accorde ainsi un intérêt grandissant au sport ouvrier. En 1928, il préfère assister à la Spartakiade de Moscou plutôt que de se rendre aux Jeux d'Amsterdam. Durant la Spartakiade, il rédige de nombreuses notes sur les épreuves ainsi que sur le monde soviétique. Il publie plusieurs contributions dans le magazine illustré *Nos Regards*, dans lequel il tient une rubrique consacrée au sport durant l'année 1928.
[242] Archives du musée Géo-Charles (A-MGC), carton n°26. Notes sur la Spartakiade, (août 1928).
[243] A-MGC, carton n°26. Lettre de Géo-Charles destinée à ses parents, 22 août 1928.
[244] André Gounot, Jean-François Loudcher, Christian Vivier, « La diffusion d'une image idéale de l'Union soviétique à travers les récits de voyage à thème sportif, 1921-1928 », p. 633-642, Aja Gonzales (dir.), *La littérature et le sport*, Universidad Politécnica de Madrid, Madrid, 2002.

de répondre à ce qu'il considère comme des « racontars stupides » proférés à l'encontre de l'URSS :

> La famine ? Laissez-moi rire. Moscou est plein de marchands de fruits, de coopératives. De plus, il y a une camaraderie et une simplicité réelle, peu de choses distinguent un général d'un soldat !
>
> Quelle blague on peut faire croire. Les défauts de détails, inhérents à la nature humaine, je vous les dirai. Ils sont bien petits par rapport à l'œuvre.

Le travail de diffusion s'établit aussi dans un cercle plus large, celui des sportifs ouvriers, des militants ou des sympathisants, lors des conférences et des réunions au cours desquelles les délégués présentent des comptes rendus de leurs séjours en URSS. Chacun des membres d'une délégation sportive n'est pas nécessairement appelé à prendre la parole en public à son retour. Tout au long du voyage des responsables de la FST observent l'attitude des sportifs ouvriers avant de préciser dans un rapport quels sont les éléments qui peuvent être mobilisés pour assurer le travail de propagande. Ainsi, un rapport secret au sujet des sportifs français ayant participé à la Spartakiade, dont la production peut aisément être attribuée au représentant de la FST au sein du secrétariat de l'IRS, Jean-Baptiste Nau, en raison de sa présence régulière aux côtés de la délégation, décrit la manière dont ils doivent être utilisés en France[245]. Il est notamment précisé que Georgette Gauvin doit attendre d'être mieux formée pour pouvoir s'exprimer en public, tandis que Rose Guérard est considérée comme capable de s'investir pleinement dans les conférences. Cette sélection des intervenants est une manière de conserver un certain contrôle sur les discours et de maintenir un niveau de connaissances politiques et idéologiques satisfaisant lors des discussions. L'impact du travail de diffusion par le biais des conférences et des réunions demeurent très limité. Les dirigeants de la FST ne se montrent pas entièrement satisfaits de l'organisation d'une semaine de propagande en octobre 1928 au sujet de la Spartakiade, regrettant des préparations trop tardives et une trop faible mobilisation. Le travail de diffusion s'avère encore moins efficace l'année suivante, se trouvant confronté à l'interdiction des événements menés par la FST[246]. Quelques voix s'élèvent alors au sein du

[245] RGASPI, f. 537, inv. 2, d. 152. Rapport secret concernant la délégation sportive de la FST à la Spartakiade, août 1928.
[246] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 96. Lettre d'Albert Hannotin, membre du secrétariat de la FST, au CSCP, 11 septembre 1929.

mouvement communiste pour signaler que les délégations sportives n'ont pas su être utilisées sur le plan politique[247].

À travers les séjours sportifs des délégations étrangères, le CSCP cherche à diffuser une propagande favorable à l'URSS en mettant en avant le succès de la dictature du prolétariat ainsi que les avancées réalisées au sein de la société socialiste dans tous les domaines. L'institution sportive affirme sa capacité à faire du sport un outil utile aux ambitions diplomatiques du régime soviétique, qui tente de montrer un visage positif aux sociétés capitalistes et de maintenir un lien avec leurs gouvernements. La fin des années 1920 constitue une phase de structuration du voyage des délégations ouvrières en URSS à laquelle le CSCP participe directement en relevant les multiples dysfonctionnements qui doivent être réglés afin de parfaire le dispositif d'accueil.

Faire face à de multiples dysfonctionnements

Les voyages des sportifs ouvriers français en URSS à la fin des années 1920 suscitent la production de bon nombre de rapports. Généralement, ce sont les interprètes soviétiques qui accompagnent les délégations, comme Šlosberg, chargé de faciliter le déplacement de l'équipe syndicale de football durant l'été 1929, ou Ûrij Šer, chargé d'accompagner les cyclistes de la FST quelques semaines plus tard, qui transmettent ces documents au CSCP[248]. Certains sont rédigés à chacune des étapes qui ponctuent le parcours des visiteurs, et d'autres sont produits à l'issue du séjour afin de dresser un bilan relatif aux conditions d'accueil et au comportement de la délégation [Annexe n°3]. Les dirigeants français de la fédération travailliste qui reçoivent la responsabilité d'une délégation, tels que Jean-Baptiste Nau et René Rousseau, doivent également faire un point global sur le travail des délégués au cours de leur voyage. Ils sont parfois invités à traiter d'événements particuliers pour éclairer de possibles incidents [Annexe n°4].

La multiplication de ce type de documents préfigure l'émergence d'un réflexe bureaucratique sur lequel se construit la « civilisation du rapport[249] » en URSS à partir des années 1930. Les rapports visent entre autres à dresser le portrait des délégués et à définir

[247] A-IC, f. 517, inv. 1, d. 866. Compte rendu sténographique du VIe congrès des Jeunesses communistes de France, prise de parole de Perrault, membre de la 4e entente, 1929.
[248] Au sein de l'inventaire 2 du fonds R7576 conservé au GARF, voir principalement les dossiers 84 et 96 dans lesquels se trouvent plusieurs rapports au sujet des délégations sportives françaises ayant séjourné en URSS en 1928 et en 1929.
[249] Nicolas Werth, Gaël Moullec (dir.), *Rapports secrets soviétiques (1921-1991). La société russe dans les documents confidentiels*, Paris, Gallimard, 1994.

les caractéristiques des délégations étrangères ainsi qu'à révéler l'ensemble des anomalies révélées lors des séjours. Les dysfonctionnements ne doivent pas être compris comme de simples constats d'échec d'un système, mais plutôt comme des manifestations des éléments devant être améliorés afin de poursuivre les avancées engagées grâce au socialisme[250]. Le régime tend à encourager ses citoyens à les relever et à les transmettre aux autorités, en les associant la plupart du temps à des individus précisément nommés, pour que chacun œuvre à la progression de la première société socialiste à sa propre échelle[251].

Au cours des séjours sportifs organisés à la fin des années 1920, des anomalies peuvent être observées dès l'accueil des délégués ouvriers français. À l'arrivée de l'équipe cycliste à Grozny, Ûrij Šer, l'interprète de la délégation, note le manque d'effort des organisateurs et dénonce le manque d'intérêt du représentant régional de la culture physique pour la réception de l'équipe française[252]. Contrairement aux indications formulées par le CSCP pour préparer l'événement, aucun comité d'accueil n'est venu souhaiter la bienvenue aux sportifs à leur arrivée en gare, où seul un petit orchestre était présent. Les dysfonctionnements se poursuivent ensuite tout au long du séjour à Grozny. Les organisateurs n'ayant réservé aucun hôtel et aucun restaurant à l'avance, les cyclistes français sont dirigés vers l'appartement de l'un de leurs concurrents pour prendre le repas dans des conditions peu confortables, selon Ûrij Šer. D'autres difficultés quant au déroulement du voyage sont rencontrées lors du déplacement en train. En effet, lors d'un long trajet en train entre Taganrog et Grozny, seules des places assises ont été réservées, et les sportifs français n'ont ainsi pas pu se reposer comme ils le souhaitaient, ce qui a suscité de nombreuses disputes[253]. Si Ûrij Šer mentionne les différents dysfonctionnements qu'il constate, il n'hésite pas à les mettre parfois en lien avec le mauvais comportement de certains délégués français[254]. Il souligne que des activités ont débuté en retard à plusieurs reprises en raison du manque de ponctualité et de sérieux de quelques-uns des délégués. Il évoque aussi le fait que des anomalies mises en évidence par les sportifs français, à l'image de la lenteur du service lors des repas, ne sont uniquement liées à leurs exigences souvent

[250] Grégory Dufaud, « Que faire des dysfonctionnements ? Quelques observations sur l'écriture de l'histoire de l'Union soviétique », *A contrario*, n°17, 2012, p. 54 ; 56.
[251] François-Xavier Nérard, *Cinq pour cent de vérité. La dénonciation dans l'URSS de Staline (1928-1941)*, Paris, Tallandier, 2004, p. 94.
[252] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 96. Rapport rédigé par l'interprète soviétique Ûrij Šer de la visite de l'équipe cycliste de la FST à Grozny, le 29 septembre 1929.
[253] *Ibid.*
[254] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 96. Rapport rédigé par l'interprète soviétique Ûrij Šer, destiné au CSCP, au sujet du séjour des cyclistes de la FST en URSS, octobre 1929.

disproportionnées. Les problèmes de comportements mentionnés mènent à révéler un autre type de dysfonctionnement, celui de l'encadrement des délégations sportives.

La question de l'encadrement est souvent mentionnée dans les rapports concernant les déplacements des sportifs français. Elle concerne en premier lieu le trop grand manque d'autorité des responsables des délégations. L'interprète des footballeurs, Šlosberg, note qu'Albert Hannotin « n'a jamais exercé d'influence » sur les délégués qui se sont quelques fois violemment disputés, et précise qu'il a fallu attendre que René Rousseau les rejoigne lors de la visite de l'Oural pour qu'ils acceptent de changer de comportement[255]. Ûrij Šer remarque également que Berlin, responsable de l'équipe cycliste, n'a pas exercé la moindre autorité. En raison de cette absence d'encadrement, les sportifs français ont préféré s'amuser sans arrêt, se montrant ainsi particulièrement bruyants dans les hôtels, les restaurants et même lors des sorties[256]. Ces différentes remarques doivent servir à comprendre comment mieux aborder et contrôler les délégations sportives françaises. Une suggestion émane d'ailleurs de René Rousseau, à la suite de la visite des nageurs. Le représentant de la FST à Moscou suggère qu'une place plus importante soit accordée aux discussions internes à la délégation au cours du voyage, afin de pouvoir gérer les possibles débordements[257]. Les problèmes liés à l'encadrement peuvent parfois émaner des Soviétiques chargés de suivre les délégués sportifs, et notamment des traducteurs. En effet, à l'occasion du déplacement des nageurs, l'interprète confirme auprès de l'un des membres de la délégation qu'il lui est possible de vendre son costume afin d'obtenir des devises qui lui permettront d'acheter des souvenirs[258]. Lorsque R. Rousseau apprend que l'interprète a évoqué auprès d'un sportif l'idée de réaliser la vente de vêtements et donc de se diriger vers le marché noir, il décide de la dénoncer auprès du CSCP. Les dysfonctionnements doivent ainsi être réglés aussi au niveau des personnels choisis pour accompagner les délégations étrangères.

D'autres formes de dysfonctionnements apparaissent au niveau du travail de propagande. Si les sportifs français les plus investis tentent de profiter au mieux du programme des visites proposé pendant la Spartakiade, qui les amène notamment à se rendre dans une crèche, dans plusieurs usines, ainsi qu'à l'Institut de Culture physique, ou encore

[255] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 96. Rapport de l'interprète Šlosberg sur le travail réalisé avec les footballeurs français, août 1929.
[256] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 96. Rapport rédigé par l'interprète soviétique Ûrij Šer, destiné au CSCP, au sujet du séjour des cyclistes de la FST en URSS, octobre 1929.
[257] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 96. Rapport de René Rousseau au sujet d'un incident survenu lors du séjour de nageurs de la FST en URSS, (septembre 1929).
[258] *Ibid.*

au musée du Kremlin et à celui de l'Armée rouge, Rose Guérard constate que la délégation arrive souvent en retard, voire en groupe restreint, aux rendez-vous prévus en raison d'un manque général de discipline et d'implication[259]. Lorsqu'elle prend des initiatives avec son camarade Millet, que ce soit pour aller au siège de l'Internationale syndicale rouge afin de se renseigner sur le rôle des syndicats dans le domaine du sport, ou pour visiter la maison de repos de l'Armée rouge et le GUM, c'est-à-dire le Grand magasin de Moscou, elle ne parvient pas à convaincre ses camarades de l'accompagner. Ces derniers préfèrent rester à la Troisième maison des Soviets pour se détendre et s'amuser dans le grand parc qui jouxte leur hébergement. Ainsi, une grande partie de la délégation ne se sent pas concernée par le travail de propagande lors de la Spartakiade. Lors des séjours de 1929, les délégués français ne sont pas aussi libres de choisir de participer ou non aux visites puisqu'ils se déplacent uniquement en groupe. Pour autant, bien qu'ils prennent part à toutes les activités, ils ne témoignent pas toujours d'un véritable enthousiasme face aux présentations et discours auxquels ils assistent. En plus, de n'accorder aucun soin aux notes prises lors de rares moments de concentration, Ûrij Šer affirme que les délégués se contentent de relever des chiffres sans leur apporter la moindre explication[260]. Les notes sont ainsi inexploitables pour le travail de diffusion au retour.

En faisant remonter les dysfonctionnements liés aux séjours sportifs, le CSCP participe directement à l'amélioration du dispositif d'accueil des délégations étrangères qui sont de plus en plus nombreuses à se rendre en URSS à partir des années 1930. Bien que plusieurs anomalies doivent encore être réglées à la fin des années 1920, le conseil chargé des affaires sportives se présente donc en véritable acteur du travail de diffusion d'une image positive du régime soviétique et des réussites socialistes en direction des pays étrangers.

Le sport se trouve intégré aux enjeux de la diplomatie franco-soviétique dès les années 1920. Ayant conscience du rôle que les échanges sportifs tiennent dans les relations internationales, les deux gouvernements réagissent aux projets de rencontres selon leur perception de la situation des rapports bilatéraux et leurs ambitions diplomatiques. Le gouvernement français refuse ainsi la venue de plusieurs délégations sportives soviétiques

[259] Carnet de voyage de Rose Guérard, *op. cit.*, p. 82.
[260] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 96. Rapport rédigé par l'interprète soviétique Ûrij Šer, destiné au CSCP, au sujet du séjour des cyclistes de la FST en URSS, octobre 1929.

au milieu des années 1920 en raison des réticences qui le traversent à propos du resserrement des liens bilatéraux. L'URSS, qui considère que les déplacements sportifs expriment les bonnes relations diplomatiques entretenues avec les pays étrangers, observe les réactions françaises comme des formes de défiance, d'autant plus que la reconnaissance du régime soviétique par la France devait laisser présager un mouvement de rapprochement. Les dirigeants soviétiques n'hésitent pas à manifester leur mécontentement auprès de l'ambassadeur de France à Moscou, qui tente à son tour d'orienter les décisions du ministère des Affaires étrangères pour éviter une dégradation plus importante des relations bilatérales. L'amélioration des rapports entre les deux pays à partir de la fin de l'année 1925 convainc le gouvernement français de faire évoluer sa réaction à l'égard des projets de rencontres franco-soviétiques. Sans établir une véritable stratégie d'encouragement des échanges dans le domaine du sport, il laisse faire les circulations sportives.

À travers les rencontres franco-soviétiques organisées dans le cadre du mouvement sportif communiste entre 1926 et 1927, le CSCP étend la portée propagandiste du sport en faveur de l'URSS à l'échelle internationale. Le conseil chargé du sport soviétique montre que le sport n'est pas uniquement un moyen d'incarner les relations extérieures, mais aussi un vecteur de diffusion d'une image positive de de l'URSS et d'expression des accomplissements politiques, sociaux et culturels réalisés au sein de la dictature du prolétariat. Ce pouvoir propagandiste du sport, qui rayonne au-delà de la sphère sympathisante, dérange de plus en plus sensiblement le gouvernement français au fil de la détérioration des rapports diplomatiques entre les deux pays. Alors que la France est marquée par une montée de l'anticommunisme et un renforcement de la critique à l'égard de l'URSS, les échanges sportifs bilatéraux sont de nouveaux interdits par les autorités françaises, entre 1927 et le début de la décennie suivante.

Bien que les déplacements sportifs ne soient plus officiellement autorisés au tournant des années 1920 et 1930, le CSCP et la FST cherchent à maintenir leurs relations et à poursuivre les échanges. Des sportifs ouvriers français parviennent à effectuer des séjours en URSS en voyageant clandestinement. En accueillant des séjours sportifs, le CSCP participe au développement des voyages des délégations étrangères en Union soviétique et contribue à l'amélioration de la diffusion de la propagande vers l'extérieur. Il s'affirme ainsi comme un véritable acteur de la diplomatie soviétique.

Le sport est donc soumis aux réactions diplomatiques liées aux évolutions des rapports entre la France et l'URSS. Les circulations sportives témoignent des bonnes relations

bilatérales entretenues quand l'interdiction des échanges illustrent des moments de crispation diplomatique. Cet usage du sport comme prolongement de la diplomatie bilatérale se confirme au cours des années 1930, et ce, jusqu'à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. Au cours de cette période, l'espace sportif sur lequel s'expriment les logiques diplomatiques franco-soviétiques poursuit sa construction en s'élargissant et en se densifiant.

Chapitre 2

Une diplomatie sportive bilatérale en construction (1932 – 1946)

> Devant la tribune présidentielle, Denisoff me remit une superbe gerbe de fleurs. Je lui serrai la main. Ce geste produisit un effet spécial sur la foule.
>
> Devant tout ce public, devant les membres du gouvernement, cette poignée de mains, ce témoignage d'amitié que se rendaient un athlète russe et un athlète français, donnaient à cette petite cérémonie un caractère qui sortait du domaine sportif. Je le compris aux applaudissements étranges, insolites, qui éclatèrent sur le moment et firent sur moi une impression inoubliable[261].

Le coureur de demi-fond français, Jules Ladoumègue, exprime ainsi le sentiment de servir de figure au rapprochement bilatéral qui l'a traversé peu avant de prendre le départ de sa première course en URSS, en septembre 1934. Plusieurs responsables politiques soviétiques, tels que Valerián Vladímirovič Kújbyšev, premier vice-président du Conseil des commissaires du peuple et membre du Politburo du Comité central du PCUS, Nikolaj Kirillovič Antipov, président du CSCP, ainsi que l'ambassadeur de France à Moscou, Charles Alphand, ont pris place dans les tribunes combles du stade Dinamo, attestant par leur présence de la dimension diplomatique que revêt cette rencontre sportive. Au moment où le champion français participe à différentes épreuves aux côtés des meilleurs spécialistes soviétiques, la France et l'URSS sont engagées dans une phase de négociation en vue de signer un éventuel traité d'alliance.

Le rétablissement des rapports franco-soviétiques est amorcé au début des années 1930, lorsque le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de France, Philippe Berthelot, propose à l'ambassadeur de l'URSS à Paris, Valerián Savél′evič Dovgalévskij,

---

[261] « Mes trois courses en Russie », souvenirs de Jules Ladoumègue recueillis par Mario Brun et diffusés en quatre articles dans *Match L'Intran*, 23 octobre 1934.

de négocier un accord commercial[262]. Le remplacement de Jean Herbette, dont les réticences à l'égard du régime soviétique n'ont cessé de s'accentuer au fil des années, par François Dejean, qui apporte quant à lui son soutien à la politique de rapprochement, vient confirmer cet engagement en faveur de la reprise des contacts[263]. Le resserrement des liens diplomatiques se renforce en 1932, après la victoire du second Cartel des gauches et le retour d'É. Herriot à la présidence du conseil ainsi qu'à la tête du ministère des Affaires étrangères[264]. Il se concrétise d'abord par l'établissement d'un pacte de non-agression le 29 novembre 1932, puis par la signature d'un traité d'assistance mutuelle le 5 mai 1935. Les relations bilatérales sont progressivement mises au second plan en 1937, avant d'être totalement rompues au moment de la conclusion du pacte germano-soviétique en août 1939[265]. Il faut ensuite attendre les derniers mois de la Seconde Guerre mondiale pour que les deux pays renouent leurs liens diplomatiques, à l'occasion de la signature du traité d'alliance et d'assistance mutuelle entre le GPRF et le gouvernement soviétique, à Moscou en décembre 1944.

Au cours de cette période, marquée par une double phase de rapprochement, le gouvernement soviétique intensifie et élargit ses échanges culturels, et notamment sportifs, avec les pays d'Europe occidentale, à l'image de la France. Il s'engage plus fermement dans le développement de sa diplomatie culturelle au milieu des années 1930, pour mieux incarner et renforcer l'évolution de sa politique extérieure[266]. Afin de couvrir la mise en échec de la tactique « classes contre classes », initiée par l'Internationale communiste (IC), il s'oriente vers une multiplication des contacts avec les sociétés capitalistes ouest-européennes, au nom de la lutte contre la guerre et le fascisme[267]. À partir de 1934, le mot d'ordre défendu par l'IC, sur lequel l'URSS fonde sa nouvelle stratégie diplomatique, est désormais celui du Front populaire antifasciste. Le CSCP ayant déjà manifesté un intérêt croissant pour le sport étranger, y compris dans les pays capitalistes, à travers la création d'un bureau d'information dans son département des relations internationales en 1933, ce

[262] René Girault, « Les relations franco-soviétiques devant la crise économique de 1929 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 27, n°2, avril-juin 1980, p. 246-248.
[263] Élisabeth du Réau, « Du plan Briand au traité de non-agression franco-soviétique. Les relations franco-soviétiques au début des années trente : vers un rapprochement des deux États ? (1930-1933) », p. 167-181, Mikhaïl Narinski, Élisabeth du Réau, Georges-Henri Soutou, Alexandre Tchoubarian (dir.), *L'URSS et l'Europe dans les années 20*, *op. cit*., p. 171.
[264] Georges-Henri Soutou, « Les relations franco-soviétiques de 1932 à 1935 », *art. cit.*, p. 33.
[265] René Girault, « Les relations franco-soviétiques à la veille de la Seconde Guerre mondiale », *art. cit.*, p. 421.
[266] Michael David-Fox, *Showcasing the Great Experiment*, *op. cit.*, p. 293.
[267] Teddy J. Uldricks, « Soviet Security Policy in the 1930s », p. 65-74, Gabriel Gorodetsky (dir.), *Soviet Foreign Policy, 1917-1991. A Retrospective*, Londres, Frank Cass, 1994, p. 71.

nouveau contexte lui offre des opportunités d'élargissement de ses relations sportives extérieures. Le regard porté par le CSCP sur le sport dans les pays capitalistes s'explique à la fois par l'essoufflement du mouvement sportif rouge, et le succès de l'internationalisation sportive occidentale[268]. Désormais, son ambition est de développer les circulations sportives et les échanges pour rattraper et dépasser le niveau de performance des sportifs qualifiés de « bourgeois », dans le but de faire rayonner la société socialiste sur la scène internationale.

Alors que la France et l'URSS connaissent des phases de rapprochement et que le sport soviétique s'engage dans une plus grande ouverture vers l'extérieur, comment se dessinent les contours d'une diplomatie sportive bilatérale entre 1932 et 1946 ? En quoi cette période se montre-t-elle favorable à la construction d'une diplomatie sportive, et quelles sont les modalités de sa mise en œuvre ? Il conviendra d'aborder, dans un premier temps, le virage sportif de l'URSS afin de comprendre en quoi celui-ci a favorisé la diversification des échanges sportifs avec la France et engagé une redéfinition de la diplomatie sportive soviétique. Dans un deuxième temps, il sera question d'interroger l'utilisation diplomatique des rencontres sportives dans le cadre des deux périodes de resserrement des liens bilatéraux, d'abord au milieu des années 1930, puis au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

2-1. Le virage sportif de l'URSS et l'élargissement de l'espace d'expression diplomatique.

2-1.2. L'ouverture du sport soviétique au-delà du mouvement ouvrier

Un intérêt affirmé pour les techniques et les méthodes sportives françaises

À l'occasion du cross de *L'Humanité* organisé en février 1935, les concurrents soviétiques ainsi que les deux hauts dirigeants du CSCP qui les accompagnent visitent des infrastructures sportives de la région parisienne et assistent à des entraînements de quelques athlètes professionnels[269]. En se rendant au Palais des Sports, ils scrutent par exemple pendant près d'une heure la séance de préparation d'Henri Deglane, champion olympique

[268] André Gounot, « L'Internationale rouge sportive et son rôle d'institution de propagande soviétique à l'étranger », p. 195-235, *Jean-Philippe Saint-Martin, Thierry Terret (dir.), Le sport français dans l'entre-deux-guerres, regards croisés sur les influences étrangères*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 205 ; Barbara Keys, « Soviet Sport and Transnational Mass Culture in the 1930s », *art. cit.*, p. 419.
[269] *L'Auto*, 9 février 1935.

de lutte gréco-romaine en 1924 et devenu par la suite un champion reconnu de lutte professionnelle. Ces moments d'observation leur permettent de prendre connaissance des méthodes et des conditions d'entraînements en France. L'année suivante, peu après un match de football disputé entre le Racing Club de Paris et une sélection des joueurs du *Dinamo* et du *Spartak* Moscou à Paris, la délégation soviétique s'entretient avec George Kimpton, l'entraîneur de l'équipe professionnelle française[270]. Le spécialiste britannique revient sur des aspects tactiques de la rencontre remportée par le club parisien par 2 buts à 1, en apportant des précisions sur le schéma de jeu de l'équipe victorieuse. Il évoque ainsi le « WM[271] » qui, souvent très offensif, consiste en une occupation rationnelle du terrain, et qui a posé de grandes difficultés à la défense soviétique. Si les joueurs soviétiques apprennent à s'adapter à cette tactique très utilisée dans le football européen, leurs entraîneurs ne l'adoptent pas immédiatement puisqu'il faut attendre la fin des années 1930 et les défaites subies face à une équipe basque pour qu'elle soit finalement mise en pratique[272].

La contre-performance des joueurs moscovites face à l'équipe parisienne a aussi des conséquences plus directes sur le football en URSS. Elle met en exergue les difficultés que rencontrent les équipes soviétiques à progresser dans un système de championnat peu structuré et ne proposant uniquement des confrontations irrégulières. À la suite de cette expérience sportive et à la découverte du modèle de championnat établi en France, certains membres de la délégation sont convaincus de la nécessité d'organiser un championnat reposant sur les mêmes principes que les compétitions européennes. Nikolaj Petrovič Starostin, joueur et dirigeant du *Spartak* de Moscou qui se montre très influent sur le football en URSS, demande alors aux autorités soviétiques de restructurer l'ensemble du système[273]. Il propose notamment que soit créée une ligue professionnelle et que de nouvelles compétitions soient organisées, telles qu'un championnat soviétique et une coupe de l'URSS. Les propositions de N. P. Starostin sont retenues par le CSCP, qui accepte de réformer le football soviétique en créant une ligue, chargée de promouvoir cette discipline

[270] *Sport*, 8 janvier 1936.
[271] Cette stratégie a été élaborée par Herbert Chapman, manager de l'équipe londonienne d'Arsenal, et propose un jeu plus construit en facilitant les connexions entre les différentes lignes de joueurs qui structurent le terrain. Voir : Olivier Chovaux, « ''D'un jeu barbare à un jeu intelligent…''. Les mutations des styles de jeu du football nordiste (1880/1932) », *Staps*, n°65, 2004, p. 118.
[272] Mathieu Boivin-Chouinard, *Le Soccer comme arme antifasciste : une histoire politique, culturelle et sociale de la tournée de l'équipe nationale basque en URSS pendant la guerre civile espagnole*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Lévesque, Université de Québec à Montréal, 2009, p. 64.
[273] Barbara Keys, *Globalizing Sport*, *op. cit.*, p. 173-174.

et de structurer les nouvelles compétitions. S'il refuse d'accorder officiellement un statut professionnel à cette ligue, il ne rejette pas l'esprit du professionnalisme puisqu'il tolère le fait que les joueurs ainsi que les entraîneurs bénéficient de dotations financières pour leurs activités sportives.

En plus de l'observation des modèles, des discussions et des échanges menés avec les dirigeants et les entraîneurs étrangers, certains délégués sportifs soviétiques profitent également de leurs séjours en France pour se procurer des ouvrages spécialisés, qui représentent alors de véritables canaux de diffusion des savoirs. Membre de la délégation soviétique participant au rassemblement sportif international organisé par la FSGT en août 1935, le cycliste Mironov place dans ses valises différents manuels sur le cyclisme acquis durant son séjour à Paris, conscient qu'un travail important doit encore être fourni pour développer cette discipline en Union soviétique et pour atteindre puis dépasser le niveau des athlètes français[274]. En plus de ce type d'initiatives prises par les délégués sportifs au cours de leurs séjours, le département des relations internationales du CSCP tâche d'importer en URSS des publications étrangères récentes. Lors de son premier séjour en URSS en 1936, le champion français Henri Cochet s'étonne de voir l'un de ses livres sur le tennis traduit en russe, et de trouver un ouvrage publié par son ancien coéquipier en équipe de France de Coupe Davis, René Lacoste[275]. Les responsables du sport soviétique accordent donc un certain intérêt pour les méthodes et les connaissances des modèles étrangers.

Pour se tenir informé des avancées et des réflexions menées à l'étranger au sujet des méthodes sportives, le département des relations internationales du CSCP nouent aussi des contacts avec des acteurs du sport français. Il est par exemple proposé à Paul Bert, chargé de mission auprès de la commission fédérale de ski et responsable du développement du sport féminin dans la région lyonnaise, d'entretenir une correspondance régulière au sujet des questions sportives à la fin des années 1930[276]. P. Bert accepte de partager des renseignements, s'attachant particulièrement à fournir des documents sur le ski afin d'aider à son développement en URSS. Après deux premiers envois auxquels il joint des articles sur la pratique de ce sport en France, il ajoute à l'intérieur de son troisième courrier quelques notes tirées de l'ouvrage *Ski français. Méthode officielle d'enseignement du ski de descente*

[274] *L'Auto*, 4 septembre 1935.
[275] *L'Auto*, 23 août 1936.
[276] GARF, f. 7576, inv. 2, d. 217. Lettre du 16 mars 1939 transmise par le département des relations internationales du CSCP à Paul Bert, mentionnée dans la réponse de Paul Bert, 12 avril 1939.

de la Fédération française de ski, paru en 1937[277]. La méthode française a été rédigée par Émile Allais, triple champion du monde de ski, en collaboration avec Georges Blanchon, vice-président de la fédération française, et Paul Gignoux, président de la commission sportive fédérale. Appliquée au sein de l'École du Ski Français qui a été fondée au même moment grâce à l'appui de Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État aux Loisirs et aux Sports, Paul Bert signale que la méthode française a déjà démontré son efficacité en à peine deux ans. Il précise aussi que cette méthode n'est pas uniquement un guide d'apprentissage technique, puisqu'elle apporte des éléments essentiels sur la formation et le rôle des moniteurs, ou encore sur la gestion des blessures ainsi que l'hygiène alimentaire des skieurs. Il transmet donc aux Soviétiques une vue complète du ski français. L'intérêt accordé par les acteurs du sport soviétique aux ouvrages publiés à l'étranger montre qu'ils recherchent des savoirs et des éléments de connaissance susceptibles d'être assimilés dans leur propre système sportif, ou d'alimenter leurs réflexions sur les pratiques et la conception de l'entraînement. Au-delà des séjours sportifs et des ouvrages, les Soviétiques cherchent également à profiter de l'expérience sportive étrangère en faisant venir des spécialistes en URSS.

Les spécialistes français et la transmission de leur expérience sportive en Union soviétique

Le département des relations internationales du CSCP s'attache à faire venir des champions étrangers en URSS dès le milieu des années 1930 afin de faire profiter les sportifs et entraîneurs soviétiques de leur expérience. Les meilleurs spécialistes mondiaux de chaque discipline reçoivent ainsi des invitations, dont plusieurs champions français[278]. Jules Ladoumègue, athlète spécialiste des courses de demi-fond, est le premier champion français à faire le déplacement, en septembre 1934. Radié deux ans plus tôt de la FFA pour avoir perçu des cachets à la suite de ses performances, et avoir ainsi rompu les règles de l'amateurisme, il se trouve entièrement libre de prendre part à des exhibitions sportives

[277] GARF, f. 7576, inv. 2, d. 217. Lettre de Paul Bert, destinée au département des relations internationales du CSCP, 30 mai 1939.

[278] Pour une approche détaillée de l'organisation et du déroulement des séjours en URSS de la plupart des sportifs professionnels français au milieu des années 1930, lire : Sylvain Dufraisse, « Les venues de Jules Ladoumègue, Marcel Thil, Henri Cochet : des séjours de spécialistes ? », p. 48-61, Alexandre Tchoubarian, Francine-Dominique, Liechtenhan, Sophie Coeuré, Olga Okouneva, *Les Français dans la vie intellectuelle et scientifique en URSS au XXe siècle*, Moscou, IRI-RAN, 2013.

rémunérées[279]. Aucune fédération soviétique n'étant affiliée à l'International Amateur Athletics Federation (IAAF), qui interdit les confrontations avec les athlètes professionnels, l'URSS peut accueillir sans aucune contrainte J. Ladoumègue, et le faire participer à des compétitions contre ses meilleurs champions. Le vice-champion olympique du 1 500 mètres, lors des Jeux d'Amsterdam en 1928, participe à trois courses au stade *Dinamo* à Moscou[280]. Opposé par deux fois à Denisov, sur 1 000 mètres et 1 500 mètres, puis aux célèbres frères Znamenskij sur 2 000 mètres, il termine en tête de chacune des épreuves. Ces victoires contre les champions soviétiques lui confèrent une forte popularité en URSS. Il conforte son excellente réputation dès l'année suivante en remportant de nouveaux succès au cours d'une tournée qui s'étend un peu plus puisque, après avoir retrouvé le stade *Dinamo* à Moscou, il se rend à Leningrad, et enfin à Kiev[281]. Durant cette tournée, il retrouve le boxeur professionnel français Marcel Thil, qui avait dû décliner une première invitation un an auparavant. Le champion du monde des poids moyens de l'International Boxing Union (IBU) défait tous ses adversaires, d'abord au Parc de la culture à Moscou, puis au Théâtre de la Verdure à Leningrad[282].

Le joueur de tennis français Henri Cochet, six fois vainqueur de la Coupe Davis entre 1927 et 1932 et détenteur de sept titres du Grand Chelem, est aussi invité par le CSCP en 1936. Devenu professionnel trois ans plus tôt afin de pouvoir participer à une rencontre d'exhibition face à des tennismen professionnels des États-Unis, il réalise au total trois voyages en URSS de 1936 à 1938 et propose à Jean Urruty, champion du monde de pelote basque qui s'essaie au tennis, de l'accompagner en 1937[283]. Lors de son premier séjour, H. Cochet gagne les douze rencontres amicales qu'il est invité à disputer, que ce soit en simple ou en double avec des partenaires soviétiques, à Moscou, Leningrad et Kiev. Il sort de nouveau vainqueur de tous ses matchs contre les meilleurs joueurs de tennis soviétiques en 1937, à Moscou, Leningrad, Saratov ou encore Rostov, ainsi qu'en 1938, à Moscou, Leningrad et Kiev.

Ces trois dernières villes, les plus visitées par les champions français invités par le CSCP, sont également celles dans lesquelles se rendent le nageur Jean Taris et le plongeur

[279] Au sujet de la mise à l'écart de Jules Ladoumègue et des débats sur l'amateurisme et le professionnalisme, voir : Marianne Lassus, *L'affaire Ladoumègue, le débat amateurisme/professionnalisme dans les années trente*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, 2000, 140 pages.
[280] « Mes trois courses en Russie », souvenirs de Jules Ladoumègue recueillis par Mario Brun et diffusés en quatre articles dans *Match L'Intran*, 16 octobre ; 23 octobre ; 6 novembre ; 13 novembre 1934.
[281] Jules Ladoumègue, *Dans ma foulée*, Paris, Amiot-Dumont, 1955, p. 172.
[282] *L'Auto*, 9 septembre 1935.
[283] *L'Auto*, 18 septembre ; 19 septembre 1935.

Roger Heinkelé en décembre 1937[284]. J. Taris a mis un terme à sa carrière sportive au début de l'année, après avoir notamment remporté deux titres européens en 1934 et une médaille d'argent aux Jeux de Los Angeles en 1932, mais il décide de répondre favorablement à l'invitation des dirigeants sportifs soviétiques et donc de reprendre ses séances d'entraînement. En raison de l'indisponibilité d'Émile Poussard, le plongeur professionnel qui devait initialement participer au même déplacement, il sollicite R. Heinkelé, champion de France de plongeon à quatre reprises, en tremplin 3 mètres et en haut vol 10 mètres, pour l'accompagner. En conflit avec le comité de Paris et la Fédération française de natation (FFN) pour avoir participé sans autorisation à des exhibitions sportives, il est sanctionné en octobre 1937 d'une suspension de trois mois avec sursis et d'une interdiction d'entreprendre des déplacements sportifs en dehors de la région parisienne pendant six mois[285]. Songeant à prendre ses distances avec les organisations fédérales et à rompre définitivement avec l'amateurisme, l'appel de J. Taris l'amène à confirmer ses intentions. La signature du contrat de 15 000 francs pour un déplacement de quinze jours en URSS, qu'il qualifie de « cachet des plus coquets », valide définitivement son entrée dans l'univers du professionnalisme[286]. Tandis que J. Taris est vaincu par ses concurrents à chaque course, R. Heinkelé brille davantage en remportant deux de ses trois confrontations face à son principal rival soviétique, Žigalëv. Durant leurs séjours, l'ensemble des spécialistes français invités en URSS sont engagés dans de nombreuses exhibitions et compétitions dans le but d'accroître l'expérience internationale des champions soviétiques et de leur offrir les moyens de continuer leurs progrès. La transmission des techniques et des savoirs se poursuit bien au-delà du seul temps consacré aux confrontations sportives.

Des dirigeants, des entraîneurs, ou même des scientifiques scrutent les performances des sportifs français au cours de leurs séjours. Dès sa première compétition au stade *Dinamo*, J. Ladoumègue est observé par le professeur Nikolaj Bernstein, un neurophysiologiste qui s'est particulièrement intéressé à la cinématique[287]. Réputé pour la souplesse et l'importante longueur de sa foulée, l'athlète français constitue un cas d'étude particulièrement intéressant. N. Bernstein lui propose de se prêter à des expériences au sein de l'Institut central de médecine expérimentale et de réaliser une chronophotographie de ses mouvements. Les résultats obtenus peuvent permettre de définir en détail l'exécution du

[284] GARF, f. 7576, inv. 15, d. 483. Plan de préparation du déplacement sportif (s.d.) ; rapport sur le séjour de J. Taris et de R. Heinkelé en URSS, (s.d.).
[285] *L'Auto*, 27 octobre 1937.
[286] *Sport*, 29 décembre 1937.
[287] Jules Ladoumègue, *Dans ma foulée, op. cit.*, p. 163.

mouvement et ainsi contribuer à la progression de la technique de course des athlètes soviétiques[288]. Les Soviétiques prennent aussi soin de filmer les rencontres auxquelles prennent part les spécialistes français afin de procéder ultérieurement à des analyses de leurs performances. Le CSCP passe par exemple une importante commande de pellicules qui doit en partie servir à conserver un enregistrement des matchs de tennis disputés par H. Cochet[289].

En plus de leurs prestations sur les terrains de sport, les champions français sont invités, en tant qu'experts, à présenter des conférences au sujet de leurs disciplines respectives. Devant des sportifs, des entraîneurs, des dirigeants, et des officiels, L. Ladoumègue, M. Thil, H. Cochet et J. Taris partagent leur expérience et portent un regard sur la situation de leur sport en URSS ainsi que sur le niveau des athlètes soviétiques qu'ils ont affronté en compétition ou découvert lors des visites des centres d'entraînements. Comme le souligne J. Taris, les conférences sont traduites phrase par phrase et sont entièrement sténographiées[290]. Cela permet aux responsables sportifs soviétiques de conserver des traces précises des informations apportées et de pouvoir effectuer ultérieurement un retour critique sur leur organisation, leurs fondements techniques ou encore leur conception de la préparation et de l'entraînement.

Lors d'une conférence, J. Ladoumègue note par exemple que les hommes courent beaucoup trop en force et leur conseille de se diriger vers un style de course plus coulant[291]. De son côté, M. Thil observe un certain manque de finesse technique chez les boxeurs soviétiques[292]. Il constate qu'ils ne maîtrisent ni l'esquive ni le blocage des coups portés par l'adversaire, et qu'ils ne pratiquent qu'un corps à corps rudimentaire, ce que le spécialiste français présente comme une forme de bagarre très éloignée des codes du « noble art ». Le spécialiste français précise aussi que tous les Soviétiques ont tendance à frapper avec la main ouverte, alors que ce geste est formellement interdit par tous les règlements. La venue des sportifs étrangers permet aux responsables du sport en URSS de faire un point sur les réglementations des fédérations officielles qui encadrent les différentes disciplines. L'assimilation des règles et des pratiques en vigueur doit permettre de créer, à court terme, les conditions nécessaires pour comparer les niveaux de performance des sportifs

[288] *Ibid*, p. 167.
[289] Sylvain Dufraisse, *Les héros du sport, op. cit.*, p. 60.
[290] *L'Auto*, 27 décembre 1937.
[291] *Sport*, 2 octobre 1935.
[292] *Ibid.*

soviétiques à ceux des champions étrangers, et d'envisager à moyen ou à long terme, une intégration de l'URSS à la scène sportive internationale[293]. Les sollicitations adressées aux champions français sont nombreuses, et ces derniers sont ainsi amenés à répondre aux questions et aux demandes de conseils bien au-delà des moments consacrés aux discussions lors des conférences. Après avoir déjà reporté son départ pour participer à une dernière course à Moscou, J. Ladoumègue prolonge encore un peu plus son premier séjour en raison du désir des athlètes de Moscou d'avoir une dernière entrevue avec lui[294]. Il profite de ce nouveau temps d'échange pour apporter de nouvelles précisions, en particulier sur les possibilités tactiques, sur le style de course, ou encore sur les méthodes d'entraînement.

Les temps d'entraînement au contact des athlètes et des techniciens soviétiques sont également des moments de partage de conseils techniques et de réflexions sur la préparation sportive. Durant son déplacement, M. Thil participe à plusieurs séances aux côtés de Viktor Grigor′evič Stepanov et Viktor Pavlovič Mihajlov, au cours desquelles il apporte un regard technique sur la boxe pratiquée par les deux jeunes boxeurs et évoque sa vision de l'entraînement[295]. Lors de ses deux derniers séjours en 1937 et en 1938, Henri Cochet met en place des écoles de tennis afin d'encadrer la formation et la préparation des meilleurs spécialistes soviétiques[296]. Il élabore un protocole particulier lors des séances d'entraînement, qui débutent toujours par un cours technique, en rappelant les principes essentiels du tennis – sport de souplesse, mouvements harmonisés, vitesse apportée par synchronisation bien réglée de chaque geste, position idéale du corps pour chacun des coups possibles – puis il met les élèves en situation, en montrant lui-même ce qu'ils doivent faire, avant d'apporter des corrections individualisées adaptées aux particularités de chacun[297].

Le CSCP mène le sport soviétique à prendre un virage au milieu des années 1930, en développant les contacts avec les sportifs professionnels des sociétés capitalistes comme la France. Cette ouverture des échanges contribue à façonner le système sportif soviétique, qui

[293] Les responsables sportifs soviétiques poursuivent leur travail d'intégration des codes et des réglementations des fédérations officielles à la fin des années 1930 en demandant aux dirigeants des différentes fédérations françaises de leur transmettre leurs règlements officiels et ceux des fédérations internationales. Au cours de l'année 1939, les fédérations françaises de basket-ball, de boxe, d'athlétisme, de natation, d'escrime, ou encore l'Union vélocipédique de France sont ainsi contactées par le CSCP. Cette démarche peut être considérée comme l'une des premières étapes du processus d'intégration de l'Union soviétique au sport international. D'ailleurs, les dirigeants français formulent généralement dans leurs réponses leur souhait de voir l'Union soviétique rejoindre les organisations sportives internationales officielles. GARF, f. R7576, inv. 2, d. 216.
[294] *Match L'Intran*, 13 novembre 1934
[295] *Regards*, 26 septembre 1935.
[296] *L'Auto*, 23 juin 1937 ; 16 décembre 1938.
[297] Sylvain Dufraisse, « Les venues de Jules Ladoumègue, Marcel Thil, Henri Cochet », *art. cit.*, p. 58-59.

se trouve orienté vers la recherche de la haute performance et la conquête des records. Toutefois, le CSCP ne rompt pas avec les organisations sportives ouvrières françaises. Le sport soviétique n'étant pas affilié aux fédérations internationales, les opportunités d'établir des rencontres sportives demeurent limitées, en dehors des échanges avec les athlètes professionnels étrangers. Le réseau du sport ouvrier permet donc de développer les circulations sportives avec la France, au moment où les liens diplomatiques bilatéraux se resserrent durant les années 1930.

2-1.2. Permanence des contacts et nouvelles ambitions auprès du sport travailliste français

La continuité des échanges de délégations sportives travaillistes

En août 1932, une équipe de footballeurs de la FST se rend à Sverdlovsk pour prendre part au tournoi organisé dans le cadre de la Spartakiade de l'Oural et du Kouzbass. Ce déplacement, qui marque la reprise des échanges sportifs franco-soviétiques, est facilité par le resserrement des liens diplomatiques entre les deux pays, engagé depuis le retour du Cartel des gauches et d'É. Herriot à la tête du gouvernement français[298]. L'année suivante, les dirigeants soviétiques manifestent la volonté d'affermir les relations bilatérales, afin de faire avancer un projet d'alliance. La multiplication des séjours de représentants politiques français en URSS confirme la réciprocité des intentions en matière de politique extérieure[299].

Au cours de l'année 1934, Louis Barthou, nommé ministre des Affaires étrangères à partir du mois de février, se montre très actif dans les affaires franco-soviétiques et tente de faire avancer les négociations[300]. C'est dans ce contexte diplomatique que, pour la première fois depuis 1927, une délégation sportive soviétique effectue un déplacement en France à l'occasion du rassemblement international des sportifs contre le fascisme et la guerre, organisé à Paris par la FST, au mois d'août 1934. Mis en place à la suite de l'échec définitif du projet d'une seconde Spartakiade mondiale à Moscou, cet événement est un symbole du

[298] Georges-Henri Soutou, « Les relations franco-soviétiques de 1932 à 1935 », p. 31-60, Mikhaïl Narinski, Élisabeth du Réau, Georges-Henri Soutou, Alexandre Tchoubarian (dir.), La France et l'URSS dans l'Europe des années 30, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2005, p. 33.
[299] René Girault, « Les relations franco-soviétiques devant la crise économique de 1929 », *art. cit.*, p. 256.
[300] Jean-Baptiste Duroselle, « Louis Barthou et le rapprochement franco-soviétique en 1934 », *Cahiers du monde russe et soviétique,* vol. 3, n°4, octobre-décembre 1962, p. 525-545.

tournant politique et idéologique du sport soviétique. Alors que la Spartakiade mondiale devait mettre à l'honneur l'accomplissement du premier plan quinquennal, et donc incarner la réussite économique de la dictature du prolétariat, les difficultés rencontrées au cours de la préparation de la manifestation sportive ont conduit à son report, puis à son annulation officielle au début de l'année 1934[301]. En participant au rassemblement international des sportifs en France, qui a elle-même été confrontée à l'agitation des ligues d'extrême droite, notamment lors des événements du 4 février 1934, la délégation soviétique incarne l'orientation stratégique de l'URSS en faveur de l'unité contre la guerre et le fascisme, aux côtés des sociétés capitalistes. La politique de l'unité n'est pas sans incidence sur le mouvement sportif ouvrier français. À la fin de l'année 1934, la FST et sa concurrente socialiste, l'Union des sociétés sportives et gymniques du travail, fusionnent pour créer la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT)[302]. Dès lors, c'est auprès de cette nouvelle fédération que le CSCP entretient ses liens avec le sport travailliste français.

Alors que les négociations diplomatiques franco-soviétiques se sont interrompues à la suite du décès de L. Barthou en octobre 1934, son successeur à la fonction de ministre des Affaires étrangères, Pierre Laval, reprend les discussions avec l'URSS par l'intermédiaire de Maksím Maksímovič Litvínov, responsable du NKID depuis 1930, dès le début de l'année 1935. C'est dans ce contexte favorable aux rapports bilatéraux que le CSCP transmet, au mois d'avril 1935, une invitation à la FSGT afin d'accueillir une délégation composée de sportifs et de dirigeants travaillistes[303]. Vingt-cinq délégués français effectuent alors un séjour de trois semaines au mois de juin suivant, se rendant à Leningrad, Moscou, Kiev, ou encore Minsk pour participer à des épreuves d'athlétisme, de cyclisme et de natation, et découvrir la vie sportive des Soviétiques à travers de nombreuses visites[304]. Deux mois plus tard, c'est au tour d'une délégation soviétique de venir en France pour prendre part aux épreuves du rassemblement sportif organisé par la FSGT, du 15 au 18 août, à Paris[305]. Des haltérophiles, des cyclistes, des joueurs de tennis, des basketteurs ainsi que des footballeurs démontrent toutes leurs qualités devant le public parisien. Les relations sportives entre la FSGT et le CSCP favorisent la réalisation de plusieurs projets de

[301] André Gounot, « Le rassemblement international des sportifs contre le fascisme et la guerre : Paris 1934 », Pierre Arnaud, Alfred Wahl (dir.), *Sports et relations internationales*, Actes du colloque de Metz-Verdun, Centre de recherche Histoire et civilisation de l'Université de Metz, 1991, p. 157-172.
[302] Fabien Sabatier, *Histoire des organisations sportives communistes en France au XXe siècle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2013, p. 44.
[303] *La vie de la FSGT*, complément de *Sport*, 27 novembre 1935.
[304] *Sport* 13 juin 1935 ; 19 juin 1935 ; 24 juillet 1935.
[305] *Sport*, 14 août 1935 ; 21 août 1935.

rencontres jusqu'à la fin des années 1930. À titre d'exemple, en 1938, un groupe d'athlètes soviétiques, dont font partie les frères Znamenski, participe au Cross de *L'Humanité* organisé par la fédération travailliste au mois de février, puis, au cours de l'été, une délégation de dirigeants et de sportifs de la FSGT effectue un séjour en URSS, et enfin, l'équipe de football du *Torpedo* de Moscou réalise une tournée d'exhibition en France durant l'automne.

En plus de préparer et de développer des échanges avec le CSCP, la FSGT agit aussi comme un intermédiaire pour faciliter la réalisation d'autres déplacements sportifs en dehors du sport travailliste. Elle accompagne ainsi la Fédération pugilistique française (FPF), créée en août 1935, dans la préparation de son projet de séjour en URSS. Cette fédération dissidente de la Fédération française de boxe (FFB) tente rapidement de nouer des contacts avec des pays étrangers afin d'affirmer sa légitimité et de montrer la bonne dynamique de ses activités[306]. Les bons rapports établis entre la FPF et la FSGT, qui ont signé un accord admettant la participation des athlètes amateurs des deux fédérations aux réunions sportives qu'elles organisent, facilitent la prise de contact avec l'URSS[307]. Après une phase de discussions, le CSCP accepte de recevoir une délégation composée de huit boxeurs amateurs – un représentant pour chacune des catégories de poids – durant près de trois semaines, du 15 décembre au 3 janvier[308]. Au sein de la sélection annoncée se trouvent un demi-finaliste des Jeux olympiques de Berlin en 1936, le poids welter Roger Tritz, ainsi que deux champions olympiques titrés au cours de cette même olympiade, le poids moyen Jean Despeaux et le poids mi-lourd Roger Michelot[309]. Ce dernier étant finalement retenu en raison de contraintes professionnelles, un membre de la FSGT assure son remplacement. L'équipe française participe à trois réunions sportives, d'abord à Leningrad, où elle réalise un match nul, puis à Moscou et à Kiev, où elle est à chaque fois défaite.

Le CSCP s'appuie en grande partie sur la FSGT pour développer les circulations sportives franco-soviétiques, qu'elles se déroulent dans le cadre du sport travailliste ou

[306] *L'Auto*, 5 novembre 1937.
[307] *L'Auto*, 21 septembre 1937.
[308] En raison de conflits au sein de la FFB, certains dirigeants, officiels, et managers décident de s'organiser pour construire une nouvelle fédération qui répond davantage à leurs exigences et à leurs revendications. La FPF est alors créée le 5 août 1937 et obtient le soutien de plusieurs clubs situés à Pantin, Paris, Villiers, Strasbourg, Dunkerque, Sète, Lyon, Bastia, ou encore Dijon. Si cette fédération dissidente se concentre dans un premier temps sur le sport amateur, elle se dote au fil des mois d'une commission consacrée à la boxe professionnelle.
[309] Il est à noter que, si la FPF accorde le statut d'amateur aux trois boxeurs cités, la FFB les considère comme des sportifs professionnels depuis qu'ils ont sollicité, au cours de l'année 1937, des avantages matériels en échange de leurs participations à des combats.

auprès d'autres fédérations. Les relations entre les deux pays dans le domaine du sport s'élargissent encore davantage avec le développement d'un tourisme sportif mené par la société soviétique Intourist, et soutenu par la FSGT.

La création d'un tourisme sportif en URSS

En 1935, un premier circuit des sports en URSS offre la possibilité d'effectuer un séjour touristique sur le thème de la vie sportive soviétique. Au cours de ce voyage, qui s'étend sur deux semaines du 16 au 30 juin, huit journées sont consacrées à la découverte de trois villes soviétiques, Leningrad (en trois jours), Moscou (en quatre jours) et Minsk (en un jour). Le programme des visites élaboré pour ce circuit vise à mêler l'étude du rôle considérable des sports dans le quotidien des Soviétiques à un tourisme d'agrément[310] :

> *A Leningrad*. – Visite de la ville. Musée des Komsomols (Jeunesses communistes). Musée de l'Ermitage, etc. Maison de culture et organisations sportives s'y rattachant. Parc de culture et de repos. Stades. Rencontres sportives.
>
> *A Moscou*. – Visite de la ville. Musée de la Révolution. Visite d'une usine. Le rôle de la Jeunesse dans la production. Cercles sportifs d'usines. Institut central du travail. Institut de culture physique. Conseil supérieur de culture physique. Visite du parc de culture et de repos « Gorki ». Stade Dynamo. Clubs ouvriers. Rencontres sportives.
>
> *A Minsk*. – Visite de la ville. Les sports.

Le circuit des sports en URSS est organisé par l'Intourist, qui a ouvert son bureau français en 1932, à Paris. Depuis sa création en 1929, cette société cherche à promouvoir le voyage en URSS, et développe son offre en proposant dans ses brochures touristiques des séjours sur des thèmes variés[311]. Contrairement à la VOKS, qui s'occupe surtout de voyageurs sélectionnés dont, pour l'essentiel, des écrivains, des artistes ou encore des savants, l'Intourist a pour mission de développer un tourisme de masse en direction de l'URSS, en élaborant des itinéraires très précis et contrôlés[312]. Tout en assurant la mise en valeur des avancées socialistes auprès des délégations étrangères, elle répond aussi à des enjeux économiques en faisant entrer des devises[313]. Les flux de voyageurs français se

[310] *Sport*, 30 avril 1935.
[311] Salmon Shawn, « Marketing Socialism: Inturist in the late 1950s and early 1960s », p. 186-204, Gorsuch Anne, Koenker Diane (dir.), *Turizm: The Russian and East European Tourist under Capitalism and Socialism*, Ithaca & Londres, Cornell University Press, 2006.
[312] Rachel Mazuy, p. 195-106. note présentation ds cousu fil rouge, p. 44.
[313] Sophie Cœuré, « Retour sur le « retour d'URSS ». », *op. cit.*, p. 17.

densifient considérablement au milieu des années 1930, la France se plaçant parmi les principaux pays d'origine de ceux qui visitent l'Union soviétique[314]. En grande majorité, ceux qui participent à des séjours touristiques sont issus de milieux bourgeois. Pour l'Intourist, les voyages sportifs sont l'occasion de s'adresser à un public plus large. Afin d'orienter un peu plus son offre vers le monde ouvrier, des annonces sont publiées dans la revue de la FSGT, *Sport*, ainsi que dans le quotidien national d'opinion communiste, *L'Humanité*[315]. Pour autant, le public visé par les séjours sur le thème du sport n'est pas exclusivement celui des sportifs proches du mouvement communiste, puisque leur promotion est également assurée au sein du quotidien *L'Auto*[316]. Malgré cette ouverture au milieu sportif dans son ensemble, les visiteurs participant au circuit des sports sont pour la plupart des membres de la fédération travailliste.

En 1936, la FSGT promeut la seconde édition du circuit des sports en URSS, qui est prévue du 21 juin au 5 juillet, de nouveau à Leningrad, Moscou et Minsk. Afin de faciliter l'accès aux sportifs ouvriers à ce voyage, des offres exceptionnelles sont proposées aux abonnés de la revue *Sport*, le coût global s'élevant désormais à 1 675 francs, contre 1 980 francs l'année précédente[317]. Des témoignages des participants à la première édition sont également publiés pour susciter l'intérêt des lecteurs[318]. Au-delà du circuit des sports, la revue *Sport* offre à ses abonnés la possibilité de gagner un voyage sur le thème du sport en participant à un jeu concours[319]. Ainsi la FSGT, par l'intermédiaire de son organe de presse, contribue au développement du tourisme sportif en URSS qui permet de faire émerger de nouvelles formes de circulations franco-soviétiques.

Les échanges réalisés entre le CSCP et la FST, puis la FSGT, permettent de développer la dynamique des relations franco-soviétiques dans le domaine du sport. En élargissant ses relations sportives extérieures, le comité chargé des sports participe à la politique extérieure du gouvernement soviétique qui souhaite resserrer ses liens diplomatiques avec les pays ouest-européens, dans le but d'affirmer sa position sur la scène internationale. Lorsque la France et l'URSS engagent des discussions diplomatiques, le sport offre un espace

[314] Sophie Cœuré, *La grande lueur à l'Est, op. cit*., p. 162.
[315] *Sport*, 25 avril 1935 ; *L'Humanité*, 24 mars 1935 ; 30 avril 1935.
[316] *L'Auto*, 1 juin 1935.
[317] *Sport*, 27 mai 1936.
[318] *Sport*, 27 mai 1936 ; 4 juin 1936.
[319] *Sport*, 5 août 1936.

d'expression aux rapprochements bilatéraux, tant au milieu des années 1930, qu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

2-2. Le sport comme lieu d'expression des rapprochements franco-soviétiques

2-2.1. Du traité d'assistance mutuelle aux rencontres de football (1935-1936)

Le 21 août 1935, *L'Auto* annonce dans ses colonnes qu'un premier match de football entre une équipe soviétique et un club professionnel français pourrait se tenir très prochainement. Depuis quelques jours, des footballeurs ukrainiens se trouvent à Paris, où ils ont participé à un tournoi organisé dans le cadre des fêtes sportives internationales de la FSGT. Les joueurs soviétiques s'étant particulièrement illustrés lors de la compétition ouvrière en remportant aisément tous leurs matchs, les responsables de la délégation auraient émis le souhait de profiter de ce séjour en France pour permettre à leur équipe de prendre part à une confrontation de haut niveau. Les dirigeants du Red Star Olympique auraient alors manifesté leur intérêt avant d'engager des pourparlers pour préparer une rencontre au plus vite. Le propos tenu dans ce quotidien sportif laisse entendre que l'opportunité d'organiser cet événement s'est présentée soudainement, de manière presque inattendue. Au contraire, l'idée de mettre en œuvre de telles oppositions entre des équipes soviétiques et des clubs français a émergé quelques mois plus tôt. Le cheminement qui a permis de concrétiser, le 29 août 1935, la tenue d'un match entre la sélection ukrainienne et le Red Star Olympique est révélateur de la manière dont les enjeux sportifs et les enjeux diplomatiques peuvent s'entremêler.

Au mois de mai 1935, une note du ministère de la Santé publique et de l'Éducation physique informe le ministère des Affaires étrangères que les « milieux sportifs français » ont fait part de leur volonté de soutenir « une reprise des relations de football entre les Russes et les Français[320] ». Ils se disent prêts à accueillir une équipe soviétique pour organiser une rencontre de football au profit d'œuvres d'assistance française, ce qui éviterait toute forme d'interprétation politique ou idéologique de l'événement. Faisant allusion au fait que l'URSS n'est pas affiliée à la Fédération internationale de football association (FIFA) et que cette situation peut poser des difficultés, cette sollicitation émane, sans

[320] A-PPP, s-s. GA, d. 132-8597. Note du ministère de la Santé publique et de l'Éducation physique au ministère des Affaires étrangères, (mai 1935).

l'ombre d'un doute, de clubs affiliés à la FFFA et non d'organisations sportives affinitaires. L'intérêt pour le football soviétique a particulièrement été éveillé lors des performances réalisées par ses représentants au cours du Rassemblement international des sportifs contre le fascisme et la guerre qui s'est tenu à Paris en août 1934. Bien que les rencontres internationales de football ouvrier ne proposent que très peu d'adversité aux joueurs de l'URSS, ces derniers ont impressionné et démontré leur valeur. À titre d'exemple, le journal *L'Auto* souligne « leurs qualités de science, de vitesse et d'adresse sur la balle et qui en font une formation capable de tenir tête aux meilleures équipes nationales européennes[321] ».

En outre, la perspective d'établir une rencontre avec une équipe soviétique apparaît de plus en plus réalisable pour les clubs de la FFFA depuis que le CSCP a montré des signes d'ouverture à l'égard des footballeurs professionnels étrangers. Peu de temps après avoir remporté le tournoi ouvrier du Rassemblement international, la sélection moscovite se rend à Saint-Louis, près de la frontière franco-suisse, où elle rencontre une formation suisse composée de quelques sportifs ouvriers et de sept joueurs professionnels, face à laquelle elle s'impose par 5 buts à 2[322]. Les contacts du CSCP avec les milieux professionnels se renforcent au mois d'octobre lorsqu'une délégation sportive est invitée à effectuer une tournée en Tchécoslovaquie. Au cours de ce séjour, les footballeurs soviétiques, qui sont également accompagnés de boxeurs et d'athlètes, participent à plusieurs rencontres ouvrières avant d'être opposés au *SK Židenice* Brno, l'une des meilleures équipes professionnelles européennes de l'époque[323]. Ils démontrent une nouvelle fois leur potentiel en remportant cette première confrontation contre une équipe entièrement professionnelle par 3 buts à 2. En France, comme dans d'autres pays européens, les dirigeants du football considèrent de plus en plus les Soviétiques comme de potentiels adversaires, au milieu des années 1930[324].

Après avoir été averti de l'éventuel projet d'un match de football franco-soviétique à Paris, le ministère de la Santé publique et de l'Éducation physique informe les services du ministère des Affaires étrangères qui, à leur tour, demandent l'avis de l'Intérieur. La direction générale de la Sûreté nationale, dépendante du ministère de l'Intérieur, consulte alors la préfecture de police de Paris et sa direction des Renseignements généraux et des

[321] *L'Auto*, 12 août 1934.
[322] Robert Edelman, *Serious Fun*, *op. cit.*, p. 50.
[323] Barbara Keys, *Globalizing Sport*, op. cit., p. 167.
[324] Philippe Vonnard, *L'Europe dans le monde du football. Genèse et formation de l'UEFA (1930-1960)*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, coll. Euroclio, p. 69

Jeux afin de déterminer la faisabilité d'un tel événement et d'en évaluer les éventuelles incidences politiques. La note évoque la nécessité de contacter Jule Rimet, président de la FIFA, mais aussi cofondateur, en 1897, du Red Star, dont il assure la présidence jusqu'en 1910 et avec lequel il conserve des liens étroits par la suite. Celui-ci est donc rapidement invité à faire connaître, officieusement et à titre confidentiel, sa position au sujet de ce projet sportif. Il confie alors qu'il serait disposé à favoriser la mise en œuvre d'une compétition sportive entre les deux pays[325]. Après une phase d'intransigeance, la FIFA a décidé, à partir de 1934, d'accorder à titre exceptionnel des dérogations pour que des matchs puissent être disputés entre les clubs des fédérations nationales affiliées et équipes soviétique[326]. L'objectif de cette ouverture est de créer des conditions favorables à une éventuelle adhésion de l'URSS à la fédération internationale. Lors de son entretien, J. Rimet précise aussi qu'il autorisera une telle rencontre franco-soviétique uniquement « si le gouvernement français y [trouve] un intérêt[327] ». Or, quelques semaines plus tôt, la France et l'URSS ont conclu un traité d'assistance mutuelle qui vient apporter une reconnaissance officielle au resserrement des liens bilatéraux.

Si le traité d'assistance mutuelle franco-soviétique n'est ratifié que le 27 février 1936 par l'Assemblée nationale française, puis le 12 mars par le Sénat, la signature de ce texte à Paris le 2 mai 1935 apporte une dimension concrète au mouvement de rapprochement. Alors que les milieux du football français souhaitent entreprendre une reprise des rencontres sportives avec l'URSS, les services ministériels du gouvernement français n'ont aucun intérêt à empêcher de tels échanges. Au contraire, les relations sportives doivent permettre de valoriser les liens bilatéraux et d'approfondir davantage la dynamique de rapprochement engagée sur le plan diplomatique. C'est d'ailleurs dans ce même contexte que les services du ministère des Affaires étrangères ont accepté que des visas soient délivrés aux délégués soviétiques qui ont prévu de participer au rassemblement sportif de la FSGT en août 1935. Toutefois, des doutes persistent quant à la portée idéologique et aux intentions politiques que le gouvernement soviétique pourrait attacher aux footballeurs de l'URSS lors de leur venue en France, dans le cadre d'un événement sportif qui bénéficierait d'une importante visibilité. Chargé d'apporter des éléments de réponse sur cette question, les renseignements généraux signalent dans leur rapport destiné à la Sûreté générale que des incidents sont

[325] A-PPP, s-s. GA, d. 132-8597. Note de la préfecture de police de Paris destinée à la direction générale de la Sûreté nationale auprès du ministère de l'Intérieur, 12 août 1935.
[326] Philippe Vonnard, *L'Europe dans le monde du football, op. cit.*, p. 69
[327] A-PPP, s-s. GA, d. 132-8597. Note de la préfecture de police de Paris, *doc. cité*, 12 août 1935

survenus un an plus tôt lors de l'arrivée en gare d'une délégation soviétique, venue pour participer au rassemblement international des sportifs contre la guerre et le fascisme organisé par la FSGT[328].

> Une délégation d'athlètes communistes a participé au "Rassemblement Sportif International", organisé, du 11 au 15 août 1934, à Paris par la Fédération Sportive du Travail, affiliée au Parti communiste.
>
> L'arrivée de cette délégation, le 10 août 1934, à la gare du Nord occasionna, ainsi que vous le savez, des incidents qui nécessitèrent l'intervention de la Police Municipale.

Si le rapport ne mentionne pas une implication directe de la délégation sportive dans le désordre occasionné à la gare, il montre que le risque d'une agitation politique ou d'une reprise idéologique de l'événement n'est pas à exclure. Au cours de l'été, Jean Payart, chargé des affaires de France au sein de l'ambassade française à Moscou, rassure le ministère des Affaires étrangères sur les intentions politiques de l'URSS à propos des échanges sportifs, en lui transmettant une note d'information provenant du NKID au sujet de la volonté du CSCP d'inviter des équipes de football françaises[329].

> Le Commissariat des Affaires Étrangères m'a fait savoir que le Comité Supérieur de Culture Physique de l'URSS serait heureux de pouvoir inviter en vue d'épreuves sportives une ou plusieurs équipes sélectionnées de football association […] en dehors de toutes considérations de classes sociales.
>
> Avant de réaliser son intention, le Comité Supérieur désirerait connaître officieusement l'accueil qui serait réservé en France à des invitations de cette nature
>
> […]
>
> Le projet dont je saisis le Département répond à une consigne nouvelle. Il illustre dans un domaine particulier et jalonne, en en consolidant une des étapes, l'évolution des conceptions générales dont s'inspire l'action internationale de l'URSS. Il me paraît, à ce titre notamment, devoir être envisagé avec une faveur particulière.

J. Payart insiste auprès des Affaires étrangères sur la dépolitisation du sport soviétique, et sur la contribution de celui-ci au sein de la politique extérieure soviétique. Dans le cadre du resserrement des liens diplomatiques bilatéraux, il apparaît donc opportun de ne pas

[328] A-PPP, s-s. GA, d. 132-8597. Note de la préfecture de police de Paris destinée à la direction générale de la Sûreté nationale auprès du ministère de l'Intérieur, 18 décembre 1934.
[329] A-MAE, f. 117/CPCOM, d. 1075. Télégramme de Jean Payart, chargé des affaires françaises à l'ambassade de France à Moscou, au ministère des Affaires étrangères, le 20 août 1935.

rejeter les projets d'échanges sportifs, qu'ils concernent des déplacements en URSS ou la venue de joueurs soviétiques en France. Cet encouragement à soutenir les circulations sportives est en adéquation avec l'engagement de l'ambassadeur de France à Moscou, Charles Alphand, qui a exprimé l'intérêt d'une coopération scientifique et culturelle entre les deux pays, dès sa nomination et lors des premiers signes de rapprochement[330]. Si les services ministériels français n'interviennent pas directement dans l'organisation d'une rencontre de football franco-soviétique, ni l'Intérieur, ni les Affaires étrangères tentent d'empêcher la réalisation d'un tel événement en 1935.

L'opportunité d'organiser un premier match entre une équipe professionnelle française et une équipe soviétique se présente lors de la venue d'une sélection ukrainienne lors du rassemblement travailliste de la FSGT, en août 1935. Le club du Red Star, qui avait préalablement entamé des pourparlers avec le CSCP pour effectuer une tournée en URSS, mais qui avait dû décliner l'invitation en raison de problèmes de calendrier, saisit l'occasion de la présence de cette équipe en France pour engager de nouvelles discussions[331]. À la suite de l'accord trouvé entre le club français et l'équipe soviétique pour organiser une confrontation, la FIFA autorise officiellement la tenue de cette rencontre. Le match se déroule le 29 août, à Saint-Ouen, devant près de 20 000 spectateurs, et se conclut sur une large victoire des joueurs ukrainiens, par 6 buts à 1. Les quotidiens nationaux et parisiens, qu'ils soient libéraux, catholiques, ou communistes, ainsi que la presse spécialisée se montrent unanimement impressionnés par la performance de l'équipe d'Ukraine, et soulignent le succès populaire qu'elle a rencontré au cours du match[332]. Cette victoire de l'équipe ukrainienne de football face à une équipe professionnelle au cœur d'un pays capitaliste représente un vecteur important de diffusion d'une image positive de l'URSS. La qualité du spectacle proposé, et l'engouement populaire suscité par la venue de cette équipe soviétique intéressent de très près un promoteur comme Jean-Bernard Lévy, président du Racing Club de Paris (RCP), qui souhaite très vite renouveler l'expérience d'un match de football franco-soviétique.

Quelques temps après la victoire des joueurs ukrainiens face au Red Star, J. B. Lévy prend contact avec les dirigeants de la FSGT pour qu'ils soumettent aux responsables du

[330] Rachel Mazuy, « La décade scientifique franco-soviétique de 1934 », *Cahiers du monde russe*, vol. 43, n°2-3, 2002, p. 442.
[331] *L'Auto*, 27 août 1935.
[332] *L'Humanité*, 30 août 1935 ; *La Croix*, 31 août 1935 ; *Le Figaro*, 30 août 1935 ; *Match L'Intran*, 3 septembre 1935 ; *L'Intransigeant* 31.8. 1935, *L'Auto*, 30 août 1935.

CSCP son intention d'organiser une nouvelle rencontre de football à Paris, face au club qu'il préside. La fédération travailliste s'occupe donc de négocier les conditions d'accueil d'une équipe soviétique avec le comité chargé des sports[333]. Pour recevoir une sélection moscovite à l'occasion du Jour de l'An 1936, soit dix ans jour pour jour après la première rencontre sportive franco-soviétique, le RCP doit prendre en charge le coût du voyage aller-retour des joueurs de football, entre la frontière de l'URSS et Paris, ainsi que l'ensemble des frais de séjour, du 20 décembre au 3 janvier. La FSGT parvient également à obtenir de la part du club parisien la somme de 25 000 francs en faveur du comité d'action contre les Jeux olympiques de Berlin. L'accord entre le RCP et le CSCP est définitivement validé le 5 décembre, et la FIFA transmet quelques jours plus tard une nouvelle autorisation pour la tenue d'une rencontre[334]. La venue de l'équipe soviétique, composée des meilleurs joueurs du *Spartak* et du *Dinamo* de Moscou, suscite un fort enthousiasme auprès du public sportif parisien, à tel point qu'à la veille du match la location atteint les 200 000 francs, et que le journal L'Auto évoque « une invasion positive des bureaux de location[335] ». Les tribunes du Parc des Princes accueillent entre 30 000 et 40 000 spectateurs[336]. Défaits 2 buts à 1 par le Racing, les joueurs moscovites, ne sont pas parvenus à rééditer la performance de l'équipe ukrainienne face à un club possédant niveau de jeu plus relevé que celui du Red Star.

Cette rencontre de football franco-soviétique a permis de mettre en scène, à l'intérieur du stade, le rapprochement diplomatique bilatéral. Plusieurs personnalités politiques ont tenu à assister à cette rencontre. Parmi elles, il est possible de mentionner M. Hirscheld, représentant de l'ambassadeur de l'URSS à Paris, Vladimir Petrovič Potëmkin, ainsi que Lev Mihajlovič Karahan, ambassadeur de l'URSS en Turquie et ancien vice-président du NKID, ou encore François Piétri, ministre de la Marine. Si ce dernier se présente comme un véritable passionné de sport, sa présence aux côtés de représentants politiques soviétiques est un symbole des négociations bilatérales en cours. En effet, depuis la signature du traité d'assistance mutuelle, les discussions entre les deux parties se sont poursuivies dans le but d'établir un accord de coopération militaire, qui ne se concrétisera finalement pas[337]. La dimension diplomatique de cette rencontre n'échappe pas aux observateurs. Robert Perrier,

[333] A-NMT, f. 2009-015, d. 20. Cahier des rapports des réunions du Bureau fédéral de la FSGT, réunion du Bureau fédéral du 4 décembre 1935.
[334] *L'Auto*, 18 décembre 1935.
[335] *L'Auto*, 31 décembre 1935.
[336] *Le Figaro*, 2 janvier 1936 ; *L'Humanité*, 2 janvier 1936.
[337] Mikhail Narinski, « Les relations entre l'URSS et la France (1933-1937), p. 73-83, Mikhaïl Narinski, Élisabeth du Réau, Georges-Henri Soutou, Alexandre Tchoubarian (dir.), *La France et l'URSS dans l'Europe des années 30*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2005, p. 76-77.

journaliste au sein du quotidien *L'Auto*, souligne, au lendemain du match, l'intérêt de cet événement sportif dans les relations bilatérales[338].

> Loin de nous l'idée de nous préoccuper ici de considérations politiques qui ne sont pas notre fait ; cependant, comment ne pas constater que pour le rapprochement franco-soviétique, les footballeurs de Moscou ont fait plus en une heure et demie sur le stade que les diplomates en plusieurs années dans le secret des chancelleries.

Le représentant de l'ambassadeur de l'URSS à Paris, exprime, lui aussi, dans la presse l'intérêt qu'a revêtu ce match « pour une meilleure compréhension réciproque entre [les] deux pays », et précise qu'il considère « les sports – et le football en particulier – comme de solides moyens de rapprochement entre les peuples[339] ». Alors qu'un match retour entre le RCP et l'équipe moscovite semblait pouvoir être organisé en URSS au cours de l'année 1936, le Politburo du Comité central du PCUS rejette cette éventualité au cours du mois d'avril, sans apporter d'explication[340]. Si le risque d'une seconde défaite a pu influencer cette décision, il faut aussi prendre en compte le fait que les relations entre le régime soviétique et les pays capitalistes d'Europe de l'Ouest deviennent de plus en plus difficiles. Après un ralentissement dans l'avancée des négociations franco-soviétiques, une situation de crise apparaît dès la fin de l'année 1937[341].

Après la rupture des relations bilatérales engagée au moment de la signature du pacte germano-soviétique, il faut attendre les derniers mois de la Seconde Guerre mondiale pour qu'un rapprochement soit de nouveau envisagé. Ce nouveau resserrement des liens entre la France et l'URSS trouve une fois encore un espace d'expression sur les terrains de sport.

2-2.2. La reprise des contacts diplomatiques et des échanges sportifs au sortir de la Seconde Guerre mondiale

Dès le mois d'octobre 1945, une délégation soviétique dirigée par Postnikov, vice-président du CSCP, et exclusivement composée de responsables sportifs, se rend en France afin de réactiver les contacts établis avant la guerre mais également pour développer les échanges avec d'autres organisations sportives. Durant ce séjour, de nombreuses

[338] *L'Auto*, 2 janvier 1936
[339] *L'Auto*, 3 janvier 1936.
[340] Robert Edelman, *Spartak Moscow. A History of the People's Team in the Workers' State*, Ithaca & London, Cornell University Press, 2009, p. 84.
[341] Mikhail Narinski, « Les relations entre l'URSS et la France », *art. cit.*, p. 83.

discussions sont entreprises avec les responsables de plusieurs fédérations sportives, tels que Charles Boizard et de Paul Libaud, qui ont respectivement pris la tête de la Fédération française de basket-ball (FFBB) et de la Fédération française de volley-ball (FFVB) en 1945, et de Roland Resche, qui occupe durant quelques mois la présidence intérimaire de la FFB, sans oublier Robert Mension, secrétaire général de la FSGT. Les différentes rencontres montrent la volonté des dirigeants sportifs soviétiques de renouer leurs contacts auprès de partenaires traditionnels, tels que la fédération travailliste, et d'élargir leurs rapports auprès des fédérations sportives officielles. Les moments d'échange sont l'occasion de faire émerger des projets de rencontres sportives, dont certains se concrétisent durant l'année 1946. Au mois de février, des athlètes de l'URSS participent au Cross de *L'Humanité*, puis une tournée de basketteurs et de basketteuses soviétiques est organisée à travers différentes villes françaises au cours de l'été, avant que les haltérophiles se rendent à Paris pour prendre part au championnat du monde qui se tient au mois d'octobre.

Après un conflit mondial d'une intensité dévastatrice qui a directement heurté le territoire soviétique, la volonté de l'URSS de s'engager rapidement dans les affaires sportives internationales peut sembler précoce, sans pour autant être soudaine. Durant la guerre, le sport a continué à être considéré par le pouvoir soviétique comme un enjeu stratégique doté d'une portée internationale, bien que les déplacements sportifs vers l'étrangers aient été suspendus entre les pays en guerre. À travers le maintien des pratiques sportives et la reprise des compétitions alors que l'armée de l'URSS et les civils sont confrontés aux troupes nazies, le pouvoir soviétique profite de la visibilité du sport pour montrer aux yeux du monde que toute la société fait face au défi de la guerre. À la demande du comité chargé des sports et avec l'autorisation du Conseil des commissaires du peuple, plusieurs compétitions d'élite reprennent durant le conflit[342]. À titre d'exemples, un championnat d'URSS de ski est organisé à Sverdlovsk en mars 1943 et le championnat de football reprend dès le printemps de cette même année. Puisque le CSCP considère que des rencontres sportives pourraient être organisées très tôt avec les alliés, il apparaît nécessaire, afin de pouvoir bien figurer, de maintenir les sportifs en activité et de redémarrer au plus vite leur préparation en organisant des stages d'entraînement[343]. Les milieux sportifs se préparant à une reprise des échanges internationaux, les rencontres sportives constituent des outils utiles à une politique extérieure soviétique que le gouvernement cherche à redéfinir,

[342] Sylvain Dufraisse, « Sportifs soviétiques dans la Grande Guerre patriotique : des mobilisations différenciées », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°268, 2017, p. 80.
[343] *Ibid*., p. 82

et au sein de laquelle la France tient une place importante dans le cadre des affaires européennes.

À partir de la fin de l'automne 1942, après que les forces soviétiques ont repris leur marche en avant face à l'armée allemande, le gouvernement soviétique commence à établir sa stratégie en matière de relations internationales pour préparer au mieux la fin de la guerre[344]. Très tôt, le gouvernement soviétique se montre convaincu de l'intérêt de ne pas laisser la France en retrait. Le rétablissement de la puissance française doit servir de contrepoids face au Royaume-Uni et aux États-Unis[345]. À l'approche de la fin de la guerre, les ambitions du général de Gaulle, qui souhaite préserver l'indépendance de la France et éviter de laisser les forces anglo-saxonnes étendre leur influence sur le continent européen, croisent celles des diplomates soviétiques qui jugent alors opportun de convier le responsable du GPRF à Moscou pour entreprendre des négociations. À la suite de la visite du général de Gaulle dans la capitale soviétique en décembre 1944, un traité bilatéral d'alliance et d'assistance est signé.

Dès l'année qui suit la fin de la Seconde Guerre mondiale, le sport se trouve intégré aux logiques de construction des relations franco-soviétiques. Du côté de la France, dont la puissance a connu un net déclin au cours du conflit, il est important de relancer les échanges culturels pour conserver une forme d'influence sur la scène internationale[346]. Pour rétablir au plus vite une diplomatie culturelle, une réforme est engagée au sein du ministère des Affaires étrangères, menant à la création de la direction générale des relations culturelles (DGRC). Le sport fait partie des outils utilisés dans le cadre du rapprochement avec l'URSS, et tout est donc mis en œuvre pour soutenir et faciliter la réalisation des projets de rencontres. En 1946, alors qu'une délégation de basketteuses et de basketteurs soviétiques s'apprête à effectuer un séjour en France, un retard au niveau des démarches administratives risque de compromettre le déplacement. Afin de permettre le bon déroulement de cette tournée d'exhibition, l'ambassade de France à Moscou et les Affaires étrangères de France enclenche une procédure d'urgence pour viser les passeports des délégués sportifs[347]. Du côté soviétique, les rencontres sportives organisées dès 1946 montrent la volonté du

[344] François Lévêque, « La place de la France dans la stratégie soviétique de la fin de la guerre en Europe (fin 1942 – fin 1945) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°36, 1994, p. 28.
[345] *Ibid*. p. 31.
[346] Robert Frank, « La machine diplomatique culturelle française après 1945 », *Relations internationales*, n°115, 2003, p. 325.
[347] A-MAE, f. 241/QO, d. 2. Télégramme de l'ambassade de France à Moscou au ministère des Affaires étrangères, 20 juillet 1946.

gouvernement de rétablir au plus vite les relations sportives internationales pour mettre en avant la normalisation et reconstruction de la société. C'est aussi un moyen d'étendre un peu plus le rayonnement acquis au cours de la guerre et d'exploiter l'image du pays vainqueur. D'ailleurs, à l'occasion du Cross de *L'Humanité* au mois de février 1946, des officiers de l'armée soviétique font partie des invités d'honneur et la plupart des coureurs de l'URSS ont obtenu des médailles de guerre lors de la Grande Guerre patriotique[348]. L'Union soviétique cherche donc à profiter des relations sportives extérieures pour approfondir ses relations diplomatiques et étendre son influence.

Des années 1930 au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la diplomatie sportive entre la France et l'URSS se trouve dans une phase de construction. Elle s'installe progressivement, au fil des étapes de rapprochement, en profitant de l'élargissement de l'espace sur lequel elle peut être exprimée. Cet espace s'agrandit particulièrement lorsque le CSCP entreprend une ouverture en direction des sportifs professionnels français. Malgré cette nouvelle orientation, le comité chargé des sports maintient ses rapports avec les organisations sportives ouvrières françaises et s'assure ainsi de pouvoir développer plus amplement ses relations sportives extérieures. Si le sport soviétique entre en contact avec des athlètes professionnels, le fait qu'il ne soit affilié à aucune fédération internationale limite les possibilités d'échange, en raison de contraintes réglementaires. Le virage sportif de l'URSS n'en demeure pas moins engagé, ce qui conduit les circulations sportives franco-soviétiques à s'accroître sur deux plans. La dynamique des échanges sportifs entre les deux pays permet aux gouvernements français et soviétiques d'intégrer davantage le sport aux enjeux diplomatiques.

Le sport constitue un espace de prolongement des liens diplomatiques bilatéraux lorsque la France et l'URSS entrent dans des phases de rapprochement. Cela se manifeste soit de manière discrète, en autorisant simplement le développement des échanges, soit de manière plus ostensible, en profitant des arènes sportives pour mettre en scène les rapports diplomatiques et signaler le resserrement des liens bilatéraux. Au-delà des seuls rapports franco-soviétiques, le développement des relations sportives de l'URSS vers l'extérieur

[348] Ciné-Archives, fonds audiovisuel du PCF et du mouvement ouvrier et démocratique, « Le 9ème Cross de *L'Humanité* », 1946, 14'.

s'intègre aux perspectives diplomatiques plus globales du gouvernement soviétique, qui souhaite resserrer ses liens avec les sociétés ouest-européennes pour affirmer ses positions sur le continent. Le prolongement des rapprochements intergouvernementaux vers le sport n'est pas le seul usage de la diplomatie sportive qui apparaît au cours de cette période de construction. Il doit aussi être un outil de rayonnement. En s'ouvrant aux échanges avec les sportifs professionnels français, le CSCP cherche, dès le milieu des années 1930, à tirer profit de leur expérience pour faire progresser le sport soviétique, et en faire un vecteur de prestige à travers lequel il est possible de concurrencer directement les sociétés capitalistes. Du côté de la France, le sport constitue un élément de sa diplomatie culturelle, sur laquelle elle s'appuie particulièrement à l'issue de la Seconde Guerre mondiale pour maintenir son influence en dépit du recul de sa puissance sur la scène internationale.

Après une période de construction d'un espace d'expression et d'élaboration des enjeux de la diplomatie sportive, l'entrée dans la guerre froide, qui se caractérise en particulier par une lutte des modèles, conduit à une affirmation et à une structuration des stratégies.

DEUXIEME PARTIE

ÉTABLIR DES STRATEGIES DE DIPLOMATIE SPORTIVE AU TEMPS DE LA GUERRE FROIDE

Chapitre 3

L'affirmation de stratégies asymétriques (1947 – début des années 1960)

La Seconde Guerre mondiale vient à peine de s'achever quand la France et l'URSS entament la reprise de leurs contacts sportifs. Cette précocité est en particulier liée au fait que les deux pays étaient déjà des partenaires sportifs privilégiés au cours de l'entre-deux-guerres. Aussi, ils profitent notamment des événements sportifs pour maintenir leurs relations bilatérales, malgré les divisions qui s'opèrent sur la scène internationale dès la fin de la guerre. Alors que les rapports franco-soviétiques se crispent dans le contexte du déclenchement de la guerre froide, le sport apparaît comme un espace d'expression des enjeux diplomatiques communément reconnu par les deux puissances[349].

De l'année 1947, qui voit les tensions internationales s'intensifier comme en atteste la proclamation des doctrines Truman puis Ždanov, aux années 1960, la guerre froide connaît une alternance de périodes conflictuelles et de phases de détente. La dimension idéologique de la guerre froide engage les puissances issues du bloc de l'Ouest, aux côtés des États-Unis, et celles du bloc de l'Est, placées sous l'influence de l'URSS, dans une lutte permanente des modèles. Pour assurer la défense et le rayonnement de leur modèle, elles entreprennent une forte utilisation du domaine culturel[350], qui favorise la construction et la diffusion d'une image positive de soi auprès de l'Autre. Du fait de sa visibilité et de sa popularité croissante, le sport apparaît comme un outil pertinent pour toucher les masses et démontrer sa domination[351].

---

[349] Jacques Defrance, Jean Marc Chamot, « The voice of sport: Expressing a foreign policy through a silent cultural activity: The case of sport in French foreign policy after the Second World War », *Sport in Society*, n°11-4, 2008, p. 396 ; 401.

[350] Au sujet des aspects culturels de la guerre froide : Jean-François Sirinelli, Georges-Henri Soutou (dir.), *Culture et guerre froide*, Paris, PUPS, 2008 ; Yale Richmond, *Cultural Exchange and the Cold War, raising the Iron Curtain*, University Pars, Pennsylvania University Press, 2003.

[351] Sur les enjeux sportifs de la guerre froide, voir notamment : Stephen Wagg, David L. Andrews (dir.), *East Plays West: Sport and the Cold War*, Londres et New York, Routledge, 2007 ; Philippe Vonnard, Nicola

Dès l'entrée dans la guerre froide, les rapports franco-soviétiques connaissent une phase de structuration importante[352]. Jusqu'au milieu des années 1960, les relations entre les deux pays connaissent des phases de rupture et de rapprochement au cours desquelles le sport, en tant qu'objet culturel, se révèle être un enjeu de la diplomatie bilatérale. La France, dont la puissance a fortement décliné depuis la Seconde Guerre mondiale, mise sur la culture pour préserver une forme d'influence sur scène internationale, et l'URSS cherche à étendre son rayonnement en développant sa diplomatie culturelle[353]. Des stratégies diplomatiques se mettent alors en place pour utiliser le sport comme un outil de rapprochement entre les peuples et un vecteur de rayonnement de son pays[354].

Durant les deux premières décennies de la guerre froide, les diplomaties sportives de la France et de l'URSS, dont les puissances évoluent de manière diamétralement opposée, apparaissent comme profondément asymétriques. Cette asymétrie doit être comprise aussi bien du point de vue de leurs effets et de leurs résultats, qu'au niveau de leur structure et de leur fonctionnement. Quels sont les fondements de ces stratégies dans le cadre des relations franco-soviétiques ? La diplomatie sportive n'est-elle qu'un reflet et un prolongement des rapports diplomatiques bilatéraux, ou des orientations stratégiques particulières lui sont-elles attribuées ? Comment les rapports de force se structurent-ils en matière de diplomatie sportive, et comment les gouvernements tentent-ils de les solidifier ou de les inverser ?

Deux temps d'analyse sont nécessaires pour saisir les enjeux de la diplomatie sportive entre la France et l'URSS du début de la guerre froide au début des années 1960. La première partie se focalise sur l'évolution des relations sportives bilatérales au moment de la montée des tensions internationales puis lors de la première détente. Les stratégies de la diplomatie sportive bilatérale se précisent et tendent à se façonner au cours de cette période selon une forme profondément asymétrique en faveur de l'Union soviétique et aux dépens de la France. La seconde partie traite de la progressive instauration d'un protocole d'accord culturel franco-soviétique qui inclut la gestion des relations sportives. Devant initialement

Sbetti, Grégory Quin, *Beyond Boycotts: Sport during the Cold War in Europe*, Berlin et Boston, De Gruyter, 2018.

[352] Georges-Henri Soutou, « La perception de la menace soviétique par les décideurs de l'Europe occidentale : le cas de la France », Saki Dockrill, Robert Frank, Georges-Henri Soutou, Antonio Varsori (dir.), *L'Europe de l'Est et de l'Ouest dans la Guerre froide, 1948-1953*, Paris PUPS, 2002, p. 21-43.

[353] Robert Frank, « La machine diplomatique culturelle française après 1945 », *art. cit.,* p. 325 ; Nigel Gould-Davies, « The Logic of Soviet Cultural Diplomacy », *art. cit.,* p. 193-214 ; Tony Shaw, *Cinematic Cold War: the American and Soviet Struggle for Hearts and Minds*, Kansas, University Press of Kansas, 2010, 312 pages.

[354] Robert Frank, *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, PUF, 2012, p. 387-388.

servir à assurer davantage de réciprocité entre les deux pays, ce protocole d'accord peine en réalité à défaire l'asymétrie des stratégies diplomatiques bilatérales.

3-1. La mainmise de l'URSS sur les échanges sportifs avec la France

3-1.1. Une rupture sportive apparente, un simple prolongement des tensions bilatérales ?

L'entrée dans la guerre froide et les difficiles relations franco-soviétiques

La France et l'URSS ont très tôt rétabli leurs contacts sportifs au cours de l'immédiat après-guerre. Toutefois, dès l'année 1947 s'ouvre une phase de rupture dans l'organisation des confrontations sportives franco-soviétiques. La mise entre parenthèses des rencontres intervient au moment où les rapports entre les deux pays se tendent particulièrement. Les derniers espoirs d'un rapprochement bilatéral, nés de la signature du traité d'assistance mutuelle en 1944, finissent de se dissiper au début de l'année 1947 notamment en raison de l'incapacité des deux gouvernements à définir une vision commune quant à la réorganisation du territoire allemand, de manière à répondre aux intérêts de chacun sans compromettre ceux de l'autre[355].

Quelques mois plus tard, le processus d'éloignement franchit une nouvelle étape à l'occasion du lancement du plan Marshall, relatif aux aides économiques et financières proposées par les États-Unis, dont la France a accepté d'être bénéficiaire mais qui a en parallèle été rejeté et condamné par l'Union soviétique ainsi que les démocraties populaires placées sous son influence. La structure des blocs apparaît alors très clairement dans le paysage mondial, et elle se solidifie lors du blocus de Berlin entre juin 1948 et mai 1949[356]. Lorsque l'URSS entreprend ce blocus autour de la ville afin de contester le système de division et d'occupation de l'Allemagne, la France apporte son soutien aux États-Unis pour s'opposer à la manœuvre soviétique. Les relations bilatérales sont donc devenues complexes

[355] Viatcheslav Chilov, « Les relations franco-germano-soviétiques et le général de Gaulle, 1945-1955 », p. 149-165, Maurice Vaïsse (dir.), *De Gaulle et la Russie*, Paris, CNRS Editions, coll. Biblis, 2012, p. 155-156.

[356] Justine Faure, « De la Grande Alliance à l'affrontement armé Est-Ouest (1944-1950) : origines de la Guerre froide et débats historiographiques », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°3, novembre-décembre 2007, p. 13.

et difficiles entre deux pays qui marquent leur appartenance à deux camps bien distincts en ce début de guerre froide.

Ainsi, l'absence de rencontre sportive entre la France et l'URSS pourrait être perçue et comprise comme étant une conséquence, voire une mise en évidence de la rupture qui s'affirme au niveau de la politique étrangère. Mais cette interprétation, exclusivement fondée sur la réalité des arènes sportives, se heurte très vite à un paradoxe : en dépit des tensions internationales, aucun des deux pays ne manifeste la volonté de rompre avec l'autre dans les coulisses des relations sportives.

Le maintien des contacts sportifs bilatéraux malgré l'absence de rencontre

L'URSS, qui poursuit son intégration aux institutions internationales du sport engagée à la fin de l'année 1946[357], maintient ses contacts avec les dirigeants sportifs français. Parmi ces derniers, certains se montrent particulièrement influents au sein des organisations internationales, et les Soviétiques comptent sur leur soutien pour que leurs adhésions soient officiellement acceptées. Ainsi, en septembre 1947, Aleksej Čikin, vice-président du CSCP et président de la Fédération soviétique de natation, rend visite à son homologue français Émile-Georges Drigny, qui préside la Ligue européenne de natation (LEN) depuis 1938[358]. Cette prise de contact doit, en plus d'assurer le prochain développement des relations entre les nageurs des deux pays, faciliter l'entrée de l'URSS au sein de la Ligue[359]. Le processus d'intégration sportive de l'Union soviétique s'achève symboliquement par son adhésion au CIO en mai 1951, longtemps rendue difficile à la fois par la situation de ses sportifs jugée non conforme aux règles de l'amateurisme[360] et par le fort anticommunisme d'une partie des membres du comité[361].

La stratégie sportive de l'URSS n'est pas de s'isoler, mais au contraire de s'intégrer pleinement au sport international pour développer un vaste lieu d'exercice de sa diplomatie. Sortie économiquement très affaiblie de la Grande Guerre patriotique et confrontée à

[357] Sylvain Dufraisse, *Les héros du sport, op. cit.,* p. 41.
[358] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 325. Lettre de E.G. Drigny à A. Čikin, 1 octobre 1947.
[359] L'URSS intègre la LEN en 1949, offrant la possibilité aux sportifs soviétiques de prendre part aux championnats d'Europe de natation, de plongeon et de water-polo.
[360] Jenifer Parks, « Verbal Gymnastics: Sports, Bureaucracy, and the Soviet Union's Entrance into the Olympic Games, 1946-1952 », p. 27-44, Stephen Wagg, David L. Andrews (dir.), *East Plays West: Sport and the Cold War*, Londres & New York, Routledge, 2007, p. 29.
[361] Patrick Clastres, « Neutralité politique, compromissions avec le régime nazi, continuité olympique », p. 211-228, Georges Bensoussan, Paul Dietschy, Caroline François, Hubert Strouk (dir.), *Sport, corps et sociétés de masse : le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 219.

l'influence politique croissante des États-Unis, c'est en partie à travers le domaine culturel, et notamment par le biais du sport, que l'Union soviétique s'attache à maintenir sa présence sur le continent européen. Les contacts sportifs avec des pays occidentaux comme la France doivent également contribuer à démontrer que les dirigeants soviétiques ne sont pas responsables du rideau de fer, et qu'ils n'œuvrent pas à sa consolidation.

Du côté français, la diplomatie sportive n'apparaît pas non plus comme un outil de rupture avec l'Union soviétique. Si les sportifs des deux pays ne se sont pas rencontrés durant les toutes premières années de la guerre froide, différentes organisations sportives françaises ont proposé des échanges qui ont été soutenus par les services ministériels en charge du sport et par le ministère des Affaires étrangères. Parmi ces projets, se trouve celui de la Fédération française de gymnastique (FFG) qui manifeste auprès du ministère de la Jeunesse, des Arts et des Lettres[362] son intention d'organiser une confrontation entre la France et l'URSS à Paris, au début du mois d'avril 1947. Une fois informé, le ministre Pierre Bourdan, qui se montre favorable à la mise en place d'un tel événement sportif, transmet la demande à la direction générale des affaires culturelles au sein des Affaires étrangères[363]. Cette dernière ne formule aucune objection et propose de contacter immédiatement le consulat français en URSS pour faciliter l'obtention rapide des documents officiels et des visas[364].

Bien que les relations bilatérales soient rendues difficiles sur le plan de la politique étrangère, et qu'elles continuent de se détériorer au fil des mois, l'attitude du gouvernement français demeure inchangée. En février 1949, tandis que les Soviétiques maintiennent le blocus berlinois, le secrétariat d'État à la Jeunesse, aux Sports et à l'Enseignement technique[365] informe les Affaires étrangères que l'équipe de France est invitée à participer au championnat d'Europe masculin de basket-ball qui doit se tenir la même année à Moscou. La direction générale des affaires culturelles exprime le souhait qu'une suite favorable soit

[362] Le ministère de la Jeunesse, des Arts et des Lettres, créé en janvier 1947 et confié à Pierre Bourdan, est en charge des affaires sportives par l'intermédiaire de la direction générale de l'Éducation physique et des Sports. Ce ministère, qui offre pour la première fois une structure autonome aux affaires culturelles, disparaît dès le mois d'octobre 1947 avec la chute du gouvernement Ramadier.
[363] A-MAE, f. 241/QO, d. 1. Lettre du ministère de la Jeunesse, des Arts et des Lettres, à la direction générale des affaires culturelles du ministère des Affaires étrangères, 3 mars 1947.
[364] A-MAE, f. 241/QO, d. 1. Lettre de la direction générale des affaires culturelles du ministère des Affaires étrangères à la direction générale de l'éducation physique et du sport, le 18 mars 1947.
[365] De septembre 1948 à août 1951, les affaires sportives sont confiées au secrétariat d'État à la Jeunesse, aux Sports et à l'Enseignement technique, placé auprès du ministère de l'Éducation nationale.

accordée au déplacement des basketteurs français dans la capitale soviétique[366]. Le gouvernement français ne manifeste aucun signe de défiance à l'égard de l'URSS sur le plan des échanges sportifs, maintenant la possibilité d'accueillir des délégations soviétiques ou soutenant le départ des sportifs français. Le sport s'affirme comme un outil diplomatique utile pour conserver de bons rapports bilatéraux en transcendant momentanément les sujets conflictuels, qu'ils recouvrent des enjeux économiques ou politiques. Les relations sportives sont d'autant plus opportunes qu'elles offrent à la France, devenue une puissance secondaire sans réelle influence dans les domaines politico-militaires depuis la Seconde Guerre mondiale, un moyen de préserver sa position sur la scène internationale aux côtés des principales puissances telles que l'Union soviétique.

En dépit des intentions françaises et soviétiques d'entretenir des contacts sportifs bilatéraux, les projets établis à partir de 1947 n'aboutissent pas. Les dirigeants de la FFG, qui ont très tôt débuté la promotion de la confrontation entre la France et l'URSS pour en assurer le plus large succès possible, sont informés de l'impossibilité du déplacement des gymnastes soviétiques par le CSCP, seulement quelques jours avant la date prévue pour l'événement, sans qu'aucune explication ne soit apportée[367]. Deux ans plus tard, alors que l'URSS doit organiser le championnat d'Europe de basket-ball en tant que pays tenant du titre, les responsables soviétiques prennent la décision de ne pas accueillir cette épreuve, sans apporter de justification claire, provoquant l'exclusion de leur sélection lors de cette VIe édition. Il faut attendre 1949 pour que de nouvelles confrontations entre la France et l'URSS soient organisées, mais uniquement dans un cadre multilatéral, que ce soit à l'occasion des phases finales du championnat du monde masculin et du championnat d'Europe féminin de volley-ball en septembre, ou encore lors de la participation de la joueuse d'échecs Chantal Chaudé de Silans au tournoi féminin de Moscou en décembre.

L'absence de rencontres franco-soviétiques, durant près de deux ans, ne peut pas être considérée comme une conséquence évidente ou une simple incarnation des ruptures politiques, militaires ou idéologiques. Pour autant, le maintien des contacts sportifs et des intentions d'échanges ne vient pas nuancer les réalités de la guerre froide[368]. Au contraire,

[366] A-MAE, f. 241/QO, d. 148. Lettre de la direction générale des affaires culturelles à la direction générale de la Jeunesse et des Sports, 25 février 1949.
[367] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 325. Télégramme de D. Postnikov, vice-président du CSCP, à la FFG, 1949.
[368] Durant l'ensemble de la guerre froide, les contacts perdurent entre le bloc de l'Est et le bloc de l'Ouest, à la fois dans les domaines culturels, scientifiques, ou encore intellectuels. Antoine Fleury, Lubor Jilek (dir.), *Une Europe malgré tout. Les échanges culturels, intellectuels et scientifiques entre Européens dans la guerre froide*, Bruxelles, Peter Lang, 2009.

le sport constitue bien un espace d'expression au sein duquel les puissances se confrontent et tentent d'affirmer leur prestige et leur domination. C'est justement en raison de sa volonté de façonner le prestige sportif de l'URSS que le gouvernement soviétique décide de se replier provisoirement pour établir et développer son modèle de domination.

Le repli stratégique de l'URSS pour façonner son prestige sportif

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs succès ont placé l'URSS sur les devants de la scène sportive internationale. La tournée des footballeurs du *Dinamo* de Moscou au Royaume-Uni en novembre 1945 est un véritable triomphe, marqué par une victoire sur le prestigieux club londonien Arsenal[369]. Au-delà du football, en février 1946, les sportives soviétiques se classent aux six premières places du cross de *L'Humanité*, et l'année suivante, pour leur première participation aux championnats d'Europe, les basketteurs de l'URSS remportent le titre face au pays organisateur, la Tchécoslovaquie. Les rencontres sportives sont mises au service de la diffusion du prestige de l'URSS auprès des opinions publiques occidentales. Toutefois, ces réussites sont ternies par quelques contre-performances. Tandis que les athlètes féminines se sont illustrées au cross de *L'Humanité*, leurs compatriotes masculins se sont inclinés face au coureur français Rafael Pujazon. Aux championnats d'Europe d'athlétisme d'Oslo en 1946, l'URSS, invitée à participer avant même de devenir membre de l'International Amateur Athletics Federation, a été dominée par la Suède. En haltérophilie, à l'exception de Grigorij Novak qui remporte le titre mondial des mi-lourds en s'emparant du record du monde, tous les autres athlètes soviétiques sont vaincus, malgré la présence de quatre d'entre eux sur les podiums. Bien que relatifs, les différents échecs sportifs apparaissent comme des humiliations internationales au regard de Joseph Staline[370].

En 1947, pour éviter de ternir l'image de l'URSS, l'État tend à s'engager davantage dans le domaine sportif et la victoire est officiellement affichée comme indispensable et nécessaire[371]. Dès lors, les échanges sportifs sont fortement restreints et contrôlés jusqu'à ce que des progrès significatifs soient apportés dans chaque discipline. Les sélections

[369] Guillaume Hamelin, *Le sport comme continuation de la politique : la tournée du Dinamo de Moscou en Grande-Bretagne, 1945*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Lévesque, Université du Québec à Montréal, p. 97.
[370] Jenifer Parks, *Red Sport, Red Tape, op. cit.,* p. 37.
[371] Sylvain Dufraisse, *Les « Héros du sport ». La fabrique de l'élite sportive (1934-1980)*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de Marie-Pierre Rey, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2016, p. 217.

soviétiques sont donc retirées de plusieurs compétitions internationales, les sportifs devant se focaliser sur leur travail de perfectionnement et de conquête du plus haut niveau[372]. La préparation des athlètes et la construction d'un modèle de domination sportive sont encadrées par une résolution du Comité central du PCUS rédigée à la fin de l'année 1948[373]. Pour l'essentiel, la préparation physique, technique et tactique des athlètes s'établit à l'intérieur des frontières soviétiques. Pour autant, l'isolement n'est pas total. Les dirigeants sportifs ont bien conscience de l'intérêt des confrontations avec les pays étrangers pour accroître l'expérience internationale des athlètes. Quelques échanges sportifs sont alors autorisés avec l'extérieur, mais seulement pour les disciplines où le niveau d'excellence est atteint. Des sportifs soviétiques acquièrent la possibilité de se déplacer vers des pays du bloc de l'Est mais également vers des pays scandinaves, les destinations étant choisies en fonction des spécialités sportives du pays d'accueil[374]. À partir de 1949, les progrès réalisés dans différentes disciplines permettent à un plus grand nombre de sportifs de se déplacer au-delà des frontières du régime des Soviets. Près de dix-neuf délégations ont ainsi pu participer à des compétitions internationales, dans quatorze sports différents[375]. Cet engagement de l'URSS vers un élargissement de ses relations sportives avec les pays étrangers referme progressivement une parenthèse ouverte deux ans plus tôt.

L'absence de rencontre sportive entre la France et l'Union soviétique durant les premières années de la guerre froide ne reflète pas une manœuvre de rupture diplomatique. Au contraire, ces deux pays saisissent bien l'importance de soutenir les relations sportives internationales pour préserver les rapports bilatéraux en dépit des tensions, et de manifester leur puissance sur la scène internationale. Durant près de deux ans, l'URSS s'est toutefois tenue à distance des événements sportifs internationaux pour développer son modèle de domination et établir les fondements d'une diplomatie sportive qui répond à ses ambitions. Au début des années 1950, alors que les tensions internationales s'intensifient, l'Union soviétique met pleinement en œuvre sa stratégie, et tente de profiter rapidement des échanges sportifs. Sa maîtrise stratégique laisse apparaître une diplomatie sportive profondément asymétrique entre la France et l'URSS.

---

[372] *Ibid*. p. 86.
[373] Robert Edelman, *Serious Fun: A History of Spectator Sport in the USSR*, New York, Oxford University Press, 1993, p. 80.
[374] Sylvain Dufraisse, *Les héros du sport, op.cit.* p. 62-63.
[375] *Le Monde*, 29 décembre 1949 ; GARF, f. R7576, inv. 1, d. 710. Lettre de Nikolaj Nikolaevič Romanov, président du CSCP, à G. Malenkov, membre du bureau politique du PCUS, 22 février 1951.

3-1.2. L'asymétrie de la diplomatie sportive entre la France et l'URSS

Le sport comme outil de construction de l'image de l'Union soviétique

À l'aube des années 1950, l'Union soviétique entreprend l'élargissement de ses échanges sportifs avec l'extérieur, et reprend ainsi des relations plus régulières avec le sport français. Les rencontres sportives entre la France et l'URSS prennent un nouvel élan à la suite de l'organisation de différentes grandes compétions internationales à Paris. En octobre 1950, les haltérophiles soviétiques font leur retour sur la scène internationale en venant participer au championnat du monde. Aucun d'eux ne parvient à remporter de couronne mondiale, cependant, ils montrent tous leur fort potentiel en remportant une médaille dans chacune des six catégories de poids qui figurent au programme. L'année suivante, dans le cadre des championnats d'Europe, les spectateurs parisiens ont d'abord l'occasion de découvrir la sélection de basket-ball de l'URSS au mois de mai, puis, ce sont les volleyeuses et les volleyeurs soviétiques qui viennent à Paris pour se confronter aux meilleures nations européennes. Les trois sélections font une forte impression puisque les équipes de volley-ball sont titrées sans concéder le moindre set, et l'équipe de basket-ball se hisse au premier rang sans perdre un match. Venant à peine de soulever leur trophée, les basketteurs soviétiques prennent déjà la direction du sud de la France afin de poursuivre la démonstration de leur talent au cours d'une tournée amicale. Ils participent à des rencontres face à des sélections régionales et des clubs affiliés soit à la FSGT, notamment au sein des arènes d'Alès[376], soit à la FFBB, à l'image de l'Olympique d'Antibes Juan les Pins[377], qui vient à peine d'obtenir son accession au premier échelon national. Les succès obtenus devant le public français permettent à l'URSS de démontrer la réussite et la domination de son modèle.

Dans le cadre des disciplines olympiques[378], ces séjours sont l'occasion de préparer les Jeux d'Helsinki, organisés durant l'été 1952. Pour l'URSS, cette première participation aux Jeux olympiques, c'est-à-dire l'événement sportif international le plus visible et le plus populaire, est l'occasion d'affirmer sa puissance sportive aux yeux du monde. La réussite de ses athlètes doit donc être totale. Si, ces derniers se trouvent finalement devancés par les

[376] GARF, f. R7576, inv. 2 d. 620. Lettre du secrétaire du comité régional du Gard de la FSGT, au président du CSCP, 30 mai 1951.
[377] GARF, f. R7576, inv. 2 d. 1219. Lettre du secrétaire général de l'Olympique d'Antibes, au président de la Fédération de basket-ball de l'URSS, rappelant l'organisation de cet événement sportif, 19 septembre 1957.
[378] Le volley-ball n'est officiellement intégré au programme olympique qu'à partir des Jeux de Tokyo en 1964, et le premier tournoi olympique féminin de basket-ball n'est organisé qu'en 1976 lors des Jeux de Montréal.

États-Unis au nombre de titres olympiques acquis, les Jeux d'Helsinki constituent une réussite pour le sport soviétique, que la presse étrangère relaye largement. Dans le quotidien français *Le Monde*, le journaliste Olivier Merlin n'hésite pas à activer, dans son envolée lyrique, le mythe de l'isolement sportif de l'URSS pour faire résonner plus fortement encore les exploits réalisés[379] :

> Voilà des champions, tous bâtis, je dois le dire, sur des gabarits impressionnants, qui pour leur première sélection, pour leur premier voyage hors du rideau de fer, découvraient la formidable concurrence internationale qui ne se soit jamais vue depuis des Olympiades. [Aussi] poussé que soit le développement du sport dans ce pays à grand réservoir d'hommes, il eût été naturel que ses représentants fussent étouffés ou mal à l'aise. Or non seulement il n'en est rien, mais les Russes, hommes et femmes, ne cessent de témoigner ce qu'on appelle en jargon sportif la ''classe internationale''.

L'élargissement des relations sportives de l'Union soviétique avec l'étranger et le développement de son rayonnement sportif s'opèrent au moment où les tensions internationales s'accroissent et rendent ses relations avec la France plus difficiles. En plus de construire l'image d'une puissance dominante, le sport est alors utilisé pour agir sur un autre aspect du visage de l'URSS, celui du défenseur de la paix.

Au mois de juin 1950, les puissances internationales se sont engagées dans la guerre de Corée, provoquant l'éclatement du premier affrontement militaire direct entre les deux blocs[380]. Après avoir renforcé sa position atlantiste en rejoignant l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) un an auparavant, la France décide d'envoyer près de 3 500 soldats pour soutenir les forces américaines aux côtés de la Corée du Sud, et ainsi s'opposer aux alliés de la Corée du Nord que sont la Chine et l'URSS. Au cours du conflit coréen, l'image de la puissance soviétique se détériore rapidement auprès des Français. Au début de l'année 1953, plus que 25% des Français interrogés pour un sondage IFOP « estiment que le gouvernement soviétique désire sincèrement la paix », dont 89% de sympathisants communistes[381], ce qui montre qu'en dehors des individus proches du mouvement communiste la plupart des Français accordent un caractère belliqueux à l'URSS. Afin de

[379] *Le Monde*, 2 octobre 1952.
[380] Justine Faure note que la notion de guerre froide est mal appropriée pour appréhender les réalités et les enjeux du conflit entre les blocs au moment de la guerre de Corée : « De la Grande Alliance à l'affrontement armé Est-Ouest (1944-1950) », *art. cit.,* p. 18
[381] Olivier Duhamel, Jean-Luc Parodi, « La dégradation de l'image de l'Union soviétique », dans *Pouvoirs*, n°21, 1982, p. 170.

diffuser une image positive, le gouvernement soviétique compte notamment sur ses contacts sportifs avec l'étranger. À travers les déplacements en direction des pays occidentaux, il souhaite démontrer ses bonnes intentions en faveur des relations Est-Ouest et se détacher de toute forme de responsabilité dans la montée des tensions internationales. Par leurs gestes sportifs, les athlètes doivent ainsi exprimer les messages de paix et de fraternité de l'URSS.

Quelques mois après que Staline a déclaré qu'une coexistence pacifique est possible entre le monde communiste et le monde capitaliste[382], les Jeux d'Helsinki sont l'occasion de réaffirmer le rôle d'agent pacificateur des athlètes soviétiques. L'utilisation des sportifs dans ce registre s'avère d'autant plus pertinente que cette XVe édition des Jeux olympiques est présentée, sur un ton dramatique, comme un prolongement des oppositions de la guerre froide par bon nombre de commentateurs dans le monde[383].

> La grande attraction de ces Jeux d'Helsinki est donc le "choc" russo-américain. De véritables commandos russes sont à pied d'œuvre. Les Américains ont débarqué un énorme contingent de troupes. Chaque camp, avec ses insignes et ses secrets, se trouve au contact pour la première fois depuis la guerre. Veille des armes sourcilleuse, jour assez solennel[384].

Loin des discours qui ont laissé planer l'ombre des tensions de la guerre froide sur l'ouverture des Jeux d'Helsinki, les sportifs de l'URSS se font davantage remarquer au cours des épreuves par leurs gestes d'amitié et de fraternité à l'égard de leurs adversaires et en particulier des Américains[385]. Lors du congrès des peuples pour la paix, organisé à Vienne en décembre 1952, les Soviétiques confirment leur orientation stratégique en direction de la coexistence pacifique et encouragent le développement des échanges sportifs, considérés comme des vecteurs de diffusion de la paix et de l'amitié[386].

À travers les échanges sportifs, l'Union soviétique tente de montrer un visage positif, en se présentant comme une puissance dominante et un défenseur de la paix. Afin de donner un important écho à la diffusion de son image, elle peut s'appuyer sur les organisations sympathisantes qui relaient la propagande, et tentent de faciliter les relations bilatérales.

---

[382] Marie-Pierre Rey, *La tentation du rapprochement. France et URSS à l'heure de la détente (1964-1974)*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1991, p. 8.
[383] Sylvain Dufraisse, « Les Soviétiques finalistes à Helsinki (1952) : anatomie et résonances d'une performance », p.141-159, Fabien Archambault, Loïc Artiaga, Gérard Bosc (dir.), *Le continent basket : l'Europe et le basket-ball au XXe siècle*, Bruxelles, Peter Lang, 2015, p. 143.
[384] *Le Monde*, 21 juillet 1952.
[385] Nicholas Niggli, « Diplomatie sportive et relations internationales : Helsinki 1952, les Jeux olympiques de la guerre froide ? », *Relations internationales*, n°112, 2002, p. 477 ; 484.
[386] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 782. Lettre de la FSGT au CSCP, rappelant les recommandations du congrès des peuples pour la paix de Vienne, 29 janvier 1953.

Ainsi, la FSGT se présente comme un acteur à part entière de l'établissement de la diplomatie sportive soviétique en France.

La Fédération sportive et gymnique du travail, un acteur de la diplomatie sportive soviétique en France

Lorsque la FSGT entame sa reconstruction à la Libération, elle retrouve sa proximité avec le mouvement communiste et réaffirme son pro-soviétisme. La conception sportive mise en avant au sein de la fédération est très proche des principaux aspects du modèle sportif de l'URSS, valorisant particulièrement le développement du sport de masse, notamment par le biais du sport d'entreprise, et sa connexion nécessaire au haut niveau pour rendre l'élite sportive performante[387]. Cette organisation sympathisante défend très ouvertement le système sportif et social du régime soviétique. Ses dirigeants partagent également les vues des responsables de l'URSS au sujet des combats politiques internationaux[388]. Ils se prononcent clairement contre la mise en place de la Communauté européenne de défense (CED), considérant que toute politique de militarisation est un obstacle à l'affirmation de la paix. En pleine guerre d'Indochine, ils condamnent la politique coloniale de la France et défendent la liberté et la paix pour les peuples colonisés. Selon la FSGT, l'implication de l'URSS en faveur de la paix est incarnée par ses sportifs. Lors de leurs venues en France leur rôle est donc valorisé, comme l'indique ce message de soutien d'un dirigeant du comité régional du Gard à propos des basketteurs devenus champions d'Europe à Paris :

> Dites-leur qu'ils sont bien les authentiques champions d'Europe et surtout les dignes Ambassadeurs de cette Jeunesse Soviétique qui n'a pas fini d'étonner le monde, dites-leur qu'ils sont bien les Voyageurs de la Paix. Qu'ils portent encore longtemps et bien haut ce magnifique et glorieux drapeau de l'Union soviétique, suprême espoir de tous les braves gens de ce monde[389].

Si la FSGT partage et met en avant les valeurs de l'URSS, elle n'est pas uniquement un simple vecteur de diffusion de la propagande soviétique. Au tournant des années 1940 et 1950, des échanges sont proposés au CSCP pour dynamiser les relations sportives franco-

[387] Fabien Sabatier, *Histoire des organisations sportives communistes de France au XXe siècle*, Grenoble, PUG, 2013, p. 62.
[388] *Ibid*. p. 64.
[389] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 620, p. 9. Lettre du secrétaire général du comité régional du Gard de la FSGT au CSCP, 30 mai 1951.

soviétiques. Parmi ces propositions, les dirigeants soviétiques acceptent d'accueillir une délégation sportive travailliste, composée de cinq cyclistes sur piste et de trois cyclistes sur route durant l'été 1950[390]. Des athlètes soviétiques viennent aussi en France pour prendre part au cross de *L'Humanité*, répondant à l'invitation de la FSGT[391]. Robert Mension, secrétaire général de la FSGT, souhaite développer les échanges en transmettant chaque année des projets de programmes annuels[392]. En tentant d'animer les relations sportives franco-soviétiques, la FSGT espère à la fois gagner en légitimité au sein de la sphère sportive française, et toucher un auditoire plus large que celui des sympathisants communistes dans le but d'accroître les adhésions aux structures sportives travaillistes. Bien que ces projets de rencontres proposent un soutien indéniable au rayonnement sportif de l'URSS, le CSCP se contente souvent de transmettre un simple accusé de réception après de multiples relances, sans promettre d'issue favorable. L'action sportive menée par le mouvement ouvrier en France ne semble donc pas constituer, en soit, un enjeu de la politique sportive de l'URSS. Toutefois, la FSGT se voit bien attribuer un rôle dans le développement de la diplomatie sportive soviétique en France.

Au début des années 1950, l'Union soviétique tend à privilégier les projets menés en collaboration entre la FSGT et les fédérations spécialisées pour structurer sa diplomatie sportive à l'égard de la France. En 1951, la FSGT et la FFBB souhaitent, indépendamment l'une de l'autre, profiter du championnat d'Europe de basket-ball qui se déroulera à Paris pour organiser une tournée des joueurs soviétiques. Au printemps, un dirigeant soviétique de passage dans la capitale française prend contact avec chacune des deux organisations sportives et les encourage à collaborer pour espérer convaincre le CSCP[393]. À la suite de cette intervention, les deux fédérations entament des pourparlers et se mettent d'accord pour préparer en commun la tournée des basketteurs soviétiques. Avec l'engagement de la FSGT, l'URSS s'assure de recevoir un accueil favorable dans chacune des villes traversées, d'un succès certain dans les tribunes du fait de la présence de bon nombre de sympathisants, et d'une large propagande en faveur du sport soviétique. Toutefois, une implication exclusive du sport travailliste mènerait très probablement l'Union soviétique à être accusée d'utiliser le sport à des fins politiques, ce qui contreviendrait aux règles des organisations internationales. La présence d'une fédération spécialisée dans la préparation des rencontres

[390] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 539. Lettre de la FSGT au CSCP, 28 juillet 1950.
[391] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 693. Lettre de R. Mension à Mihail Peslâk, vice-président du CSCP, 18 mars 1952.
[392] *Ibid.*
[393] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 619. Lettre de la FSGT au CSCP, 5 avril 1951.

exclut ce genre d'accusations. Elle permet également de toucher un plus large public et offre la possibilité aux Soviétiques d'affronter les meilleures équipes des championnats nationaux ou même les sélections nationales. L'expérience d'une organisation commune est renouvelée à plusieurs reprises et dans des disciplines variées. En mai 1953, des rencontres amicales de volley-ball sont organisées en France, notamment sur la place du Palais de Justice à Marseille, grâce à la collaboration des comité régionaux travaillistes et des ligues régionales de la Fédération française de volley-ball (FFVB)[394]. En fin d'année, c'est au tour des gymnastes d'être accueillis en France, répondant à l'invitation commune de la FSGT et de la FFG[395]. Après des démonstrations prévues à Paris les 19 et 20 décembre, les gymnastes soviétiques se déplacent dans quelques autres villes dont Strasbourg[396].

Qu'elle agisse de manière unilatérale ou dans le cadre d'une collaboration, la FSGT se montre omniprésente dans les échanges sportifs franco-soviétiques au début des années 1950. Prenant conscience des déséquilibres d'influence qui augmentent en faveur de l'URSS, et de cette présence marquée de la fédération travailliste dans les relations sportives bilatérales, le gouvernement français tente progressivement d'agir pour rétablir une situation moins asymétrique. Toutefois, son champ d'action s'avère limité face à la stratégie diplomatique de l'Union soviétique.

Le champ d'action limité du gouvernement français face aux déséquilibres d'influence

Face à l'influence croissante de l'URSS dans le sport, et plus généralement dans le domaine culturel, les responsables de la sous-direction Europe orientale du ministère des Affaires étrangères de France fustigent le rôle prépondérant tenu par les organisations sympathisantes dans le tissage des relations franco-soviétiques[397]. Ils constatent que la diplomatie bilatérale dans ce domaine risque de servir davantage la stratégie de rayonnement de l'Union soviétique que d'assurer la défense des intérêts français. Les progrès soviétiques sont observés au sein de la direction Europe grâce aux notes transmises

[394] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 782. Lettre de Raoul Gattegno (FSGT) au CSCP, 19 septembre 1953.
[395] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 781. Lettre de la FFG à la fédération soviétique de gymnastique, 4 décembre 1953 ; Lettre de R. Mension à Mihail Peslâk, vice-président du CSCP, décembre 1953.
[396] Nicolas Monod, « ''Strasbourg, ensorcelé par les gymnastes russes'' : un exemple de ''propagande douce'' au temps de la Guerre Froide », Réseau des Correspondants départementaux de l'IHTP, 2011. [En ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00812045/document]
[397] A-MAE, f. 208/QO, d. 207. Note de la sous-direction Europe orientale pour l'ambassadeur de France à Moscou, 29 novembre 1951.

par l'ambassade de France à Moscou. Par exemple, Jean le Roy, chargé d'affaires à l'ambassade, adresse notamment une note sur les progrès réalisés dans les sports d'hiver, expliquant que les patineurs de vitesse ont pu battre plusieurs records mondiaux, et que les hockeyeurs ont largement élevé leur niveau de jeu avant les championnats du monde[398]. Ce rapport rappelle l'importance accordée en Union soviétique aux succès des sportifs dans les compétitions internationales pour « porter haut le drapeau de l'URSS ». Le risque d'accroissement des déséquilibres d'influence inquiète d'autant plus que, dès le début des années 1950, les services des Affaires étrangères s'attendent à une croissance des demandes de visas en raison de la volonté de l'URSS d'utiliser le sport et la culture en faveur d'un mouvement pour la paix[399]. En augmentant le nombre de rencontres avec la France, l'Union soviétique bénéficie d'un espace plus large pour diffuser son rayonnement par le sport.

Afin de rééquilibrer la diplomatie sportive bilatérale, l'une des rares options qui se présente au gouvernement revient à encourager les organisations sans lien avec le communisme à proposer des projets d'échanges aux instances soviétiques, en envisageant de les accompagner financièrement. Cette solution s'avère inefficace. Pourtant un réel intérêt est accordé au sport soviétique au sein des fédérations spécialisées. Des présidents de fédération tels que René Pisticcini, qui succède provisoirement à Paul Méricamp à la tête de la FFA, font part de leur volonté d'accueillir une délégation sportive[400], au même titre que certains responsables de clubs, comme ceux du Stade Marseillais Femina Université Club qui invitent une équipe de basket-ball à participer à un tournoi et à effectuer une tournée amicale[401]. Si leurs motivations sont essentiellement liées à la promotion de leurs disciplines ou à la préparation des athlètes, les dirigeants ont généralement conscience de la portée diplomatique des rencontres franco-soviétiques. L'Union Pugilistique Niçoise, qui souhaite organiser un match avec les boxeurs de l'équipe soviétique juste après le championnat du monde de 1951, utilise cet argument pour essayer, sans y parvenir, de convaincre les dirigeants soviétiques, en précisant que cet événement serait donné « en l'honneur de l'amitié qui unit nos deux peuples[402] ». Malgré la diversité des propositions, dont la liste ne cesse de s'allonger au fil des mois, le CSCP et les fédérations soviétiques

[398] A-MAE, f. 241/QO, d. 148. Note de Jean le Roy, à la direction Europe des Affaires étrangères, 27 janvier 1953.
[399] A-MAE, f. 208/QO, d. 207. Note de la sous-direction Europe orientale pour l'ambassadeur de France à Moscou, 29 novembre 1951.
[400] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 782. Lettre de R. Pisticcini à la section athlétisme de l'URSS, 22 octobre 1953.
[401] GARF, f. R7576, inv. 2, d.539. Lettre du secrétaire général du SMFUC au CSCP, 11 novembre 1950.
[402] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 629. Lettre de l'UPN à l'ambassadeur de l'URSS à Paris, 5 mai 1951.

rejettent les différents projets en invoquant la plupart du temps un calendrier déjà surchargé ou l'insuffisante préparation des athlètes. L'URSS contrôle le rythme d'organisation des événements sportifs franco-soviétiques. Cette maîtrise est facilitée par un système de fonctionnement asymétrique des stratégies diplomatiques sportives entre les deux pays.

Les demandes de rencontres émanent, à cette période, exclusivement des fédérations ou des clubs français, sympathisants ou non. Au nom du principe de liberté et de la défense du modèle démocratique, le gouvernement français les laisse libres de contacter le CSCP et les fédérations soviétiques sans nécessairement solliciter l'avis des Affaires étrangères au préalable. Avant d'arriver auprès de leurs destinataires, les demandes, généralement déposées auprès de l'ambassade soviétique à Paris, sont d'abord transmises au ministère des Affaires étrangères de l'URSS[403]. Ce dernier est ainsi tenu au courant des différentes initiatives d'échanges avec la France, et se donne la possibilité de transmettre un avis au CSCP. L'institution sportive détermine ensuite avec les fédérations si les projets peuvent être validés, en répondant aux ambitions de la diplomatie sportive. Lorsque le projet est accepté, le comité chargé des sports en informe directement les organisations sportives françaises concernées. Les services du ministère des Affaires étrangères de France ne sont sollicités qu'au terme des négociations afin de répondre aux demandes de visas. L'intervention, discrète et dès le lancement du projet, du MID permet d'ajuster au mieux les échanges bilatéraux en fonctions de leurs apports au sein de la stratégie diplomatique sportive de l'URSS. Aussi, en laissant le CSCP mener les discussions, il est plus aisé d'attacher une lecture exclusivement sportive aux décisions prises, ce qui permet d'éviter que des connotations diplomatiques soient attachées aux différents projets refusés.

À l'inverse, le ministère des Affaires étrangères de France n'étant amené à agir qu'au moment où le projet a été confirmé par les deux parties, toute attitude qui viserait à rompre le dialogue engagé ou à refuser l'attribution des visas, susciterait de vives indignations auprès des autorités soviétiques. Cela serait perçu comme une véritable provocation diplomatique par le gouvernement de l'URSS, qui pourrait alors mettre en doute l'idéal libertaire et démocratique de la France, et qui serait alors en mesure d'accuser celle-ci de vouloir baisser le rideau de fer quand d'autres tentent de le lever[404]. Du fait de cette asymétrie des fonctionnements stratégiques, le gouvernement français n'est pas

[403] GARF, f. R7576, inv. 2. Voir les correspondances au sujet des échanges sportifs franco-soviétiques : d. 538, 539 pour 1950 ; d. 619-621 pour 1951 ; d. 693 pour 1952 ; d. 780-782 pour 1953.
[404] A-MAE, f. 208/QO, d. 207. Note de la sous-direction Europe orientale pour l'ambassadeur de France à Moscou, 29 décembre 1951.

véritablement en mesure de pouvoir empêcher les rencontres, même lorsqu'il a conscience d'être confronté à un déficit d'influence dont profite l'URSS. La maîtrise stratégique soviétique sur le plan de l'exercice de la diplomatie sportive se renforce encore un peu plus lors de la phase détente, durant laquelle les circulations sportives entre les deux pays s'intensifient.

3-1.3. La première détente et le renforcement de la maîtrise soviétique

Un développement des échanges profitable aux ambitions de l'URSS

Tandis que les confrontations sportives entre la France et l'URSS sont épisodiques jusqu'au début des années 1950, les discussions menées en vue de réaliser des projets de rencontres sont de plus en plus nombreuses et régulières à partir de 1953. Au cours des trois années suivantes, pas moins de trente-cinq délégations effectuent le voyage entre les deux pays[405]. Ces déplacements concernent essentiellement des groupes de sportifs, auxquels il faut aussi ajouter quelques séjours de dirigeants du sport. L'athlétisme, le football, le basket-ball, les échecs et la natation font partie des sports les plus représentés dans l'ensemble des échanges. Plus occasionnellement, haltérophiles, plongeurs, boxeurs, lutteurs, volleyeurs, patineurs artistiques, joueurs de dame, escrimeurs et gymnastes contribuent aussi à l'intensification des rapports sportifs. Le processus d'internationalisation du sport soviétique, marqué par la participation des athlètes de l'URSS aux Jeux d'Helsinki en 1952, favorise l'accélération du rythme des échanges franco-soviétiques. Les victoires remportées lors des épreuves olympiques convainquent les responsables politiques et sportifs de la nécessité d'encourager la participation de leurs représentants à des rencontres sur la scène internationale. Ils expriment désormais davantage de certitudes à l'idée que les relations avec les sportifs des pays étrangers peuvent, dans l'immédiat, avoir un impact positif dans la diffusion du rayonnement et du prestige soviétique. En se développant au moment où s'ouvre une première phase de détente au niveau des relations internationales, les circulations sportives de l'URSS s'intègrent aussi pleinement à une politique de resserrement des liens avec les pays occidentaux.

Bien que l'URSS soutienne explicitement l'idée d'une coexistence pacifique possible depuis 1952, cela s'observe dans les faits surtout après la mort de J. Staline. Lavrenti Beria,

[405] GARF, f. R9570, inv. 1, d. 1348. Note du département des relations extérieures du CSCP sur les échanges sportifs soviéto-français, (1958).

ministre de l'Intérieur, puis Gueorgui Malenkov, président du Conseil des ministres, se montrent favorables à cette coexistence pacifique et affirment la nécessité de rejeter toute approche idéologique de la politique extérieure afin d'en faciliter la mise en œuvre[406]. La diplomatie soviétique connaît alors d'importants revirements, menant notamment à atténuer certaines prises de position au sujet des tensions internationales, à l'image du conflit coréen pour lequel un armistice apparaît envisageable dès l'été 1953. Un certain optimisme quant au développement des relations entre l'Est et l'Ouest se renforce deux ans plus tard, à l'approche du Sommet de Genève qui rassemble, au mois de juillet 1955, les quatre grandes puissances vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale[407]. La France et l'URSS profitent de cette détente pour s'engager dans une politique de rapprochement. En 1953, les deux pays entament des négociations sur les questions commerciales, qui se concluent par la signature d'un accord le 15 juillet. De plus, l'échec définitif de l'instauration de la CED, source de profonds désaccords, contribue à apaiser le dialogue bilatéral[408]. Le resserrement des liens franco-soviétiques s'observe également à travers le développement des contacts dans le domaine du sport.

Afin de développer ses relations sportives avec la France, l'URSS continue, en partie, à exploiter les réseaux sympathisants à travers la FSGT[409]. Au cours de la première détente, le CSCP maintient chaque année la participation des coureurs de fond au cross de *L'Humanité*. Il accepte aussi d'envoyer quelques gymnastes à Paris à l'occasion des fêtes du XXe anniversaire de la fédération travailliste en 1954, ou encore de faire participer, deux ans plus tard, la sélection soviétique de patinage artistique à une tournée organisée par la FSGT après le championnat d'Europe qui s'est tenu en France. Durant l'été 1954, une délégation de dirigeants sportifs et d'entraîneurs français issus de différentes fédérations officielles, est autorisée à séjourner pendant un mois à Leningrad puis à Moscou pour y découvrir l'organisation du sport, grâce à l'initiative de la FSGT[410]. La réalisation de ce

[406] Marie-Pierre Rey, « L'Europe occidentale et les décideurs soviétiques entre 1953 et 1955, perceptions et pratiques diplomatiques », p. 411-425, Georges-Henri Soutou, Émilia Robin Hivert (dir.), *L'URSS et l'Europe de 1941 à 1957*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2008, p. 413.
[407] Georges-Henri Soutou, *La Guerre froide, 1943-1990*, Paris, Librairie Arthème Fayard/Pluriel, 2010, p. 438.
[408] Marie-Pierre Rey, *Le dilemme russe. La Russie et l'Europe occidentale d'Ivan le Terrible à Boris Eltsine*, Paris, Flammarion, 2002, p. 280.
[409] GARF, f. R9570, inv. 1, d. 1348. Note sur les échanges sportifs soviéto-français, (1958).
[410] Parmi les seize délégués qui composent cette délégation se trouvent notamment Louis-Bernard Dancausse, dirigeant de la ligue nationale de football, Henri Germain et Albert Batteux, respectivement président et entraîneur du Stade de Reims, Émile Frézot, entraîneur de l'équipe de basket-ball du Paris Université Club, Charles Petit-Montgobert, président de la Fédération française de handball, ainsi que deux personnalités de la natation française, Huguette Chaleix et Josette Arène.

projet est particulièrement symbolique de la volonté de l'URSS de s'engager, dorénavant, vers une plus grande ouverture. En effet, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le CSCP l'a longtemps écarté malgré les demandes répétées de la fédération travailliste qui a tenté chaque année de l'intégrer à ses programmes d'échanges prévisionnels.

En plus de maintenir l'établissement d'échanges sportifs auxquels contribue la FSGT, le CSCP accepte désormais de répondre à des projets émanant exclusivement des fédérations françaises officielles et des clubs qui leur sont affiliés. Les rencontres qui découlent de ce type de contacts occupent même la très grande majorité des événements organisés au cours de la première détente. L'apaisement des tensions internationales, et la démonstration de la domination sportive de l'URSS au cours des précédentes rencontres franco-soviétiques font qu'il apparaît moins nécessaire de solliciter la FSGT pour assurer la propagande et le succès populaire des événements sportifs. Les nombreuses sollicitations adressées au CSCP et aux fédérations soviétiques par les dirigeants fédéraux ou les responsables de clubs français facilitent le développement de ce type de rencontres.

Parmi la dizaine de demandes de rencontres reçues pour préparer le calendrier sportif de l'année 1954, le CSCP décide de travailler à la réalisation de trois d'entre elles. Une réponse favorable est d'abord apportée au président de la commission natation du Racing Club de France (RCF), André Foucher-Créteau, qui souhaite permettre à plusieurs sportifs de réaliser un déplacement en URSS[411]. Des nageurs ainsi que des plongeurs du club parisien sont ainsi invités à prendre part à des compétitions à Tbilissi pour les premiers et à Odessa pour les seconds, en juillet 1954. Ensuite, après avoir écarté un projet de rencontre initié par le secrétaire général de la FFFA en 1952, les responsables du football soviétique acceptent à la fin de l'année suivante de reprendre les discussions qui aboutissent finalement à l'organisation d'un échange réciproque. Le Football Club des Girondins de Bordeaux (FCGB) participe à une tournée en URSS en juin 1954, et à l'automne suivant ce sont les footballeurs du *Dinamo* de Moscou qui séjournent en France. Enfin, l'Association Sportive Villeurbanne Éveil Sportif Lyonnais (ASVEL) prend contact, par l'intermédiaire de l'ambassade de l'URSS à Paris, avec la fédération soviétique de basket-ball pour faire part de son désir de permettre à ses basketteurs de voyager au sein du pays des Soviets[412]. Les joueurs de l'ASVEL sont alors invités à effectuer un séjour de près de trois semaines en

[411] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 869. Télégramme d'André Foucher-Créteau au CSCP, 26 novembre 1953.
[412] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 870. Lettre de l'ASVEL à la fédération soviétique de basket-ball, 14 janvier 1954.

août 1954, durant lequel ils affrontent le *Dinamo* de Tbilissi à deux reprises, puis Zalgiris Kaunas, et enfin le CSKA de Moscou[413].

Pour s'assurer de la réussite de ces projets, le CSCP contribue largement au financement des déplacements des équipes françaises. Les basketteurs de l'ASVEL ainsi que les plongeurs et les nageurs du RCF bénéficient d'une prise en charge intégrale des coûts de leur voyage aller-retour par avion et de toutes les dépenses liées à leur séjour en URSS[414]. Concernant les rencontres de football, le principe de réciprocité sur lequel s'établissent les échanges implique une participation équitable des deux parties. La fédération qui accueille verse à l'équipe reçue une indemnité équivalente à 2 000 000 de francs et paie l'ensemble des frais induits par la tournée d'exhibition. Les recettes réalisées lors des matchs restent quant à elles acquises au club organisateur[415]. L'important soutien financier apporté aux séjours des sportifs français témoigne de l'intérêt que le CSCP et les fédérations accordent à ces échanges. Ceux-ci doivent notamment servir à consolider l'expérience internationale des meilleurs spécialistes.

Les confrontations ne sont acceptées qu'avec des concurrents étrangers ayant atteint un niveau de performance suffisamment élevé pour être en capacité de proposer une opposition utile à la préparation et à la progression des athlètes soviétiques. Le projet de déplacement de l'ASVEL est particulièrement bien reçu en raison du statut du club et de la bonne réputation de plusieurs joueurs. Comme il est précisé dans la lettre adressée à la fédération soviétique de basket-ball, le club a remporté la coupe de France en 1953 ainsi que trois des cinq derniers championnats nationaux[416]. En outre, il compte dans ses rangs des internationaux tels que Gérard Sturla, Henry Rey ou encore, André Buffière, capitaine de l'équipe de France qui a obtenu une médaille de bronze au championnat d'Europe organisé à Moscou en 1953 et dominé par l'URSS. Au moment de préparer les tournées des footballeurs en 1954, les dirigeants du football soviétique insistent auprès de leurs homologues français sur leur volonté de recevoir l'une des meilleures équipes du championnat de France. Ils obtiennent satisfaction puisque le Lille Olympique Sporting

[413] GARF, f. R7576, inv. 1, d. 997. Note de D. Postnikov, vice-président du CSCP, au sujet de la réception des basketteurs de l'ASVEL en URSS, (août 1954).
[414] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 870. Télégramme de la fédération soviétique de natation et de plongeon destiné à A. Foucher-Créteau, 1 juillet 1954 ; Télégramme de la fédération soviétique de basket-ball destiné à l'ASVEL, 18 juillet 1954.
[415] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 869. Lettre de la FFFA au secrétaire général de la fédération soviétique de football, 27 avril 1954.
[416] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 870. Lettre de l'ASVEL à la fédération soviétique de basket-ball, 14 janvier 1954.

Club (LOSC) et le FCGB, qui partagent la tête du championnat de France pendant une longue partie de la saison 1953/1954, se portent candidats. Si le LOSC, dont le président Louis Henno a exprimé son intérêt pour ce projet dès le mois de janvier, est longtemps pressenti pour effectuer ce voyage, son déplacement est conditionné à un report du séjour de quelques semaines en raison de l'absence de plusieurs joueurs qui participent à la Coupe du monde[417]. Face au refus de la fédération soviétique de modifier le calendrier, ce sont finalement les Girondins de Bordeaux qui prennent le départ au mois de juin.

Dans les sports individuels, les exigences soviétiques à propos de la participation de certains sportifs français aux épreuves prévues sont parfois très explicites. Lors de la venue des nageurs et des plongeurs du RCF en 1954, les responsables de la fédération de natation et de plongeon de l'URSS adressent à André Foucher-Créteau la liste des noms des différents champions qu'ils souhaitent voir opposés à leurs spécialistes[418]. Du côté de la sélection des plongeurs, ils sollicitent la présence de Mady Moreau, championne d'Europe en 1950 puis médaillée d'argent aux Jeux d'Helsinki au tremplin de trois mètres, et celle de Christian Piré, champion de France de la même épreuve. Au sujet du groupe des nageurs, il est demandé d'intégrer à la délégation Aldo Eminente, finaliste olympique du 100 mètres nage libre en 1952, Willy Blioch, spécialiste du 200 mètres nage libre, et de Maurice Violas, spécialiste du 100 mètres dos. Tous les membres de la délégation désignés par les dirigeants soviétiques effectuent le voyage, à l'exception de W. Blioch, contraint de rester en France en raison d'un imprévu. Les compétitions auxquelles prennent part les champions français se déroulent quelques semaines seulement avant la tenue du championnat d'Europe de natation, de plongeon et de water-polo, organisé en septembre 1954 à Turin. Elles doivent servir de répétition générale avant la première participation de l'URSS à cette compétition continentale.

À partir de l'année 1954, qui marque l'ouverture d'une phase d'intensification des rencontres franco-soviétiques, les échanges sportifs bilatéraux demeurent très soutenus. Le département des relations extérieures du CSCP, qui effectue un bilan des relations sportives entretenues entre les deux pays depuis l'installation de la détente, note que dix délégations ont été échangées en 1954, puis treize en 1955, et enfin douze en 1956[419]. La fréquence des

[417] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 869. Télégramme de la FFFA à la fédération soviétique de football, 15 avril 1954.
[418] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 870. Télégramme de la fédération soviétique de natation et de plongeon destiné à A. Foucher-Créteau, 1 juillet 1954.
[419] GARF, f. R9570, inv. 1, d. 1348. Note du département des relations extérieures du CSCP sur les échanges sportifs soviéto-français, (1958).

rapports sportifs augmente plus largement encore au-delà de cette période, comme l'illustre l'exemple du football [Annexe n°5]. Les déplacements se poursuivent à un rythme similaire au cours de la décennie suivante. Entre 1954 et 1971, en plus des deux sélections nationales neuf clubs soviétiques et sept clubs français effectuent au total vingt-sept déplacements, au cours desquels soixante-quatre matchs sont disputés. Si la logique de réciprocité est globalement respectée de 1954 à 1966, il est possible de constater que ce sont surtout des équipes soviétiques qui se déplacent à partir de 1966, cherchant à préparer les compétitions continentales auxquelles elles viennent d'être intégrées au contact des clubs européens, mais également à bénéficier d'indemnités financières lors de leurs séjours[420].

L'affirmation de la diplomatie sportive de l'URSS à l'égard de la France mène à une croissance de la fréquence des rencontres sportives entre les deux pays. Si le gouvernement soviétique semble, en apparence, maîtriser parfaitement l'application de sa stratégie diplomatique sportive, en coulisses le fonctionnement bureaucratique s'avère plus complexe et beaucoup moins fluide.

Les coulisses de la stratégie soviétique à travers l'exemple du football

En novembre 1953, les représentants du football soviétique et français profitent d'un congrès extraordinaire de la FIFA à Paris pour s'entretenir et évoquer leur volonté d'organiser le déplacement d'un club français en URSS puis celui d'un club soviétique en France en 1954[421]. Aucune rencontre n'a encore été organisée dans ce sport entre des équipes de ces deux pays depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En dépit des nombreuses sollicitations émanant des clubs de la FFFA ou de la FSGT, le CSCP n'a jamais apporté de réponse positive. Après avoir entamé les discussions avec les responsables du football soviétique, les dirigeants de la fédération française soumettent les projets d'échanges à l'accord du Groupement des clubs autorisés à utiliser des joueurs professionnels – devenu par la suite la Ligue de football professionnel (LFP) – qui se montre favorable à leur réalisation.

Si les équipes de l'URSS ont participé à des rencontres marquantes peu après la guerre, à l'image de la tournée du *Dinamo* Moscou au Royaume-Uni, le football soviétique s'est

[420] Les clubs soviétiques sont intégrés pour la première fois à la coupe des vainqueurs de coupe lors de la saison 1965-1966 et à la coupe des clubs champions à partir de la saison 1966-1967.
[421] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 869. Lettre du secrétaire général de la FFFA au responsable de la fédération soviétique de football, 17 décembre 1953.

très vite tenu à l'écart de la scène internationale, en raison de la décision du gouvernement d'autoriser uniquement les échanges dans les disciplines où la victoire est assurée, de 1948 à 1952. Ainsi, la sélection de l'URSS n'est constituée qu'à l'approche des Jeux d'Helsinki, et seuls quelques clubs participent à des rencontres face à des équipes nationales issues des pays de l'Est au début des années 1950[422]. La défaite des footballeurs soviétiques contre la Yougoslavie dès les huitièmes de finale de leur premier tournoi olympique met en exergue leurs fragilités croissantes. Cette importante désillusion mène le gouvernement à prononcer des sanctions à l'égard de quelques joueurs et dirigeants, puis à lancer un vaste programme de travail pour assurer la progression du football soviétique[423]. Ce programme, qui amène à repenser les fondements de la pratique et de l'entraînement, stipule notamment qu'il est nécessaire de profiter de l'expérience étrangère pour permettre aux clubs et à la sélection d'amorcer une phase de perfectionnement. Dès l'année suivante, la fédération soviétique noue des contacts avec ses homologues étrangères pour préparer des échanges sportifs.

Le 17 décembre 1953, Henry Delaunay, secrétaire général de la FFFA, dépose à l'ambassade de l'URSS à Paris un courrier destiné à la fédération soviétique, dans lequel il confirme le déplacement de l'un des meilleurs clubs français en juin et invite officiellement une équipe soviétique au mois d'octobre[424]. Avant d'arriver auprès de ses destinataires, ce courrier est d'abord distribué au MID. Les Affaires étrangères de l'URSS sont ainsi tenues au courant des différentes initiatives d'échanges avec la France, et se donnent la possibilité d'émettre un avis en fonction de l'état des rapports bilatéraux. À l'inverse, en France, les services de ce ministère ne sont sollicités ni lors du lancement du projet ni au cours des étapes de négociations, et ils n'interviennent qu'au moment de valider les procédures de demande des visas. Le MID apportant son approbation à la poursuite des discussions, l'information est transmise au CSCP qui est doté d'un département des relations sportives internationales, chargé de superviser et d'assurer la bonne coordination des contacts avec l'étranger.

Dès lors, le comité chargé des sports envoie une invitation destinée à la meilleure équipe du championnat de France, et donne son accord définitif pour recevoir une délégation en retour. Au mois d'avril, Valentin Panfilovič Antipenok, chef du département football du CSCP, et Valentin Aleksandrovič Granatkin, président de la fédération de football de

[422] Robert Edelman, *Serious fun, op. cit.*, p. 102-103.
[423] Sylvain Dufraisse, *Les « Héros du sport », op. cit.*, p. 257-258.
[424] *Ibid.*

l'URSS[425], se rendent à Paris pour mener les dernières négociations quant aux conditions de mise en œuvre des tournées sportives[426]. La FFFA désigne officiellement l'équipe des Girondins de Bordeaux pour effectuer ce déplacement au mois de juin 1954. Après deux larges défaites contre le *Dinamo* de Moscou, par 6-1, puis contre le *Dinamo* de Tbilissi par 4-0, les joueurs du FCGB s'inclinent d'un but face au *Spartak* de Moscou. En dépit des trois défaites concédées en autant de matchs, le président du club bordelais se montre entièrement satisfait de la tournée. Il affirme auprès de la fédération soviétique de football que les membres de la délégation ont apprécié les « nombreuses attentions qui [les ont entourés] pendant la durée de leur séjour », et remercie l'ensemble des organisateurs « pour l'excellent accueil [qui leur a été] réservé[427] ». Si la première phase de l'échange s'est déroulée sans aucun accroc, la seconde phase s'avère beaucoup plus compliquée à mettre en œuvre. Les difficultés d'organisation permettent d'entrer plus directement dans les structures bureaucratiques de l'URSS.

Alors que la FFFA s'apprête à recevoir un club soviétique pour trois rencontres, le CSCP n'a toujours pas confirmé l'envoi de sa délégation à moins de deux semaines du premier match, prévu le 14 octobre. La fédération française fustige l'attitude des responsables de ce comité pour leur manque de réactivité et de clarté, et fait part de son profond mécontentement à l'ambassade de l'URSS à Paris[428]. Le 7 octobre, l'ambassadeur S. Vinogradov informe alors les autorités soviétiques des longs retards dans la formulation des réponses adressées à la FFFA, attirant leur attention sur les conséquences négatives d'une situation que les dirigeants français n'hésitent pas à exposer publiquement. Selon lui, les complications qui interviennent dans l'organisation des rencontres de football entachent le prestige des organisations sportives de l'URSS et risquent de nuire au développement des liens culturels avec la France[429]. Le Comité central du PCUS somme immédiatement Nikolaj Nikolaevič Romanov, président du CSCP, d'apporter des explications.

---

[425] Jusqu'au début des années 1970, deux institutions sont responsables de la gestion du football en URSS. Il existe d'un côté la fédération soviétique de football, l'organisation affiliée à la FIFA et reconnue comme le seul interlocuteur officiel, et de l'autre le département football attaché au CSCP, qui est dissout en 1972.
[426] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 869. Lettre de la FFFA au secrétaire général de la fédération soviétique de football, 27 avril 1954.
[427] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 870. Rapport de Jean Pujolle sur le séjour du FCGB en URSS, destiné à la FFFA et transmis par Henri Delaunay à la fédération soviétique de football, 13 juillet 1954.
[428] Note du département pour les relations avec les partis communistes étrangers et du département administratif du Comité central du PCUS sur les problèmes d'organisation des voyages des sportifs soviétiques en France, 16 octobre 1954. Document conservé aux RGANI, f. 5, inv. 28, d. 272 ; publié par Natalia Tomilina, Mihail Prozumenŝikov (dir.), *Igra millionov pod partijnym kontrolem : sovetskij futbol po dokumentam CK KPSS*, Moscou, Meždunarodnyj fond « Demokratiâ », coll. Rossiâ, XX vek : dokumenty, 2017, p. 507.
[429] *Ibid.*

Dans une note adressée au comité le 9 octobre, N. N. Romanov confirme que le travail de communication a connu d'importantes lacunes dès le début du mois d'août[430]. À ce moment, le secrétaire général de la FFFA annonce le calendrier des rencontres qui doivent se tenir les 14, 17 et 21 octobre. Le MID ne remet ce télégramme, daté du 9 août, que dix-sept jours plus tard au CSCP. Bien que ce délai entraîne de fait un retour déjà tardif, A. Čikin, qui est devenu le chef du département des relations sportives internationales, tarde à son tour à réagir. L'équipe pressentie pour participer à ce déplacement, le *Spartak* de Moscou, étant encore engagé en compétition il n'est pas en mesure de se prononcer sur le choix des dates et omet d'en informer les dirigeants français. Ces derniers s'inquiètent de l'absence de réponse et décident de relancer leur interlocuteur le 22 septembre. Cette fois, ils obtiennent une réponse immédiate qui leur fait part de l'impossibilité de réaliser cette tournée avant le mois de novembre. Irrités par la modification tardive du calendrier, ils décident de rejeter la requête des Soviétiques et demandent, avec insistance, de respecter les dates initialement définies. Le CSCP propose alors un compromis en urgence, en proposant que deux matchs soient joués à la fin du mois d'octobre et un troisième au début du mois de novembre. La FFFA accepte cette dernière proposition et prévoit une première rencontre le 21 octobre face au FCGB, une seconde le 28 octobre contre le LOSC et enfin une dernière confrontation le 3 novembre face à une entente créée pour l'occasion, entre le Racing Club de Paris et le Stade de Reims.

Bien que le *Spartak* de Moscou soit disponible pour cette tournée du fait de son élimination en demi-finale de la coupe d'URSS, le CSCP et la fédération soviétique de football lui préfèrent finalement le *Dinamo* de Moscou. Cette équipe vient de remporter le championnat d'URSS et a victorieusement entamé un cycle de rencontres amicales internationales en battant le club londonien d'Arsenal par 5 buts à 0, le 5 octobre à Moscou. Le séjour des joueurs du *Dinamo* est soumis à l'accord de la commission des départs à l'étranger du Comité central du PCUS[431]. Cet organisme est chargé d'étudier la liste des membres de la délégation, composée par la fédération et transmise par le département des relations sportives internationales du CSCP, et d'émettre un avis qui peut être rediscuté par

[430] Note du CSCP au Comité central du PCUS au sujet de l'organisation de la visite en France d'une équipe de football, 9 octobre 1954. Document conservé aux Archives nationales russes d'histoire contemporaine (RGANI), f. 5, inv. 28, d. 272 ; publié par Natalia Tomilina, Mihail Prozumenŝikov (dir.), *Igra millionov pod partijnym kontrolem*, *op. cit.,* p. 505-507.

[431] Note du département pour les relations avec les partis communistes étrangers et du département administratif du Comité central du PCUS, *op. cit.*, 16 octobre 1954 ; publiée par Natalia Tomilina, Mihail Prozumenŝikov (dir.), *Igra millionov pod partijnym kontrolem*, *op. cit.*, p. 507.

la suite si les responsables sportifs en expriment la nécessité[432]. Avant d'obtenir l'autorisation des autorités de franchir les frontières, les candidats au départ sont soumis à un système de surveillance portant sur leurs qualités sportives, leur moralité, leur formation politique ou encore sur leur environnement familial. Si l'Union soviétique est bien engagée dans une politique d'accroissement des circulations, cette ouverture ne se fait donc pas sans contrôle. Le déplacement des joueurs du *Dinamo* de Moscou ayant été validé, ceux-ci prennent part aux trois matchs organisés en France dont ils sortent à chaque fois victorieux. Bien que le séjour se passe bien et que le club soviétique participe à la diffusion du rayonnement soviétique, les dysfonctionnements qui sont apparus lors de l'organisation de la tournée ne restent pas sans conséquence.

En raison des problèmes relevés à propos de la communication avec la FFFA, le CSCP décide de sanctionner A. Čikin, jugé principal responsable des erreurs commises[433]. Au-delà de cette sanction prononcée en interne, le Comité central du PCUS décide également de vérifier plus en profondeur la gestion des relations sportives internationales. L'URSS étant entrée dans une phase de détente et ayant intégré une politique de développement des échanges sportifs à sa stratégie diplomatique, il apparaît indispensable de veiller à ce que rien ne puisse être utilisé par un pays étranger pour ternir son image, tant sur les aspects sportifs que sur les aspects administratifs. I. T. Vingradov, chef du département pour les relations avec les partis communistes étrangers du Comité central – un organisme créé le 19 mars 1953 afin de mettre en œuvre la propagande dans les pays capitalistes[434] – et Valentín Zolotúhin, chef-adjoint du département administratif, sont alors chargés de surveiller les travaux du CSCP et de formuler des propositions visant à améliorer la conduite des affaires sportives internationales[435]. Le Conseil central du PCUS, à travers ses départements, met la pression sur l'institution sportive afin de régler d'éventuelles difficultés bureaucratiques et de parfaire l'exercice de la diplomatie sportive.

Au moment où la détente s'installe et les échanges sportifs se multiplient du côté de l'URSS, il apparaît nécessaire au gouvernement soviétique de ne rien laisser au hasard au

[432] Sylvain Dufraisse, *Les héros du sport, op. cit.*, p. 114.
[433] Note du CSCP au Comité central du PCUS au sujet de l'organisation de la visite en France d'une équipe de football, 9 octobre 1954 ; publiée par Natalia Tomilina, Mihail Prozumenŝikov (dir.), *Igra millionov pod partijnym kontrolem*, *op. cit.,* p. 505-507.
[434] Marie-Pierre Rey, « Diplomatie et diplomates soviétiques à l'ère du dégel, 1953-1964 », *Cahiers du monde russe*, vol. 44, n°2-3, 2003, p. 314.
[435] Note du département pour les relations avec les partis communistes étrangers et du département administratif du Comité central du PCUS, *op. cit.*, 16 octobre 1954 ; publiée par Natalia Tomilina, Mihail Prozumenŝikov (dir.), *Igra millionov pod partijnym kontrolem*, *op. cit.*, p. 507.

niveau des relations sportives afin de ne pas permettre aux pays occidentaux d'exercer la moindre critique du système. L'exemple de ces projets de tournées de footballeurs français et soviétiques montre l'imbrication des organismes d'État pour structurer et veiller au bon fonctionnement la diplomatie sportive. Il révèle aussi les difficultés d'organisation auxquelles le CSCP et les fédérations soviétiques peuvent être confrontées, bien que la diplomatie sportive de l'URSS semble bien maîtrisée à l'extérieur.

L'impulsion donnée aux échanges sportifs est en grande partie liée à un changement d'attitude du gouvernement soviétique qui vise à élargir et à rendre plus efficace encore sa diplomatie sportive. L'offensive stratégique culturelle de l'URSS n'a rien d'une démarche forcée[436]. En réalité, les fédérations et les clubs sportifs français sollicitent eux-mêmes les organisations sportives soviétiques pour établir des contacts et définir des projets d'échange. Cette forte demande permet à l'URSS de profiter pleinement de son outil diplomatique qu'est le sport. La diplomatie sportive soviétique apparaît très centralisée, en s'appuyant directement sur le travail des Affaires étrangères et du CSCP, en fonction des besoins sections sportives. Le gouvernement français, quant à lui, se limite à encourager les échanges pour entretenir les relations bilatérales et maintenir sa présence sur la scène internationale par le biais du sport. Si le fonctionnement des stratégies diplomatiques de la France et de l'URSS apparait asymétrique, le gouvernement français est également conscient d'être confronté à un décalage du point de vue de l'impact des diplomaties sportives sur l'Autre. Il cherche alors une plus grande réciprocité dans les relations sportives, et plus généralement au sein de l'ensemble du domaine culturel, afin de limiter l'influence soviétique et de valoriser la sienne.

[436] À propos de l'offensive culturelle menée par l'URSS dès l'instant où le gouvernement soviétique s'est prononcé en faveur d'une coexistence pacifique, voir : Frederick Barghoorn, *The Soviet Cultural Offensive. The Role of Cultural Diplomacy in Soviet Foreign Policy*, Connecticut, Greenwood Press, 1976, p. 1-27.
L'idée d'une offensive culturelle de l'URSS doit cependant être nuancée en raison des sollicitations en vue d'établir des échanges, notamment dans le domaine du sport, qui émanent en grande partie d'acteurs français sans lien avec les mouvements sympathisants et qui devancent les initiatives soviétiques.

3-2. Les promesses de réciprocité dans les échanges sportifs bilatéraux

3-2.1. Un chemin sinueux vers l'établissement d'un protocole d'accord culturel

Premières discussions et espoirs déçus

Le gouvernement français annonce explicitement son intention d'introduire une ligne de réciprocité dans ses échanges culturels avec l'URSS dès le mois de janvier 1954, au moment où les dirigeants soviétiques entament des négociations pour une tournée du Bolchoï à Paris[437]. Il impose que les discussions soient uniquement établies dans un cadre officiel et institutionnel, marquant la volonté de tenir les organisations sympathisantes à l'écart. En échange de l'accueil des danseurs soviétiques le gouvernement français s'assure que le Ballet de l'Opéra de Paris soit reçu en URSS. En raison d'une modification du calendrier, l'Opéra est contraint d'annuler son déplacement, et c'est finalement le théâtre de la Comédie française qui est invité à se produire à Moscou[438]. L'année suivante, les responsables français tentent d'élargir le système de réciprocité.

Aux côtés des dirigeants des États-Unis et du Royaume Uni, ils participent à la construction d'un programme commun relatif à la définition et à l'orientation des rapports à entretenir avec l'Union soviétique. Les directives proposées par ces trois puissances doivent, à terme, servir à déterminer une attitude commune des états membres du Comité de l'information et des relations culturelles à l'égard de l'URSS. Créé le 8 juillet 1953 au sein du Conseil de l'Atlantique Nord, ce comité assure une coopération entre les forces occidentales au sujet de la politique d'information et des rapports culturels établis avec les pays communistes. Composé de dix-sept points, le programme défendu par les puissances occidentales, a été présenté aux dirigeants de l'URSS à l'occasion de la conférence des ministres des Affaires étrangères organisée en octobre 1955, dans la continuité du Sommet de Genève [439]. Ce programme vise à encourager les échanges avec les Soviétiques et à les encadrer de façon à ce qu'ils soient bénéfiques pour chaque pays. Il est précisé qu'il « conviendrait d'instituer, sur une base de réciprocité, des échanges culturels et sportifs

[437] Stéphanie Gonçalvès, *Danser pendant la guerre froide, 1945-1968*, Rennes, PUR, coll. Histoire, 2018, p. 115.
[438] *Ibid*. p. 116.
[439] A-OTAN, f. NAC-01, s-f. C, d. 1956(M), 98. Rapport du président du Comité de l'Information et des Relations Culturelles sur les contacts entre la communauté atlantique et le bloc soviétique, 20 juillet 1956, p. 3.

présentant, sous les auspices des principales institutions culturelles et organisations sportives, les plus belles réalisations de chaque pays[440] ». Ce propos laisse transparaître la volonté de la France, des États-Unis et du Royaume-Uni de constituer des cadres intergouvernementaux qui permettraient, par le biais de discussions régulières, un plus grand contrôle de la forme des échanges et une plus grande valorisation des intérêts de chacun en termes de rayonnement et d'influence. Si les Soviétiques confirment l'intérêt et la nécessité de soutenir de tels contacts, ils refusent cependant de s'engager dans une réflexion qui mènerait à établir une procédure d'organisation et d'encadrement institutionnels des rapports culturels[441]. L'URSS ne se montre donc pas encore prête à répondre favorablement à ce type de sollicitation, écartant d'éventuelles négociations sur l'établissement d'accords à ce sujet. Malgré les bonnes intentions affichées à la fois du côté des forces atlantiques et du côté de l'Union soviétique, aucune de ces puissances n'envisage réellement de concéder le moindre compromis[442].

Face à cette infructueuse initiative, les délégués français auprès du Comité de l'information et des relations culturelles ne manquent pas de fustiger le comportement des dirigeants soviétiques. Ils profitent d'une réflexion menée sur les répercussions de la tactique culturelle de l'URSS pour mettre en doute la stratégie d'ouverture des responsables soviétiques :

> L'attitude intransigeante des représentants soviétiques à Genève dans les discussions sur les échanges Est-Ouest, leur volonté de contrôler soigneusement ces échanges et de ne les envisager qu'au seul avantage de l'URSS, leur refus de supprimer les obstacles à la libre communication des idées et au libre déplacement des hommes, ont fait apparaître avec évidence les limites étroites que les dirigeants soviétiques entendaient fixer aux relations avec l'Ouest.[443]

La situation tend à être présentée comme un coup d'arrêt dans le resserrement des relations culturelles et sportives engagé entre les forces atlantiques et le bloc soviétique. Toutefois, l'URSS ne se montre pas radicalement fermée à la possibilité d'instaurer un

[440] A-MAE, f. 241/QO, d. 148. Examen des dix-sept points contenus dans le *memorandum* tripartite, présenté par le ministre des Affaires étrangères français le 31 octobre 1955.
[441] A-OTAN, f. NAC-01, s-f. C, d. 1956(M), 98. Annexe A du rapport du 20 juillet 1956, Programme en 17 points proposé par les puissances occidentale à Genève.
[442] Justine Faure, « ''Nous devons élargir chaque fissure du rideau de fer.'' La diplomatie culturelle américaine en direction du bloc soviétique au prisme des échanges universitaires (1955-1961) », *Relations Internationales*, n°169, 2017/1, p. 55.
[443] A-OTAN, f. NAC-01, s. AC/52, d. 1956(D), 148. Note de la délégation française au sujet du rapport sur les répercussions sur l'opinion publique de la nouvelle tactique soviétique 9 janvier 1956.

dialogue avec les gouvernements occidentaux. Durant les entretiens menés à Genève, les dirigeants soviétiques ont bien manifesté leur opposition au trop ambitieux programme multilatéral, mais ils laissent entrevoir leur stratégie internationale en précisant après chaque proposition rejetée que des discussions bilatérales restent envisageables.

L'opportunité d'ouvrir une discussion franco-soviétique s'ouvre dès le début du mois de février 1956 lorsque Christian Pineau, ministre des Affaires étrangères, affirme vouloir donner un nouvel élan aux relations bilatérales. Quelques jours après sa prise de fonction, il évoque auprès de Sergueï Vinogradov, l'ambassadeur de l'URSS à Paris en poste depuis 1953, son intention de travailler en faveur du rapprochement entre les deux pays[444]. L'ambassadeur leur adresse alors une invitation à se rendre en URSS au nom du gouvernement soviétique. C. Pineau et Guy Mollet, le chef du gouvernement, acceptent sans hésitation cette invitation, et précisent à leurs interlocuteurs soviétiques que ce séjour sera l'occasion de soulever un ensemble de questions politiques, économiques et bien sûr culturelles[445]. Prévu au mois de mai, le déplacement des dirigeants français offre ainsi l'occasion de pouvoir redéfinir les contours des rapports culturels et sportifs bilatéraux. Les perspectives sont d'autant plus encourageantes que Nikita Khrouchtchev, premier secrétaire du comité central du PCUS et l'un des acteurs les plus influents de la diplomatie soviétique depuis le début de l'année 1956[446], considère qu'il est nécessaire d'établir des relations réciproques avec les pays de l'Ouest. Les rapports fondés sur la réciprocité sont présentés comme des moyens d'assurer la coexistence pacifique dont il fait le mot d'ordre essentiel de la politique étrangère de l'URSS durant le XXe congrès du PCUS[447]. Des traités bilatéraux, qu'ils aient une dimension économique ou culturelle, doivent alors être signés pour démontrer les bonnes intentions soviétiques en direction des forces occidentales[448].

Lorsque C. Pineau et G. Mollet entament leur déplacement en direction de Moscou, la France et l'URSS semblent donc partager des ambitions communes. Après quelques jours d'échanges, les dirigeants français concluent leur séjour auprès de leurs homologues soviétiques par la signature d'une déclaration culturelle commune, le 19 mai. Celle-ci comprend un article consacré aux échanges sportifs et exprime officiellement la volonté des

[444] Mikhaïl Narinski, « La visite de la délégation française en URSS en 1956 », p. 451-464, Georges-Henri Soutou, Emilia Robin Hivert (dir.), *L'URSS et l'Europe de 1941 à 1957*, *op. cit.*, p. 452.
[445] *Ibid*. p. 455.
[446] Marie-Pierre Rey, « Diplomatie et diplomates soviétiques à l'ère du dégel », *art. cit.*, p. 309.
[447] Jacques Levesque, *L'URSS et sa politique internationale de Lénine à Gorbatchev*, Paris, Armand Collin, 1988 (2e édition), p. 170-171.
[448] Yale Richmond, *Cultural Exchange and the Cold War. Raising the Iron Curtain*, University Park, Pennsylvania State University Press, 2003, p. 15.

deux parties d'encourager le renforcement des liens bilatéraux en entretenant des relations selon une logique de réciprocité[449]. Toutefois, cette déclaration ne mentionne pas la mise en œuvre d'un cadre institutionnel permettant d'assurer le respect et la pérennité des échanges réciproques. Il est simplement évoqué que des conversations culturelles devront avoir lieu, sans en préciser la fréquence, ni les modalités concrètes, et encore moins les véritables prérogatives qui leurs seraient attribuées.

La réciprocité se limite à une simple promesse. Pourtant, au cours des discussions culturelles, la France a défendu la création d'une commission mixte permanente, qui devait être un outil favorable au contrôle et au maintien de la réciprocité. La concrétisation de ce projet ne semblait poser aucune difficulté puisqu'il résultait d'une proposition de Nikolaj Aleksandrovič Mihajlov, ministre de la culture en URSS depuis 1955, évoquée lors de la préparation du séjour de la délégation française[450]. Il avait cependant dû renoncer à le soutenir malgré de longues discussions avec les représentants français, l'idée n'ayant visiblement pas été partagée par l'ensemble du gouvernement. Même si les changements sont significatifs au niveau de la stratégie diplomatique de l'URSS, la ligne de N. Khrouchtchev rencontre des détracteurs parmi les dirigeants qui refusent de rompre avec le stalinisme, à l'instar de Viatcheslav Molotov, ministre des Affaires étrangères. Ce dernier est écarté de cette fonction ministérielle le 1er juin, et remplacé par un proche soutien du premier secrétaire du comité central du PCUS, Dmitrij Šepilov.

Si le gouvernement français n'a pas pu instaurer une structure bilatérale lui offrant davantage de poids dans la gestion des échanges culturels et sportifs avec l'URSS, il ne se détourne pas pour autant de ses ambitions. Le travail de la délégation française auprès du Comité de l'information et des relations culturelles du Conseil de l'Atlantique Nord exprime très clairement la position gouvernementale. À la fin du mois de juin, lors d'une séance traitant de la préparation d'un rapport commun par les puissances occidentales au sujet de leurs contacts avec l'Union soviétique, les délégués français demandent à modifier quelques paragraphes du texte proposé en avril par le Royaume-Uni et devant servir de base pour animer les réflexions. L'un des points qui suscite une divergence de vue concerne la manière

[449] A-MAE, f. 208/QO, d. 228. Note d'Étienne Manac'h pour la direction générale des affaires culturelles et techniques, 4 mars 1957. Dans ce document, le responsable de la sous-direction Europe orientale des Affaires étrangères fait référence au paragraphe relatif au sport présent dans la déclaration commune de 1956 afin de traiter un projet de séjour sportif soviétique en France.
[450] A-MAE, f. 208/QO, d. 228. Note de la direction Europe pour le cabinet du ministre des Affaires étrangères, au sujet de la commission culturelle mixte, 7 septembre 1956.

d'observer les échanges et de définir l'attitude à tenir. L'opinion des délégués du Royaume-Uni se présente ainsi :

> Toutefois, dans les conditions actuelles, il ne serait pas souhaitable de paraître trop soucieux d'encourager tous les contacts possibles, quelle qu'en soit la nature. En effet, un tel état des choses pourrait favoriser les Russes et aurait pour seul résultat de développer les échanges et les contacts qui sont plus favorables pour le Bloc soviétique que pour les Puissances occidentales. La meilleure conduite à tenir à l'heure actuelle consiste sans doute à encourager modérément ces contacts[451].

Afin de se préserver de la propagande soviétique, il est donc conseillé d'éviter le développement des échanges dans un avenir proche. Pour la France il n'est cependant pas envisageable de voir les forces occidentales se priver d'un outil diplomatique pouvant également servir leurs propres intérêts. Les représentants français insistent sur le fait que le problème ne réside pas dans l'essence même des contacts, mais plutôt dans leur gestion. Ils appellent donc à apporter des nuances, et à réorienter le propos sous cette forme :

> Toutefois, dans les conditions actuelles, il ne serait pas souhaitable d'encourager tous les contacts, à n'importe quelle condition, et quelle qu'en soit la nature. Il convient en effet de ne pas laisser l'initiative exclusivement aux Soviétiques, mais d'organiser ces échanges de manière à ce qu'ils puissent être profitables aussi bien aux puissances occidentales qu'à l'URSS[452].

Les représentants français insistent sur la nécessité de ne pas subir les relations avec l'URSS en encourageant les pays membres de l'alliance atlantique à se montrer plus présents et plus influents dans leur développement. C'est alors, selon eux, en engageant des dialogues bilatéraux que les jeux d'influence pourront se rééquilibrer et que la diplomatie occidentale pourra s'exprimer. Le Comité de l'information et des relations culturelles approuve cet aspect de la stratégie française en adoptant ces quelques rectifications dans la version définitive du rapport[453]. La France s'est donc montrée influente dans l'orientation des contacts culturels avec l'URSS.

[451] OTAN, f. NAC-01, s. AC/52, d. 1956(D), 168. Note de la délégation du Royaume-Uni sur les contacts entre la communauté atlantique et le bloc soviétique, 13 avril 1956.
[452] OTAN, f. NAC-01, s. AC/52, d. 1956(D), 168/6. Note de la délégation française sur les contacts entre la communauté atlantique et le bloc soviétique, 29 juin 1956.
[453] OTAN, f. NAC-01, s-f. C, d. 1956(M), 98. Rapport du 20 juillet 1956, *op.cit.*

Si les premières tentatives de négociations d'accords culturels multilatéraux ou bilatéraux avec l'URSS ont laissé place à de premières déceptions, des perspectives favorables s'ouvrent dès l'été 1956, la stratégie française étant soutenue par les autres puissances occidentales. Ces perspectives, qui deviennent de plus en plus concrètes, se heurtent rapidement aux événements marquants de la guerre froide.

Des perspectives favorables brisées par les événements de la guerre froide

Convaincu que des accords culturels peuvent être signés avec l'URSS, le gouvernement français en acquiert la preuve concrète grâce aux initiatives de la Belgique. Bien que la France se soit montrée très active dans la première moitié de l'année 1956, les dirigeants belges sont les premiers à faire avancer les négociations avec leurs homologues soviétiques. Tenu régulièrement informé de l'avancée des ultimes discussions belgo-soviétiques par le biais de son ambassade, et en particulier grâce au premier conseiller Jean-Marie Soutou, qui était en contact avec des membres de la délégation belge en URSS[454], le gouvernement français se montre prêt, en profitant de l'expérience belge, à entreprendre des négociations en vue d'obtenir prochainement un accord intergouvernemental.

La Belgique et l'Union soviétique ont entrepris un resserrement de leurs liens en 1956, rendu visible par différents déplacements de personnalités politiques belges à l'intérieur des frontières soviétiques durant l'été[455]. C'est au cours du séjour du ministre de l'instruction publique, Léo Collard, que des négociations sont entamées pour établir un prochain accord culturel bilatéral. Le 31 août, l'ambassade de France à Moscou signale auprès de la sous-direction Europe orientale du ministère des affaires étrangères, que l'accord prévoit la création d'une commission mixte permanente pour gérer les affaires culturelles entre les deux pays[456]. D'après la note reçue, les Soviétiques seraient à l'initiative de cette démarche. Etienne Manac'h, responsable de la sous-direction d'Europe orientale des Affaires étrangères, en avertit rapidement le cabinet du ministre et suggère qu'il est opportun de profiter de ce changement de comportement de l'URSS pour renouveler la demande de

[454] Gergely Fejérdy, « La réaction diplomatique d'un petit pays européen face à l'insurrection hongroise de 1956 : la Belgique », *Relations internationales*, n°129, 2007/1, p. 121.
[455] Rafael Pedemonte Lavis, « La Belgique et l'OTAN face à l'Union soviétique. Rupture et reprise des relations culturelles à la suite de la crise hongroise (1956-1960) », *Revue belge d'histoire contemporaine*, vol. 45, n°1, 2015, p. 55-56.
[456] A-MAE, f. 208/QO, d. 228. Note du 7 septembre 1956, *op. cit.*

création d'une telle commission. Selon lui, cela permettrait « de régulariser des échanges dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils se développent … dans un certain désordre[457] ».

Le premier ministre belge, Achille van Acker, et le ministre des Affaires étrangères de Belgique, Paul-Henri Spaak, se rendent à Moscou à partir du 22 octobre pour un déplacement en URSS d'une dizaine de jours. Trois jours après leur arrivée, l'accord culturel bilatéral est définitivement entériné, affirmant l'ambition des deux pays d'élargir et de développer les échanges culturels, en particulier dans les domaines universitaires, artistiques mais également sportifs[458]. Les signatures des ministres des Affaires étrangères sont apposées sur le protocole d'accord le 25 octobre au lendemain des heurts qui ont opposé les insurgés hongrois et les soldats soviétiques à Budapest. Ces combats font suite à la révolte menée au cœur de la capitale de la République populaire de Hongrie par des étudiants qui, portés par le mouvement de déstalinisation de l'Union soviétique, exigeaient des réformes économiques et davantage de démocratie. Au moment de ratifier l'accord culturel belgo-soviétique, les dirigeants belges n'ont pas connaissance de l'insurrection hongroise et, par la suite, ils n'obtiennent que très peu d'informations au cours de leur séjour[459]. Ils ne prennent conscience de l'ampleur des événements qu'à leur arrivée à Bruxelles le 2 novembre. Quelques jours après leur retour, ils apprennent que le Kremlin a envoyé l'armée soviétique à Budapest pour réprimer les insurgés et mettre un terme à la révolte. En réponse à cette action violente et à la violation du principe de non-ingérence, le gouvernement belge décide de suspendre provisoirement l'accord culturel bilatéral, avant même d'avoir pu le mettre en application[460].

Au moment de l'insurrection de Budapest, le gouvernement français peine à trouver le moyen le plus pertinent de réagir, en raison de son implication dans la crise du canal de Suez et de son enlisement dans la guerre d'indépendance en Algérie[461]. Dans un tel contexte, il apparaît difficile pour la France de se présenter sur la scène internationale en défenseur de la souveraineté des peuples. Plutôt que de s'investir dans la crise hongroise, que ce soit

[457] *Ibid.*
[458] Rafael Pedemonte Lavis, « La Belgique et l'OTAN face à l'Union soviétique », *art. cit.*, p. 57.
[459] Gergely Fejérdy, « La réaction diplomatique d'un petit pays européen face à l'insurrection hongroise de 1956 », *art. cit.*, p. 136.
[460] Rafael Pedemonte Lavis, « La Belgique et l'OTAN face à l'Union soviétique », *art. cit.*, p. 61.
[461] Le président égyptien, Gamal Abdel Nasser, décide durant l'été 1956 de nationaliser le canal de Suez, tenu jusqu'alors par des capitaux français et britanniques. Pour défendre leurs intérêts, la France et le Royaume-Uni décident d'une intervention militaire en s'alliant avec Israël, et entrent en conflit avec l'Égypte du 27 octobre au 7 novembre. L'URSS prend très vite le parti du président égyptien et salue le mouvement d'indépendance algérien, tout en fustigeant les ambitions impérialistes françaises.

par des aides matérielles ou financières, et de prendre le risque d'entrer dans un conflit ouvert avec l'URSS, les membres du gouvernement français préfèrent considérer que chacun opère dans sa zone d'influence[462]. Ils espèrent qu'en laissant les dirigeants soviétiques rétablir leur autorité en Hongrie, ceux-ci ne feront d'aucune manière obstacle à leurs ambitions. L'absence d'engagement de la France ne tranche pas tellement avec l'attitude de l'ensemble des puissances atlantiques, qui tentent de préserver le mouvement de détente des relations internationales en évitant de rompre leurs rapports avec l'Union soviétique[463]. Sans agir frontalement, la communauté atlantique n'hésite cependant pas à manifester ses profonds désaccords, que ce soit par le boycott de l'URSS et des nouveaux dirigeants de la Hongrie au sein de l'Organisation des Nations unies, ou par l'organisation de l'accueil des réfugiés hongrois[464]. Progressivement, la plupart des pays membres de l'OTAN décident également de suspendre temporairement leurs relations culturelles avec l'Union soviétique afin de marquer leur distance. Le gouvernement français participe pleinement à ces différentes actions. Après avoir été largement critiqué sur les plans intérieur et extérieur pour sa politique étrangère, il espère pouvoir profiter de cette situation pour détourner à la fois l'attention des forces occidentales et celle de « l'opinion émergente[465] ».

À l'automne 1956, alors que les échanges culturels et sportifs franco-soviétiques n'ont encore jamais été aussi nombreux au cours d'une année[466], et que la signature d'un accord bilatéral semble possible, le gouvernement français est amené à entreprendre des sanctions à l'égard de l'URSS. À la suite d'une réunion organisée en novembre 1956 au sein des

[462] Gustáv Kecskès, « La politique étrangère française face à la révolution hongroise de 1956 », *Relations internationales*, n°122, 2005, p. 100.
[463] *Ibid.*
[464] Le gouvernement français prend la décision de recevoir jusqu'à 12 000 réfugiés hongrois, dont de nombreux étudiants qui obtiennent des bourses d'étude dans les universités françaises. Dominique Baillet, « L'accueil des exilés hongrois en France après les événements de 1956 », *Migrations Société*, n°176, 2019, p. 172.
[465] « L'opinion émergente » est une notion développée par Pierre Milza pour éclairer la définition de l'opinion publique. Selon lui, « l'opinion émergente » se construit à partir d'une réalité momentanée et d'une conjoncture politique particulière, bien que ses racines soient issues d'une « opinion globale », plus stable et durable. Pierre Milza, « Opinion publique et politique étrangère », *Opinion publique et politique extérieure, tome 1, 1870-1915. Actes du colloque de Rome (13-16 février 1980)*, Rome, Publication de l'École française de Rome, 1981, p. 663-687.
[466] GARF, f. R9570, inv. 1, d. 1348. Rapport sur les relations sportives franco-soviétiques entre 1954 et 1957, (s.d.). Dans ce rapport, les dirigeants soviétiques constatent un net renforcement des échanges bilatéraux à partir de l'année 1956. Huit délégations soviétiques, composées au total de 153 personnes se sont rendues en France, tandis que trois délégations françaises comprenant 34 membres se sont rendues en URSS. Ce resserrement des liens est notamment dû aux nombreuses compétitions internationales organisées en France au cours de cette année, ainsi qu'aux différentes rencontres amicales mises en place en vue de la préparation aux Jeux olympiques de Melbourne.

services des Affaires étrangères de France et présidée par la direction Europe, les échanges sont provisoirement interrompus pour une durée de trois mois [467]. Afin d'éviter que cette décision détruise les avancées réalisées et détériore durablement les liens culturels, d'importantes nuances sont apportées aux sanctions promulguées. Ces dernières ne concernent ni les échanges menés dans un cadre multilatéral, ni ceux ayant un caractère durable. Aussi, les événements issus d'un arrangement antérieur à la crise de Budapest ne sont pas soumis à une annulation, ni même à un report.

Le gouvernement semble avoir tiré des leçons de l'affaire du ballet soviétique, deux ans plus tôt. Un mois après la visite du théâtre de la Comédie française à Moscou en avril 1954, les danseurs du Bolchoï se rendent à Paris. Peu avant leur première représentation, la France subit une défaite cruciale à Diên Biên Phu dans le cadre de la guerre d'indépendance en Indochine. Sous la pression des menaces d'anciens combattants, qui condamnent l'aide matérielle et le soutien apportés par l'URSS au Viet Minh, le président du conseil Joseph Laniel, après avoir contacté plusieurs ministres, décide d'annuler les spectacles[468]. L'ambassadeur S. Vinogradov manifeste son indignation face à la décision d'un gouvernement qui ne respecte pas ses engagements. Ce « fiasco » suscite l'incompréhension à la fois en France, notamment auprès des organisateurs, des abonnés de l'Opéra ou encore des milieux de gauche, mais aussi dans les pays étrangers dont certains, comme le Royaume-Uni ou la Suisse, n'hésitent pas à proposer des invitations à la délégation soviétique[469]. Si le scandale diplomatique n'a finalement pas connu une trop grande ampleur, puisque les échanges culturels bilatéraux continuent à se développer, le gouvernement français a bien conscience qu'une nouvelle expérience de ce type pourrait avoir de plus graves répercussions.

La suspension provisoire des rapports culturels vise en particulier à ne pas laisser l'URSS profiter pleinement d'une tribune dotée d'une grande visibilité à un moment où les deux pays se montrent en désaccord sur le plan de leur politique étrangère. Ainsi, il est clairement précisé que toutes les visites des délégations soviétiques qui afficheraient des ambitions propagandistes ou politiques, notamment soutenues par des organisations sympathisantes, seront interrompues[470]. Là encore, des précautions sont prises pour ne pas

[467] A-MAE, f. 208/QO, d. 228. Note de la sous-direction Europe orientale au sujet du problème des relations culturelles entre la France et les pays de l'Est, 21 novembre 1956.
[468] Stéphanie Gonçalvès, « Les danseurs soviétiques à Paris et à Londres pendant la guerre froide : entre travail, tourisme et propagande politique, 1954-1968 », *Les Cahiers Sirice*, n°16, 2016, p. 70-71.
[469] Stéphanie Gonçalvès, *Danser pendant la guerre froide, op.cit.* p. 111.
[470] A-MAE, f. 208/QO, d. 228. Note de la sous-direction Europe orientale, *op. cit.*, 21 novembre 1956.

provoquer les dirigeants soviétiques. La direction Europe demande de bien vouloir insister « auprès des personnalités soviétiques sur le fait que notre attitude est fonction des événements actuels, mais que nous ne revenons pas sur l'idée de développer, dans des circonstances favorables, les échanges culturels entre nos deux pays ».

Les sanctions doivent être assez visibles pour marquer la désapprobation de la France vis-à-vis de l'intervention de l'URSS en Hongrie, mais suffisamment souples pour ne pas crisper davantage les relations bilatérales et pour pouvoir rapidement reprendre le dialogue. Dans ce même état d'esprit, en cas de réception d'un projet d'échange émanant de l'Union soviétique, il est demandé de ne pas le refuser directement, mais de plutôt surseoir à la demande. Disposant d'un bureau spécialisé dans les relations avec les pays de l'Est au sein de son service des échanges culturels, la direction générale des affaires culturelles et techniques (DGACT) du ministère des Affaires étrangères, se trouve confrontée à cette situation dès sa création à la fin de l'année 1956[471]. Le 19 décembre, par le biais de l'ambassade de l'URSS à Paris, le CSCP émet le souhait d'envoyer quatre ou cinq spécialistes issus du domaine sportif pour qu'ils puissent élargir leur connaissance de la pratique de l'éducation physique et du système sportif en France[472]. Appliquant les directives formulées par la direction Europe, la DGACT attend un mois avant d'apporter une réponse qui ne contient ni une formule d'acceptation ni une annonce de refus :

> Le Ministère des Affaires Étrangères – Direction Générale des Affaires Culturelles et Techniques – présente ses compliments à l'Ambassade de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et a l'honneur de répondre à sa note du 19 décembre 1956, relative au voyage en France de spécialistes soviétiques du sport et de l'éducation physique.
>
> Le Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports a été informé du désir exprimé par le Comité de la Culture Physique et du Sport auprès du Conseil des Ministres de l'URSS et étudie actuellement les moyens d'organiser l'accueil d'une délégation soviétique, en fonction des programmes établissements sportifs français éventuellement intéressés par cette visite.
>
> Le département ne manquera pas de transmettre la réponse du Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports à l'Ambassade de l'URSS dans le meilleur délai.

[471] André-Hubert Mesnard, *L'action culturelle des pouvoirs publics*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, coll. Bibliothèque de droit public, 1969, p. 289. La DGACT vient remplacer la DGRC afin de disposer au sein des Affaires étrangères d'un appareil mieux structuré permettant de répondre à la multiplication et à la diversification des échanges internationaux dans les domaines culturel et technique.
[472] A-MAE, f. 208/QO, d. 228. Note de l'ambassade de l'URSS à Paris à la direction générale des affaires culturelles et techniques, 19 décembre 1956.

> Il saisit cette occasion pour renouveler à cette Ambassade les assurances de sa haute considération.[473]

Afin de justifier l'attente auprès des Soviétiques et ainsi gagner du temps, la DGACT s'appuie sur une somme de rouages bureaucratiques. À la fin du mois de février 1957, alors que la levée des sanctions approche, ce département des Affaires étrangères reprend contact avec la direction Europe pour savoir si une réponse positive peut désormais être adressée au CSCP et si un délai d'attente doit de nouveau être respecté[474]. Le 4 mars, E. Manac'h met finalement un terme à ce long processus en affirmant que « la direction Europe estime qu'il n'y a pas d'objection de principe à ce qu'une réponse favorable soit donnée à l'ambassade de l'URSS » ; toutefois, il propose qu'une « date suffisamment éloignée pourrait être proposée pour que le souvenir des événements de Hongrie soit moins présent dans l'opinion publique française au moment où s'accomplira ce voyage[475] ». Cette dernière précaution met en lumière la prise en compte de l'opinion publique dans la manière de construire les relations internationales au sein des services des Affaires étrangères de France. Ici, le poids de « l'opinion émergente » ne mène pas à une réorientation de la stratégie diplomatique, mais plutôt à un réajustement de ses conditions d'application.

En dressant le bilan après trois mois de sanction, le gouvernement français demeure persuadé que les échanges culturels et sportifs avec l'URSS peuvent produire plus d'avantages que d'inconvénients, et décide de ne pas prolonger les sanctions[476]. L'objectif est désormais de rétablir les contacts bilatéraux dans l'espoir de définir, enfin, un protocole d'accord culturel franco-soviétique que l'URSS se montre prête à accepter au cours de l'année 1957.

Octobre 1957 : la signature du premier protocole d'accord culturel franco-soviétique

Dès l'hiver 1957, l'URSS s'emploie à effacer le souvenir de la crise de Budapest en affichant de bonnes intentions à l'égard des puissances atlantiques. Le 12 février 1957,

---

[473] A-MAE, f. 208/QO, d. 228. Note de la direction générale des affaires culturelles et techniques à l'ambassade de l'URSS à Paris, 15 janvier 1957.
[474] A-MAE, f. 208/QO, d. 228. Note de la direction générale des affaires culturelles et techniques pour la direction Europe, février 1957.
[475] A-MAE, f. 208/QO, d. 228. Note d'Étienne Manac'h pour la direction générale des affaires culturelles et techniques, 4 mars 1957.
[476] A-OTAN, f. NAC-01, s. AC/52, d. 1957(D), 224/6, Notes de la délégation française sur les échanges entre la communauté atlantique et l'Union soviétique, 18 avril 1957.

N. A. Mihajlov prononce, en tant que ministre de la culture, un discours devant le Soviet Suprême de l'Union soviétique annonçant une politique de relance des échanges avec les pays occidentaux[477]. De plus, suite aux résonnances internationales de l'intervention soviétique à Budapest, le Comité central du PCUS a rédigé une résolution qui invite à entreprendre une réforme structurelle visant à répondre aux importantes difficultés observées quant à la définition, l'organisation, et la mise en œuvre de la politique culturelle et d'information de l'URSS à l'étranger[478]. Par la décision du 4 mars 1957, le Conseil des ministres de l'URSS crée un Comité pour les relations culturelles avec les pays étrangers, chargé de gérer et de coordonner les activités extérieures des différents organes de l'État en lien avec les domaines culturels tels que, la littérature, l'éducation ou encore le sport.

Ce nouvel organisme est placé sous l'autorité du Comité central du PCUS, qui gère notamment la nomination des cadres et autorise la tenue de négociations avec les pays étrangers. Il est également subordonné au Conseil de ministres, celui-ci intervenant essentiellement sur les conditions matérielles et techniques de son fonctionnement et apportant son approbation lorsque des documents officiels au sujet des relations culturelles doivent être publiés. Jusqu'à sa liquidation en novembre 1967 et au transfert de ses fonctions vers le département des relations culturelles créé auprès du MID, le Comité pour les relations culturelles avec les pays étrangers se focalise principalement sur la signature de protocoles d'accord bilatéraux ainsi que sur la planification et la mise en œuvre des liens culturels avec l'extérieur[479]. Durant une décennie, il constitue l'organisme central en charge de la diplomatie culturelle soviétique.

La responsabilité en est confiée à Úrij Aleksándrovič Žúkov. À partir des années 1930, celui-ci a construit sa carrière dans le journalisme. Après avoir travaillé pour le quotidien *Komsomól'skaâ Pravda*, pour lequel il a notamment été reporter de guerre durant la Grande Guerre patriotique, avant d'être nommé rédacteur en chef, puis d'intégrer la *Pravda* en 1946. Au sein de la publication officielle du parti communiste, il devient secrétaire exécutif adjoint, avant de se rendre en France où il a été correspondant entre 1948 et 1952, et enfin

[477] A-OTAN, f. NAC-01, s-f. C, d. 1957(M), 95. Note du président du Comité de l'information et des relations culturelles au sujet des échanges entre la communauté atlantique et le bloc soviétique, 19 juin 1957.
[478] Nikita Aleksandrovič Tregubov, « Gosudarstvennyj komitet po kul′turnym svâzâm s zarubežnymi stranami kak organ sovetskoj kul′turnoj diplomatii (1957-1967) », *Upravlenie v sovremennyh sistemah*, vol. 11, n°4, 2016, p. 61.
[479] *Ibid.*, p. 64. Selon Nikita Aleksandrovič Tregubov, le Comité pour les relations culturelles avec les pays étrangers a été liquidé en raison de son manque d'efficacité et ses fonctions ont été attribuées au département des relations culturelles du MID afin d'entremêler plus directement les formes traditionnelles et non traditionnelles de la diplomatie soviétique.

d'accéder à la fonction de rédacteur en chef adjoint. Le fait de placer à la tête de ce comité une personnalité qui a une expérience de l'occident et qui n'a pas connu une carrière politique est une façon de dépolitiser – sur la forme, bien sûr, plus que sur le fond – les relations culturelles avec l'extérieur.

À travers ces initiatives favorables aux contacts entre les deux blocs, les dirigeants soviétiques se donnent la possibilité d'accuser les pays occidentaux qui restent à distance de vouloir faire réapparaître le spectre de la guerre froide. Pour éviter cette situation, les délégués de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis proposent des notes au sein du Comité de l'information et des relations culturelles visant à encourager les pays membres à rétablir progressivement les contacts[480]. En guise d'arguments, les échanges sont présentés comme nécessaires pour faire pénétrer les idées et la culture occidentale à l'intérieur des frontières soviétiques, mais également pour acquérir une connaissance plus fine de l'URSS. Il est également précisé que les échanges ne peuvent être interrompus longuement sans susciter de fortes réactions au sein du bloc de l'Est, et qu'il est désormais temps de chercher à mieux les maîtriser pour en tirer le plus grand bénéfice.

Le gouvernement français se montre le plus entreprenant pour faire avancer les discussions avec l'URSS au sujet d'un éventuel accord culturel. Au mois de juin, une note de la sous-direction Europe orientale des Affaires étrangères rappelle la nécessité d'établir des échanges bilatéraux « sur le plan d'une saine réciprocité[481] ». Il est bien précisé que cela doit s'établir dans un cadre institutionnel, et non par l'intermédiaire d'association. La DGACT obtient alors la mission de gérer les échanges avec l'URSS. Pour faciliter son travail et assurer une bonne définition de l'ensemble des attentes françaises, un comité interministériel de coordination culturelle et technique, présidé par Jean Baillou et rassemblant l'ensemble des départements ministériels concernés, lui est attaché[482]. Les négociations entre les deux pays s'ouvrent officiellement le 30 septembre 1957, dans le cadre des conversations culturelles franco-soviétiques organisées à Paris. Roger Seydoux, directeur général des affaires culturelles et techniques au sein du ministère des Affaires étrangères, est à la tête de la délégation française composée de Jean Baillou, André Mozon, président de l'Institut des Études slaves, et de M. Bayeu, recteur de l'Office des universités.

[480] A-OTAN, f. NAC-01, s. AC/52, d. 1957(D), 224/6, Notes sur les échanges entre la communauté atlantique et l'Union soviétique, 18 avril 1957.
[481] A-MAE, f. 208/QO, d. 228. Note de la sous-direction Europe orientale au sujet des échanges culturels et de la circulation des personnes entre la France et l'URSS, 14 juin 1957.
[482] Thomas Gomart, *Double détente : les relations franco-soviétiques de 1958 à 1964*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, p. 203.

Du côté soviétique, Û. Žúkov est accompagné de l'ambassadeur S. Vinogradov, du conseiller culturel de l'ambassade en France, et d'un vice-ministre de la culture.

Au cours des premières discussions, les deux parties s'accordent sur un programme d'échanges pour l'année 1958. Cette décision commune constitue la première étape vers la mise en place d'une politique de réciprocité. Le 9 octobre, les négociations bilatérales s'achèvent sur la signature d'un protocole d'accord culturel et technique entre R. Seydoux et Û. Žúkov. Cet accord insiste sur l'engagement des deux gouvernements à développer leurs relations culturelles, techniques et scientifiques, en évoquant notamment les activités sportives, et à en assurer le bon déroulement. Après la Belgique un an plus tôt, la France devient donc le deuxième pays du bloc occidental à signer un accord sur les questions culturelles avec l'URSS. Si les dirigeants des États-Unis ont entrepris des discussions avec leurs homologues soviétiques dès le mois de septembre, il faut attendre le mois de janvier suivant pour qu'un accord culturel soit validé[483]. Le protocole d'accord franco-soviétique entérine la création d'une commission mixte permanente, chargée d'établir chaque année un programme d'échanges et de faire en sorte qu'il soit bien appliqué. À travers cet appareil d'États, la France et l'URSS bénéficient d'un cadre culturel intergouvernemental dont la mise en œuvre doit, en théorie, permettre d'assurer une plus grande réciprocité des relations culturelles, y compris au niveau des contacts sportifs.

3-2.2. La mise en œuvre du cadre culturel intergouvernemental

Quelques semaines après la tenue des conversations franco-soviétiques à Paris en octobre 1957, les services du ministre des Affaires étrangères rappellent les enjeux de la signature du protocole d'accord culturel, en réponse aux inquiétudes formulées par le président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Maurice Schumann, quant aux perspectives de développement des échanges bilatéraux[484]. Il est précisé qu'il est devenu nécessaire de placer les relations culturelles sur un plan inter-gouvernemental, pour mieux défendre les intérêts de la France en matière de rayonnement et afin de limiter l'influence des organisations sympathisantes dans la construction des rapports avec l'URSS. Il est également signalé que le protocole d'accord constitue un outil

[483] Justine Faure, « ''Nous devons élargir chaque fissure du rideau de fer.'' », *art. cit.*, p. 60 ; David Caute, *The Dancer Defects, the Struggle for Cultural Supremacy during the Cold War*, Oxford, Oxford University Press, p. 30.

[484] A-MAE, f. 208/QO, d. 228. Éléments de réponse à la lettre de M. Schumann à C. Pineau au sujet des rapports culturels franco-soviétiques, décembre 1957.

indispensable pour laisser au gouvernement français la possibilité de refuser des échanges qui n'ont pas été définis par la commission mixte, en fonction de l'attitude des dirigeants soviétiques. Jusqu'alors, il apparaissait difficile de justifier qu'un pays défenseur des libertés puisse se résoudre à agir à l'encontre des circulations avec les pays de l'Est. Désormais, la France possède un cadre officiel d'action et de négociation qu'elle peut utiliser en fonction de l'évolution des rapports diplomatiques. Alors que la commission mixte permanente se met progressivement en place au cours de l'année qui suit les conversations bilatérales, les profondes transformations de la situation politique intérieure française ainsi que la nouvelle montée des tensions au niveau des relations internationales viennent perturber l'équilibre bilatéral établit antérieurement, sans pour autant le renverser.

À la suite du retour au pouvoir du général de Gaulle, nommé président du conseil le 1er juin 1958, les dirigeants soviétiques adoptent pendant quelques temps une posture plutôt attentiste au sujet des rapports bilatéraux. Ils expriment une certaine méfiance quant à la manière avec laquelle celui-ci a été appelé à prendre la tête du gouvernement ainsi qu'à propos des réformes constitutionnelles qu'il a engagées[485]. Ils attendent également de connaître l'orientation de la politique extérieure que va définir le président du conseil après l'instauration de la Ve République, prévue au début de l'automne 1958. Pourtant, sur la question de sa perception de la politique étrangère, le général de Gaulle s'est déjà montré rassurant envers l'URSS avant même de revenir aux affaires politiques. Au mois de février 1958, en expliquant à S. Vinogradov que la France ne doit pas demeurer sous l'influence des États-Unis il fait part de son intention de poursuivre l'ouverture vers l'Est, et notamment en direction de l'Union soviétique[486]. Selon lui, il est essentiel de rétablir une situation d'indépendance sans équivoque pour lutter contre le déclin de la puissance française amorcé depuis la Seconde Guerre mondiale. D'ailleurs, il ne tarde pas à agir en ce sens après avoir accédé à la plus haute fonction gouvernementale. D'une part, convaincu de la nécessité de construire un axe Paris – Bonn pour préserver la sécurité européenne, il entend faire du développement de l'entente avec la RFA un élément clef de sa propre stratégie en matière de politique extérieure[487]. D'autre part, il cherche à s'émanciper de l'influence politique

[485] Evguenia Obitchkina, « L'URSS et la décolonisation de l'Algérie et de l'Afrique noire sous de Gaulle », p. 221-234, Maurice Vaisse (dir.), *De Gaulle et la Russie*, *op. cit.*, p. 222.
[486] Marie-Pierre Rey, *Le dilemme russe, op. cit.*, p. 293.
[487] Marurice Vaïsse, *La Grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle, 1958-1969*, Paris, Fayard, 1998, p. 230 ; Nicolas Badalassi, *Adieu Yalta ? La France, la détente et les origines de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, 1965-1975*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de Frédéric Bozo, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, 2011, p. 67.

états-unienne en demandant des transformations dans le fonctionnement de l'OTAN[488]. N'obtenant pas satisfaction, il marque une certaine prise de distance avec l'alliance atlantique, sans toutefois rompre avec elle. Il se dégage ainsi de toute forme de dépendance sur le plan des relations extérieures et privilégie l'élaboration d'un système de rapports bilatéraux.

En suivant cette logique stratégique, il apparaît indispensable au général de Gaulle de maintenir un dialogue direct avec l'URSS. Toutefois, les rapports bilatéraux se crispent à partir du mois de novembre 1958. En exigeant le retrait des forces occidentales de Berlin Ouest, N. Khrouchtchev ravive les tensions internationales, et rompt la dynamique de resserrement des liens entre les deux blocs[489]. Au cours de cette crise, le président français se montre intransigeant à l'égard de l'URSS, appelant les puissances atlantiques à n'accorder aucune concession. Il fustige l'attitude du dirigeant soviétique qui vient selon lui porter atteinte à la politique de détente. En dépit de la situation politique internationale, les échanges culturels perdurent entre les deux pays, la France étant même le premier partenaire occidental de l'URSS dans ce domaine[490]. Les relations culturelles permettent de maintenir les relations sur un autre plan, et d'éviter une rupture des rapports bilatéraux en raison des difficultés rencontrées au niveau de la politique étrangère. L'entrée en vigueur du protocole d'accord se poursuit donc après le retour au pouvoir du général de Gaulle, et la commission mixte permanente franco-soviétique peut alors être mise en place.

La première session de cette commission se tient du 5 au 15 janvier 1959 à Moscou. Selon le principe de l'alternance, la seconde réunion se déroule à Paris, du 5 au 11 décembre 1959, sous la présidence de R. Seydoux et de Û. Žúkov, ce dernier arrivant directement de Londres où il a signé un accord culturel bilatéral avec le Royaume-Uni. En 1961, la décision est prise de rompre l'annualité des négociations et d'établir des protocoles valables qui s'étendent sur deux années, illustrant la confiance que s'accordent les délégations. Durant l'ensemble des années 1960, la France et l'URSS se donnent alors rendez-vous tous les deux ans pour préparer leurs protocoles d'échanges bilatéraux. Dès la première commission mixte, en raison de la densité des projets d'échange devant être traités, deux sous-commissions sont créées en vue des prochaines sessions, l'une se concentrant sur les

[488] Marc Trachtenberg, *A Constructed Peace. The Making of the European Settlement, 1945-1963*, New Jersey, Princeton University Press, 1999, p. 239 ; Frédéric Bozo, *Deux stratégies pour l'Europe. De Gaulle, les États-Unis et l'Alliance atlantique (1958-1969)*, Paris, Plon, p. 40.
[489] Nicolas Badalassi, *Adieu Yalta ?, op. cit.,* p. 66.
[490] Thomas Gomart, *Double détente, op. cit.*, p. 245 ; 260.

questions techniques et scientifiques et l'autre s'occupant exclusivement des affaires culturelles [491]. Cette dernière intègre les questions sportives aux discussions relatives à la définition du protocole d'échange bilatéral. Les deux parties insèrent dans le premier protocole franco-soviétique, signé le 15 janvier 1959 pour établir le programme d'échanges de l'année à venir, une sixième section consacrée aux rencontres sportives.

Dans le cadre de la sous-commission liée au secteur culturel réunie en décembre 1959, les délégations soviétique et française maintiennent leur intérêt pour le domaine sportif, affirmant qu'elles « sont convenues de promouvoir le développement des échanges dans le domaine du sport[492] ». Elles précisent dans la rubrique dédiée au sport les différents événements pour lesquels elles s'engagent à tout mettre en œuvre afin de faciliter leur réalisation [Annexe n°6]. Au total, seize projets sportifs sont inscrits au protocole d'accord. Ils concernent des disciplines variées, allant du football aux échecs, en passant par le basket-ball, le handball, l'athlétisme, le cyclisme, l'haltérophilie, le tennis, l'aviron ou encore la gymnastique. D'après le programme prévisionnel, onze déplacements sont prévus en direction de l'URSS et seulement cinq vers la France. Bien que cette répartition ne laisse pas apparaître une réciprocité parfaite, les représentants français et soviétiques sont satisfaits de l'équilibre global du protocole d'accord culturel et acceptent de le valider.

Après la signature du protocole d'accords, le Comité pour les relations culturelles avec les pays étrangers dirigé par Û. Žúkov transmet le plan d'échanges défini pour le secteur sportif à Mihail Peslâk, directeur adjoint du Conseil central de l'union des sociétés et des organisations sportives (*Central'nyj sovet Soûza sportivnyh obŝestv i organizacij SSSR* – CCSOS). Du côté français, R. Seydoux, responsable de la DGACT, remet le document aux Affaires étrangères, qui le font ensuite suivre à Maurice Herzog, secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports. Ce dernier informe dans un dernier temps les fédérations concernées par les rencontres franco-soviétiques du contenu du programme d'échanges. La commission mixte permanente apporte un cadre intergouvernemental aux relations culturelles, cependant le protocole d'accord qu'elle émet au sujet des échanges bilatéraux comporte certaines limites, en particulier dans le domaine du sport.

[491] Bernard Jeu, « La coopération culturelle franco-soviétique », *Revue Tiers-Monde*, n°35-36, 1968, p. 899.
[492] GARF, f. R9570, inv. 1, d. 651. Programme d'échanges culturels pour l'année 1960, établi par la commission mixte permanente franco-soviétique, décembre 1959.

Les enjeux des rapports franco-soviétiques résonnent jusqu'à l'intérieur du domaine sportif, mais le sport ne constitue pas pour autant un simple prolongement des logiques d'éloignement entre les deux pays face à l'intensification des tensions internationales. Il contribue, au contraire, à préserver en filigrane la continuité des contacts bilatéraux. Dès l'affirmation de la guerre froide, la France et l'URSS ont conscience de leur intérêt à développer leurs rapports diplomatiques en dépit de leurs profondes divergences idéologiques et de leurs désaccords politiques réguliers. La France espère pouvoir à nouveau s'affirmer parmi les principales puissances mondiales en maintenant ses relations avec l'Union soviétique, et cette dernière souhaite déstabiliser l'unité ainsi que la cohérence du bloc occidental.

En permettant d'établir des contacts directs entre les deux pays, les échanges sportifs offrent la possibilité de définir et de diffuser une image positive auprès de l'Autre. Ce pan de la diplomatie sportive se trouve plus favorable à l'URSS qui parvient à mettre en avant son prestige et tente de montrer un visage pacifiste grâce à ses sportifs. La maîtrise stratégique soviétique s'appuie sur un système de fonctionnement étatisé, reposant sur les instances sportives et les Affaires étrangères, qui permet de mieux contrôler les échanges bilatéraux en fonction des ambitions définies. Elle bénéficie également des relais sympathisants en France qui participent à la préparation de projets sportifs et qui apportent un soutien à la diffusion de la propagande sportive de l'URSS. Du côté de la France, la diplomatie sportive est davantage animée par le mouvement sportif, qui établit des projets de rencontres avec l'URSS et favorise la construction d'un espace de contacts et d'échanges bilatéraux. Les stratégies diplomatiques se construisent selon une forme profondément asymétrique. Cette asymétrie se comprend à la fois par rapport au fonctionnement de cette diplomatie particulière, et à travers le déséquilibre des rapports d'influence qui profite à l'URSS, aux dépens France.

Au cours de la première détente, les échanges sportifs franco-soviétiques s'accroissent et se diversifient. L'asymétrie de la diplomatie sportive entre la France et l'URSS tend alors à s'accentuer. Conscients des déséquilibres d'influence auxquels ils sont confrontés, les dirigeants français tentent d'imposer un système de réciprocité dans les relations bilatérales. L'objectif est de mettre en place un cadre institutionnel qui offre davantage de poids au gouvernement français dans la gestion des rapports bilatéraux et qui assure la défense des intérêts des deux pays, sans porter atteintes à ceux de l'Autre. Les négociations aboutissent en octobre 1957 à la signature d'un accord culturel franco-soviétique prenant en compte les

affaires sportives. Les stratégies qui apparaissent dès l'entrée dans la guerre froide jusqu'au début des années 1960 ne constituent que les prémices de la diplomatie sportive entre France et l'URSS, qui se construit jusqu'à la fin des années 1980 et qui s'ouvre progressivement à des formes de coopération.

Chapitre 4

La coopération sportive dans les rapports bilatéraux (1966 – 1991)

La Semaine de la coopération sportive franco-soviétique se déroule du 16 au 25 septembre 1966. Plus de quarante personnes issues à la fois des milieux sympathisants et syndicaux, de la sphère des fédérations spécialisées et des clubs sportifs, ou encore des structures ministérielles, participent à ce déplacement organisé à l'initiative de l'association France-URSS[493]. Au cours de ce séjour qui a débuté à Kiev, à l'occasion d'une rencontre d'athlétisme opposant l'équipe de France à celle d'URSS, et qui s'est poursuivi à Moscou, les délégués français ont multiplié les entretiens avec les dirigeants du sport soviétique à différentes échelles ainsi que les visites d'installations et d'instituts sportifs. Ils profitent de ce déplacement pour découvrir l'expérience sportive des Soviétiques, créer des liens directs en vue d'établir des échanges sur un temps long, approfondir la connaissance mutuelle des systèmes d'organisation du sport et de l'éducation physique. Il ne s'agit pas d'un voyage véritablement original sur la forme puisque quelques délégations composées de personnalités liées au domaine sportif ont déjà pu se rendre en Union soviétique auparavant. Sur le fond, il revêt par contre une importance déterminante dans l'évolution et l'orientation des relations sportives bilatérales. En effet, pour la première fois, l'idée d'établir une coopération franco-soviétique dans le domaine du sport est clairement annoncée.

Ce séjour doit amener les différents acteurs du sport français et du sport soviétique à coopérer, de manière à enclencher un processus de redéfinition des ambitions accordées aux échanges, et à offrir une nouvelle dynamique aux rapports sportifs. Ici, le terme de coopération n'est donc pas employé selon son usage courant qui en fait généralement un simple synonyme d'échange ou d'association. Il représente bien l'engagement au sein d'une

[493] *Revue EP&S*, 1 novembre 1966.

même entreprise de deux parties qui se montrent conscientes de partager un objectif commun dans un domaine particulier qu'elles souhaitent promouvoir et développer. La coopération correspond ainsi à la « réalisation d'activités communes dans le but défini en commun par des acteurs ou des agents de la société internationale[494] ». Elle peut s'appliquer à tous les secteurs, allant de la politique à la culture, en passant par l'économie, la science ou encore les domaines militaire et technique. L'idée de créer des conditions favorables à une coopération sportive entre la France et l'URSS émerge au sein de l'association France-URSS après que ses responsables ont constaté que les deux pays tendent, depuis la fin des années 1950, à coopérer étroitement dans plusieurs de ces secteurs.

La signature du protocole d'accord franco-soviétique en 1957 a permis de nouer un dialogue et a ouvert de nouvelles perspectives. Il apparaît dès lors moins contraignant d'établir des échanges bilatéraux. Des initiatives de développement des formes de coopération ont ainsi été prises dans les secteurs économiques et scientifiques[495]. Si les coopérations ne sont pas toujours menées par des organismes interétatiques, les gouvernements cherchent généralement à les inscrire dans des cadres interétatiques, qui s'avèrent indispensables pour en assurer le fonctionnement politique et juridique[496]. Les accords de coopération sont aussi des moyens permettant aux gouvernements d'investir ces espaces d'échanges et de les politiser. La coopération est un levier du dialogue politique pour les deux parties et permet d'inscrire les relations bilatérales sur la longue durée. La diversification des domaines concernés assure un maintien des contacts entre les deux pays, y compris lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés politiques sur la scène internationale.

Les formes de coopération entre la France et l'URSS se diversifiant progressivement au cours des années 1960, et la fréquence des échanges sportifs demeurant intense, le sport apparaît comme un secteur dans lequel les deux pays peuvent envisager de coopérer. Comment la coopération sportive franco-soviétique a-t-elle émergé et à quel moment a-t-elle été officiellement inscrite dans un cadre interétatique ? Quels sont les animateurs de la diplomatie sportive et sur qui repose sa dynamique de développement ? Quels sont ses principaux enjeux et sur quels fondements repose-t-elle ?

---

[494] Jean Touscoz, « Les diverses formes de la coopération Est-Ouest en Europe », *Études internationales*, n°43, 1973, p. 237.
[495] Marie-Pierre Rey, « Le voyage du général de Gaulle en URSS (juin 1966) », *Espoir*, n°109, 1996.
[496] Jean Touscoz, « Les accords bilatéraux de coopération scientifique et technique », *Annuaire français de droit international*, n°14, 1968, p. 682.

Cette forme particulière de la diplomatie sportive que constitue la coopération dans le domaine du sport peut être étudiée en trois temps. D'abord, il est question de comprendre comment la coopération sportive s'est structurée, jusqu'à être encadrée par un accord intergouvernemental, entre 1966 et 1981. Ensuite, une attention particulière est accordée à l'élargissement et à la diversification des formes de coopération au cours de la décennie suivante. Enfin, le dernier temps de l'analyse est consacré au maintien de l'implication de l'association France-URSS dans le développement de la coopération bilatérale après la mise en place du cadre intergouvernemental.

4-1. La structuration de la coopération sportive franco-soviétique (1966-1981)

4-1.1. L'essor des coopérations bilatérales

Les accords franco-soviétiques de 1966

Le second voyage du général de Gaulle en URSS, du 20 juin au 1er juillet 1966, constitue une étape fondamentale dans le resserrement des rapports politiques et dans l'établissement de différentes formes de coopération entre les deux pays. Depuis la fin de la crise des missiles de Cuba en 1962, le président français est convaincu de la possibilité de poursuivre le rapprochement avec le gouvernement soviétique. Selon lui, le resserrement des liens bilatéraux vient mettre un terme à la subordination de la France à l'OTAN et aux États-Unis[497]. Cette orientation de la politique extérieure doit servir à préserver l'identité et l'indépendance nationales qui constituent les deux principaux fondements de la diplomatie du général de Gaulle. Pour promouvoir le rapprochement Est-Ouest et rompre avec la politique des blocs, il met en place le triptyque « détente, entente, coopération »[498]. La visite du président français en URSS est l'occasion d'encourager le développement de la coopération franco-soviétique.

Lors de ce séjour, les représentants français et soviétiques préparent une déclaration commune qui, en dépit de son absence de légitimité juridique, illustre le rétablissement du dialogue bilatéral et la volonté de s'entretenir de manière régulière notamment sur la

[497] Frédéric Bozo, *Deux stratégies pour l'Europe. De Gaulle, les États-Unis et l'Alliance atlantique (1958-1969)*, Paris, Plon, 1996, p. 17-18 ; p. 133.
[498] Nicolas Badalassi, « Un continent, deux visions. La France, les États-Unis et le processus d'Helsinki », *Relations internationales*, n°154, 2013, p. 108.

question des relations internationales. Signée le 30 juin, cette déclaration définit le cadre officiel de fonctionnement des rapports franco-soviétiques en assurant leur normalisation et leur développement progressif[499]. Elle prévoit l'instauration d'une commission mixte permanente de coopération, aussi appelée « Grande commission », qui se réunit annuellement afin d'assurer le suivi des projets communs et d'étudier les problèmes pratiques qui peuvent éventuellement être rencontrés. Elle souligne aussi l'engagement des deux parties en direction de la construction d'une coopération bilatérale dans plusieurs domaines qui se prolonge par la signature de deux accords[500].

Un premier accord de coopération scientifique, technique et économique est défini entre la France et l'URSS à l'occasion de cette rencontre officielle. Il prévoit l'instauration d'une commission mixte franco-soviétique de coopération scientifique, technique et économique. La création de cette « Petite commission », placée sous l'autorité de la « Grande commission », est officiellement actée au mois de décembre 1966, lors de la venue à Paris du président du Conseil des ministres de l'URSS, Aleksej Nikolaevič Kosygin. La « Petite commission » est responsable des échanges engagés et examine les domaines concrets dans lesquels il apparaît possible de développer des activités bilatérales. La première session se déroule du 10 au 14 janvier 1967 à Moscou, puis une seconde est organisée à Paris au mois de mai de la même année. Deux fois par an, elle rassemble des hauts fonctionnaires des deux pays ainsi que des acteurs privés ou des organismes publics concernés par la coopération bilatérale. Un deuxième accord est signé au mois de juin 1966 à propos de la coopération pour l'Étude et l'Exploration de l'Espace à des fins pacifiques[501]. Cet accord spatial prévoit de mener un projet d'envergure avec la création d'un satellite de recherche français surnommé ROSEAU (Radio Observation par Satellite Excentrique à Automatisme) qui doit être lancé à l'aide d'une fusée soviétique. La partie française décide finalement d'interrompre ce projet en invoquant des difficultés budgétaires en 1969, et il faut attendre les années 1970 pour que la coopération spatiale bilatérale se concrétise à travers la réalisation de missions communes.

Des accords sont établis dans différents secteurs pour encourager la coopération franco-soviétique, mais les échanges culturels, qui occupent une place importante dans les relations

[499] Marie-Pierre Rey, *La tentation du rapprochement, op. cit*., p. 44.
[500] A-MAE, ressources numériques, dossier « déclarations officielles et points presse ». Déclaration franco-soviétique, 30 juin 1966.
[501] À ce sujet, voir : Laurence Roche Nye, *Coopération spatiale franco-soviétique et réseaux scientifiques en temps de guerre froide (1966-1988) : transferts, circulations, pouvoirs*, thèse de doctorat soutenue sous la direction de Jean-Robert Raviot, Université Paris Nanterre, 2017.

bilatérales en raison de leur densité et de leur régularité, sont quant à eux tenus à l'écart de ce type de négociation. Dans la déclaration commune du 30 juin, les relations culturelles n'apparaissent que dans un bref paragraphe à travers lequel les deux parties se félicitent des réussites observées et encouragent le développement de ce type d'échanges, en y incluant explicitement le sport. Durant le séjour du général de Gaulle, la délégation française aurait pourtant manifesté l'intention de définir un accord culturel bilatéral[502]. Cela est d'autant plus plausible que, sur le plan de sa politique extérieure, la France a fait des accords culturels des outils incontournables de son ouverture vers l'Est au cours des années 1960. Des accords culturels ont été signés en 1966 avec la Pologne, le 20 mai à Varsovie, la Hongrie, le 28 juillet à Budapest, ou encore la Bulgarie, le 15 octobre à Paris 1966, et chacun d'eux est associé à la signature, dans le même temps, d'un accord bilatéral de coopération scientifique et technique[503]. Les représentants soviétiques n'auraient donc pas accepté d'ouvrir des négociations au sujet des relations culturelles, ne souhaitant pas aller trop loin dans l'approfondissement des rapports franco-soviétiques[504].

Si aucun accord culturel entre la France et l'URSS n'est validé, ni même discuté, au mois de juin 1966, le protocole établi en octobre 1957 reste en vigueur et la commission mixte permanente franco-soviétique demeure active. Cet appareil diplomatique continue à offrir un espace intergouvernemental de discussion au sujet des relations culturelles et à prêter attention aux rencontres sportives. Toutefois, aucun moyen supplémentaire n'est accordé pour assurer le développement des formes de coopération au sein des différents secteurs de la culture tels que le sport. L'association France-URSS, une société d'amitié très investie dans les projets d'échanges bilatéraux et dont l'intérêt pour le sport est déjà bien établi, profite de ce contexte favorable à l'émergence des coopérations pour tenter d'intégrer le sport à cette dynamique.

L'association France-URSS et l'intégration du sport à la coopération

L'association France-URSS présente dans ses statuts officiels son intention d'utiliser le sport pour contribuer au développement de la connaissance mutuelle et des rapports fraternels bilatéraux, depuis sa création en janvier 1945. Au moment où le resserrement des

[502] Marie-Pierre Rey, *La tentation du rapprochement, op. cit.*, p. 183.
[503] Jean Touscoz, Pierre-François Voisin, « Les conventions internationales conclues par la France et publiées au Journal Officiel de la République française en 1967 », *Annuaire français de droit international*, vol. 13, 1967, p. 782-801.
[504] Marie-Pierre Rey, *La tentation du rapprochement, op. cit.*, p. 183.

relations entre les deux pays est orienté vers une politique d'élargissement des formes de coopération, il lui apparaît opportun d'intégrer le sport à cette nouvelle dynamique. Puisqu'aucune démarche permettant de structurer la coopération sportive n'a été engagée sur le plan intergouvernemental, la société d'amitié prend l'initiative d'organiser la Semaine de la coopération sportive franco-soviétique, avec le soutien de son homologue URSS-France, en septembre 1966. D'un point de vue général, en s'investissant dans l'établissement d'une coopération sportive bilatérale, l'association France-URSS accroît encore davantage son rôle déjà très marqué dans la construction des rapports entre les deux pays. Sur un plan plus spécifique, cet engagement doit aussi contribuer à alimenter les réflexions sur la conception de l'éducation physique et du sport en France menées au sein de sa commission sportive, sous l'impulsion de son secrétaire Jean Guimier.

Membre du PCF depuis 1933 et de la FSGT dès sa création en 1934, J. Guimier a très tôt pris conscience des enjeux de société qui se trament autour de l'éducation physique et des activités sportives. Devenu enseignant au sein de l'École Normale Supérieure d'Éducation Physique, il contribue au programme sportif du Front Populaire en 1936, puis à celui du Conseil National de la Résistance, avant de devenir conseiller technique du ministère de la Jeunesse[505]. À la fin des années 1950, il demande directement à Jacques Duclos, secrétaire général par intérim du PCF, la création d'une commission sportive au sein du parti afin de permettre à ce dernier de peser politiquement sur les affaires sportives au moment où s'engage une profonde réforme du système sportif[506]. En effet, souhaitant inscrire le sport dans sa politique de reconquête du prestige de la France, le général de Gaulle affirme qu'une profonde reconstruction du sport français est nécessaire[507]. Il confie cette mission à Maurice Herzog, nommé à la fonction de Haut-commissaire à la Jeunesse et aux sports en septembre 1958. Avec la mise en place d'une commission sportive, confirmée par J. Duclos en octobre 1958 et instaurée en janvier 1959, le PCF se dote d'un outil qui lui

[505] Gérard Couturier, *Jean Guimier, 1913-1975. Une vision politique et culturelle pour l'éducation physique et le sport*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 19 ; 28-29.
[506] Yvon Adam, René Moustard et Marcel Zaidner, « Table ronde sur l'histoire de la commission sportive du Parti communiste français », dans *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°120, 2013, p. 117-134 ; Yannick Deschamps, « L'utilisation du sport soviétique par le PCF au cours des années 1950-1960 », p. 309-318, Romain Ducoulombier, Jean Vigreux (dir.), *Le PCF, un parti global (1919-1989). Approches transnationales et comparées*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2019.
[507] Jean-Luc Martin, *La politique de l'éducation physique sous la Ve République*. Tome 1, *L'élan gaullien (1958-1969)*, Paris, Presses universitaires de France, 1999 ; Denise Barriolade, Laurent Besse, Arnaud Loustalot (dir.), *Un septennat pour une politique jeunesse et sports : 27 septembre 1958 – 8 janvier 1966*. Actes du colloque organisé par le Comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports les 14-15 novembre 2008, Paris, La Documentation française, 2013 ; Marianne Lassus, Jean-Luc Martin, Sylvain Villaret. « Les politiques publiques du sport (1945-2005) », p. 119-161, Philippe Tétart (dir.), *Histoire du sport en France*. Tome 2, *De la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert, 2007,

permet de mieux définir sa propre politique sportive et se donne ainsi la capacité de pouvoir influer sur certains aspects de la prochaine réforme. J. Guimier s'investit dans les débats liés aux questions sportives dans tous les lieux de son engagement militant. L'association France-URSS lui est particulièrement utile pour concrétiser ses divers projets de coopération, cette société d'amitié entretenant des liens de proximité avec les autorités soviétiques qui lui permettent d'établir des échanges réguliers dans différents domaines.

Le séjour d'une semaine en URSS organisé par l'association France-URSS doit permettre de donner une impulsion à la coopération sportive bilatérale et convaincre les appareils d'état de s'engager plus directement en proposant davantage de moyens pour en faciliter la mise en œuvre. La déclaration des participants à la Semaine de coopération, rédigée le 23 septembre à Moscou, salue les perspectives encourageantes offertes par ce déplacement. En plus d'avoir favorisé une meilleure connaissance mutuelle des modèles sportifs, il est précisé que ce séjour a permis « d'élargir les bases et de favoriser une collaboration fructueuse pour les deux pays (échanges d'entraîneurs et de sportifs, échanges d'expériences dans le domaine des constructions sportives, de la médecine sportive, films et publications, voyages d'études, etc…)[508] ». En abordant la nécessité d'assurer la circulation des personnes, des informations et des réflexions, et en ouvrant des perspectives d'échanges et de travail dans des domaines qui suscitent un intérêt commun, les discussions établies lors de ce séjour ont posé les fondements d'une coopération sportive franco-soviétique. En dépit des résultats positifs et de la présence au sein de la délégation d'un observateur du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, M. Malet, et de Marie-Thérèse Eyquem, inspectrice générale Jeunesse et Sports, les gouvernements ne prennent pas immédiatement la décision de s'engager dans une politique de coopération dans le domaine du sport.

En janvier 1967, alors que la « Grande commission » définit un ensemble de groupes de travail afin de préciser les axes de la coopération bilatérale, aucun d'entre eux ne concerne la culture, et *a fortiori* le sport. Dirigée par Michel Debré, ministre de l'Économie et des Finances, et Vladimir Alekseevič Kirillin, président du Comité d'État pour la science et la technique et vice-président du Conseil des ministres de l'URSS, cette commission est essentiellement orientée vers des motivations économique et technique, sans qu'aucune ouverture au domaine de la culture ne soit envisagée. Constatant que la « Grande

[508] Déclaration publiée dans *Sport et Plein air*, octobre 1966.

commission » n'envisage pas d'engager des réflexions sur le plan de l'éducation physique et du sport, J. Guimier insiste pour que l'association France-URSS poursuive le travail mené en faveur d'une coopération sportive franco-soviétique qu'il considère comme nécessaire pour offrir une nouvelle dynamique au système sportif français[509]. Il lui apparaît alors opportun de valoriser les contacts noués lors du voyage sportif organisé un an plus tôt pour développer des projets communs. Au printemps 1967, il est ainsi déjà parvenu à trouver un accord afin de préparer un séjour en URSS au moment de la Spartakiade des peuples et de la Grande parade sportive, organisées durant l'été suivant[510]. À la fin de l'année, il dresse un bilan des activités destiné à la présidence de la société d'amitié, et informe celle-ci que la Semaine de coopération a permis d'assurer la venue d'une équipe ukrainienne de football et d'une sélection de nageurs soviétiques, ainsi que de faire participer des professeurs d'éducation physique de l'URSS à un stage en France[511]. Il envisage aussi d'organiser des voyages d'étude sur des thèmes variés, allant de l'urbanisme et de l'architecture en lien avec le sport, aux pratiques sportives en entreprise et dans le monde rural, en passant par la médecine sportive ou encore les vacances sportives en URSS.

À l'occasion des Jeux olympiques d'hiver de Grenoble, prévus au mois de février 1968, J. Guimier souhaite organiser de nouvelles journées de coopération sportive en accueillant des sportifs et des dirigeants du sport soviétique afin de poursuivre les échanges et les réflexions ouvertes deux ans plus tôt. Une délégation, dans laquelle se trouvent, entre autres, le vice-président du comité olympique de l'URSS, Ivan Zubkov, l'entraineur principal de l'équipe soviétique de gymnastique, Larisa Semënovna Latynina, le lutteur Aleksandr Vasil′evič Medved′, ou encore le boxeur Boris Nikolaevič Lagutin, se rend alors en France au moment où se tiennent les épreuves olympiques d'hiver. L'association France-URSS conduit notamment les délégués soviétiques à l'Institut national des Sports (INS) où ils échangent avec des responsables du sport français et visitent les infrastructures [*Ill. 6 et 7*]. Les échanges sportifs initiés par la société d'amitié doivent démontrer l'intérêt de développer une coopération sportive dans un cadre intergouvernemental, afin d'obtenir les moyens de la rendre dynamique et efficace. Du fait des crispations des relations franco-

[509] Archives du Parti communiste français (A-PCF), s. 368-J, Jean Guimier, d. 44. Note de Jean Guimier (1967).
[510] A-PCF, s. 368-J, Jean Guimier, d. 44. Lettre de Jean Guimier à la présidence de l'association France-URSS, 31 mars 1967.
[511] A-PCF, s. 368-J, Jean Guimier, d. 44. Lettre de Jean Guimier à la présidence de l'association France-URSS, 19 septembre 1967.

soviétiques en 1968, il apparaît toutefois difficile d'envisager qu'une politique visant à approfondir les rapports bilatéraux soit entreprise.



Ill. 6. Photographie d'une partie de la délégation soviétique installée dans un bureau de l'INS, 16 février 1968. Iconothèque de l'INSEP.



Ill. 7. Photographie de la délégation soviétique visitant l'INS et assistant à une démonstration de lutte, 16 février 1968. Iconothèque de l'INSEP.

L'intervention armée des troupes du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie, engagée par l'URSS au mois d'août 1968 dans le but d'annihiler le courant réformateur initié lors du Printemps de Prague, suscite l'indignation du général de Gaulle. Le président de la République française dénonce l'attitude soviétique qui provoque, selon lui, un vacillement de la détente sur la scène internationale[512]. Cette situation marque un coup d'arrêt dans la politique de renforcement des liens franco-soviétiques. S'il n'est pas souhaitable de poursuivre l'élargissement de la coopération bilatérale dans l'immédiat, les relations déjà établies ne sont cependant pas remises en question. Les échanges économiques, scientifiques et techniques régis par des accords validés antérieurement ne sont donc pas affectés. La « Grande commission » se réunit même en janvier 1969, le gouvernement soviétique ayant d'ailleurs tout fait pour avancer au maximum le calendrier, afin d'afficher publiquement le maintien des relations avec les pays occidentaux, en dépit de la montée des tensions[513]. Dans ce contexte, la commission chargée des sports au sein de l'association France-URSS continue à mobiliser ses membres pour soutenir la dynamique de coopération sportive lancée en 1966. De nouveaux projets d'échanges émergent ainsi au tournant des années 1960 et 1970. Le chanoine Jacques Fournier, très investi auprès de la société d'amitié franco-soviétique, propose par exemple à J. Guimier de préparer un voyage de découverte destiné à de jeunes animateurs sportifs, afin qu'ils puissent mieux comprendre les principes du sport en URSS et qu'ils puissent les transmettre à leur retour[514].

Durant la deuxième moitié des années 1960, l'association France-URSS cherche à intégrer le sport à la coopération franco-soviétique. Les appareils intergouvernementaux dédiés à la valorisation des formes de coopération bilatérale ne tenant pas compte de ce domaine, la commission sportive de la société d'amitié se charge de lui offrir une certaine dynamique. La politique de solidification des rapports entre les deux pays entreprise au début de la décennie suivante mène à une prise en main des deux gouvernements de la coopération sportive avec la mise en œuvre d'un accord intergouvernemental spécifique.

[512] Marie-Pierre Rey, *La tentation du rapprochement*, *op. cit.*, p. 62.
[513] Jean Touscoz, « Les diverses formes de la coopération Est-Ouest en Europe », *art. cit.*, p. 246.
[514] A-PCF, s. 368-J, Jean Guimier, d. 44. Lettre de Jacques Fournier destinée à Jean Guimier, le 25 novembre 1970.

4-1.2. La mise en œuvre d'un accord intergouvernemental sur la coopération sportive

La signature d'un accord spécifique aux questions sportives

Du 6 au 13 octobre 1970, Georges Pompidou, qui a succédé au général de Gaulle à la présidence de la République à la suite de la démission de ce dernier en 1969, effectue un séjour en URSS accompagné du ministre des Affaires étrangères, Maurice Schumann. En répondant à l'invitation du gouvernement soviétique, le président de la République française manifeste son intention de préserver la continuité de la politique extérieure de la France engagée au cours de la décennie précédente[515]. S'il prône un rapprochement prudent, le souvenir des événements de Prague étant encore présent, la nécessité de maintenir les contacts avec l'Union soviétique s'inscrit dans la politique de détente et d'unité européenne initiée par de Gaulle[516]. Dans la déclaration commune prononcée le 13 octobre 1970 à l'issue des discussions franco-soviétiques, les deux parties se félicitent de la tenue, un mois plus tôt, de la 5e session de la « Grande commission » à Paris, et de la bonne dynamique que cet appareil interétatique entretient sur le plan de la coopération commerciale, économique, scientifique et technique[517]. En plus d'émettre un bilan positif à propos de la situation des relations bilatérales, les représentants des deux pays se mettent d'accord pour encourager la coopération dans différents secteurs du domaine culturel. Pour la première fois, le sport est explicitement intégré aux enjeux de la coopération franco-soviétique.

L'ouverture de nouvelles perspectives en matière de coopération doit servir à approfondir les liens bilatéraux. La qualité des rapports entre la France et l'URSS s'illustre par la fréquence des rencontres entre les représentants politiques des deux pays[518]. Au mois de mai 1971, Maurice Schumann se rend à Moscou où il rencontre Leonid Brejnev, secrétaire général du PCUS, A. N. Kosygin, ainsi que Andrej Andreevič Gromyko, ministre des Affaires étrangères. Ce déplacement sert en grande partie à préparer le prochain séjour du secrétaire général du PCUS en France, au mois d'octobre. À travers ce voyage, Leonid Brejnev effectue pour la première fois un déplacement officiel à l'étranger seul, c'est-à-dire sans les deux autres membres de la troïka qui gouverne l'URSS. Il affirme ainsi son pouvoir

[515] Marie-Pierre Rey, *La tentation du rapprochement, op. cit.*, p. 72.
[516] Frédéric Bozo, *Deux stratégies pour l'Europe, op. cit.*, p. 218-219.
[517] A-MAE, ressources numériques, dossier « déclarations officielles et points presse ». Déclaration franco-soviétique, 13 octobre 1970.
[518] Marie-Pierre Rey, *La tentation du rapprochement, op. cit.*, p. 95-96.

personnel et utilise l'image de la France, un pays qui incarne la défense des droits de l'homme, pour adoucir sa manœuvre politique[519]. Du côté du gouvernement français, alors que l'URSS se rapproche de la RFA et que le président états-unien, Richard Nixon, doit prochainement effectuer une visite officielle à Moscou, le séjour de Leonid Brejnev doit permettre de remettre en avant les relations franco-soviétiques. Ayant établi sa place sur l'échiquier mondial en se présentant comme le défenseur de la coexistence pacifique et de la lutte contre le système des blocs, la France craint que ces différents rapprochements l'amènent à perdre ce rôle et la conduisent au second plan de la scène internationale. Paradoxalement, alors que le gouvernement français défend la coexistence pacifique, la puissance de la France semble avoir besoin des divisions pour perdurer et ne pas être effacée[520]. Le sommet franco-soviétique qui se tient du 25 au 30 octobre 1971 doit permettre de poursuivre la solidification des liens bilatéraux en renforçant notamment les formes de coopération.

D'après la déclaration commune prononcée à Paris le 30 octobre 1971, un temps conséquent a été accordé aux questions de coopération politique et de sécurité européenne, dans le but de trouver les moyens de surmonter la division du continent en deux blocs[521]. Les deux parties ont aussi exprimé leur satisfaction au sujet des coopérations économique, scientifique et technique entre les deux pays. Enfin, les représentants français et soviétiques ont pris une résolution visant à approfondir les relations culturelles bilatérales, notamment dans le secteur du sport, en notant que les possibilités de coopération sont considérables. Cet élargissement des perspectives doit assurer la stabilité et la durabilité des relations bilatérales.

En novembre 1971, quelques semaines après le sommet franco-soviétique, des responsables sportifs des deux pays se retrouvent pour construire un cadre de coopération intergouvernemental et déterminer les conditions de sa mise en œuvre. À l'issue des négociations, Joseph Comiti, secrétaire d'État à la Jeunesse, au Sport et aux Loisirs de France, et Sergej Pavlovič Pavlov, président du CSCP, signent le premier accord de coopération sportive franco-soviétique [Annexe n°7]. Celui-ci repose sur les principes définis dans l'accord décennal de coopération, signé le 27 octobre 1971 lors de la visite de

[519] *Ibid.*
[520] Frédéric Bozo, « France,"Gaullism", and the Cold War », p. 158-178, Melvyn P. Leffler, Odd Arne Westad (dir.), *Cambridge History of the Cold War*. Tome 2, *Crisis and Détente*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, 662 pages.
[521] A-MAE, ressources numériques, dossier « déclarations officielles et points presse ». Déclaration franco-soviétique, 30 octobre 1971.

L. Brejnev en France[522]. Les deux parties insistent sur le fait que l'accord de coopération sportive doit être mutuellement bénéfique. Afin d'améliorer les compétences des sportifs de haut niveau, l'importance d'organiser des compétitions – qu'elles soient bilatérales ou multilatérales – et des stages d'entraînements est également soulignée. Il est également question de procéder à des partages d'information et d'expérience concernant à la fois la formation des techniciens, l'entraînement des sportifs, ou encore la construction et l'agencement des installations sportives. Pour répondre à ces ambitions, les réunions communes, la diffusion de la documentation ainsi que les échanges d'entraîneurs, de spécialistes et de scientifiques, sont fortement encouragés. L'accord franco-soviétique offre donc une dimension technique et scientifique aux échanges sportifs bilatéraux et promeut la circulation des individus et des savoirs entre les deux pays. Les conditions économiques devant être appliquées sont précisées dans l'accord afin de faciliter la concrétisation des projets. Chaque année un protocole d'échanges doit être annoncé sans que celui-ci empêche la réalisation de rencontres sportives n'y figurent pas officiellement. L'objectif de l'accord et des protocoles n'est pas de contraindre ou de limiter les relations sportives, mais au contraire de proposer des perspectives de coopération franco-soviétique. Valable pour une durée de cinq ans, l'accord de coopération sportive est renouvelé à l'identique en 1976.

Les objectifs énoncés lors de la définition du cadre intergouvernemental se mettent progressivement en place. Dans un rapport rédigé en juillet 1973 au sujet de la coopération culturelle franco-soviétique et adressé au chef adjoint du premier département européen du MID, Úrij Vladímirovič Dubínin, le conseiller de l'ambassade soviétique en France chargé des affaires culturelles suggère de poursuivre la pratique des entraînements conjoints[523]. Il note également que les rencontres entre les équipes nationales de France et d'URSS n'ont pas encore été mises en œuvre. Par contre, la participation d'équipes françaises et soviétiques à des compétitions organisées en France ou en URSS est très fréquente. Durant l'année 1972, des échanges s'établissent dans des disciplines très variées, telles que le judo, le volley-ball, le tir, l'aviron, le tir à l'arc, ou encore le pentathlon moderne[524]. Ces rencontres sont toujours aussi nombreuses et régulières après le renouvellement de l'accord.

[522] GARF, f. R7576, inv. 31, d. 7290. Accord intergouvernemental sur la coopération sportive franco-soviétique, novembre 1971.
[523] Archives de la politique étrangère de la Fédération de Russie (AVPRF - *Arhiv vnešnej politiki Rossijskoj Federacii*), f. 136, inv. 57, d. 129/17. Rapport au sujet de la coopération culturelle franco-soviétique réalisé par Y. Borisov, conseiller chargé des affaires culturelles auprès de l'ambassade de l'URSS en France, et transmis au MID, 11 juillet 1973.
[524] GARF, f. R7576, inv. 31, d. 1447. Ensemble de notes sur les séjours sportifs soviétiques organisés en 1972.

À titre d'exemples, en 1977, des déplacements ont été effectués pour prendre part à des compétitions de cyclisme, d'escrime, de gymnastique, de natation, d'athlétisme, et de nouveau de pentathlon moderne[525].

Au cours de cette décennie de coopération, les échanges d'expériences et de savoirs se développent, en particulier à travers la préparation de stages d'entraîneurs. Parmi les séjours organisés dans ce cadre, il est possible de mentionner celui de Philippe Guérin, en tant qu'entraîneur responsable des lanceurs de marteau de l'équipe de France d'athlétisme. En avril 1973, il se rend à Leselidze, dans la RSS de Géorgie, pour participer à un stage de quinze jours au cours duquel il estime avoir beaucoup appris grâce aux conseils des entraîneurs et des athlètes soviétiques, saluant en particulier l'aide apportée par le champion olympique de la discipline, Anatolij Pavlovič Bondarčuk[526]. La mise en commun des expériences s'effectue parfois sur un temps plus long et selon une logique de réciprocité, à l'image des échanges établis dans le domaine de l'escrime. La fédération soviétique d'escrime sollicite son homologue française, dans le cadre de l'accord interétatique, pour permettre à l'un de ses entraîneur de fleuret d'effectuer un stage de deux semaines[527]. Ernest Vladimirovič Asievskij, nommé entraîneur émérite de l'URSS en 1975, est alors reçu en France par Jean-Michel Oprendek, entraîneur national des juniors au fleuret, en novembre 1976. L'Union soviétique se classant derrière la France dans la spécialité du fleuret sur la scène internationale, la fédération soviétique cherche à améliorer la préparation de ses spécialistes auprès des entraîneurs français. L'année suivante, c'est au tour de Jean-Michel Oprendek de se déplacer et d'effectuer un stage d'observation à Minsk puis à Moscou, du 18 au 31 janvier 1977. Durant ce séjour, il est particulièrement marqué par la capacité d'adaptation des entraîneurs soviétiques au caractère et à la personnalité de leurs escrimeurs, mais également par leur extrême rigueur dans la gestion des séances et leur précision au niveau de la lecture technique[528]. Après avoir participé à un séminaire rassemblant les entraîneurs soviétiques, il mesure également l'importance du partage d'information et de la collaboration entre les spécialistes soviétiques, ces derniers mettant à profit leurs expériences et leurs réflexions pour améliorer les méthodes d'entraînement ainsi que les approches techniques de la pratique[529]. La coopération franco-soviétique au sujet de

[525] GARF, f. R7576, inv. 31, d. 3401. Ensemble de notes sur les séjours sportifs soviétiques organisés en 1977.
[526] GARF, f. R7576, inv. 34, d. 9478. Lettre de Philippe Guérin destine à Robert Porcher, 9 septembre 1983.
[527] Jean-Michel Oprendek, *Que font les Soviétiques ?*, Rapport d'un stage d'observation au sujet de l'entraînement en URSS, 1977.
[528] Entretien réalisé avec Jean-Michel Oprendek, le 14 décembre 2011, à la cafétéria de l'INSEP, Vincennes.
[529] Jean-Michel Oprendek, *Que font les Soviétiques ?*, *op. cit*.

l'entraînement en escrime se prolonge une année de plus avec la venue à Paris de l'entraîneur principal de l'équipe d'URSS, I. B. Mirkina, du 29 mars au 14 avril 1978[530]. Quelques spécialistes se déplacent aussi sur une période plus longue pour transmettre leur expérience, à l'image de l'entraîneur soviétique de gymnastique Tamara Ivanovna Manina. En 1975, elle travaille auprès de la Fédération française de gymnastique pendant plusieurs mois pour encadrer les équipes nationales au sein de l'Institut national des sports [*Ill. 8*].



Ill. 8. Photographie d'une séance d'entraînement de gymnastique dirigée par l'entraîneur soviétique Tamara Manina, au sein des infrastructures de l'INS, 9 avril 1975. Iconothèque de l'INSEP.

Alors que l'accord de coopération franco-soviétique dans le domaine du sport demeure valable jusqu'en 1981, les relations sportives bilatérales doivent faire face à l'émergence d'un mouvement de boycott des Jeux de Moscou, qui doivent se tenir au cours de l'été 1980. Peu après que l'URSS a envahi l'Afghanistan dans le but de soutenir le coup d'État mené par Babrak Kamal au mois de décembre 1979, le président des États-Unis, Jimmy Carter, profite de ce prétexte pour brandir la menace d'un boycott des prochains Jeux olympiques, qui avait été préalablement programmé mais pas encore annoncé[531]. L'Union soviétique

[530] GARF, f. 7576, inv. 31, d. 4057. Note au sujet du déplacement de I. B. Mirkina à Paris, (avril 1978).
[531] Jérôme Gygax, « Raisons et prétextes au boycott américain des Jeux olympiques de Moscou », *Relations internationales*, n°112, 2002, p. 487-510.

refusant de retirer ses troupes d'Afghanistan, J. Carter officialise dès l'hiver 1980 la non-participation des athlètes des États-Unis aux épreuves olympiques et demande aux autres gouvernements de s'engager dans la même direction. Bien que V. Giscard d'Estaing condamne ouvertement la présence militaire de l'URSS sur le territoire afghan, il refuse de se déclarer favorable à un boycott, arguant que le sport doit demeurer politiquement neutre[532]. Il décide de ne pas se prononcer au sujet de la participation des sportifs français aux Jeux de Moscou et laisse le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) s'occuper lui-même de la question du boycott, en concertation avec les fédérations sportives françaises[533]. Cette décision du président français comporte une signification stratégique, puisqu'en refusant de soutenir le boycott orchestré par les États-Unis et en refusant d'exprimer un véritable soutien en faveur de l'URSS, il met en avant l'indépendance de la France vis-à-vis des deux grandes puissances[534].

La participation française au boycott des Jeux de Moscou apparaît d'autant plus inenvisageable que la phase de préparation des épreuves olympiques est particulièrement propice à l'imbrication des coopérations entre la France et l'URSS, tant sur les plans technique et économique que sportif.

Les Jeux de Moscou et l'imbrication des formes de coopération

Le 23 octobre 1974, la ville de Moscou est officiellement déclarée ville organisatrice de la XXIIe édition des Jeux olympiques qui doit se tenir durant l'été 1980. Pour la première fois, un pays issu du bloc de l'Est s'apprête à accueillir les épreuves olympiques. Un an plus tard, alors que Valéry Giscard d'Estaing effectue son premier voyage officiel en URSS en tant que président de la République française, il est interrogé par le quotidien sportif *Sovietskij Sport* sur le rôle du sport dans le rapprochement bilatéral et ne manque pas d'affirmer son soutien à la préparation des Jeux de Moscou[535].

> Je pense que la politique de détente et de coopération internationale ouvre au sport de grandes possibilités dans la consolidation des relations amicales entre les peuples et notamment entre nos pays. La France veut participer aux Jeux olympiques de Moscou en 1980 et elle a

[532] Patrick Clastres, *Jeux olympiques. Un siècle de passion*, Paris, Les Quatre Chemins, 2008, p. 92.
[533] Jérôme Gygax, « Entre enjeux internationaux et nationaux : le boycott américain des Jeux de Moscou (1980) », p. 263-298, François Jéquier, Pierre Milza, Philippe Tétart (dir.), *Le Pouvoir des anneaux. Les Jeux olympiques à la lumière du politique (1896-2004)*, Paris, Vuibert, 2004, 352 pages.
[534] Pierre Lanfranchi, « Entre initiative privée et question nationale. Genèse et évolution des politiques sportives en Europe (Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie) », *Politix*, n°50, 2000, p. 44.
[535] *Sovietskij Sport*, 19 octobre 1975.

> l'intention de contribuer à leur bon déroulement. Les émissions télévisées françaises et soviétiques consacrées à l'Olympiade serviront à n'en pas douter, au développement du sport international et du sport entre nos deux pays.

V. Giscard d'Estaing manifeste l'engagement total de la France en faveur de l'organisation des Jeux olympiques dans la capitale soviétique, qu'il présente comme un vecteur de rapprochement. Cet événement offre aussi l'opportunité de porter un peu plus loin la coopération sportive en l'associant à d'autres secteurs dans lesquels les deux pays coopèrent également. En juillet 1975, un groupe de travail nommé « Jeux olympiques » est créé dans le cadre de la commission mixte franco-soviétique de coopération scientifique, technique, et économique[536]. L'intégration des enjeux sportifs aux intérêts économiques et techniques dans le cadre des appareils diplomatiques bilatéraux ouvre de nouvelles perspectives de coopération. Le groupe de travail « Jeux olympiques » se réunit deux fois par an afin de définir précisément les contours de cette coopération et de veiller à sa mise en œuvre. Au mois de novembre 1975, une délégation française dirigée par Pierre Consigny, directeur du bâtiment, des travaux publics et de la conjoncture au ministère de l'Équipement et du Logement ainsi que commissaire aux entreprises de travaux publics et de bâtiment, rencontre les acteurs de l'organisation des Jeux de Moscou pour suivre l'avancement des projets déjà engagés, et déterminer de nouvelles ambitions communes.

La coopération olympique comprend trois principaux axes de négociation qui concernent l'hôtellerie, les télécommunications et la retransmission télévisée de la compétition, ainsi que les infrastructures de l'aviation civile[537]. Sur le dernier point, les industriels français ne parviennent pas à remporter le marché lié à la réalisation d'un terminal supplémentaire à l'aéroport Cheremetièvo, celui-ci étant attribué à une entreprise ouest-allemande[538]. Dans les deux autres domaines, les négociations s'avèrent en revanche plus fructueuses. À l'occasion de la quatrième réunion de la commission, organisée à Paris en juin 1977 et à laquelle participe le vice-président du comité d'organisation des Jeux de Moscou, un tour d'horizon des principaux contrats signés est mené[539]. Le plus important a été confié à la Société d'études financières et de réalisations immobilières (SEFRI) pour la construction de l'hôtel Cosmos, d'une capacité de plus de 1 800 lits, au Nord-Est de Moscou sur la *prospekt* Mira. Le chantier débute en mai 1976 et nécessite la présence de plus de

[536] Yvon Adam, *Le sport dans la vie des Soviétiques*, Moscou, Éditions du Progrès, 1979, p. 185.
[537] *Le Monde*, 17 novembre 1975.
[538] *Le Monde*, 11 octobre 1976.
[539] *Le Monde*, 25 juin 1977.

600 ouvriers et cadres français pour assurer les travaux de construction puis l'équipement intégral de l'hôtel. Ce projet, qui représente un investissement financier supérieur à 700 millions de francs, est issu d'une collaboration entre une équipe d'architectes soviétiques et des architectes français, dont Pierre Jougleux et Olivier-Clément Cacoub. De son côté, le groupe d'intérêt Promat-France, qui rassemble quatre entreprises françaises, s'est vu confier le travail d'impression, d'assemblage et de reliure de l'ensemble de la documentation des Jeux olympiques. La Société de réalisations industrielles et commerciales pour l'Europe (SORICE), principalement engagée dans le commerce avec pays du Bloc de l'Est et du tiers monde, a été chargée de la commercialisation de l'emblème des Jeux, tant sur les gadgets, les souvenirs, les jouets que les articles de sport et les vêtements[540]. Aussi, l'entreprise B.A.T. Taraflex, spécialiste des revêtements sportifs qui était déjà présent lors des Jeux de Montréal en 1976, obtient le statut de fournisseur officiel de la compétition et équipe une partie des salles utilisées pour les épreuves olympiques. Durant ce séjour, la délégation soviétique rencontre une dizaine d'industriels français, et laisse ainsi entrevoir de nouvelles possibilités de coopération. D'ailleurs, dès l'année suivante, le groupe Thomson-CSF est mobilisé dans le cadre d'un vaste programme de renouvellement et de modernisation du matériel soviétique de diffusion télévisée.

Afin d'assurer l'obtention des contrats visés par des entreprises françaises, la sphère diplomatique et quelques responsables gouvernementaux s'investissent dans les négociations engagées avec les dirigeants soviétiques[541]. Le ministre des finances, Jean-Pierre Fourcade, est ainsi amené à établir une stratégie économique et financière pour faciliter la conclusion du marché souhaité par la SEFRI[542]. D'abord, il apporte son soutien au fait que la société présente dans son projet de candidature une sous-traitance à hauteur de 20% en faveur d'une compagnie yougoslave de gros œuvre, alors qu'habituellement le ministère du Commerce extérieur ne tolère pas qu'une part supérieure à 9% soit attribuée à une entreprise étrangère. Cette manœuvre permet à SEFRI de faire considérablement baisser

[540] Au moment de l'obtention du contrat commercial par la SORICE, dont le siège social se trouve à Ivry-sur-Seine, le président du directoire de la société est Maurice Lubczanski, un ancien adhérant du PCF qui a conservé de bons rapports avec les membres du mouvement communiste mais qui a rompu avec son engament politique en raison de ses activités professionnelles.

[541] Au sujet de l'implication de la sphère diplomatique dans la conquête de grands contrats sur le marché extérieur, voir : Laurence Badel, *Diplomatie et grands contrats. L'État français et les marchés extérieurs au XXe siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010. Pour une étude de l'utilisation de la diplomatie au profit des intérêts économiques d'entreprises dans le secteur du sport, voir : Quentin Tonnerre, « "Une question de prestige dans le domaine international de l'industrie horlogère". Diplomatie suisse et chronométrage sportif (1964-1970) », *Relations internationales*, n°177, 2019, p. 129-144.

[542] *Le Monde*, 20 juillet 1979.

le montant global du contrat proposé et de se placer en bonne position pour remporter le marché. Ensuite, en négociant avec le Crédit lyonnais et la Banque française du commerce extérieur, il l'accord d'un prêt avantageux aux dirigeants soviétiques. Les deux banques avancent 80% du coût global des dépenses et acceptent que le remboursement, dont le taux d'indemnité s'élève à 6,8%, ne démarre qu'au moment où les Soviétiques auront débuté l'exploitation du Cosmos. La présence des entreprises françaises sur le marché olympique peut également être assurée par des offres de prestations gratuites. B.A.T. Taraflex aménage ainsi deux salles de sport sans aucune contrepartie financière[543]. Elle s'assure ainsi, en tant que fournisseur officiel, d'une forte visibilité au cours de la compétition, pour faire sa promotion et mettre en valeur son savoir-faire technique. C'est justement cette mise en valeur des industriels nationaux que la diplomatie française tente de soutenir dans le cadre de la coopération olympique bilatérale. Lors de l'inauguration de l'hôtel Cosmos, J. P. Fourcade se félicite de la réussite du projet et affirme que « l'affaire valait la peine car un hôtel entièrement français est une bien meilleure vitrine qu'une usine que personne ne verra[544] ».

La coopération établie dans la perspective des Jeux de Moscou est comprise par le gouvernement français comme un vecteur de rayonnement national, et une opportunité d'obtenir de grands contrats afin d'entretenir la dynamique économique des entreprises françaises.

Développée sous l'impulsion de l'association France-URSS au milieu des années 1960, la coopération sportive bilatérale entre dans un cadre intergouvernemental à partir de 1971. L'accord de coopération dans le domaine du sport contribue à la politique d'approfondissement et de solidification des rapports franco-soviétiques. Si elle permet d'accroître les rencontres sportives et favorise les partages de connaissances et de savoirs dans des secteurs d'intérêts communs, elle se trouve aussi progressivement imbriquée à d'autres domaines de coopération. Malgré sa bonne dynamique, la coopération sportive est brièvement mise à l'écart au début de la décennie suivante, avant de finalement connaître un nouvel élan.

[543] *Le Monde*, 25 juin 1977.
[544] *Le Monde*, 20 juillet 1979.

4-2. Une diversification des formes de coopération sportive bilatérale (1981-1991)

4-2.1. Intensifier les échanges et définir de nouvelles attentes

En 1981, alors que l'accord de coopération sportive franco-soviétique signé cinq ans plus tôt arrive à expiration, les deux parties ne le renouvèlent pas. Le cadre de coopération dans le domaine du sport est donc mis entre parenthèse après une décennie de fonctionnement, durant laquelle les échanges et les projets se sont avérés très dynamiques. Cette situation est symptomatique de l'évolution des relations bilatérales, depuis l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République française en mai 1981. Dès la campagne électorale, le candidat socialiste prend ses distances avec l'URSS en accusant V. Giscard d'Estaing de s'être montré beaucoup trop complaisant avec le régime soviétique[545]. À la suite de son élection, il met en pratique un durcissement des positions françaises au sujet de la politique extérieure soviétique[546]. F. Mitterrand se tourne alors davantage vers l'OTAN et renforce les liens avec les États-Unis[547].

Malgré la disparition du cadre interétatique et l'émergence des tensions bilatérales, les échanges sportifs entre la France et l'URSS se poursuivent au début des années 1980. Ainsi, au cours de l'année 1983, cinquante-sept délégations ont été échangées, trente-neuf d'entre-elles se rendent en France et les dix-huit autres se déplacent en Union soviétique[548]. À la fin de l'année, des représentants politiques chargés des affaires sportives françaises et soviétiques se retrouvent pour relancer la coopération sportive. Du côté de la France, cette volonté de rétablir un accord bilatéral s'inscrit dans le contexte plus global du renforcement de l'intérêt de maintenir une coopération culturelle avec l'URSS au sein du Conseil des ministres, notamment pour lutter contre une forme d'américanisation culturelle[549]. Après la rencontre des deux délégations ministérielles, un troisième accord de coopération sportive

[545] Frédéric Bozo, *Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande. De Yalta à Maastricht*, Paris, Odile Jacob, 2005, p. 32.
[546] Nicolas Badalassi, *Adieu Yalta ? La France, la détente et les origines de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, 1965-1975*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de Frédéric Bozo, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, 2011, p. 677.
[547] Frédéric Bozo, *La politique étrangère de la France depuis 1945*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 1997, p. 83.
[548] GARF, f. R7576, inv. 34, d. 9478. Note du conseiller culturel de l'ambassade d'URSS en France concernant les échanges sportifs avec la France en 1983, (s.d.).
[549] Alla Vashchenko-Bouvier, *Relations culturelles franco-russes (1991-2004) : quel bilan pour quelles perspectives ?,* thèse de doctorat, sous la direction de Jean-Claude Lanne, Université Jean Moulin – Lyon 3, 2012, p. 122.

franco-soviétique est signé en 1983[550]. Celui-ci s'appuie sur les mêmes fondements que ceux signés en 1971, puis en 1976.

Chaque année de nouveaux protocoles d'échanges intergouvernementaux sont définis en fonction des attentes et des projets exprimés par les fédérations et les services liés aux ministères chargés des sports. La plupart des déplacements envisagés se concrétisent, et il est possible de constater une intensification des relations sportives depuis le rétablissement de l'accord, puisque soixante-dix-neuf délégations se sont déplacées en 1986, soit vingt-deux de plus que trois ans auparavant. Le contenu des protocoles est généralement divisé en deux parties [Annexe n°8]. Tandis que la première est spécifique aux échanges bilatéraux, essentiellement axés sur le partage d'expérience, la seconde partie, la plus conséquente, concerne la participation des sportifs français et soviétiques à des compétitions internationales organisées dans un cadre multilatéral. D'après le protocole signé pour l'année 1987, les échanges bilatéraux peuvent être divisés en trois catégories principales, qui illustrent les ambitions accordées à la coopération[551]. La première concerne la conception générale de l'entraînement, de la formation et des méthodes de travail. Elle repose sur des échanges de chercheurs et de cadres travaillant sur l'évaluation et la planification de l'entrainement, sur la formation des entraîneurs ou encore sur la formation des cadres de haut niveau. Il est à noter que l'URSS accorde un intérêt particulier pour les méthodes de travail proposées aux personnes en situation de handicap physique ou visuel en France. La seconde catégorie correspond aux rencontres entre entraîneurs désireux de procéder à une mise en commun des connaissances sur les techniques et les méthodes d'entraînement dans différents sports. Des stages de perfectionnement ou de formation sont proposés dans les domaines de la voile, du ski de fond, du saut, et du ski alpin. Enfin, la troisième catégorie est celle de l'accompagnement des sportifs de haut niveau, que ce soit par la mise en œuvre de stages communs, à l'image des tireurs, ou en proposant des stages de préparation auprès des spécialistes étrangers, tels que celui des athlètes français encadré par les entraîneurs soviétiques de lancers.

À partir du protocole préparé pour l'année 1988, la France et l'URSS décident d'approfondir les échanges scientifiques en développant les partages d'expérience et la

[550] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 7290. Accord sur les principes de coopération entre les organisations sportives françaises et soviétiques, 1983.
[551] A-NMT, f. 2009-015, d. 402. Protocole d'accord intergouvernemental pour les échanges sportifs de l'année 1987.

diffusion des savoirs au sujet des technologies avancées[552]. Ainsi, en plus des échanges similaires à ceux mis en place lors des années précédentes, de nouveaux types de projets de coopération apparaissent. Des experts français sont envoyés en Union soviétique au mois de mars 1988, pour obtenir des informations scientifiques et techniques sur les banques de données informatiques spécialisées dans le domaine de la culture physique et du sport[553]. Deux mois plus tard, Claude Adam, de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance, et Michel Tavernier, du département scientifique pour le développement et la gestion du sport auprès du secrétariat d'État chargé de la Jeunesse et des Sports, effectuent un séjour scientifique d'une semaine en URSS, au cours de laquelle ils visitent de nombreux laboratoires[554]. À l'Institut des sports de Moscou, ils se rendent dans des laboratoires de biomécanique, d'imagerie d'analyse du geste sportif, de physiologie de l'efforts, et de recherche médico-biologique. Ils poursuivent ensuite leurs observations à Kiev, au sein de l'Institut de culture physique, où ils découvrent un laboratoire de recherche sur l'évolution des capacités physiques et physiologiques.

En plus de gagner en intensité à la fin de la période soviétique, la coopération sportive est élargie par l'ouverture de nouvelles perspectives scientifiques, pour lesquelles la France et l'URSS nourrissent des intérêts mutuels. Au-delà de l'accord intergouvernemental, des formes de coopération dans le domaine du sport sont animées par des acteurs variés qui interviennent à différentes échelles, dans un cadre décentralisé.

4-2.2. Coopérer dans un cadre décentralisé

Des projets de coopération sportive à l'échelle des régions : l'exemple du Nord-Pas-de-Calais en 1984

Du 14 au 17 mars 1984, une délégation de la région Nord-Pas-de-Calais, dirigée par Claudine Carin, vice-présidente du conseil régional chargée des questions sportives, et composée d'une soixantaine d'élus et de conseillers techniques régionaux (CTR), effectue un séjour à Leningrad pour entamer une coopération sportive interrégionale[555]. Ce

[552] GARF, f. R7576, inv. 34, d. 2771. Rapport du Goskomsport sur les liens sportifs avec la France en 1987.
[553] GARF, f. R7576, inv. 34, d. 3561. Télex du Goskomsport, (s.d.).
[554] GARF, f. R7576, inv. 34, d. 3561. Télex du secrétariat d'État chargé de la Jeunesse et des Sports, à Ol'ga Luskina, chef du département international du Goskomsport, 11 mai 1988.
[555] A-MAE, f. 599/PO/2, d. 34. Rapport du consulat général de France à Leningrad, destiné aux services du ministère des Affaires étrangères, 17 mars 1984.

déplacement réalisé à l'initiative de la région française intervient quelques mois seulement après la promulgation en France des lois Defferre, entre le 2 mars 1982 et le 22 juillet 1983, relatives à la transmission de certains pouvoirs décisionnaires et de plusieurs compétences vers les collectivités territoriales, et en particulier en direction des régions. Si le sport ne constitue pas encore officiellement une compétence des régions en 1984, le Nord-Pas-de-Calais, gouverné par une union de la gauche rassemblant des élus socialistes et des élus communistes, profite du mouvement de décentralisation pour s'attribuer une compétence sportive dont il est le seul responsable.

Responsable de cette compétence, C. Carin, membre du PCF, élabore le projet de coopération sportive avec l'URSS. Constatant que le contrôle médical est peu développé, surtout au niveau du sport amateur, et que cela engendre des risques importants pour la santé des athlètes, elle propose de consacrer un aspect de la politique sportive de la région Nord-Pas-de-Calais à la question de la médecine du sport[556]. Elle émet par exemple l'idée de mettre en place un bus itinérant de médecine qui irait au contact des clubs amateurs pour procéder à des contrôles médicaux des pratiquants. Le déplacement en URSS, organisé autour de la thématique de la médecine sportive et du suivi médical des sportifs, contribue directement à l'orientation politique voulue par C. Carin. Durant ce séjour, des discussions et des conférences sont mises en place afin de permettre aux représentants français et à ceux de Leningrad d'exprimer leurs points de vue, de mettre en commun leurs réflexions, et de partager les décisions envisagées pour répondre aux difficultés rencontrées. La délégation de la région Nord-Pas-de-Calais est invitée à visiter des laboratoires et à assister à des séances d'entraînement. Si C. Carin tire des enseignements utiles de ce séjour, elle ne parvient pas à inscrire cette coopération sportive sur un temps long. Elle ne bénéficie pas d'un soutien suffisant au sein du conseil régional sur la question du suivi médical des sportifs pour continuer à défendre les aspects médicaux de sa politique sportive. D'autres formes de coopération décentralisée sont par la suite établies avec des pays étrangers. La vice-présidente du conseil régional dirige ainsi une nouvelle délégation en chine, pour contribuer à des échanges sur le développement du football.

Si la région Nord-Pas-de-Calais ne prolonge pas ses relations avec Leningrad, les gouvernements français et soviétiques encouragent explicitement, à la fin des années 1980, les initiatives de coopération décentralisée bilatérale dans le domaine de la culture, en y

[556] Entretien téléphonique réalisé avec Claudine Carin, le 13 mai 2020.

incluant le sport. Le 5 juillet 1989, la France et l'URSS signent un accord de coopération culturelle. La première réunion de la commission franco-soviétique pour la coopération culturelle se tient en 1991, afin de définir un programme d'échanges pour les trois années à venir. Le programme d'échange peut s'appliquer à l'échelle des régions, des départements, et des communes du côté de la France, et, des Républiques fédérées, des Républiques autonomes, des régions, et des conseils locaux en URSS, ainsi qu'au niveau des villes jumelées des deux pays. En effet, celui-ci est conforme à l'article 12 du traité d'entente et de coopération signé entre les gouvernements français et soviétiques le 29 octobre 1990 qui précise que « La France et l'URSS assurent la diversification de leurs rapports bilatéraux en tenant compte des structures décentralisées existant dans chaque pays ».

Cette ouverture à la coopération décentralisée officialise des pratiques déjà existantes, notamment entre les villes jumelées. Durant les années 1980, le Stade poitevin profite ainsi de ce cadre décentralisé des rapports bilatéraux pour établir une coopération avec différents clubs de Iaroslavl, ville jumelée à celle de Poitiers.

Les relations entre les villes jumelées au profit de la coopération des structures sportives : l'exemple du Stade poitevin

Du 29 octobre au 4 novembre 1984, des dirigeants des sections de natation, d'escrime et de hockey sur glace du Stade poitevin[557] se rendent en URSS avec Michel Amand, membre du parti communiste et adjoint au maire de Poitiers chargé des sports, afin de nouer des contacts avec les clubs de Iaroslavl, ville jumelée à la commune vendéenne[558]. Durant ce séjour, de premières discussions s'ouvrent entre les structures sportives des deux villes. Comme l'indique Jean-Jacques Revel, qui rencontre le responsable de la salle d'armes de Iaroslavl en tant que président de la section escrime du Stade poitevin, les dirigeants sportifs français et soviétiques s'aperçoivent très vite de leur volonté commune d'établir des échanges[559]. Les deux municipalités signent une convention sportive et s'engagent ainsi à faciliter le développement de leurs relations dans ce domaine.

Ce déplacement fait suite à la rencontre entre Jacques Santrot, député-maire de Poitiers, à Iaroslavl, et Vladimir Andreevič Kovalëv, le nouveau président du comité exécutif du

[557] Créé en 1900, le Stade poitevin est une structure qui fonctionne comme une fédération omnisport, regroupant plusieurs sections sportives qui s'apparentent à des clubs autonomes.
[558] A-MP, d. 6607. Lettre de J. Santrot à V. A. Kovalëv, 6 décembre 1984.
[559] Entretien téléphonique réalisé avec Jean-Jacques Revel, le 19 février 2020.

conseil municipal de Iaroslavl, au début de l'année 1984. Afin d'insuffler une nouvelle dynamique au jumelage, les dirigeants municipaux des deux villes signent un traité à travers lequel ils s'engagent à coopérer et à maintenir des rapports de proximité au moins jusqu'en 2000[560]. Élu maire de Poitiers en 1977, J. Santrot, membre du parti socialiste et partisan de l'Union de la gauche dans les années 1970, entreprend de développer les relations avec la commune soviétique à partir de son second mandat, six ans plus tard. Un traité de jumelage a été signé entre les deux villes durant l'été 1970, soit quelques mois seulement après que G. Pompidou a été élu président de la République et qu'il a réaffirmé l'importance de maintenir des relations détendues et amicales avec l'URSS[561]. Il s'agit pour la ville soviétique du premier lien d'amitié noué avec une ville issue du bloc de l'Ouest, et pour la commune française d'une seconde expérience de rapprochement avec le bloc de l'Est, après avoir établi de premiers contacts officiels avec Iassy en Roumanie un an plus tôt[562]. Si les activités de ce jumelage ont été très fréquentes au cours des années 1970, de la fin de l'année 1980 au début de l'année 1984 les rapports entre Poitiers et Iaroslavl ont été limités à de simples correspondances formelles, sans que le moindre échange de délégation ne soit mené[563]. Afin de relancer les relations entre les deux villes jumelées, J. Santrot, ancien joueur de volley-ball, considère qu'il est opportun d'encourager les échanges sportifs. Plusieurs sections du Stade poitevin profitent alors du resserrement des liens entre Poitiers et Iaroslavl pour entreprendre une coopération avec les structures sportives de la commune soviétique.

Au mois de mai 1985, la venue d'un groupe de nageurs de Iaroslavl à Poitiers ouvre une phase de circulations sportives régulières et même diversifiées jusqu'à la fin de la décennie. L'année suivante, ce sont les nageurs de Poitiers qui rendent à leur tour visite aux sportifs soviétiques. Face au succès de ces rencontres, un nouvel échange est organisé en 1987 et en 1988, selon les mêmes conditions de réciprocité. La section hockey sur glace du Stade poitevin a également tiré profit du programme sportif dès sa mise en place en réalisant

[560] Archives Municipales de Poitiers, d. 6607. Lettre de J. Santrot à V. A. Kovalëv, 20 septembre 1984.
[561] Marie-Pierre Rey, *La tentation du rapprochement*, *op. cit.*, p. 71-72.
[562] Il faut à la fois préciser que Iaroslavl s'est déjà engagée en 1966 au sein d'un jumelage avec la ville finlandaise de Jyväskylä, c'est-à-dire auprès d'un pays voisin non-aligné dans la guerre froide, et que Poitiers s'est jumelée avec Marbourg, en Allemagne de l'Ouest, dès 1961, bien que le traité officiel n'ait été signé qu'en 1981.
[563] Voir le récit des rapports entretenus par Iaroslavl avec ses villes jumelées durant les années 1980, réalisé à partir des documents issus des Archives d'État de la région de Iaroslavl, et qui évoque notamment les relations de la ville soviétique avec Poitiers : Ol′ga Nikolaevna Šanina, « Âroslavl′ v sisteme meždunarodnogo municipal′nogo sotrudničestva v 1980-e gody », 17 avril 2017.
[https://www.yararchive.ru/publications/details/347/]

un séjour à Iaroslavl et en participant à un tournoi international des villes jumelées durant l'été 1985. Entre 1986 et 1987, les volleyeurs de Poitiers se sont déplacés à deux reprises pour prendre part à plusieurs rencontres amicales avec le club soviétique, avant que ce dernier prenne la direction de la Vendée un an plus tard. Bien que Iaroslavl se soit engagée à la fin des années 1980 dans de nouveaux jumelages avec Kassel, une municipalité ouest-allemande, et Burlington, une ville états-unienne, dans le but de prolonger la politique extérieure du gouvernement, les rapports sportifs avec Poitiers perdurent.

Les escrimeurs ont bénéficié des bons rapports entretenus entre les deux villes jumelles pour entreprendre des échanges réciproques à partir de 1989. Les pratiquants de Iaroslavl se sont d'abord rendus à Poitiers au début du printemps, puis les sportifs poitevins ont effectué le chemin inverse au cours de l'automne. Les contacts entre les escrimeurs ont été maintenus pendant plusieurs années, au-delà de la période soviétique. Un échange entre les sportifs des deux clubs a été organisé entre 1992 et 1993. Toutefois, les relations s'interrompent peu après, à l'occasion de la préparation d'un dernier projet que les dirigeants du Stade poitevin ont finalement décidé de ne pas faire aboutir en raison d'une incohérence entre les attentes affichées par les Français et celles laissées apparaître par les Russes. J. J. Revel explique le changement d'état d'esprit constaté dans les structures sportives de Iaroslavl au milieu des années 1990[564] :

> Un collègue spécialiste des activités de plein air a eu l'idée de préparer un projet pour aller faire du char à voile à la même période, dans les mêmes conditions. Mais c'était la fin de la Pérestroïka. En échange de l'accueil, on nous demandait d'apporter des pièces détachées de voiture… Bref, cela laissait entendre que la mafia se mettait en place là-bas. Cela a mis fin à la dynamique des échanges.

Si les relations sportives entre les deux villes jumelées ont été intenses durant la dernière phase du siècle soviétique, à la fois par leur fréquence et par leur diversité, elles se sont progressivement détériorées après la disparition de l'URSS. Entre 1985 et 1989, une dizaine de délégations sportives ont ainsi participé à la vie du jumelage, plusieurs disciplines ayant pu tirer profit des contacts établis entre les deux villes pour effectuer des échanges, principalement la natation, le volley-ball, l'escrime ainsi que le hockey sur glace [Annexe n°9]. Les nombreux projets dans lesquels se sont investies les sections sportives du Stade poitevin sont rendus possibles grâce à l'important soutien financier de la municipalité.

[564] Entretien réalisé avec Jean-Jacques Revel*, entr. cité.*

La municipalité de Poitiers accorde une grande attention à la bonne réalisation des projets proposés et à la pérennité des échanges, en apportant une participation financière importante. M. Amand, acteur moteur des relations sportives, s'est largement investi pour trouver les moyens de couvrir les dépenses nécessaires, tant pour effectuer un déplacement en URSS que pour accueillir une délégation soviétique. L'étendue des frais engagés est à chaque fois très large. Elle débute avec les coûts les plus élevés, qu'il s'agisse du paiement du voyage vers Iaroslavl ou des conditions d'accueil des Soviétiques à Poitiers[565]. Elle se poursuit jusqu'aux dépenses, certes insignifiantes du point de vue de leurs montants mais importantes pour leurs dimensions symboliques, qui incluent les cadeaux offerts en geste d'amitié aux responsables sportifs, que ce soient des foulards, stylos, ouvres-lettres ou autres portefeuilles[566], ainsi que des produits régionaux[567].

L'adjoint chargé des sports utilise une partie du budget municipal alloué aux affaires sportives pour aider le Stade poitevin à assumer les dépenses suscitées par les échanges avec les clubs de Iaroslavl. Lorsqu'il ne parvient pas à répondre seul aux demandes de subvention, il sollicite le soutien financier de l'adjoint chargé des relations internationales de la ville de Poitiers[568]. Ce dernier, face à la multiplication des projets, ne manque pas de féliciter les initiatives de M. Amand mais aussi de lui rappeler de temps en temps que son budget doit également servir aux autres jumelages dans lesquels la commune est investie et qu'il n'est, par conséquent, pas toujours en mesure de lui accorder une aide financière[569].

De manière générale, les activités sportives du Stade poitevin organisées grâce au jumelage parviennent à être subventionnées par la municipalité à hauteur de près de 75%. La part restante des dépenses peut être couverte par différents apports, selon les situations. Parfois, des subventions extérieures aident à la réalisation des échanges. J. J. Revel, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse au sein de la Direction Régionale Jeunesse et Sport, obtient l'appui financier de ce service pour les événements liés à l'escrime[570]. Quand des rencontres franco-soviétiques de haut niveau sont organisées à Poitiers, telles

[565] A-MP, d. 6607. Facture de Havas voyages destinée à la mairie de Poitiers en vue du déplacement des dirigeants sportifs de Poitiers à Iaroslavl, 23 octobre 1984 ; d. 6609. Prévisions budgétaires en vue d'un séjour des nageurs de Iaroslavl à Poitiers, (avril 1987).
[566] A-MP, d. 6607. Facture de Maisonneuve destinée à la mairie de Poitiers, 31 mai 1985.
[567] A-MP, d. 6607. Facture de La Duchesse Anne destinée à la mairie de Poitiers, 5 novembre 1984.
[568] A-MP, d. 6609. Lettre de M. Amand, adjoint au député-maire chargé des sports, à J-J. Dumiot, adjoint au député-maire chargé des relations internationales, 13 avril 1987.
[569] A-MP, d. 6609. Lettre de J-J. Dumiot, adjoint au député-maire chargé des relations internationales, à M. Amand, adjoint au député-maire chargé des sports, 22 avril 1987.
[570] Entretien réalisé avec Jean-Jacques Revel*, entr. cité.*

que des confrontations entre les volleyeurs, les recettes obtenues grâce aux entrées des spectateurs, viennent amortir les coûts du séjour[571]. Enfin, les participants apportent généralement une contribution afin de rassembler les fonds nécessaires à leur départ[572]. Du côté français, l'engagement financier de la municipalité de Poitiers a contribué à assurer la multiplication des projets communs avec Iaroslavl.

Les contacts fréquents entretenus par les villes de Poitiers et de Iaroslavl dans le domaine du sport illustrent clairement la volonté de profiter du jumelage pour faire émerger une coopération sportive durant la deuxième moitié des années 1980. Cette coopération repose sur le principe de réciprocité des échanges, définie par la convention qui régit les relations sportives entre les deux villes jumelées. Cet engagement est globalement respecté puisqu'à l'exception de l'année 1986, au cours de laquelle seule la ville de Iaroslavl a reçu des délégations françaises, chaque année les deux villes ont accueilli à tour de rôle des séjours sportifs. Au total, sur les dix délégations qui se sont déplacées entre 1985 et 1989, six se sont rendues à Iaroslavl et quatre ont effectué le chemin inverse pour prendre part à des rencontres à Poitiers. Les contacts entretenus par les sections de natation sont clairement représentatifs de cette réciprocité des relations. En 1985, les jeunes nageurs soviétiques viennent participer au Trophée des Espoirs de la ville de Poitiers, puis en 1986 les sportifs poitevins prennent part au Grand Prix de la ville de Iaroslavl. Cette alternance des déplacements se poursuit au cours des deux années suivantes. En escrime, les échanges sont fondés sur une logique similaire puisque, comme en 1989, le départ d'une délégation est nécessairement associé à l'accueil d'escrimeurs de la ville jumelle.

Fondée sur des relations réciproques, la coopération sportive entre ces deux villes jumelées comporte trois principaux aspects. D'abord, il s'agit de proposer aux sportifs des confrontations d'un niveau de concurrence élevé devant servir à la poursuite de leur progression. Lors des compétitions de natation, les Soviétiques emmènent en France leurs meilleurs jeunes, et les responsables du Stade poitevin n'hésitent pas à demander, en plus, la présence d'athlètes de haut niveau confirmés[573]. Ensuite, l'organisation de spectacles sportifs internationaux par le biais du jumelage favorise la diffusion d'une propagande

[571] A-MP, d. 6610. Prévisions budgétaires en vue de la venue des volleyeurs de Iaroslav à Poitiers, (été 1988).
[572] A-MP, d. 6610. Prévisions budgétaires en vue d'un séjour des nageurs de Poitiers à Iaroslavl, (février 1988).
[573] A-MP, d. 6607. Résumé de l'entretien de Jean Marc Bordier avec A. Râbkov et l'un de ses collaborateurs, décembre 1986 ; lettre de M. Amand à A. Râbkov, 16 mars 1987.

sportive. Les clubs sportifs en profitent pour assurer la promotion de leur discipline à l'échelle locale, voire régionale, et les municipalités tentent d'utiliser ces événements pour populariser plus largement l'accès à la pratique sportive. Enfin, les relations sportives entre les deux villes donnent la possibilité de partager les expériences sportives de chacun et d'observer chez l'autre de nouvelles formes de techniques et de méthodes d'entrainement ou d'encadrement. J-J. Revel affirme que les séjours à Iaroslavl ont permis à la fois de prêter attention au fonctionnement du sport en URSS en visitant « un centre médical où les sportifs venaient faire leurs visites, leurs contrôles, mais aussi des installations sportives », et de confronter plus spécifiquement l'escrime soviétique et l'escrime française, se rappelant qu'entre « les maîtres d'armes de Poitiers et de Iaroslavl, il y a eu des échanges sur les méthodes, sur l'approche de l'escrime[574] ». Ce troisième pan de la coopération sportive suscite l'intérêt des sections de hockey sur glace et de volley-ball du Stade poitevin. Désireuses de bénéficier des compétences et des savoirs des équipes sportives de la ville soviétique, elles s'orientent vers deux formes différentes de coopération.

Les responsables des sections de hockey sur glace et de volley-ball de Poitiers espèrent pouvoir profiter du jumelage avec Iaroslavl pour se rapprocher d'un modèle sportif de référence. Du fait des succès obtenus par les sélections de l'URSS sur la scène internationale, le hockey sur glace et le volley-ball soviétiques jouissent d'une grande notoriété. Lorsque le Stade poitevin se rend près de la Volga pour participer à un tournoi des villes jumelées en 1985, l'équipe d'URSS est considérée comme la meilleure du monde. Aux vingt titres mondiaux remportés, jusqu'alors, en trente participations depuis 1954, s'ajoutent six médailles d'or olympiques acquises en seulement huit olympiades[575]. En plus, de la fin des années 1970 aux années 1980, les confrontations victorieuses contre des franchises professionnelles de la Ligue nord-américaine se multiplient et accentuent le prestige de la sélection soviétique. Le volley-ball soviétique bénéficie aussi d'une excellente réputation à l'échelle mondiale. Depuis la première participation aux championnats du monde de ses volleyeurs en 1949 puis de ses volleyeuses en 1952, les premiers sont parvenus à gagner dix récompenses en onze participations, et les secondes ont été médaillées à chacune des compétitions auxquelles elles se sont présentées jusqu'au milieu des années

[574] Entretien réalisé avec Jean-Jacques Revel*, entr. cité.*

[575] La sélection de l'URSS boycotte le championnat du monde de 1962, organisé aux États-Unis, en soutien à l'équipe est-allemande qui a été évincée de la compétition en raison de la construction du mur de Berlin par la RDA au cours de l'année précédente. Il est également à noter que les championnats du monde et les Jeux olympiques de hockey sur glace ne sont ouverts aux femmes que depuis 1990 et 1998.

1980[576]. Le palmarès olympique est tout aussi glorieux puisque depuis l'apparition du volley-ball au programme des Jeux de Tokyo en 1964, les sélections féminines et masculines ont toutes les deux obtenu cinq médailles, dont trois titres, lors des cinq premières éditions.

Au milieu 1980, les équipes de hockeyeurs et de volleyeurs de Poitiers affichent l'ambition d'évoluer à des niveaux sportifs plus élevés et envisagent de pouvoir utiliser le jumelage pour profiter de l'expérience sportive soviétique. Lors du tournoi des villes jumelées, les dirigeants de la section hockey du Stade poitevin font la connaissance de l'entraineur du *Torpedo* Iaroslavl, Sergej Alekseevič Nikolaev. Ce dernier s'est forgé une bonne réputation en menant le club, dont il a pris la direction en 1980, à accéder à la première ligue de la RSFSR après seulement trois saisons. Après cette première rencontre, ils évoquent auprès de M. Amand leur intention de recevoir S. A Nikolaev pendant un mois[577], du 15 décembre 1986 au 15 janvier 1987. Ils souhaitent pouvoir bénéficier de son expérience et donner ainsi au club l'impulsion nécessaire pour atteindre au plus vite l'objectif de rejoindre le championnat de France de Nationale 2.

Concernant les volleyeurs poitevins, après un premier déplacement en juillet 1986, l'occasion d'être de nouveau mis au contact du modèle sportif de l'URSS apparaît quand Aleksandr Râbkov, président du comité exécutif du conseil municipal de Iaroslavl, transmet à la municipalité de Poitiers une invitation destinée à la section volley-ball du Stade poitevin, au mois de février 1987[578]. Alors que le club français manifeste l'ambition d'évoluer en Nationale 1A, c'est-à-dire dans l'échelon national le plus élevé, cette proposition est reçue comme une opportunité d'effectuer un stage de préparation aux côtés d'un club soviétique. Sans avoir hésité un seul instant, les responsables de la section volley-ball acceptent l'invitation qui leur a été adressée et prévoient d'organiser le déplacement à la fin du mois de septembre[579]. Leur intention est de permettre à leurs joueurs de partir juste avant l'ouverture officielle de la saison sportive. Ce séjour doit servir à parfaire la préparation de l'ensemble de l'effectif tant au niveau physique que technique ou encore stratégique, en profitant des infrastructures et de l'opposition des joueurs de Iaroslavl. Les

[576] Les volleyeuses soviétiques ne participent pas à l'édition de 1967 du fait de la participation de la Corée du Sud, pays avec lequel l'URSS n'entretient pas de relations diplomatiques.
[577] A-MP, d. 6609. Lettre de M. Amand à A. Râbkov, 24 novembre 1986.
[578] A-MP, d. 6609. Télex de A. Râbkov à J. Santrot, 20 février 1987.
[579] A-MP, d. 6609. Lettre de M. Amand à A. Râbkov, 16 mars 1987

projets de coopération dans lesquels se sont engagées ces deux sections du Stade poitevin ont connu des issues très différentes.

La municipalité de Poitiers apporte son soutien à la démarche de son équipe de hockey sur glace. M. Amand accepte de transmettre l'invitation adressée à l'entraineur S. A. Nikolaev, en écrivant directement au président du comité exécutif de Iaroslavl. Bien qu'il présente le séjour, en plus de son intérêt sportif pour le Stade poitevin, comme une nouvelle « occasion de renforcer les liens qui existent entre [les] deux villes[580] », ce projet n'aboutit pas. En raison d'un empêchement lié au règlement du championnat, A. Râbkov informe J. Santrot que l'entraineur du *Torpedo* Iaroslavl ne peut pas se rendre à Poitiers aux dates proposées[581]. Son déplacement n'est cependant pas totalement inenvisageable. Le Stade poitevin aurait donc certainement pu le faire venir par la suite, malgré ce premier échec. D'ailleurs, le *Eissport-Club* Kassel est parvenu à bénéficier des services de cet entraineur soviétique pendant huit mois, à partir du début de la saison 1990-1991, soit deux ans après la signature du traité de jumelage entre la ville allemande et Iaroslavl. Mais à l'heure de la perestroïka et des bouleversements économiques qu'elle implique dans les affaires sportives, les relations d'amitié ne suffisent plus à convaincre les autorités soviétiques de l'intérêt de ce type de contacts sportifs.

Avec la création en 1987 du Sovintersport, un appendice du Goskomsport chargé de réaliser des bénéfices[582], un système de commercialisation des compétences et des savoirs sportifs soviétiques à l'étranger prend forme. Le départ d'un entraineur doit dès lors répondre à certaines conditions telles que la signature d'un contrat couvrant au moins l'ensemble d'une saison, et définissant le montant financier conséquent qui est à verser directement au Sovintersport. Le Stade poitevin ne semble à ce moment ni en mesure de se soumettre à ces exigences, ni intéressé par ce type d'accord sportif commercial. Les hockeyeurs n'ont donc finalement pas pu profiter de l'expérience de S. A. Nikolaev, mais la démarche du club traduit bien le fait que le jumelage est ici considéré comme un réseau pouvant permettre d'avoir accès au prestige sportif de l'URSS. Pour la section de volley-ball la coopération sportive s'est avérée bien plus fructueuse.

Les volleyeurs du Stade poitevin se rendent à Iaroslavl du 21 au 27 septembre afin d'effectuer une semaine de stage. Ce séjour se déroule dans des conditions optimales,

[580] A-MP, d. 6609. Lettre de M. Amand à A. Râbkov, 24 novembre 1986 ; télégramme de J. Santrot à A. Râbkov, 25 novembre 1986.
[581] A-MP, d. 6609. Télex de A. Râbkov à J. Santrot, 6 décembre 1986.
[582] Karl Manuel Veth, « Sovintersport and the cashing in on Soviet football », *art. cit.*, p. 135.

comme le note le président de la section, Jean le Torrec, dans un compte rendu destiné au président de la Fédération Française de Volley-Ball, André Leclercq[583] :

> Cette invitation s'inscrivait dans le cadre des échanges sportifs entre villes jumelées établis par la municipalité de POITIERS avec celle de IAROSLAVL depuis quatre ans.
>
> Ce séjour, en dehors de l'aspect touristique indéniable, entrait parfaitement dans notre programme de préparation de l'équipe première pour la saison 87-88, à condition de pouvoir s'entrainer chaque jour et de disputer un minimum de trois rencontres, ce sont les propositions que nous avons faites.
>
> […]
>
> Le 22 nous prenons connaissance du programme qui nous est réservé, sur le plan sportif ce que nous avons demandé est respecté à la lettre, nous disposons donc d'un gymnase pour nous entrainer quotidiennement et nous disputerons trois rencontres contre la meilleure équipe locale, sur laquelle d'ailleurs nous obtenons peu de renseignements si ce n'est qu'elle se classe parmi les vingt premières soviétiques.

Conformément aux attentes des dirigeants français, les volleyeurs ont profité de la mise à disposition des structures d'entrainement du club de Iaroslavl, et ils ont également pu participer à plusieurs matchs amicaux. Les rencontres ont été organisées contre les joueurs soviétiques, pour permettre à l'équipe du Stade poitevin de retrouver le rythme du jeu, de reprendre quelques repères et d'accumuler de l'expérience, comme le décrit J. le Torrec[584] :

> Notre première rencontre eut lieu en fin d'après-midi du 22 (17h00) après avoir sacrifié à une cérémonie d'ouverture, bien sympathique, type grande rencontre. Le public est nombreux et jeune, nous sommes l'objet d'une curiosité bon enfant et cordiale. L'adversaire se présente comme une équipe parfaitement homogène (Taille : Moy :1, 95 Âge : Moy : 22 ans) très bien encadrée, disciplinée et sérieuse. Nous gagnons le premier set 19/17 mais perdons les trois autres 12/15-7/15-8/15, durée du match 1h25, est-ce la fatigue du voyage ? L'adaptation ? Nous verrons demain. […]
>
> Deuxième rencontre le 23 (18h00) même scénario, nous gagnons le premier set 15/9 et nous perdons les trois autres 7/15-13/15-10/15, par contre le match a duré 2h15 et nous commençons à nous habituer au jeu soviétique et à retrouver notre rythme.

[583] A-MP, d. 6609. Compte rendu du séjour des volleyeurs du Stade poitevin à Iaroslavl, rédigé par J. le Torrec et transmis à A. Leclercq, 16 octobre 1987.
[584] *Ibid.*

> La troisième et dernière rencontre eut lieu le 26 (17h00), cette fois nous maitrisons complètement notre adversaire, en particulier au service et au contre, nous gagnons trois sets à zéro 15/9-15/10-15/13, durée du match 1h30.

D'après Jean le Torrec, ce séjour a été profitable aux joueurs poitevins qui ont su solidifier leur niveau et développer leurs capacités d'adaptation au fil des rencontres. Le succès de ce stage mène les responsables du Stade poitevin à vouloir prolonger l'expérience de cette coopération. Peu après que le club français a remporté le championnat de N1B et a, par conséquent, accédé à la première division du championnat national, les volleyeurs de Iaroslavl sont invités dans la Vienne pour un séjour d'une semaine, et acceptent de venir du 25 septembre au 2 octobre 1988[585]. Cette coopération est organisée entre deux clubs dans le cadre d'un jumelage, mais elle éveille également la curiosité de la FFVB. Ainsi, J. le Torrec, qui a accompagné l'équipe de volleyeurs en URSS avec M. Amand et le conseiller technique régional Gérard Labrouche, rend compte du déroulement du séjour au président de la fédération. Quant à G. Labrouche, la direction technique nationale lui demande de lui fournir un rapport précis au sujet de ses analyses techniques[586]. Les compétences et les savoirs observés en URSS par l'intermédiaire des clubs sont donc diffusées vers les plus hautes instances de la direction fédérale du volley-ball français.

Après une courte parenthèse de deux ans au début des années 1980, la coopération sportive intergouvernementale est rapidement rétablie entre la France et l'URSS. Celle-ci est progressivement approfondie et élargie jusqu'à la fin de la période soviétique. En plus d'encourager une intensification des rencontres, elle ouvre de nouvelles dynamiques d'échanges, de partages, et une construction commune des savoirs. Au-delà des rapports interétatiques, la coopération sportive est animée à différentes échelles. Elle met ainsi en lumière une décentralisation des relations franco-soviétiques, qui s'établissent aussi bien au niveau des régions, qu'à celui des villes jumelées. Les différentes formes de coopération montrent que des acteurs situés à différentes échelles s'investissent dans la diplomatie sportive bilatérale. Alors que de nouveaux acteurs interviennent dans la diplomatie sportive, d'autres, plus anciens, ont maintenus leur engagement en faveur du développement des

[585] A-MP, d. 6609. Télégramme de M. Amand à A. Râbkov, 7 juin 1988 ; télégramme de A. Râbkov à J. Santrot, 6 septembre 1988.
[586] A-MP, d. 6609. Compte rendu du séjour des volleyeurs du Stade poitevin à Iaroslavl, rédigé par J. le Torrec et transmis à A. Leclercq, 16 octobre 1987.

relations franco-soviétiques dans le domaine du sport, à l'image de l'association France-URSS.

4-3. L'association France-URSS : un acteur complet de la diplomatie sportive

4-3.1. Un animateur de projets de coopération

Si un cadre intergouvernemental vient structurer la coopération sportive au début des années 1970, l'association France-URSS ne se met pas en retrait et continue au contraire à en être un animateur très actif. Chaque année la commission sportive de la société d'amitié définit un plan d'échanges avec le CSCP, certains projets sont établis en dehors des accords bilatéraux tandis que d'autres coïncident avec une partie du contenu des programmes intergouvernementaux. Son engagement dans ce domaine s'intensifie davantage peu après que Moscou a été désignée ville organisatrice de la XXIIe édition des Jeux olympiques. L'organisation des Jeux pour la première fois dans un pays socialiste renforce de manière générale l'intérêt suscité par le sport soviétique, auquel la société d'amitié ne manque pas de répondre. Durant la préparation de cet événement sportif, elle met en place plusieurs séjours sportifs de découverte devant permettre d'aborder au plus près les spécificités et les caractéristiques du système sportif de l'URSS. Yvon Adam, professeur d'éducation physique et sportive qui, en plus de militer auprès de la FSGT, du Syndicat national d'éducation physique et du Parti communiste, adhère à l'association France-URSS, est l'un des acteurs de cette nouvelle impulsion offerte aux échanges sportifs bilatéraux[587]. Son implication est liée en grande partie à sa grande et riche expérience du sport soviétique, acquise au cours des deux décennies précédentes[588].

Lors de son adhésion au sein de la société d'amitié en 1958, l'un des responsables du comité départemental du Nord propose à Y. Adam de mener des recherches pour faire progresser la connaissance du sport soviétique en France. Déjà très intéressé par ce sujet, il profite du Congrès de la jeunesse pour se rendre en URSS pour la première fois et il décide d'enquêter plus précisément sur le stade Loujniki, achevé seulement deux ans plus tôt à

[587] Igor Martinache, « Simples passeurs ou créateurs ? Les dirigeants du sport communiste français face au modèle sportif de l'Est (1923-1991) », *Staps. Revue internationale des sciences du sport et de l'éducation physique*, 2019, n°125, p. 21 ; 25.
[588] Entretien réalisé avec Yvon Adam, en collaboration avec Igor Martinache, au domicile de l'enquêté à Sceaux, le 4 décembre 2017.

Moscou. Des années 1960 jusqu'à la fin de la période soviétique, celui qui obtient la fonction de secrétaire de la commission sportive de l'association poursuit son travail d'investigation. Il effectue près de trente séjours en URSS et publie régulièrement les résultats de ses observations et les conclusions de ses réflexions dans la revue *France-URSS*, mais également dans des revues spécialisées comme *EP&S*, ainsi que dans la presse quotidienne, notamment auprès du *Monde* et de *L'Équipe*. La multiplication de ses voyages et la tonalité positive de ses publications font de lui un interlocuteur de confiance pour le CSCP, qui accepte de répondre favorablement à l'ensemble de ses demandes de visites[589]. Le comité des sports propose même à Y. Adam de rédiger un ouvrage sur le sport en URSS destiné au public français. Ce livre paraît aux Éditions de Moscou en 1979 sous le titre *Le sport dans la vie des Soviétiques*. La position d'observateur étranger reconnu pour son travail de diffusion au sujet du système sportif soviétique permet à Y. Adam d'obtenir des facilités pour mettre en œuvre des projets de séjours en URSS.

En 1975, Roland Leroy, président de l'association France-URSS, lui confie la responsabilité de suivre la phase de préparation des Jeux de Moscou. À l'approche de l'ouverture des épreuves olympiques, Y. Adam décide d'organiser deux séjours journalistiques, d'abord en 1979, puis au printemps 1980. Lors du second voyage, il est accompagné de quatre journalistes : Patrick Bergaud, rédacteur en chef de la revue *France-URSS*, Jean-Claude Grivot, chef de la rubrique sportive de *L'Humanité*, Jacques Marchand chef des sports du quotidien *Le Matin de Paris*, et Robert Parienté, rédacteur en chef du journal *L'Équipe*[590]. La délégation demande à se déplacer d'abord à Moscou dans le but de visiter les installations sportives olympiques, d'observer la manière dont sont organisés et coordonnés les Jeux, et d'aborder la préparation de la sélection soviétique tant sur les aspects de l'entraînement que sur le suivi médical et la lutte antidopage. Les délégués français souhaitent prolonger leur séjour dans la République socialiste soviétique (RSS) d'Ouzbékistan afin d'enquêter sur le sport de masse en visitant un club d'entreprise, une école d'athlétisme de quartier ainsi qu'une école sportive spécialisée. Le CSCP accepte de répondre favorablement aux demandes des journalistes français, convaincu que les reportages qui seront produits serviront à évincer les doutes quant à la tenue des Jeux olympiques après les annonces de boycott, et diffuseront une bonne image de la vie sportive

[589] *Ibid.*
[590] GARF, f. R7576, inv. 31, d. 7290. Lettre de Raymond Roussat, secrétaire général de l'association France-URSS, au CSCP, 21 mars 1980.

en URSS, loin des suspicions autour de l'existence d'un système de dopage qui continuent à émerger.

Après la tenue des Jeux à Moscou, l'association France-URSS apporte encore un peu plus de profondeur à la coopération bilatérale au cours des années 1980 en organisant des voyages d'étude thématiques en Union soviétique. Pour l'année 1982, deux déplacements de ce type sont inscrits au plan d'échanges de la commission sportive de l'association avec le CSCP, parmi l'ensemble varié de rencontres prévues[591]. Un projet novateur de séjour sur le thème de la médecine sportive en URSS est préparé en collaboration avec le ministère de la Santé. Une délégation composée d'environ vingt-cinq personnes se déplace notamment à Tartou, dans la RSS d'Estonie, pour visiter la faculté de médecine du sport. La société d'amitié profite de ses connexions avec Jack Ralite, membre du Parti communiste ayant obtenu la fonction de ministre de la Santé à la suite de la victoire de François Mitterrand aux élections présidentielles de 1981, pour obtenir un financement ministériel de ce séjour[592]. Avec l'appui du ministère chargé de la Jeunesse et des Sports, un autre voyage d'étude est organisé sur la question des écoles sportives pour les enfants et les adolescents. Le soutien apporté à ces projets par plusieurs représentants du gouvernement français montre que l'association France-URSS est considérée comme un acteur œuvrant dans l'intérêt de la coopération bilatérale. Au-delà des voyages d'étude qui se poursuivent et se diversifient, à l'instar de celui mis en place en 1987 au sujet de la place du sport dans la vie des femmes soviétiques[593], la commission sportive tente de définir de nouvelles perspectives. Il n'est donc pas uniquement question de contribuer à la mise en œuvre de la coopération, mais bien de travailler à la définition des ambitions et des objectifs qui peuvent lui être accordés.

En 1986, à l'occasion du soixantième anniversaire des rencontres sportives franco-soviétiques, la société d'amitié propose d'animer dans ses locaux à Paris un colloque dont l'ambition est précisément de renforcer la coopération sportive bilatérale. Le CNOSF, le secrétariat d'État chargé de la Jeunesse et des Sports ainsi que le Goskomsport soutiennent ce projet qui se concrétise du 22 au 24 octobre. Tout en prenant soin de préciser qu'elle ne se substitue ni aux gouvernements, ni aux acteurs des milieux sportifs, la société d'amitié

[591] GARF, f. R7576, inv. 31, d. 8395. Plan d'échanges de la commission sportive de l'association France-URSS pour l'année 1982.
[592] Entretien réalisé avec Yvon Adam, *entr. cité.*
[593] GARF, f. R7576, inv. 34, d. 2771. Note du Goskomsport sur les relations sportives avec la France en 1987.

profite de la présentation des enjeux de ce rassemblement pour affirmer en filigrane son rôle dans la coopération bilatérale[594].

> Ce colloque ne vise pas à aboutir à des orientations communes ou à des recommandations en direction de gouvernements ou d'organisations sportives pour dire ce qu'il faudrait faire, mais à rechercher un réel échange d'idées et d'expériences, et sur cette base, stimuler la coopération sportive franco-soviétique dans tous les secteurs : rencontres sportives à tous les niveaux, études mutuelles du sport dans les deux pays, échanges d'entraineurs et d'étudiants, coopération dans le domaine de la science sportive.
>
> Utiliser ensemble les connaissances accumulées en France et en URSS, faire progresser la capacité de s'en servir à des fins d'échanges mutuels, dégager de nouvelles formes de coopération, telle est la fonction de ce colloque.
>
> Ouvert à tous ceux qui se sentent concernés par un domaine quelconque de la connaissance et de l'échange concernant le sport dans les deux pays, il sera un lieu de rencontre favorisant a compréhension et s'ouvrant sur des projets nouveaux conformes à l'évolution du sport et aux nécessités des dix ou quinze prochaines années.

La société d'amitié se présente comme un point de contact entre les acteurs du sport français et du sport soviétique et cherche à initier des projets qui offrent du temps et un espace pour mener des discussions favorables à l'émergence de nouvelles perspectives de coopération. Ce colloque connaît une grande réussite puisqu'il parvient à mobiliser 112 spécialistes du sport, dont 84 Français et 28 Soviétiques. Plusieurs personnalités ont participé à ce colloque, à l'image de Nelson Paillou, président du CNOSF, et de Viktor Mihajlovič Igumenov, responsable de l'Institut central d'État de culture physique de Moscou. Au cours de ce colloque les techniciens et dirigeants sportifs ont notamment souligné l'importance d'intégrer plus largement les sciences à la coopération sportive. Les moments d'échanges organisés par la société d'amitié participent très directement au débat sur les attentes de la coopération puisque dès l'année suivante, une orientation scientifique est donnée au protocole d'accord bilatéral relatif aux échanges pour l'année 1988[595].

L'association France-URSS prend part de manière direct à la dynamique des échanges de délégations et aux réflexions concernant les perspectives à accorder à la coopération

[594] GARF, f. R7576, inv. 34, d. 2013. Lettre de l'association France-URSS adressée à Marat Vladimirovič Gramov, président du Goskomsport, au sujet de la présentation du colloque du 60e anniversaire des relations sportives franco-soviétiques, 27 juin 1986.
[595] GARF, f. R7576, inv. 34, d. 2771. Rapport du Goskomsport sur les liens sportifs avec la France durant l'année 1987, (1988).

sportive bilatérale. Au-delà des enjeux proprement sportifs, la multiplication des séjours en URSS revêt un net intérêt économique pour la société d'amitié qui s'affirme comme le voyagiste incontournable de la coopération franco-soviétique.

4-3.2. Le voyagiste incontournable de la coopération bilatérale

En mai 1987, le président de la Fédération française de gymnastique, Roger Felzines, présente deux projets de stages en Union soviétique à Raphaël Vahé, secrétaire général de l'association France-URSS, en lui demandant de bien vouloir mettre en œuvre ces séjours au cours de l'année 1988[596]. Cette sollicitation est loin d'être une initiative isolée. À mesure que les programmes de coopération se densifient et que la fréquence des échanges bilatéraux s'intensifie, les demandes d'intervention adressées à la société d'amitié au sujet de la préparation de voyages sportifs sont de plus en plus nombreuses. Au cours des années 1970 et 1980, elle est devenue une véritable agence de voyage de la coopération sportive franco-soviétique. D'ailleurs, la fonction de voyagiste est pleinement revendiquée puisqu'il existe au sein même de la structure de l'association un service spécifique nommé France-URSS voyages[597].

L'implication des organisations d'amitié dans la préparation de séjours en Union soviétique est antérieure à la création de l'association France-URSS. C'est la société d'amitié prosoviétique Les Amis de l'URSS, active de 1927 à 1939 et dont l'ambition principale est de témoigner des réalisations dites véritables du socialisme, qui a ajouté la commercialisation de voyages touristiques au pays des Soviets à l'ensemble de ses activités, au milieu des années 1930[598]. Elle bénéficie à cette époque du développement d'un tourisme de masse vers l'Union soviétique, facilité par l'effacement de l'orientation « classe contre classe » de l'Internationale communiste au profit de la tactique de rassemblement des Fronts populaires. Des voyages touristiques sont alors proposés à la vente auprès des adhérents, quelle que soit leur appartenance politique, permettant aux Amis de l'URSS de s'appuyer sur de nouvelles sources de revenus[599]. Cette expérience réussie, notamment sur le plan financier, a incité les responsables de l'association France-URSS à se doter d'une agence de voyage spécialisée.

[596] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 107. Lettre de Roger Felzines à Raphaël Vahé, 19 mai 1987.
[597] Thomas Gomart, *Double détente, op. cit.*, p. 112.
[598] Rachel Mazuy, « Les ''Amis de l'URSS'' et le voyage en Union soviétique. La mise en scène d'une conversion (1933-1939) », *Politix*, n°18, 1992, p. 116.
[599] Sophie Cœuré, *La grande lueur à l'Est, op. cit.*, p. 157.

La société d'amitié commence à s'investir plus régulièrement dans l'offre de voyages à partir du milieu des années 1950, dans le contexte de l'enclenchement de la première phase de détente. Son activité s'accroît rapidement dès le début de la décennie suivante, révélant l'existence d'un fort intérêt pour l'Union soviétique et l'émergence d'un marché dynamique. D'autres organisations proches du mouvement communiste français tentent de commercialiser des séjours en URSS, comme Tourisme et travail qui œuvre notamment à la légitimation des pays socialistes par le biais des déplacements touristiques[600]. L'association France-URSS demeure toutefois la principale agence de voyage pour cette destination, jusqu'à la chute du régime soviétique en 1991. Sa prédominance dans ce secteur repose sur une étroite collaboration avec les autorités soviétiques. Elle entretient une certaine proximité avec l'ambassade soviétique à Paris[601], ainsi que des relations privilégiées avec son homologue URSS-France, qui est un organe de l'Union des sociétés soviétiques pour l'amitié et les relations culturelles avec les pays étrangers – mise en place en 1958 pour remplacer la VOKS et redéfinir les enjeux culturels de la politique extérieure – et qui permet un accès plus direct à l'appareil d'État[602]. De plus, depuis 1956, elle bénéficie de conditions avantageuses grâce à la conclusion d'un accord avec Intourist, la structure touristique soviétique chargée de présenter une vitrine de l'URSS aux touristes étrangers, mais aussi de faire entrer des devises[603]. Son offre de voyages couvre une grande partie du domaine culturel, et s'ouvre progressivement au sport. Au départ, les préparations de séjours sportifs sont plutôt occasionnelles. Elles se développent par la suite au rythme du renforcement de la coopération sportive bilatérale, jusqu'à devenir très fréquentes au cours des années 1980.

Des fédérations françaises qui ont noué des liens de coopération avec leurs homologues soviétiques font appel à l'association France-URSS pour ses qualités de voyagiste afin de lui confier la préparation de leurs projets de séjours. Parmi elles, il est possible de mentionner la FFG qui, par l'intermédiaire de son président Roger Felzines, met en place des stages d'entraînement en Union soviétique auxquels participent les gymnastes membres

[600] Sylvain Pattieu, « Voyager en pays socialistes avec Tourisme et Travail », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°102, 2009, p. 70-72.
[601] Igor Martinache, « Simples passeurs ou créateurs ? Les dirigeants du sport communiste français face au modèle sportif de l'Est (1923-1991) », *Staps. Revue internationale des sciences du sport et de l'éducation physique*, 2019, n°125, p. 25.
[602] Thomas Gomart, *Double détente, op. cit.*, p. 104-105.
[603] Marie-Pierre Rey, *La tentation du rapprochement, op. cit.*, p. 302 ; Shawn Salmon, « Marketing socialism: Inturist in the late 1950s and early 1960s », p. 186-204, Anne Gorsuch, Diane Koenker (dir.), *Turizm: The Russian and East European Tourist under Capitalism and Socialism*, Ithaca & Londres, Cornell University Press, 2006, 313 pages.

des sélections nationales. À titre d'exemple, deux stages de dix jours au sein des infrastructures du CSKA Moscou sont commandés en 1987, l'un pour l'équipe de France féminine et l'autre pour l'équipe nationale masculine des juniors, puis organisés au cours des deux années suivantes. À cette époque, le Sovintersport est l'interlocuteur soviétique de la société d'amitié. Le service France-URSS voyages, dont le directeur est Paul Desvilettes, lui transmet l'ensemble des exigences de la fédération, telles qu'un hébergement situé proche du lieu d'entraînement, un encadrement des séances sportives assuré par des entraîneurs et préparateurs physique soviétiques, ou même la composition des repas qui doivent être équilibrés et proposer exclusivement des viandes grillées et trois légumes[604]. Concernant les conditions financières, le Sovintersport demande 40 USD par jour et par personne pour accueillir les délégations[605]. Il s'agit d'un tarif fixe qui a été ajouté au protocole d'accord signé entre le Goskomsport et l'association France-URSS et qui s'applique à toutes les fédérations clientes. Ainsi, quand la Fédération française de lutte commande auprès de la société d'amitié un séjour pour participer à un tournoi à Rostov-sur-le-Don puis à un stage au sein des infrastructures olympiques de Moscou en juin 1987, elle doit, en plus du paiement destiné au voyagiste, s'acquitter d'une somme calculée sur cette même base tarifaire[606].

De sa prise d'initiative au milieu des années 1960, jusqu'à la fin de la période soviétique, l'association France-URSS apparaît comme un acteur déterminant de la coopération sportive bilatérale. En plus d'être un intermédiaire qui profite de son réseau auprès d'acteurs soviétiques pour faciliter les échanges, elle est aussi un animateur de la coopération à la fois en proposant des projets et en favorisant les discussions communes. Si cette société d'amitié utilise le sport comme un moyen de développer et d'approfondir les relations bilatérales, son action répond aussi à des intérêts économiques. L'association France-URSS est un acteur omniprésent de la coopération sportive franco-soviétique.

[604] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 246. Télex de Paul Desvillettes, directeur du service France-URSS voyages, au Sovintersport, 20 juillet 1988.
[605] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 246. Télex du Sovintersport à Gilles Rémy, directeur adjoint du service Franc-URSS voyages, février 1988 ; télex de Gilles Rémy au Sovintersport, 22 février 1988.
[606] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 246. Télex du Sovintersport à la Fédération française de lutte, 20 mai 1988 ; télex du Sovintersport au Goskomsport, 11 mai 1988.

De 1966 à 1991, la diplomatie sportive entre la France et l'URSS se construit sous la forme de la coopération. Dans un contexte favorable au rapprochement bilatéral, l'association France-URSS profite de la signature d'accords de coopération entre les deux pays dans les domaines scientifique, technique et économique, pour intégrer les relations sportives à cette dynamique dès 1966. Les gouvernements ne s'engageant pas dans un accord interétatique au sujet du secteur sportif, la société d'amitié poursuit son action en faveur de la coopération sportive bilatérale. Au début des années 1970, alors que la France et l'URSS affirment leur volonté commune de solidifier leurs rapports en élargissant leurs formes de coopération, les deux gouvernements signent un premier accord bilatéral spécifique aux questions sportives. Durant les deux décennies, à l'exception des années 1982 et 1983, la coopération sportive est encadrée par des accords interétatiques. Dans le cadre de la diplomatie bilatérale, elle contribue au prolongement et à la stabilité des relations entre les deux pays. En plus de favoriser une intensification des rencontres, elle facilite la diffusion des savoirs et des techniques ainsi que l'élaboration de réflexions communes dans le domaine du sport.

Bien qu'un cadre interétatique soit donné à la coopération sportive, d'autres acteurs non-gouvernementaux participent à son développement et à son extension. L'association France-URSS maintient ses activités en faveur de la coopération bilatérale à la fois en accompagnant la mise en œuvre de projets établis par les protocoles d'accords, mais également en prenant des initiatives pour mettre en contact le sport français et le sport soviétique dans le but de dégager de nouvelles perspectives. De plus, la coopération sportive est également animée à différentes échelles, que ce soit par l'intermédiaire des régions ou des villes jumelées qui facilitent l'accès des structures sportives et des clubs aux échanges bilatéraux. Ainsi, la coopération sportive concerne un vaste ensemble d'acteurs. Leurs interventions et leurs prises d'initiative s'effectuent, volontairement ou non, dans l'intérêt de la diplomatie bilatérale.

TROISIEME PARTIE

VIVRE LA DIPLOMATIE SPORTIVE

Chapitre 5

Le rapprochement franco-soviétique au plus près des délégations sportives

---

> Le sport a un rôle important à jouer : il facilite, par les contacts individuels, la connaissance des mœurs et des coutumes des pays voisins, crée des liens d'amitié. Mais, surtout, il peut et doit être utilisé comme moyen de rapprochement véritable des peuples[607].

En avril 1946, la Commission des Sports du Conseil national de la résistance organise un congrès national du sport et du plein-air afin de mener des réflexions sur l'orientation de la politique sportive qui doit être engagée, au moment où la France se reconstruit. Moins d'un an après la fin d'une Seconde Guerre mondiale particulièrement brutale et dévastatrice, les participants insistent sur le rôle que doit jouer le sport dans le maintien de la paix internationale grâce sa capacité à rapprocher les peuples. Il leur apparaît nécessaire de rapidement tout mettre en œuvre pour faciliter les échanges et les circulations dans le domaine du sport pour développer les rapports d'amitié et améliorer la connaissance mutuelle.

Au regard des observateurs, l'entrée dans la guerre froide vient quelque peu bousculer cet idéal, en faisant de la scène sportive un nouveau théâtre d'affrontements entre les grandes puissances. Les Jeux olympiques d'Helsinki, qui incarnent, en 1952, la première confrontation sportive entre l'URSS et les États-Unis depuis l'apparition d'un nouvel ordre mondial, sont largement relayés dans les médias internationaux à travers des métaphores guerrières[608]. Des années 1950 aux années 1980, les terrains de sport sont régulièrement présentés comme des lieux vers lesquels se prolongent les enjeux de la guerre froide lors

[607] A-MAE, f. 241/QO, d. 1. Compte rendu de la séance du 30 avril 1946 du congrès national du sport et du plein-air.
[608] Pierre Milza, « Sport et relations internationales », *Relations internationales*, n°38, 1984, p. 155-174.

des grandes compétitions[609]. Les puissances de l'ouest et de l'est sont effectivement engagées dans une lutte des modèle et une conquête de la domination par le sport.

Pourtant, le ton accordé aux discours diplomatiques au sujet des échanges sportifs semble diamétralement opposé à l'idée d'utiliser le sport comme un espace de rivalité, voire d'affrontement. Durant la guerre froide, les échanges sportifs sont associés de manière récurrente aux registres de l'amitié et du rapprochement entre les peuples. L'URSS est l'un des exemples les plus emblématiques de l'utilisation de la rhétorique de l'amitié et de celle de la coexistence pacifique. Les responsables politiques et sportifs soviétiques emploient un discours qui mêle la fraternité socialiste aux valeurs de l'olympisme pour affirmer son orientation naturelle à défendre la paix par le sport[610]. L'idée que les déplacements sportifs apportent une dimension concrète aux relations entre les pays étrangers et favorise le maintien de la paix est une rhétorique diplomatique communément partagée sur la scène internationale.

Quelques travaux ont été menés dans les années 1980 pour tenter d'évaluer l'impact des discours pacificateurs dans le domaine du sport sur les opinions publiques, mais il demeure difficile de le mesurer concrètement[611]. Si les contenus des discours ont été analysés et que leurs effets ont été interrogés, la dimension concrète du rapprochement et de la fraternité n'a guère été abordée au plus près des délégations sportives. Pourtant, c'est bien à travers elles que le resserrement des liens entre les peuples est incarné dans les discours prononcés sur les visées pacificatrices du sport, notamment dans le cas des relations sportives franco-soviétiques. Comment se met en scène le rapprochement entre les peuples à travers les délégations sportives françaises et soviétiques ? Quels sont les types de contacts que les délégués sportifs peuvent avoir entre eux au cours de leurs séjours ? Comment les sportifs vivent-ils et perçoivent-ils leurs rapports aux autres ? De véritables relations d'amitié émergent-elles entre les sportifs français et soviétiques, et sont-elles utilisées par les pouvoirs politiques pour alimenter leurs discours ?

Pour aborder ces différentes questions sur la dimension concrète du rapprochement franco-soviétique, il est nécessaire de montrer dans un premier temps comment la fonction

[609] Sylvain Dufraisse, « Les Soviétiques finalistes à Helsinki (1952) », *op. cit.*, p.141-159 ; Hélène Harter, « Lake Placid, 1980 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°16, 2003, p. 99-111.
[610] Patrick Clastres, « Paix par le sport et guerre froide : le neutralisme pro-occidental du Comité international olympique », p. 121-137, Jean-François Sirinelli, Georges-Henri Soutou (dir.) *Culture et guerre froide. Des années 1940 aux années 1980*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008, 316 pages.
[611] Patrick Clastres, « Olympisme et guerre froide. Du paradigme réaliste au paradigme culturel », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°277, 2020, p. 7-25.

de représentation attachée aux sportifs est explicitée par les sphères diplomatiques et politiques à différentes échelles. Dans un deuxième temps, les contacts établis entre les Français et les Soviétiques au cours des séjours sportifs seront étudiés afin de savoir s'ils sont effectivement rendus possibles et de saisir ce qui peut motiver les uns et les autres à nouer des liens. Enfin, quelques rares relations d'amitié ayant lié des sportifs français à des sportifs soviétiques seront présentées pour comprendre à la fois les circonstances dans lesquelles elles sont nées, et ce qui a pu mener à leur interruption ou à leur continuité.

5-1. Des sportifs revêtus du costume d'ambassadeur

5-1.1. La fonction de représentation des ambassadeurs sportifs

En 1980, Pierre Mazeaud, ancien secrétaire d'État chargé de la Jeunesse et des Sports en fonction de 1973 à 1976, déclare que « toute vedette sportive, comme toute vedette, est une sorte d'ambassadeur itinérant[612] ». Il présente ainsi les sportifs amenés à séjourner à l'étranger comme des diplomates en mission de représentation de leur pays et de leur peuple à l'échelle internationale. Les ambassadeurs en survêtement sont chargés de mettre en valeur le prestige de leur nation et d'œuvrer au maintien des relations étroites avec les pays étrangers en cohérence avec la politique extérieure de leur gouvernement. Les circulations sportives franco-soviétiques, qui se sont progressivement intensifiées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, font apparaître les fonctions de représentations que tiennent les délégués sportifs. Les dirigeants politiques ainsi que les sphères diplomatiques cherchent à rendre visible et explicite leur rôle d'ambassadeurs à diverses occasions.

Dès 1946, alors que Vâčeslav Mihajlovič Molotov, ministre des Affaires étrangères et premier vice-président du Conseil des ministres de l'URSS, se trouve à Paris pour assister à la Conférence pour la paix, il reçoit dans la capitale française les responsables de la délégation sportive [Annexe n°10][613]. Ces derniers se voient ainsi attribuer un véritable rôle d'ambassadeurs et de défenseurs de la paix. Il apparaît d'autant plus opportun d'exprimer un visage pacifique que les tensions internationales s'accroissent à Paris, entre le

[612] Propos cité par Stéphane Mourlane, « À la recherche de la grandeur : le sport français à l'épreuve des relations internationales, de 1945 à nos jours », p. 163-180, Philippe Tétart (dir.), *Histoire du sport en France*. Tome 2, *De la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert, 2007, p. 170.
[613] GARF, f. R7576, inv. 16, d. 82. Rapport du chef de la délégation sportive soviétique à propos du séjour réalisé en France, (août 1946).

représentant soviétique d'un côté, et les ministres des Affaires étrangères britanniques et étatsuniens de l'autre. Cette tournée sportive, mise en avant sur la scène politique par la réception de V. M. Molotov, doit contribuer à montrer l'existence de liens avec un pays allié comme la France et témoigner de l'absence de manœuvre belliqueuse chez les Soviétiques. La fonction de représentation des sportifs soviétiques en France est implicitement rappelée par les réceptions de la délégation prévues par l'ambassadeur d'URSS en France, Aleksandr Efremovič Bogomolov[614]. Ce dernier assiste également aux deux rencontres organisées à Paris, appuyant ainsi l'idée que ces confrontations contribuent au resserrement des liens diplomatiques entre les deux pays.

La venue des ambassadeurs auprès des délégations sportives, surtout lorsqu'il s'agit de sélections nationales, est de plus en plus récurrente au fil de l'intensification des échanges sportifs franco-soviétiques. En octobre 1955, à l'occasion du premier match de football entre l'équipe de France et celle d'URSS, une réception des joueurs français est donnée à l'ambassade de France à Moscou[615]. Le soir du match, l'ambassadeur de France, Louis Joxe, prend place dans la tribune officielle du stade *Dinamo* avec le vice-ministre des Affaires étrangères d'URSS, au moment où s'affirme la première détente sur la scène internationale[616]. Quelques mois plus tard, lors de la tournée des sélections des basketteuses et des basketteurs soviétiques en France, Sergueï Vinogradov, ambassadeur d'URSS en France depuis juillet 1953, assiste à la première rencontre de la tournée à Paris, en prenant place aux côtés d'un responsable politique français, le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, René Billères[617]. La présence des ambassadeurs auprès des membres des sélections sportives devient même incontournable à partir de la décennie suivante. Ayant conscience de la fonction de représentation des sportifs français lors de leurs participations aux compétitions à l'étranger, François Missoffe, ministre de la Jeunesse et des Sports de 1966 à 1968, insiste pour que des représentants des Affaires étrangères assistent aux compétitions[618]. Les ambassadeurs sont alors invités à se déplacer aux rencontres sportives auxquelles participent les sélections françaises.

[614] *Ibid.*
[615] *Le Monde*, 22 octobre 1955.
[616] *Le Monde*, 25 octobre 1955.
[617] *L'Equipe*, 17 février 1956.
[618] Stéphane Mourlane, « À la recherche de la grandeur : le sport français à l'épreuve des relations internationales, de 1945 à nos jours », *op. cit.*, p. 173.

Les sportifs étant considérés comme détenteurs d'une fonction de représentation, les ambassadeurs et les personnels des ambassades veillent à ce que leur attitude soit exemplaire lors de leurs compétitions, et plus généralement au cours de leurs séjours. En France, le gouvernement est tenu au courant des résultats, et surtout de l'image véhiculée par ses sportifs à l'étranger par le biais de son ambassade à Moscou. Ainsi, lors de la participation des basketteuses françaises au championnat d'Europe à Moscou en mai 1952, Yves Chataigneau, conseiller diplomatique, adresse une note à la direction Europe détaillant ses observations autour des terrains, mais aussi le traitement médiatique qui leur a été réservé[619]. Il résume ainsi l'impression qu'elles ont laissé en URSS :

> Nos joueuses avaient dès l'abord séduit le public moscovite par leur fougue, leur grâce et leur bonne humeur. Lors de leur premier match, les remarques élogieuses ne tarissaient pas sur le « [tempérament français] » et dans les tribunes, prévoyant la victoire de nos couleurs, de vieux messieurs fredonnaient en français notre hymne national. Cet engouement ne tarda pas à disparaître devant le jeu médiocre de notre équipe lors des journées suivantes.

Quatrième lors de l'édition précédente, les joueuses françaises ne se classent qu'à la septième place à Moscou. Bien que ce résultat soit très mitigé du point de vue sportif, l'attitude de la délégation semble toutefois avoir été appréciée. L'année suivante, la sélection des basketteurs français montre une plus grande maîtrise sportive devant le public soviétique, en remportant une médaille de bronze lors du championnat d'Europe organisé également à Moscou. Si Louis Joxe affirme dans une note destinée à la direction des relations culturelles des Affaires étrangères que « la performance technique de l'équipe française mérite des éloges », il insiste davantage encore sur le fait que « le comportement quotidien de nos joueurs fut à l'abri de tout reproche » et il précise que ceux-ci « observèrent pendant les deux semaines passées à Moscou une réserve et une tenue qu'il convient de noter[620] ».

De la même manière que l'administration ministérielle français, le gouvernement soviétique s'appuie aussi sur son ambassade pour porter un regard sur les séjours des délégués sportifs en France. À titre d'exemple, l'ambassade d'URSS transmet une note au sujet de la participation des volleyeurs soviétiques à une rencontre d'exhibition à Paris, dont

[619] A-MAE, f. 208/QO, d. 197. Note de Yves Chataigneau, conseiller diplomatique, à la direction Europe des Affaires étrangères de France, 29 mai 1952.
[620] A-MAE, f. 241/QO, d. 148. Note de Louis Joxe destinée à la direction des relations culturelles des Affaires étrangères, 10 juin 1953.

l'ensemble de la recette collectée a été versée aux victimes de la rupture du barrage Malpasset à Fréjus[621]. Évoquant dans un premier temps les réactions des spécialistes français qui ont salué la « haute maîtrise sportive » de la sélection soviétique, cette note souligne ensuite le fait que « les journaux ont montré avec satisfaction que le peuple soviétique exprimait un sentiment de solidarité avec le peuple français », avant de conclure que « l'ambassade considère que cet événement a contribué au renforcement des relations amicales entre l'URSS et la France ».

Les rencontres entre les délégations sportives et les personnalités politiques d'État ou, le plus souvent, les représentants des ambassades, rendent plus explicitent la fonction de représentation tenue par les délégués sportifs au cours de leurs séjours en France ou en URSS. Les sportifs français et soviétiques sont également invités à revêtir leur costume d'ambassadeur lorsqu'ils sont reçus par des élus locaux qui accueillent des rencontres sportives dans leurs communes.

5-1.2. La réception des diplomates sportifs dans les hôtels de ville de France

La réception des délégations sportives dans les hôtels de villes, aussi bien en France qu'en URSS, constitue une antienne des voyages sportifs franco-soviétiques. Lors des traditionnelles réceptions des délégations au sein de l'hôtel de ville, il est par exemple possible d'entendre Jean Royer, député-maire de Tours, se féliciter « de voir le sport continuer à rapprocher les peuples et [souhaiter] la bienvenue aux visiteurs Soviétiques[622] », ou encore Armand Mandle, maire d'Évreux, faire du sport « le meilleur agent de compréhension entre toutes les jeunesses du monde » avant de se réjouir de « cette bonne journée d'amitié »[623]. Indépendamment de leur courant de pensées, pour ces personnalités politiques les basketteurs soviétiques se présentent en France vêtus du costume d'ambassadeur de l'URSS. Si A. Mandle est un maire radical proche de Pierre Mendès-France, J. Royer se place quant à lui de l'autre côté de l'échiquier politique français. Celui-ci, membre de l'Union pour la Nouvelle République, est élu à la tête de la mairie de Tours pour la première fois en 1959, responsabilité qu'il ne perd qu'en 1995. La couverture médiatique et l'importance accordées aux tournées des délégations sportives de l'URSS

[621] GARF, f. R9570, inv. 1, d. 526. Note de l'ambassade d'URSS en France, au président du CCSOS, 23 janvier 1960.
[622] *Centre-Ouest*, 24 avril 1963
623. *Paris-Normandie*, 24 avril 1963.

permet à ces élus municipaux de s'intégrer, ne serait-ce que temporairement, aux logiques des relations diplomatiques franco-soviétiques. La rhétorique de l'amitié est très utilisée dans leurs discours, ce qui les amène à s'inscrire dans un discours diplomatique traditionnel.

La rhétorique de l'amitié ne correspond pas uniquement à un effort d'éloquence fourni par les responsables politiques locaux au gré de leurs discours ou des correspondances entretenues. Son usage revêt un véritable sens en ce qui concerne l'élaboration des liens diplomatiques à l'échelle des municipalités. Cette forme de rhétorique a été employée à partir du Moyen Âge par les princes souverains désireux de construire des rapports de proximité horizontaux à des fins stratégiques, puis son utilisation s'est amplement développée dès la Renaissance jusqu'à l'époque contemporaine[624]. Les chefs d'État ont particulièrement fait appel à ce registre au cours de la guerre froide pour affirmer leurs bonnes intentions sur le plan des relations internationales malgré les phases de tension, affirmant œuvrer « pour le rapprochement entre les peuples » ou travailler à « une meilleure compréhension mutuelle », selon les expressions consacrées. En utilisant des éléments de langage similaires dans leurs discours officiels, les dirigeants politiques des municipalités s'approprient un vocabulaire diplomatique à travers lequel ils tentent de s'immiscer au cœur des problématiques internationales, et de marquer leur légitimité en tant qu'acteurs des relations extérieures.

Que ce soit auprès des membres des gouvernements ou des ambassades, ou même aux côtés des élus politiques locaux, les sportifs sont régulièrement présentés comme des ambassadeurs qui incarnent, dans le prolongement des rapports diplomatiques, les liens fraternels franco-soviétiques. Au-delà des discours, les relations entre les représentants sportifs des deux pays sont en réalité beaucoup plus limitées et se construisent davantage dans des espaces discrets.

[624] Evgueny Roshchin, "The Concept of Friendship: From Princes to States", *European Journal of International Relations*, vol. 12, n°4, 2006, p. 613.

5-2. Les échanges sportifs en faveur de la fraternité entre les peuples, quelle part de réalité ?

5-2.1. Des contacts généralement limités

L'un des pans de la diplomatie sportive consiste à laisser entrevoir des expressions des politiques de resserrement des liens bilatéraux à travers les échanges de délégations. Les contacts entre les athlètes doivent ainsi incarner la fraternité entre les peuples. Afin d'aborder la réalité concrète de cette ambition diplomatique, et de saisir quelles formes de rapports les délégués sportifs de la France et de l'URSS entretiennent réellement jusqu'à la chute du régime soviétique, il convient de s'intéresser à l'expérience vécue par ces acteurs et à leurs propres perceptions de leurs contacts. En interrogeant plusieurs sportifs, entraîneurs ou dirigeants français qui ont pris part à des tournées, des compétitions, ou des rencontres amicales face aux Soviétiques, l'idée qui revient le plus souvent pour définir les rapports entretenus avec leurs adversaires est celle de la distance qui les a séparés. Selon, Nicole Pierre-Sanchez, joueuse de basket-ball du PUC qui a rencontré plusieurs fois des équipes soviétiques en club ou en sélection nationale au tournant des années 1950 et 1960, les contacts sont très limités à cette époque. Même lors des tournées amicales, durant lesquelles les équipes se côtoient plusieurs jours, que ce soit sur les terrains, au restaurant ou dans les hôtels, les joueuses ne font que se croiser. Elle précise que « la plupart du temps, on se voyait au moment des douches. Quand on avait des banquets, on n'était pas tellement mélangé[625] ». Dans les années 1970, Maryse Sallois-Dusseaulx, basketteuse internationale du Clermont Université Club, partage une perception similaire des relations avec ses adversaires soviétiques au moment des confrontations régulières entre le club auvergnat et celui de Riga en coupe d'Europe[626] :

> On avait peu de rapports. Les joueuses, même quand on allait manger ensuite au restaurant… Je me souviens d'une salle de resto, je ne sais plus où, et bien on n'avait pas de rapports avec les joueuses, elles ne venaient pas manger avec nous. Si elles venaient manger dans le même restaurant, elles étaient à côté, mais pas avec nous !

Quelques éléments sont apportés pour tenter d'expliquer l'absence de contacts directs avec les Soviétiques dans le cadre des échanges sportifs. La première explication proposée

[625] Entretien réalisé avec Nicole Pierre-Sanchez, au café de la tour Montparnasse, Paris, le 9 février 2012.
[626] Entretien réalisé avec Maryse Sallois-Dusseaulx, au café Le Bureau, Vincennes, le 19 janvier 2012.

tient dans les difficultés linguistiques rencontrées. Comme le précise Maryse Sallois-Dusseaulx : « il n'y avait pas de rapport, on ne discutait pas. Alors… d'un autre côté on ne parlait pas beaucoup russe, donc il y avait la barrière de la langue[627] ». Effectivement peu de Soviétiques parlent français et peu de Français savent échanger en russe, il apparaît donc difficile d'engager des conversations. Certains tentent parfois du contourner cette lacune en utilisant une autre langue étrangère, mais les possibilités d'échanger restent encore très rares d'après Nicole Pierre-Sanchez : « Quand on pouvait être à côté [au moment des banquets], je sais que l'allemand m'a un peu servi à l'Est, plus que l'anglais. On arrivait à parler un peu, mais c'était maigre[628] ».

D'autres sportifs français, qui confirment eux aussi l'idée des contacts très limités, trouvent une explication complémentaire dans l'absence de volonté de certains de leurs partenaires d'établir des contacts directs avec leurs adversaires soviétiques. Pour se diriger vers l'Autre, il apparaît indispensable de manifester un intérêt culturel ou politique pour lui. Or, comme le souligne le basketteur international Jean-Marie Jouaret, qui a affronté la sélection de l'URSS à plusieurs reprises dans les années 1960, cette curiosité est loin d'être partagée par l'ensemble des membres de son équipe. D'après lui, seulement deux ou trois de ses coéquipiers en équipe de France témoignent alors d'une véritable ouverture culturelle. Il raconte une anecdote qui, bien qu'elle se soit déroulée en dehors du monde soviétique, illustre particulièrement bien son propos[629] :

> Au retour de Chine, on était à Bangkok, on devait rester 24h… voir le marché flottant et un certain nombre de choses. Air France, bêtement, nous a dit que si on voulait repartir plus rapidement, il était possible de prendre un avion qui n'était pas plein. Donc on a voté. Il y en a neuf qui ont voté pour partir, et trois qui ont voté pour rester… Rat, Baltzer, Jouaret. On était minoritaire, donc Bangkok, je ne connais pas !

Le footballeur Raymond Kopa, qui a effectué un déplacement avec l'équipe de France en URSS en octobre 1955, confirme le fait qu'il est à cette époque exclusivement concentrer sur le football. Il précise qu'il se souvient davantage des stades dans lesquels il a joué que des villes qu'il a eu la possibilité de visiter[630]. En plus de ce défaut de curiosité et de volonté

[627] *Ibid.*
[628] Entretien réalisé avec Nicole Pierre-Sanchez, *entr. cité*.
[629] Entretien réalisé avec Jean-Marie Jouaret, au siège de la Fédération sportive et culturelle de France, à Paris, le 15 décembre 2011.
[630] Entretien réalisé avec Raymond Kopa, *entr. cité*.

d'aller vers l'Autre, la question de la surveillance revient souvent pour expliquer la faiblesse des contacts entre les délégations.

Selon les sportifs français qui ont été au contact des délégations soviétiques, ces dernières ont semblé être soumises à une surveillance qui a limité les possibilités de rencontre. Le maître d'armes Jean-Michel Oprendek précise que, dans les années 1970, les escrimeurs soviétiques « avaient un commissaire politique avec eux, à chaque fois. Lorsque j'ai fait des rencontres militaires France-URSS, en tant que patron de la délégation française, en face il y avait des gens qui étaient là, qui surveillaient. Ils n'étaient pas libres[631] ». Cette perception est partagée par Joël Colchen, technicien qui a encadré les sélections françaises de water-polo à partir des années 1970[632].

> Les types étaient surveillés de partout, l'équipe était très encadrée. […] L'équipe se déplaçait avec un médecin, un kiné, deux entraîneurs et forcément un dirigeant fédéral, là pour discuter avec les autres dirigeants fédéraux. Mais il y avait aussi très souvent ce que j'appellerais le commissaire politique… mais qui, à mon avis, était soit de la police, soit du ministère de l'Intérieur…

Pour certains délégués sportifs français cette surveillance des équipes sportives de l'URSS est confiée à des membres du KGB (*Komitet gosudarstvennoj bezopasnosti* – Comité pour la sécurité de l'État). Le basketteur Jean-Marie Jouaret, joueur de l'équipe de France dans les années 1960 affirme qu'en plus « de l'entraîneur et du manager [il y avait] deux mecs du KGB[633] ». Il poursuit ensuite en expliquant que personne n'a jamais dit clairement qu'ils étaient membres du KGB, mais qu'il a pu les reconnaître en raison de leur apparence et de leur attitude particulières[634] :

> [Ils étaient] en pardessus, ils ne parlaient pas, ils n'avaient rien à faire avec l'équipe, ils n'étaient pas masseurs, ni rien. Mais ils étaient là tout le temps, tout le temps ! Ils ne nous ont jamais dit qu'ils étaient du KGB, mais pour nous c'était évident, et ça se voyait : couleur muraille, l'œil en mouvement… tout le temps… qui observe, et qui n'ont rien à faire sur le banc.

L'idée de la présence des services de renseignement au sein des délégations sportives est encore présente vingt ans plus tard. Lors de la venue d'une délégation soviétique

631 Entretien réalisé avec Jean-Michel Oprendek,
632 Entretien réalisé avec Joël Colchen, au bureau du SNAPS, Paris, le 29 novembre 2011.
633 Entretien réalisé avec Jean-Marie Jouaret, *entr. cité*.
634 *Ibid.*

d'athlétisme en Saône et Loire pour prendre part à un concours de saut en 1981, Jean-Pierre Vouagner, entraîneur de saut à la perche à Mâcon, dit avoir reconnu le membre de la délégation qui était du KGB dès leur arrivée à la gare. « Là c'était « Le » KGB ![635] », s'exclame-t-il en pointant du doigt, sur une photographie de l'ensemble des délégués à leur arrivée à la gare de Mâcon, un homme vêtu d'un costume et d'une cravate [*Ill. 9*].



Ill. 9. Photographie de la délégation d'athlètes soviétiques lors de son arrivée en gare de Mâcon, en juin 1981. Dans le cercle rouge figure la personne considérée comme appartenant au KGB par Jean-Pierre Vouagner. Archives personnelles de Jean-Pierre Vouagner.

Le KGB est largement intégré à l'imaginaire du monde soviétique véhiculé en France. L'image d'un monde mystérieux dans lequel les agents des services de renseignement sont omniprésents repose en grande partie sur la littérature d'espionnage, dont les ouvrages qui mettent en scène des espions soviétiques bénéficient de tirages importants en France entre les années 1950 et 1980. Elle est aussi renforcée par le succès cinématographique des films de James Bond, en particulier celui intitulé *Bons Baisers de Russie*, sorti en France en 1963 et dont l'un des protagonistes est une espionne soviétique[636]. Marqués par ce stéréotype, il semble encore plus difficile, voire impossible, aux sportifs français d'entrer en contact avec les Soviétiques. La présence du KGB au sein des équipes sportives soviétiques est réelle

[635] Entretien réalisé avec Jean-Pierre Vouagner, au bar PMU du centre Leclerc, Mâcon, le 10 novembre 2011.
[636] Marie-Pierre Rey, *La tentation du rapprochement, op. cit*., p. 316-317.

dès les années 1950[637]. Bien qu'elle soit même de plus en plus intense et régulière au cours des années 1970, il ne faut toutefois pas en surestimer la portée[638]. Cette image, consolidée par la culture de guerre froide, est d'autant plus présente au sein des délégations françaises, que certains athlètes expriment avoir eux-mêmes ressentis cette surveillance à leur sujet. Franck Abrial, membre de l'équipe de France de lutte dans les années 1980, exprime cette surveillance[639] :

> Je me souviens d'un stage […], on avait été à Sotchi, en bordure de la mer. On avait atterri à Moscou. L'avion, pas de problème. Mais à Moscou, il n'y avait plus de vol direct donc on a fait trente-deux heures de train. Il y avait quelqu'un qui nous surveillait, on l'appelait le KGB… Qui nous suivait en permanence. Après on a pris le bateau, on a visité, et il nous suivait. C'était devenu un jeu, on se séparait et lui il était perdu.

Son coéquipier au sein de la sélection nationale de lutte, Philippe Vidal, fait part de ce même ressenti : « il y avait des sortes de commissaires du peuple, on ne pouvait pas aller où on voulait. Ils sont là du matin au soir, du soir au matin[640] ». La présence supposée du KGB, ou de toute autre forme de surveillance est si intégrée au sein des délégations sportives qui se rendent en URSS qu'elle suscite parfois quelque blague de la part de certains athlètes, à l'image du basketteur Jean-Marie Jouaret[641] :

> C'était l'époque où, même pour une sélection comme nous, c'était étouffant d'aller là-bas, dans ces hôtels gigantesques où jour et nuit à la sortie de l'ascenseur, à tous les étages, il y avait une matrone qui regardait qui entrait, qui sortait, qui allait dans quelle chambre… C'était jour et nuit, c'était fliqué ! C'est là que j'ai essayé de faire croire à mes copains que le panneau en cyrillique sur la table de nuit disait : « il est interdit d'arroser les plantes, ça fait rouiller les micros ! ». Mais ils ne m'ont pas cru… (rire).

Si les délégués sportifs français se montrent persuadés que la surveillance qui s'impose à eux, et surtout aux athlètes soviétiques, limite les possibilités de développer des échanges, quelques anecdotes révèlent l'existence de contacts. Le basketteur Michel Rat, membre de

[637] Mihail Ûr′evič Prozumenŝikov, *Bol′šoj sport i bol′šaâ politika*, Moscou, Rosspen, coll. Kul′tura i vlast′ ot Stalina do Gorbačeva. Issledovaniâ, 2004, p. 13.
[638] Boris Gul′ko, Viktor Korčnoj, Vladimir Popov, Ûrij Fel′štinskij, *KGB igraet v šahmaty*, Moscou, Knigovek, 2010, p. 75 ; Sylvain Dufraisse, *Les héros du sport, op. cit.*, p. 250.
[639] Entretien réalisé avec Franck Abrial, au bureau des entraîneurs de l'INSEP, Vincennes, 2 avril 2012.
[640] Entretien réalisé avec Philippe Vidal, au Club house du golf de Riom, le 21 février 2017.
[641] Entretien réalisé avec Jean-Marie Jouaret, *entr. cité.*

l'équipe de France dans les années 1960, explique, après avoir concédé que les relations étaient limitées, que des échanges pouvaient avoir lieu dans certaines circonstances[642] :

> On avait très peu de relation avec les joueurs. C'était vraiment cloisonné, on avait peu d'échanges. Alors on avait quelques échanges avec certains joueurs qui arrivaient, mais ça se passait en dehors des rencontres. Et ça se faisait souvent parce qu'on logeait dans le même hôtel, et ils essayaient d'avoir des relations avec nous. Mais c'étaient des relations qui n'étaient pas à la lumière. On faisait attention parce que pour eux ça pouvait être dangereux d'avoir des relations avec les occidentaux.

Jean-Pierre Vouagner, convaincu de la présence d'un membre du KGB au sein de la délégation d'athlètes qui s'est rendue à Mâcon en 1981, raconte également qu'il a pu échanger quelques instants, d'abord avec le perchiste Konstantin Ûr′evič Volkov, puis avec l'un des entraîneurs soviétiques, à chaque fois dans un contexte très détendu[643] :

> Volkov qui me demande s'il peut conduire ma voiture. Alors je me demande, est-ce qu'il a le permis, et si oui, est-ce qu'il est valable ? Donc je l'ai emmené sur le parking de la maison des vins, un parking énorme. Et il était tout content de conduire ma voiture qui était pourtant tout à fait banale !
>
> Une autre anecdote ! Le soir, il y avait un entraîneur soviétique qui nous avait invité à l'hôtel où il était pour boire un coup de vodka, évidemment ! Il y avait l'interprète, et aussi le chef de délégation. À un moment donné, l'un des deux se précipite vers une armoire et avec un sourire jusque-là, il commence à fouiner dans ses affaires, sort des journaux avec quelques choses dedans. Il ouvre ça, c'était un poisson à moitié fumé, ça dégoulinait ! C'était dégueulasse, pas vraiment appétissant ! Les deux Russes se régalaient avec ! L'interprète nous explique alors qu'ils aimaient ce genre de poisson. Est-ce qu'ils l'avaient ramené ou acheté en France, je ne sais pas. Mais ça reniflait, hein ! Alors moi ils m'en proposent, mais j'ai horreur de ça !

Si, des années 1950 aux années 1980, les relations entre les délégués sportifs français et soviétiques demeurent très limitées, et ne permettent donc pas d'apporter une dimension très concrète au discours de fraternité entre les peuples, des contacts existent tout de même. Ceux-ci se développent surtout vers des espaces discrets au sein desquels un système de circulation des biens se construit, et s'étend au-delà des seuls rapports entre délégations sportives.

---

[642] Entretien réalisé avec Michel Rat, au centre de recherche et de documentation de la FFBB, à Paris, le 5 décembre 2011.
[643] Entretien réalisé avec Jean-Pierre Vouagner, *entr. cité.*

5-2.2. De discrets espaces de contact pour une circulation des biens

Du caviar contre des jeans, un marché souterrain entre les délégations sportives

« Leur caviar contre nos jeans ![644] », c'est ainsi que Nicolas Jeleff, joueur international de water-polo des années 1980 au début des années 1990, caractérise les contacts entre les sportifs français et soviétiques. Les rencontres sportives, qu'elles opposent des clubs ou des sélections, sont autant d'occasions de procéder à des échanges. En faisant référence à deux marqueurs culturels, l'un spécifique à l'Est et l'autre en lien avec l'Ouest, le propos de N. Jeleff illustre particulièrement bien l'idée que le sport fait apparaître des espaces de contacts transnationaux favorables à la circulation des biens. Un système de trocs permet aux délégations d'échanger des produits abondants en URSS mais chers en France, contre des biens qui semblent courants pour les Français, mais qui demeurent difficilement accessibles en Union soviétique. Les athlètes de l'URSS profitent aussi de leurs contacts avec leurs concurrents étrangers pour se procurer des vêtements de sport de meilleures qualités. Ainsi, Marc Brisfer, l'un des coéquipiers de N. Jeleff, se souvient d'avoir cédé quelques maillots de bains : « Ils nous donnaient du caviar contre des maillots plastiques par exemple. Des trucs qui leur coutaient chers ou qu'ils ne trouvaient pas[645] ». À la même époque, le lutteur Patrice Mourier se rappelle les pratiques similaires avec les combattants soviétiques : « on leur ramenait des survêtements de l'équipe de France et ils nous vendaient du caviar. Il y avait de très bonnes relations[646] ». Si ces formes de rapports entre les délégations sportives semblent très habituelles à la fin de la période soviétique, elles se sont développées dès les années 1950, au moment où l'URSS a achevé son processus d'intégration au sport international.

Avec la multiplication des déplacements sportifs en dehors des frontières de l'URSS, les échanges de biens deviennent très vite courants pour les athlètes soviétiques. Ayant le privilège de pouvoir se rendre dans des pays étrangers, ils tentent de profiter de leurs voyages pour accéder à différents produits[647]. Les participations régulières à des championnats internationaux, à des stages ou à des tournées amicales dans d'autres pays

[644] Entretien réalisé avec Nicolas Jeleff, à la médiathèque de l'Université Lyon I, Lyon, le 21 octobre 2011.
[645] Entretien réalisé avec Marc Brisfer, au domicile de l'enquêté, Tourcoing, le 1 décembre 2011.
[646] Entretien réalisé avec Patrice Mourier, au bureau des entraîneurs de l'INSEP, Vincennes, le 28 mars 2012.
[647] Sylvain Dufraisse, « ''De sordides actes de spéculations''. Traces de circulations économiques dans les délégations sportives soviétiques (1967-1982) », *Hypothèses*, n°18, 2015, p. 169-170.

accélèrent les circulations de marchandises. La fréquence des contacts sportifs mène les membres des délégations à acquérir une certaine expérience du troc. Avant leurs départs, ils se préparent à d'éventuels échanges en s'emparant de biens à céder, choisis en fonction des produits soviétiques recherchés et réputés dans les pays visités[648]. La forte présence du caviar dans les trocs réalisés auprès des sportifs français n'est pas anodine. Les athlètes de l'URSS savent que ce met est convoité en France et qu'il est vendu à des prix très élevés. En proposant un tel produit provenant directement d'URSS, ils donnent aux Français le sentiment d'avoir l'opportunité d'acquérir des marchandises alimentaires typiques et de bonne qualité. En plus du caviar, ils placent généralement dans leurs valises un peu de vodka, ou des appareils photographiques qui correspondent à d'autres biens recherchés en France. Si les sportifs soviétiques se donnent la possibilité de profiter de leurs séjours à l'étranger pour faire circuler des biens, ils s'organisent également lors de la réception des délégations en URSS pour effectuer des échanges. Albert Demeyer, joueur de basket-ball de l'ASVEL, a participé à une tournée en URSS avec son club en juillet 1960, visitant Moscou, Tbilissi, Erevan ainsi que Bakou, et il a alors découvert ce qu'il nomme le « petit commerce » auprès des joueurs soviétiques[649] :

> Les slips kangourous, les chaussettes en fil d'Ecosse euh… un appareil à pluie… qu'on tourne et qu'on fout dans une petite sacoche… un K-way ! Donc j'ai vendu ça contre un appareil photo, contre une boîte de compas etc. Il n'y avait vraiment pas de relation de prix entre ce que nous on donnait et ce qu'eux acceptaient. Et pour eux c'était des choses d'un autre monde.

Se rendant en URSS pour la première fois et n'étant pas préparé à ce type d'échanges, il propose quelques-unes de ses affaires personnelles directement tirées de sa valise pour se procurer différents produits. Alors que les rencontres deviennent de plus en plus fréquentes au fil du temps et que les délégations prennent l'habitude de se croiser, certains sportifs s'organisent de manière à réaliser des affaires plus conséquentes, comme l'indique N. Jeleff[650] :

---

[648] Anne Gorsuch, *All this is your World: Soviet Tourism at Home and Abroad after Stalin*, New York, Oxford University Press, 2011, p. 95.
[649] Entretien réalisé avec Albert Demeyer, au siège de l'Association sportive de Villeurbanne Eveil Lyonnais, Villeurbanne, le 27 juin 2017.
[650] Entretien réalisé avec Nicolas Jeleff, *entr. cité.*

> Quand [les Soviétiques] savaient qu'on allait les rencontrer, quand on faisait un tournoi et qu'on savait qu'on allait les revoir deux mois après... On ne va pas dire qu'ils passaient commande, mais presque ! En échange on récupérait du caviar.

Quand les échanges ne sont pas aussi organisés et programmés, le système de troc peut connaître des limites. Par exemple, les sportifs soviétiques ne se voient pas nécessairement proposer les produits souhaités, et ils ne parviennent pas toujours à les trouver en quantité suffisante. Afin de répondre au mieux à leurs besoins, les sportifs profitent de leurs déplacements pour établir un commerce bien structuré.

Au cours de leurs séjours en France ou en URSS, plusieurs membres des délégations sportives préfèrent acheter les biens qu'ils souhaitent auprès des commerces, plutôt que de choisir la voie du troc. Pour faire les magasins et réaliser des achats, il leur est donc indispensable de posséder des devises. Les athlètes soviétiques bénéficient généralement, au même titre que la plupart des délégations de l'URSS séjournant à l'étranger, d'un *per diem* qui doit leur permettre d'effectuer quelques dépenses quotidiennes. Toutefois, les sommes en devises versées aux délégués sont faibles et s'avèrent insuffisantes pour procéder à des achats conséquents[651]. Afin d'en obtenir davantage, ils apportent des produits provenant d'Union soviétique et les vendent dans le pays visité. La basketteuse Maryse Sallois-Dusseaulx, joueuse internationale dans les années 1970, explique ainsi au sujet de ses adversaires : « elles nous emmenaient du caviar, ou de la vodka, et nous on leur payait en francs et ça leur permettait d'avoir des devises, et donc de pouvoir acheter en France[652] ». Une dizaine d'années plus tard, cette stratégie d'accumulation des devises est toujours bien installée au sein des délégations soviétiques puisque le lutteur Philippe Vidal, spécialiste de lutte gréco-romaine, a vécu des expériences similaires lors de compétitions internationales[653] :

---

[651] Anne Gorsuch et Sylvain Dufraisse montrent à travers différents exemples la faiblesse des montants accordés sous la forme d'argent de poche en devises aux délégations touristiques et sportives de l'URSS lors de leurs séjours à l'étranger. Anne Gorsuch, *All this is your World*, p. 69 ; Sylvain Dufraisse, *Les « Héros du sport », op. cit.*, p. 421. Dans son travail sur la circulation de la mode et des vêtements entre l'occident et l'URSS durant la phase de dégel de la guerre froide, Larissa Zakharova explique que l'argent de poche attribué aux délégués soviétiques a été limité par les autorités pour éviter qu'ils se pressent avec acharnement dans les magasins de l'Ouest, et qu'ils laissent ainsi entendre que la société socialiste est confrontée à des manques et à une absence de modernité. Larissa Zakharova, *S'habiller à la soviétique. La mode et le Dégel en URSS*, Paris, CNRS Éditions, 2011, p. 199-200.

[652] Entretien réalisé avec Maryse Sallois-Dusseaulx, *entr. cité.*

[653] Entretien réalisé avec Philippe Vidal, *entr. cité.*

> Les athlètes vendaient pour se faire un peu d'argent, pour avoir des devises et pour pouvoir aller acheter du café et autres. […] Ce qu'il leur fallait c'était avoir des devises. Donc soit ils échangeaient quand on allait là-bas, mais ça, ça n'intéressait pas grand monde, par contre, je leur achetais leurs chapkas, je leur achetais le caviar, je leur achetais la vodka, je leur achetais des [*škatulki*], qui sont des petites boîtes en papier mâché. Je leur achetais tout ça… Et donc systématiquement quand ils arrivaient en compétition ils me cherchaient car ils savaient que Philippe il achetait tout, et je leur achetais tout !

Généralement les Soviétiques s'occupent eux-mêmes de la vente des marchandises qu'ils emmènent dans leurs valises en se dirigeant principalement vers les sportifs étrangers, mais parfois ils chargent des personnes de confiance de s'en occuper. C'est notamment le cas de l'ancien joueur français de volley-ball Alexandre Bobrikoff, qui est devenu cadre technique au début des années 1970. Descendant d'officiers du régiment des cosaques à la fois du côté de sa mère et du côté de son père, A. Bobrikoff a appris à maîtriser la langue russe auprès de ses grands-parents qui avaient décidé d'immigrer en France à la suite de la chute du régime tsariste. Sa connaissance du russe lui a permis, au cours de sa carrière, que ce soit en tant que joueur ou en tant que technicien, d'échanger et de nouer des contacts avec quelques membres des délégations de l'URSS. Il raconte qu'il a été sollicité à plusieurs reprises par des équipes venues participer à des rencontres sportives en France pour vendre différents types de produits provenant d'URSS[654] :

> Il y avait un truc aussi avec les équipes sportives, c'était le caviar. Ça compte ça dans les relations ! Il fallait qu'ils aient confiance. Ils me connaissaient, ils me faisaient confiance. Ils savaient qu'il n'y aurait pas d'entourloupe. Quand ils arrivaient, ils n'avaient pas de devises à l'époque. Alors ils me disaient qu'ils avaient des chapkas à vendre, des appareils photo à vendre, et ils avaient du caviar, etc. Une année, quand l'équipe d'Alma-Ata est venue jouer en coupe d'Europe des clubs, j'avais 54 kg de caviar sur mon balcon, heureusement c'était le mois de décembre, à vendre ! Ils avaient confiance, ils me le confiaient, ils savaient que je leur donnerai leur fric, qu'il n'y aurait pas d'entourloupe, etc. Le chef de la délégation, un gros Kazakh m'avait dit qu'il avait cinq boîtes de 2 kg, si je réussissais à en vendre quatre il me donnait la cinquième !

Quelques membres des délégations sportives se dirigent vers A. Bobrikoff pour lui demander de les aider à vendre leurs marchandises pour deux principales raisons. Passer par un intermédiaire en qui ils ont une entière confiance leur permet d'effectuer des affaires en

[654] Entretien réalisé avec Alexandre Bobrikoff, au musée du régiment des cosaques de la garde de Sa Majesté l'Empereur de Russie, Courbevoie, le 19 janvier 2012.

toute discrétion. Cet avantage est d'autant plus important que ce sont souvent des responsables de délégation qui prennent contact avec le Français d'origine russe, et que ceux-ci doivent apparaître comme les garants des bons comportements et de la bonne moralité. Aussi, en passant par A. Bobrikoff, les Soviétiques savent qu'ils ont accès à un marché élargi qui dépasse la seule sphère sportive. Ils ont ainsi la possibilité de vendre des biens en plus grande quantité, de récupérer davantage de devises et donc de réaliser des achats plus nombreux de produits occidentaux. La progressive multiplication des séjours à l'Ouest a favorisé certaines formes de pénétrations culturelles en URSS et a attisé l'intérêt des Soviétiques pour les produits occidentaux, qui sont considérés comme étant de meilleure qualité et plus modernes[655]. En raison de la fréquence des échanges sportifs, les membres des équipes soviétiques sont souvent sollicités avant leurs départs par leur famille ou par des proches qui leur adressent des commandes. Il arrive à A. Bobrikoff d'hériter de ces commandes qui le plongent de temps en temps dans des situations plutôt cocasses[656] :

> Parfois leur femme leur donnait une liste d'achat à faire. Alors je me revois toujours aller dans les grands magasins accrochant une vendeuse et lui demandant sa taille de soutien-gorge car il fallait en acheter pour la femme d'un joueur.

La plupart du temps, les délégués sportifs soviétiques effectuent seuls leurs achats, profitant du moindre quartier libre qui leur est autorisé pour se rendre dans les magasins. Maryse Sallois-Dusseaulx se souvient d'ailleurs que, lors des rencontres de coupe d'Europe opposant le Clermont Université Club au Daugava Riga dans les années 1970, les magasins sont les seuls endroits où elle a pu apercevoir les joueuses soviétiques en dehors des terrains de basket-ball. Le journaliste du quotidien *L'Équipe* spécialiste du basket-ball, Jean-Luc Thomas, affirme que ce réflexe reste inchangé au cours de la décennie suivante[657] :

> Quand une équipe russe venait jouer ici, que ce soit à Limoge, à Pau, ou n'importe où, vous pouvez être sûr que la veille du match toute l'équipe était au supermarché en train d'acheter des jeans, de la bouffe, de tout. C'est un cliché, mais c'est un cliché réel. Ce n'est pas un fantasme.

Jusqu'à la fin de la période soviétique, la présence des sportifs dans les magasins continue à être aussi remarquée et à surprendre à chacun de leurs déplacements en France.

---

[655] Olga Gurova, « Ideology of Consumption in Soviet Union: From Ascetism to the Legitimating of Consumer Goods », *Anthropology of East Europe Review*, vol. 24, n°2, p. 95.
[656] Entretien réalisé avec Alexandre Bobrikoff, *entr. cité.*
[657] Entretien réalisé avec Jean-Luc Thomas, au siège du quotidien sportif *L'Equipe*, Boulogne-Billancourt, le 16 décembre 2011.

Lors de la visite d'une délégation sportive à Dijon dans le cadre d'une manifestation internationale des villes jumelées en mai 1991, la presse régionale relate dans son bilan de l'événement ces allées et venues empressées des sportifs dans les commerces, à la recherche de produits innovants ou de marchandises diverses[658] :

> Sans oublier les quartiers libres, dont les Soviétiques profitèrent pleinement pour faire des emplettes dans les grandes surfaces. Ils ont fait le plein d'aspirateurs, de micro-ondes, de vêtements, de jouets…

Souhaitant parfois se procurer des produits occidentaux en grande quantité afin de répondre à leurs propres besoins et à ceux de leurs proches qui leur ont transmis des commandes, les membres des délégations sportives soviétiques doivent quelquefois établir des stratégies de contournement pour éviter de se trouver dans des situations compromettantes lors d'éventuels contrôles de la douane en URSS.

Les sportifs soviétiques franchissent les frontières de l'URSS en étant exemptés de tout contrôle douanier jusqu'au milieu des années 1960, mais cette dispense disparaît par la suite et ils se trouvent confrontés à la même réglementation que les autres voyageurs[659]. Ils doivent alors se contenter de certains types de produits bien définis et dans une quantité limitée. Pour continuer de se procurer des produits occidentaux sans prendre le risque de commettre une infraction douanière, ils doivent donc contourner les règles. Ils empruntent des stratégies élaborées antérieurement par d'autres voyageurs, telles que la répartition des biens acquis en quantité excessive entre les membres de la délégation qui n'en ont pas encore en leur possession, permettant ainsi d'être en conformité avec les normes imposées[660]. Certains n'hésitent pas à mobiliser leurs contacts au sein des délégations étrangères. Ces appuis extérieurs servent notamment à éviter de faire circuler illégalement des devises étrangères en URSS. Joël Colchen, cadre technique spécialisé en water-polo à partir du milieu des années 1970, affirme que parmi les sélections françaises, un joueur a

[658] *Le Bien Public*, 21 mai 1991.
[659] Sylvain Dufraisse, « ''De sordides actes de spéculations'' », *art. cit.*, p. 170 ; 174.
[660] Larissa Zakharova, *S'habiller à la soviétique*, *op. cit.*, p. 238. Ce type de stratégies de contournement est aussi utilisé par certains délégués sportifs français auxquels des contrôles douaniers sont également imposés, comme le souligne le basketteur Jean-Marie Jouaret au sujet de l'un de ses coéquipiers de l'équipe de France au milieu des années 1960 : « Le seul problème qu'il a eu, c'est qu'il ne pouvait pas ramener les roubles parce que les banques françaises n'en voulaient pas. Alors il a été obligé d'acheter 30 kg de caviar qu'il a réparti dans les valises des copains car il n'avait pas le droit à autant ».

noué de bons rapports avec ses adversaires soviétiques jusqu'à s'impliquer dans un véritable système de banque pour faciliter leurs commerces[661] :

> On a même eu un joueur de l'équipe de France qui était le banquier de l'équipe russe. Comme on se retrouvait plusieurs fois lors de la saison dans des tournois ou des compètes, les mecs ne voulaient pas rentrer avec les dollars. Donc ils lui laissaient les dollars. C'était lui le banquier. Quand ils faisaient du business, ils allaient voir le seul joueur en qui ils avaient tous confiance, et à la fin de l'année, il prenait son petit cahier des comptes et il disait : « toi, tu m'as confié tant », etc. C'était extraordinaire quoi !

Le commerce souterrain développé entre les délégations repose donc parfois sur un système très élaboré. Les transactions réalisées lors des séjours sportifs révèlent des espaces discrets de contacts entre les Français et les Soviétiques. Si les différentes formes d'échanges présentées montrent que des sportifs soviétiques sont à l'initiative, les athlètes français s'impliquent aussi dans les circulations de biens, jusqu'à s'immerger parfois très directement dans le marché noir au cœur de la société soviétique.

L'immersion des Français dans le marché noir soviétique

Si les Français se montrent actifs dans les échanges avec les athlètes de l'URSS, certains participent aussi à la circulation des biens occidentaux au cœur de la société soviétique durant leurs séjours sportifs. Afin de réaliser des affaires et de se procurer des roubles pour faire quelques achats en URSS, quelques-uns des membres des délégations sportives françaises n'hésitent pas à s'immerger dans le marché noir qui s'avère très intense au sein de la société soviétique. Les affaires menées directement avec la population sont souvent plus simples à concrétiser qu'auprès des sportifs. Les champions de l'URSS ne sont effectivement pas toujours très accessibles lors des tournées amicales ou des compétitions internationales et, surtout, ils ne manifestent pas tous l'intention d'acheter des biens auprès des étrangers. Ils savent que dans le cas où ils seraient dénoncés pour des activités de commerce illégales de lourdes sanctions peuvent être prononcées à leur encontre. Ils ne sont donc pas tous prêts à prendre le risque de s'impliquer dans ce type de pratiques. De plus, certains champions soviétiques ont déjà la possibilité d'accéder à des marchandises en provenance de l'Ouest, en étant autorisés à entrer dans les *Berëzka*. Créés au début des années 1960, ces magasins d'État proposent à la vente des produits occidentaux non

[661] Entretien réalisé avec Joël Colchen, *entr. cité.*

commercialisables ailleurs, ainsi que des produits soviétiques sans avoir à s'engager dans les longues files d'attente, si fréquentes devant les autres commerces[662]. En 1965, il existe déjà plus de 100 magasins, répartis dans 33 villes. Le paiement ne s'y fait qu'en devises étrangères, et leur accès est donc réservé aux voyageurs ainsi qu'aux Soviétiques qui séjournent à l'extérieur des frontières de l'URSS pour des activités économiques ou de représentation. Les athlètes soviétiques ayant remporté des victoires internationales, à l'instar des champions olympiques, reçoivent une prime dont une part est convertie en devises, et ils peuvent ainsi acquérir quelques biens fabriqués à l'Ouest, sans avoir à passer par des échanges discrets avec les sportifs étrangers[663].

Apparaissant moins comme un commerce parallèle que comme une économie secondaire, le marché noir, qui revêt aussi une dimension socio-culturelle, s'est affirmé dans le quotidien des Soviétiques dès les années 1930[664]. Même si cette économie est illégale, le régime soviétique n'engage pas de lutte ferme contre ce système souterrain[665]. Elle permet en effet à la population de répondre par ses propres moyens à certains manques, et maintient ainsi une forme de stabilité dans l'État. Au fil des décennies, les circulations non-officielles de marchandises continuent à se structurer jusqu'à atteindre une très grande ampleur en URSS. Les vendeurs du marché noir s'approvisionnent en produits indisponibles dans les magasins soviétiques auprès des voyageurs étrangers venus de l'Ouest[666]. En tant qu'occidentaux, les sportifs français sont très vite abordés par les Soviétiques qui les sollicitent pour tenter d'acquérir certains de leurs effets.

Dès la fin des années 1950, des sportifs français font l'expérience du marché noir en URSS, comme le raconte la basketteuse Nicole Pierre-Sanchez au sujet de l'une de ses coéquipières du Paris Université Club[667] :

> J'avais une copine qui était très organisée. Alors quand on est parti les trois semaines, elle avait déjà eu l'occasion d'aller à Moscou en 1957 avec le PUC, moi je n'y étais pas encore, mais [les joueuses] avait déjà subi ça, harcelées pour leurs vêtements, des imperméables italiens,

[662] Anna Ivanova, « Magaziny Vnešposyltorga: valûtnaâ torgovlâ v SSSR. 1960–1980-e gg », Vestnik Permskogo universiteta, *Vypusk*, n°17, 2011, p. 87.
[663] Sylvain Dufraisse, *Les héros du sport*, *op. cit.*, p. 264.
[664] Sheila Fitzpatrick, *Le stalinisme au quotidien. La Russie soviétique dans les années 30*, Paris, Flammarion, 2002, p. 54-62.
[665] Nataliâ Borisovna Lebina, *Mužčina i ženŝina: telo, moda, kul'tura. SSSR- Ottepel'*, Moscou, Novoe literaturnoe obozrenie, 2014, p. 141-142.
[666] Olga Gurova, « Consumer Culture in Socialist Russia », p. 102-123, Olga Kravets, Pauline Maclaran, Steven Miles, Alladi Venkatesh (dir.), *The SAGE Handbook of Consumer Culture*, New York, SAGE Publications, 2018, p. 109.
[667] Entretien réalisé avec Nicole Pierre-Sanchez, *entr. cité.*

> l'ancêtre du K-way, ça tenait dans une poche. [Les Soviétiques] ne connaissaient pas ça donc elles en demandaient. Alors ma copine en question, quand on est parti en 1960, elle a pris une valise de vieilles fringues, elle n'a pas tout vendu mais elle a vendu beaucoup de choses qui ont rendu service à ces femmes-là. Et en échange elle avait un petit peu d'argent de poche pour faire ses emplettes sur le pays.

Organisé à Moscou en 1957, le VIe Festival mondial de la Jeunesse et des étudiants, auquel ont participé les joueuses du PUC constitue un moment clef quant à l'ouverture du marché noir aux délégations étrangères[668]. Durant les festivités, la capitale de l'URSS a pris l'allure d'un grand bazar à l'intérieur duquel les sportifs ont appris à échanger avec les marchands du commerce souterrain. À l'image de la coéquipière de N. Pierre-Sanchez, cet événement international lui a permis de visualiser les règles de fonctionnement de l'économie secondaire, d'en découvrir les principaux besoins, et de savoir comment préparer son immersion dans le marché noir lors de ses prochains séjours.

La régularité des déplacements sportifs mène quelques Français à participer plus directement au commerce parallèle avec la population soviétique. Grâce à leur expérience propre ou encore aux informations obtenues auprès de précédents voyageurs ou d'autres membres de leur délégation, ils savent où se rendre pour vendre des biens et récupérer des roubles en échange. Le basketteur français Jean-Marie Jouaret relate la façon dont il s'est retrouvé au contact du marché noir en suivant l'un de ses coéquipiers, lors du championnat d'Europe organisé en URSS en 1965[669] :

> Je ne vais pas donner de noms, mais il y avait un mec de l'équipe de France qui savait, quand on est allé à Moscou et à Tbilissi, qu'à l'époque, 1965 toujours, le nylon ne se trouvait pas là-bas et qu'on se l'arrachait au marché noir, nylon, plastique. Alors il est arrivé avec 20 chemises en nylon blanc, qu'il a toutes vendu un maximum, et 25 stylos Bic que les mecs s'arrachaient, ils lui payaient 10 roubles, ça n'existait pas à l'époque. [...] Je l'avais suivi un jour à Tbilissi. Il faisait ça en public. On marchait dans la rue, il n'y avait rien d'autre à faire ça suffisait, et au bout d'un moment un mec passait et disait business sans s'arrêter. Donc il fallait le suivre. Souvent ça se faisait dans les jardins publics ou les taxis. […] Il y avait une économie parallèle intense et un business, ça, ça m'a marqué… L'air innocent, il fallait les suivre !

Jean-Marie Jouaret découvre les règles du marché noir grâce à un joueur plus expérimenté et déjà habitué aux déplacements en URSS. N'ayant pas eu l'occasion de se

[668] Larissa Zakharova, *S'habiller à la soviétique*, *op. cité.*, p. 223.
[669] Entretien réalisé avec Jean-Marie Jouaret, *entr. cité.*

rendre à nouveau en Union soviétique durant sa carrière, il n'a pas eu la possibilité de les appliquer personnellement par la suite. Cet exemple met toutefois en avant la transmission des usages économiques entre les différentes générations de joueurs qui composent les délégations sportives. Dans ce commerce souterrain si organisé, les sportifs français vendent leurs marchandises dans les lieux publics aux *fartsovchtchiki*, qui sont les intermédiaires entre ceux qui apportent des biens occidentaux et ceux qui en recherchent[670]. Les autorités soviétiques prennent des mesures au début des années 1960 pour tenter de faire face aux activités des *fartsovchtchiki*, sans toutefois obtenir des résultats probants. Sous L. I. Brejnev le régime s'accommode clairement du marché noir tant qu'il demeure discret et ne suscite aucun risque de trouble dans la société[671]. Les sollicitations adressées aux sportifs français se multiplient donc au fil des années pour approvisionner un marché noir qui demeure dynamique. Les prises de contacts sont discrètes et interviennent à différents endroits, aussi bien dans les hôtels qu'en pleine rue, comme l'indique la basketteuse Maryse Sallois-Dusseaulx[672] :

> Nous, on n'avait pas trop l'occasion [de sortir], mais enfin on sortait quand même, on allait se balader quand même pour voir. Mais il n'y avait pas grand-chose à voir là-bas. Bon il y avait beaucoup de marché noir là-bas à l'époque, parce que... En fait dans les hôtels, les femmes de ménage rentraient dans nos chambres, elles voyaient le maquillage, les collants et tout ça, et elles nous rachetaient tout, hein ! Il n'y avait pas de soucis. On troquait, on changeait au noir dans la rue aussi, en se cachant bien.

Lorsqu'elle effectue des transactions en pleine rue, M. Sallois-Dusseaulx est sans doute interpellée par des *fartsovchtchiki*. Concernant les sollicitations qui émanent des femmes de ménage, elles peuvent correspondre soit à des demandes individuelles visant à répondre à des besoins personnels, soit à des échanges intégrés à un système plus organisé et devant être orientés vers l'économie souterraine. Au-delà de leur rôle de fournisseur de marchandises occidentales, les Français sont parfois amenés à prendre la fonction d'intermédiaire entre l'économie officielle et l'économie secondaire.

À la création des *Berëzka* les Soviétiques peuvent payer à l'aide de devises étrangères, ce qui signifie que ceux qui en possèdent ont la possibilité d'entrer et de consommer dans

[670] Nataliâ Borisovna Lebina, Aleksandr Nikolaevič Čistikov, *Obyvatel i reformy: kartiny povsednevnoj žizni gorožan v gody nepa i hruščevskogo desâtiletiâ*, Saint-Pétersbourg, Dmitrij Bulanin, 2003, p. 272.
[671] Lewis Siegelbaum, *Cars for Comrades. The Life of the Soviet Automobile*, Ithaca & Londres, Cornell University Press, 2008, p. 238.
[672] Entretien réalisé avec Maryse Sallois-Dusseaulx, *entr. cité.*

ces magasins spéciaux. Le gouvernement ayant par la suite interdit à ses citoyens d'utiliser ces devises, un système de paiement en bons *Vnešposyltorg*, édités par la banque du commerce extérieur, a été élaboré en 1965[673]. Seules les personnes détenant un certificat les autorisant à posséder cette monnaie et disposant de bons peuvent alors effectuer des achats dans les *Berëzka*. L'accès à ces lieux de vente est donc rendu plus difficile, tandis que dans le même temps les importations de produits occidentaux augmentent et se diversifient. Puisque des bons *Vnešposyltorg* peuvent être achetés au marché noir, et que les certificats sont rarement contrôlés, ces magasins spéciaux restent malgré tout accessibles. Mais pour les revendeurs du marché noir, il demeure dangereux de faire des achats d'un produit recherché en grand nombre dans les *Berëzka*, risquant d'éveiller les soupçons quant à leurs activités souterraines. Afin de ne pas être repérés, ils utilisent les délégués étrangers comme intermédiaires. Jean-Pierre Dusseaulx, journaliste au sein de *L'Équipe* ayant suivi les parcours européens des joueuses du CUC, s'est trouvé impliqué dans ce genre de stratégies lorsqu'il a voulu obtenir des roubles pour effectuer des achats à Riga[674] :

> Les *Berëzka*, ce sont les magasins où tu peux acheter qu'en devises, donc il fallait avoir des devises pour acheter dans ces magasins-là. Ça nous a permis... par exemple, j'ai acheté quarante parapluies pliants à Riga pour un type, et en échange il m'a filé des roubles. Je voulais faire un change normal, il m'a emmené dans un coin, je ne comprenais pas un mot, je ne parle pas russe, il ne parlait pas un mot d'anglais. Mais par les gestes on arrivait à se comprendre, et justement il m'a fait acheter quarante parapluies dans un *Berëzka*. Lui, il ne pouvait pas y aller, il ne pouvait pas avoir de devises, alors que moi j'en avais, c'est pour ça que je suis allé lui en acheter une quarantaine. Et après on est allé dans un port, je lui ai donné les parapluies et il m'a donné les roubles. Des anecdotes comme ça, on en a pour des heures à vous les raconter.

Avec l'appui des intermédiaires étrangers, et notamment des membres des délégations sportives françaises, les revendeurs soviétiques parviennent à inonder le marché noir de produits occidentaux issus des *Berëzka*, c'est-à-dire du système économique officiel de l'État[675].

---

[673] Anna Ivanova, « Shopping in Beriozka: Consumer Society in the Soviet Union », *Zeithistorische Forschungen*, vol. 10, n°2, 2013, p. 245.
[674] Entretien réalisé avec Jean-Pierre Dusseaulx, au café Le Bureau, Vincennes, le 19 janvier 2012.
[675] Elena Osokina, *Za fasadom «stalinskogo izobiliâ»: Raspredelenie i rynok v snabženii naseleniâ v gody industrializacii, 1927-1941*, Moscou, Rosspen, 1998, p. 6. Elena Osokina explique que la seconde économie soviétique est approvisionnée en grande partie par des produits issus de la première économie, c'est-à-dire du commerce légal et officiel.

Quelques délégués sportifs parviennent donc à établir des contacts avec les Soviétiques dans le but de procéder à des échanges de biens. Ces relations peuvent parfois être entretenues avec des sportifs, et la plupart du temps avec des individus directement intégrés au marché noir. Ces contacts sont donc maintenus dans la plus grande discrétion. C'est en conservant cette même discrétion que des relations d'amitié ont pu être nouées entre certains sportifs français et soviétiques à l'occasion des échanges sportifs.

5-3. Quelques témoignages de relations d'amitié

5-3.1. Les conditions favorables à l'établissement de rares rapports amicaux

Au cours de leurs carrières sportives, quelques sportifs français et soviétiques sont parvenus à tisser des liens d'amitié entre eux. Le basketteur Christian Baltzer, membre de l'équipe de France de 1956 à 1967, affirme avoir ressenti beaucoup de sympathie à l'égard de ses adversaires de l'URSS qui ont toujours été selon lui très corrects sur le terrain[676]. Au-delà de cette sympathie générale, il a tissé des relations amicales particulières avec Viktor Alekseevič Zubkov et Gurám Varlámovič Minašvíli, respectivement joueurs internationaux de 1956 à 1963 et de 1957 à 1964. À la même époque, Denise Guénard, spécialiste du pentathlon, rencontre la lanceuse de javelot Elena Egorovna Gorčakova. Au cours de leurs longues carrières internationales, qui débutent en 1952 et s'achèvent en 1966 pour la Soviétique et en 1968 pour la Française, les deux athlètes entretiennent des rapports amicaux fréquents et très intenses[677]. L'établissement de relations d'amitié n'est pas une spécificité propre à cette période. Au cours des années 1980, Jean-Marc Cardey et Patrice Mourier, deux spécialistes français de lutte gréco-romaine, se rapprochent d'Oganés Vaginákovič Arutûnân. Le lutteur soviétique, qui combat dans la même catégorie de poids que les deux Français, vient faire connaissance avec ses concurrents à l'occasion du championnat d'Europe de 1985, organisé à Leipzig en Allemagne de l'Est[678]. Après cette première rencontre, les trois combattants restent en contact et deviennent de véritables amis. De tels

[676] Entretien réalisé avec Christian Baltzer, au domicile de l'enquêté, Le Mans, le 6 décembre 2011.
[677] Entretien réalisé avec Denise Guénard, au siège de la Fédération française d'athlétisme, Paris, le 3 avril 2012.
[678] Entretien réalisé avec Jean-Marc Cardey et Patrice Mourier, au bureau des entraîneurs de l'INSEP, Vincennes, le 28 mars 2012.

rapprochements demeurent assez rares durant la période soviétique, et un ensemble de conditions favorables doivent être réunies pour les rendre possibles.

Dans chacun des cas évoqués, les athlètes de l'URSS possèdent une connaissance de la langue française, avec un niveau de maîtrise plus ou moins avancé. Si D. Guénard se souvient de l'excellent niveau de français d'E. E. Gorčakova, Jean-Marc Cardey précise que O. V. Arutûnân est encore en train d'apprendre cette langue au moment de leur rencontre. Quoi qu'il en soit, ils parviennent tous à engager la conversation. Il est bien sûr indispensable que les sportifs français et soviétiques soient capables de s'exprimer dans une langue commune pour qu'ils puissent entrer en contact et développer une certaine proximité. La possibilité de pouvoir entretenir des discussions ne constitue cependant pas un élément suffisant pour comprendre ces rapprochements. Pour entretenir une amitié, il apparaît également nécessaire de multiplier les échanges et de maintenir des contacts réguliers.

Après s'être rencontrées lors d'une compétition, D. Guénard et E. E. Gorčakova s'arrangent pour se retrouver dès qu'une occasion se présente lors des championnats ou des meetings internationaux. Elles tentent même parfois de se voir en dehors des stades d'athlétisme. Ayant un jour appris que la sélection des athlètes soviétiques doit prochainement atterrir à Paris pour se rendre à une compétition, D. Guénard essaye de savoir à quel endroit il lui est possible de revoir son amie. Elle s'adonne alors à un véritable travail d'enquête comme elle l'explique à travers cette anecdote[679] :

> Une fois, j'ai téléphoné à la fédération pour savoir où était la délégation russe, elle ne savait pas. Moi, j'ai réussi par Air France et tout ce que vous voulez, à savoir où elles atterrissaient et j'y suis allée. Elles étaient sur la route vers Villejuif et je les ai trouvées. Donc j'ai retrouvé ma copine Elena et c'est là qu'elle m'a dit de venir avec elle dans la chambre.

Le resserrement des liens entre les deux athlètes les mène à prolonger leurs rapports amicaux en dehors des événements sportifs en établissant une correspondance. Elles s'envoient ainsi près d'une vingtaine de lettres au milieu des années 1960[680]. Que ce soit par des rencontres directes ou par des échanges à distance, D. Guénard et E. E. Gorčakova entretiennent donc des contacts réguliers pendant plusieurs années.

[679] Entretien réalisé avec Denise Guénard, *entr. cité.*
[680] Parmi la dizaine de lettres qu'elle a reçu de la part de Elena E. Gorčakova, Denise Guénard n'a accepté d'en rendre accessibles seulement deux, jugeant que le contenu des autres est beaucoup trop personnel.

Depuis l'intégration de l'URSS à la scène sportive internationale au début des années 1950, les grandes compétitions sont autant d'occasions de retrouver fréquemment les membres des délégations soviétiques. Christian Baltzer et ses deux amis de l'équipe de l'URSS ont participé à environ huit compétitions communes, qu'il s'agisse des championnats d'Europe, des championnats du monde ou des Jeux olympiques. Leurs rencontres sont mêmes encore plus nombreuses puisque le rapprochement établi entre les deux fédérations de basket-ball en 1956 a favorisé l'organisation de plusieurs tournées amicales en France et en URSS[681]. Ces séjours sont d'autant plus importants qu'ils permettent des contacts entre les délégations lors des banquets qui suivent généralement les matchs amicaux, et offrent la possibilité de se croiser discrètement dans les couloirs des hôtels qu'il leur arrive de partager après certains matchs. Durant leurs carrières, les athlètes français et soviétiques peuvent donc maintenir leurs rapports au gré des calendriers sportifs internationaux très denses. C'est également ce qui permet à P. Mourier et à J. M. Cardey d'échanger souvent avec leur ami O. V. Arutûnân. Comme dans le cas du basket-ball quelques décennies plus tôt, la coopération mise en place entre les fédérations de lutte à la fin des années 1980 permet de multiplier les déplacements et d'offrir de nouvelles opportunités de rencontres[682]. Au fil des échanges sportifs, ces différents liens d'affection se tissent et perdurent en raison de l'apparition de centres d'intérêt partagés par les athlètes.

Les lieux communs qui réunissent les sportifs et qui font émerger une volonté réciproque de nouer des relations amicales sont de natures diverses. Le rapprochement entre D. Guénard et E. E. Gorčakova est facilité en premier lieu par des accroches sportives. Le lancer du javelot étant l'une des cinq épreuves du pentathlon, la Française s'intéresse de près aux meilleures spécialistes de cette discipline, dont fait partie la lanceuse soviétique. Cette dernière a remporté par deux fois une médaille de bronze aux Jeux olympiques, d'abord à Helsinki en 1952 puis douze ans plus tard à Tokyo, et a détenu le record du monde du lancer du javelot pendant près de huit ans entre 1964 et 1972. Elles échangent toutes les deux au sujet de considérations techniques, ou d'organisation de l'entraînement. Ces éléments intéressent aussi le mari de l'athlète française, Jacques Guénard, qui a lui aussi été lanceur de javelot avant de devenir l'entraîneur de sa compagne. Leur relation d'amitié n'est pas restreinte aux seules questions sportives puisqu'elles partagent aussi une curiosité

[681] Yannick Deschamps, « La réception des basketteurs soviétiques en France. Une approche politico-culturelle des perceptions et des représentations, 1956-1964 », *Les Cahiers SIRICE*, n°16, 2016, p. 102-103.
[682] GARF, f. 10029, inv. 2. Voir notamment les dossier 103 et 146 sur le développement des séjours sportifs communs entre les lutteurs français et soviétiques à la fin des années 1980.

mutuelle pour les différents centres d'intérêts de l'autre. Avec son amie « ouverte, gentille [qui lui] écrivait des lettre adorables[683] », D. Guénard n'hésite pas à se livrer sur des moments de vie, ainsi qu'à évoquer des questions plus intimes. Nés d'une curiosité sportive, les rapports amicaux entre les deux athlètes mènent à un rapprochement très personnel.

Du côté de C. Baltzer, si les bons rapports entretenus avec V. A. Zubkov sont indéniables, il affermit encore davantage ses relations amicales avec G. V. Minašvíli pour des raisons familiales. Son désir d'entretenir des liens étroits avec le joueur géorgien originaire de Tbilissi s'explique en grande partie par le fait que l'un de ses oncles a lui-même grandi en Géorgie[684]. À la suite de l'échec du soulèvement d'août 1924, intervenu près de trois ans après que les Bolcheviks s'emparent de la Géorgie et l'intègrent ensuite à la RSS de Transcaucasie, son oncle a parcouru le Caucase et s'est finalement dirigé vers la France où il a épousé la sœur du père de C. Baltzer. En quittant son pays, il a perdu toute forme de lien avec sa famille. Pour le basketteur français, l'amitié nouée avec G. V. Minašvíli est une façon d'entrer en contact de manière plus directe avec le passé et la culture de ce parent.

Lorsque le lutteur O. V. Arutûnân se dirige vers ses adversaires français pour faire connaissance, il est motivé par l'envie de poursuivre son apprentissage de leur langue et par la volonté d'en savoir davantage au sujet de leur culture[685]. Cet intérêt pour la France est assez courant auprès des Arméniens, notamment car les histoires familiales sont souvent marquées par des installations temporaires ou définitives de quelques parents dans ce pays. Au moment du génocide arménien perpétré au cours de la Première Guerre mondiale, de nombreuses familles se sont réfugiées sur les territoires méditerranéens et une grande partie d'entre-elles s'est orientée vers le sud de la France. Après la Seconde Guerre mondiale, certaines de ces familles retournent en URSS, dans la RSS d'Arménie, répondant à l'« appel de J. Staline » qui décide d'engager une politique d'immigration en pleine reconstruction[686].

---

[683] Entretien réalisé avec Denise Guénard, *entr. cité.*
[684] Entretien réalisé avec Christian Baltzer, *entr. cité.*
[685] Entretien réalisé avec Jean-Marc Cardey et Patrice Mourier, *entr. cité.*
[686] Plusieurs personnalités sportives ont connu des trajectoires familiales qui se sont construites entre la France et l'Arménie. Parmi elles, il est notamment possible de mentionner le basketteur Pascal Ezguilian ainsi que le boxeur Michel Papazian dont les deux familles ont rejoint la région méditerranéenne en France au moment du génocide arménien de 1915-1916. Né en 1938 à Martigues, Pascal Ezguilian quitte la France avec sa famille au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour rejoindre la RSS d'Arménie. Désormais installé en URSS, il découvre la pratique du basket-ball à Erevan. Lors du séjour de l'équipe de l'ASVEL en URSS en juillet 1960, il fait la connaissance d'Albert Fontaine au sein de la délégation française, avec qui il se lie d'amitié et entretien une longue correspondance. Devenu entraîneur en Union soviétique, il parvient à mettre à profit ses qualités professionnelles pour préparer son retour en France au début des années 1970, prenant la responsabilité de l'entraînement du club d'Asnières Sports. Il est par la suite nommé entraîneur de la sélection

Durant la première moitié du XXe siècle des liens étroits ont donc été établis entre la France et la population arménienne. Entre les lutteurs français et soviétiques, l'intérêt pour la culture de l'autre est réciproque puisque J. M. Cardey et P. Mourier se montre également curieux à propos de celle de leur adversaire[687]. De manière générale, ils expriment une fascination pour les champions soviétiques et s'intéressent à leur environnement social et culturel afin de chercher à mieux les connaître et à saisir ce qui façonne leur culture de la lutte.

Ces différentes relations d'amitié nouées au gré des rencontres sportives internationales sont facilitées par des connexions linguistiques, une régularité des contacts et par la reconnaissance d'un intérêt mutuel, qu'il ait une dimension sportive, personnelle ou culturelle. Au fil de leurs rencontres, les sportifs français et soviétiques matérialisent leur affection réciproque par des gestes d'amitié, qui prennent la forme de simples expressions de sympathie ou d'actes parfois plus risqués.

5-3.2. Les gestes d'amitié

Lorsque ces quelques sportifs français et soviétiques ont l'occasion de se retrouver au cours des compétitions, ils parviennent à exprimer leur sympathie à travers quelques gestes d'amitié. D. Guénard et E. E. Gorčakova manifestent leur affection mutuelle en s'offrant des cadeaux lors de leurs retrouvailles. Par exemple, l'athlète originaire de Moscou apporte à plusieurs reprises des paquets de disques de musique russe pour sa camarade[688]. Aussi, elles accompagnent parfois leurs lettres de quelques objets et souvenirs, tels que des parfums, de jolies boîtes[689]. Quelques décennies plus tard, P. Mourier et J. M. Cardey s'offrent également des cadeaux avec O. V. Arutûnân. Parmi l'ensemble de ces gestes, les

nationale de la RFA au milieu des années 1970 avant de revenir en France pour s'occuper du Bataillon de Joinville, de l'Alsace de Bagnolet et de finalement retourner à Martigues. Né en 1934 à Marseille, Michel Papazian découvre la boxe durant la Seconde Guerre mondiale en observant des soldats états-uniens stationnés dans la ville s'adonner à cette pratique. En 1947, sa mère, désormais veuve, décide de répondre à l'« appel de J. Staline » et partir avec ses enfants en Arménie. Au cours de sa scolarité en Union soviétique, il est repéré pour ses qualités de boxeurs. Il s'impose très vite parmi les meilleurs jeunes boxeurs arméniens de sa catégorie. Du milieu des années 1950 au milieu des années 1960, il remporte ensuite de nombreux titres, notamment ceux de champion d'Arménie à cinq reprises et de champion d'URSS par équipe par deux fois, auxquels doivent être ajoutées trois places de finaliste lors du championnat individuel de l'URSS. Il participe également à plusieurs rencontres internationales avec la sélection soviétique. En 1965, il devient entraîneur émérite de l'URSS. Après un séjour en France en 1975, il prend contact avec la Fédération française de boxe, et trois ans plus tard il obtient un poste d'entraîneur au sein de l'INSEP pour encadrer les boxeurs de l'équipe de France, s'installant alors définitivement en région parisienne.

[687] Entretien réalisé avec Jean-Marc Cardey et Patrice Mourier, *entr. cité.*

[688] Entretien réalisé avec Denise Guénard, *entr. cité.*

[689] Lettre rédigée par Elena E. Gorčakova, destinée à Denise Guénard, 6 janvier 1966.

deux lutteurs de l'équipe de France se souviennent notamment avoir donné des livres en français à leur ami, afin que celui-ci puisse continuer à apprendre la langue et à enrichir ses connaissances littéraires et culturelles[690]. Si ces quelques manifestations de sympathie paraissent assez simples, d'autres gestes d'amitié mènent parfois à adopter des comportements beaucoup plus risqués.

Alors qu'il est strictement interdit aux athlètes soviétiques de recevoir et de faire circuler des courriers émanant des sportifs étrangers afin de ne pas briser les étapes de contrôles imposées par le régime de l'URSS, G. V. Minašvíli accepte de récupérer des lettres rédigées par l'oncle de C. Baltzer et de faire en sorte de les transmettre à sa famille géorgienne. Pour de tels actes, le joueur de l'équipe soviétique risquerait d'être sanctionné, d'importantes précautions doivent donc être prises. Le basketteur français explique que la transmission des courriers se fait généralement « dans l'ascenseur, des trucs comme cela, quand on arrivait à l'hôtel[691] ». Cette relation d'amitié, établie dans la plus grande discrétion et souvent tenue à l'écart, permet à l'oncle de C. Baltzer de renouer les liens avec sa famille et de combler le sentiment de manque vis-à-vis de son pays et de sa culture qu'il exprime dans des poèmes rédigés dans sa langue natale.

Les gestes d'amitié peuvent aussi prendre la forme d'une entraide sportive. Au fil de la correspondance qu'entretiennent D. Guénard et E. E. Gorčakova, la sportive française raconte à son amie l'intérêt qu'exprime son mari et entraîneur Jacques Guénard, spécialiste du lancer de javelot, pour le contenu et l'organisation de ses entraînements. La détentrice du record du monde de la spécialité accepte de transmettre par courrier un aperçu général de sa préparation, et demande, en retour, à en savoir plus sur les programmes d'entraînement que J. Guénard utilise [Annexe n°11 – document 1]. Assistant tout au long de sa carrière internationale au rayonnement des championnes soviétiques, D. Guénard fait également part de sa curiosité pour l'entraînement soviétique, plus particulièrement celui des pentathloniennes. E. E. Gorčakova se renseigne alors sur le contenu des entraînements de Galina Bystrova, triple championne d'Europe, puis elle transmet ensuite une description du plan d'entraînements de sa compatriote [Annexe n°11 – document 2]. Malgré sa curiosité pour l'organisation et le contenu des entraînements de l'athlète soviétique qui l'a devancé sur le podium européen du pentathlon en 1962, D. Guénard affirme qu'il lui était inenvisageable de les reproduire intégralement et durablement du fait de sa situation

[690] Entretien réalisé avec Jean-Marc Cardey et Patrice Mourier, *entr. cité.*
[691] Entretien réalisé avec Christian Baltzer, *entr. cité.*

professionnelle et familiale. Elle se limite donc à quelques emprunts sans remettre profondément en question ses méthodes d'entraînement.

Le fait d'échanger des informations, des objets, des livres, des disques ou autres présents, est une façon d'apporter une dimension concrète à l'affection que partagent ces sportifs. Aussi intenses que soient ces différentes relations d'amitié construites au cours des carrières sportives de ces athlètes, leurs issues sont extrêmement variables. Certaines s'interrompent brutalement tandis que d'autres parviennent à s'établir sur un temps long.

5-3.3. Interruption ou continuité des relations amicales

« [Elena] m'a écrit en me disant qu'elle déménageait. Je n'ai plus jamais eu de nouvelles », c'est à travers ces quelques mots que D. Guénard évoque la fin inattendue de sa profonde relation d'amitié avec E. E. Gorčakova en 1966. Elle n'a jamais pu obtenir la moindre explication quant à cette prise de distance. La lanceuse de javelot a mis un terme à sa carrière peu après leurs retrouvailles près de Villejuif, qui ont précédé de quelques semaines l'envoi de cette ultime lettre. Plusieurs éléments laissent supposer que la sportive n'a pas pris elle-même la décision de rompre ses contacts avec la sportive française.

La dernière visite de D. Guénard rendue à E. E. Gorčakova au sein de l'hôtel accueillant la sélection soviétique n'est pas passée inaperçue. Dès son arrivée elle croise le regard de V. Kuc, qui accompagne l'équipe en qualité d'entraîneur, et c'est ensuite devant une grande partie de l'équipe de l'URSS que son amie la convie dans sa chambre, prétextant que la Française va l'aider à remplir les documents de l'hôtel. Compte tenu de l'esprit de surveillance, voire de dénonciation, qui règne au sein des délégations sportives soviétiques, cet échange privé entre les deux athlètes a nécessairement été ajouté au traditionnel rapport moral et sportif rédigé au sujet des délégués en séjour à l'étranger. Le contact établi hors de tout contrôle avec D. Guénard s'ajoute au dossier de E. E. Gorčakova qui comporte un autre élément défavorable en lien avec cette amitié.

Peu avant leur dernière rencontre, la Française souhaite manifester son affection pour la Soviétique en joignant à l'une de ses lettres quelques cadeaux et notamment des bas en nylon. Or, tout est saisi à la douane et E. E. Gorčakova se trouve soupçonnée de vouloir s'approvisionner en produits occidentaux en dehors de tout cadre légal. Elle demande alors immédiatement à D. Guénard de ne plus prendre le risque de lui envoyer des colis. Cet incident a aussi révélé l'existence d'une correspondance entre la sportive de l'URSS et une

athlète étrangère, ce qui est absolument réprouvé par les autorités soviétiques. Comme le signale C. Baltzer, ses amis soviétiques lui ont un jour confié qu'ils ne sont pas autorisés à transmettre leur adresse aux délégués des autres pays. Ces basketteurs n'ayant aucun moyen de maintenir leurs contacts en dehors des rencontres sportives, leurs relations d'amitié s'interrompent au moment où ils ne participent plus aux compétitions internationales et prennent leur retraite sportive. Les autorités soviétiques veulent à tout prix empêcher que des correspondances durables s'installent, afin d'éviter que leurs sportifs tiennent des propos susceptibles de porter atteinte à l'image de l'URSS, ou que des athlètes étrangers les dévoient, voire les incitent à faire défection. Les contacts privés qu'E. E. Gorčakova a pu avoir avec D. Guénard, que ce soit par le biais des rencontres à l'occasion des compétitions ou par celui des échanges réguliers de courrier, ont certainement exposé la lanceuse de javelot à des menaces de sanction.

Malgré la concomitance des événements, il est difficile d'affirmer que la fin de carrière d'E. E. Gorčakova soit liée à une sanction prononcée à son encontre, tant les seules considérations sportives semblent pouvoir justifier ce retrait de la compétition. À 31 ans, la lanceuse de javelot la plus âgée de la sélection soviétique lors du championnat d'Europe de 1966 ne parvient pas à confirmer les espoirs qu'elle a suscité deux ans plus tôt en battant le record du monde de la discipline, ne se hissant qu'au quatrième rang. En revanche, il apparaît indéniable qu'elle a été contrainte de rompre les rapports amicaux qu'elle a entretenus avec D. Guénard. D'autres relations d'amitié ont été interrompues de force, telles que celle qui a lié Igor′ Aramovič Ter-Ovanesân à David Sime au tournant des années 1950 et 1960. Les autorités soviétiques ayant été informées que lors des Jeux de Rome le sprinteur originaire du New Jersey a proposé à son ami de faire défection, il est demandé au spécialiste du saut en longueur soviétique de ne plus avoir de contact avec lui[692]. I. A. Ter-Ovanesân se voit obligé d'éviter son ami durant un match d'athlétisme opposant les États-Unis à l'URSS au début des années 1960, et de maintenir encore ses distances lors des Jeux de Tokyo en 1964[693].

Sans avoir jamais eu connaissance de l'expérience à laquelle cet athlète soviétique a été confrontée, D. Guénard profite d'une rencontre avec I. A. Ter-Ovanesân à Paris, pour lui demander, en toute innocence, de l'aider à retrouver E. E. Gorčakova[694]. En raison de la

[692] David Maraniss, *Rome 1960. The Olympics that changed the World*, New York, Simon & Schuster, p. 144.
[693] *Ibid.*, p. 395.
[694] Entretien réalisé avec Denise Guénard, *entr. cité.*

surveillance stricte qui pèse sur lui et des menaces dont il a dû faire l'objet, il semble s'être résolu à ne pas agir en faveur d'une amitié qui a été considérée comme gênante par les autorités, à l'image de celle qu'il a partagée avec David Sime. D. Guénard précise en effet qu'elle n'a « jamais eu de nouvelles, jamais, jamais, jamais ![695] ». Toutes les amitiés entre les sportifs de l'URSS et les athlètes étrangers ne sont pas systématiquement rejetées par le régime soviétique. Les rapports de sympathie qui lient John Thomas, originaire de Boston, et V. N. Brumel' sont acceptés et même exploités pour symboliser l'engagement de l'URSS en faveur de la paix et de la fraternité internationales. Les deux spécialistes du saut en hauteur sont ainsi filmés à proximité de la datcha de V. N. Brumel' par les actualités cinématographiques de *Sovietskij Sport* en 1965[696]. Les amitiés sont donc bienvenues du moment qu'elles puissent être contrôlées et mises en scène à des fins de propagande.

Alors que les liens amicaux entre P. Mourier, J. M. Cardey et O. V. Arutûnân se sont tissés à la fin des années 1980, les trois lutteurs profitent de la chute du régime soviétique pour maintenir, sans contrainte, leur proximité au-delà de leur carrière de sportifs. Ayant été nommés à des fonctions d'entraîneurs des équipes nationales au sein de la Fédération française de lutte au cours des années 1990, les deux Français font venir leur ami arménien à Paris à plusieurs reprises en lui proposant de partager son expertise et son expérience de la lutte[697]. Ils lui font signer quelques contrats ponctuels qui l'amènent à gérer certains stages de préparation des lutteurs des sélections nationales. Cette amitié s'est prolongée et a ainsi favorisé la mise en œuvre de collaborations dans le cadre de leurs missions d'entraînement.

Établies dans des contextes très différents, ces amitiés ont connu des trajectoires diamétralement opposées. Les expériences présentées permettent de montrer que le pouvoir soviétique prête une certaine attention aux amitiés qui se nouent. Les amitiés qui lient les sportifs de l'URSS et les sportifs étrangers sont tolérées du moment qu'elles demeurent sous contrôle. Dès lors que ces relations entrent dans une certaine discrétion et qu'elles ne répondent pas aux cadres imposés, les autorités soviétiques cherchent à les interdire.

---

[695] *Ibid.*
[696] Sylvain Dufraisse, *Les héros du sport, op. cit.*, p. 120.
[697] Entretien réalisé avec Jean-Marc Cardey et Patrice Mourier, *entr. cité.*

Le rapprochement franco-soviétique est fréquemment mis en scène dans le cadre des échanges de délégations sportives. Les rencontres entre les sportifs sont considérées par les pouvoirs politiques comme des illustrations concrètes des liens qui unissent les pays. La présence de personnalités politiques ou de représentants des ambassades aux côtés des délégations est une manière de rendre un peu plus explicite la fonction de représentation des sportifs et de rendre plus visible leur rôle dans le resserrement des liens bilatéraux. Les discours politiques au sujet de la fraternité entre les peuples et de l'amitié, incarnées par les déplacements sportifs, sont fréquents et sont même prononcés à différentes échelles. La rhétorique de l'amitié utilisée lors de la venue d'athlètes français ou soviétiques auprès de l'autre permet à des représentants politiques locaux de s'intégrer un instant aux logiques des politiques extérieures.

Toutefois, le pan de la diplomatie sportive qui vise à affirmer les rapprochements et à témoigner des bons rapports entre les États n'a pas de véritable dimension concrète au plus près des délégations sportives. Les relations entre les sportifs français et soviétiques demeurent très limitées. Quelques contacts sont occasionnellement établis lors des séjours sportifs, mais ceux-ci se produisent la plupart du temps dans la plus grande discrétion. Dans de rares cas, la fréquence des rencontres permet d'établir des liens plus durables qui conduisent parfois à l'apparition de relations d'amitié. Loin des discours politiques qui valorisent les échanges amicaux par le biais du sport, les autorités soviétiques cherchent à contrôler les rapports personnels entre les sportifs, voire à les empêcher en dehors des compétitions s'ils ne sont pas encadrés. Les amitiés entre Français et Soviétiques, souvent nées de manière discrète, sont donc très fragiles et, lorsqu'elles sont découvertes, elles doivent être interrompues sous la contrainte des autorités de l'URSS. Le régime soviétique ne valorise que les amitiés qui respectent certains cadres imposés et qu'il est en mesure de mettre en scène. Si les vertus de rapprochement entre les peuples et d'amitié accordées au sport se concrétisent assez peu, les délégations sportives établissent tout de même des liens entre-elles, voire auprès de la population. Ces relations, qui se construisent également en toute discrétion, favorisent les transmissions et les circulations de biens entre la France et l'URSS.

Chapitre 6

Le rayonnement de l'image sportive de l'URSS en France

En France, la mémoire des sportifs soviétiques s'est construite sur un ensemble d'éléments négatifs. Elle est en grande partie marquée par la question du dopage. Depuis la chute de l'URSS, des révélations sont régulièrement médiatisées et renforcent l'idée faisant du régime soviétique l'un des précurseurs du dopage organisé à l'échelle d'un État. Certains témoignages apportent en plus une dimension particulièrement dramatique à ce système. En 1994, la gymnaste Olʹga Dmitrievna Karasëva affirme qu'elle a été poussée par son entraîneur à concevoir un enfant avec son petit ami durant la préparation des Jeux olympiques de Mexico en 1968, avant d'avorter après dix semaines de grossesse dans le but d'améliorer ses performances[698]. Au début des années 2010, sept anciens footballeurs algériens, membres de l'équipe victorieuse de la coupe d'Afrique des nations en 1990, soupçonnent un médecin soviétique présent dans leur encadrement de les avoir dopés à leur insu[699]. Ces joueurs de football se sont alertés de certaines pratiques après leur carrière internationale, lorsqu'ils ont découvert qu'ils avaient tous les sept eu des enfants en situation de handicap. En plus des révélations sur les affaires de dopage, la mémoire du sportif soviétique repose aussi sur des moments de violence. L'un des événements qui est le plus souvent relayé dans les médias est un match de water-polo entre l'URSS et la Hongrie, qui s'est déroulé lors des Jeux de Melbourne en 1956 et qui s'est terminé dans un célèbre « bain de sang » à la suite d'une bagarre générale[700]. Le sportif soviétique apparaît donc comme un véritable héros négatif fabriqué dans un système des plus sombres, bien loin de l'image que le régime de l'URSS a cherché à diffuser, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières.

---

[698] Jacques Personne, *D'un sport perverti au « sport plaisir »*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 71.
[699] *Stade 2*, le 4 décembre 2011, 5' 14''.
[700] *L'Équipe mag'*, 30 juillet 2011.

Le régime de l'URSS considère le corps du sportif comme le corps idéal de l'homme nouveau, et valorise les champions à la fois pour leurs performances et pour leurs valeurs morales, faisant d'eux de véritable modèle pour la société socialiste[701]. Le rayonnement des champions soviétiques est aussi utilisé pour démontrer l'excellence du système socialiste à l'extérieur des frontières soviétiques[702]. Les succès des figures sportives de l'URSS ont largement été mobilisés dans la lutte des images qui s'est jouée au cours de la guerre froide du fait de la médiatisation croissante du sport à l'échelle internationale, à partir des années 1960[703]. S'il existe un net décalage entre la figure du champion voulue par le régime soviétique et la mémoire des sportifs de l'URSS qui s'est construite en France depuis les années 1990, comment ceux-ci ont-ils été perçus et observés par leurs contemporains ? L'image sportive soviétique a-t-elle bénéficié d'un rayonnement favorable en France entre les années 1950 et l'année 1991 ?

Pour mener cette analyse, il convient de s'interroger sur les méthodes et les outils pouvant être pertinents pour mesurer le rayonnement de l'image sportive de l'URSS en France. Dans un premier, il sera question de déterminer les perceptions et les représentations des champions soviétiques à travers trois types de sources. La presse spécialisée permet d'observer l'image des sportifs de l'URSS qui est véhiculée auprès d'un public averti, et des revues non-sportives, y compris des revues destinées à la jeunesse, peuvent être consultées pour saisir l'étendue du rayonnement de ces célébrités. Des entretiens réalisés auprès de sportifs, d'entraîneurs, de dirigeants et de journalistes français, mènent à comprendre comment ces champions ont été perçus et observés par ceux qui les ont côtoyés. Quelques documents originaux, tels que des lettres de supporteurs français transmises aux athlètes soviétiques, peuvent également être mobilisés pour aborder le retentissement des performances sportives de l'URSS à l'extérieur des frontières. Dans un deuxième temps, l'objectif sera d'évaluer la réputation du prestige sportif en France sous un angle économique, dans le contexte de la pérestroïka. Les réformes engagées à la fin des années 1980 conduisent le sport soviétique à intégrer l'économie de marché. Les sportifs et les entraîneurs ont désormais une valeur marchande et peuvent être transférés vers des clubs

[701] Evelyn Mertin, « Presenting Heroes: Athletes as Role Models for the New Soviet Person », *International Journal of the History of Sport,* vol. 26, n°4, 2009, p. 469-483 ; Sylvain Dufraisse, *Les héros du sport*, *op. cit.*, p. 148-159.
[702] Robert Frank, « Images et imaginaires dans les relations internationales depuis 1938 : problèmes et méthodes », p. 5-11, Robert Frank (dir.), *Images et imaginaires dans les relations internationales depuis 1938*, Paris, CNRS, 1994.
[703] Sylvain Dufraisse, *Les héros du sport*, *op. cit.*, p. 201-202.

étrangers. Un ensemble de contrats, de correspondances, de documents administratifs et d'entretiens effectués auprès d'anciens athlètes soviétiques venus en France, permet d'interroger l'intérêt suscité par ces spécialistes auprès des clubs français et ainsi de déterminer la qualité de leur réputation à la veille de la chute de l'URSS.

6-1. Perception et représentation de la glorieuse épopée sportive soviétique

6-1.1. La notoriété élargie des sportifs soviétiques en France

Des champions reconnus pour leurs exploits et leur personnalité

Parmi l'ensemble des champions de l'URSS, certains suscitent un enthousiasme particulier en France. Quelques-unes des figures du sport soviétique ont particulièrement marquées les souvenirs d'anciens sportifs français. Pratiquant la gymnastique durant sa jeunesse, Jacques Journet, qui devient par la suite cadre technique au sein de la FSGT, se montre sensible aux prestations de deux spécialistes : « Quand j'étais gamin, je me souviens d'[Ál′bert Vagaršákovič] Azarán et de [Víktor Ivánovič] Čukárin, ils avaient 20 ans, ils étaient champions du monde et je les connaissais de noms, en photos, en films[704] ». Il développe une fascination pour ces gymnastes qui cumulent dix titres olympiques et sept titres mondiaux à eux deux. Ils apparaissent à ses yeux comme des modèles dans cette discipline. Le rayonnement des sportifs soviétiques dépasse les frontières de chaque sport. Le basketteur Christian Baltzer raconte l'admiration qu'il a porté à la génération de champions qui a émergé au cours des années 1950, et en particulier au sujet de V. Kuc[705].

> Ils avaient de grands champions donc nous on avait une admiration pour les grands champions. [...] Ils collectionnaient les médailles olympiques, ils raflaient les succès internationaux. […] Pour nous c'était des grands champions. À Melbourne, on a pu aller voir un peu d'athlétisme au début et c'était l'émergence d'un grand champion de fond en 5 000 m et 10 000 m, Vladímir Kuc, et j'ai vu la course. Il est parti comme une flèche. Des champions comme lui il y en a eu plein et c'était de l'admiration.

[704] Entretien réalisé avec Jacques Journet, au siège de la Fédération sportive et gymnique du travail, Pantin, le 3 mai 2012.
[705] Entretien réalisé avec Christian Baltzer, *entr. cité.*

Alors que cet illustre athlète soviétique se retire de la compétition à la fin des années 1950, d'autres champions lui succèdent. Au début des années 1970, Marc Brisfer, qui n'a alors pas encore débuté sa carrière internationale de joueur de water-polo, se souvient des victoires de Valérij Filíppovič Borzov, en qualifiant le sprinter de « monument » de l'athlétisme[706]. Plus tard, durant la décennie suivante, le sportif français affirme avoir également été marqué par l'émergence du champion Sergej Nazarovič Bubka, icône mondiale du saut à la perche.

Chaque génération a ses propres références parmi les célèbres champions de l'URSS, et certaines figures du sport soviétique parviennent à traverser les époques à l'image du joueur de football Lev Ivanovič Âšin. Le footballeur français Raymond Kopa, qui a rencontré le gardien de but soviétique lors de matchs de gala opposant les meilleurs joueurs du monde dans les années 1960, a été impressionné par ce « gardien d'exception ! Oui, vraiment exceptionnel ! [707] ». Le lutteur Patrice Mourier, qui n'avait pas encore dix ans lorsque Lev Âšin a mis fin à sa carrière sportive, se souvient avoir été fasciné par « l'araignée noire »[708], surnom attribué à ce joueur en référence à sa tenue sombre et à ses grandes envolées sur la ligne de but. Celui qui a remporté cinq fois le championnat de l'URSS avec le Dinamo Moscou, ainsi qu'un titre européen et une médaille d'or olympique avec la sélection soviétique, tout en étant nommé meilleur joueur du monde en 1963, a profondément marqué l'histoire de sa discipline et la mémoire des amateurs de sport. En 1966, à l'occasion de la coupe du monde, les observateurs affirment avec certitude que ce gardien restera longtemps ancré dans les mémoires, comme l'indique notamment le journaliste de *L'Équipe* Robert Vergne : « Le nom de Yachine sera encore prononcé par de nombreuses générations de footballeurs[709] ». Cette prévision se vérifie encore un demi-siècle plus tard, puisque de nombreuses publications continuent à évoquer la grande valeur sportive de ce joueur, et parce qu'en 2019 son nom a été attribué au trophée du Ballon d'or récompensant le meilleur gardien de l'année. Grâce à leurs succès sportifs les champions soviétiques ont pu acquérir une bonne réputation en France. Le champion est bien sûr celui qui est reconnu par tous comme le vainqueur d'un titre selon les règles préétablies[710], mais

[706] Entretien réalisé avec Marc Brisfer, *entr. cité.*
[707] Entretien téléphonique réalisé avec Raymond Kopa, le 18 janvier 2012.
[708] Entretien réalisé avec Patrice Mourier, *entr. cité.*
[709] Cité par Vincent Duluc, « Soviet Suprême », *Sport & Style*, supplément de *L'Équipe*, 2 juin 2018.
[710] Guy Laurans, « Qu'est-ce qu'un champion ? La compétition sportive en Languedoc au début du siècle », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 45, n°5, 1990, p. 1047.

la victoire, à elle seule, ne lui permet pas nécessairement d'obtenir la notoriété à laquelle il pourrait prétendre du fait de son statut.

Pour devenir un champion notoire, le sportif doit susciter une admiration et transmettre auprès du public une émotion qui permet de l'identifier et d'éveiller une curiosité, voire un attachement[711]. L'origine de ces sentiments peut varier selon l'attente du public et le profil du champion. Par exemple, l'accès à la notoriété d'un sportif français passe essentiellement par l'expression d'une forme de simplicité. Il doit se montrer de la manière la plus naturelle possible, afin de donner au public le sentiment qu'il est proche de lui[712]. Mais la curiosité du public pour les sportifs soviétiques repose sur un registre diamétralement opposé. Perçus comme des champions inaccessibles, et quelque peu introvertis, c'est à travers ces caractéristiques qu'ils impressionnent et attirent. Même un basketteur comme Ân Ânovič Krumin′, ce « géant et demi[713] » dont les 2, 18 mètres ne passent pas inaperçus, est présenté comme un être discret à la sortie de l'avion lors de sa venue en France avec l'équipe d'URSS en 1956[714] :

> Il se contenta de sourire, d'un sourire las, puis, enfonçant un peu mieux sa casquette, eut un geste assez expressif pour faire comprendre aux photographes qu'il n'était pas tellement décidé à poser davantage.

En faisant disparaître son immense silhouette sous sa casquette et en limitant le contact avec la presse, celui-ci illustre très bien l'idée d'une distance maintenue par les délégations soviétiques. Ce caractère discret des basketteurs se perçoit encore lors des tournées suivantes. En 1963, lors de leur arrivée à Lyon, il est précisé que « rien dans le comportement des joueurs de l'équipe de l'URSS, arrivés hier en gare de Perrache par le 'Mistral' ne les distinguait des autres voyageurs », avant qu'il soit ajouté qu'en « comparaison à nombre de vedettes, il n'y a rien de démonstratif chez les Russes[715] ».

L'inaccessibilité, qui représente un élément fondateur et essentiel de l'identité des Soviétiques, est accentué par la difficulté des journalistes à entrer en contact avec eux et à obtenir des informations précises, voire personnelles, à leur sujet. Jacques Marchand, journaliste au sein de *L'Équipe* entre 1955 et 1977, affirme qu'il a toujours été difficile

[711] Christian Pociello, *Les cultures sportives : pratiques, représentations et mythes sportifs*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, p. 117.
[712] *Ibid.*, p. 143
[713] *L'Équipe*, 18-19 février 1956.
[714] *L'Équipe*, 6 février 1956.
[715] *Le Progrès*, 18 avril 1963.

d'échanger avec les Soviétiques par le biais de l'interview[716]. Jean-Pierre Dusseaulx, qui travaille au sein du même quotidien sportif dans les années 1970 en tant que spécialiste du basket-ball, confirme l'impossibilité des journalistes d'entrer en contact avec les joueurs et les joueuses de l'URSS, tant en France qu'en Union soviétique, et aussi bien avec les clubs qu'avec les sélections nationales[717]. D'après eux, la barrière de la langue les empêche de pouvoir improviser un échange, ou d'obtenir de brèves confessions à la croisée des sportifs. Ils sont contraints d'attendre les entretiens organisés en présence d'un interprète, durant lesquels les discours sont toujours bien rôdés, voire bridés. Les membres des délégations autorisés à répondre aux sollicitations des journalistes sont préparés avant leur départ en recevant des exemples de réponses types à formuler face aux questions sensibles[718]. Jean-Luc Thomas, devenu journaliste au sein de *L'Équipe* à la fin des années 1980 pour suivre l'actualité du basket-ball, se rappelle la difficulté d'approcher les basketteurs soviétiques, et d'avoir toujours dû se contenter de « deux ou trois phrases d'une effrayante banalité », précisant que chaque joueur devait éviter « de prononcer des paroles irréparables pour leur futur[719] ».

Les sportifs semblent difficiles à aborder, mais cela n'empêche pas le développement d'un fort intérêt à leur égard. Ce sont justement ce caractère distant et cette sensation de ne pas pouvoir accéder à ces athlètes qui rendent les champions soviétiques hors du commun, et qui constituent une source d'émotion pour le public. Selon Jacques Marchand, si cette perception des sportifs de l'URSS repose en partie sur des réalités concrètes, elle résulte aussi d'une part d'interprétations orientées par un ensemble de représentations. Il considère que les journalistes, comme le public, sont influencés par un cadre mental et une attente particulière à propos de ce que représentent, ou doivent représenter, ces athlètes[720].

---

[716] Entretien réalisé avec Jacques Marchand, au domicile de l'enquêté, Chatou, le 3 mai 2012.
[717] Entretien réalisé avec Jean-Pierre Dusseaulx, *entr. cité*.
[718] Sylvain Dufraisse, *Les héros du sport, op. cit.*, p. 127. L'auteur de cet ouvrage évoque ainsi la préparation des délégués soviétiques effectuant un séjour à l'étranger : « Afin d'éviter les impairs, les usages et des éléments sont rappelés aux sportifs à propos de [différents] points avant le départ. S'ils sont interrogés (ce qui nécessite l'autorisation des entraîneurs et des chefs de délégation), il leur est formellement interdit de révéler que les athlètes reçoivent des bourses. Aux questions portant sur leur statut, ils doivent répondre que les sportsmen en URSS ne sont pas tenus à distance de la production. Parallèlement à leur activité physique, ils continuent à travailler. Les plus jeunes poursuivent leurs études. Chaque sportif se prépare dans sa société sportive et ils sont rassemblés avec les autres membres des sélections seulement deux semaines avant les compétitions ».
[719] Entretien réalisé avec Jean-Luc Thomas, *entr. cité.*
[720] Entretien réalisé avec Jacques Marchand, *entr. cité.*

> Cet homme un peu mystique, un peu ténébreux, ça fait rêver aussi, ça attire. Le champion ne doit pas être un homme ordinaire. Si vous êtes trop proche de lui, s'il n'est plus déifié... pour le public il faut qu'il soit déifié.
>
> [...]
>
> Le Soviétique, on l'enfermait dans sa propre formule, il était inaccessible car il était Soviétique. Et je pense qu'on aurait désorienté et déçu le public si on l'avait rendu accessible. Le Soviétique était l'homme réservé, et il fallait qu'il soit comme ça.

J. Marchand montre que les journalistes peuvent parfois construire des représentations au sujet des athlètes soviétiques en fonction de l'attente du public. Ainsi, les amateurs de sport se construisent une image des athlètes, qu'ils espèrent ensuite pouvoir retrouver. L'ensemble des perceptions et des représentations forge une personnalité imaginée qui transmet des sensations et des émotions auprès du public. Les champions soviétiques développent un réel pouvoir d'attraction à travers l'image qu'il renvoie. Cet attrait est observable par l'affluence des spectateurs dans les stades lors des rencontres franco-soviétiques, mais également par les témoignages de soutien d'amateurs de sport français.

Un fort attrait pour les sportifs auprès des amateurs de sport français

À partir des années 1950, les séjours des sportifs soviétiques en France deviennent de plus en plus réguliers et fréquents. Pour observer leurs prestations, le public français se presse dans les tribunes des arènes sportives. Le niveau d'affluence des spectateurs aux rencontres auxquelles ils participent est un révélateur du prestige qui leur est accordé. Les nombreux matchs amicaux de football qui ont été joués entre des équipes françaises et soviétiques constituent un bon indicateur de leur pouvoir d'attraction. Comme le mentionne un journaliste de la revue *France-Football* à l'occasion d'un match amical opposant la France à l'URSS en 1972, au Parc des Princes à Paris : « la venue des footballeurs soviétiques en France et dans la capitale a toujours provoqué un mouvement de curiosité et même de sympathie populaire[721] ». Au cours des dix-huit années précédentes, la sélection de l'URSS ainsi que neuf clubs ont effectué dix-huit tournées et ont participé à au moins quarante-quatre rencontres dans plus de vingt villes sur l'ensemble du territoire français [Annexe n°5]. Ces différentes équipes se sont rendues à Paris et dans sa banlieue rouge, composée de municipalités communistes, ainsi qu'en province, essentiellement dans le quart Nord-Est du pays et sur la côte méditerranéenne ; enfin, ils se sont aussi déplacés

[721] « Confrontations France-URSS », *France-Football*, 10 octobre 1972.

quelques fois dans le Sud-Ouest et dans la région lyonnaise. Dans tous les stades visités, les joueurs soviétiques rassemblent des milliers d'amateurs de football.

Parmi les tournées marquantes se trouve celle du *Dinamo* de Moscou à l'automne 1954. Les footballeurs de l'URSS font leur retour en France pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Plus de 20 000 personnes assistent au premier match remporté par les joueurs du *Dinamo* de Moscou contre les Girondins de Bordeaux sur le score de 3 à 0[722]. Ils se rendent ensuite à Marseille, au stade Vélodrome, où ils sortent victorieux par 2 buts à 1 de leur confrontation face à l'équipe du Lille Olympique Sporting Club, championne de France en titre, devant près de 30 000 spectateurs[723]. Le séjour se termine par une victoire contre une sélection des meilleurs joueurs du Stade de Reims et du Racing club de Paris, sous les applaudissements des 38 000 personnes qui garnissent les tribunes du Parc des Princes[724]. En dix jours, les Moscovites se sont ainsi produits devant environ 90 000 personnes. La rencontre la plus emblématique de cet attrait pour les footballeurs soviétiques se déroule deux ans plus tard, à l'occasion du premier match disputé en France entre l'équipe nationale française et la sélection de l'URSS. Le 21 octobre 1956, 62 145 spectateurs s'installent dans les tribunes du Stade olympique Yves-du-Manoir à Colombes, ce qui constitue alors une affluence record pour un match accueilli par l'équipe de France de football[725]. Ce record perdure pendant plusieurs décennies puisqu'il faut attendre l'inauguration du Stade de France en janvier 1998 pour qu'il soit largement dépassé, 78 378 spectateurs assistant à la victoire française sur l'Espagne par 1 but à 0. Durant près d'un demi-siècle, aucune autre sélection étrangère venue jouer en France n'a donc attiré autant de monde autour des terrains de football que cette équipe soviétique.

L'année 1956 est également marquée par l'organisation, au mois de février, d'une tournée des sélections des basketteuses et des basketteurs de l'URSS dans plusieurs villes françaises. La venue des délégations soviétiques à Paris suscite un tel enthousiasme que dix jours avant le déroulement des rencontres face aux équipes de France toutes les places du Palais des Sports sont déjà vendues. C'est devant 11 000 spectateurs que les joueuses de la sélection française sont battues et que les basketteurs français réussissent l'exploit de vaincre l'équipe d'URSS. À l'exception d'un match disputé à Blois, perturbé par « une

[722] « Le match Dynamo-Girondins », *Journal d'Actualité*, Gaumont, 1954, 1'. Archives de la société Gaumont Pathé, fonds numérique, cote 5444GJ 00011.
[723] *Le Monde*, 30 octobre 1954.
[724] *Le Monde*, 5 novembre 1954.
[725] Michaël Delépine, « Le stade de Colombes et la question du grand stade en France (des origines à 1972) », *Sciences sociales et sport*, n°7, 2014, p. 88.

température peu clémente[726] », l'ensemble des autres rencontres connaissent un fort succès. À Lyon, où les joueurs de l'URSS sont opposés à une sélection de la région lyonnaise, le Palais des Glaces est réaménagé pour pouvoir accueillir 4 600 spectateurs, ce qui constitue alors l'affluence la plus élevée dans cette infrastructure. Au même moment, en raison d'un engouement qui dépasse la capacité d'accueil de la salle clermontoise, les organisateurs se trouvent dans l'obligation de refuser un nombre important de spectateurs souhaitant assister à la confrontation entre les basketteuses soviétiques et les joueuses de l'Association Sportive Montferrandaise[727]. Sept ans plus tard, les deux sélections soviétiques effectuent de nouveau une tournée en France, et chaque match amical disputé bénéficie d'une forte attractivité. Les succès d'affluence s'observent aussi dans les compétitions de sports individuels comme l'athlétisme.

Au cours des années 1950 et 1960, les fédérations nationales d'athlétisme organisent de nombreux matchs en confrontation directe avec d'autres sélections, généralement dans un cadre bilatéral. En 1963, la FFA organise pour la première fois un match d'athlétisme entre l'équipe de France et une sélection soviétique. Plus de 60 000 personnes se rendent au stade olympique de Colombes pour assister aux épreuves de course et aux concours de lancers qui opposent pendant deux jours les meilleurs athlètes de la RSFSR aux spécialistes français. L'affluence dans les stades permet de mesurer l'intérêt suscité par les sportifs soviétiques, et les performances réalisées dans des sports populaires en France, tels que le football et l'athlétisme, offrent une vitrine au prestige sportif de l'URSS auprès du public français.

Quelques amateurs français de spectacle sportif suivent les résultats des champions de l'URSS à distance. Ils tentent parfois de se procurer des souvenirs en lien avec eux en sollicitant les institutions soviétiques chargées des affaires sportives. Un certain Henri Majchrzak, cheminot à la SNCF résidant à Aime en Savoie, envoie une lettre au CSCP afin d'être renseigné sur la manière de recevoir des photographies dédicacées à l'effigie des sportifs qu'il affectionne[728].

> Monsieur le Ministre, aimant le sport et les athlètes, j'aime garder un souvenir des champions, et par conséquence, je collectionne les photographies correspondantes.

[726] *Basket-ball*, février 1956.
[727] *La Montagne*, 23 février 1956.
[728] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 1098. Lettre de H. Majchrzak destinée au responsable du CSCP, 14 août 1956.

> Aussi, ne sachant pas où m'adresser, pour avoir de telles photographies d'équipes ou d'athlètes soviétiques que j'admire particulièrement pour leurs belles performances (équipe de Dynamo – Lokomotiv – Armée – [illisible] etc.), je me permets, Monsieur le Ministre, de vous demander un service qui me tient à cœur. A qui dois-je m'adresser pour obtenir de tels souvenirs ? Par quels moyens pourrais-je payer mon dû ? Serait-il trop difficile d'avoir quelques photographies dédicacées par des champions soviétiques ?
>
> Monsieur le Ministre, je compte sur votre gentillesse et sur votre grande compréhension pour réaliser un de mes rêves, celui d'avoir dans mon album de belles photos de sportifs soviétiques.

Les lettres comme celles-ci, montrant un fort intérêt pour les sportifs soviétiques en France, tendent à devenir de plus en plus nombreuses au fil des succès remportés sur la scène internationale dès les années 1950. La plupart du temps, les amateurs français adressent des courriers aux institutions sportives de l'URSS au sujet d'un athlète en particulier pour lequel ils ont développé une réelle fascination. Serge Coutures, résidant à Bordeaux, écrit par exemple une lettre à la fédération soviétique d'athlétisme pour obtenir « une photo dédicacée de [son] très grand champion [qu'il] admire beaucoup, Vladimir Kuts[729] ». Au milieu des années 1950, cet athlète focalise une grande partie de l'attention, incarnant l'ascension de l'athlétisme soviétique sur le continent européen. Lors du championnat d'Europe organisé à Berne en 1954, V. P. Kuc devient champion d'Europe du 5 000 mètres en battant le record du monde du célèbre Emil Zátopek, tenant du titre et vainqueur de cette épreuve aux Jeux d'Helsinki deux ans plus tôt. Considéré comme l'un des meilleurs athlètes de l'année 1954, la reconnaissance de son talent dépasse les frontières de l'URSS. À l'approche des Jeux de Melbourne, au cours desquels les confrontations entre les athlètes états-uniens et soviétiques sont très attendues, les sollicitations adressées à V. P. Kuc se multiplient. Michel Jeanne, qui se présente comme un supporteur, écrit depuis l'hôpital maritime de Berck, dans le Pas-de-Calais, en s'adressant directement à lui[730] :

[729] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 1098. Lettre de S. Coutures à la fédération soviétique d'athlétisme, 31 août 1956.
[730] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 1098. Lettre de M. Jeanne destinée à V. P. Kuc, 17 octobre 1956.

Monsieur, Vladimir Kuts

Je vous écris pour vous prouver l'admiration que j'ai pour vous ainsi que mon camarade Michel Rual.

Ce que j'étais content quand vous avez repris le record du 10 000 mètres que vous avez (sic) pris Iharos.

Je vous demanderai s'il vous serait possible de m'envoyer une de vos belles photos dédicacées pour ma collection.

Je termine en vous serrant une amicale poignée de mains et j'espère que la chance vous sera toujours favorable. N'est-ce pas monsieur Kuts ?

Un supporter, Michel Jeanne

Pouvez-vous en avoir une pour mon camarade Michel Rual qui vous admire beaucoup lui aussi.

Ce supporteur se montre très attentif aux exploits du coureur de fonds sur piste auquel il témoigne son soutien. Il est vraisemblable que ce courrier d'un admirateur français ait été transmis à V. P. Kuc car celui-ci avait l'habitude de recevoir de très nombreuses lettres venant le féliciter, envoyées du monde entier[731]. M. Jeanne partage son admiration pour cet athlète avec son ami Michel Rual. Ce dernier, qui semble être fasciné de manière générale par les sportifs de l'URSS, rédige lui-même une lettre pour recevoir des autographes de deux footballeurs de la sélection soviétique, le gardien de but L. I. Âšin et le capitaine Igor′ Aleksandrovič Netto[732]. Cette démarche n'est pas unique. D'autres demandes de photographies dédicacées et d'autographes destinées aux joueurs de football sont envoyées, notamment après la rencontre entre la France et l'URSS qui s'est tenue en octobre 1956, et après la victoire olympique de l'équipe soviétique à Melbourne. L. I. Âšin, qui a livré d'excellentes prestations lors de ces rencontres, bénéficie d'une grande popularité et reçoit plusieurs lettres, comme celle de Camille Kremer. En 1958, ce Français écrit au comité des sports pour recevoir une photographie dédicacée de celui qu'il qualifie de « meilleur goal », et pour témoigner de son soutien en ajoutant qu'il « souhaite beaucoup de succès à l'équipe à la Coupe du monde[733] ». Les autographes et les photographies sont un moyen pour les

[731] Evelyn Mertin, « Presenting Heroes », *art. cit.*, p. 476.
[732] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 1098. Lettre de M. Rual, 6 octobre 1956.
[733] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 1350. Lettre de C. Kremer, destinée au comité des sports de l'URSS, 3 avril 1958.

amateurs de sport de créer un lien avec leur champion et de conserver un souvenir personnel de celui-ci.

Comme en témoigne la conservation de ces lettres – qui permet désormais de les retrouver dans les archives – les institutions sportives de l'URSS leur accordent une attention particulière. Ces documents leur sont utiles pour observer l'image renvoyée par les sportifs soviétiques à l'étranger et mesurer la popularité de certains champions[734]. Des rapports peuvent ensuite être rédigés pour faire état du pouvoir de rayonnement des sportifs, et attester de la nécessité de poursuivre, voire de développer, les déplacements dans certaines disciplines afin d'accroître la diffusion d'une image positive de l'URSS. Conscientes de l'importance des demandes de souvenirs pour assurer la mise en valeur de leurs athlètes à l'échelle internationale, les institutions sportives tiennent compte des courriers reçus. Ainsi, le département des relations internationales du CSCP, qui apporte en général directement une réponse, accepte de transmettre des photographies de sportifs à H. Majchrzak[735].

Les délais de traitement peuvent parfois être très courts puisque seulement trois jours après la réception du courrier de M. Jeanne, un autographe de V. P. Kuc lui est envoyé, comme il le souhaitait[736]. Cette réactivité laisse entendre que des stocks de photographies et de dédicaces sont conservés au sein du comité des sports et que tout est mis en œuvre pour répondre à ces demandes qui semblent assez courantes. Lorsqu'il n'est pas en mesure de donner satisfaction, les lettres sont transmises aux fédérations concernées. C'est par exemple grâce à la fédération soviétique d'athlétisme que S. Coutures obtient également un autographe de V. P. Kuc[737]. Quant à C. Kremer, qui a pris soin d'ajouter à son envoi une enveloppe avec son adresse, sa lettre est directement transmise à L. I. Âšin[738]. Cette recherche de souvenirs témoigne de l'affirmation de la notoriété des sportifs soviétiques auprès des amateurs de sport français. Le rayonnement de certains de ces champions s'étend en dehors du domaine sportif, faisant d'eux de véritables célébrités.

[734] Manfred Zeller, *Sport and Society in the Soviet Union. The Politics of Football after Stalin*, Londres & New York, I. B. Tauris & Co, 2018, p. 22.
[735] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 1098. Lettre du département des relations internationales du CSCP à H. Majchrzak, 13 septembre 1956.
[736] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 1098. Lettre du CSCP à M. Jeanne, 20 octobre 1956.
[737] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 1098. Lettre de la fédération soviétique à S. Coutures, 12 septembre 1956.
[738] GARF, f. R7576, inv. 2, d. 1350. Note interne du comité des sports de l'URSS, (s. n., s. d.).

L'accès à la célébrité : l'exemple de Valerij Brumel'.

À partir des années 1950 et 1960, des champions sportifs soviétiques accèdent au statut de célébrités en URSS[739]. Ils profitent de la médiatisation de plus en plus étendue du sport, notamment par le biais de la télévision, et du succès croissant du spectacle sportif pour devenir de véritables idoles[740]. Certaines célébrités sportives émergent en étant mises en lumière par le pouvoir soviétique qui tente d'exploiter leur image pour diffuser un ensemble de valeurs morales et sociales au sein de la société[741]. D'autres apparaissent grâce à la ferveur populaire qu'elles suscitent et qui échappe totalement au contrôle du pouvoir[742]. Les célébrités sportives sont présentées comme des personnalités exemplaires défendant un ensemble de valeurs essentielles, tant du point de vue moral, social que familial.

L'accumulation des titres européens, mondiaux, ou olympiques et la forte visibilité des champions dans l'espace sportif ne suffisent pas à les rendre célèbres[743]. La célébrité n'est acquise qu'au moment où leurs noms résonnent au-delà du domaine du sport et que leurs visages peuvent être connus par des individus qui n'accordent pas d'intérêt aux affaires sportives[744]. Pour tisser un lien avec un public élargi, il est alors important de montrer l'homme ordinaire, auquel chacun peut s'identifier, qu'est le champion extraordinaire en présentant celui-ci dans son quotidien et au plus près de sa vie de famille. Valerij Nikolaevič Brumel', un athlète spécialiste du saut en hauteur dont la carrière internationale s'étend sur la première moitié des années 1960, est un symbole de l'accès d'une personnalité sportive à la célébrité en URSS. Quelques mois après s'être emparé du record du monde du saut en

---

[739] Sylvain Dufraisse, *Les héros du sport, op. cit.*, p. 133.
[740] Robert Edelman, *Serious fun, op. cit.*, p. 160.
[741] Sur l'utilisation du régime soviétique des célébrités comme modèles : Evelyn Mertin, « Presenting Heroes », *art. cit.*, p. 474 ; Kristin Roth-Ey, *Mass Media and the Remaking of Soviet Culture*, thèse de doctorat sous la direction de Stephen Kotkin et Laura Engelstein, Université de Princeton, 2003, p. 167. Sur l'impact des célébrités dans l'élaboration de valeurs morales : Myriam Juan, Nicolas Picard, « Célébrité, gloire, renommée. Introduction à l'étude historique du fait d''être connu de ceux que l'on ne connaît pas'' », *Hypothèses*, n°15, 2012, p. 95.
[742] Sylvain Dufraisse, *Les héros du sport, op. cit.*, p. 147.
[743] Sylvain Ville, « George Carpentier, naissance d'une célébrité sportive (1894-1926) », *Genèses*, n°103, 2016, p. 50. En partant du constat que George Carpentier, un champion du monde de boxe dont la carrière sportive s'étend sur le premier quart du XXe siècle, bénéficie d'une célébrité bien plus importante que d'autres personnalités de de cette discipline aux palmarès similaires à la même époque, l'auteur cherche à déterminer ce qui l'a rendu célèbre. Pour comprendre cet accès à la célébrité du boxeur français, il insiste particulièrement sur la popularisation émergente de ce sport à cette époque, mais également sur le sens du spectacle de l'athlète ainsi que sur sa capacité à se mettre en scène sur le ring, comme en dehors de l'espace sportif.
[744] Antoine Lilti, *Figures publiques : l'invention de la célébrité (1750-1850)*, Paris, Fayard, 2014, p. 13. Cet auteur défini ainsi la célébrité : « Une personne célèbre est connue par des gens qui n'ont aucune raison d'avoir un avis sur elle, qui ne sont pas directement intéressés à porter un jugement sur sa personnalité ou sur ses compétences », puis il précise « [La célébrité] d'un footballeur [commence] lorsqu'il est reconnu par ceux qui ne regardent jamais un match. ».

hauteur, V. N. Brumel' voit naître son fils en 1963. L'arrivée du garçon du champion qui détient déjà un titre européen et qui a remporté une médaille d'argent aux Jeux de Rome suscite un fort intérêt. Un reportage couvrant la sortie de la maternité et le retour à la maison de la jeune famille est alors réalisé en URSS[745]. Cette entrée dans l'espace privé renforce la célébrité des champions en suggérant aux lecteurs une certaine proximité, sans qu'ils n'aient à se rencontrer de manière concrète[746]. Incontournables en URSS, les célébrités sportives soviétiques rayonnent aussi très largement à l'étranger.

En France, quelques champions soviétiques, à l'image de V. N. Brumel' sont suivis dans la presse spécialisée et à l'intérieur des colonnes consacrées au sport au sein des quotidiens nationaux ou régionaux, au rythme régulier de leurs exploits. En portant le regard sur un ensemble de revues non sportives, il est possible de constater qu'une grande curiosité est accordée à ce champion soviétique qui prend progressivement place parmi les figures célèbres. Pour analyser la médiatisation élargie des champions soviétiques, il a été décidé de s'orienter vers la revue hebdomadaire *Paris Match*, vendue chaque semaine à plus d'un million d'exemplaires dans les années 1950 et 1960 auprès d'un lectorat qui représente l'ensemble de la composition de la population française[747]. Spécialisée dans le traitement de l'actualité souvent violente – bien que son nom soit hérité de la revue sportive *Match l'Intran* – elle aborde occasionnellement les questions de sport[748]. Il a également été choisi d'observer la presse destinée à la jeunesse afin de saisir plus globalement l'élargissement du rayonnement de la célébrité des sportifs soviétiques en France. Pour aborder, la presse destinée aux plus jeunes, deux périodiques de bandes dessinées, *Spirou* et *Le Journal de Tintin*, ont été consultés. Concernant les adolescents, le regard s'est porté sur le journal *Pilote*, hebdomadaire d'information et de divertissement créé à la fin des années 1950. Dès le premier numéro une large place y est accordée aux célébrités adulées par les adolescents, dont font partie certaines figures sportives comme Raymond Kopa. Enfin, pour déterminer si les célébrités sportives de l'URSS sont aussi suivies par des jeunes issus de milieux très variés, deux revues aux orientations politiques bien établies ont été mobilisées. Il s'agit des magazines *Cœurs vaillants*, renommé *J2 Jeunes* entre 1963 et 1970, destiné à la jeunesse

[745] Sylvain Dufraisse, *Les héros du sport, op. cit.*, p. 139.
[746] Antoine Lilti, *Figures publiques : l'invention de la célébrité, op. cit.*, p. 14.
[747] Alain Chenu, « Des sentiers de la gloire aux boulevards de la célébrité », *op. cit.*, p. 14.
[748] Michaël Attali, Gilles Montérémal, « *Du champion à la célébrité : le sport à la Une de Paris Match (1970-1980)* », p. 157-167, Karine Taveaux-Grandpierre, Joëlle Beurier (dir.), *Le photojournalisme des années 1930 à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 158 ; Michaël Attali, « *Paris Match* et la fabrique sportive de la figure de l'immigré au cours des années 1950 : entre naturalisation et assignation », *Migrations Société*, n°137, 2011, p. 167.

catholique, et *Vaillant*, devenu *Vaillant le journal de Pif* en 1966 et *Pif Gadget* en 1969, diffusés auprès de la jeunesse communiste[749].

Dès l'hiver 1961, de courts articles sont consacrés aux exploits sportifs accomplis par V. N. Brumel' dans *Spirou* et *Le Journal de Tintin*[750]. L'athlète soviétique vient alors de franchir 2, 21 mètres puis 2, 25 mètres, ce qui correspond aux plus hauts sauts jamais enregistrés dans compétition en salle. À travers ces performances, il confirme le potentiel qu'il a démontré au cours de l'année précédente. En 1960, alors âgé de seulement 18 ans, V. N. Brumel' bat le record d'Europe de la discipline, quelques jours avant d'obtenir sa première médaille olympique en se classant à la seconde place du concours de saut en hauteur. Le journal *Pilote* met aussi en lumière le début de carrière prodigieux de l'athlète soviétique et évoque la naissance d'une rivalité avec un jeune champion états-unien, John Thomas[751]. Au cours de l'année 1961, *Le Journal de Tintin* et le journal *Pilote* traitent une nouvelle fois des performances de V. N. Brumel qui s'est, pour la première fois, emparé du record du monde officiel du saut en hauteur[752]. Il élève encore un peu plus la meilleure référence mondiale durant l'été 1963, comme le soulignent des articles parus dans *Cœurs Vaillants*, *Vaillants* et Spirou[753].

Les exploits de V. N. Brumel sont racontés dans ces différents numéros destinés à la jeunesse sans aucune allusion à la politique ou au régime de l'URSS. La figure de l'athlète soviétique apparaît ici comme apolitique. La revue *Paris Match* propose un regard également apolitique. Dans le premier reportage photographique publié au sujet de ce sportif en janvier 1963, le reporter de *Paris Match* salue les nouvelles performances de cet athlète, qui vient de remporter le premier titre international de sa carrière en devenant champion d'Europe en 1962[754]. La double page d'ouverture de ce reportage propose deux photographies qui font le lien entre l'homme extraordinaire réalisant un saut étonnant, et l'homme ordinaire rejoignant sa compagne dans un parc [*Ill. 10*]. Ces deux derniers se présentent dans des tenues très soignées, et surtout particulièrement inadaptées à

[749] « Comment Valéri Brumel, recordman du monde de saut en hauteur, a commencé », *Vaillant*, 22 septembre 1963.
[750] « L'extraordinaire exploit de Valéri Brumel », *Le Journal de Tintin*, 16 février 1961 ; Jean Corhumel, « Valéri Brumel », *Spirou*, 2 mars 1961.
[751] « Valéri Brumel et John Thomas, meilleurs sauteurs en hauteur du monde », *Pilote*, 16 février 1961.
[752] « Valéri Brumel : 2 mètres 23 », *Le Journal de Tintin*, 29 juin 1961 ; « Valéri Brumel, le sauteur en hauteur le plus haut du monde », *Pilote*, 16 novembre 1961.
[753] « Encore 2 centimètres pour Valéri Brumel », *Cœurs Vaillants*, 1 août 1963 ; « Comment Valéri Brumel, recordman du monde de saut en hauteur, a commencé », *Vaillant*, 22 septembre 1963 ; « Brumel, le meilleur athlète contemporain, mais Owens le plus grand de tous les temps », *Spirou*, 2 mai 1963.
[754] « Valéri Brumel, l'homme le plus haut du monde », *Paris Match*, 5 janvier 1963.

l'environnement enneigé qui les entoure, témoignant d'une certaine habitude à répondre aux sollicitations médiatiques pour la presse soviétique ou la presse étrangère. Les photographies qui suivent cette ouverture invitent le lecteur à découvrir l'intimité de V. N. Brumel en le retrouvant dans son propre appartement. Il est présenté comme un homme cultivé, qui aime lire et écouter de la musique, en particulier du jazz, et qui apprécie jouer aux échecs pour passer le temps. Un poster du pont Golden Gates à San Francisco est également mis en avant pour montrer sa grande ouverture au monde. Le reportage souligne également son fort intérêt pour les voitures. La mise en lumière de ce qui entoure la célébrité en dehors de sa spécialité constitue l'un des objectifs affichés de la revue[755]. Le portrait de V. N. Brumel, celui d'un champion au quotidien ordinaire, participe à la normalisation de l'image de la société soviétique en France.

Cet athlète soviétique devient une figure publique encore plus intéressante à suivre pour *Paris Match* lorsque sa carrière prend une tournure dramatique en 1965. Alors qu'il a ajouté un sixième record mondial et une médaille d'or olympique à son palmarès, il est victime d'un accident de la route. La revue *Paris Match* ne manque pas de suivre sa rééducation et de relater cette blessure qui est venue briser la trajectoire de l'athlète en pleine gloire[756]. La dramaturgie de cet événement, qui doit éveiller la compassion des lecteurs, est accentuée par un nouveau parallèle entre la figure du champion qui se trouvait au point culminant de carrière, et celle de l'homme ordinaire, brisé par un accident [*Ill. 11*]. Le reportage informe le lecteur au sujet de la convalescence et de la rééducation du recordman du monde du saut en hauteur qui doit désormais réapprendre à marcher. Au début de l'année 1969, au moment où il effectue son retour à la compétition, un nouvel article héroïse le célèbre champion en exprimant son courage et sa détermination[757]. La nouvelle de l'accident du champion soviétique puis le travail mené par celui-ci pour retrouver la compétition sont également des sujets abordés dans les revues destinées à la jeunesse, à l'image de *J2 Jeunes* et du *Journal de Tintin*[758].

En mars 1969, après une période de trois ans sans compétition, durant laquelle il subit de multiples opérations et connaît des difficultés pour reprendre l'entraînement, V. N. Brumel' parvient de nouveau à franchir la barre symbolique des 2 mètres en

[755] Alain Chenu, « Des sentiers de la gloire aux boulevards de la célébrité. Sociologie des couvertures de *Paris Match*, 1949-2005 », *Revue française de sociologie*, 2008, n°49, p. 12.
[756] « Valery Brumel, la plus grande victoire du dieu du saut, marcher », *Paris Match*, 20 novembre 1965.
[757] « Valéry Brumel », *Paris Match*, 19 avril 1969.
[758] « Valéri Brumel », *J2 Jeunes*, 28 octobre 1965 ; « La leçon de courage de Brumel », *Le Journal de Tintin*, 9 janvier 1969 ; « Valéri Brumel croit encore en son étoile », *Le Journal de Tintin*, 10 juillet 1969.

compétition. Ce résultat reste loin du record du monde qu'il possède toujours à ce moment, mais l'essentiel pour lui est ailleurs. Il a réussi à se relever de son accident et à reprendre la compétition. Dans la presse française, cet exploit est présenté comme leçon de vie. Des revues comme *Le Journal de Tintin* et *J2 magazine* profite du retour de l'athlète soviétique sur les pistes d'athlétisme pour retracer son parcours fascinant en bandes dessinées, afin de rendre hommage à ce célèbre champion, érigé en modèle pour la jeunesse [Annexe n°12 – documents 1 et 2].

L'étendue de la célébrité de cet athlète soviétique touche un public français extrêmement varié, allant des plus jeunes aux adultes et traversant des milieux très variés. La célébrité de V. N. Brumel' repose à la fois sur ses succès, mais également sur sa facilité à laisser entrer les médias dans son intimité et à créer ainsi un lien avec les lecteurs. Elle se trouve renforcée par le fait que la carrière du champion soviétique a été heurtée par un accident, qui a fait apparaître encore un peu plus la personne ordinaire qui se trouve derrière un champion extraordinaire, dont le parcours sportif a été brisé par un accident mais qui a su se reconstruire.



Ill. 10. Ouverture d'un reportage photographique consacré à l'athlète Valerij Brumel', détenteur du record du monde du saut en hauteur, Paris Match, 5 janvier *1963.*

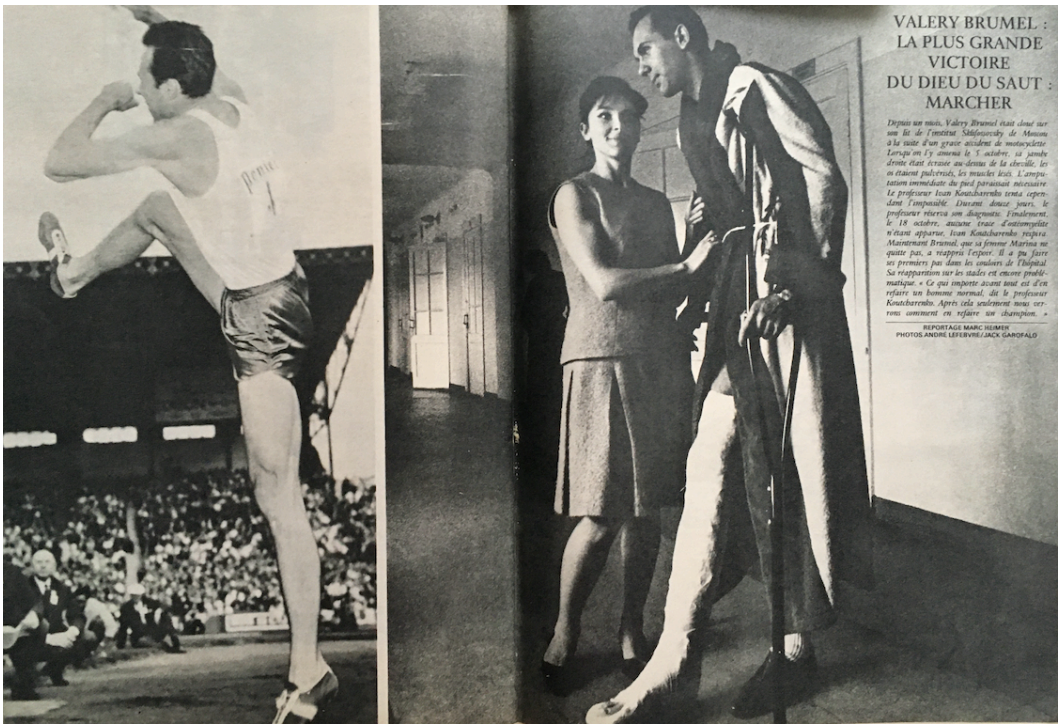

Ill. 11. Ouverture d'un reportage photographique consacré au rétablissement de l'athlète Valerij Brumel' suite à son accident de la route et aux nombreuses opérations subies, Paris Match*, 20 novembre 1965.*

6-1.2. Des nuances au portrait du champion soviétique : les suspicions et les affaires de dopage

Du changement de regard sur le dopage à l'émergence des doutes sur l'URSS

Le souvenir du sportif soviétique qui a été conservé depuis la chute de l'URSS est indissociable des suspicions et des affaires de dopage[759]. Mais le rayonnement du sport soviétique n'a pas toujours été assombri par la question de l'usage de produits dopants. Lorsque l'Union soviétique a affirmé sa domination sportive sur la scène internationale au début des années 1950, les performances de ses champions n'ont pas immédiatement été observées à travers ce prisme. Cela ne signifie pas pour autant que ces sportifs n'ont pas été

[759] Yannick Deschamps, *Les athlètes soviétiques sous le regard des Français. Des années 1920 à l'année 1991, près d'un siècle de rencontres sportives franco-soviétiques*, mémoire de master 2 sous la direction de François-Xavier Nérard et de Philippe Poirrier, Université de Bourgogne, 2012. Voir le chapitre 8 consacré au regard porté sur les sportifs soviétiques et à la construction d'un mythe du héros sportif négatif depuis la chute de l'URSS.

confrontés à cette problématique. Des rumeurs quant à l'usage de ces produits émergent après les Jeux olympiques d'Helsinki, durant lesquels l'URSS a obtenu d'importants succès.

Ces soupçons comportent une part de vérité puisqu'au milieu des années 1950, John Bosley Ziegler, un médecin travaillant auprès de la sélection nationale d'haltérophilie des États-Unis, est informé par un homologue soviétique de l'utilisation de la testostérone pour permettre à ses athlètes de prendre de la masse et d'améliorer leur puissance[760]. J. B. Ziegler ne reçoit pas cette information comme la source d'un possible scandale. À cette époque, le dopage est une notion qui demeure assez floue puisqu'aucun cadre d'interdiction ni de contrôle n'est encore précisément défini. Le praticien américain considère davantage qu'il a découvert le secret de la préparation d'haltérophiles faisant partie des meilleurs mondiaux. Il tente de s'en emparer et d'apporter des améliorations pour augmenter l'efficacité sportive et réduire les effets indésirables de ce produit. Une phase d'expérimentation l'amène à créer le Dianabol, un stéroïde anabolisant très performant commercialisé par l'entreprise suisse Ciba, qui commence à être distribué en 1959 aux athlètes américains participant aux grandes compétitions internationales[761]. L'utilisation de produits dopants est donc bien réelle durant les années 1950, mais elle n'est toutefois pas spécifiquement associée à l'URSS et aucune affaire ne vient ternir les succès sportifs.

La notion de dopage – ou de doping – se diffuse et prend place dans le vocabulaire des milieux sportifs en France, sans qu'aucun lien ne soit directement établi avec le sport soviétique. Le manque de réglementation claire ainsi que l'absence d'un éventuel risque de sanction amenuisent le caractère prohibé des produits dopants et favorisent une certaine liberté de parole à ce sujet. Quelques sportifs français n'hésitent pas à se livrer eux-mêmes sur les techniques utilisées au fil des discussions, comme en a été témoin le joueur de basket-ball Jean-Marie Jouaret au début des années 1960[762].

> J'ai fait mon service militaire au Bataillon de Joinville, qui est interarmes. Les basketteurs, Dieu sait pour quelle raison, étaient marins, avec les escrimeurs, les rugbymen, les footeux amateurs et les cyclistes. Tout ça, c'était dans le même bâtiment. Les cyclistes, qui avaient donc 18 ans, je vous parle des frères Guyot par exemple, en 1962-1963, ils n'avaient que deux

[760] Barrie Houlihan, *La victoire, à quel prix ? Le dopage dans le sport*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, 2003, p. 48-49.
[761] John D. Fair, « Isometrics or Steroids? Exploring New Frontiers of Strength in the early 1960s », *Journal of Sport History*, vol. 20, n°1, 1993, p. 4-6 ; Robert O. Voy, Kirk D. Deeter, *Drugs, Sports, and Politics*, Champaign, Illinois, Leisure Press, 1991, p. 9.
[762] Entretien réalisé avec Jean-Marie Jouaret, *entr. cité.*

> sujets de conversation, le fric et la dope ! En 1962, je peux vous le dire, c'est l'année où sont arrivées en France les seringues pour se piquer tout seul en course. Ils nous montraient ça !

Cette ouverture sur les pratiques du dopage mène également le basketteur Michel Rat à découvrir la réalité de cette question au cours d'une conversation partagée avec un masseur de la sélection nationale, au cours du championnat du monde organisé au Brésil en 1963[763].

> Je vais vous le dire comment je connaissais [le dopage]. Parce que notre masseur […] c'était le masseur des danseuses de l'opéra, et en même temps il avait fait masseur de cyclistes. Et c'est lui qui nous a indiqué, il nous en a parlé. C'est la première fois que j'ai entendu parler de ça, de cyclistes qui, pour les sprints, utilisaient ce qu'ils appelaient des « topettes ». C'est-à-dire qu'ils avaient des ampoules avec un piquant, qu'ils se mettaient pour les sprints. Alors dedans il y avait un tonicardiaque, ils se mettaient ça dans le cul au moment où ils allaient faire des sprints. De notoriété on parlait des cyclistes qui eux se chargeaient. Dans le milieu cycliste on en parlait, mais pas dans le milieu basket. Pis moi je n'ai jamais eu d'interrogation sur cette question-là.

Comme le laisse entendre M. Rat, le dopage est essentiellement lié à certains sports à ce moment. Il est vrai qu'au tournant des années 1950 et 1960, des disciplines comme le cyclisme, la boxe, l'haltérophilie ou encore les épreuves de lancer en athlétisme, sont beaucoup plus touchées que d'autres, quels que soient les pays dans lesquels elles sont pratiquées[764]. Dans les décennies suivantes, l'usage des produits dopants s'étend rapidement et se développe dans bien d'autres sports. Face à la diffusion de ce phénomène, les acteurs du sport prennent progressivement conscience de la nécessité de se mobiliser pour endiguer cette forme de tricherie qui met en danger la santé, voire la vie, des sportifs. Un cadre de réglementation se dessine à partir des années 1960 et conduit, au fil de la mise en application des mesures, à un changement de regard sur le dopage.

La multiplication des accidents subis par des athlètes dopés mène à la fois les dirigeants des organisations sportives et quelques acteurs politiques à se mobiliser pour mieux protéger le sport de ce fléau[765]. Plusieurs décès d'athlètes en pleine compétition sportive après avoir absorbé des produits dopants marquent particulièrement les esprits. Le cycliste danois Knud

[763] Entretien réalisé avec Michel Rat, *entr. cité.*
[764] Ivan Waddington, Andy Smith, Sport, *Health and Drugs: A Critical Sociological Perspective*, Londres & New York, Spon Press, 2001 (2000), p. 175.
[765] Un rapport publié en octobre 1964 par le sénateur Jean Noury au nom de la commission des affaires culturelles, en vue d'un projet de loi sur la répression de l'usage des stimulants dans le cadre des compétitions sportives, alerte sur l'urgence de la question de la consommation de produits dopants en évoquant les multiples accidents mortels auxquels les milieux sportifs ont été confrontés à l'échelle internationale.

Enemark Jensen, à qui son entraîneur avait administré des amphétamines, s'effondre à l'âge de 22 ans durant l'épreuve des 100 km aux Jeux olympiques de Rome en 1960, et le cycliste britannique Tom Simpson décède au cours de l'ascension du mont Ventoux lors du Tour de France 1967, après avoir utilisé des stimulants. La question du dopage commence à être considérée avec une plus grande attention en 1963, avec l'organisation d'un colloque européen à Uriage-les-Bains sous le patronage du Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports. Les réflexions et les discussions menées au cours de ce rassemblement permettent d'établir une première définition[766].

> Le doping n'est pas la préparation physiologique de l'athlète. Cette préparation est essentielle et doit rester sous le contrôle médical.
>
> Est considéré comme doping, l'utilisation de substances et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement, en vue, ou à l'occasion de la compétition et qui peut porter préjudice à l'éthique sportive et à l'intégrité physique, psychique de l'athlète.

Il devient dès lors possible de déterminer ce qu'est une pratique dopante et donc de construire un cadre juridique visant à l'interdire. À la suite de ce colloque, une prise en main politique de la lutte contre le dopage s'effectue en France avec l'élaboration d'une loi contre l'usage des stimulants à l'occasion des compétitions sportives. La loi Herzog est promulguée le 1er juin 1965, sans toutefois avoir de véritables effets, l'État laissant aux fédérations le soin de gérer l'application des interdictions et la recherche des infractions sans leur proposer un véritable accompagnement[767]. Les organisations sportives internationales interviennent à leur tour en mettant en place des contrôles pour repérer les athlètes dopés. En 1966, la FIFA et l'Union cycliste internationale (UCI) imposent des tests urinaires lors de leurs compétitions mondiales respectives. L'année suivante, le CIO publie une liste de produits interdits et soumet pour la première fois les sportifs olympiques à des contrôles lors des Jeux de Mexico en 1968.

L'impact immédiat de la lutte antidopage s'avère très limité. Les moyens techniques ne sont pas suffisamment élaborés pour déceler toutes les substances dopantes, et le cadre juridique peut aisément être contourné, puisque les sportifs dopés ne sont sanctionnés que s'il est prouvé qu'ils ont sciemment utilisé un produit interdit, ce qui est alors extrêmement

[766] *Ibid*.
[767] Olivier Le Noé, "Comment le dopage devint l'affaire des seuls sportifs », *Autrement, La fièvre du dopage. Du corps sportif à l'âme du sport*, n°197, p. 91.

difficile à démontrer[768]. Loin de contribuer à la disparition des pratiques dopantes au sein de l'univers sportif, les prémices de la formalisation des interdictions ne font que déplacer ce problème vers un espace plus souterrain. Le journaliste Jacques Marchand, qui travaille alors pour le quotidien sportif *L'Équipe*, considère que c'est au cours de cette période qu'une bascule s'est opérée dans le traitement médiatique du dopage, en passant d'un travail de prévention à une recherche de révélation, voire de dénonciation[769].

> Et avec le temps il y a eu cette déformation, qui est pour moi une malformation, où nos confrères se sont transformés… Pas en gens raisonnables que nous étions en disant : « attention il y a du dopage, telle et telle conséquence pour le dopé ». Mais on ne disait pas untel et untel se sont dopés. On ne donnait jamais de nom, et on ne les cherchait pas.

D'après lui, lorsqu'il était encore possible pour les journalistes de parler du dopage avec les sportifs et d'utiliser leurs tribunes pour prévenir des dangers liés à sa consommation, les principaux accusés étaient les produits dopants. Désormais, c'est le sportif dopé lui-même qui est visé par la presse et dénoncé en tant que tricheur portant atteinte à l'éthique sportive. Les suspicions des commentateurs français s'orientent très vite vers les pays de l'Est, et en particulier en direction de l'URSS, en raison de leur ascension sportive fulgurante et de l'imagerie de la guerre froide qui laisse entendre qu'une lutte totale pour la victoire est engagée.

L'affirmation des soupçons

Au cours des années 1970, tandis que les contrôles sont encore peu efficaces, les journalistes tentent de déceler les réalités des pratiques dopantes en multipliant les questions auxquelles l'URSS est de plus en plus régulièrement confrontée. En 1970, l'entraineur soviétique des haltérophiles est interrogé sur l'usage des anabolisants, désormais clairement interdit, au sein de son équipe[770]. Il nie, mais ne convainc pas les observateurs. Cette même question est alors de nouveau posée l'année suivante lors de la venue de V. I. Alekseev à Paris[771]. La suspicion est renforcée par le fait que l'usage de stéroïdes anabolisants est alors totalement indétectable – elle le reste jusqu'en 1974 et, par la suite, il demeure longtemps

[768] Gérald Simon, *Puissance sportive fédérale et ordre juridique étatique : contribution à l'étude des relations entre la puissance publique et les institutions privées*, Paris, LGDJ, 1990, p. 78 ; 340.
[769] Entretien avec Jacques Marchand, *entr. cité.*
[770] *Le Monde*, 3 juillet 1970.
[771] *Le Monde*, 16 février 1971.

impossible de repérer les traces de ces substances dans le corps de l'athlète plus de quinze jours après leur absorption.

Les soupçons portés sur l'URSS progressent au fil des années, puis finissent par être vérifiés à la fin de la décennie au moment où éclatent des affaires de dopage impliquant des athlètes soviétiques. En 1978, le nageur Viktor Kuznecov se voit retirer sa médaille de bronze acquise lors du championnat du monde dans l'épreuve du 100 mètres dos, après avoir été testé positif aux anabolisants. Quelques semaines plus tard, ce sont quatre athlètes soviétiques qui sont suspendus dix-huit mois pour entrave aux règles anti-dopage[772]. En tentant de faire pression sur le conseil de l'Association européenne d'athlétisme pour que les noms des athlètes contrôlés positifs ne soient pas divulgués, les responsables du sport en URSS renforcent l'idée partagée par certains commentateurs concernant l'existence de méthodes de préparation en laboratoire. À travers leur démarche, ils espèrent surtout éviter que l'image du sport soviétique soit entachée avant les Jeux de Moscou, et que l'intégrité des contrôles qui doivent être pratiqués à cette occasion soit mise en doute.

À l'approche des épreuves olympiques, les affaires de dopage alimentent les fantasmes qui, pour certains, inspirent l'écriture de fictions. En 1979, un journaliste publie sous le pseudonyme Peter Pindare un roman intitulé *Le coq chanta trois fois*, très inspiré par les doutes qui émergent sur les contrôles anti-dopage devant être menés à Moscou[773]. L'intrigue de cette fiction repose sur l'élaboration par les autorités soviétiques d'un complot sur fond de dopage. Le but de la manœuvre est d'administrer secrètement une pilule miracle à un athlète français aux qualités sportives très moyennes afin qu'il remporte des titres olympiques, avant que la révélation de ses tests positifs ne vienne provoquer un scandale international en pleine guerre froide.

Malgré les fantasmes, les suspicions et les véritables affaires de dopage, l'image du champion soviétique n'est pas encore totalement ternie. Des sportifs de l'URSS sanctionnés pour avoir obtenu des résultats positifs à des contrôles anti-dopage ne voient pas leur statut de champion être immédiatement remis en question. Ainsi, la spécialiste de ski de fond Galina Alekseevna Kulakova, disqualifiée lors de l'épreuve du 5 km lors des Jeux olympiques d'hiver en 1976 en raison de l'usage d'un stimulant interdit, est encore présentée dans la presse au début des années 1980 comme « un monument », « une figure

[772] Il s'agit du lanceur de poids Evgenij Mironov, du lanceur de javelot Vasilij Eršovainsi, ainsi que des deux spécialistes du pentathlon Nadežda Tkačenko et Ekaterina Gordienko.
[773] Peter Pindare, *Le coq chanta trois fois*, Paris, Édition Balland, 1979, 245 pages.

historique », « le plus bel exemple de longévité sportive au plus haut niveau[774] », ou encore « une extraordinaire championne[775] ». Il existe donc une ambivalence des représentations de l'athlète soviétique. Toutefois, à l'heure de la *glasnost* en URSS, l'impression de pouvoir découvrir les aspects mystérieux du système soviétique accélère les rumeurs. Dans les médias français, des observateurs sportifs font vivre les soupçons qui entourent l'URSS en diffusant des rumeurs qui suscitent un profond intérêt auprès des lecteurs et des auditeurs. La sélection soviétique de football est par exemple visée au moment de la coupe du monde de football organisée au Mexique en 1986. À cette époque, les footballeurs sont suspectés d'utiliser des produits dopants, ce qui viendrait expliquer leur incroyable forme physique. Un joueur de l'équipe de France, Maxime Bossis, est alors interrogé par un journaliste au sujet de la question du dopage en URSS dans l'émission télévisée *Le Journal du Mundial*[776] :

> Voix off : Igor′ Belanov espère bien se régaler devant les Français, mais pourra-t-il courir aussi vite que face aux Hongrois ? C'est là toute la question. La rapidité et la fraicheur des Soviétiques en intriguent plus d'un au Mexique, certains observateurs se demandant si l'URSS ne possède pas une nouvelle potion magique qui pourrait échapper à tout contrôle.
>
> Maxime Bossis : Je ne sais pas du tout leur système de préparation. Je sais que pour des athlètes des pays de l'Est il y a quelques trucs qui se passent, des trucs pas très normaux, mais on ne peut pas non plus assurer que l'équipe soviétique est dopée sans avoir de preuves.

En demandant directement aux sportifs de se prononcer sur le dopage en URSS, les journalistes apportent un peu plus de consistance aux rumeurs qui se développent. Ce sujet devient de plus en plus courant dans les médias. À la suite de son séjour réalisé en Union soviétique pour analyser le système d'organisation du football, Guy Roux, entraîneur de l'Association de la Jeunesse Auxerroise (AJA), rapporte les faits marquants observés et tient à répondre aux rumeurs qui se popularisent[777].

> J'ai été frappé par l'énorme influence du médecin. C'est lui qui indiquait ce que devait être chaque séance d'entrainement. Le domaine scientifique était peut-être trop envahissant. C'est ce qui les a perdus. Moi, quand je suis malade, je vais chez le médecin. Mais si je me porte bien, je n'en ai pas besoin.

[774] *Le Monde*, 27 janvier 1981.
[775] *Le Monde*, 2 mars 1982.
[776] INA, *Le Journal du Mundial*, « Les bleus avant France – URSS », 5 juin 1986, 3' 56''.
[777] *France-Football*, 7 octobre 1986.

> À propos de médecin, on n'a pas coupé pendant le Mondial aux inévitables ragots comme quoi l'équipe d'URSS serait dopée ou, au moins, surmédicalisée.
>
> C'est stupide. Souvenez-vous que deux joueurs étaient contrôlés positifs après chaque rencontre. À mon avis, ils prenaient de l'Éleuthérocoque. C'est un produit à base de ginseng, une fleur cultivée chez eux. Indication : pour la résistance au stress et à la fatigue. Sachez que ce produit est vendu en France dans toutes les pharmacies au prix de 78, 50 F et que les joueurs auxerrois y sont habitués.

En dépit de ce type de réponse face aux rumeurs, l'image de l'athlète soviétique est désormais altérée par le dopage. Le contexte d'ouverture de l'URSS amplifie le sentiment de pouvoir accéder à une vérité si longtemps cachée et renforce l'idée que le système sportif soviétique, longtemps resté mystérieux, se trouve confronté à ses plus sombres secrets.

6-2. La commercialisation du prestige sportif de l'URSS en France au temps des réformes gorbatchéviennes

6-2.1. L'entrée maitrisée du sport soviétique sur le marché des transferts

Une firme chargée du commerce sportif extérieur de l'URSS

Le président du Toulouse Football Club (TFC), Jean-Baptiste Doumeng, affirme au cours de l'été 1966 qu'il devrait prochainement être en mesure de faire signer un contrat au gardien de but Lev Ivanovič Âšin, icône du football soviétique, pour l'engager au sein de son équipe[778]. À cette époque, une telle annonce est illusoire, voire insensée. Le gouvernement soviétique n'envisage absolument pas de permettre à ses athlètes de s'installer à l'extérieur des frontières de l'URSS. Il est impératif d'éviter de laisser entendre qu'ils tentent d'améliorer leur situation en s'expatriant, et il n'est pas question de se séparer de ces figures qui incarnent la réussite du régime. La démarche de J. B. Doumeng, surnommé le « milliardaire rouge[779] » autant du fait de ses relations d'affaires avec l'URSS et les démocraties populaires dans le domaine agroalimentaire qu'en raison de sa proximité avec le mouvement communiste, ne déroge pas à la règle. Malgré la multiplication des allers-retours, parfois accompagné de son équipe de football, entre le siège de son entreprise

[778] *Shot*, 5 août 1966.
[779] En référence au titre d'une biographie qui a été consacrée à J. B. Doumeng : Jacques Lamalle, *Le milliardaire rouge*, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès, 1980, 231 pages.

Interagra à Noé et son bureau moscovite, il ne parvient pas à convaincre les autorités soviétiques d'accepter le départ de L. I. Âšin. Jusqu'à la fin des années 1980, leurs talents sportifs ne peuvent pas être engagés par des clubs étrangers[780]. La transformation des paradigmes économiques engagée par l'URSS, mène à redéfinir les positions tenues au sujet des transferts, et plus généralement à reconsidérer la question de l'intégration du sport soviétique à l'économie de marché.

L'instauration de la perestroïka initiée par M. S. Gorbatchev, secrétaire général du comité central du PCUS, provoque de profondes mutations au sein du sport soviétique. Si le gouvernement entend officiellement faire profiter le domaine sportif de ce vent de réformes, la situation illustre en réalité son incapacité de poursuivre le financement et la gestion des affaires sportives en pleine crise économique. Le comité d'État de l'URSS pour la culture physique et les sports (*Gosudarstvennyj komitet SSSR po fizičeskoj kul'ture i sportu – Goskomsport*) est amené à rompre avec un système purement étatique, et doit donc trouver des moyens d'autofinancement. Une firme nommée Sovintersport est ainsi créée le 21 janvier 1987, par décision du comité chargé des sports. Cet appendice du Goskomsport, qui fonctionne en autonomie, a pour mission de générer des richesses économiques en établissant des relations commerciales avec les partenaires sportifs de l'URSS comme la France.

L'apparition d'un organisme gouvernemental soviétique dont la structure est proche de celle d'une firme ne constitue pas, en soi, une véritable originalité. Peu après la Grande Guerre patriotique, le Sovexportfilm a été attaché au comité de la cinématographie, devenu plus tard le comité d'État de l'URSS pour la cinématographie (*Gosudarstvennyj komitet po kinematografii SSSR* – Goskino), afin d'intégrer l'Union soviétique au marché mondial du cinéma et assurer la distribution de ses films à l'étranger[781]. En outre, le Goskomsport a déjà

[780] Le départ d'Anatolij Alekseevič Zinčenko du *Zenit* de Lenigrad vers le Rapid de Vienne en 1980 fait figure d'exception. Ce transfert comporte certaines particularités puisque le joueur soviétique est officiellement engagé en tant que technicien en équipement électronique, il ne bénéficie uniquement de la mise à disposition d'un appartement par le club autrichien, et il continue à percevoir une indemnité par le biais de l'ambassade de l'URSS en Autriche. *Le Monde*, 6 juillet 1982.
Il faut également préciser qu'aucun joueur étranger ne pouvait prétendre à signer un contrat auprès d'un club soviétique. Là encore, des formes de contournement ont pu être observées, notamment par l'utilisation de fausses identités aux consonances russes. C'est notamment le cas du joueur de hockey sur glace canadien Michel Bordeleau, parti en URSS pour étudier à l'Institut de langue russe Pouchkine au milieu des années 1980. Lorsqu'il rencontre Mansur Bazoukov, l'entraineur de l'équipe moscovite Sakko i Vancetti qui évolue en seconde division, celui-ci décide d'intégrer l'étudiant à son effectif. La ligue étant fermée aux étrangers, Michel Bordeleau obtient une licence sportive éditée au nom de Mihail Bordelov. *La Presse, Montréal*, 28 septembre 1989.
[781] Pauline Gallinari, « Le cinéma soviétique en France à l'heure de la Guerre froide (1947-1953) », p. 163-172, Anne Dulphy, Robert Frank, Marie-Anne Matard-Bonnucci, Pascal Ory (dir.), *Les relations culturelles*

expérimenté la création d'une société soviétique d'autofinancement appelée Centre sportif-alpin international (*Meždunarodnyj sportivno-al'pinistskij centr*), en 1986[782]. L'abolition du monopole des Affaires étrangères, stipulant qu'aucune entreprise ne pouvait décider d'établir des échanges commerciaux internationaux sans avoir obtenu l'accord des services de ce ministère, favorise de telles initiatives[783]. Le renversement de ce principe fondamental du commerce extérieur soviétique représente le point de départ majeur de la reconfiguration du système économique de l'URSS. C'est sur les fondements du Centre sportif-alpin international, qui s'est essentiellement concentré sur les activités publicitaires pour effectuer des profits durant ses quelques mois d'existence, que le Sovintersport a été construit. Sur le plan diplomatique, l'établissement des relations d'affaires dans le domaine du sport constitue pour le gouvernement soviétique une preuve supplémentaire de la normalisation des rapports avec les pays occidentaux[784]. Mais l'enjeu prépondérant auquel doit répondre le Sovintersport concerne avant tout l'enclenchement d'une phase de rentabilisation économique de la fabrique des héros sportifs.

Les affaires sportives de l'appendice du Goskomsport se trouvent facilitées par la promulgation de lois visant à poursuivre la restructuration économique. Après le plenum du Comité central du PCUS organisé les 25 et 26 juin 1987, une loi sur l'entreprise d'État est annoncée au mois de juillet. Dès lors, les entreprises d'État obtiennent le droit d'exploiter directement leurs actifs, c'est-à-dire qu'elles peuvent posséder et utiliser toutes les richesses qui constituent leur patrimoine[785]. Pour le Sovintersport, cette évolution vient légitimer et normaliser le fait qu'il peut désormais tirer profit du patrimoine sportif dont il dispose. Ce patrimoine repose principalement sur un ensemble de compétences et de savoir-faire dont la reconnaissance internationale s'est développée au gré des succès sportifs remportés. La

internationales au XXe siècle. De la diplomatie culturelle à l'acculturation, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2010, p. 168. Pour aborder la question de l'introduction de la notion de rentabilisation dans le cinéma soviétique voir les travaux d'Irina Tcherneva, « Imiter le marché, une recette pour le cinéma soviétique ? L'histoire du Studio artistique expérimental (1965-1976) », *Cahiers du monde russe*, 2014, vol. 54, n°3-4, p. 589-621 ; « Rynok protiv plana? Èksperimenty v organizacii i oplate truda v sovetskom kino (1961-1976). Čast′ vtoraâ », *Soviet History Discussion Papers*, n°7, 2015, [https://perspectivia.net//publikationen/shdp/cherneva_rynok].

[782] GARF, f. R10029, inv.1. Le dossier n°1 mène à saisir le champ d'action accordé à cette société entre 1986 et 1986, puis le dossier n°7 permet d'aborder la mise en place d'un fonctionnement économique autosuffisant.

[783] David Dyker, *Restructuring the Soviet Economy*, Londres & New York, Routledge, 1992, p. 90.

[784] Robert Edelman, « Professionalization of Soviet Sport: The Case of the Soccer Union », *Journal of Sport History*, vol. 17, n°1, 1990, p. 54.

[785] Andrew Scott Barnes, *Owning Russia: The Struggle Over Factories, Farms, and Power*, Ithaca & Londres, Cornell University Press, 2006, p. 46.

loi éditée au sujet des coopératives au mois de mai 1988 suscite une transformation radicale de la pensée économique en URSS en autorisant les entreprises à accroître leur capital[786].

Afin d'accumuler des richesses acquises par la commercialisation de toutes les facettes du prestige sportif soviétique, le Sovintersport s'appuie sur quatre principales sociétés subsidiaires dotées de fonctions spécifiques. L'une d'entre elles, le Sovsportreklama, est chargée de vendre des espaces publicitaires à des compagnies étrangères. Par exemple, dans le football, le nom de certaines enseignes est placé sur des affichages promotionnels dans les stades des clubs ou cousu sur les maillots des équipes soviétiques en échange de contributions financières[787]. De leurs côtés, le Sovsportimpex gère les imports et les exports de matériels sportifs en collaboration avec les entreprises extérieures, et le Sovalptour organise la venue des milliers d'alpinistes qui gravissent chaque année les montagnes de l'Union soviétique. Enfin, le Sportintour s'occupe à la fois de la gestion des séjours sportifs définis sur une base commerciale, ainsi que de la vente des contrats des athlètes et des entraineurs à des clubs étrangers. Afin de protéger ses intérêts, le Sovintersport se préserve de la concurrence en protégeant son monopole sur le marché sportif soviétique. Malgré cette entorse aux règles du libéralisme et du capitalisme, la direction de cette agence a bien enclenché la transition économique du sport en s'appuyant sur des cadres aux profils extrêmement variés.

La sphère dirigeante du Sovintersport se structure progressivement au cours des premières années, de manière à optimiser le fonctionnement de toutes les activités. La direction générale est confiée à Viktor Il′ič Galaev, qui a notamment été chef du comité régional du Komsomol dans la région d'Omsk. Durant la perestroïka, des facilités sont accordées aux komsomols, du fait de leur appartenance à une organisation sociale proche du PCUS, pour entreprendre une reconversion économique et ainsi tester les réformes de M. S. Gorbatchev[788]. Servant initialement à la socialisation des jeunes et à la préparation des futurs cadres politiques, les Jeunesses communistes deviennent un lieu d'apprentissage des nouvelles normes économiques. Cette situation permet à certains fonctionnaires de

[786] *Ibid*., p. 47.
[787] Karl Manuel Veth, *Selling the People's Game: Football's Transition from Communism to Capitalism in the Soviet Union and its Successor States*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Stephen Lovell et Richard Charles Vinen, King's College London, 2016, p. 297-301 ; Robert Edelman, *Serious fun*, *op. cit*., p. 221.
[788] Sur les transformations économiques, politiques et sociales enclenchées au cours de la perestroïka dans la société russe, voir : Steven Lee Solnick, *Stealing the State. Control & Collapse in Soviet Institutions*, Cambridge, Harvard University Press, 1998 ; Françoise Daucé, *Une paradoxale oppression. Le pouvoir et les associations en Russie*, Paris, CNRS Éditions, 2013.

s'immiscer dans l'économie de marché en s'appuyant sur les réseaux du Komsomol, et de devenir des acteurs économiques prépondérants dès le tournant des années 1980 et 1990[789]. La désignation de V. I. Galaev à la fonction de directeur général du Sovintersport repose également sur son expérience au sujet des questions sportives puisqu'il a notamment été nommé chef du département olympique du Komsomol, créé à l'approche des Jeux de Moscou en 1980.

Certains dirigeants sont directement recrutés au sein du Goskomsport afin qu'ils puissent mettre leur connaissance des affaires sportives au service des intérêts économiques du Sovintersport. Après avoir intégré le comité des sports de l'URSS en 1986, Anatolij Aleksandrovič Koršunov devient président du conseil d'administration du Sovintersport en 1990, et responsable des relations avec les fédérations[790]. Les liens entretenus par cet ancien footballeur, qui a poursuivi sa carrière en tant qu'entraineur à partir de la fin des années 1960, avec les milieux du football constituent un atout important, cette discipline représentant l'un des meilleurs potentiels économiques du Sovintersport[791].

D'autres dirigeants ont suivi des trajectoires universitaires et professionnelles exclusivement dans le domaine de l'économie. Diplômé en 1981 de la faculté des relations économiques internationales de l'Institut financier de Moscou, Vladimir Nikolaevič Abramov part en Lybie au début des années 1980 pour prendre la direction financière de la société Machinoimport, spécialisée dans le secteur des énergies fossiles. Cette expérience acquise auprès d'une société soviétique installée à l'étranger lui permet de développer sa maîtrise des enjeux financiers et monétaires. De retour en URSS en 1990, il effectue un rapide passage au sein des services du ministère du commerce extérieur avant d'être finalement nommé directeur général adjoint du Sovintersport et de prendre la tête du département des experts[792]. V. N. Abramov devient alors le principal agent chargé de la gestion et de la négociation des transferts des sportifs soviétiques vers des clubs étrangers.

---

[789] Ioulia Shukan s'est particulièrement intéressée aux trajectoires des komsomols d'Ukraine et de Biélorussie qui ont pris place dans la nouvelle économie de marché. Voir : Ioulia Shukan « Les recettes d'une reconversion réussie. Étude de cas des Komsomols ukrainien et biélorussien à la fin des années 1980 », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 34, n°2, 2003, p. 109-144.

[790] *Moskovskij Komsomolec*, 10 août 2000. Interview de Anatolij Aleksandrovič Koršunov.

[791] Karl Manuel Veth, « Sovintersport and the cashing in on Soviet football », *Soccer &* Society, vol. 18, n°1, 2017, p. 132-133.

[792] Voir l'interview de Vladimir Nikolaevič Abramov publiée le 12 décembre 2019 : https://argumenti.ru/interview/2019/12/641507
Après la chute de l'URSS, il reste au Sovintersport et obtient la reconnaissance officielle par la FIFA de son statut d'agent, ce qui lui permet de continuer légalement à défendre intérêts des joueurs de football.

Sergej Viktorovič Čemezov, qui occupe l'un des postes de directeur général adjoint de 1988 à 1996, fait également partie des dirigeants du Sovintersport qui ont suivi une formation en économie[793]. À la suite de l'obtention d'un doctorat de sciences économiques à l'Institut d'économie d'Irkoutsk, il est engagé au sein de l'Institut de recherche des métaux rares et non ferreux au milieu des années 1970. Sa carrière prend un tournant en 1983, lorsqu'il se rend à Dresde pour intégrer le bureau de représentation commerciale de la société soviétique Luch. Officiellement impliquée dans le développement de l'énergie nucléaire, cette société couvre en réalité un réseau d'agents du KGB auquel S. V. Čemezov appartient. Celui qui a pour voisin un certain Vladimir Vladimirovič Poutine, avec lequel il lie une forte amitié[794], est donc chargé de transmettre des informations techniques et technologiques obtenues en Allemagne de l'Est aux autorités soviétiques. Toujours attaché aux services de renseignement en rentrant à Moscou, il se voit confié la mission de surveiller les activités du Sovintersport et de contrôler les transactions financières.

L'adaptation aux mutations de l'économie est donc assurée par le recrutement de dirigeants, dont les parcours montrent que les formes anciennes de sélection des responsables ne disparaissent pas totalement, malgré l'émergence d'un nouveau groupe de cadres issus des milieux économiques[795]. Afin de développer les profits, l'un des principaux piliers sur lequel s'appuient les dirigeants du Sovintersport concerne la vente des contrats sportifs à des fédérations ou à des clubs étrangers. Malgré les prévisions très encourageantes, l'ouverture du marché des transferts se fait avec une certaine retenue afin de ne pas perdre le contrôle des transformations économiques et de maîtriser au mieux les mécanismes de l'offre et de la demande.

[793] Voir la fiche biographique de Sergej Viktorovič Čémezov sur le site internet de la société Rostec, dont il est devenu le directeur général en 2007 : https://rostec.ru/about/controls/sergey_chemezov/

[794] La suite du parcours de S. V. Čemezov est très liée à l'ascension politique de V. V. Poutine. Après avoir été obtenu la fonction de directeur adjoint du bureau du président de la Fédération de Russie en 1996, V. V. Poutine soutien la nomination de S. V. Čemezov au département des affaires étrangères. En 2004, l'ancien responsable du Sovintersport est nommé par Vladimir Poutine à la tête de la société Rosoboronexport qu'il a créé par décret quatre ans plus tôt pour gérer les exportations militaro-industrielles russes. Enfin, sur décision du président russe, il devient président de la société Rostec en 2007, un conglomérat rassemblant plusieurs centaines d'entreprises russes liées aux secteurs militaire et industriel, dont fait notamment partie Rosoboronexport.

[795] Sur la construction des nouveaux groupes économiques nés de la perestroïka, voir : Carole Sigman, Les clubs politiques informels, acteurs du basculement de la perestroïka ? », *Revue française de science politique*, n°58, 2008, p. 617-642.

Une prise de contact méticuleuse avec la demande

Dès le début de l'année 1987, le bruit court que les autorités soviétiques seraient très prochainement prêtes à autoriser certains champions sportifs à quitter le territoire de l'URSS pour s'engager auprès de clubs étrangers. Gaëtan Clavet, qui a entrainé le club amiénois de hockey sur glace en 1985, entend parler d'une éventuelle ouverture des transferts lors d'un séjour au Japon et décide d'en faire part aux dirigeants du Amiens Sporting Club (ASC). Les résultats obtenus en première division n'étant pas à la hauteur des ambitions affichées par le club, le responsable de la section hockey sur glace, Jean-Marie Quintard, prépare la construction d'une nouvelle équipe pour la saison suivante et accueille avec une grande attention la rumeur concernant la possibilité imminente de recruter des joueurs soviétiques. Il s'empresse donc de prendre contact avec le Goskomsport, par le biais de l'ambassade de l'URSS à Paris, afin de manifester son intérêt pour le recrutement d'un hockeyeur et pour connaître les modalités à suivre pour entreprendre un tel transfert. La demande est transmise au Sovintersport, qui vient à peine d'être mis en place. V. N. Žukov, l'un des dirigeants de la société soviétique, propose à J. M. Quintard la venue au sein de son équipe de Ûrij Fedorovič Šumakov[796]. Ce joueur âgé de 37 ans évolue au *Traktor* de Tcheliabinsk depuis dix-neuf saisons, dont seize passées au sein de la ligue majeure du championnat de l'URSS.

Pour la première fois un sportif soviétique de haut niveau est sur le point d'intégrer une équipe française. Mais la proposition rédigée par V. N. Žukov comporte un détail qui suscite une incompréhension et provoque l'échec du transfert. Û. F. Šumakov n'est pas présenté comme un joueur mais comme un entraîneur, ce qui ne correspond pas aux exigences du club amiénois. J. M. Quintard choisit donc de ne pas donner suite aux négociations. L'intention de cet hockeyeur est pourtant bien de continuer à jouer, mais le Sovintersport change son statut pour éviter de laisser entendre que les athlètes sont entrés dans l'ère du professionnalisme. Ainsi, il serait officiellement rémunéré en qualité d'entraineur, et non pour sa pratique sportive. L'enjeu est important à la fois sur le plan idéologique, afin de marquer ses distances vis-à-vis du professionnalisme qui caractérise les sociétés capitalistes, ainsi que du point de vue sportif, pour que l'URSS ne soit pas accusée de rompre les règles olympiques de l'amateurisme. Après l'échec des brèves discussions, aucun autre nom d'athlète n'est présenté au club d'Amiens. En se privant d'une première opportunité de réaliser un transfert vers la France, le Sovintersport manifeste une certaine prudence. Pour

[796] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 137. Télex du V. N. Žukov destiné à J.-M. Quintard, 29 mai 1987.

s'engager sur ce nouveau marché, la société responsable du sport soviétique s'appuie sur ses relations de confiance tissées au sein des réseaux sympathisants ou économiques.

Au cours de l'année 1987, aucun transfert de sportif n'a été conclu avec la France mais un accord concernant le départ de l'entraineur de gymnastique Nadežda Maslennikova vers l'Union gymnique dijonnaise (UGD) a toutefois été signé à la fin du mois de juillet. Le cas des entraineurs est particulier car l'URSS a déjà acquis une certaine expérience dans ce type d'affaires depuis la fin des années 1970, en autorisant la signature de plusieurs contrats avec des pays africains dans le cadre d'un programme d'aide au développement des structures sportives en Afrique[797]. L'arrivée de N. Maslennikova à Dijon est aussi facilitée par l'investissement de l'association France-URSS dans ce dossier. Alors que les dirigeants de l'UGD envisagent de recruter un entraineur soviétique, ils sollicitent le Sovintersport par l'intermédiaire d'un responsable de l'organisation sympathisante qui se trouve en lien avec le club de Dijon[798]. Au-delà de cette mise en contact, les négociations ont ensuite exclusivement été menées par le responsable des relations sportives, Yvon Adam, et le secrétaire général, Raphaël Vahé[799]. Le contrat a même été directement signé par l'association France-URSS, en qualité de représentant de l'UGD.

La société d'amitié se trouve également impliquée dans des affaires de transferts sportifs par le biais de certaines de ses structures locales. Le vice-président de l'association rennaise, Jean-Jacques Rimasson, s'engage en 1989 aux côtés Bernard Le Scouarnec, président de la section volley-ball du Cercle Paul Bert de Rennes, pour conclure le transfert du volleyeur Boris Vasil′evič Grebennikov, joueur en provenance du Dorožnik Alma-Ata[800]. L'impact des réseaux sympathisants s'observe aussi à travers la part non négligeable de clubs implantés dans des municipalités communistes parmi l'ensemble des structures sportives qui sont parvenues à signer des contrats. Lorsque le président de la section hockey sur glace de l'ASC renouvelle son intérêt pour la venue de joueurs soviétiques, après une première tentative avortée un an plus tôt, il n'hésite pas à mettre en avant la couleur politique de la commune et à employer la rhétorique de l'amitié comme argument[801].

[797] Karl Manuel Veth, *Selling the People's Game*, *op. cit.*, p. 237.
[798] Entretien réalisé avec Yvon Adam, *entr. cité.*
[799] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 126. Télex de Yvon Adam à Vâčeslav Mihajlovič Gavrilin (président adjoint du Goskomsport, chargé des affaires extérieures), 18 mai 1987 ; télex de Yvon Adam à V. N. Žukov, 18 juin 1987 ; télex de V. N. Žukov à Yvon Adam, 18 juin 1987 ; télex de Rafael Vahé à V. N. Žukov, 30 juillet 1987.
[800] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 371. Télex de B. Le Scouarnec et de J. J. Rimasson destiné au Sovintersport, (mai 1989).
[801] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 137. Lettre de J. M. Quintard destinée au Sovintersport, 31 mars 1988.

> Amiens est une ville universitaire de 120 000 habitants et c'est la seule municipalité communiste en France à avoir une équipe de Hockey sur Glace de haut niveau.
>
> La venue de vos joueurs permettrait de renforcer l'amitié entre nos deux peuples et contribuerait à donner une image positive à votre pays.

Durant les deux premières vagues de recrutement en 1988 et 1989, d'autres municipalités communistes ont accueilli des athlètes soviétiques. Le footballeur du Spartak Moscou Aleksandr Viktorovič Bubnov s'est installé à Saint-Ouen, commune dirigée par la sénatrice-maire communiste Paulette Fost, après avoir été recruté par l'Association Sportive Red Star 93. Le transfert de Georgij Zubkov effectué par l'Union Sportive Ivry Handball a mené l'ancien handballeur de l'Institut industriel de Zaporojie à se rendre dans la municipalité communiste d'Ivry-sur-Seine, placée sous la responsabilité du maire Jacques Laloë. Cette forte présence des mairies communistes au cours des premiers transferts ne révèle en aucun cas une sélection des destinations des joueurs transférés selon des critères politiques. Elle s'explique essentiellement par l'intégration des élus à des réseaux sympathisants qui facilitent les prises de contact avec les responsables soviétiques et permettent d'établir une certaine confiance entre les clubs et le Sovintersport. Pour autant, il ne faut pas en conclure que ce dernier s'appuie sur des critères politiques pour déterminer la destination des joueurs à transférer. Les autres communes ne sont donc pas tenues à l'écart des affaires sportives puisqu'à la même période des villes dirigées par des élus gaullistes, socialistes ou centristes accueillent également des sportifs de l'URSS. En plus des groupes sympathisants, le Sovintersport profitent des réseaux économiques de confiance liés au domaine sportif pour réaliser ses premières affaires.

En décembre 1987, la société Adidas effectue un voyage d'affaire en URSS dans le but de développer de nouveaux projets commerciaux en profitant de l'instauration de la perestroïka[802]. Durant ce séjour, le Sovintersport l'informe de son intention de placer le footballeur Vagiz Nazirovič Hidiâtullinn sur le marché des transferts. Aucune communication officielle n'ayant encore été ouvertement établie à ce sujet, cette confidence révèle une réelle confiance entre les deux sociétés. Les relations entre le sport soviétique et la marque allemande se sont développées par l'intermédiaire de Horst Dassler, fils du fondateur d'Adidas et responsable de la filiale française installée en 1959 à Dettwiller, en

[802] Rainer Karlsch, Christian Kleinschmidt, Jörg Lesczenski, Anne Sudrow, *Playing the Game. The History of Adidas*, New York & Londres, Prestel, 2018, p. 232.

Alsace. Le CCSOS l'invite à visiter l'URSS en 1966[803], puis il est de nouveau convié à Moscou l'année suivante pour assister à l'inauguration des Spartakiades et aux épreuves finales de cette compétition[804]. Chacun de ses séjours est l'occasion de négocier des commandes de matériels de sport qui se multiplient au fil des mois[805]. Un partenariat durable s'est construit. Le responsable d'Adidas-France ne manque pas de soutenir la candidature de Moscou pour l'organisation des Jeux olympiques en 1980, et la plupart des fédérations soviétiques font de la « marque aux trois bandes » l'équipementier officiel de leurs sélections[806].

Lorsque les dirigeants d'Adidas apprennent que le Sovintersport est prêt à laisser partir le joueur du Spartak Moscou, ils prennent immédiatement contact avec le Toulouse Football Club (TFC), dont l'équipe bénéficie des équipements de l'entreprise allemande. Le directeur administratif du club toulousain, Francis Andreu, reçoit un appel pour savoir s'il serait éventuellement intéressé par ce transfert. Il affirme son intérêt pour ce joueur, tout en se montrant surpris de se voir proposer cette opportunité. En effet, malgré les ambitions sportives attrayantes d'un club qui a joué en coupe d'Europe – où il a d'ailleurs été confronté au *Spartak* de Moscou de V. N. Hidiâtullinn à l'automne 1986 – et qui s'est classé à la troisième place du championnat de France de Division 1 lors de la saison 1986/1987, le TFC n'est doté que d'un faible rayonnement médiatique et il ne dispose surtout que de petits moyens financiers. Un footballeur si talentueux et réputé, qui a jusqu'alors remporté une médaille de bronze olympique et deux championnats d'URSS, aurait pu être convoité par des clubs européens plus prestigieux. C'est justement le caractère inattendu d'un tel recrutement à Toulouse qui mène le Sovintersport, par l'intermédiaire d'Adidas, à choisir cette équipe. La société soviétique souhaite expérimenter son premier transfert d'un sportif vers l'ouest dans la plus grande discrétion, afin de pouvoir se préparer au mieux avant de s'engager plus ouvertement sur ce marché. Après plusieurs semaines de discussion, un accord est trouvé avec le TFC et le joueur moscovite fait son apparition dans le championnat de France dès l'ouverture de la saison 1988/1989.

[803] GARF, f. R9570, inv. 1, d. 1460. Télégramme du CCSOS à H. Dassler, septembre 1966.
[804] GARF, f. R9570, inv. 1, d. 1625. Télégramme du CCSOS à H. Dassler, juin 1967 ; télégramme de H. Dassler au CCSOS, juillet 1967.
[805] GARF, f. R9570, inv. 1, d. 1627. Lettres de H. Dassler, 18 septembre 1967, 11 août 1967 ; d. 1628. Télégramme de H. Dassler à Raznoexport (société chargée de gérer les commandes sportives en URSS), 8 novembre 1967.
[806] Rainer Karlsch, Christian Kleinschmidt, Jörg Lesczenski, Anne Sudrow, *Playing the Game, op. cit.*, p. 206.

L'utilisation des réseaux économiques lors des premiers transferts se vérifie dans d'autres pays puisque le Sovintersport sollicite également le groupe Fiat, l'un des propriétaires de la Juventus de Turin, pour assurer le recrutement d'Aleksandr Anatol′evič Zavarov par le club italien. En acceptant d'apporter leur soutien, ces entreprises obtiennent des facilités pour signer de nouveaux contrats commerciaux et élargir leur présence sur le marché soviétique[807]. Les réseaux de confiance, qu'ils soient sympathisants ou économiques favorisent les premières prises de contact. Toutefois, pour développer l'intégration de l'URSS au marché des transferts et assurer le bon déroulement des transactions, des intermédiaires spécialisés sont utilisés.

Le Sovintersport s'appuie sur des intermédiaires à la fois pour relayer les demandes de transferts provenant de l'étranger, et pour participer aux négociations en défendant les intérêts de la société soviétique. Concernant les premières affaires discutées avec les clubs français, il s'appuie en grande partie sur l'ambassade de l'URSS à Paris. En 1987, il lui confie la responsabilité de négocier le contrat d'un hockeyeur en partance pour le Amiens Sporting Club[808]. Si cette mission n'est finalement pas relevée, puisque les discussions entre les dirigeants de l'équipe amiénoise et ceux du Sovintersport sont rapidement rompues, l'ambassade reste impliquée dans les projets de transferts. L'année suivante, elle transmet plusieurs demandes, notamment celle du Hockey Club de Reims, et le renouvellement de celle de l'ASC[809]. Ces dossiers sont gérés par Il′á Igorevič Rogačëv, attaché de l'ambassade chargé des questions de sport et de cinéma. Le bureau français du Sovexportfilm se situant dans l'ambassade[810], et compte tenu des affaires suivies par I. I. Rogačëv, il est plausible que ce dernier ait pu bénéficier de l'expérience du secteur cinématographique en matière de recherche de rentabilité. En parallèle, le Sovintersport collabore aussi avec un partenaire privé étranger, la Dorna Management (Eastern Europe) Limited. Cette agence, dont le siège social se situe à Vaduz, au Liechtenstein, est spécialisée dans la gestion des transferts concernant des organisations sportives des pays de l'Est et apporte à la société soviétique son expertise, ses compétences juridiques, ainsi que sa connaissance du milieu des

[807] Karl Manuel Veth, *Selling the People's Game, op. cit.,* p. 247 ; Paul Dietschy, « Le football et la guerre froide, de l'Europe au monde », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°277, 2020, p. 41.
[808] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 137. Lettre de V. N. Žukov destinée à l'ambassade soviétique en France, 28 avril 1987.
[809] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 137. Lettre de l'ambassade soviétique en France à la société Sportintour du Sovintersport, (avril 1988).
[810] Pauline Gallinari, « Une offensive cinématographique soviétique en France ? Les enjeux du retour du cinéma soviétique sur les écrans français dans l'après-guerre », *Relations internationales*, n°147, 2011, p. 51.

transactions sportives [811]. D'autres agences étrangères comme International Management Group, ou encore Performance's, ainsi que des acteurs du milieu juridique comme le juriste alsacien Yves Cywie, prennent aussi le rôle d'intermédiaires dans le cadre de certains projets de transferts vers la France. L'intérêt de ces différents acteurs pour les affaires témoigne de la dynamique du marché soviétique et de l'existence d'une importante demande de recrutements de sportifs et d'entraineurs émanant des clubs français.

Dans les disciplines au sein desquelles l'URSS a acquis un très grand prestige, le nombre de projets de transferts émanant des clubs français connaît une croissance très rapide. La demande concerne à la fois des sports collectifs comme le football, le basketball, le hockey sur glace, ou le handball, ainsi que des sports individuels, notamment la gymnastique, le judo ou encore le tennis sur table. À la différence des sports collectifs, pour lesquels les recrutements de joueurs sont majoritaires, les sports individuels privilégient la recherche d'entraîneurs, même si des sportifs peuvent aussi être sollicités pour élever le niveau d'un club dans les compétitions par équipes. Les dirigeants des clubs cherchant à recruter des Soviétiques ne visent que très rarement une personnalité sportive en particulier, et ne mentionnent pas toujours le profil souhaité [Annexe n°13 – Document 1]. Parmi les quinze projets de recrutements qui ont abouti entre 1987 et 1990, et pour lesquels les données d'analyse disponibles sont suffisantes, huit ont été réalisés sans que le nom d'un sportif ou d'un entraîneur ne soit au préalable précisé. Au total, sur la même période, 47, 62% de l'ensemble des demandes de transferts sont transmises au Sovintersport sans qu'aucune préférence ne soit indiquée concernant la personne à recruter[812]. À titre d'exemples, les responsables du Thonon Athletic Club se contentent seulement de solliciter un joueur de handball qui doit « pouvoir jouer et entraîner l'équipe en même temps », quand ceux du Club Athletic Municipal de Bordeaux espèrent pouvoir s'attacher les services « d'un joueur de classe mondiale » âgé d'une vingtaine d'années, afin de devenir « un des meilleurs clubs d'Europe[813] ». Une grande partie des demandes de transferts se limitent ainsi à un court télex ou à un bref courrier et ne reposent que sur la réputation du prestige général du sport soviétique à l'échelle internationale, c'est-à-dire sur le talent présumé des joueurs

[811] V. Geskin, « Plany "Dorny" », *Sovietskij Sport*, 19 mai 1988.
[812] Ce pourcentage est obtenu sur la base des 47 projets de recrutements observés entre 1987 et 1990, et en retirant les quatre demandes pour lesquelles aucune donnée n'a été retrouvée ainsi que celle concernant la venue à Toulouse de V. N. Hidiâtullinn, celui-ci ayant été proposé au club français par le Sovintersport.
[813] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 376. Télex du Thonon Athletic Club, 3 août 1989 ; lettre de Bernard Gœman, 15 janvier 1990.

et des entraîneurs formés en URSS[814]. Le Sovintersport est alors entièrement libre de décider qui peut partir et de gérer l'offre selon ses propres intérêts économiques.

Une gestion rigoureuse de l'offre

Le Sovintersport tente de gérer rigoureusement son offre afin de garder la plus grande maîtrise de son entrée sur le marché économique du sport. Il lui paraît impératif d'éviter une ouverture large et immédiate des transferts car, d'une part, un départ massif pourrait être observé par les pays occidentaux comme une illustration de la volonté des citoyens soviétiques de quitter le régime, d'autre part, cela risquerait de faire chuter la valeur des sportifs et des entraîneurs soviétiques en ne profitant pas au maximum des situations de mise en concurrence des potentiels acheteurs. Au regard de la douzaine de transferts effectués en direction de la France à la fin des années 1980, seuls les sportifs très expérimentés sont autorisés à quitter l'URSS. L'âge moyen des joueurs soviétiques qui intègrent les clubs français est de 32 ans, et les trois plus jeunes athlètes V. N. Hidiâtúllinn, Olesâ Ivanovna Barel′ et G. Zubkov sont âgés de 29 ans [Annexe n°13 – Document 2-a]. Le choix de favoriser le départ des joueurs d'expérience repose en grande partie sur le fait qu'ils ont déjà acquis une certaine notoriété sur la scène internationale en démontrant leurs qualités tout au long de leur carrière. Ils sont davantage convoités par des clubs étrangers, qui sont prêts à entrer en concurrence et à investir des sommes d'argent conséquentes pour ces champions soviétiques. Au cours des deux premières vagues de transferts dirigées par le Sovintersport, les sportifs qui se rendent en France ont auparavant tous évolué dans les ligues majeures du championnat d'URSS, et ont tous connu une expérience internationale. La plupart d'entre eux ont même pu assez largement étoffer leur palmarès au sein de leurs clubs ou des sélections soviétiques. Parmi les parcours les plus prodigieux, il est possible de mentionner celui de la basketteuse Ol′ga Leonidovna Suharnova, qui a été sacrée deux fois aux Jeux olympiques ainsi qu'au championnat du monde et neuf fois au championnat d'Europe, sans oublier le titre remporté dans le championnat d'URSS, ou bien celui du joueur de hockey Vladimir Semënovič Zubkov, qui a obtenu deux titres de champion du monde et gagné le championnat d'URSS à sept reprises.

[814] Si Pierre-Marie Chauvin a centré ses travaux de recherche sur le domaine viticole et non sur les questions sportives, il a démontré l'existence d'un marché des réputations au sujet des vins qui pourrait, de manière générale, être transposable aux transferts sportifs. Pierre-Marie Chauvin, *Le Marché des Réputations. Une sociologie du monde des vins de Bordeaux*, Bordeaux, Éditions Féret, 2010, 267 pages.

De plus, le Sovintersport s'intéresse essentiellement aux joueurs trentenaires car ils arrivent en fin de carrière. Leurs clubs ne comptent plus nécessairement sur eux, préférant intégrer des athlètes plus jeunes dans leurs rotations pour faire émerger de nouveaux talents[815]. Dans la plupart des cas, les sportifs ne prennent pas l'initiative de demander à poursuivre leur carrière à l'étranger, et rares sont ceux qui ont au préalable envisagé par eux-mêmes de partir dans un autre pays. La décision ne leur appartient pas vraiment. Elle est prise pour eux, dans les coulisses des organisations sportives soviétiques, sans qu'ils ne soient consultés, ni même avertis de l'éventualité de leur départ. Le Sovintersport mène une prospection des sportifs susceptibles d'être placés sur le marché des transferts auprès des fédérations. Ces dernières demandent aux responsables des clubs de faire remonter les noms des joueurs dont ils souhaitent se séparer mais qui ont encore un niveau d'excellence suffisant pour susciter un certain intérêt à l'étranger. Lorsque l'opportunité d'un transfert se dessine, le sportif concerné est mis à l'écart de l'effectif du groupe principal. L'entraîneur de hockey sur glace du HK Sokil Kiev laisse entendre à Sergej Evgen′evič Gorbušin, arrivé au club en 1978, qu'il ne compte plus sur lui pour la saison 1989/1990, en lui expliquant qu'il doit commencer à entrainer[816]. Désireux de continuer à jouer, ce joueur originaire de Glazov rejette cette suggestion. Son entraîneur lui précise alors qu'un départ de Kiev est inévitable et qu'il va devoir poursuivre sa carrière à l'étranger. Bien que fataliste, S. E. Gorbušin a vécu ce bouleversement inattendu de manière optimiste, et il accepte de s'engager avec le Hockey Club de Reims dès la fin de l'été 1989. Pour O. L. Suharnova ce moment a été nettement plus délicat à gérer. Elle explique la situation sportive à laquelle elle a été confrontée au cours des dernières semaines passées au sein du *Spartak* de l'oblast de Moscou, club qu'elle avait intégré à l'âge de 15 ans[817] :

> Vous savez, je ne voulais pas partir. Si ce n'était pas arrivé comme cela, peut-être que je serais restée. C'était le championnat, il ne restait que quelques matchs. Le fils de l'entraîneur commençait à entrainer l'équipe. Le jour d'un match, je suis restée sur le banc toute la partie, nous étions très largement menées. Il ne restait que quelques secondes à jouer et là mon entraineur me dit : « Vas-y ! ». Mais pour trente secondes seulement. Moi ! Alors que le match était perdu… Alors après le match, j'ai dit que je ne voulais plus jouer. À la fin, j'ai dit que c'était fini pour moi, que ma carrière était finie. Et à l'époque, quand je disais quelque chose,

[815] Robert Edelman, *Serious fun*, *op. cit.*, p. 222.
[816] Entretien réalisé avec Sergej Evgen′evič Gorbušin, à la patinoire municipale de Belfort, le 18 mai 2018.
[817] Entretien réalisé avec Ol′ga Leonidovna Suharnova, au domicile de l'enquêté à Challes-les-Eaux, le 26 juin 2017.

> je le faisais ! C'était fini ! Mon mari, qui rentrait à Moscou à ce moment-là, de retour de l'étranger, je lui dis que tout est fini pour moi. Il ne s'y attendait pas, et me dit que ce n'est pas possible. J'étais capitaine de mon équipe, alors il a essayé de me motiver pour rester. Il me disait que ma troisième olympiade arrivait, qu'il fallait finir le championnat. Et moi, j'ai écouté. Au prochain match, j'arrive normalement au match… Je n'avais pas fait attention qu'à la fin du match d'avant, quand j'ai dit que c'était fini, les filles se sont réunies pour élire un autre capitaine. Le nouveau capitaine était une joueuse qui était devenue ma meilleure amie, et je ne le savais même pas ! Ma meilleure amie ne m'a pas téléphoné ! […] C'était très dur, je n'ai pas dormi de la nuit.

Après cette mise à l'écart, qui a pris une tournure plus radicale après ce premier match passé sur le banc de touche, la joueuse du *Spartak* reçoit un appel de la fédération l'informant que des clubs étrangers souhaitent l'engager. Bien sûr, qu'il s'agisse de S. E. Gorbušin ou de O. L. Suharnova, le départ n'est pas fermement imposé. Mais le pouvoir de décision offert à ces sportifs n'est qu'une illusion face à l'absence d'alternative. En effet, désireux de poursuivre leur carrière d'athlètes alors que leur avenir sportif en URSS vient d'être remis en question, et n'étant pas encore prêts à préparer la suite de leur parcours sur le plan professionnel, ils se trouvent dans l'obligation d'accepter la proposition de se diriger vers un pays étranger. Les sportifs sont transformés en objets marchands qui doivent permettre au Sovintersport de tirer des bénéfices. Ce dernier, en intégrant l'économie de marché, développe des stratégies et des techniques servant à maximiser les profits liés aux transferts.

6-2.2. La maximisation des profits liés aux transferts des champions soviétiques

"How much are you ready to pay?" [818]

Le Sovintersport détient le monopole de la commercialisation internationale du prestige sportif de l'URSS. Son rôle est de maximiser les profits qu'il peut tirer de cette nouvelle manne financière, en utilisant tous les moyens possibles. Les responsables de la société soviétique ont pris le temps de découvrir le marché des transferts avant de l'intégrer.

[818] Cette brève citation fait allusion à la réponse généralement apportée par le Sovintersport à un club sportif étranger lorsque celui-ci le sollicite pour entreprendre des négociations au sujet du transfert d'un joueur soviétique. Le passage par l'anglais, alors qu'auparavant les correspondances liées aux questions sportives étaient traduites du russe au français et du français au russe, est un signe évocateur de l'entrée du sport soviétique dans une logique de commerce mondialisé.

Au début de l'année 1988, la présence à Moscou du célèbre footballeur Michel Platini et de son associé Bernard Généstar, venus pour négocier la distribution de la marque « Platini 10 » en URSS, est l'occasion d'obtenir quelques renseignements. Les dirigeants soviétiques entendent bien profiter de l'expérience et du réseau de B. Généstar qui, connu pour être le premier agent sportif en France et avoir notamment conseillé M. Platini[819], leur transmet par télex les informations qu'il a pu collecter pour répondre à leurs interrogations :

> Comme promis, j'ai parlé avec Pierre Dao, entraineur national de l'équipe de France [de basket-ball].
>
> Selon lui Enden et Iovash valent 50 000 USD net impôt + appartement + primes matchs. C'est ce que gagne un très bon américain en France.
>
> La France recherche surtout joueurs pivot.
>
> Pour un grand pivot 100 000 USD et 200 000 USD pour une star comme Sabonis.
>
> Cela correspond à notre conversation de Moscou car 100 000 USD brut moins l'impôt avec le logement payé plus les primes = 50 000 USD environ net.

À partir de ce type d'échange les responsables du Sovintersport parviennent à déterminer la valeur des sportifs dans différentes disciplines, et ainsi à bien préparer leurs négociations. S'ils connaissent les montants auxquels ils peuvent espérer vendre des contrats, ils ne mentionnent jamais la moindre estimation lorsqu'un club étranger se montre intéressé pour le recrutement d'un athlète. Ils se contentent de demander à l'éventuel acheteur de lui préciser le prix qu'il est prêt à payer. L'objectif est d'obtenir la base de négociation la plus élevée possible avant d'engager les discussions. Comme chacun des dirigeants de clubs désireux de s'attacher les services de joueurs soviétiques, J.-M. Quintard se voit donc obligé de formuler par télex une première proposition pour faire venir les hockeyeurs Vladimir Viktorovič Lubkin, du Dinamo Riga, et Vladimir Semënovič Zubkov, du CSKA Moscou, à Amiens[820].

> Pour chaque joueur 10.000 FF sur 11 mois soit 110 000 FF (20 000 USD)
>
> Logement 2 500 FF sur 11 mois soit 27 500 FF (5 000 USD)
>
> Assurance médicale et charges sociales 55 000 FF (10 000 USD)
>
> Nourriture assurée au restaurant d'entreprise de la ville d'Amiens (10 repas par semaine)
>
> Indemnité de transfert de 22 000 FF + voyage 5 500 FF (5 000 USD)

[819] Stanislas Frenkiel, « L'invention du métier d'agent sportif en France (1979-1992) », *Traverse. Revue d'histoire*, vol. 23, n°1, 2016, p. 112.
[820] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 137. Télex de J.-M. Quintard destiné à V. N. Žukov, 11 mai 1988.

Une semaine plus tard, Mihail Leonidovič Nikitin, l'un des responsables du Sportintour qui supervise une grande partie des transferts, transmet une réponse aussi brève qu'explicite : « For now, your proposal not competitive. Pls reconsider it – inform us[821] ». Le refus de la première offre est quasiment systématique et il n'est que très rarement suivi d'une contre-proposition, de manière à ne pas apporter de limite à la montée des enchères. Pour la venue des hockeyeurs soviétiques à Amiens, les discussions se poursuivent par téléphone mais le club français ne semble pas enclin à réévaluer le montant des transferts. Juste après la conversation téléphonique, M. L. Nikitin transmet un télex demandant à J. M. Quintard d'augmenter le salaire mensuel de 2 000 francs et l'indemnité de 3 000 francs minimum par joueur, pour un contrat qui s'étend désormais sur 12 mois[822]. Cinq jours plus tard le dirigeant du Amiens Sporting Club accepte les exigences financières du Sovintersport et, le 6 juillet, il se rend à l'ambassade de l'URSS à Paris pour signer les documents officiels[823]. Après deux mois de négociations, le Sovintersport parvient à faire croître le montant total des contrats de près de 30%.

Le Sovintersport sait aussi parfaitement exploiter les situations de concurrence entre plusieurs acheteurs potentiels qui peuvent parfois se présenter. Lorsqu'en juin 1989 l'agence Performance's SARL transmet l'accord du Sporting Club de Bordeaux pour valider les conditions de recrutement de la basketteuse O. I. Barel', la finalisation du contrat semble être actée[824]. Mais avant la réception de cette confirmation, un autre club a manifesté son intérêt pour la joueuse internationale du CSKA Moscou. Les négociations sont donc relancées. Pour la société soviétique, l'enjeu est de maintenir l'intérêt de l'équipe bordelaise pour le transfert, en dépit de cette première désillusion, afin de pouvoir profiter pleinement de la situation de concurrence. Des arguments sont mobilisés afin de laisser entendre aux dirigeants du club qu'ils sont toujours en bonne position pour conclure la transaction. Le Sovintersport annonce par exemple à l'agence que la joueuse a une préférence pour Bordeaux[825], alors même que l'avis des sportifs n'est pas sollicité au sujet du choix de leur prochain club. Bien sûr, cette fallacieuse précision est immédiatement suivie de quelques mots sur la nécessité d'établir une proposition financière plus élevée dont le montant va

[821] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 137. Télex de V. Kokurin (dirigeant du Sovintersport) destiné à J.-M. Quintard, 17 mai 1988.
[822] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 137. Télex de M. L. Nikitin destiné à J.-M. Quintard, 18 mai 1988.
[823] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 137. Télex de J.-M. Quintard destiné à V. N. Žukov, 7 juillet 1988.
[824] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 263. Télex de Performance's SARL destiné à M. L. Nikitin et à V. Kokurin, 26 juin 1989.
[825] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 263. Télex de V. Kokurin destiné à Performance's SARL, (s.d.).

« probablement devoir dépasser les 38-40 000 USD[826] ». Le Sporting Club de Bordeaux accepte d'abord de s'aligner sur les 38 000 dollars annoncés puis, ne recevant pas de réponse de la société soviétique, se dit prêt à passer à 40 000 et enfin à 45 000 dollars. Mais ces différentes propositions n'ont pas permis de dépasser l'offre la plus élevée. Au mois d'août, peu avant le début de la saison, les dirigeants bordelais apprennent qu'O. Barel arrive dans un autre club français. Elle intègre finalement l'effectif de Challes-les-Eaux Basket, club avec lequel elle évolue durant deux saisons, remportant un championnat de France et un titre individuel de meilleure joueuse étrangère de l'année en 1990/1991. Malgré une ultime tentative de récupérer le transfert, l'affaire est définitivement enterrée. Le Sovintersport s'en tient ici à respecter l'accord donné au club de Challes-les-Eaux, mais il arrive qu'il n'hésite pas à faire annuler un transfert déjà engagé pour répondre à une offre plus élevée.

Le 14 juin 1988, l'agence Dorna Management (Eastern Europe) Limited transmet au Sovintersport des offres provenant de deux clubs espagnols pour le recrutement de la joueuse de basket-ball O. L. Suharnova, l'une de 15 000 dollars et la seconde de 20 000 dollars[827]. La société soviétique décide d'accepter la proposition la plus élevée, émanant du Caja Segovia. La joueuse du Spartak de l'oblast de Moscou est alors avertie de son prochain départ pour l'Espagne et entame la procédure de demande de visa[828]. Mais à la fin du mois, Jean-Jacques Cathala, le président du Basket Astarac Club de Mirande, annonce vouloir faire venir O. L. Suharnova dans son équipe en échange de 35 000 dollars[829]. L'opportunité de signer un contrat avec 75% de recettes supplémentaires mène le Sovintersport à contacter la Dorna en urgence pour lui confier cette information et interrompre le transfert en cours. Au début du mois de juillet, J. J. Cathala est invité à engager les négociations avec H. Gstöhl et A. Corbi, responsables de l'agence vaduzienne[830]. La basketteuse est alors prévenue que son départ en Espagne est annulé en raison de la volonté d'un club français de s'attacher ses services. Bien que le transfert soit définitivement acté le 18 août 1988, la nouvelle recrue du BAC Mirande tarde à arriver en France en raison des longueurs administratives liées à sa demande de visa. Attendue au début du mois de septembre, elle n'est toujours pas présente au sein de l'équipe à l'approche du mois d'octobre ce qui conduit les dirigeants de Mirande à menacer le Sovintersport d'annuler le transfert. Elle arrive finalement dans la

[826] *Ibid*.
[827] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 263. Télex de l'agence Dorna Management (Eastern Europe) Limited destiné au Sovintersport, 14 juin 1988.
[828] Entretien réalisé avec Ol'ga L. Suharnova, *entr. cité.*
[829] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 263. Télex de J. J. Cathala destiné au Sovintersport, 29 juin 1988.
[830] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 263. Télex du Sovintersport destiné à J. J. Cathala, 4 juillet 1988.

petite commune du Gers le 6 octobre, mettant ainsi un terme à une affaire aux multiples rebondissements. O. L. Suharnova passe deux saisons à Mirande, durant lesquelles elle remporte deux championnats de France et est élue meilleure joueuse étrangère de l'année par deux fois, avant de jouer pendant trois ans à Challes-les-Eaux et d'ajouter trois nouveaux titres nationaux à son palmarès. Le Sovintersport entre donc très vite dans les logiques de négociations pour maximiser les recettes réalisées par la signature de transferts, quitte à parfois rompre des accords.

Seul le recrutement de V. N. Hidiâtúllinn fait exception en n'étant pas soumis à un véritable processus de montée des enchères. Le Sovintersport a préparé ce premier transfert d'un joueur vers l'ouest dans le plus grand secret. Les discussions s'engagent concrètement avec le TFC en janvier 1988, au moment où le directeur administratif du club, Francis Andreu, est contacté pour formuler une offre informelle[831]. La direction du club toulousain propose un contrat de deux ans avec la possibilité de le prolonger d'une année supplémentaire pour un montant de deux millions de francs par an, auquel s'ajoute la mise à disposition d'une villa, une prise en charge des frais de nourriture, le paiement des primes de matchs et des voyages entre la France et l'URSS. Des rencontres sont discrètement organisées à Vaduz par la Dorna, chargée par le Sovintersport de la gestion de ce transfert, dans le but de poursuivre les échanges et de mettre en forme le contrat. Les représentants du TFC s'engagent à ne divulguer aucune information durant les négociations. Le secret qui recouvre ce transfert se prolonge même au-delà de la signature du contrat puisque celui-ci contient une clause de confidentialité valable jusqu'au championnat d'Europe des Nations. Lorsque l'arrivée de V. N. Hidiâtúllinn est officiellement annoncée en juin 1988, les dirigeants toulousains n'évoquent pas le montant du transfert, se contentant de déclarer avoir réalisé une très bonne affaire. Plusieurs semaines plus tard le coût total du transfert, qui s'élève finalement à 2, 5 millions de francs, est enfin révélé. Peu après ce transfert, le Sovintersport a négocié d'autres contrats pour des footballeurs soviétiques dotés de la même réputation que V. N. Hidiâtúllinn qui atteignent des montants beaucoup plus élevés. A. A. Zavarov intègre l'équipe de la Juventus de Turin qui a déboursé 32 millions de francs et Rinat Fajzrahmanovič Dasaev s'installe à Séville contre 12, 5 millions de francs[832]. Ainsi, la somme investie par le TFC correspond davantage aux moyens financiers du club français qu'à la véritable valeur marchande du joueur, ce qui démontre que le Sovintersport a

[831] *France-Football*, 16 juillet 2004.
[832] *Onze Mondial*, mars 1989.

délibérément sacrifié ce transfert. La société soviétique s'est servie de cette première transaction pour découvrir avec précision les cadres économique et juridique d'un transfert, et voir quels aspects peuvent être exploités pour développer les profits. Au cours de ce travail préparatoire, le statut du joueur ou de l'entraineur transféré apparaît comme l'une des clefs fondamentales de la maximisation de la rentabilité.

Des « spécialistes » mis à disposition, un statut au cœur de la mécanique de rentabilisation

Alors que le premier départ d'un sportif soviétique vers un club de l'ouest prend forme au printemps 1988, le Sovintersport poursuit les discussions avec la Dorna pour ajuster le cadre juridique des transferts et parfaire la mécanique de rentabilisation. Au fil des échanges, il est notamment demandé de remplacer le statut de « Professional Player » par celui de « Football Specialist » dans le contrat qui doit acter le recrutement de V. N. Hidiâtúllinn par le Toulouse Football Club[833]. Cette expression est par la suite employée dans l'ensemble des contrats de transferts signés par le Sovintersport. Une telle manœuvre rappelle une nouvelle fois les précautions prises pour éviter à l'URSS de franchir officiellement la frontière de professionnalisme. Mais ce statut représente surtout un outil fondamental dans la stratégie de maximisation des profits liés aux transferts. Les sportifs et les entraineurs sont présentés comme des « spécialistes » dont le Goskomsport est propriétaire[834]. Ne disposant pas eux-mêmes de leur propre savoir-faire, c'est le Sovintersport qui est chargé de l'exploiter à la manière d'une marchandise commercialisable à l'échelle internationale. Les « spécialistes » n'ont aucun rôle de décideurs au cours de la préparation de leur transfert, car ils ne sont considérés que comme des éléments du patrimoine sportif de l'URSS mis sur le marché[835]. Ils ne sont donc pas

[833] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 126. Télex du Sovintersport destiné à H. Gstöhl et A. Corbi, 22 avril 1988.
[834] L'appartenance d'un joueur ou d'un entraîneur à une institution étatique est une spécificité soviétique. Depuis la création du système des transferts dans le football à la fin du XIXe siècle, et son apparition en France dans les années 1920, les joueurs appartiennent à leur club, d'abord sous la forme d'un engagement systématique jusqu'à leurs 35 ans, puis, à partir des années 1960 et 1970, pour une durée déterminée par un contrat. Matthew Taylor, *The Leaguers: The Making of Professional Football in England. 1900-1939*, Liverpool, Liverpool University Press, 2005, voir le chapitre 3, « Players I: Employment Conditions », p. 84-125 ; Manuel Schotté, « ''Acheter'' et ''vendre'' un joueur. L'institution du transfert dans le football professionnel », *Marché et organisations*, n°27, 2016, p. 154.
[835] Le fait de considérer les sportifs comme des biens de marchandise n'est pas particulier au modèle soviétique. Plusieurs auteurs ont mis en évidence la situation de dépendance des joueurs vis-à-vis des clubs. Voir notamment Alfred Wahl, *Les archives du football. Sport et société en France (1880-1980)*, Gallimard-Julliard, 1989, p. 248 ; Manuel Schotté, « ''Acheter'' et ''vendre'' un joueur », *art. cit.*, p. 156 ; Matthew Taylor, « Les joueurs de football sont-ils des esclaves ? Conditions d'emploi dans le milieu du football professionnel en Angleterre et au Pays de Galles (1945-1961) », *Le Mouvement social*, n°254, p. 47-68. Depuis

signataires des contrats qui ne s'établissent qu'entre la société soviétique, le club recruteur et d'éventuels intermédiaires. Le Sovintersport détient pleinement les droits sur les « spécialistes » et il ne s'en sépare pas lors de leurs départs puisqu'il propose uniquement de les mettre à disposition. Il conserve la responsabilité de la gestion des sportifs et des entraineurs qui, ne bénéficiant pas d'un statut de professionnels, ne sont pas à proprement parler des salariés du club recruteur. Le statut de « spécialiste » a un impact important sur la distribution des versements financiers liés aux transferts et sur la rémunération des sportifs et des entraîneurs soviétiques partis à l'étranger.

Une grande attention est accordée au choix du vocabulaire pour éviter les amalgames. Quand les dirigeants étrangers utilisent par habitude la notion de salaire, ceux de la société soviétique évoquent un taux de remboursement mensuel dans chaque contrat, à l'article 2 consacré aux « sommes dues pour les services rendus par le spécialiste »[836]. Cela signifie que le Sovintersport considère que le club qui accueille un joueur rembourse l'indemnité qu'il lui verse en tant qu'athlète de haut niveau, conformément au système de bourses établi en URSS. Depuis 1947, le comité des sports alloue des bourses aux athlètes de haut niveau afin d'encadrer leur rémunération[837]. Le Sovintersport perçoit donc l'intégralité du montant du transfert, sur un compte de la Banque des affaires économiques étrangères de l'URSS (*Vnesheconombank*). Il s'occupe ensuite du versement de l'indemnité mensuelle de l'athlète transféré. Chaque mois, le sportif est attendu à l'ambassade de l'URSS à Paris pour récupérer une somme d'argent en liquide[838]. Ce passage régulier et obligatoire à l'ambassade est une façon de garder un certain contrôle sur les citoyens soviétiques, mais aussi une manière de limiter les frais bancaires en évitant la multiplication des virements.

Le Sovintersport détermine de manière tacite la rémunération reçue par le « spécialiste », qui ne correspond en réalité qu'à une part du taux de remboursement mensuel mentionné sur le contrat du transfert. Après avoir joué un an au sein du Tintoretto de Madrid pour un salaire inférieur à 1 300 francs, Ul′âna Larionovna Semënova,

---

la création des transferts dans le sport, les joueurs ne profitent pas pleinement de leur liberté de circulation, les clubs employeurs devant donner leur accord pour les libérer de leur contrat, et le club acheteur devant être en capacité de payer une indemnité au précédent propriétaire. Le modèle soviétique est encore plus rigide pour les sportifs de l'URSS car, contrairement aux autres joueurs, ils ne peuvent ni tenter d'influer sur le choix de leur destination, ni défendre directement leurs intérêts en négociant leurs salaires ou leurs parts des indemnités de transfert.

[836] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 137, 176, 371. Les différents contrats qui ont pu être consultés, notamment ceux de V. V. Lubkin, V. S. Zubkov, V. N. Hidiâtúllinn, S. E. Gorbušin, comportent l'expression « monthly reimbursement rate » pour évoquer les mensualités de paiement.

[837] Sylvain Dufraisse, *Les héros du sport, op. cit.*, p. 182.

[838] Entretien réalisé avec Ol'ga L. Suharnova, *entr. cité* ; entretien réalisé avec Sergej E. Gorbušin, *entr. cité.*

basketteuse ayant remporté quinze championnats d'URSS et six coupes d'Europe avec le Daugava Riga, ainsi que quinze titres internationaux avec la sélection soviétique, intègre l'Union sportive Orchies Nomain en septembre 1989. Grâce à l'appui de Marc Silvert, son futur entraineur, elle parvient à obtenir 40% des 35 000 dollars versés par le club français pour la saison, percevant donc une indemnité mensuelle proche de 7 300 francs[839]. La plupart du temps, les sommes d'argent redistribuées aux « spécialistes » sont moins élevées. Ainsi, S. E. Gorbušin, joueur évoluant au Hockey Club de Reims, reçoit 30% des 215 000 francs consacrés au remboursement annuel de sa mise à disposition, ce qui équivaut à un revenu d'environ 5 375 francs par mois[840]. Quant à O. L. Suharnova, chaque mois, elle ne récupère que 3 000 francs auprès de l'ambassade[841]. À titre de comparaison, le salaire minimum mensuel passe de 4 860, 44 francs en juillet 1988 à 5 054, 79 francs en juillet 1989 en France. Les versements accordés aux sportifs transférés sont donc globalement faibles.

En raison de la conception du statut de « spécialiste » et du niveau de rémunération pratiqué, le Sovintersport use quelques fois de subterfuges non conformes aux principes légaux pour pouvoir répondre aux exigences de la réglementation de certaines fédérations et ainsi faire accepter la validité des transferts. Lors de la préparation du recrutement de V. N. Hidiâtúllinn, les responsables de la Dorna découvrent que la Ligue nationale de football (LNF) définit un salaire minimum pour autoriser les joueurs à évoluer dans le championnat professionnel de Division 1. Or, l'indemnité mentionnée dans le contrat s'avère insuffisante. Le Sovintersport n'ayant pas l'intention de réévaluer le montant du revenu transmis au joueur, H. Gstöhl, qui en plus d'être président de la Dorna a acquis une solide expérience juridique en tant qu'avocat[842], envisage de façonner un contournement en établissant un double contrat. Le premier est signé entre le *Sovintersport* et la Dorna, et précise les modalités du transfert telles qu'elles ont été formulées par la société soviétique et qui seront véritablement appliquées. Le second engage le club recruteur avec l'agence de Harry Gstöhl, et modifie certains aspects du contrat pour le rendre, en apparence, conforme aux attentes de la LNF. Lorsque ce dernier document est envoyé en URSS à titre d'information, la Dorna prend soin de rappeler, dans une déclaration confidentielle, que les

[839] *Le Monde*, 17 octobre 1989 ; *Maxi-Basket News*, décembre 2009.
[840] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 371. Contrat signé entre le Sovintersport et le Hockey club de Reims au sujet du transfert du joueur Sergej E. Gorbušin ; entretien réalisé avec Sergej E. Gorbušin, *entr. cité*.
[841] Entretien réalisé avec Ol'ga L. Suharnova, *entr. cité.*
[842] Harry Gstöhl est devenu avocat en 1976 après avoir étudié à Genève. De 1982 à 1992, il préside la Cour administrative du Liechtenstein, avant d'obtenir la fonction de président de la Cour d'État entre 1991 et 2004.

sommes évoquées n'engagent pas le Sovintersport et qu'elles n'apparaissent qu'à titre indicatif[843].

> With reference to the working contract under French law it is understood, that the money indicated therein is not to be paid but is an evaluation of the specialist during staying in France to comply with French legislation as foreseen in the basic contract
>
> The sum is a part of the main contract

Même confronté à des contraintes réglementaires, le Sovintersport met tout en œuvre pour éviter de devoir reconsidérer ses positions à propos de la rémunération des sportifs et des entraineurs. Si les responsables de la société soviétique élèvent quelque fois le montant des sommes perçues en demandant des primes de transfert ou des primes de savoir-faire, les revenus mensuels constituent l'essentiel des ressources financières. En limitant la redistribution des sommes perçues vers les « spécialistes », ils réduisent au maximum l'un de leurs pôles de dépense et accroissent considérablement leur part de bénéfice dans l'ensemble des recettes. Les entraineurs et les sportifs recrutés améliorent leur situation grâce à quelques avantages supplémentaires précisés dans les contrats. Les clubs doivent notamment prendre en charge leurs frais d'hébergement, de nourriture, ainsi que les éventuelles primes de matchs, et souvent mettre un véhicule à leur disposition. Ils doivent également rembourser des paiements qui ont parfois dû être avancés comme ceux des voyages des « spécialistes », et éventuellement de leur famille, entre l'URSS et la France[844]. Afin de pouvoir mesurer le niveau de rentabilisation d'un transfert, le Sovintersport calcule un coefficient d'efficacité pour chacune des transactions effectuées.

Lorsqu'un « spécialiste » est transféré vers un club étranger, l'administration du Sovintersport se charge de remplir un tableau récapitulatif composé de deux colonnes afin d'évaluer la réussite économique de la transaction [Annexe n°14]. Dans la partie droite, cet outil fait le bilan de l'ensemble des recettes perçues par la société soviétique. Il précise les montants des indemnités versées pour la mise à disposition du « spécialiste », ainsi que les primes de transfert ou de savoir-faire lorsqu'elles ont été ajoutées au moment des négociations. Plus rarement, une commission destinée au Sovintersport est mentionnée. En dépit de son intitulé, cette somme ne sert en réalité qu'à élever un peu plus les profits

[843] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 126. Télex de H. Gstöhl destiné au Sovintersport, 19 mai 1988.
[844] GARF, f. R10029, inv. 2, d. 177. Contrat signé entre le Sovintersport et le club de hockey sur glace d'Amiens au sujet des transferts des joueurs V. V. Lubkin et V. S. Zubkov, 22 juin 1988. ; contrat signé entre le Sovintersport et le Hockey club de Reims concernant le transfert du joueur Vladimir Aleksandrovič Kovin, 20 juillet 1988.

réalisés, la société chargée de vendre le contrat percevant un pourcentage prédéfini du total des bénéfices. De l'autre côté, apparaissent tous les versements destinés au « spécialiste », et les éventuels frais supplémentaires avancés. Sont alors référencés les paiements des congés payés, les nuits d'hôtel et l'argent de poche accordés lors du retour en URSS, le coût des allers-retours par avion et les cotisations d'assurances versées, ou encore le revenu. En plaçant le montant de l'ensemble des dépenses sur le total des recettes, le Sovintersport obtient un coefficient d'efficacité pour chaque transfert. D'après les résultats observés, la plupart des coefficients se situe autour de 2 et atteignent parfois un peu plus de 3. Dans le cas de la mise à disposition de l'entraîneur de judo Vladimir Mihajlovič Nevzorov auprès du Racing Club de France, le coefficient d'efficacité de 3, 13 signifie que la transaction remporte trois fois plus que ce qu'elle coûte à la partie soviétique. Toutefois, les montants indiqués dans la partie gauche du tableau ne sont que théoriques, et ne correspondent donc pas exactement aux sommes dépensées. Le revenu type repose par exemple sur une part de 60% d'une bourse mensuelle de 300 roubles, à laquelle s'ajoute une prime d'expatriation de 474 roubles, et s'approche ainsi des 6 400 francs. Il apparaît donc beaucoup plus élevé que la plupart des indemnités réellement versées aux « spécialistes ». Le calcul du coefficient d'efficacité est donc sous-estimé, mais il permet quand même de comparer les différents transferts et de mettre en lumière leur niveau de rentabilité.

Afin de pouvoir accroître l'efficacité des mises à disposition le Sovintersport propose généralement des engagements courts d'une année, voire de deux ans. Puisqu'à la fin du contrat les droits de propriété des « spécialistes » reviennent automatiquement au Goskomsport, la société soviétique peut commercialiser le savoir-faire d'un sportif ou d'un entraîneur à plusieurs reprises et espérer faire croître sa valeur en le remettant sur le marché, en profitant d'une éventuelle mise en concurrence des recruteurs. Même quand il est question d'une prolongation de contrat au sein d'un même club, une négociation est de nouveau menée pour redéfinir le montant global de la mise à disposition. Par exemple, lorsque les dirigeants de l'UGD manifestent leur intention de conserver l'entraîneur N. Maslennikova au sein de leur structure pour l'année 1989, M. L. Nikitin accepte de renouveler le contrat en échange d'une augmentation de 3% du taux de remboursement mensuel, qui passe ainsi de 7 300 francs à 7 520 francs. L'année suivante, N. Maslennikova étant amenée à quitter Dijon, une remplaçante est proposée au club de gymnastique. Ce remplacement est l'occasion de réévaluer une fois encore les mensualités versées par l'UGD, qui finissent par atteindre 7 972 francs par mois. Le Sovintersport use donc de

diverses manœuvres pour maximiser les profits obtenus grâce la mise à disposition du prestige sportif de l'URSS, qui doivent ensuite être partagés entre les différents acteurs intéressés par la commercialisation du sport soviétique.

À qui profite la commercialisation du sport soviétique ?

S'il est difficile de déterminer un modèle exact de répartition des recettes en raison de l'absence d'uniformité des pratiques, il est en revanche possible de faire apparaître les différents acteurs qui tirent profit de la mise à disposition des « spécialistes » soviétiques auprès des clubs étrangers. La majeure partie des bénéfices réalisés est partagée entre le budget de l'État, le Goskomsport et les fédérations sportives[845]. Ces revenus doivent en particulier pallier la suppression des subventions étatiques et servir à l'autonomisation de la gestion économique du sport en URSS. La seconde part importante des recettes revient aux clubs auxquels sont rattachés les « spécialistes » transférés. L'argent perçu par les dirigeants des clubs contribue à la progressive professionnalisation de leurs structures. Cette transformation est rendue indispensable par le désengagement du comité des sports dans l'organisation des principaux championnats soviétiques[846]. Le Sovintersport reçoit une commission qui représente 4% de l'ensemble des profits. Les intermédiaires impliqués dans la signature des contrats sportifs se rémunèrent également par le biais d'une commission. Dans le cas de la Dorna, chaque recrutement accompagné par l'agence rapporte à celle-ci environ 5% du montant du transfert. Ce format de répartition reste inchangé jusqu'à ce que le monopole du Sovintersport dans la gestion des droits des « spécialistes » commence à être contesté à partir de l'année 1991.

Des prises d'initiatives d'acteurs milieux sportifs peuvent notamment être observées lors de la venue de la joueuse de volley-ball Svetlana Fedosova en France[847]. Née à Novossibirsk en 1963, elle découvre le volley-ball à l'âge de 13 ans au sein de l'équipe locale. Elle est encore adolescente lorsqu'elle intègre le groupe principal qui évolue dans la prestigieuse *Superligua* soviétique, puis à 21 ans elle rejoint le club de Tachkent. Après avoir joué pendant 3 ans dans capitale de la république socialiste soviétique d'Ouzbékistan, elle décide de mettre un terme à sa carrière sportive pour se consacrer à sa vie de famille. C'est l'une de ses amies volleyeuses qui lui évoque la possibilité d'aller jouer en France et

[845] James Riordan, « Playing New Rules: Soviet Sport and Perestroika », *Soviet Studies*, vol. 42, n°1, 1990, p. 141 ; Robert Edelman, *Serious fun, op. cit.*, p. 223.
[846] Robert Edelman, *Serious fun, op. cit.*, p. 227-229.
[847] Entretien réalisé avec Svetlana Fedosova, au café First Gold, Argenteuil, le 2 septembre 2017.

l'encourage à reprendre le volley-ball. Tentée par l'expérience de découvrir un autre pays, elle renoue ses contacts avec son ancien entraîneur et lui demande l'autorisation de revenir s'entraîner. Alors qu'elle ne souhaite pas prendre part aux rencontres de championnat son entraîneur, qui est au courant de son projet et qui est conscient de l'opportunité de réaliser un transfert avec un club étranger, l'oblige à intégrer l'effectif. Dès lors, elle est engagée par le club de Tachkent et elle est ainsi contrainte d'obtenir l'autorisation des dirigeants pour partir à l'étranger. L'entraîneur gère lui-même le transfert de cette volleyeuse, sans passer par le Sovintersport. Ils se rendent tous les deux en France à la fin de l'été 1991 afin de trouver un club. Si les discussions engagées avec les clubs d'Albi et de Lyon ne s'avèrent pas concluantes, la joueuse originaire de Sibérie obtient un contrat auprès de l'équipe de Clamart. S. Fedosova négocie elle-même le contenu de son contrat, et dans ce document un paragraphe fait allusion à la somme de 2 000 dollars versés au club de Tachkent. Le transfert échappe donc intégralement au Sovintersport, et seul le club parvient à tirer profit de cette vente.

Le système de redistribution est alors entièrement remis en question par ces nouvelles pratiques. Deux ans plus tard, au moment où la volleyeuse s'apprête à signer un contrat vers un autre club français, la fédération ouzbèke, qui doit valider le transfert, informe le club de Tachkent de la situation. En effet, les dirigeants de ce club ont transmis une liste de joueuses lui appartenant et décident de refuser le transfert s'il n'est pas impliqué dans les discussions et s'il ne perçoit aucune prime. S. Fedosova parvient alors à se détacher de la fédération ouzbèke en faisant reconnaître son appartenance à la fédération russe. Cette dernière accepte ensuite de valider, sans contrepartie, le transfert de la volleyeuse qui se trouve alors totalement détachée de ce système.

Au moment où le sport soviétique intègre les fédérations internationales au tournant des années 1940 et 1950, l'URSS aspire à utiliser ses champions comme des vecteurs de prestige à l'échelle internationale. Leurs performances doivent permettre au régime soviétique d'étendre son rayonnement. En France, il est possible de remarquer un certain attrait pour les champions soviétiques, dès les années 1950. Ces derniers possèdent un véritable pouvoir d'attraction du fait de leurs performances et de l'image fascinante qu'ils renvoient. Cet attrait s'observe particulièrement à travers les succès d'affluence à chacune de leur prestation en France. Quelques supporteurs français témoignent même de leur

soutien auprès des sportifs soviétiques en leur adressant des courriers et en sollicitant des souvenirs. Le rayonnement de ces champions dépasse le seul cadre du sport. En effet, certains deviennent de véritables célébrités, à l'image de V. N. Brumel'. Le portait des sportifs de l'URSS subit toutefois quelques nuances avec l'affirmation des soupçons de dopage, qui s'intensifie au cours des années 1970. Toutefois, ni les suspicions, ni les affaires de dopage ne ternissent totalement le rayonnement des champions soviétiques auprès de leurs contemporains. D'ailleurs, la réputation des sportifs de l'URSS à la fin des années 1980 est encore très importante, comme le montre l'intérêt qu'ils suscitent auprès des clubs français au moment de l'intégration du sport soviétique à l'économie de marché.

Le Sovintersport, créé dans le contexte des réformes gorbatchéviennes, est chargé de tirer des profits économiques de la diplomatie sportive soviétique. Pour commercialiser le prestige sportif de l'URSS, il intègre progressivement les « spécialistes » soviétiques au marché des transferts. L'engouement suscité dans plusieurs sports, individuels ou collectifs, pour s'attacher les services de sportifs ou d'entraîneurs au sein des clubs français, témoigne de la haute valeur de leur réputation. D'ailleurs, la réputation globale des champions soviétiques est si grande que certains dirigeants sportifs français sont prêts à recruter des « spécialistes » sans véritablement connaître leur identité ni leur parcours. Le Sovintersport profite de ce fort intérêt pour accroître les profits liés à la vente de contrats sportifs en France. L'approche économique montre donc que l'image sportive de l'URSS rayonne encore en France, jusqu'à la chute du régime soviétique.

Conclusion

L'histoire des relations entre la France et l'URSS dans le domaine du sport, des années 1920 à l'année 1991, montre que la diplomatie sportive s'établit sur deux plans. D'une part, elle repose sur l'implication, consciente ou inconsciente, des milieux sportifs dans les affaires diplomatiques. D'autre part, elle se construit dès l'instant où les services des Affaires étrangères et les sphères diplomatiques prennent en considération les échanges sportifs dans le cadre de la politique extérieure d'un État.

Avant que des stratégies soient clairement établies en matière de diplomatie sportive, l'implication des gouvernements français et soviétiques dans les échanges sportifs passe d'abord par des formes de réaction diplomatique. C'est, dans un premier temps, à travers la voie négative que la diplomatie s'immisce dans les affaires sportives bilatérales. Tandis que des projets d'échanges émergent dans le cadre du sport ouvrier au milieu des années 1920, le gouvernement français refuse d'accueillir les délégations de l'URSS, en raison de l'instabilité des relations diplomatiques entretenues avec le régime soviétique. Après une courte parenthèse de deux ans, durant laquelle la situation des rapports bilatéraux s'améliore et les premières rencontres sportives ouvrières sont organisées entre les deux pays, le retour des tensions mène à une nouvelle rupture des circulations sportives. Ainsi, en fonction de la situation des relations franco-soviétiques, les échanges sportifs sont soumis à des formes de réactions diplomatiques. Le sport apparaît donc comme un prolongement de la diplomatie bilatérale.

Au cours des années 1930 et jusqu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la diplomatie sportive entre la France et l'Union soviétique poursuit sa construction. Le virage sportif de l'URSS, qui développe désormais ses relations avec les sportifs professionnels sans toutefois rompre avec les organisations sportives ouvrières, mène à un accroissement et à une diversification des échanges sportifs bilatéraux. Le développement des circulations sportives intervient au moment où les deux pays conduisent des négociations diplomatiques. Le sport permet alors de prolonger la dynamique de rapprochement, et les stades deviennent des lieux où la diplomatie se met en scène. Loin d'être uniquement un vecteur de

resserrement des liens bilatéraux, le sport doit aussi être un outil de rayonnement susceptible de maintenir ou d'accroître l'influence d'une puissance sur la scène internationale. À l'approche de la guerre froide, cette phase de construction laisse place à une période d'affirmation et de structuration des stratégies de diplomatie sportive.

Au moment où les tensions internationales s'affirment dans le cadre de la guerre froide, et que la France et l'URSS sont confrontées à de profonds désaccords politiques et idéologiques, le sport contribue à maintenir, en filigrane, une forme de permanence dans les relations bilatérales. Les deux pays ont conscience de l'importance de préserver leurs rapports dans le cadre de leur politique extérieure globale. Contrairement à la période de l'entre-deux-guerres, le sport ne reproduit donc plus nécessairement les logiques d'éloignement ou de tension. Durant la guerre froide, la diplomatie sportive est intégrée à la lutte des modèles. Les échanges sportifs doivent permettre de diffuser une image positive auprès de l'Autre et d'étendre son influence. Sur cet aspect, les stratégies diplomatiques françaises et soviétiques rencontrent une véritable asymétrie, tant du point de vue de leur organisation, qu'au niveau de l'influence exercée. En s'appuyant sur un fonctionnement très étatisé, le régime soviétique parvient à mieux maîtriser sa stratégie sportive et à en tirer le maximum de profit en termes de prestige. Le gouvernement français se montrant, dès les années 1950, conscient des déséquilibres d'influence qui profitent davantage à l'URSS, il tente d'imposer un système de réciprocité sur le plan des échanges culturels, incluant le domaine sportif. Pour retrouver davantage de poids au niveau des stratégies de diplomatie culturelle et sportive, il cherche à mettre en place un cadre institutionnel qui doit défendre les intérêts des deux pays, sans désavantager l'autre. Les négociations avec les responsables de l'URSS aboutissent à la mise en place d'une commission mixte permanente franco-soviétique, à l'occasion de la signature d'un protocole d'accord culturel en octobre 1957. Un premier appareil intergouvernemental est alors chargé de veiller au bon fonctionnement et au bon équilibre de la diplomatie culturelle et sportive.

À partir du milieu des années 1960, la diplomatie franco-soviétique connaît une évolution stratégique en se construisant progressivement sous la forme de la coopération. Alors que l'initiative de faire émerger une coopération sportive bilatérale est prise par l'association France-URSS, les gouvernements français et soviétiques lui apportent un cadre interétatique en signant un accord en 1971. Cet accord de coopération spécifique au domaine sportif participe au renforcement des relations entre les deux pays. La coopération sportive contribue à assurer la stabilité et la durabilité des rapports diplomatiques bilatéraux, et

permet ainsi de faire face aux éventuelles tensions sur le plan politique sans risquer une rupture totale des relations. C'est sous la forme de la coopération que la diplomatie sportive entre la France et l'URSS se structure durant près de vingt-cinq ans, jusqu'à la chute du régime soviétique. Si un cadre interétatique structure la coopération bilatérale, elle n'est pas l'apanage exclusif des gouvernements. L'association France-URSS apparaît comme un acteur omniprésent, travaillant à la mise en œuvre des protocoles d'échanges définis par les accords intergouvernementaux, et proposant régulièrement de nouvelles perspectives. La coopération est aussi animée dans un cadre décentralisé puisque des villes jumelées ainsi que des régions définissent des projets sportifs franco-soviétiques, ou permettent à des structures sportives de profiter de leur réseau pour entreprendre des coopérations bilatérales.

Les deux principaux pans de la diplomatie sportive entre la France et l'URSS reposent sur la promotion du rapprochement entre les peuples et sur le rayonnement d'une image positive vers l'extérieur. Au-delà des ambitions affichées, il apparaît intéressant d'observer la manière dont est vécue, perçue et reçue cette diplomatie sportive. À propos de la question du rapprochement, la présence de représentants des ambassades ou de personnalités politiques aux côtés des délégations sportives permet de rendre plus explicite la fonction de représentation des athlètes. Dès lors, ils incarnent les rapports diplomatiques entretenus par les deux pays. Cependant, dans le cadre des échanges sportifs franco-soviétiques, les relations entre les délégations sont en réalité très limitées. Les rares contacts établis entre les délégués se déroulent généralement en toute discrétion et sont très occasionnels, bien que, dans des circonstances exceptionnelles, des rapports plus durables aient fait naître des relations d'amitié. Si le resserrement des liens bilatéraux n'est pas véritablement vécu au plus près des délégations, il existe tout de même de discrets espaces d'échanges, qui permettent de révéler des circulations économiques parallèles par le biais des sportifs français et soviétiques. Concernant le rayonnement de l'image sportive de l'URSS en France, ce pan de la diplomatie sportive se vérifie davantage dans les faits. Effectivement, dès les années 1950, les champions de l'URSS suscitent une fascination auprès d'un public sportif français qui assiste toujours en nombre aux rencontres franco-soviétiques organisées en France. Cet attrait ne se retreint pas uniquement à la sphère des amateurs de sport puisque l'image de certains champions, devenus de véritables célébrités, rayonne aussi auprès d'un public non sportif. Malgré les soupçons et les affaires de dopage qui s'accumulent au cours des années 1970 et 1980, le rayonnement de ces champions n'est pas totalement assombri et leur statut n'est pas remis en question par leurs contemporains. D'ailleurs, à la fin de la

période soviétique, les sportifs de l'URSS jouissent encore d'une excellente réputation au moment où ils intègrent le marché des transferts. En effet, les sollicitations sont nombreuses en provenance des clubs français, témoignant d'un prestige encore réel.

Des années 1920 à l'année 1991, la diplomatie sportive connaît plusieurs formes et à chaque fois elle repose sur un vaste réseau d'acteurs, issus des milieux sportifs, sympathisants, ainsi que des services ministériels ou encore de la sphère diplomatique. Cet ensemble d'acteurs repose en France et en URSS sur des architectures asymétriques, qui créent, en particulier à partir de la guerre froide, des décalages en matière de maîtrise stratégique. Des appareils intergouvernementaux sont alors créés pour tenter de retrouver un soupçon d'équilibre en termes d'influence. L'ensemble des acteurs participent, consciemment ou non et volontairement ou non, à la mise en œuvre des stratégies de diplomatie bilatérale. Ils favorisent également les circulations dans le domaine sport, qu'elles concernent le déplacement des délégations ou la diffusion des savoirs et des techniques. Ainsi, la diplomatie sportive permet de porter un regard large sur l'histoire des relations franco-soviétiques, et de faire apparaître des acteurs, des espaces de contacts, des échanges, ou encore des approches diplomatiques encore méconnus.

L'étude de la diplomatie sportive entre la France et l'URSS pourrait encore être prolongée en abordant d'autres aspects des stratégies établies. Il apparaîtrait pertinent d'interroger, à travers la gestion des affaires sportives bilatérales, l'attitude de l'un vis-à-vis des positions politiques de l'autre. Il est en particulier possible d'analyser la manière dont l'URSS a pu peser, par l'intermédiaire du sport, en faveur du mouvement de décolonisation des régions contrôlées par la France. Alors que le gouvernement français s'enlise dans la guerre d'Algérie, l'URSS accueille les joueurs algériens de l'équipe du Front de libération nationale, constituée en 1958 pour incarner l'affirmation d'une identité nationale[848]. À travers la réception de cette équipe de football, considérée comme représentante de la nation algérienne, le régime soviétique exprime son soutien au mouvement de décolonisation et à l'accès de l'Algérie à l'indépendance. Cette attitude soviétique à l'égard des sportifs issus des régions revendiquant leur émancipation du système colonial, mène des responsables sportifs des espaces colonisés par la France à solliciter le soutien de l'URSS. Ainsi, un dirigeant d'une association de football située au Togo demande au CCSOS de nouer des contacts directs et d'accueillir une équipe pour œuvrer à l'émancipation du peuple

[848] Vincent Jacquet, « D'instrument de propagande à miroir de la guerre d'Algérie : l'équipe de football du Front de libération nationale, 1954-1962 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°47, 2018, p. 129.

togolais[849]. D'autres perspectives peuvent également être ouvertes au sujet des stratégies de diplomatie sportive, en abordant la question des continuités et des ruptures dans la période de transition entre la chute du régime soviétique et l'installation de la Fédération de Russie. Alors que la coopération sportive franco-soviétique se montre très dynamique à la fin des années 1980, s'ouvrant aux domaines technologiques, il serait intéressant de comprendre si des projets ont pu perdurer malgré la transformation du régime et l'ensemble des changements politiques et économiques que cela implique.

[849] GARF, f. R9570, inv. 1, d. 526. Lettre de l'Association nationale des jeunes cadets et des juniors de football du Togo, au CCSOS, 7 septembre 1959.

ANNEXES

Annexe n°1

Notices biographiques des personnes interrogées

Abrial Franck : Ce Lyonnais d'origine débute la lutte à l'âge de six ans, sport auquel il ajoute la pratique de la gymnastique pendant quelques années. En 1981, Franck Abrial intègre l'INSEP et découvre l'équipe de France avec les juniors. Il devient alors vice-champion du monde de sa catégorie. En sénior, il atteint en 1985 la quatrième place des championnats d'Europe. Cette même année il obtient un poste d'éducateur sportif à la ville de Paris, avec une convention d'athlète de haut niveau. À partir de 1987, il participe à plusieurs stages d'entraînement en Union soviétique auprès des meilleurs athlètes de sa discipline. C'est en partie grâce à ces échanges qu'il décroche sa qualification pour les Jeux olympiques de Séoul dans la catégorie moins de 68 kg. Ce lutteur met fin à sa carrière sportive en 1992. Deux ans après sa sortie des compétitions, il retrouve la Fédération Française de Lutte en tant qu'entraîneur national, et à partir de 2004, Franck Abrial est nommé responsable du pôle lutte à l'INSEP.

Adam Yvon : Après avoir suivi une formation au sein de l'ENSEP au tournant des années 1940 et 1950, il est nommé professeur à Lille. Militant auprès de la FSGT, du Syndicat national d'éducation physique et du Parti communiste, il adhère également à l'association France-URSS à la fin des années 1950. Sollicité par l'un des responsables du comité départemental du Nord pour mener des recherches au sujet du sport soviétique, Yvon Adam profite du Congrès de la jeunesse pour se rendre à Moscou pour la première fois. Il poursuit son travail d'investigation jusqu'à la chute du régime soviétique et soutient une thèse à ce sujet en 1985. Multipliant les séjours d'observation, il rédige même un ouvrage sur le sport en URSS avec le soutien du CSCP, sous le titre *Le sport dans la vie des Soviétiques*, aux Éditions de Moscou en 1979. Secrétaire de la commission sportive de l'association France-URSS, il se montre particulièrement actif dans le développement des échanges sportifs entre les deux pays, en organisant à de nombreuses reprises des tournées de gymnastes soviétiques dans des villes françaises au cours des années 1980.

Baltzer Christian : Ce joueur de basket-ball débute sa carrière sportive à Mulhouse avant de partir pour le SCM Le Mans en 1961. En 1954, alors âgé de 18 ans, il obtient la première de ses 148 sélections en équipe de France. Avec la sélection nationale, il rencontre à quinze reprises les basketteurs soviétiques, que ce soit lors de compétitions internationales ou de matchs amicaux, en France mais aussi en URSS. Il découvre l'Union soviétique et les spécificités de ce régime politique au cours des séjours sportifs. Opposé à toute forme de communisme dans le monde, il demeure néanmoins très intrigué par ce courant idéologique auquel il s'est toujours intéressé par le biais de la littérature scientifique en histoire. Fils d'ingénieurs, il réalise sa carrière professionnelle au sein de la même entreprise que ses parents. Il obtient la responsabilité de l'entraînement lors de ses dernières années de joueur au Mans, poste auquel il se consacre finalement de 1973 à 1974. Il reste ensuite en contact avec ce club de basket-ball en prenant la présidence de la direction à deux reprises, entre 1977 et 1979, puis de 2000 à 2003.

Bobrikoff Alexandre : Ce sportif français d'origine russe découvre très jeune la pratique du volley-ball. C'est avec l'équipe de France universitaire qu'il débute sa carrière internationale. Il poursuit ensuite sa découverte du volley-ball mondial avec l'équipe de France militaire et grâce à quelques capes en sélection nationale A. Il se passionne rapidement pour l'entraînement, notamment avec l'équipe féminine de l'A.S. Russe, puis avec les joueuses du Racing Club de France. Il prend également en charge la sélection féminine junior de la région Île de France. Cet entraîneur devient cadre technique et obtient la responsabilité de l'équipe de France junior de 1971 à 1972. Puis de 1977 à 1979, Alexandre Bobrikoff entraîne l'équipe de France féminine avec laquelle il prépare le championnat d'Europe, dont la phase de qualification se déroule à Moscou. Au fil de sa carrière il noue des relations particulières avec certains sportifs et dirigeants soviétiques. Depuis son retrait du milieu sportif, il reste en contact avec le monde russe en tant que conservateur du musée du régiment des cosaques de la garde impériale russe à Paris.

Brisfer Marc : Joueur de water-polo, il réalise l'ensemble de sa carrière au club des Enfants de Neptune de Tourcoing. Ce fils d'ouvriers connaît une carrière internationale d'une rare longévité. Sélectionné en équipe de France A pour la première fois en 1974 à l'âge de 18 ans, il ne la quitte qu'en 1991, soit après dix-sept années d'activités sportives

internationales. Il a alors l'occasion de rencontrer les sélections soviétiques à plusieurs reprises, notamment lors des Jeux olympiques de Séoul en 1988. À la suite de sa retraite sportive, il est longtemps resté actif au sein du club de Tourcoing, dont il a pris la présidence de 2003 à 2010.

Cardey Jean-Marc : Ce lutteur devient international français dans les années 1980. Il exerce à la même période et dans la même catégorie de poids que Patrice Mourier, dont il devient très proche. Ces deux sportifs participent ensemble à de nombreux stages en Union soviétique avec l'équipe de France de lutte. Lors de ces séjours, Jean-Marc Cardey s'entraîne aux côtés de ceux qu'il considère comme les meilleurs lutteurs du monde. Il découvre également un pays dont il ne connaît que très peu de choses, en se rendant notamment à plusieurs reprises à Moscou et à Minsk. Après avoir mis un terme à sa carrière sportive, il intègre la Fédération Française de Lutte en 1996. Il s'occupe d'abord des cadets de la sélection nationale, avant d'être orienté vers le groupe junior. En 2007, il obtient la responsabilité de l'équipe de France sénior. À travers son rôle d'entraîneur, il perpétue la tradition des stages d'entraînement en Russie et dans les ex-républiques soviétiques.

Carin Claudine : Cette enseignante, membre du parti communiste, débute son parcours politique à l'échelle locale en devenant d'abord conseillère municipale, puis adjointe au maire de la commune de Grenay dans le Pas-de-Calais. Élue à la fonction de conseillère régionale en 1974, elle intègre par la suite le bureau du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais en 1979, sous la présidence de Pierre Mauroy, puis accède à la fonction de vice-présidente. Dans le cadre des projets de coopération à l'échelle internationale établis au sein du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais suite aux lois de décentralisation votées en 1982 et 1983, Claudine Carin séjourne à Leningrad en 1984, prenant la tête d'une délégation composée de responsables politiques et de cadres sportifs. Si cette expérience d'une coopération sportive animée par une région française auprès d'une ville soviétique doit être soulignée en raison de son caractère novateur, elle n'a en revanche pas permis de tisser des liens réguliers sur un temps long.

Colchen Joël : Après avoir découvert la natation et le water-polo au Havre au milieu des années 1960, à l'âge de 13 ans, il décide très tôt de s'orienter vers le travail d'éducateur sportif. C'est principalement en tant que technicien que Joël Colchen demeure au

contact du water-polo international de 1970, année du championnat d'Europe organisé à Barcelone, à 2010, à l'occasion du championnat d'Europe de Budapest. Durant sa carrière, il a notamment eu pour mission d'entraîner différentes sélections nationales dont certaines n'avaient pas de lien avec la Fédération française de natation, telles que l'équipe de France universitaire ou l'équipe de France militaire. En 1975, il est devenu le premier cadre technique spécialisé dans le water-polo au sein de la FFN, avant d'obtenir par la suite la fonction d'adjoint du directeur technique national de la fédération.

Demeyer Albert : Tout en poursuivant ses études d'ingénieur, Albert Demeyer intègre l'équipe de basket-ball de l'ASVEL en 1959. Un an plus tard, au mois de juillet, il participe avec son club à une tournée sportive en URSS pendant près d'un mois. Au cours de ce séjour, il se rend notamment à Moscou, Erevan, Tbilissi et Bakou. Il met un terme à son parcours sportif en 1969 après avoir rejoint le Stade Auto-Lyonnais, avant de devenir docteur ès sciences physiques trois ans plus tard.

Dusseaulx Jean-Pierre : Journaliste pour le quotidien sportif *L'Equipe* à partir des années 1960, il s'occupe dans un premier temps de la rubrique cycliste avant de se diriger vers le basket-ball. En tant que journaliste sportif, il suit durant les années 1970 les épopées européennes de l'équipe féminine de basket-ball du Clermont Université Club. C'est donc principalement au cours de cette période qu'il est amené à se déplacer en Union soviétique pour assister aux rencontres européennes du CUC. En 1991, il intègre la Fédération française de basket-Ball en tant qu'attaché de presse, et devient rédacteur en chef de la revue officielle.

Dusseaulx-Sallois Maryse : Joueuse de basket-ball au Clermont Université Club entre 1971 et 1980, elle a eu l'occasion de jouer la coupe d'Europe des clubs à de nombreuses reprises. Durant les années 1970, elle est membre de l'équipe de France féminine, composée pour l'essentiel de joueuses du CUC. Au cours de sa carrière, elle a eu l'occasion d'être régulièrement confrontée à des équipes soviétiques, en France et en URSS, qu'il s'agisse de la sélection nationale, ou des clubs, comme le Daugava Riga, dix-huit fois champion d'Europe entre 1960 et 1982, dont quatre fois en battant le CUC en finale.

Fedosova Svetlana : Originaire de Novossibirsk, Svetlana Fedosova découvre le volley-ball à l'âge de 13 ans, à l'occasion d'un stage de formation de deux mois. Après seulement quatre années de pratique, elle est intégrée à l'effectif de l'équipe évoluant en première division du championnat soviétique. Au début des années 1980 son niveau de performance lui permet d'être sélectionnée avec l'équipe junior de l'URSS et de participer à des compétitions internationales. À 21, elle quitte sa ville natale et rejoint le club de Tachkent. Svetlana Fedosova joue pendant trois saisons avec le club de la capitale de la RSS d'Ouzbékistan, avant de prendre la décision mettre un terme à sa carrière, souhaitant privilégier sa vie de famille. Après de nombreux mois sans avoir joué en compétition, elle reprend l'entraînement à Tachkent, sous les conseils d'une amie, dans le but de retrouver son niveau de jeu et de tenter d'obtenir un contrat sportif en France. En 1991, elle parvient à signer un contrat avec le club de Clamart. Deux ans plus tard, elle s'engage auprès de l'équipe de Longwy, en Lorraine, avant de revenir en région parisienne en intégrant l'effectif du club d'Asnières-sur-Seine. Parallèlement à son parcours de volleyeuse, Svetlana Fedosova, qui obtient la nationalité française, passe avec succès des examens lui permettant d'intervenir dans les écoles mais également d'entraîner auprès des clubs. À partir du début des années 2010, elle poursuit sa carrière d'entraîneur à Courbevoie puis à Argenteuil.

Gorbušin Sergej : Originaire de Glazov, dans l'Oural, il découvre le hockey sur glace avec son grand frère durant son enfance. Après avoir pratiqué cette discipline dans le seul cadre du loisir, Sergej Gorbušin est repéré par le club local, qu'il intègre à 12 ans. À 17 ans, il quitte sa ville natale pour rejoindre l'université et entamer des études de chercheur de minéraux. Il intègre alors une nouvelle équipe, mais après seulement trois mois il subit une blessure et décide de rentrer à Glazov. Il rejoint ensuite l'effectif de son premier club avec lequel il évolue pendant quatre ans dans la seconde division du championnat soviétique. En septembre 1978, à l'occasion d'un tournoi de préparation, il est repéré par un superviseur du HK Sokil Kiev, qui participe au championnat majeur de l'URSS, et accepte de rejoindre ce club. Il joue pendant onze ans avec l'équipe de Kiev, et connaît un parcours international en participant à plusieurs compétitions sportives avec la sélection d'URSS-B. En 1989, il prend la direction de la France et s'engage avec le Hockey Club de Reims. Il poursuit ensuite sa carrière au Hockey Club Morzine-Avoriaz, puis au sein du club de Belfort, ville dans laquelle il s'installe durablement à partir de 2005.

Guénard Denise : Détectée par son enseignante d'éducation physique pour pratiquer le triathlon, Denise Guénard, née Laborie, s'investit très tôt dans l'athlétisme. C'est dans ce sport qu'elle obtient la première de ses quarante-sept sélections nationales en 1951. Sa longue carrière lui permet de participer à trois olympiades : Helsinki en 1952, Rome en 1960, et Tokyo en 1964. Bien que ses dix-huit années de compétitions internationales soient dominées par les athlètes soviétiques, elle obtient une médaille d'argent au championnat d'Europe de 1962 à l'épreuve du pentathlon. Après ce succès, la Fédération française d'athlétisme lui propose d'aménager son emploi du temps de professeur d'éducation physique et sportive pour se consacrer à sa vie d'athlète. Elle refuse cette forme de professionnalisation, préférant sa pratique amatrice du sport. Lors d'une rencontre internationale, elle se lie d'amitié avec Elena Gorčakova, une lanceuse de javelot soviétique qui maîtrise le français. Ces deux athlètes ont entretenu une longue correspondance, qui s'achève par la subite disparition d'Elena Gorčakova. Par la suite, Denise Guénard a poursuivi son investissement dans le monde de l'athlétisme en prenant la responsabilité du Groupement des internationaux français d'athlétisme.

Jeleff Nicolas : Avant de devenir professeur d'EPS à Lyon, Nicolas Jeleff a effectué une carrière de joueur de water-polo. Formé au Stade français il quitte ce club en 1981 pour rejoindre Marseille. Il joue huit saisons pour ce club, avec lequel il participe à de nombreuses rencontres internationales, notamment contre des équipes soviétiques comme celle d'Alma-Ata. À l'âge de 22 ans il intègre l'équipe de France A, et il ne la quitte qu'en 1992 après dix années passées au sein de la sélection nationale et deux participations aux Jeux olympiques, en 1988 à Séoul, puis en 1992 à Barcelone. Après avoir glané treize titres de champion de France, il termine sa carrière de joueur à Nice en 1994, avant de devenir l'entraîneur de ce club pour deux saisons, remportant un nouveau titre national.

Jouaret Jean-Marie : Originaire des Landes, Jean-Marie Jouaret quitte sa région en novembre 1961 pour suivre des études de journalisme à Paris. Il intègre alors l'équipe de basket-ball de l'Alsace de Bagnolet. S'illustrant dans son club, il est rapidement sélectionné en équipe de France à l'occasion d'un match amical organisé contre l'URSS à Tours, en 1963. Jusqu'en 1968, il accumule quarante-sept sélections nationales. Du fait de sa situation sportive et des nombreux déplacements que cela induit, il lui paraît difficile d'obtenir un poste de journaliste qui lui convient. Il décide alors de s'investir

au sein de la Fédération sportive et culturelle de France, auprès de laquelle il réalise finalement l'essentiel de sa carrière professionnelle. Ce curieux de nature a profité de sa carrière sportive pour découvrir de nombreux pays, dont l'Union soviétique lors du championnat d'Europe de basket-ball qui s'est tenu à Tbilissi et à Moscou en 1965.

Journet Jacques : Depuis son plus jeune âge Jacques Journet montre un intérêt particulier pour la gymnastique, activité sportive longtemps dominée par les athlètes soviétiques. Après avoir été diplômé de l'École normale primaire, il est reçu au concours de l'ENSEP en 1968. Il devient alors professeur d'éducation physique trois ans plus tard. Dans le même temps, il poursuit un travail d'innovation pédagogique et de formation des jeunes animateurs auprès de la FSGT, dont il devient CTR en 1976. Il s'investit dans les stages de Maurice Baquet qui doivent permettre de dépasser la simple conception technique de la progression. S'il n'a jamais connu les athlètes soviétiques en tant que compétiteur, il a pu les rencontrer lors de plusieurs stages d'observation organisés avec la FSGT, notamment lors des Jeux olympiques de Montréal en 1976.

Kopa Raymond : Joueur de football des plus talentueux de sa génération Raymond Kopa développe au mieux ses capacités pour quitter la mine de charbon dans laquelle il a grandi. Il intègre le Stade de Reims en 1951, alors âgé de 20 ans, et participe aux heures de gloire d'un club dont il devient l'emblème. Puis, il quitte son club de cœur pour le Real de Madrid, avec lequel il joue trois saisons à partir de 1956. C'est avec le club madrilène qu'il remporte trois Coupes d'Europe des clubs champions. Pour des raisons professionnelles, il décide de revenir au stade de Reims. En plus de son glorieux palmarès en club, il a eu l'occasion de s'illustrer à de nombreuses reprises en sélection nationale. Le 23 octobre 1955, il participe au premier match de football officiel contre l'URSS, à Moscou.

Leteuré Christian : Après avoir connu ses premières expériences de dirigeants au sein d'une association sportive à Limoges, d'où il est originaire, à partir de l'âge de 15 ans seulement, Christian Leteuré est sollicité dès son arrivée à Poitiers en 1980 pour prendre des responsabilités au sein du Stade poitevin natation. Quelques années plus tard, il est nommé président du club, et conserve cette fonction sans interruption pendant plus de vingt ans. C'est sous sa présidence que des échanges sportifs sont établis avec les nageurs soviétiques dans le cadre du jumelage entre Poitiers et

Iaroslavl. Au cours des années 1980, quatre séjours sportifs sont organisés entre les clubs de natation des deux villes jumelées. Au début des années 2000, Christian Leteuré devient l'un des responsables des comités départementaux de natation, avant de reprendre la présidence du Stade poitevin natation en 2013.

Marchand Jacques : Journaliste sportif d'abord spécialisé dans le domaine de la boxe puis du cyclisme, il a travaillé pour différents journaux sportifs comme *L'Écho des Sports* et *Sports*, ainsi que pour des quotidiens nationaux tels que *Ce Soir* et *Libération*, avant de rejoindre *L'Équipe* en 1955. À la demande du quotidien sportif *L'Équipe*, il crée en 1961 une compétition cycliste par étapes destinée aux amateurs, le Tour de l'Avenir. L'idée de ce tour cycliste est de mettre en contact des sportifs ouest-européens avec des sportifs de l'Est sur les mêmes routes. Par la suite, Jacques Marchand, mémoire vivante du sport français, est devenu un historien du journalisme et du cyclisme actif.

Mourier Patrice : Passionné de sport depuis tout jeune, Patrice Mourier décide de s'investir dans la lutte gréco-romaine. Il atteint le niveau international de cette discipline en 1980 à l'âge de 18 ans. Demeurant le meilleur lutteur français de sa catégorie pendant douze années, il participe à trois olympiades : Los Angeles en 1984, Séoul en 1988, et Barcelone quatre ans plus tard. Parmi ses résultats majeurs obtenus sur la scène internationale, il remporte un titre mondial en 1987 et il devient champion d'Europe en 1992. À la fin des années 1980, il participe avec l'équipe de France à plusieurs stages en Union soviétique, qui forme alors les meilleurs lutteurs du monde, afin de perfectionner sa lutte. À ces différentes occasions il multiplie les contacts avec les athlètes soviétiques, s'intéresse à leur système d'organisation, et découvre la société de l'époque. Il met un terme à la pratique du sport de haut niveau en 1992, date à laquelle il obtient un poste au sein de la Fédération française de lutte. D'abord entraîneur, il devient directeur de l'équipe de France de lutte en 2004.

Oprendek Jean-Michel : Maître d'armes formé à l'école militaire de sport de combat d'Antibes, il débute très tôt sa carrière d'entraîneur au sein du bataillon de Joinville, où il a la charge des escrimeurs. Puis, il devient entraîneur national des juniors au fleuret en 1975, avant de devenir directeur technique de la Fédération française d'escrime durant onze années. C'est en tant qu'entraîneur qu'il réalise plusieurs séjours à l'étranger, dont un stage en janvier 1977 en Union soviétique. De ce stage il produit un

rapport, et en tire de nombreuses inspirations et réflexions quant à la préparation des sportifs et à l'organisation de la structure d'entraînement, sans pour autant témoigner d'une affection pour le régime soviétique. Par la suite, il devient responsable des centres de haut niveau du sport français, et intègre plus tard le Comité national olympique et sportif français, en tant que directeur du haut niveau. La suite de sa carrière l'éloigne peu à peu du monde de l'escrime pour des missions d'ordre sportif plus générales.

Pierre-Sanchez Nicole : Joueuse de basket-ball, Nicole Pierre-Sanchez découvre le niveau international avec la sélection nationale A en 1959, à l'âge de 16 ans seulement. Membre du Paris Université Club depuis 1958, elle obtient le premier de ses cinq titres de championne de France en 1960. À la suite de ce titre, les filles du PUC sont conviées à participer à une tournée en Union soviétique pendant trois semaines. C'est avec l'équipe nationale qu'elle rencontre à nouveau les basketteuses soviétiques, d'abord lors d'une tournée amicale organisée en France en 1963, puis à l'occasion du championnat d'Europe l'année suivante. Après cinquante-six sélections nationales en sept ans, elle met un terme à sa carrière sportive pour se consacrer à sa vie de famille et à sa vie professionnelle en tant que kinésithérapeute. Elle renoue avec le monde du basket-ball en 2004 avec la renaissance de l'amicale des internationaux de basket, qu'elle représente auprès de la Fédération des internationaux du sport français.

Rat Michel : De 1953 à 1957, il fréquente l'École normale d'instituteur de Versailles, avant de suivre le professorat d'éducation physique à l'École normale supérieure. Pratiquant le basket-ball, il est repéré par le Paris Université Club lors de la finale académique de 1956. C'est avec ce club qu'il réalise la totalité de sa carrière sportive de haut niveau. Cette même année, il est sélectionné en équipe de France universitaire. En 1959, il intègre l'équipe de France A, avec laquelle il obtient une médaille de bronze au championnat d'Europe d'Istanbul. Avec la sélection nationale, il a l'occasion de découvrir l'Union soviétique et ses basketteurs à plusieurs reprises au tournant des années 1950 et 1960. Sympathisant communiste, il fait évoluer sa pensée politique au milieu des années 1960, considérant avoir observé de manière concrète que la situation en URSS s'enlise, et n'évolue pas positivement pour la population. En 1968, il met un terme à sa carrière internationale et, en 1970, il quitte le PUC pour partir à Madagascar, où il met en place l'Institut d'éducation physique en liaison avec la France.

Revel Jean-Jacques : C'est auprès de la garde républicaine, au sein de laquelle son père était engagé, que Jean-Jacques Revel débute l'escrime à l'âge de sept ans. Lorsqu'il s'installe à Poitiers, il continue à pratiquer cette discipline sportive au Stade poitevin. Devenu plus tard conseiller d'éducation populaire et de jeunesse au sein de la direction régionale Jeunesse, il prend la présidence de la section escrime du Stade poitevin au début des années 1980 et la conserve jusqu'au milieu des années 1990. Il effectue son premier déplacement en URSS avec la délégation municipale menée par Michel Amand, adjoint chargé des sports du député-maire de Poitiers, qui se rend à Iaroslavl dans le but de développer les échanges sportifs entre les deux villes jumelées. Il rencontre alors le responsable de la salle d'armes de Iaroslavl, et prévoit avec celui-ci d'établir des liens sportifs réguliers. Leur projet se concrétise en 1989, lorsque les escrimeurs de Iaroslavl se rendent à Poitiers au printemps et que les sportifs poitevins effectuent le chemin inverse à l'automne. Les contacts se poursuivent au début des années 1990, puis ils s'interrompent en raison d'une incohérence entre les attentes des responsables du Stade poitevin et celles des dirigeants Russes.

Santoro Gérard : C'est à Bergerac, ville dont il est originaire, que Gérard Santoro découvre la lutte par l'intermédiaire d'un ami, vers l'âge de 15 ans. Il poursuit ensuite la pratique de ce sport à Bordeaux, où il suit une formation d'opérateur géomètre. Après avoir démontré tout son potentiel en remportant le titre de champion de France de lutte libre dans la catégorie des juniors, il intègre l'INSEP en 1981. L'année suivante, Gérard Santoro devient champion de France sénior pour la première fois et conserve ce titre pendant près de dix ans. Durant sa carrière internationale, il participe notamment à trois éditions des Jeux olympiques entre 1984 et 1992, et obtient une médaille de bronze au championnat d'Europe de lutte libre en moins de 68 kg à Stuttgart en 1991. Dès le début des années 1980, il effectue de nombreux séjours sportifs dans les pays de l'Est, d'abord en Bulgarie, puis en Union soviétique. Il décide de se rendre seul en URSS en 1982 pour prendre part à un stage d'entraînement au sein d'un club soviétique. Après avoir mis un terme à sa carrière au début des années 1990, il devient entraîneur des internationaux français de lutte libre. En tant qu'entraîneur, il maintient l'organisation des séjours sportifs dans les pays d'Europe de l'Est pour assurer la préparation physique et technique des lutteurs français. À l'issue de son parcours auprès de l'encadrement de l'équipe de France, il est nommé conseiller technique et pédagogique supérieur au sein du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Cohésion sociale.

Suharnova Ol'ga : À l'âge de 13 ans Ol'ga Suharnova est invitée par l'un de ses professeurs à s'essayer au basket-ball en raison de sa grande taille. Elle démontre très vite ses qualités sportives, et reçoit plusieurs sollicitations de différents clubs. Malgré les réticences de sa mère, elle obtient l'accord de son père, pêcheur, pour quitter le kraï de Krasnoïarsk, d'où sa famille est originaire, pour rejoindre le club Spartak Moscou Region à seulement 15 ans. Avec ce club, elle gagne une coupe d'URSS en 1973 et un championnat d'URSS en 1978. Un an après avoir rejoint le Spartak Moscou Region en 1971, elle intègre la sélection soviétique avec laquelle elle obtient un premier titre de championne d'Europe. Au total, au cours de sa carrière internationale, elle remporte neuf fois le championnat d'Europe ainsi que deux titres mondiaux et deux médailles d'or olympiques. En 1988, elle est l'une des premières sportives soviétiques à être transférée vers un club étranger par le Sovintersport. Annoncée dans un premier temps dans un club espagnol, elle se rend finalement en France au sein du Basket Astarac Club Mirande. Elle remporte deux fois le championnat de France avant de rejoindre le club de Challes-les-Eaux et de gagner trois nouveaux titres nationaux. Lorsqu'elle décide de mettre un terme à sa carrière, elle devient entraîneur des équipes principales de Challes-les-Eaux, puis elle prend en charge la formation des jeunes joueurs et la découverte du basket-ball pour les enfants dans le cadre du baby-basket. Elle obtient la nationalité française dans les années 1990 et prend la décision de s'installer définitivement en France.

Thomas Jean-Luc : Après avoir suivi le club de basket-ball du Cercle Saint-Pierre de Limoges pour le quotidien *Le Populaire du Centre*, ce journaliste se dirige vers la rubrique basket-ball du quotidien sportif *L'Équipe* en 1987. En suivant l'équipe de France de basket-ball, et parfois les déplacements de clubs français en coupe d'Europe, Jean-Luc Thomas a l'occasion de se rendre à plusieurs reprises en Union soviétique. Il découvre ce pays en pleine période de transition, puisqu'il se déplace pour la première fois en URSS en 1987 et continue par la suite à visiter la Russie jusqu'en 1995.

Vidal Philippe : Au milieu des années 1960, Philippe Vidal découvre la lutte à seulement 9 ans. Il devient spécialiste de lutte gréco-romaine, discipline dans laquelle il remporte plusieurs titres de champion de France et participe à plusieurs championnats d'Europe et championnats du monde. À la fin de sa carrière de lutteur, en 1985, il prépare le professorat de sport à l'INSEP et commence à entrainer l'équipe de France de lutte

gréco-romaine. Dans le cadre de ses fonctions d'entraîneur, il contribue à l'organisation de stages de préparation en URSS à la fin des années 1980. Il conserve son poste d'entraîneur jusqu'en 1991, puis, après avoir encadré des motocyclistes lors de compétitions en tant que préparateur physique, il réintègre la Fédération française de lutte en étant nommé directeur technique national adjoint, chargé du haut niveau jusqu'aux Jeux olympiques de 2012.

Vouagner Jean-Pierre : Entraîneur de saut à la perche, il est, dans les années 1960, l'un des premiers français à faire partager cette discipline aux athlètes féminines. En 1972, il est nommé conseiller technique départemental pour la Saône et Loire, poste qu'il ne quitte qu'en 1998. Durant cette période il reste investi dans son club local, l'Entente Athlétique Mâconnaise, où il continue d'encadrer les jeunes athlètes féminines. En 1981, la Fédération française d'athlétisme charge ce club d'organiser une rencontre internationale de sauts dont les favoris sont les Soviétiques et les Français. Avant le déroulement de ce match d'athlétisme, il s'occupe du bon déroulement du séjour des athlètes soviétiques, qu'il rencontre directement pour la première fois.

Annexe n°2

Cartographie des voyages sportifs ouvriers des délégations françaises en URSS, à la fin des années 1920

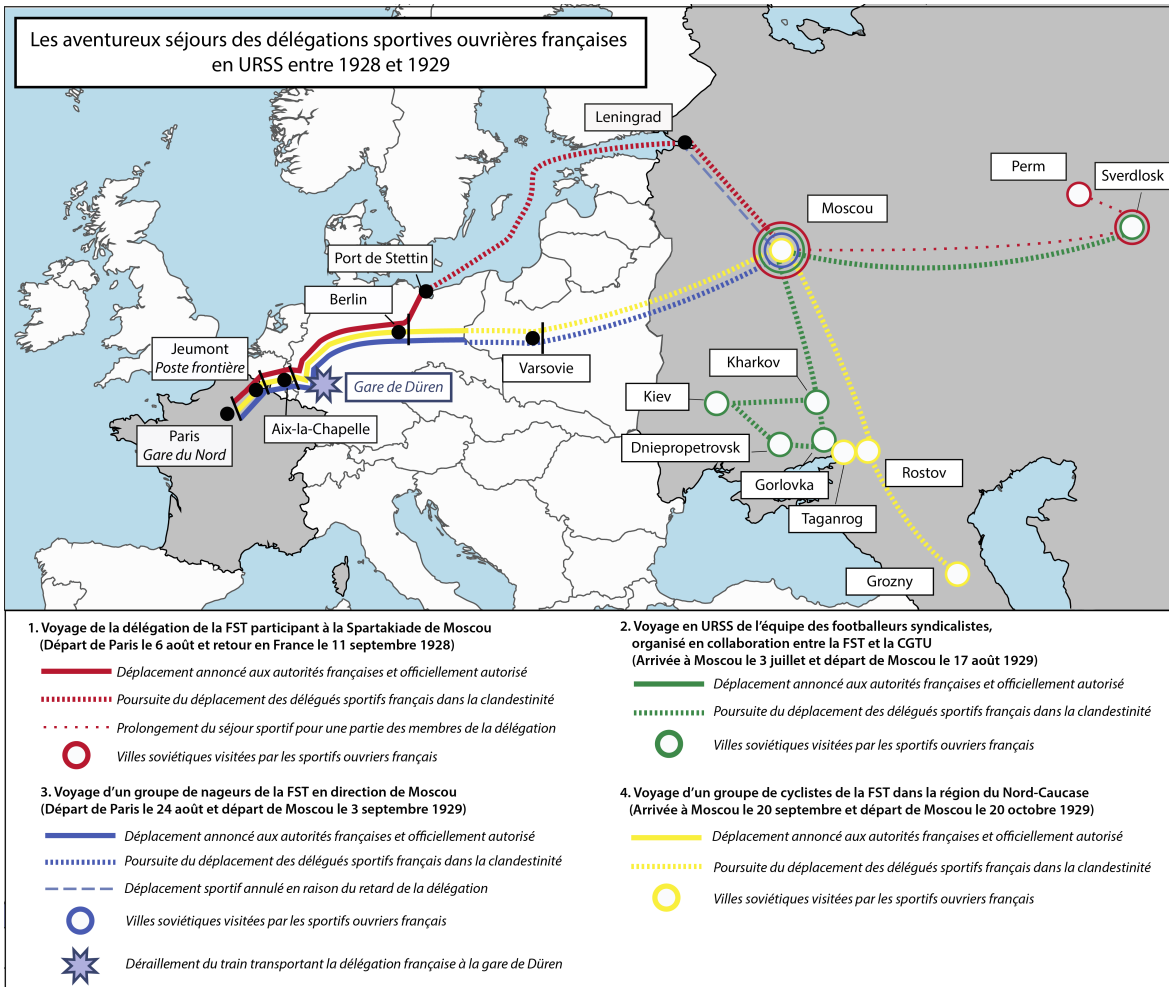

Annexe n°3

Rapport destiné au CSCP au sujet du séjour des cyclistes de la FST en Union soviétique, à l'automne 1929

Source : Archives d'État de la Fédération de Russie (GARF), f. R7576, inv. 2, d. 96.

Rapport sur le voyage de l'équipe cycliste française dans le Caucase du Nord et du Sud

Dans ce rapport j'aimerais décrire l'état moral de l'équipe et les relations entretenues avec les organisations qui l'ont accueillie.

La délégation : membre du parti : I ; membres sans parti : 4. Le représentant de l'équipe Berlin n'a pas été très content de l'accueil reçu lors du voyage : plus on en faisait, plus on ressentait des exigences de leur part. Ce qu'il faut souligner, c'est que Berlin n'a jamais supervisé les demandes des coureurs. Il n'a eu aucune autorité sur eux et les rares occasions où je l'ai forcé à faire des remarques à l'équipe, elles n'ont eu aucun effet. Généralement, lorsque je leur demandais d'être plus calme le soir dans les hôtels, ou d'être plus discret pendant le repas, le dîner, au théâtre ou dans les rues, on me répondait la chose suivante : « Ne sommes-nous pas dans notre pays ? En plus, les gars travaillent, leur travail est très dur (c'est-à-dire faire du vélo), ils ont besoin de s'amuser ».

Les divertissements de la délégation ont été les suivantes :

1. Vers minuit ou 1 heure du matin il y avait un bruit d'enfer dans l'hôtel, les matelas étaient retournés, les couvertures et les draps se retrouvaient par terre et cela dégénérait en jet d'oreillers. Puisqu'il n'a pas été possible de maintenir la propreté des chambres des cyclistes, alors naturellement, les couvertures jetées au sol et les draps se sont transformés en chiffons de sol, au moins au sens figuré du mot. À Grozny où il y avait des lits composés des planches, ces planches ont été dérobées, et Berlin en a été toujours été victime (une nuit sur deux, les planches de son lit ainsi que les miennes disparaissaient et nous avons été obligés de dormir par terre). Et bien sûr, aucune menace ni réprimande n'a pu empêcher cela. L'arrivée quotidienne des employés de l'hôtel n'a également eu aucun effet. Ce

comportement vient probablement du fait qu'ils sont Français et qu'ils ne peuvent pas vivre sans faire des pitreries.

2. À table, au théâtre et dans les rues un seul thème les intéressait : « les femmes ». Dans son discours devant l'IRS, Berlin a dit : « Les femmes russes nous ont tapés dans l'œil ». [*Отсюда разговоры и характеристика встречающихся спортсменок отнюдь для них не лестная*].

3. Lors de la visite des usines et des centrales électriques, la délégation ne s'est absolument pas intéressée à la production, s'arrêtant près des machines des jeunes travailleurs, restant en retrait du groupe, ignorant complètement les explications du représentant de la production. Je devais souvent leur demander gentiment d'être plus attentifs aux explications. Les notes prises étaient chiffonnées et ne contenaient que des chiffres. Dans leurs conversations avec les ouvriers et les cadres supérieurs, les sportifs sont restés muets, ils ne posaient aucune question et oubliaient souvent de remercier pour la visite. « Merci, camarade », voici les quelques mots qui ont été lâchés du bout des lèvres, et si une main leur était tendue, par exemple le conducteur, alors ils exprimaient du dégoût et ils tournaient la tête sur le côté.

Tout au long du voyage, [*делегаты проявили хищническое отношение к предоставляемым в их пользование вещам :*] il n'a pas été dans leur habitude d'ouvrir les portières des voitures qui leur ont été fournies. Comme exemple d'une telle attitude, je peux ajouter ce qu'il s'est passé avec les cartes postales. Sur leur table il y avait quelques cartes postales que je leur avais achetées. Vers le soir ces cartes ont toutes été peintes et donc gâchées.

À table, la quantité d'eau minérale consommée augmentait de jour en jour. Ils trouvaient même normal de boire 8 à 10 bouteilles au petit-déjeuner. Les délégués n'acceptaient aucun retard des serveurs. Un retard de trois minutes provoquait leur mécontentement. « C'est quoi ce pays ? [*Грязная с страна-местность ;*] chez nous, vous n'aurez pas encore eu le temps de commander, vous recevrez déjà le petit déjeuner. Et ici, tu es assis et tu attends ! ». En général, il pouvait aussi y avoir un retard d'une heure à une heure et demie imputable à leur comportement. Mais ils rejetaient la faute sur les autres. Les délégués ne tenaient pas compte des difficultés pour avoir la nourriture à cause des trajets. Ils exigeaient de la nourriture à une heure précise et chaque minute de retard (à cause du train) était accueillie avec mécontentement. « Et c'est leur train à grande vitesse ? Non, c'est leur chariot ! ».

À Grozny, l'incident suivant a eu lieu. Nous avons mangé au club PTS où il est strictement interdit de fumer. Berlin sort une cigarette et se prépare à la fumer. Je lui fais une remarque et je demande de ne pas fumer jusqu'à la fin du repas. Et il me répond avec colère, me reprochant la saleté du pays etc. À la fin il me traite de sale bourgeois. J'ai réagi assez calmement en disant que je ne méritais pas ce qualificatif. Il devint tout rouge et me demanda de le pardonner et de ne pas tenir compte de ses propos.

En général, je dois dire que Berlin, selon lui un ancien anarchiste, membre de Monatte et Rosmer, n'a pas donné une bonne impression ni à moi ni aux autres. On sentait bien chez lui tout le paradoxe entre ses opinions communistes extrêmes et son amour pour la richesse, la prospérité c'est-à-dire tout ce que possède l'aristocratie ouvrière dans les conditions modernes. En plus, tout cela s'ajoute à une faible connaissance des questions élémentaires du mouvement ouvrier.

Pour finir, je voudrais rapporter un incident survenu lors du voyage dans le train (Taganrog-Grozny). Malgré nos efforts nous n'avons pas réussi à recevoir le linge de nuit. Berlin en a eu vent et a dit qu'il n'avait pas l'intention de priver ses gars des commodités de base. Exigeant d'eux un travail (compétition) on devrait leur proposer toutes les commodités possibles et garantir un quotidien correct pour eux, et il n'a pas l'intention de priver les gars de leur nuit pour faire des économies de quelques roubles.

« Parce que nous travaillons pour vous, vous recevez des revenus, et puis c'est important pour la propagande politique que vous conduisez ». J'ai répondu que je ne sais pas qui a fait plus pour qui, que dans notre pays on a brisé des générations car c'était nécessaire pour la victoire dans la révolution, qu'on a mangé du *kolob* [boule de pain sans levain] à la place du pain, que les employés étaient dévêtus durant la guerre dans le froid de l'hiver et que je ne vois pas de problème si les gars doivent dormir sur des surfaces rigides sans linge de nuit. Pendant une heure et demie s'en suivit une altercation verbale qui peut être confirmée par l'équipe de Rostov qui a voyagé avec nous.

Boissart s'est tout le temps très mal comporté. C'était un ancien propriétaire de café, qui a pris toutes les habitudes du petit bourgeois, c'est pourquoi il a continué son verbiage sur la même ligne dans le Caucase du Nord.

Son principal propos était celui-ci : En Russie soviétique il n'y a pas de socialisme, ici un ouvrier gagne 40, 50, 70 roubles et un ingénieur 350-400 roubles. Et il en était de même pour tous les sujets. Il s'est particulièrement méfié du travail des comités d'atelier et d'usine, des mesures de rationalisation.

Il y avait des disputes entre Berlin et Boissart lors du trajet, pour savoir qui détenait le leadership idéologique de la délégation. C'était tellement tendu entre eux que je me rappelle qu'une fois Berlin a attaqué Boissart à coups de poing et a proféré des expressions obscènes lors de leur voyage en voiture dans le centre-ville au quartier ouvrier. Nous avons réussi à les calmer avec beaucoup de difficulté.

Voilà le rapport général des événements concernant l'état moral de la délégation.

Concernant le travail politique qu'ils peuvent effectuer à leur retour en France, mon avis personnel est qu'ils ne seront pas productifs dans ce domaine.

Aucun ne travaille dans de grandes entreprises, trois d'entre eux, du fait de leur jeunesse, ne peuvent avoir d'influence politique, et le quatrième, s'il fait un rapport au sujet de l'URSS, cela se fera sur un ton hostile à notre égard.

Ûrij Ser
Interprète de la délégation

Moscou, octobre 1929

Annexe n°4

Rapport rédigé par René Rousseau, dirigeant de la FST, au sujet d'un incident survenu lors du séjour de nageurs ouvriers français en URSS, septembre 1929

Source : Archives d'État de la Fédération de Russie (GARF), f. R7576, inv. 2, d. 96.

Au cours d'une conversation avec un camarade de la délégation, celui-ci me parla des souvenirs qu'il voudrait bien emporter, m'indiqua que certains des nageurs allemands entre autres un parmi ceux qui étaient venus à Moscou avait vendu de ses affaires personnelles ce qui lui avait procuré de l'argent, il me parla de vendre son costume qui valait à peu près 100 roubles. Je lui demandais s'il en avait parlé avec l'interprète il me répondit que oui et que celle-ci lui avait dit que c'était possible.

Je lui indiquai à ce camarade qu'ici on ne pouvait pas changer les roubles en monnaies étrangères, ayant déjà prévenu la délégation et lui ayant expliqué la raison de l'impossibilité d'effectuer ce changement, je me promettais ce soir même de réunir encore une fois la délégation à ce sujet et de tirer au clair cette histoire de vendre des effets personnels, d'autre part je voulais discuter avec l'interprète de ce sujet.

Malgré tout mon désir il me fut impossible de discuter avec la délégation ni avec l'interprète, pour la raison bien simple c'est que je finissais de manger dans la salle lorsque sans me prévenir la délégation partit au théâtre.

Ayant une entrevue le lendemain avec les camarades du conseil supérieur je les mis au courant de cette affaire en leur expliquant comment j'avais été informé et que je n'avais pu discuter plus longuement avec les camarades.

Par la suite je me rends au stade nautique où je rencontre l'équipe et l'interprète je vais trouver cette dernière et je lui demande des explications, tournant les questions elle me raconte une histoire d'échange de bonnets puis sur mon insistance à répondre aux questions que je lui posais elle me dit qu'elle ne discute pas avec moi et… se met à pleurer.

Durant toute la réunion nautique la traductrice pleura abondamment en m'expliquant par la suite que je lui avais fait perdre sa place. Elle me demanda pourquoi j'étais allé à la Guépéou, qu'on était venu chez elle pour l'informer qu'elle était remplacée. Par la suite toujours en pleurs elle indiqua aux camarades Russes et Français qui se trouvaient au Stade

que je lui avait fait perdre sa place enfin elle appela un camarade de la délégation et lui demanda de la reconduire chez elle, je me suis opposé en indiquant que la délégation devait restée homogène que j'étais d'accord que toute la délégation accompagne l'interprète ou personne. Là-dessus l'interprète emmena un camarade à l'écart et discuta avec lui, ce dernier me dit par la suite qu'elle ne lui avait rien dit.

Je n'ai pas pu savoir pourquoi l'interprète avait voulu discuter avec un camarade et pourquoi elle voulait qu'un délégué la reconduise.

La démonstration de l'interprète en pleurs avait beaucoup impressionné la délégation, arrivés à l'hôtel je réunis tous les camarades et je leur exposais l'incident en détails.

Le camarade avec qui j'avais discuté me dit auparavant qu'il ne fallait pas s'occuper des petites choses comme cela, qu'il n'avait pas pensé sérieusement a vendre son costume, que l'interprète lui avait dit que son costume valait 100 roubles mais ne lui avait pas dit de le vendre.

L'ensemble de la délégation se déclara satisfaite de l'interprète et demanda qu'elle fut remise avec eux pour le reste de leur séjour.

La délégation précisa qu'il ne fallait pas s'occuper des choses dites à la légère et que s'ils avaient su tout cela ils n'en auraient pas parlé.

Par la suite, le jour du départ, l'interprète revient en possession d'un papier indiquant qu'elle était réhabilitée et qu'elle s'occupait de nouveau de la délégation.

Je prévins quelques camarades de ce changement et je préparai une réunion pour les en informer tous, lorsque j'appris que l'interprète indiquait aux camarades de la délégation que je ne voulais pas les informer de ce papier et de la décision qu'il contenait.

Je m'en étonne d'autant plus que lorsque l'interprète m'annonçai la veille qu'un camarade responsable lui avait dit de reprendre son travail, moi-même je lui dis c'est bien il faut revenir avec la délégation si une telle décision a été prise. Je tiens à ajouter que depuis l'arrivée de l'équipe je fus quelque peu tenu à l'écart du travail de la délégation, et ce ne fut que sur mon insistance que j'eus l'emploi du temps, le départ de la délégation pour le théâtre (cas cité plus haut le démontre aussi).

Si je parle de ce dernier point c'est parce que l'emploi du temps d'une délégation est très important car il faut absolument réserver quelques moments pour les réunions de la délégation où sont examinés toute l'activité de la délégation.

Alors si j'attache beaucoup d'importance à cette question c'est parce que les délégations sportives qui viennent en URSS ont un gros travail politique à faire à leur retour et que leur séjour doit les préparer à accomplir cette tâche.

Rousseau

Le passage de ma déclaration écrite pouvant porter à confusion je précise que : l'initiative de la vente d'affaires, costume, vint de l'interprète qui indiqua que la vente procurerai à ce camarade des roubles qu'il pouvait utiliser pour acheter des souvenirs, ensuite le camarade demanda s'il trouverait à vendre son costume l'interprète répondit c'est possible.

Rousseau

Annexe n°5

Cartographie de l'évolution des flux d'échanges entre les équipes de football soviétiques et françaises, de 1954 à 1971

Cette cartographie de la densité des flux de circulations des équipes de football entre la France et l'URSS ne prend en compte que les rencontres disputées par les sélections nationales et les clubs liés aux fédérations française et soviétique affiliées à la FIFA.

Ainsi, les matchs qui ont pu opposer des footballeurs de l'URSS à des équipes de la FSGT au cours de leurs séjours en France ne sont pas représentés, à l'instar de la confrontation entre une sélection de la fédération travailliste et le *Zenit* Leningrad à Paris, le 11 novembre 1971.

Afin de rendre la lecture des cartes plus claire et moins confuse, les flèches, qui font apparaître le nombre des rencontres disputées lors d'un séjour, sont orientées vers une interface en pointillés symbolisant le pays d'accueil et non en direction de chacun des clubs qui reçoivent les équipes de football.

Les figurés ponctuels font apparaître les clubs qui prennent part aux matchs, et non la ville dans laquelle l'événement sportif est organisé. Ce cas de figure se présente à deux reprises, d'abord le 28 octobre 1954 lorsque Lille OSC reçoit le *Dinamo* Moscou à Marseille, puis lorsque le Stade Français FC est opposé à l'équipe de l'URSS à Rennes, le 20 mars 1968. Il faut également noter que les matchs rassemblant des joueurs de plusieurs clubs, comme ceux disputés le 3 novembre 1954 par l'entente RC Paris & Stade de Reims et le 23 juin 1964 par l'entente USM Malakoff & Stade de Reims ne sont représentés qu'une seule fois à l'emplacement du premier club mentionné, qui correspond à celui qui accueille la rencontre dans son stade.

L'évolution des flux d'échanges entre les équipes de football soviétiques et françaises de 1954 à 1971

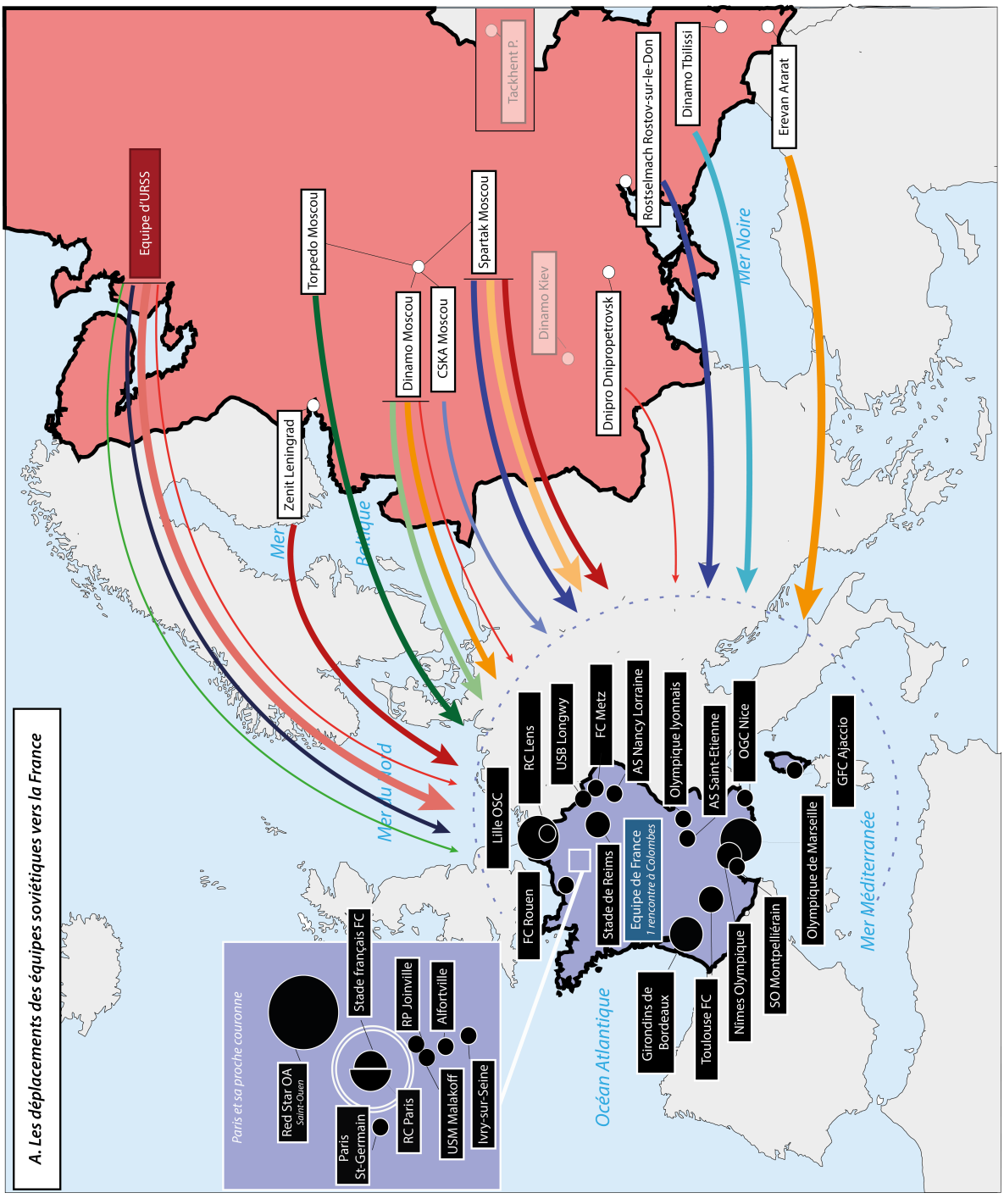

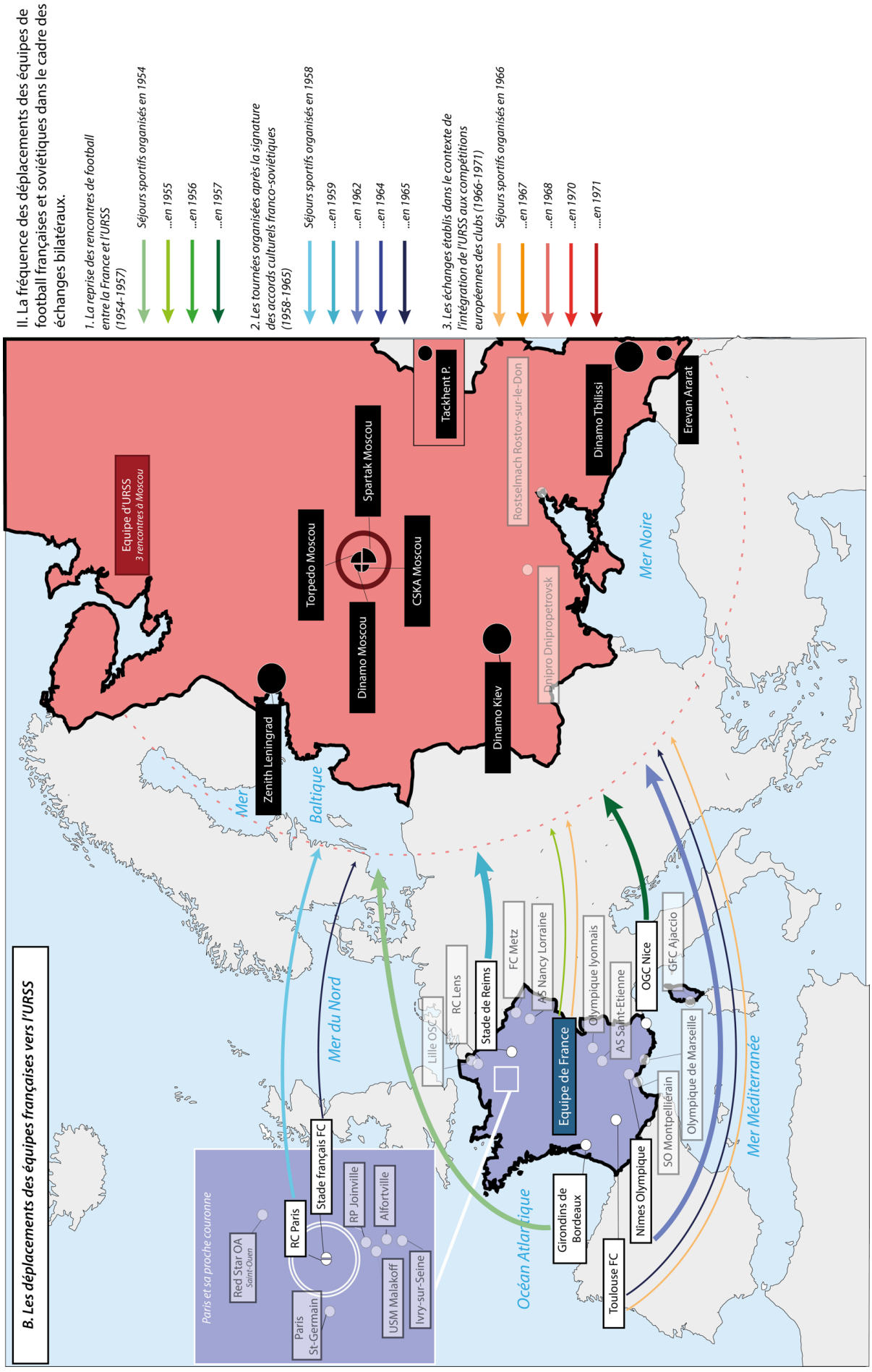
II. La fréquence des déplacements des équipes de football françaises et soviétiques dans le cadre des échanges bilatéraux.
1. La reprise des rencontres de football entre la France et l'URSS (1954-1957)
Séjours sportifs organisés en 1954
...en 1955
...en 1956
...en 1957
2. Les tournées organisées après la signature des accords culturels franco-soviétiques (1958-1965)
Séjours sportifs organisés en 1958
...en 1959
...en 1962
...en 1964
...en 1965
3. Les échanges établis dans le contexte de l'intégration de l'URSS aux compétitions européennes des clubs (1966-1971)
Séjours sportifs organisés en 1966
...en 1967
...en 1968
...en 1970
....en 1971
B. Les déplacements des équipes françaises vers l'URSS
Equipe d'URSS
3 rencontres à Moscou
Zenith Leningrad
Torpedo Moscou
Dinamo Moscou
Spartak Moscou
CSKA Moscou
Dinamo Kiev
Tackhent P.
Rostselmach Rostov-sur-le-Don
Dnipro Dnipropetrovsk
Dinamo Tbilissi
Erevan Ararat
Mer Baltique
Mer du Nord
Mer Noire
Océan Atlantique
Mer Méditerranée
Equipe de France
Stade de Reims
RC Lens
Lille OSC
FC Metz
AS Nancy Lorraine
Olympique lyonnais
AS Saint-Etienne
OGC Nice
GFC Ajaccio
Olympique de Marseille
SO Montpelliérain
Nîmes Olympique
Girondins de Bordeaux
Toulouse FC
Stade français FC
RC Paris
RP Joinville
Alfortville
USM Malakoff
Ivry-sur-Seine
Paris St-Germain
Red Star OA
Saint-Ouen
Paris et sa proche couronne

Annexe n°6

Programme d'échange dans le domaine du sport pour l'année 1960 établi par la commission mixte permanente franco-soviétique, en décembre 1959

Source : Archives d'État de la Fédération de Russie (GARF), f. R9570, inv. 1, d. 651.

Le document original conservé au GARF étant rédigé en russe, une traduction est proposée entre crochets, en gras et en italique, au fil du texte.

ПРОТОКОЛ № II
[Protocole № II]

2-й сессии Постоянной Смешанной советско-французской комиссии по культурным и научно-техническим связям
Программа обмена на 1960 год
[2e session de la Commission permanente mixte soviéto-française à propos des relations culturelles, scientifiques et techniques
Programme d'échange pour l'année 1960]

(…)

6. Спортивный обмен
[6. Échanges sportifs]

1. Стороны согласились содействовать дальнейшему развитию обменов в области спорта и, в частности, сделать все возможное для осуществления следующего:

[1. Les parties sont convenues de promouvoir le développement des échanges dans le domaine du sport et, en particulier, de faire tout leur possible pour mettre en œuvre ce qui suit :]

А. Направление в СССР Французских спортсменов
[A. Les sportifs français en direction de l'URSS]

/1/ Баскетбольная команда в составе 15 человек для участия в международных соревнованиях в Москве между сборными мужскими командами сроком на 8 дней.

[/1/ Une équipe de basket-ball composée de 15 personnes pour participer à une compétition internationale à Moscou entre les sélections nationales pour une période de 8 jours.]

/2/ Команда по спортивной гимнастике в составе 5 человек для участия в международных женских соревнованиях в Ленинграде сроком на 7 дней.

[/2/ Une équipe de gymnastique artistique composée de 5 personnes pour participer aux compétitions internationales féminines à Leningrad pour une période de 7 jours.]

/3/ Команда по академической гребле в составе 4 человек для участия в международных соревнованиях в Ленинграде сроком на 5 дней.

[/3/ Une équipe d'aviron composée de 4 personnes pour participer à des compétitions internationales à Leningrad pour une durée de 5 jours.]

/4/ Два человека для участия в международных соревнованиях по легкой атлетике в Москве сроком на 5 дней.

[/4/ Deux personnes pour participer à des compétitions internationales d'athlétisme à Moscou pour une période de 5 jours.]

/5/ Команда по теннису для участия в международных соревнованиях в Москве в составе 4-5 человек сроком на 10 дней.

[/5/ Une équipe de tennis pour participer à des compétitions internationales à Moscou composée de 4-5 personnes pour une période de 10 jours.]

/6/ 2-4 человека для участия в международных соревнованиях по теннису в Москве сроком на 10 дней.

[/6/ 2-4 personnes pour participer à des compétitions internationales de tennis pour une période de 10 jours.]

/7/ Команда по тяжелой атлетике в составе 3 человек для участия в международных спортивных соревнованиях сроком на 6 дней.

[/7/ Une équipe d'haltérophilie composée de 3 personnes pour participer à des compétitions sportives internationales pour une période de 6 jours.]

/8/ Сборная футбольная команда в составе 25 человек для участия в соревнованиях со сборной командой СССР сроком на 5 дней.

[/8/ La sélection nationale de football composée de 25 personnes pour participer à des compétitions avec l'équipe nationale d'URSS pendant une période de 5 jours.]

/9/ Команда по шашкам в составе 4 человек для участия в международном матче между сборными командами в Киеве сроком на 10 дней.

[/9/ Une équipe de joueurs d'échecs composée de 4 personnes pour participer à un match international entre équipes nationales à Kiev pour une durée de 10 jours]

/10/ Клубная футбольная команда Франции в составе 20 человек для участия в соревнованиях между клубными командами ДСО профсоюзов СССР сроком на 12 дней.

[/10/ Une équipe d'un club de football français composée de 20 personnes pour participer à des rencontres avec les équipes des clubs des syndicats du DSO de l'URSS pour une durée de 12 jours.]

/11/ Клубные баскетбольные мужская и женская команды Франции в составе 28 человек для участия в соревнованиях с клубными командами Азербайджанской, Армянской и Грузинской ССР сроком на 15 дней.

[/11/ Des équipes féminines et masculines de clubs de basket-ball français composées de 28 personnes pour participer à des compétitions avec des équipes de clubs des RSS d'Azerbaïdjan, d'Arménie et de Géorgie pendant une période de 15 jours.]

Б. Направление во Францию советских спортсменов

[B. Les sportifs soviétiques en direction de la France.]

/1/ Команда по теннису в составе 5 человек для участия в международных соревнованиях на открытом первенстве в Париже сроком 12 дней.

[/1/ Une équipe de tennis composée de 5 personnes pour participer à des compétitions internationales en extérieur à Paris pour une période de 12 jours.]

/2/ Сборная футбольная олимпийская команда СССР в составе 25 человек для участия в соревнованиях со сборной командой Франции сроком на 5 дней.

[/2/ La sélection olympique de football de l'URSS composée de 25 personnes pour participer à une rencontre avec l'équipe de France pour une période de 5 jours.]

/3/ Баскетбольная женская команда «Калев» в составе 15 человек для участия в соревнованиях с женской командой ФСЖТ сроком на 10 дней.

[/3/ L'équipe féminine de basket-ball de «* Kalev *» composée de 15 personnes pour participer à des rencontres avec l'équipe féminine de la FSGT pour une période de 10 jours.]

/4/ Сборная велосипедная команда ДСО профсоюзов СССР в составе 7 человек для участия в соревнованиях на шоссе с велосипедной командой ФСЖТ сроком на 10 дней.

[/4/ La sélection des cyclistes des syndicats de DSO composée de 7 personnes pour participer à des compétitions sur route avec l'équipe cycliste de la FSGT pendant une période de 10 jours.]

/5/ Команда «Локомотив» в составе 15 человек для участия международных соревнованиях по ручному мячу между мужскими командами Международного спортивного союза железнодорожников сроком на 10 дней.

[/5/ L'équipe du «* Lokomotiv *» composée de 15 personnes pour participer à des compétitions internationales de handball entre les équipes masculines de l'Union sportive internationale des chemins de fer pour une période de 10 jours.]

2. Переговоры, касающиеся организации обменов, указанных в пункте 1, будут проводиться непосредственно между заинтересованными спортивными организациями обеих сторон.

[2. Les négociations concernant l'organisation des échanges mentionnés au paragraphe 1 auront lieu directement entre les organisations sportives concernées des deux parties.]

3. Обмены, указанные в пункте 1, не исключают других обменов, в которых будут заинтересованы спортивные организации обеих сторон.

[3. Les échanges mentionnés dans le paragraphe 1 n'excluent pas d'autres échanges pour lesquels les organisations sportives des deux parties pourraient se montrer intéressées]

(…)

Annexe n°7

Accord intergouvernemental sur la coopération sportive franco-soviétique, novembre 1971

Source : Archives d'État de la Fédération de Russie (GARF), f. R7576, inv. 31, d. 7290.

Le document original conservé au GARF étant rédigé en russe, une traduction est proposée entre crochets, en gras et en italique, au fil du texte.

СОГЛАШЕНИЕ

[ACCORD]

О дальнейшем развитии спортивного сотрудничества между Комитетом по физической культуре и спорту при Совете Министров СССР и Государственным секретариатом по делам молодежи, спорта и отдыха Франции.

[Sur le prochain développement de la coopération sportive entre le comité de la Culture physique et des Sports près du conseil des ministres de l'URSS et le secrétariat d'État à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs de France.]

Комитет по физической культуре и спорту при Совете Министров СССР и Государственный секретариат по делам молодежи, спорта и отдыха Франции заключили настоящее соглашение, исходя из Принципов сотрудничества между Союзом Советских Социалистических Республик и Францией, принятых Генеральным секретарем ЦК КПСС, Членом Президиума Верховного Совета СССР Л. Брежневым и президентом Французской Республики Ж. Помпиду в октябре 1971 года.

[Le comité de la Culture physique et des Sports du conseil des ministres de l'URSS et le secrétariat d'État à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs de la France ont conclu cet accord sur la base des principes de coopération entre l'Union des républiques socialistes soviétiques et la France, adoptés par le secrétaire général du comité central du PCUS, membre du présidium du conseil suprême de l'URSS L. Brejnev et le président français G. Pompidou en octobre 1971.]

Руководствуясь стремлением содействовать дальнейшему углублению дружбы и сотрудничества между советским и Французским народами, стороны пришли к

соглашению об укреплении и расширении взаимовыгодного сотрудничества в области физической культуры и спорта и договорились о следующих мерах по развитию спортивного сотрудничества:

[Orientées par le désir d'approfondir encore l'amitié et la coopération entre les peuples soviétique et français, les parties ont convenu de renforcer et d'élargir la coopération mutuellement bénéfique dans le domaine de la culture physique et des sports et ont convenu les mesures suivantes pour le développement de la coopération sportive :]

Статья 1
Обмениваться делегациями руководителей спортивных организаций с целью согласования и подписания ежегодных протоколов спортивного сотрудничества, обмена опытом в области развития Физической культуры и спорта и взаимных консультаций по проблемам международного спортивного движения. Обмен предварительными вариантами протоколов спортивного сотрудничества на предстоящий год осуществлять до 1 октября текущего года.

[Article 1]
[Échanger des délégations de dirigeants d'organisations sportives afin de coordonner et de signer les protocoles annuels de coopération sportive, partager des expériences dans le développement de la culture physique et sportive ainsi que des concertations mutuelles sur les problèmes du mouvement sportif international. L'échange des projets préparatoires des protocoles de coopération sportive pour l'année à venir devra être effectué avant le 1er octobre de l'année en cours.]

Статья 2
Способствовать укреплению дружбы и повышению мастерства спортсменов СССР и Франции, используя в этих целях двусторонние и многосторонние соревнования, совместные тренировочные сборы, обмен специалистами и тренерами.

[Article 2]
[Contribuer à renforcer l'amitié et à améliorer les compétences des sportifs de haut niveau de l'URSS et de la France, en utilisant à cet effet des compétitions bilatérales et multilatérales, des stages d'entraînement communs, des échanges de spécialistes et d'entraîneurs.]

Статья 3
Для реализации сотрудничества обе стороны предусматривают организацию следующих мероприятий:

- проведение совместных тренировочных сборов в обеих странах по отдельным видам спорта, представляющим интерес для каждой из сторон;
- обмен тренерами, учеными и специалистами с целью взаимной информации и изучения опыта подготовки спортсменов
/срок пребывания в стране – до 30 дней/;

- взаимное участие в семинарах и конференциях по вопросам повышения мастерства спортсменов;

- обмен документацией и опытом работы в области проектирования и строительства спортивных сооружений, производства спортивного оборудования и инвентаря.

[Article 3]
[Pour mettre en œuvre la coopération, les deux parties prévoient l'organisation des événements suivants :

- organisation des stages d'entraînement communs dans les deux pays pour les sports individuels présentant un intérêt pour chacune des deux parties ;

- échange de formateurs, de scientifiques et de spécialistes dans le but de s'informer mutuellement et d'étudier l'expérience de la formation des sportifs / durée du séjour dans le pays - jusqu'à 30 jours / ;

- participation commune à des séminaires et des conférences sur les questions de l'accès des sportifs au haut niveau ;

- échange de documentation et d'expérience professionnelle dans le domaine de la conception et de la construction d'installations sportives, de la production d'équipements sportifs et de matériel.]

Статья 4
Содействовать сотрудничеству в области спортивной печати, радио и телевидения, а также в организации бесед и пресс-конференций.

[Article 4]
[Promouvoir la coopération dans le domaine de la presse sportive, de la radio et de la télévision, ainsi qu'à travers l'organisation d'entretiens et de conférences de presse.]

Статья 5
Стороны пришли к соглашению об осуществлении обмена спортивными делегациями между СССР и Францией на безвалютной основе / расходы по пребыванию и транспортировка внутри страны – за счет принимающей стороны, расходы по проезду до столиц или согласованных городов *и обратно* – за счет направляющей стороны/. Мероприятия, не предусмотренные годовыми протоколами, могут осуществляться на других финансовых условиях по соглашению между обеими сторонами.

[Article 5]
[Les parties sont parvenues à un accord sur l'échange de délégations sportives entre l'URSS et la France sur une base non commerciale / les frais de séjour et de transport à l'intérieur du pays - aux frais du pays d'accueil, les frais de voyage vers les capitales ou les villes convenues et retour - aux frais du pays qui se déplace/. Les événements non couverts par les protocoles annuels peuvent être organisés selon d'autres conditions financières définies par un accord entre les deux parties.]

Статья 6
Настоящее Соглашение действительно до 31 декабря 1976 года. Составлено в двух экземплярах на русском и французском языках и оба текста имеют одинаковую силу.

[Article 6]
[Cet accord est valable jusqu'au 31 décembre 1976. Réalisé en double exemplaire en russe et en français, les deux textes ayant une valeur égale.]

Государственный секретарь по делам молодежи, спорта и отдыха Франции	Председатель Комитета по физической культуре спорту при Совете Министр СССР
Ж. Комити	С. Павлов
[Secrétaire d'État à la Jeunesse, au Sport et aux Loisirs de France]	***[Président du comité de la Culture physique et des Sports près du Conseil des ministres de l'URSS]***
[J. Comiti]	***[S. Pavlov]***

Париж, ноября 1971 года
[Paris, novembre 1971

Annexe n°8

Protocole d'accord intergouvernemental pour les échanges sportifs de l'année 1987

Source : Archives nationales du monde du travail (Roubaix), Fonds 2009-015, Fédération Sportive et Gymnique du Travail, d. 402.

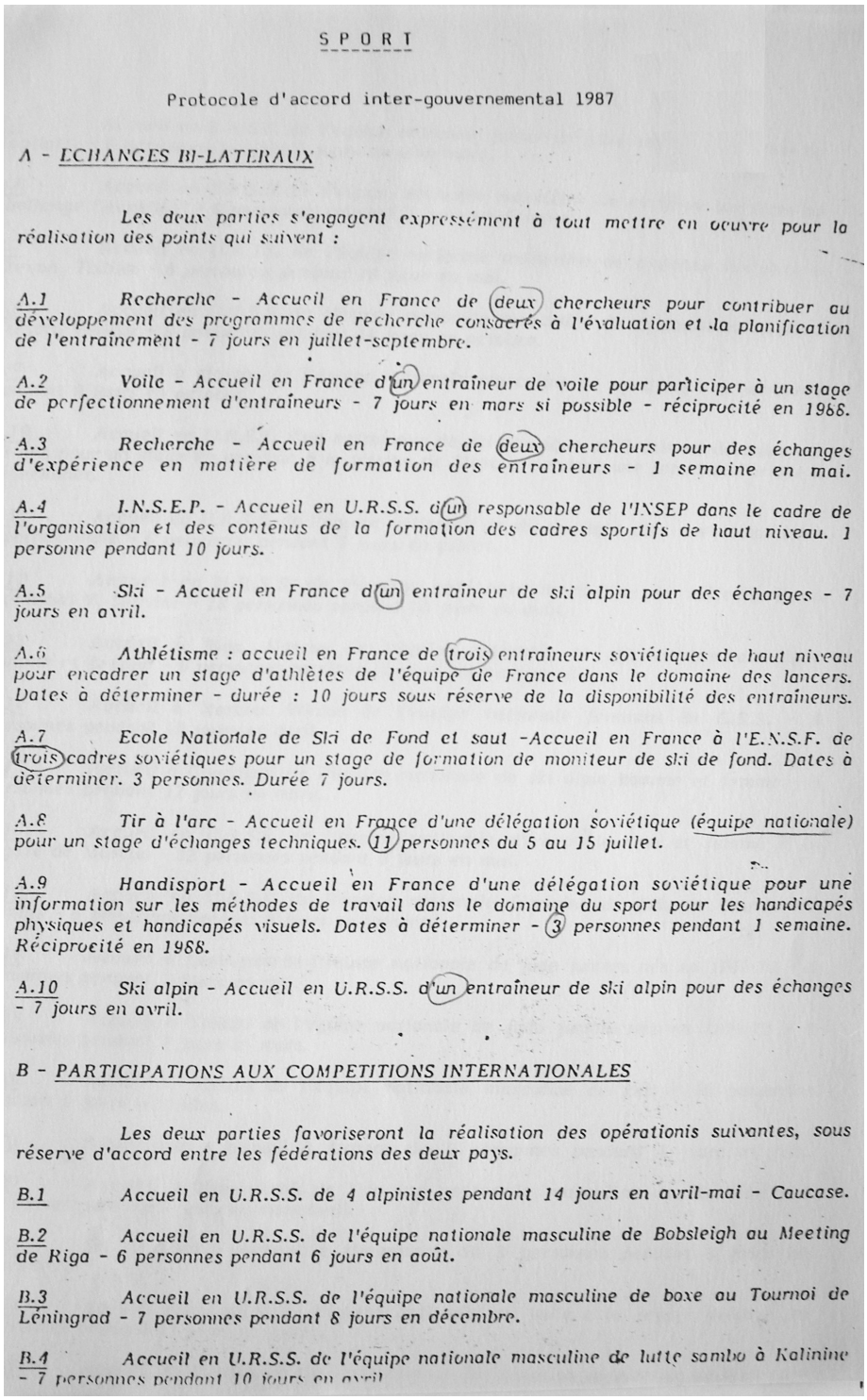

SPORT

Protocole d'accord inter-gouvernemental 1987

A - ECHANGES BI-LATERAUX

Les deux parties s'engagent expressément à tout mettre en oeuvre pour la réalisation des points qui suivent :

A.1 Recherche - Accueil en France de deux chercheurs pour contribuer au développement des programmes de recherche consacrés à l'évaluation et la planification de l'entraînement - 7 jours en juillet-septembre.

A.2 Voile - Accueil en France d'un entraîneur de voile pour participer à un stage de perfectionnement d'entraîneurs - 7 jours en mars si possible - réciprocité en 1988.

A.3 Recherche - Accueil en France de deux chercheurs pour des échanges d'expérience en matière de formation des entraîneurs - 1 semaine en mai.

A.4 I.N.S.E.P. - Accueil en U.R.S.S. d'un responsable de l'INSEP dans le cadre de l'organisation et des contenus de la formation des cadres sportifs de haut niveau. 1 personne pendant 10 jours.

A.5 Ski - Accueil en France d'un entraîneur de ski alpin pour des échanges - 7 jours en avril.

A.6 Athlétisme : accueil en France de trois entraîneurs soviétiques de haut niveau pour encadrer un stage d'athlètes de l'équipe de France dans le domaine des lancers. Dates à déterminer - durée : 10 jours sous réserve de la disponibilité des entraîneurs.

A.7 Ecole Nationale de Ski de Fond et saut -Accueil en France à l'E.N.S.F. de trois cadres soviétiques pour un stage de formation de moniteur de ski de fond. Dates à déterminer. 3 personnes. Durée 7 jours.

A.8 Tir à l'arc - Accueil en France d'une délégation soviétique (équipe nationale) pour un stage d'échanges techniques. 11 personnes du 5 au 15 juillet.

A.9 Handisport - Accueil en France d'une délégation soviétique pour une information sur les méthodes de travail dans le domaine du sport pour les handicapés physiques et handicapés visuels. Dates à déterminer - 3 personnes pendant 1 semaine. Réciprocité en 1988.

A.10 Ski alpin - Accueil en U.R.S.S. d'un entraîneur de ski alpin pour des échanges - 7 jours en avril.

B - PARTICIPATIONS AUX COMPETITIONS INTERNATIONALES

Les deux parties favoriseront la réalisation des opérationis suivantes, sous réserve d'accord entre les fédérations des deux pays.

B.1 Accueil en U.R.S.S. de 4 alpinistes pendant 14 jours en avril-mai - Caucase.

B.2 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale masculine de Bobsleigh au Meeting de Riga - 6 personnes pendant 6 jours en août.

B.3 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale masculine de boxe au Tournoi de Léningrad - 7 personnes pendant 8 jours en décembre.

B.4 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale masculine de lutte sambo à Kalinine - 7 personnes pendant 10 jours en avril

B.5 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale junior de lutte sambo au Tournoi de Togliatti - 8 personnes pendant 6 jours en septembre.

B.6 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale masculine de cyclisme sur piste au challenge "Aeroflot" - 6 personnes pendant 7 jours en février.

B.7 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale masculine de cyclisme sur piste à Erevan, Tbilissi - 6 personnes pendant 10 jours en mai.

B.8 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale masculine de cyclisme sur piste à Erevan, Tbilissi - 8 personnes pendant 14 jours en octobre.

B.9 Accueil à Moscou de l'équipe nationale masculine de cyclisme - 9 personnes pendant 9 jours en octobre.

B.10 Accueil en U.R.S.S. d'un entraîneur de ski nautique et 6 skieurs de moins de 13 ans pour un stage en commun à la piscine de Moscou pendant une semaine. Période à déterminer.

B.11 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale de ski nautique pour une compétition internationale - 6 personnes pendant 7 jours en juillet.

B.12 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale masculine de volley-ball au mémorial V. Savvine - 18 personnes pendant 10 jours en août.

B.13 Accueil à Riga, Moscou de l'équipe nationale de gymnastique artistique homme et femme - 6 personnes pendant 11 jours en mars-avril.

B.14 Accueil à Moscou, Vilnius de l'équipe nationale féminine de G.R.S. - 6 personnes pendant 10 jours en avril.

B.15 Accueil à Goudaouri de l'équipe nationale de ski alpin homme et femme - 6 personnes pendant 17 jours en mars.

B.16 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale d'aviron homme et femme à la régate de Moscou - 32 personnes pendant 5 jours en mai.

B.17 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale féminine de judo au tournoi de Vilnius - 6 personnes pendant 6 jours en janvier.

B.18 Accueil à Léningrad de l'équipe nationale de judo juniors nés en 1967-70 - 8 personnes pendant 7 jours en mai.

B.19 Accueil à Tbilissi de l'équipe nationale de judo juniors nés en 1970-72 - 7 personnes pendant 7 jours en mars.

B.20 Accueil à Tbilissi de l'équipe nationale masculine de judo - 10 personnes pendant 8 jours en juillet.

B.21 Athlétisme - Accueil à Moscou de 5 personnes pendant 5 jours en juin.

B.22 Accueil à Mourmansk de l'équipe nationale masculine de biathlon - 6 personnes pendant 8 jours en mars-avril.

B.23 Ski de fond - Accueil à Mourmansk de 3 personnes pendant 9 jours en mars-avril.

B.24 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale de voile à la régate Balte - 10 personnes pendant 11 jours en juillet.

B.25. Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale de natation au meeting de Moscou -

B.26 Accueil à Moscou de l'équipe nationale de natation synchronisée - 6 personnes pendant 6 jours en février.

B.27 Accueil à Moscou de l'équipe nationale de plongeons - 3 personnes pendant 7 jours en mars.

B.28 Accueil à Odessa de l'équipe nationale de trampoline - 5 personnes pendant 6 jours en mai.

B.29 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale junior de rugby pour un stage - 26 personnes pendant 5 jours en août.

B.30 Accueil à Léningrad de l'équipe nationale masculine de pentathlon moderne - 7 personnes pendant 8 jours en juin.

B.31 Accueil à Moscou de l'équipe nationale de tir à l'arc homme et femme - 11 personnes pendant 9 jours en mai.

B.32 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale junior de tennis de table à Lwow - 7 personnes pendant 6 jours en mai.

B.33 Accueil à Moscou de l'équipe nationale de tennis de table homme et femme - 7 personnes pendant 6 jours en novembre.

B.34 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe d'haltérophilie à Lwow - 3 personnes pendant 8 jours en mars.

B.35 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale d'escrime sabre - Moscou - 7 personnes pendant 7 jours en janvier.

B.36 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale d'escrime épée - Tallinn - 7 personnes pendant 7 jours en février.

B.37 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale d'escrime fleuret - Léningrad - 7 personnes pendant 7 jours en février.

B.38 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale féminine fleuret - Minsk - 7 personnes pendant 7 jours en avril.

B.39 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale junior fleuret - Kiev - 14 personnes pendant 7 jours en septembre.

B.40 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale homme et femme de patinage artistique pour un stage - 5 personnes pendant 20 jours en juillet.

B.41 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale homme et femme de patinage artistique au Tournoi de Moscou - 5 personnes pendant 8 jours en novembre.

B.42 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe nationale juniors nés en 1969-70 au Tournoi de Léningrad - 22 personnes pendant 13 jours en janvier.

B.43 Accueil en U.R.S.S. de l'équipe de Football de Croix pour un stage - 20 personnes pendant 10 jours en août.

B.44 Accueil en U.R.S.S. d'une équipe française de lutte greco-romaine pour un stage. 4 personnes. Dates à déterminer.

B.45 Accueil en U.R.S.S. d'une équipe de gymnastique artistique féminine pour un stage en commun sous la conduite de Mme SAVARINA - Moscou - 15 personnes. Dates à déterminer.

B.67 Accueil en France de l'équipe nationale homme et femme de patinage artistique à la Coupe des Alpes - 10 personnes pendant 6 Jours en Août.

B.68 Accueil en France de l'équipe nationale homme et femme de patinage artistique au Meeting de Tours - 10 personnes pendant 6 jours en Novembre.

B.69 Accueil en France de l'équipe nationale de football juniors nés en 1971, 72 au Tournoi de Montaigu - 20 personnes pendant 7 jours en Avril.

B.70 Accueil en France de l'équipe nationale de football juniors nés en 1970/71 au Tournoi de Saint-Malo - 20 personnes pendant 8 jours en Avril.

B.71 Accueil en France d'une équipe de football -sélection de Russie- juniors nés en 1967/70 de football au Tournoi de Guesnain - 20 personne pendant 11 jours en Mai.

B.72 Accueil en France de l'équipe nationale de football juniors nés en 1967 au Tournoi de Toulon - 21 personnes pendant 11 jours en Juin.

B.73 Accueil en France d'une équipe de football -sélection "Dynamo"- au Tournoi de Croix - 20 personnes pendant 12 jours en Juin.

B.74 Accueil en France de Madame SAVARINA dans le cadre de la préparation des Championnats du Monde de Gymnastique du 20 Septembre au 5 Octobre.

Annexe n°9

Liste des séjours sportifs organisés dans le cadre du jumelage entre Iaroslavl et Poitiers, de 1984 à 1989

Dates du voyage	Ville d'accueil	Nature du déplacement
29 octobre - 4 novembre 1984	Iaroslavl	Prise de contact entre les dirigeants du Stade poitevin et ceux des clubs de Iaroslavl, et entre les responsables des affaires sportives municipales des deux villes
21 - 27 mai 1985	Poitiers	Participation des nageurs de Iaroslavl au Trophée des Espoirs de la Ville de Poitiers
31 juillet - 8 août 1985	Iaroslavl	Participation des hockeyeurs de Poitiers au tournoi des villes jumelées de Iaroslavl
28 mars - 3 avril 1986	Iaroslavl	Participation des nageurs du Stade poitevin au Grand prix de la Ville de Iaroslavl
25 - 31 juillet 1986	Iaroslavl	Participation des volleyeurs du Stade poitevin à des rencontres amicales
5 - 11 mai 1987	Poitiers	Participation des nageurs de Iaroslavl au Trophée des Espoirs de la Ville de Poitiers
21 - 28 septembre 1987	Iaroslavl	Stage de préparation des volleyeurs du Stade poitevin
6 - 12 avril 1988	Iaroslavl	Participation des nageurs du Stade poitevin au Grand prix de la Ville de Iaroslavl
26 septembre - 2 octobre 1988	Poitiers	Participation des volleyeurs de Iaroslavl à des rencontres amicales
27 mars - 3 avril 1989	Iaroslavl	Participation des escrimeurs de Poitiers à un stage d'entraînement et à une compétition
25 septembre - 2 octobre 1989	Poitiers	Participation des escrimeurs de Iaroslavl à un stage d'entraînement et à une compétition

Annexe n°10

Extraits du rapport du chef de la délégation composée de basketteuses et de basketteurs soviétiques, à propos du séjour réalisé en France durant l'été 1946

Source : Archives d'État de la Fédération de Russie (GARF), f. R7576, inv. 16, d. 82.

Le document original conservé au GARF étant rédigé en russe, une traduction du texte est ici proposée en français.

[…]

2. L'accueil

L'accueil de notre délégation dans les villes de France a été extrêmement chaleureux. Dans chaque ville, tout était mis en œuvre pour bien recevoir notre délégation, en essayant de protéger au maximum les forces des joueurs. […]

La délégation a été accueillie dans chaque ville par le maire, le rédacteur du journal local de gauche, et le responsable du comité France-URSS qui s'occupait de l'accueil. À Paris, en plus de ces trois représentants, la délégation a été accueillie par le président de la FSGT, Mérand, le président de la Fédération française de basket-ball, Boizard, le comité parisien de la FSGT, le rédacteur du journal L'Humanité, Marcel Cachin, l'association France-URSS et aussi l'ambassadeur de l'URSS en France le camarade Bogomólov. En outre, le chef de la délégation et les entraîneurs ont été invités à la réception organisée par le camarade Molotov en l'honneur des délégués de la conférence de la paix, à Paris le 9 août de cette année. À Lyon la délégation a été accueillie par le maire de la ville Édouard Herriot, ainsi que par le maire de la ville ouvrière Villeurbanne, le docteur Lévy.

Le ton général des discours durant les réceptions : la France doit sa libération de l'hitlérisme au peuple soviétique héroïque, à son armée rouge, la délégation sportive est envoyée par le peuple soviétique, donc les mots d'accueil à l'adresse de cette délégation sont aussi des saluts au peuple soviétique qui a détruit l'Allemagne hitlérienne. Très souvent les réceptions s'accompagnaient de souvenirs, d'insignes, de tableaux avec l'image de la cathédrale de Strasbourg, des albums, des fleurs, des coupes et des petits souvenirs pour les joueurs.

Une grande soirée a été offerte à la délégation par les représentants de la FSGT et de la FFBB, qui l'ont accompagnée tout au long du voyage de plus de 3 500 km. Il faut noter la bonne volonté des dirigeants de la FFBB, particulièrement l'attention de M. Boizard. Il a été le premier des dirigeants des fédérations nationales à accueillir les sportifs soviétiques et avec son adjoint M. Lechat il a prononcé le souhait de voir les basketteurs soviétiques parmi les membres de la Fédération internationale de basket-ball, FIBA. Sans aucun doute, c'est un dirigeant qui a des intentions démocratiques, en témoignant d'une attitude bienveillante à l'égard du sport soviétique. […]

3. L'attitude de la population

L'attitude de la population, et surtout de la population laborieuse, envers la délégation soviétique a été exceptionnellement chaleureuse. L'apparition des équipes soviétiques sur les terrains et les stades a provoqué partout des applaudissements enthousiastes des spectateurs. […] On a en particulier été chaleureusement accueillis par les travailleurs de Lyon et de Marseille, les plus grands centres industriels de France. L'arrivée de la délégation à Lyon a eu lieu en même temps que la fête de masse préparée par l'organisation communiste. Les radios de retransmission ont annoncé le déplacement de la délégation dans un parc gigantesque où s'est tenue cette fête. Plusieurs orchestres ont présenté leur art aux membres de la délégation en jouant des marches et des chansons populaires françaises et russes. Partout on a pu entendre les sons des chansons soviétiques qui ont été jouées de manière improvisée. La délégation a été entièrement présentée à un énorme groupe qui s'est rassemblé pour écouter le discours de Marcel Cachin.

Le match a eu lieu sur la place centrale de Lyon, remplie par de nombreux spectateurs. Cela n'a pas été très confortable du point de vue sportif et technique – la surface du terrain était mauvaise – mais cela a augmenté le succès de l'agitation politique.

La délégation n'a pas été moins chaleureusement reçue à Marseille par les spectateurs qui ont prononcé en l'honneur de la délégation et de l'Union soviétique des slogans d'accueil et chanté aussi des chansons soviétiques.

La majeure partie de la population des villes de Limoges et de Brive a littéralement vécu les matchs pendant plusieurs jours. La radio, les affiches, les placards en couleur, les journaux, les tracts – tout a été mobilisé. Cela est d'autant plus intéressant que les villes

indiquées ont été pendant les années d'occupation les centres de la résistance, et parmi la population de ces villes les humeurs antifascistes sont très fortes.

Le maire de la ville de Limoges, qui a assisté au match et qui a accueilli nos joueurs, est un dirigeant éminent des groupes partisans qui ont agi dans la région du plateau central.

4. La presse

Le traitement de la presse française au sujet de notre délégation est assez intéressant. En premier lieu, la tentation des journaux de droite à taire l'arrivée des sportifs soviétiques en France saute aux yeux. Tandis que les journaux de gauche et les journaux démocratiques / « L'Humanité », « Ce Soir », « Sport » / ont décrit en détails l'arrivée et les premiers pas de notre délégation en France, les journaux tels que « Le Figaro », « Paris-Matin », « L'Aube », « L'Étoile », « Le Gaulliste », et d'autres encore, connus pour leurs discours antisoviétiques, n'ont pratiquement rien écrit de cela. Cette caractéristique correspond à la position qui a été prise par l'organe socialiste « Le Populaire ».

Après le premier match, terminé, comme tout le monde le sait, par l'écrasante défaite de des équipes françaises, y compris la sélection de Paris de la fédération nationale, les journaux ont commencé à écrire un peu plus, y compris les journaux de droite et les journaux centristes. Mais les commentaires des journaux à propos de la première partie et des parties suivantes ont été très différents selon l'orientation du journal.

Ainsi, les journaux de gauche et l'organe de la FSGT, le journal « Sport », notant les victoires convaincantes des équipes soviétiques, ont expliqué ces victoires par la supériorité des basketteurs russes au niveau de leur préparation, en soulignant leur endurance, leur rapidité, leur intelligence tactique, et l'agressivité du jeu. Au contraire, la presse de droite et centriste / L'Époque, L'Aube, Paris-Presse, L'Équipe, et autre / qui a été poussée à donner la réplique à l'arrivée des équipes soviétiques, a essayé de diminuer la valeur de leurs succès. Ces journaux, notant les avantages évidents des vainqueurs, ont en même temps souligné de numéro en numéro que le « basket-ball oriental », disent-ils, n'a rien à transmettre, que leur technique et leur technique sont inférieures à celles des Américains et des Tchécoslovaques, et que le secret de leur succès réside essentiellement dans leurs excellentes performances athlétiques et leur jeu agressif. […]

On a beaucoup écrit que le quotidien des basketteurs soviétiques dans les villes de France, surtout à Paris par l'intermédiaire de numéros illustrés. Des magazines populaires,

tels que « Regard », « Vu », « Miroir-Sprint », ont publiés des photographies qui montraient des moments particuliers des parties à Paris et à Lyon, ainsi que la vie quotidienne des joueurs et leurs portraits.

Il faut aussi noter les tentatives des journalistes en vue d'obtenir des joueurs des données détaillées sur leur profession, leurs conditions de vie en URSS, leurs habitudes, et d'autres détails. Ces tentatives n'ont pas toujours été menées avec de bonnes intentions. On a vu cela quand on a lu la narration de l'une de ces conversations dans le journal « Sport », qui a émis des données pas tout à fait exactes et qui a mis au premier plan les côtés sombres des comportements de nos joueurs / prétendant qu'ils fumaient et jouaient aux cartes dans le train /.

Au-delà de la presse, notre voyage a été largement commenté par la radio. Il de mentionner que les matchs à Paris ont été transmis à la radio sur tout le territoire du pays.

5. L'état moral de la délégation

Pendant toute la période du séjour en France, l'état moral du collectif a été parfait. Quelques conversations, menées avec la délégation à Moscou et à Paris, ont montré un collectif bien éduqué / ingénieurs, doctorants, étudiants /. Le partage de l'expérience des autres délégations a profité à la prise de conscience et à la compréhension des responsabilités de chaque membre de la délégation. […]

Les conversations menées avec la délégation à Paris par le secrétaire du VLKSM Mihajlov ont joué un rôle important dans la préparation morale du collectif.

L'illustration brillante du niveau moral élevé de nos joueurs et de leur compréhension de leurs responsabilités politiques réside dans le fait qu'ils ont pu être actif dès la première partie, décisive dans bon nombre d'aspects, juste après leur arrivée / les hommes ont joué le jours suivant, et les femmes deux heures après /.

Une aide importante a été apportée à la délégation par l'ambassade de l'URSS en France et par l'ambassadeur Bogomolov en personne, qui a accueilli deux fois la délégation et qui a été présent aux deux matchs à Paris. […]

Conclusions

1. Le voyage de la délégation a contribué à la popularisation parmi la société française des résultats du sport soviétique et particulièrement du basket-ball.

2. Les rencontres avec l'équipe française ont montré la supériorité de nos joueurs sur le plan technique et tactique. Nos basketteurs sont plus agressifs, plus rapides, plus endurants.

3. Nos équipes ont bénéficié de l'expérience des rencontres internationales, ce qui a une importance pour le développement à venir du basket-ball.

4. Le stage de préparation de 50 jours, qui a été mené à Moscou avant le départ en France, a joué un grand rôle dans la préparation physique exceptionnelle de nos équipes.

5. Il faut également faire attention à la nécessité d'améliorer chez nos joueurs la technique de passe, de feintes, et pour masquer la transmission de balle.

[…]

Annexe n°11

Extraits de la correspondance échangée entre les athlètes Elena Egorovna Gorčakova et Denise Guénard, au milieu des années 1960

Document 1. Lettre rédigée le 15 mars 1965 par Elena E. Gorčakova et destinée à Denise Guénard.

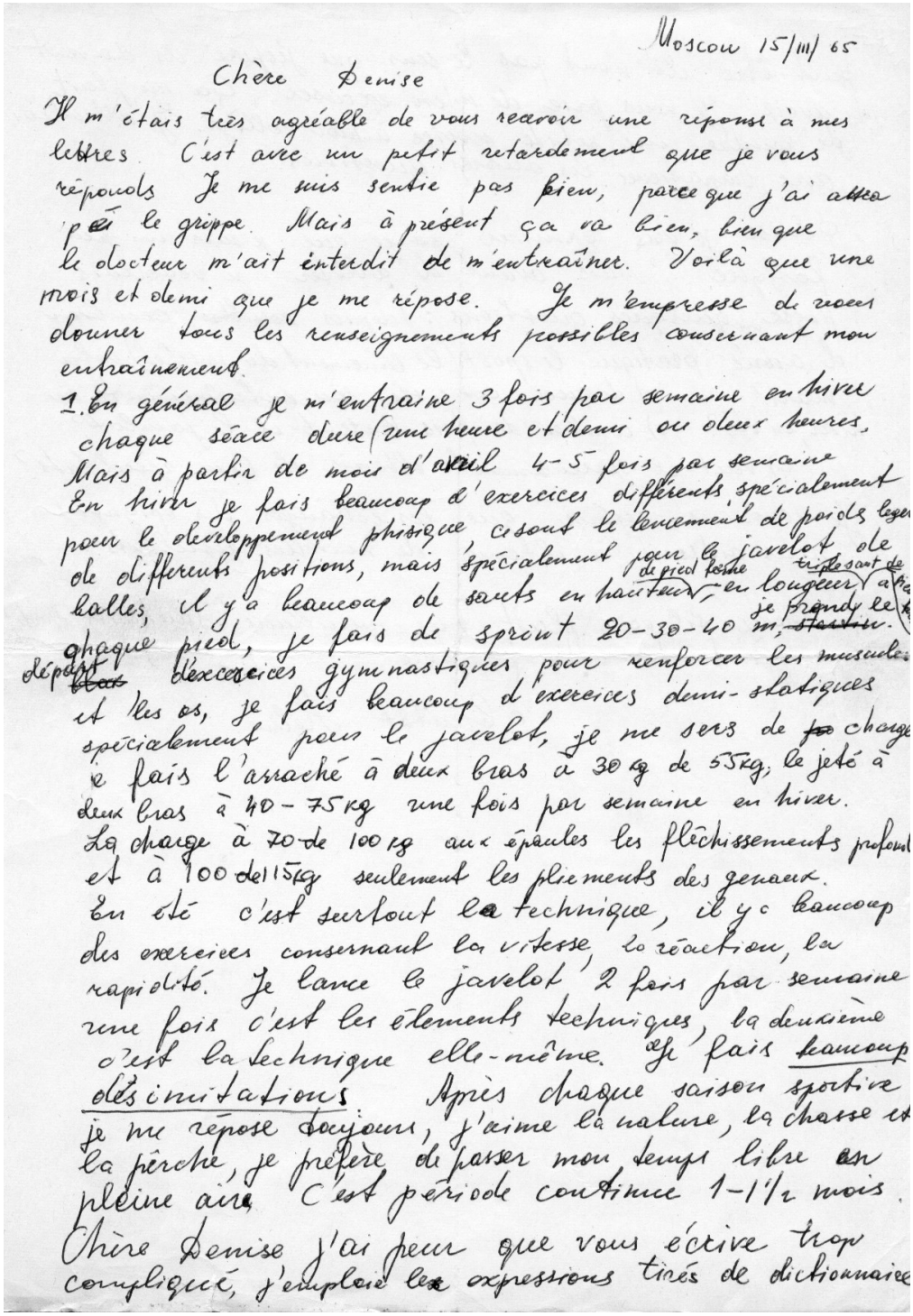

Moscou 15/III/65

Chère Denise

Il m'étais très agréable de vous recevoir une réponse à mes lettres. C'est avec un petit retardement que je vous réponds. Je me suis sentie pas bien, parce que j'ai attrapé le grippe. Mais à présent ça va bien, bien que le docteur m'ait interdit de m'entraîner. Voilà que une mois et demi que je me répose. Je m'empresse de vous donner tous les renseignements possibles conservant mon entraînement.

1. En général je m'entraine 3 fois par semaine en hiver chaque séace dure (une heure et demi ou deux heures. Mais à partir de mois d'avril 4-5 fois par semaine. En hiver je fais beaucoup d'exercices différents, spécialement pour le développement phisique, ce sont le lancement de poids leger de differents positions, mais spécialement pour le javelot de balles, il y a beaucoup de sauts en hauteur de pied ferme, en longueur triple saut de chaque pied, je fais de sprint 20-30-40 m, je prends le départ d'exercices gymnastiques pour renforcer les muscules et les os, je fais beaucoup d'exercices demi-statiques spécialement pour le javelot, je me sers de charge je fais l'arraché à deux bras à 30 kg de 55 kg, le jeté à deux bras à 40-75 kg une fois par semaine en hiver. La charge à 70 de 100 kg aux épaules les fléchissements profond et à 100 de 115 kg seulement les pliements des genaux. En été c'est surtout la technique, il y a beaucoup des exercices conservant la vitesse, la réaction, la rapidité. Je lance le javelot 2 fois par semaine une fois c'est les élements techniques, la deuxième c'est la technique elle-même. Je fais beaucoup des imitations. Après chaque saison sportive je me repose toujours, j'aime la nature, la chasse et la pêche, je préfère de passer mon temps libre en pleine air. C'est période continue 1-1½ mois.

Chère Denise j'ai peur que vous écrive trop compliqué, j'emploie les expressions tirés de dictionnaire

peut-être ils n'ont pas le sens que j'espère ils doivent avoir. Je vous prie de m'en excuser. Ça me plaît de rendre une petite service à mon collègue. J'y attendrai avec impatience les autres questions.

Denise je vais terminer parce que je suis un peu fatiguée. Mais avant d'arrêter je voudrais poser quelques questions : 1) depuis ~~combien~~ combien d'année pratique le sport (le lancement du javelot) votre mari? 2) de quoi consiste son entraînement en hiver, en été? 3). combien de fois lance-t-il le javelot? 4). veut-il sérieusement obtenir de bons résultats?

Je voudrais espérer que les échanges des opinions nous aidrons à obtenir de nouvelles résultats.

Recevez s'il vous plaît mes meilleurs souhaits spatifs à toute votre famille.

à bientôt Hélène.

Document 2. Extraits d'une lettre transmise par Elena E. Gorčakova à Denise Guénard, le 6 janvier 1966.

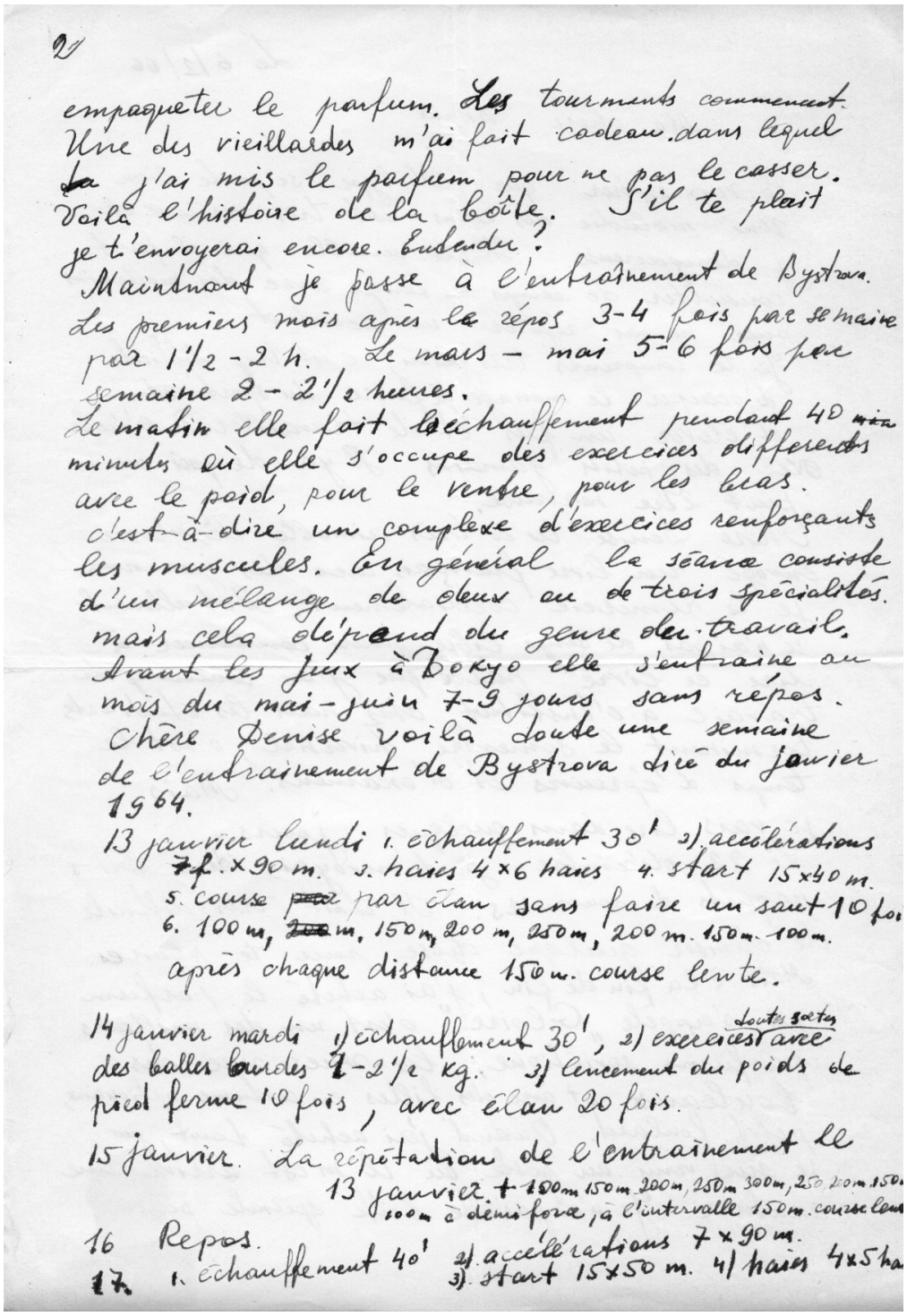

2/

empaqueter le parfum. Les tourments commencent. Une des vieillardes m'a fait cadeau dans lequel ~~la~~ j'ai mis le parfum pour ne pas le casser. Voilà l'histoire de la boîte. S'il te plait je t'envoyerai encore. Entendu?

Maintenant je passe à l'entraînement de Bystrova. Les premiers mois après le répos 3-4 fois par semaine par 1 1/2 - 2 h. Le mars - mai 5-6 fois par semaine 2 - 2 1/2 heures.

Le matin elle fait l'échauffement pendant 40 minutes où elle s'occupe des exercices differends avec le poid, pour le ventre, pour les bras. c'est-à-dire un complexe d'exercices renforçants les muscules. En général la séance consiste d'un mélange de deux ou de trois spécialités. mais cela dépend du genre de travail. Avant les jeux à Tokyo elle s'entraine au mois de mai-juin 7-9 jours sans répos.

Chère Denise voilà toute une semaine de l'entrainement de Bystrova datée du janvier 1964.

13 janvier lundi 1. échauffement 30' 2). accélérations ~~7 f~~. x 90 m. 3. haies 4 x 6 haies 4. start 15 x 40 m. 5. course ~~pas~~ par élan sans faire un saut 10 fois 6. 100 m, ~~200~~ m, 150 m, 200 m, 250 m, 200 m. 150 m. 100 m. après chaque distance 150 m. course lente.

14 janvier mardi 1) échauffement 30', 2) exercices toutes sortes avec des balles lourdes 1-2 1/2 kg. 3) Lancement du poids de pied ferme 10 fois, avec élan 20 fois.

15 janvier. La répétation de l'entrainement le 13 janvier. + 100 m 150 m 200 m, 250 m 300 m, 250 200 m 150 100 m à demi force, à l'intervalle 150 m. course lente

16 Repos.

17. 1. échauffement 40' 2). accélérations 7 x 90 m. 3). start 15 x 50 m. 4) haies 4 x 5 ha

3

4). sauts en longueur à demi élan légèrement 15 fois
5). 6 x 180 mètre.

18 janvier. Elle ~~~~ fait toutes sorte d'exercices pour le développement de la force, les imitations les exercices avec le poids, et à la fin de l'entrainement le lancement du pois 30 fois.
Voilà la semaine tiré du mois d'avril.
15 avril (lundi)
1. echauffement 2) acceleration 6 x 100 m. start 10 x 60 m. start avec haies 5 fois x 1 haie, 2 x 2 haies 2 x 3 haies, 2 x 4 et 1 x 6 h, 1 x 8 haies. 3) 4 x 150 m. 4). sauts par la piste d'herbe 3 x 100 m. 5) le poids – le développé à deux bras, le fléchissement avec le poid placé sur la nuque, les ~~~~achés. 6). Lancement du poid de ~~~~ pied ferme 15 avec élan 15 fois.
~~15~~ avril le matin : 1. échauf. 2). accélérations 5 x 100 starts 9 x 40 m. 3) saut en longueur 20 fois à demi élan.
4) 3 x 150 m. u 1 x 300 m.
le soir ! le lancement du poids de pied ferme 10 f. avec élan 50 fois.
15 avril : cross 25.' Lancement du poid 35 fois
16 avril ; 1. échauf accélérat. 5 x 90 m. starts 6 x 40 m. 5 x 25 m avec résistance. (Il y a chez nous un appareil qui relie avec une personne qui prend le start et le dernier doit appliquer la force pour pouvoir courir. C'est compris ?)
2) haies 4 x 4 haies, 5 x 4 haies avec un start 6 x 4 h.
3) 3 x 150 m.
17 avril. 1. accélérat 5 x 90 start avec résistance 5 x 30 m. habituellement 7 x 40 m. 2) saut en longueur à demi élant 25 fois. 3) 100 m, 150 m, 200 m, 250 m. 200 m. 150 m. 100 m à l'intervalle 100 m. course lente
4) sauts à la piste d'herbe 3 x 100 mètre.

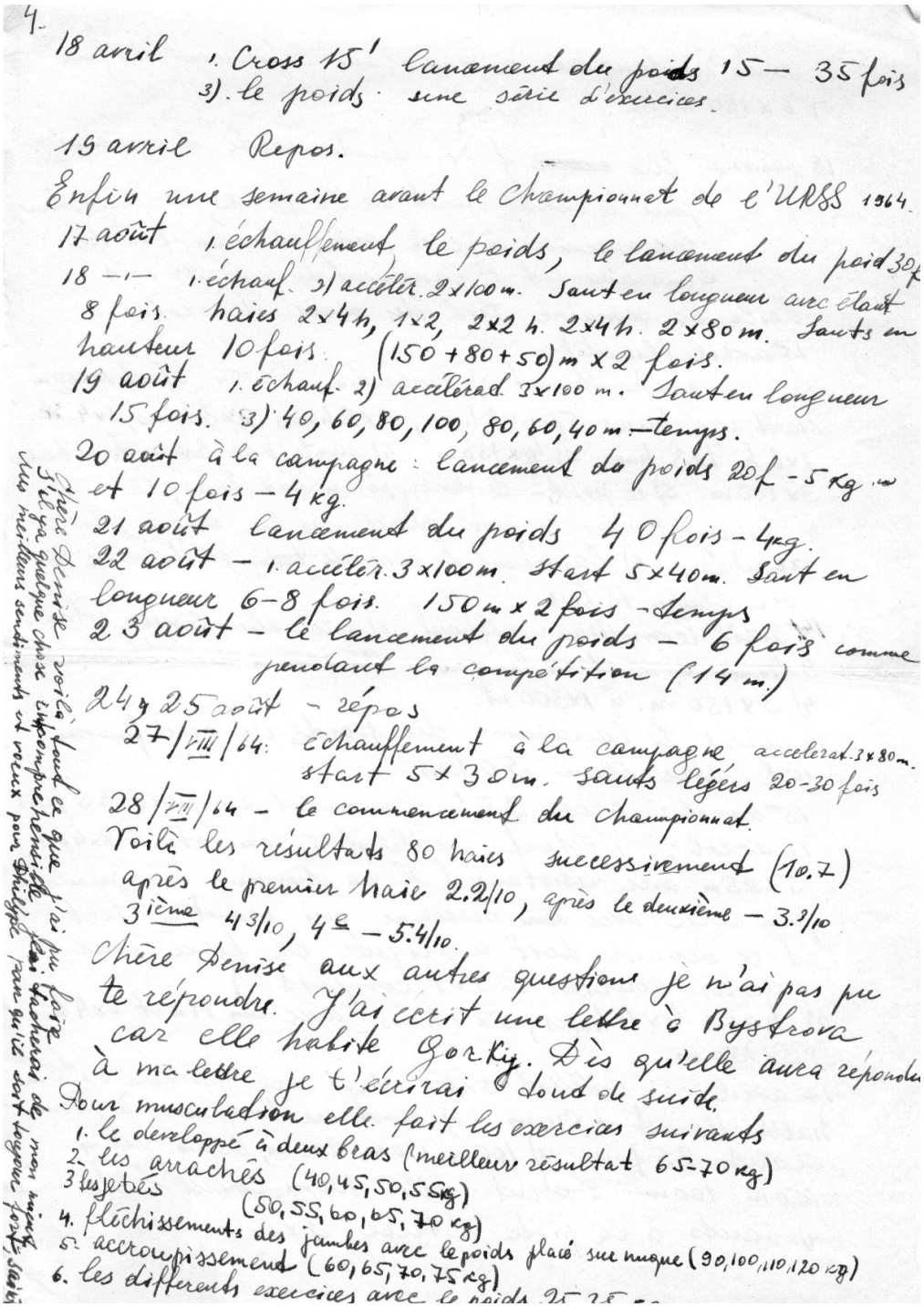

4.

18 avril 1. Cross 15' lancement du poids 15— 35 fois
3). le poids une série d'exercices.

19 avril Repos.

Enfin une semaine avant le Championnat de l'URSS 1964.

17 août 1. échauffement le poids, le lancement du poid 30 f

18 —"— 1. échauf. 2) accélér. 2x100 m. Saut en longueur avec élant 8 fois. haies 2x4 h, 1x2, 2x2 h. 2x4 h. 2x80 m. Sauts en hauteur 10 fois. (150+80+50) m x 2 fois.

19 août 1. échauf. 2) accélérad 3x100 m. Saut en longueur 15 fois. 3) 40, 60, 80, 100, 80, 60, 40 m — temps.

20 août à la campagne : lancement du poids 20 f - 5 kg ... et 10 fois — 4 kg.

21 août lancement du poids 40 fois - 4 kg.

22 août - 1. accélér. 3x100 m. start 5x40 m. Saut en longueur 6-8 fois. 150 m x 2 fois - temps

23 août - le lancement du poids - 6 fois comme pendant la compétition (14 m.)

24 & 25 août - repos

27/VIII/64: échauffement à la campagne accelerat. 3x80 m. start 5x30 m. sauts légers 20-30 fois

28/VIII/64 - le commencement du championnat.

Voilà les résultats 80 haies successivement (10.7) après le premier haie 2.2/10, après le deuxième — 3.3/10 3ième 4.3/10, 4e — 5.4/10.

Chère Denise aux autres questions je n'ai pas pu te répondre. J'ai écrit une lettre à Bystrova car elle habite Gorky. Dès qu'elle aura répondu à ma lettre je t'écrirai tout de suite.

Pour musculation elle fait les exercices suivants
1. le developpé à deux bras (meilleur résultat 65-70 kg)
2. les arrachés (40, 45, 50, 55 kg)
3. les jetés (50, 55, 60, 65, 70 kg)
4. fléchissements des jambes avec le poids placé sur nuque (90, 100, 110, 120 kg)
5. accroupissement (60, 65, 70, 75 kg)
6. les différents exercices avec le poids 25-25 ...

Chère Denise voilà tout ce que j'ai pu faire. J'espère que quelque chose t'apportera de mon mieux. Mes meilleurs sentiments et voeux pour Philippe parce qu'ils sont toujours forts. Sasha

Annexe n°12

Le parcours du célèbre sportif soviétique Valerij Brumel' en bandes dessinées dans les revues destinées aux jeunes français

---

Document 1. Jarry, « Valéry Brumel », *Le Journal de Tintin*, 26 mars 1970, n°1117.

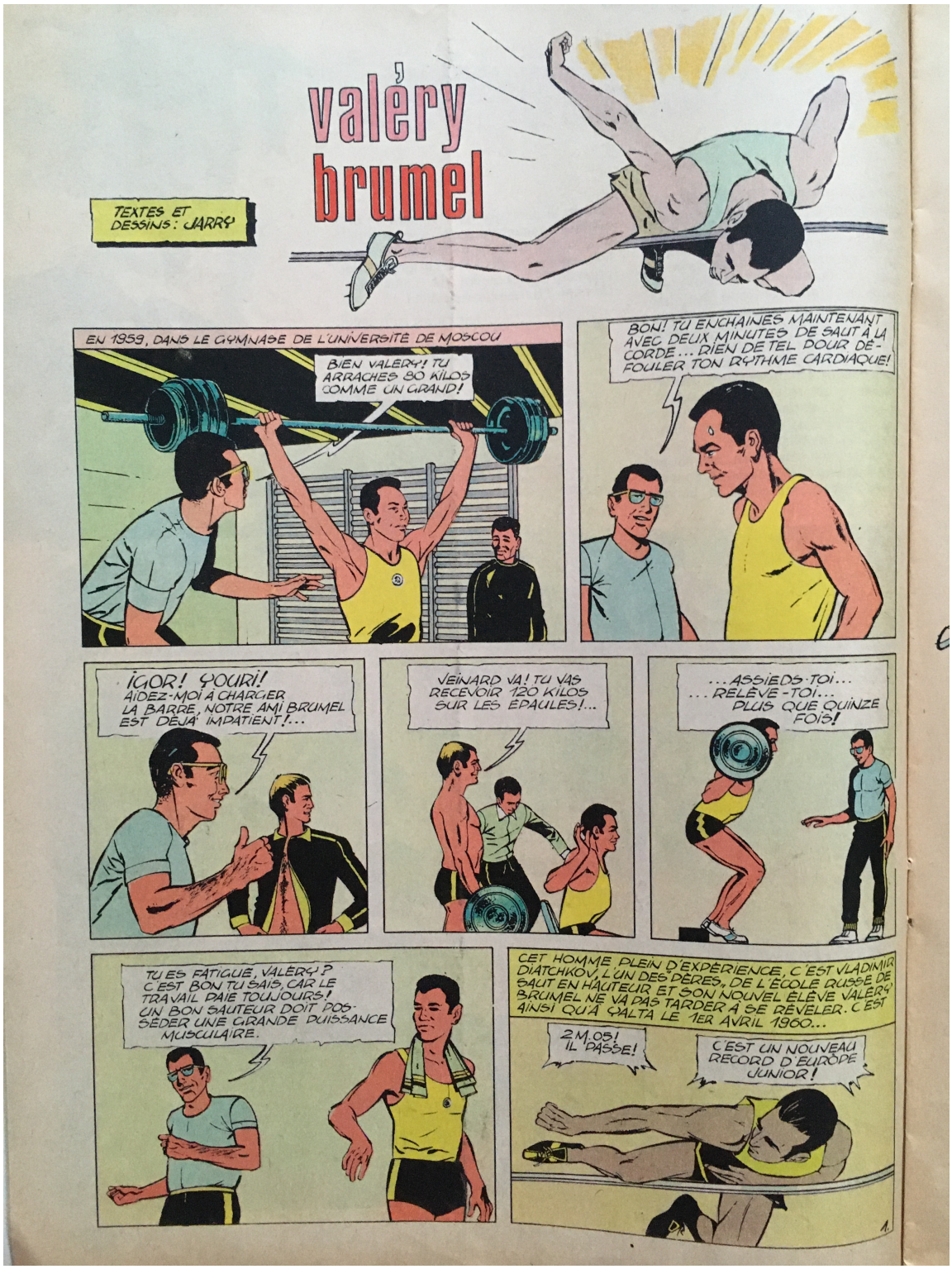


L'ANNÉE 1960 DEVAIT ÊTRE POUR BRUMEL UNE ANNÉE ASSEZ EXTRAORDINAIRE, ANNÉE OLYMPIQUE DE SURCROÎT... MAIS C'EST EN BON SAUTEUR, SANS PLUS, QU'IL EST PRÉSENTÉ À ROME. LE GRAND FAVORI EST ALORS L'AMÉRICAIN JOHN THOMAS, RECORDMAN DU MONDE AVEC 2M.22. MAIS LES ÉVÉNEMENTS VONT EN DÉCIDER AUTREMENT...
APRÈS 5 HEURES DE LUTTE, TROIS ATHLÈTES RESTENT EN COMPÉTITION : THOMAS ET DEUX RUSSES : CHAVLAKADZE ET... BRUMEL. LA BARRE EST À 2M.16.
MAIS...
THOMAS, ÉLIMINÉ!!
C'EST LA SURPRISE... CHAVLAKADZE EST CHAMPION, BRUMEL EST SECOND, MAIS POUR TOUS, C'EST LUI LE TRIOMPHATEUR, IL EST MÉDAILLE D'ARGENT À 18 ANS...
VALÉRY N'EN RESTE PAS LÀ, LE 28 JANVIER 1961 À LÉNINGRAD, LORS D'UNE RÉUNION EN SALLE, IL DEVIENT L'HOMME LE PLUS HAUT DU MONDE AVEC UN BOND DE 2M.25!
BRAVO, MON VIEUX! MAIS DOMMAGE POUR LA PERFORMANCE... EH OUI, RÉALISÉE EN SALLE, ELLE RESTE OFFICIEUSE...
VALÉRY! SAIS-TU QUE TU SAUTES 40 CM AU-DESSUS DE TA TAILLE... C'EST UNIQUE!
C'EST VRAI ÇA... VOUS VOUS RENDEZ COMPTE LES GARS, AVEC SON MÈTRE QUATRE-VINGT SEIZE, THOMAS DEVRAIT ATTEINDRE 2M.36!
DIS-DONC, À CES HAUTEURS, IL Y A INTÉRÊT À PRENDRE UNE PERCHE!
DEUX GRANDES DATES ENCORE POUR BRUMEL, LE 21 JUILLET 1963, IL PORTE LE RECORD DU MONDE À 2M28 ET IL EST SACRÉ CHAMPION OLYMPIQUE À TOKYO EN 1964
SEULEMENT 2M18 ? VALÉRY N'A PAS FORCÉ SON TALENT...
OUI, MAIS SON GENOU GAUCHE LE GÊNE, J'AI BIEN PEUR QU'IL N'ENTRE DANS UNE PÉRIODE DE MALCHANCE...
2.

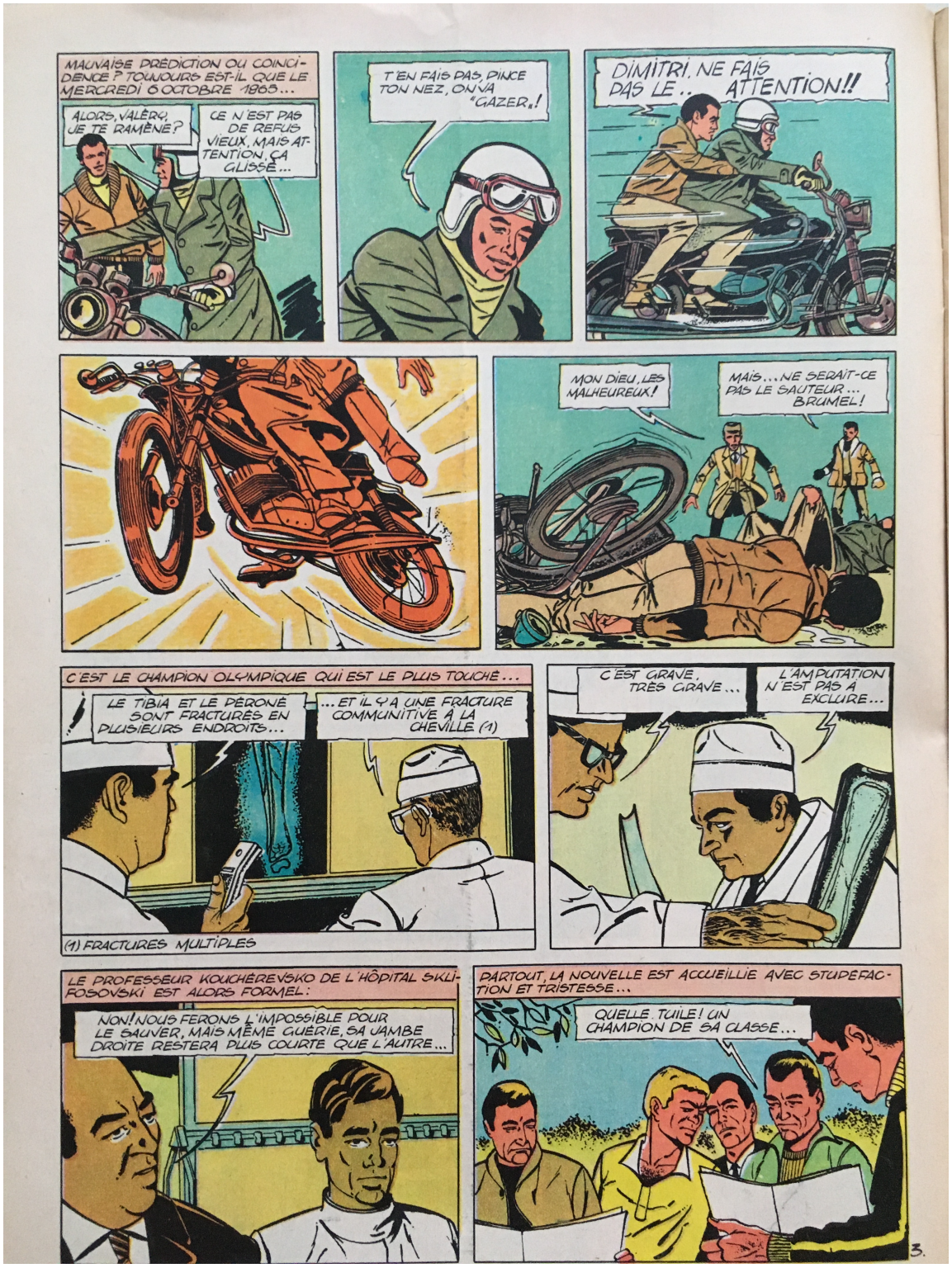
MAUVAISE PRÉDICTION OU COÏNCIDENCE ? TOUJOURS EST-IL QUE LE MERCREDI 6 OCTOBRE 1965...
ALORS, VALÉRY, JE TE RAMÈNE ?
CE N'EST PAS DE REFUS VIEUX, MAIS ATTENTION, ÇA GLISSE...
T'EN FAIS PAS, PINCE TON NEZ, ON VA "GAZER" !
DIMITRI, NE FAIS PAS LE... ATTENTION !!
MON DIEU, LES MALHEUREUX !
MAIS... NE SERAIT-CE PAS LE SAUTEUR... BRUMEL !
C'EST LE CHAMPION OLYMPIQUE QUI EST LE PLUS TOUCHÉ...
LE TIBIA ET LE PÉRONÉ SONT FRACTURÉS EN PLUSIEURS ENDROITS...
...ET IL Y A UNE FRACTURE COMMUNITIVE À LA CHEVILLE (1)
(1) FRACTURES MULTIPLES
C'EST GRAVE, TRÈS GRAVE...
L'AMPUTATION N'EST PAS À EXCLURE...
LE PROFESSEUR KOUCHÉREVSKO DE L'HÔPITAL SKLIFOSOVSKI EST ALORS FORMEL :
NON ! NOUS FERONS L'IMPOSSIBLE POUR LE SAUVER, MAIS MÊME GUÉRIE, SA JAMBE DROITE RESTERA PLUS COURTE QUE L'AUTRE...
PARTOUT, LA NOUVELLE EST ACCUEILLIE AVEC STUPÉFACTION ET TRISTESSE...
QUELLE TUILE ! UN CHAMPION DE SA CLASSE...
3.


VALÉRY BRUMEL SUBIRA EN TOUT SIX INTERVENTIONS CHIRURGICALES...
ET AU PRINTEMPS 1966
LAISSEZ-MOI, JE... VAIS ESSAYER D'UN PEU MARCHER, AVEC LES BÉQUILLES, ÇA IRA...
ET SI J'ESSAYAIS SANS BÉQUILLES?
MAIS BIEN SÛR...
MON DIEU, VALÉRY! SA JAMBE DROITE EST RECASSÉE!
À L'ISSUE DE CE DEUXIÈME ACCIDENT, LE PROFESSEUR KOUCHÉREVSKO DONNE UNE CONFÉRENCE DE PRESSE...
... LA CALLOSITÉ DE L'OS N'ÉTAIT PAS SUFFISAMMENT RÉSISTANTE POUR SUPPORTER LE POIDS DE LA CHARGE QUI LUI ÉTAIT IMPOSÉ
ET C'EST À NOUVEAU DE LONGS MOIS À L'HÔPITAL...
C'EST MA FAUTE, MAIS JE VEUX SAUTER... JE VEUX SAUTER ET JE SAUTERAI!...
AU DÉBUT DE L'ANNÉE OLYMPIQUE 1968, BRUMEL ASSISTE AUX ENTRAÎNEMENTS DES ATHLÈTES RUSSES EN PARTANCE POUR MEXICO
TU EN VEUX ENCORE, HEIN VALÉRY?... MAIS, TU SAIS, AVEC TA JAMBE PLUS COURTE DE 3 CENTIMÈTRES...
OUI... SAUTER EN COMPÉTITION EST IMPENSABLE...
EH BIEN NON, VALÉRY! VIENS À KOURGAN EN SIBÉRIE, LÀ, LE DOCTEUR ILIZAROV A MIS AU POINT UN APPAREIL SPÉCIAL, UNIQUE AU MONDE... IL ALLONGE LES MEMBRES AFFECTÉS EN ÉCARTANT LES EXTRÉMITÉS DES OS. SEULEMENT, TA JAMBE... IL FAUDRA LA REBRISER...
4.


L'OPÉRATION RÉUSSIT ET EN 1969, IL REPART COURAGEUSEMENT DE ZÉRO... FOOTING, NATATION, ET UN PEU DE SAUT, IL A 27 ANS.
1 MÈTRE 15! J'AI SAUTÉ 1 MÈTRE 15... J'ATTEINDRAI BIENTÔT 1 MÈTRE 50!
C'EST TRISTE ET MERVEILLEUX... VOUS VOUS RENDEZ COMPTE? IL S'EXTASIE POUR UN SAUT À 1M.15, LUI QUI A FRANCHI 2M.28!
SON NOUVEL ENTRAÎNEUR, TCHISTIAKOV, EST POURTANT PLEIN D'OPTIMISME
DOUCEMENT, VALÉRY... 110 KILOS C'EST DÉJÀ FORMIDABLE APRÈS 15 JOURS D'ENTRAÎNEMENT!!
LA RÉÉDUCATION SE PASSE AUSSI DANS LA PISCINE...
LA JAMBE DE BRUMEL ÉTAIT RESTÉE 1000 JOURS DANS LE PLÂTRE. ET IL MARCHA AVEC DES BÉQUILLES PENDANT 36 MOIS...
ET LE 13 MARS 1968, AU COURS D'UN ENTRAÎNEMENT AU STADE COUVERT DES "JEUNES PIONNIERS" À MOSCOU, L'IMPOSSIBLE SE PRODUIT!!...
DEUX MÈTRES! C'EST UN MIRACLE!
OUAÏÏÏ! BRAVO!
IL PASSA PEU APRÈS 2M06, ET NE CESSE DEPUIS DE PROGRESSER, SA VOLONTÉ EST ADMIRABLE.
ALORS, GARS, DES PROJETS POUR 1970?
DES PROJETS? TU PARLES! SI JE SUIS À VIENNE AU MOIS DE MARS, POUR LES CHAMPIONNATS D'EUROPE EN SALLE, JE VOUS PROMETS UNE SAISON "TERRIBLE"
AUX JEUX OLYMPIQUES DE MUNICH EN 1972, NOUS SERONS FIXÉS SUR L'ABOUTISSEMENT DE LA CARRIÈRE DU PHÉNOMÈNE SOVIÉTIQUE. MAIS QU'IL RÉUSSISSE OU NON À FAIRE TOMBER SON PROPRE RECORD DU MONDE, VALÉRY BRUMEL RESTERA POUR LES VRAIS AMATEURS DE SPORT, UNE FIGURE ADMIRÉE GRÂCE AU COURAGE ET À LA VOLONTÉ DONT IL A FAIT PREUVE.
fin
22
5.

Document 2. François Drall, Robert Rigot, « La plus belle victoire de Valéri Brumel », *J2 magazine*, 29 mai 1969, n°22.



LA PLUS BELLE VICTOIRE DE VALERI BRUMEL

Keystone

Texte de F. Drall - Dessins de R. Rigot

Quand il y a 3 ans et demi, le champion soviétique de saut en hauteur Valeri Brumel fut accidenté, tout le monde pensait que l'on ne reverrait plus jamais sur un stade le magnifique athlète.

Et pourtant, le 13 mars 1969, Brumel participait de nouveau à une compétition sportive. Bien sûr, en sautant 2,05 m, il était loin de son propre record du monde de 2,28 m. Mais quel exploit! quel exemple de courage et de volonté!

Pour tous les vrais sportifs, cette nouvelle victoire était la plus belle.

1
6 octobre 1965. Une grosse moto file à vive allure dans une rue de Moscou.

4
Valeri Brumel est l'un des plus grands champions soviétiques. Il est recordman du monde de saut en hauteur (2,28 m - Juillet 1963).

7
C'est de nouveau les opérations chirurgicales, les longs mois de plâtre, les béquilles, le patient travail de rééducation.

BRAVO!
BRAVO!
BRAVO!
USA
USA
CCCP


2
Et soudain, dans un feumant ...
HÉ !
VLAN-BANG !
3
Le passager arrière a reçu tout le poids de la moto sur la jambe droite.
OH ! MAIS C'EST VALÉRI BRUMEL
VITE ! DU SECOURS...
5
Le blessé est transporté d'urgence à l'hôpital Skofossovsky. Multiples fractures ouvertes à la jambe. Va-t-on devoir l'amputer? ...
TENTONS L'IMPOSSIBLE.
6
Les chirurgiens réussissent à sauver le membre. Brumel se remet à marcher. Mais trop confiant en ses forces, un jour de mars 1966, il s'engage sans béquilles dans un escalier ...
VALERI EST TOMBÉ !
AIE !
8
Brumel a tout enduré sans jamais perdre espoir. Et, le 16 décembre '68, dans le stade des "Jeunes Pionniers" de Moscou ...
JI, JE T'ASSURE, C'EST BRUMEL.
AU SAUTOIR !
ALORS, LÀ !
9
Oui, Valeri Brumel a repris l'entraînement. Le 13 mars 1969, "l'éclopé", qu'on avait failli amputer, participe à une rencontre russo-américaine à Moscou.
VAS-Y BRUMEL !
CCCP
10
Les athlètes américains n'en reviennent pas ...
2M.05
C'EST PRODIGIEUX
INCROYABLE.
USA
ALORS, CONTENT ?
OUI, MAIS IL ME RESTE 27.05 CM À FRANCHIR.
FIN
11
Le courageux Brumel parviendra-t-il à sauter de nouveau les 2,28 m de son record du monde? Pourquoi pas? ... Rien ne peut plus nous surprendre de la part d'un tel champion.

Annexe n°13

Tableaux de présentation des transferts des joueurs et des entraîneurs soviétiques vers la France dans le contexte de la pérestroïka

---

Document 1. Liste des projets de recrutements de « spécialistes » soviétiques menés par des organisations sportives françaises auprès du Sovintersport, entre 1987 et 1991.

Le tableau de présentation a été réalisé en fonction des données relevées dans les dossiers 123, 126, 137, 176, 177, 178, 371, du fonds R10029 *Vsesouznoe vnesneèkonomiceskoe ob'edinenie ''Sovintersport''* [Agence d'État du commerce extérieur « Sovintersport »], conservé aux Archives d'État de la Fédération de Russie (GARF).

	Club ayant un projet de recrutement	Profil(s) recherché(s)	« Spécialiste(s) » initialement sollicité(s)	Accord conclu	« Spécialiste(s) » transféré(s)
	1987				
1	Amiens Sporting Club - Hockey sur Glace	Deux joueurs	Sans préférence	Non	Aucun
2	Union Gymnique Dijonnaise	Entraîneur	Sans préférence	Oui	Nadežda Maslennikova
3	Club Athlétique de Saint-Étienne - Volley-Ball	Entraîneur	Sans préférence	Non	Aucun
4	Club Municipal Omnisports de Vénissieux - Gymnastique	Entraîneur	Sans préférence	Non	Aucun
	1988				
5	Toulouse Football Club	Joueur	Vagiz Nazirovič Hidiâtullin	Oui	Vagiz Nazirovič Hidiâtullin
6	Amiens Sporting Club - Hockey sur Glace	Deux joueurs : un attaquant et un défenseur	Vladimir Vladimirovič Durdin, Vladimir Lubkin	Oui	Vladimir Lubkin, Vladimir Zubkov
7	Hockey Club de Reims	Deux joueurs : des avants centres expérimentés	Sans préférence	Oui	Vladimir Aleksandrovič Kovin
8	Basket Astarac Club Mirande	Joueuse	Olesâ Ivanovna Barel', Elena Anatol′evna Hudašova, Ol′ga Leonidovna Suharnova	Oui	Ol′ga Leonidovna Suharnova

9	Union Sportive des Anciens du Mont Duplan Nîmes - Handball	Joueur	Raimondas Volutskas	Non	Aucun
10	Rouen Hockey Club	Entraîneur-joueur	Sans préférence	Non	Aucun
11	Français Volants de Paris - Hockey sur Glace	Deux joueurs : attaquants	Sans préférence	Non	Aucun
12	Arago de Sète - Volley-Ball	Joueur	Aleksándr Dmítrievič Sorokolét	Non	Aucun
13	Villeurbanne Handball Club	Joueur	Romas Dumbliauskas	Non	Aucun
	1989				
14	Racing Rugby Club de Nice	Joueur	Sergej Sergeev, Andrej Vladimirovič Kirpa	Non	Aucun
15	Cahors Rugby	Joueur	Andrej Vladimirovič Kirpa	Non	Aucun
16	Association Sportive Red Star 93	Joueur	Sans préférence	Oui	Aleksandr Viktorovič Bubnov
17	Girondins de Bordeaux Football Club	Joueur	Rinat Fajzrahmanovič Dasaev	Non	Aucun
18	Hockey Club de Reims	Deux joueurs	Sans préférence	Oui	Sergej Evgen′evič Gorbušin, Sergéj Víktorovič Tukmačëv
19	Sporting Club Bordelais - Basketball	Joueuse	Olesâ Ivanovna Barel'	Non	Aucun
20	Challes-les-Eaux Basket	Joueuse	Olesâ Ivanovna Barel'	Oui	Olesâ Ivanovna Barel'
21	Union Sportive Orchies Nomain - Basketball	Joueuse	Ul′âna Larionovna Semënova	Oui	Ul′âna Larionovna Semënova
22	ASPTT Lyon - Basket-ball	Joueuse	Galina Vladimirovna Savickaâ, Olesâ Ivanovna Barel'	Non	Aucun
23	Cholet Basket	Joueur	Sans préférence	Non	Aucun
24	Racing Club de France - Basketball	Joueur	Sergej Nikolaevič Tarakanov	Non	Aucun
25	Cercle Paul Bert Rennes - Volley-Ball	Joueur	Sans préférence	Oui	Boris Vasil'evič Grebennikov
26	Association Sportive de Cannes Volley-Ball	Joueur	Aleksándr Dmítrievič Sorokolét, Úrij Petróvič Pánčenko, Vladimir Petrovitch Chkourikhine	Non	Aucun
27	Volley-Ball Club Kingersheim	Joueur	Úrij Petróvič Pánčenko	Non	Aucun
28	Union Sportive Ivry Handball	Joueur	Absence de donnée	Oui	Georgij Zubkov
29	Valenciennes Hainaut Hockey Club	Entraîneur	Sans préférence	Oui	Mansur Bazoukov

30	Cercle des Nageurs de Marseille	Joueur	Nurlán Žajbergénovič Mendygalíev	Non	Aucun
31	Thonon Athletic Club - Handball	Entraîneur-joueur	Sans préférence	Non	Aucun
32	Racing Club de France - Judo	Entraîneur	Sans préférence	Oui	Vladimir Mihajlovič Nevzorov
33	Association Sportive Neuvilloise - Gymnastique	Entraîneur	Sans préférence	Non	Aucun
34	Union Sportive de Créteil - Gymnastique	Entraîneur	Vladimir Ivanovič Kuksa	Non	Aucun
	1990				
35	Association Sportive Red Star 93 - Football	Deux joueurs	Sans préférence	Oui	Sergej Ûr′evič Rodionov, Fëdor Fëdorovič Čerenkov
36	Association Sportive Nancy-Lorraine - Football	Joueur	Oleksandr Anatolijovič Zavarov	Oui	Oleksandr Anatolijovič Zavarov
37	Union Sportive des Anciens du Mont Duplan Nîmes - Handball	Joueur	Sans préférence	Oui	Vladimir Žiharev
38	Association Sportive Cités Amélie Wittelsheim - Handball	Joueur	Absence de donnée	Oui	Romas Dumbliauskas
39	Saint-Martin-d'Hères Grenoble Université Club - Handball	Joueur	Georgij Zubkov	Oui	Georgij Zubkov
40	Association Sportive de Cannes Volley-Ball	Joueur	Absence de donnée	Oui	Aleksándr Dmítrievič Sorokolét
41	Club Athlétique des Sports Généraux Paris - Volley-ball	Joueur	Sans préférence	Non	Aucun
42	Courrières Volley Sport	Joueuse	Trois suggestions (noms des sportifs non retrouvés)	Non	Aucun
43	Cercle Saint-Pierre Limoges - Basket-ball	Entraîneur	Absence de donnée	Oui	Aleksandr Âkovlevič Gomel′skij
44	Étoile de Voiron Gymnastique	Entraîneur	Sans préférence	Non	Aucun
45	Bordeaux Athletic Club - Tennis de table	Joueur	Sans préférence	Non	Aucun
46	Natation 66 Canet	Joueur	Dmítrij Arkád′evič Vólkov	Non	Aucun
47	Union Sportive Montalbanaise - Rugby	Joueur	Sergej Sergeev	Oui	Sergej Sergeev
	1991				
48	Challes-les-Eaux Basket	Joueuse	Absence de donnée	Oui	Elena Anatol′evna Hudašova

49	Union Sportive Orchies Nomain - Basketball	Joueuse	Absence de donnée	Oui	Viktoriâ Prudnikova
50	Union Sportive Ivry Handball	Joueur	Absence de donnée	Oui	Vadim Vasil′ev
51	Union Sportive Municipale de Gagny - Handball	Joueur	Absence de donnée	Oui	Laisvydas Jankevičius, Arnoldas Čepulis
52	Étoile de Voiron Gymnastique	Entraîneur	Valentín Víktorovič Mogíl′nyj, Ol′ga Anatol′evna Bičerova	Oui	Valentín Víktorovič Mogíl′nyj, Ol′ga Anatol′evna Bičerova

Document 2-a. Liste non-exhaustive des sportifs soviétiques transférés vers la France entre 1988 et 1991.

Nom	Prénom(s)	Date de naissance	Discipline	Club de départ	Club d'arrivée
1988					
Hidiâtullin	Vagiz Nazirovič	3 mars 1959	Football	Spartak Moscou	Toulouse Football Club
Zubkov	Vladimir Semënovič	14 janvier 1958	Hockey sur glace	CSKA Moscou	Amiens Sporting Club
Lubkin	Vladimir	6 juillet 1953	Hockey sur glace	Dinamo Riga	Amiens Sporting Club
Kovin	Vladimir Aleksandrovič	20 juin 1954	Hockey sur glace	Torpedo Gorki	Hockey Club de Reims
Suharnova	Ol′ga Leonidovna	14 fevrier 1955	Basketball	Spartak Moscou Région	Basket Astarac Club Mirande
1989					
Bubnov	Aleksandr Viktorovič	10 cotbore 1955	Football	Spartak Moscou	Association Sportive Red Star 93
Gorbušin	Sergej Evgen′evič	20 mai 1957	Hockey sur glace	HK Sokil Kiev	Hockey Club de Reims
Tukmačëv	Sergéj Víktorovič	4 janvier 1958	Hockey sur glace	Dinamo Minsk	Hockey Club de Reims
Barel′	Olesâ Ivanovna	9 février 1960	Basketball	CSKA Moscou	Challes-les-Eaux Basket
Semënova	Ul′âna Larionovna	9 mars 1952	Basketball	Tintoretto Madrid	Union Sportive Orchies Nomain
Zubkov	Georgij	X XXX 1960	Handball	Institut Industriel de Zaporojie	Union Sportive Ivry Handball
Grebennikov	Boris Vasil′evič	18 octobre 1958	Volley-ball	Dorojnik Alma-Ata	Cercle Paul Bert Rennes
1990					
Rodionov	Sergej Ûr′evič	3 septembre 1962	Football	Spartak Moscou	Association Sportive Red Star 93
Čerenkov	Fëdor Fëdorovič	25 juillet 1959	Football	Spartak Moscou	Association Sportive Red Star 93
Zavarov	Oleksandr Anatolijovič	20 avril1961	Football	Juventus FC	Association Sportive Nancy-Lorraine
Ivanauskas	Loreta		Handball	Kaunas	ASPTT Nantes Handball
Žiharev	Vladimir		Handball	SKIF Krasnodar	Union Sportive des Anciens du Mont Duplan Nîmes
Dumbliauskas	Romas		Handball	Granitas Kaunas	Association Sportive Cités Amélie Wittelsheim
Sorokolét	Aleksándr Dmítrievič	27 mars 1959	Volley-ball	CSKA Moscou	Association Sportive de Cannes volley-ball

Sergeev	Sergej	16 novembre 1966	Rugby		Union Sportive Montalbanaise
1991					
Hudašova	Elena Anatol′evna	10 juillet 1965	Basketball	Dinamo Volgograd	Challes-les-Eaux Basket
Prudnikova	Viktoriâ	6 août 1965	Basketball		Union Sportive Orchies Nomain
Vasil′ev	Vadim	X XXX 1966	Handball	Neva Leningrad	Union Sportive Ivry Handball
Jankevičius	Laisvydas	10 juillet 1967	Handball	Granitas Kaunas	Union Sportive Municipale de Gagny
Čepulis	Arnoldas	X XXX 1966	Handball	Granitas Kaunas	Union Sportive Municipale de Gagny

Document 2-b. Liste non-exhaustive des entraîneurs soviétiques transférés vers la France, entre 1987 et 1990.

Nom	**Prénom(s)**	**Date de naissance**	**Discipline**	**Club de départ**	**Club d'arrivée**
1987					
Maslennikova	Nadežda	Absence de donnée	Gymnastique	Absence de donnée	Union Gymnique Dijonnaise
1989					
Nevzorov	Vladimir Mihajlovič	5 octobre 1952	Judo	Entraîneur de l'équipe d'URSS	Racing Club de France
Bazoukov	Mansur	X XXX 1947	Hockey sur glace	Sakko i Vancetti Moscou	Valenciennes Hainaut Hockey Club
1990					
Gomel′skij	Aleksandr Âkovlevič	18 janvier 1928	Basket-ball	Unelco Tenerife	Cercle Saint-Pierre Limoges
Mogíl′nyj	Valentín Víktorovič	18 décembre 1965	Gymnastique	Aucune expérience antérieure au poste d'entraîneur	Étoile de Voiron Gymnastique
Bičerova	Ol′ga Anatol′evna	26 octobre 1967	Gymnastique	Aucune expérience antérieure au poste d'entraîneur	Étoile de Voiron Gymnastique

Annexe n°14

Tableaux réalisés par le Sovintersport pour mesurer l'efficacité économique des transferts des « spécialistes » soviétiques en France

---

Les documents suivants reproduisent des tableaux relatifs au coefficient d'efficacité calculé par le Sovintersport au sujet des transferts de sportifs et d'entraîneurs soviétiques vers des clubs français entre 1987 et 1991. Les tableaux originaux ont pu être retrouvés dans le fonds R10029, *Vsesouznoe vnesneèkonomiceskoe ob'edinenie ''Sovintersport''* (Agence d'État du commerce extérieur ''Sovintersport''), conservé au sein des Archives d'État de la Fédération de Russie (GARF). Leur contenu étant rédigé en langue russe, il a été décidé de proposer des traductions françaises entre crochets et en italique, afin de rendre la lecture de ces documents plus accessible.

Un échantillon composé de quatre documents a été sélectionné de manière à mettre en avant plusieurs éléments qui permettent de saisir les stratégies du Sovintersport pour maximiser les profits liés à la vente des contrats de « spécialistes » soviétiques en France. Le document 1 concerne le calcul du coefficient d'efficacité de la mise à disposition du joueur de handball Georgy Zubkov auprès de l'Union Sportive d'Ivry, en 1989. Si l'année suivante le contrat de ce sportif n'est pas reconduit au sein de l'équipe d'Ivry, le joueur reste malgré tout en France en étant transféré au Saint-Martin-d'Hères Grenoble Université Club (SMH GUC), qui évolue dans la deuxième division du championnat national.

Le document 2, qui représente le calcul du coefficient d'efficacité à propos du transfert de Sergej Gorbušin vers le Hockey Club de Reims, montre que la société soviétique limite ses dépenses en se faisant rembourser certains frais. Il permet également d'évaluer la part de bénéfice réalisée par le Sovintersport sur l'ensemble de l'indemnité mensuelle demandée au club français pour couvrir la mise à disposition du « spécialiste », en comparant cette donnée au revenu réel accordé au joueur.

Pour être complet sur les déplacements des « spécialistes » soviétiques, les deux derniers documents concernent les contrats de deux entraîneurs, Vladimir Nevzorov, qui a exercé pendant deux ans au sein de la section judo du Racing Club de France, et Nadežda Maslennikova, qui a travaillé pour l'Union Gymnique Dijonnaise de 1987 à 1989. L'intérêt particulier du tableau relatif à cet entraîneur de gymnastique réside dans le fait qu'il est question d'une renégociation d'un contrat devant être prolongé.

Document 1.

СПРАВКА ***[NOTE]***

По эффективности командирования специалистов Госкомспорта СССР ***Зубкова Г.*** **во Франция на** ***12*** **мес.**
[Efficacité de la mise à disposition du spécialiste du Goskomsport de l'URSS **Zubkov G.** ***en France pendant 12 mois]***

Курс ***[Cours]*** **: 100 фр. фр.** ***[fr.fr.]*** **9, 8 руб.** ***[rub]*** **1989**

Затраты советской страны ***[Coûts du pays soviétique]***				**Платежи заказчика** ***[Paiements des clients]***			
Наименование затрат ***[Types de dépenses]***	**В сов. Рублях** ***[En roubles soviétiques]***	**В инв. Рублях** ***[En devise]***	**Вместо** ***[Ensemble]***	**Наименование платежей** ***[Types de recettes]***	**В сов. Рублях** ***[En roubles soviétiques]***	**В инв. Рублях** ***[En devise]***	**Вместо** ***[Ensemble]***
1. Проезд Москва-Париж-Москва ***[Voyage Moscou-Paris-Moscou]***				**1. Проезд Москва-Париж-Москва** ***[Voyage Moscou-Paris-Moscou]***			
2. Провоз Багажа ***[Bagages]***				**2. Провоз Багажа** ***[Bagages]***			
3. 100 % З/П за 10 дн. Пребывания в Москве ***[100 % du traitement mensuel pendant les 10 jours du séjour à Moscou]***	**300 / 25,4 X 10**		**118,11**	**3. Ставка возмещения (15 000 Фр. Фр. = 1470 руб./мес.** ***[Taux de remboursement (15 000 fr.fr. = 1470 rub./mois)]***			**17640**
4. Проживание в гостинице в Москве (10 дн.) ***[Hébergement dans un hôtel à Moscou (10 jours)]***	**5 X 10**		**50**	**4. Отпуск** ***[Congés payés]***			
5. Командировочние (10 дн в Москве) ***[Per diem (10 jours à Moscou)]***	**3,5 X 10**		**35**	**5. Подъемное пособие (в размере месячной ставки возмещения)** ***[Revalorisation de l'allocation (à hauteur du taux de remboursement mensuel)]***			**1470**
6. Проезд заморожи Москва заморожи	**30 X 4**		**120**	**6. За переход 30 000 Фр. Фр.** ***[Prime de transfert 30 000 fr.fr.]***			**2940**
7. Отпуск 24 р. Дн. ***[Congés payés 24 jours]***	**300 / 25,4 X 24**		**283,96**	**7. Комиссия в/о СИС 5625 Фр. Фр.** ***[Commission pour le Sovintersport 5625 fr.fr.]***			**551,25**
8. Страховки 2 % ***[Assurances 2 %]***	**0,02 X (460 + 283,96 + 118,11)**		**51,23 109,28**	**Итого** ***[Total]***			**22 601,25** ***[Rub]***
9. З/П в СССР 60 % (исходя из месячной ставки 300 руб.) ***[60 % du traitement mensuel en URSS (sur la base d'un taux mensuel de 300 roubles)]***	**300 X 0,6 X 12**		**2160**				
10. Подъемние (50 % от месячн. З/П в СССР) ***[Revalorisation (50 % du traitement mensuel en URSS)]***			**150**				
11. Поезд … (при транзите) ***[Train… (pour le transit)]***				**К ЕФ : 2,68** ***[Coefficient d'efficacité : 2,68]***			
12. Провоз багаж (при транзите) ***[Bagage (pour le transit)]***							
13. Оклад (в мес. за границей 477) ***[Salaire (par mois en expatriation) 477]***			**5214**				
14. Подъемние (30 % от месячн. Оклада в инвалюте) ***[Revalorisation (30 % du salaire mensuel en devise)]***			**142,2**				
Итого ***[Total]***			**8428,28** ***[Rub]***				

Document 2.

СПРАВКА *[NOTE]*

По эффективности командирования специалистов Госкомспорта СССР *Горбушин* во Франция на *12* мес.
[Efficacité de la mise à disposition du spécialiste du Goskomsport de l'URSS Gorbušin en France pendant 12 mois]

Курс *[Cours]* : 100 фр. фр. *[fr.fr.]* 9,78 руб. *[rub]* 17 май 1989 [17 mai 1989]

Затраты советской страны *[Coûts du pays soviétique]*				**Платежи заказчика *[Paiements des clients]***			
Наименование затрат *[Types de dépenses]*	**В сов. Рубля *[En rouble soviétique]***	**В инв. Рубля**	**Вместо *[Ensemble]***	**Наименование платежей *[Types de recettes]***	**В сов. Рубля *[En rouble soviétique]***	**В инв. Рубля**	**Вместо *[Ensemble]***
1. Проезд Москва-Париж-Москва *[Voyage Moscou-Paris-Moscou]*	**920 X 2 460**		**2 300**	**1. Проезд Москва-Париж-Москва *[Voyage Moscou-Paris-Moscou]***			**2 300**
2. Провоз Багажа (240кг) *[Bagages (240kg)]*	**1 526,4 X 2**		**3052, 8**	**2. Провоз Багажа *[Bagages]***			**3 052, 8**
3. 100% З/П за 10 дн. Пребывания в Москве *[100% du traitement mensuel pendant les 10 jours du séjour à Moscou]*	**300/25, 4 X 10**		**118,11**	**3. Ставка возмещения (215 000 Фр.Фр г.) *[Taux de remboursement (215 000 francs)]***			**21 027**
4. Проживание в гостинице в Москве (10 дн.) *[Hébergement dans un hôtel à Moscou (10 jours)]*	**4 X 10 X 2**		**80**	**4. Отпуск *[Congés payés]***			
5. Командировочние (10 дн в Москве) *[Argent de poche (10 jours à Moscou)]*	**2, 6 X 10**		**26**	**5. Подъемное пособие (в размере месячной ставки возмещения) *[Revalorisation de l'allocation (au montant du taux de remboursement mensuel)]***			
6. Проезд заморожи Москва заморожи	**40 X 2 X 2**		**200**	**6. За переход *[Prime de transfert]***			
7. Отпуск 24 р. Дн. *[Congés payés 24 jours]*	**300/25, 4 X 24**		**283, 44**	**7. Комиссия в/о СИС *[Commission pour le Sovintersport]***			
8. Страховки 2% *[Cotisations 2%]*	**0, 02 X (118,1 + 283, 46 + 2160)**	**0, 02 X 5 688**	**51, 23 113, 76**	**8. Провоз багаж *[Bagages]***			
9. З/П в СССР 60% (исходя из месячной ставки 300 руб.) *[60% du traitement mensuel en URSS (sur la base d'un taux mensuel de 300 roubles)]*	**300 X 12 X 0, 6**		**2 160**	**Итого *[Total]***			**26 378, 8 *[Rub]***
10. Подъемние (50% от месячн. З/П в СССР) *[Revalorisation (50% du traitement mensuel en URSS)]*			**150**	**К ЕФ : 1, 84** ***[Coefficient d'efficacité : 1, 84]***			
11. Поезд … (при транзите) *[Train… (pour le transit)]*							
12. Провоз багаж (при транзите) *[Bagage (pour le transit)]*							
13. Оклад (в мес. за границей) 474 *[Salaire (par mois en expatriation) 474]*			**5 688**				
14. Подъемние (30% от месячн. Оклада в инвалюте) *[Revalorisation (30% d'un salaire mensuel en devise)]*			**142, 2**				
Итого *[Total]*			**14 365, 56 *[Rub]***				

Document 3.

СПРАВКА
[NOTE]

По эффективности командирования специалистов Госкомспорта СССР *Невзорова В.* во Франция на *12* мес.
[Efficacité de la mise à disposition du spécialiste du Goskomsport de l'URSS Nevzorov V. en France pendant 12 mois]

Курс : 100 Фр. Фр. 9, 83 Руб 6 август 1989
[Cours : 100 Fr. Fr. 9, 83 Rub] *[6 août 1989]*

Затраты советской страны *[Coûts du pays soviétique]*				**Платежи заказчика *[Paiements des clients]***			
Наименование затрат ***[Types de dépenses]***	**В сов. Рубля** ***[En rouble soviétique]***	**В инв. Рубля**	**Вместо** ***[Ensemble]***	**Наименование платежей** ***[Types de recettes]***	**В сов. Рубля** ***[En rouble soviétique]***	В инв. Рубля	Вместо *[Ensemble]*
1. Проезд Москва-Париж-Москва *[Voyage Moscou-Paris-Moscou]*				**1. Проезд Москва-Париж-Москва *[Voyage Moscou-Paris-Moscou]***			
2. Провоз Багажа *[Bagages]*				**2. Провоз Багажа *[Bagages]***			
3. 100% З/П за 10 дн. Пребывания в Москве *[100% du traitement mensuel pendant les 10 jours du séjour à Moscou]*				**3. Ставка возмещения (21 000 = 2 064,3 (X12)** ***[Taux de remboursement (21 000 francs = 2 064,3 (X12)]***			24 777, 6
4. Проживание в гостинице в Москве (10 дн.) ***[Hébergement dans un hôtel à Moscou (10 jours)]***				**4. Отпуск** ***[Congés payés]***			
5. Командировочние (10 дн в Москве) ***[Per diem (10 jours à Moscou)]***				**5. Подъемное пособие (в размере месячной ставки возмещения)** ***[Revalorisation de l'allocation (à hauteur du taux de remboursement mensuel)]***			
6. Проезд заморожи Москва заморожи				**6. За переход** ***[Prime de transfert]***			
7. Отпуск 24 р. Дн. ***[Congés payés 24 jours]***	**300 / 25, 4 X 24**		**283, 46**	**7. Комиссия в/о СИС** ***[Commission pour le Sovintersport]***			
8. Страховки 2% ***[Assurances 2%]***	**0, 02 X (198 + 283, 46)**		**45, 27 104, 28**				
9. З/П в СССР 60% (исходя из месячной ставки 300 руб.) ***[60% du traitement mensuel en URSS (sur la base d'un taux mensuel de 300 roubles)]***	**300 / 0, 6 X 12**		**1 980**	**Итого [*Total]***		24 777,6 *[Rub]*	
10. Подъемние (50% от месячн. З/П в СССР) ***[Revalorisation (50% du traitement mensuel en URSS)]***			**150**				
11. Поезд … (при транзите) ***[Train… (pour le transit)]***				**К ЕФ : 3, 13** ***[Coefficient d'efficacité : 3, 13]***			
12. Провоз багаж (при транзите) ***[Bagage (pour le transit)]***							
13. Оклад (в мес. за границей) **474** ***[Salaire (par mois en expatriation) 474]***			**5214**				
14. Подъемние (30% от месячн. Оклада в инвалюте) ***[Revalorisation (30% d'un salaire mensuel en devise)]***			**142, 2**				
Итого *[Total]*			**7 919, 21 *[Rub]***				

Document 4.

СПРАВКА ***[NOTE]***

По эффективности командирования специалистов Госкомспорта СССР ***Масленникова*** **во Франция на** ***11*** **мес.**
[Efficacité de la mise à disposition du spécialiste du Goskomsport de l'URSS Maslennikova en France pendant 11 mois]

Курс ***[Cours]*** **: 100 фр.фр.** ***[100 fr.fr.]*** **9, 82 руб** ***[9, 82 rub]*** 7 февраль 1989 *[7 février 1989]*

Затраты советской страны ***[Coûts du pays soviétique]***				**Платежи заказчика** ***[Paiements des clients]***			
Наименование затрат ***[Types de dépenses]***	**В сов. Рубля** ***[En rouble soviétique]***	**В инв. Рубля**	**Вместо** ***[Ensemble]***	**Наименование платежей** ***[Types de recettes]***	**В сов. Рубля** ***[En rouble soviétique]***	В инв. Рубля	Вместо *[Ensemble]*
1. Проезд Москва-Париж-Москва ***[Voyage Moscou-Paris-Moscou]***	**458 X 2**		**916**	**1. Проезд Москва-Париж-Москва** ***[Voyage Moscou-Paris-Moscou]***			916
2. Провоз Багажа ***[Bagages]***	**6, 36 X 80 X 2**		**1 017,6**	**2. Провоз Багажа** ***[Bagages]***			1 017, 6
3. 100% З/П за 10 дн. Пребывания в Москве ***[100% du traitement mensuel pendant les 10 jours du séjour à Moscou]***				**3. Ставка возмещения 7 520 Фр.Фр. * 738,48 РуБ. в месяц X 11** ***[Taux de remboursement 7 520 francs * 738,48 roubles par mois X11)]***			8 123, 1
4. Проживание в гостинице в Москве (10 дн.) ***[Hébergement dans un hôtel à Moscou (10 jours)]***				**4. Отпуск** ***[Congés payés]***			
5. Командировочние (10 дн в Москве) ***[Per diem (10 jours à Moscou)]***				**5. Подъемное пособие (в размере месячной ставки возмещения)** ***[Revalorisation de l'allocation (à hauteur du taux de remboursement mensuel)]***			
6. Проезд заморожи Москва заморожи				**6. Страхование ноу-хоу (10 000 Фр. Фр.)** ***[Prime de savoir-faire (10 000 francs)]***			982
7. Отпуск 24 р. Дн. ***[Congés payés 24 jours]***	**300/25, 4 X24**		**283, 46**	**7. Комиссия в/о СИС** ***[Commission pour le Sovintersport]***			
8. Страховки 2% ***[Assurances 2%]***	**2% от 1 980**	**2% от 5214**	**39, 6 104, 28**	**Итого** ***[Total]***			11 038,7 *[Rub]*
9. З/П в СССР 60% (исходя из месячной ставки 300 руб.) ***[60% du traitement mensuel en URSS (sur la base d'un taux mensuel de 300 roubles)]***	**300 X 11 X 0, 6**		**1 980**	**К ЕФ : 1, 16** ***[Coefficient d'efficacité : 1, 16]***			
10. Подъемние (50% от месячн. З/П в СССР) ***[Revalorisation (50% du traitement mensuel en URSS)]***							
11. Поезд … (при транзите) ***[Train… (pour le transit)]***							
12. Провоз багаж (при транзите) ***[Bagage (pour le transit)]***							
13. Оклад (в мес. за границей) 474 ***[Salaire (par mois en expatriation) 474]***		**474 X 11**	**5 214**				
14. Подъемние (30% от месячн. Оклада в инвалюте) ***[Revalorisation (30% d'un salaire mensuel en devise)]***							
Итого ***[Total]***			**9 554, 94** ***[Rub]***				

Table des illustrations

Ill. 1. Photographie des joueurs de Moscou posant avant de participer au premier match de football franco-soviétique contre une équipe de la FST, le 1erjanvier 1926. Agence Rol, collection numérique de la BNF. [p. 63]

Ill. 2. Photographie de la sélection de joueurs moscovites à son entrée sur le stade Pershing, le 1erjanvier 1926. Agence Rol, collection numérique de la BNF. [p. 63]

Ill. 3. Carte postale représentant les déléguées sportives de la FST qui posent sur le pont du Rykov, lors de leur voyage en direction de Moscou pour participer à la Spartakiade en août 1928. Documentation personnelle. [p. 81]

Ill. 4. Carte postale représentant les délégués sportifs de la FST à l'entraînement sur le pont du Rykov, lors de leur voyage en direction de Moscou pour participer à la Spartakiade en août 1928. Documentation personnelle. [p. 81]

Ill. 5. Photographie d'une partie du groupe de cyclistes de la FST au bord d'un train polonais, lors du trajet à destination de l'URSS en septembre 1929. Archives de l'Union sportive d'Ivry. [p. 84]

Ill. 6. Photographie d'une partie de la délégation soviétique installée dans un bureau de l'INS, 16 février 1968. Iconothèque de l'INSEP. [p. 181]

Ill. 7. Photographie de la délégation soviétique visitant l'INS et assistant à une démonstration de lutte, 16 février 1968. Iconothèque de l'INSEP. [p. 181]

Ill. 8. Photographie d'une séance d'entraînement de gymnastique dirigée par l'entraîneur soviétique Tamara Manina, au sein des infrastructures de l'INS, 9 avril 1975. Iconothèque de l'INSEP. [p. 187]

Ill. 9. Photographie de la délégation d'athlètes soviétiques lors de son arrivée en gare de Mâcon, en juin 1981. Archives personnelles de Jean-Pierre Vouagner. [p. 229]

Ill. 10. Ouverture d'un reportage photographique consacré à l'athlète Valerij Brumel', détenteur du record du monde du saut en hauteur, Paris Match, 5 janvier 1963. [p. 267]

Ill. 11. Ouverture d'un reportage photographique consacré au rétablissement de l'athlète Valerij Brumel' suite à son accident de la route et aux nombreuses opérations subies, Paris Match, 20 novembre 1965. [p. 268]

Sources

CENTRES D'ARCHIVES EN RUSSIE

Archives nationales de la Fédération de Russie (GARF, *Gosudarstvennyi Archiv Rossijskoj Federatsii*), Moscou

Fonds R9570, Tsentral'nyj sovet sojuza sportivnyh obchtchestv i organizatsij SSSR, (Conseil central de l'union des associations et des sociétés sportives d'URSS)

Inventaire 1 – Dossiers : 526, 527, 528, 649, 650, 651, 779, 780, 781, 921, 922, 1305, 1306, 1460, 1624, 1625, 1626, 1627, 1628.

Inventaire 4 – Dossier : 116.

Fonds R7576, Komitet Fizitcheskoj Kul'tury i sporta SSSR, (Comité de culture physique et du sport d'URSS)

Inventaire 1 – Dossiers : 926, 937, 969, 980, 983, 997, 1047, 1106, 1174, 1207.

Inventaire 2 – Dossiers : 84, 96, 176, 245, 438, 538, 539, 619, 620, 621, 693, 780, 781, 782, 869, 870, 871, 979, 980, 981, 1347, 1348, 1349.

Inventaire 14 – Dossiers : 232, 235.

Inventaire 15 – Dossiers : 483, 486, 683.

Inventaire 16 – Dossiers : 82, 249, 250, 251.

Inventaire 31 – Dossiers : 319, 379, 1048, 1447, 1864, 2730, 3401, 4057, 4844, 7290, 8395, 9478.

Inventaire 34 – Dossiers : 2771, 3561, 3780, 4464, 5555.

Fonds R10029, Vsesouznoe vnesneèkonomiceskoe ob'edinenie ''Sovintersport'', (Agence d'État du commerce extérieur ''Sovintersport'')

Inventaire 2 – Dossiers : 100, 103, 107, 114, 123, 126, 132, 137, 161, 164, 171, 172, 176, 177, 178, 179, 189, 242, 246, 261, 262, 263, 268, 275, 276, 353, 369, 370, 371, 375, 376, 376a, 380, 456a, 516, 517, 518.

Archives nationales russes d'histoire politique et sociale (RGASPI, *Rossijskij Gosudarstvennyi archiv social'no-politictcheskoj istorii*), Moscou

Fonds 537, Krasnyi Sportivnyj internacional [Internationale Rouge du Sport], 1921-1937.
Inventaire 2 – Dossiers : 150, 151, 152, 154, 155, 156, 157.

CENTRES D'ARCHIVES EN FRANCE

Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères (A-MAE)

- **Site de la Courneuve**

Fonds 117/CPCOM (Correspondance politique et commerciale). Série Z-Europe.
Sous-série URSS (1918 – 1940).
Dossiers : 1075, 1183, 1184.
Fonds 208/QO. Série Direction Europe.
Sous-série URSS (1944 – 1960).
Dossiers : 197, 207, 228, 276.
Fonds 236/QO. Série Relations culturelles
Sous-série Cabinet du directeur général (1948 – 1955).
Dossier : 32.
Fonds 241/QO. Série Relations culturelles.
Sous-série Œuvres diverses, puis échanges culturels (1945 – 1959).
Dossiers : 1, 2, 148.

- **Site de Nantes**

Fonds 448/PO/B, Archives rapatriées de l'ambassade de France à Moscou, 1985-1991.
Dossiers : 1461, 1612, 1619.
Fonds 599/PO/2, Archives rapatriées du consulat général de France à Saint-Pétersbourg (Leningrad), 1972-1991.
Dossier : 34.

- **Ressources numériques *[en ligne – https://basedoc.diplomatie.gouv.fr]***

Déclarations officielles et points presse

Archives de la Préfecture de police de Paris (A-PPP)

Série G – Renseignements généraux.

Sous-série GA 132-8597, Dossier de renseignements (personnalités et organisations) 1930-1995.

Série W – Fonds contemporains.

Sous-série 1 W – Cabinet du préfet de police.

Dossiers : 186-51389 (Rose Guérard), 906-41285 (Georges Moussat), 948-42176 (Pierre Letrillard).

Sous-série 77 W – Renseignements généraux (1)

Dossiers : 271-126425 (Henri Ségard), 1521-38400 (Marcel Boissard), 2437-447182 (Georgette Testart), 2578-461660 (Germaine Amaridon), 2581-463007 (Gabriel Leroux).

Archives nationales de France (A-NF), Paris

Série F – Versements des ministères et des administrations qui en dépendent

Sous-série F/7, Police générale

Dossier : 13137 (2), Sociétés sportives communistes. Fédération sportive du travail (F.S.T.). 1925-1932.

Archives nationales du monde du travail (A-NMT), Roubaix

Fonds 2009-015, Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Dossiers : 2, 20, 170, 253, 277, 297, 298, 336, 402, 464, 558, 575, 758, 760

Archives du Parti communiste français (A-PCF), conservées aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

Série 368-J, Jean Guimier

Dossiers : 27, 44

Archives du musée Géo-Charles, Échirolles

Dossier : 26, Participation de Géo-Charles à la Spartakiade de Moscou en 1928

Archives de l'Internationale communiste (A-IC), conservées à la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon

Fonds 517/1, Section française de l'Internationale communiste

Dossier : 866, 1179

Archives municipales de Poitiers

Fonds concernant le Jumelage Poitiers/Iaroslavl

Dossiers : 6607, 6608, 6609, 6610, 6613.

CENTRE D'ARCHIVES EN BELGIQUE

Archives de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (A-OTAN)

Fonds NAC – 01, Le Conseil de l'Atlantique Nord

Sous-fonds C – Conseil de l'Atlantique Nord, années 1952-1959.

Dossiers : 1956 (M), 1957 (M).

Série AC/52 – Comité de l'information et des relations culturelles, années 1953-1959.

Dossiers : 1956 (D), 1957 (D), 1958 (D).

PRESSE

Presse sportive

Revues et journaux généralistes

L'Auto ; L'Écho des Sports ; EP&S ; L'Équipe ; Match ; Le Miroir du sport ; Sovietskij Sport.

Revues et journaux sympathisants

Le Sport ouvrier. Organe bimensuel de la Fédération Sportive du Travail ;

Sport. Organe officiel de la FSGT ;

Sport et Plein Air. La revue du sport populaire et de la FSGT.

Revues spécialisées

Maxi-Basket ; France Football ; Le Miroir de l'athlétisme ; Basket magazine.

Organes des fédérations sportives

Basket-ball, organe officiel de la Fédération Française de Basket-ball ;
Athlétisme, organe officiel de la Fédération Française d'Athlétisme ;
Escrime, organe officiel de la Fédération Internationale d'Escrime et de la Fédération Française d'Escrime ;
Volley-ball, organe officiel de la Fédération Française de Volley-Ball

Presse politique

France-Soir ; *L'Humanité* ; *L'Intransigeant* ; *Le Monde* ; *Le Petit Parisien*.

Presse régionale

Centre-Ouest – Tours ; La Dépêche – Évreux ; Paris-Normandie ;
Le Progrès ; Sud-Ouest ; L'Yonne républicaine.

ICONOGRAPHIE ET VIDEOGRAPHIE

Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie. Collection numérique – Photographies de l'Agence Rol.

Iconothèque de l'INSEP – Fonds numériques
[en ligne – http://www.iconotheque.insep.fr]

Archives de l'Institut national de l'audiovisuel (INA)

Archives de la société Gaumont Pathé – Fonds numérique
[En ligne – http://www.gaumontpathearchives.com]

Ciné-Archives, Fonds audiovisuel du PCF et du mouvement ouvrier et démocratique.
[En ligne – https://www.cinearchives.org]

Archives de l'Union sportive d'Ivry, conservées aux Archives départementales du Val de Marne

LISTE DES ENTRETIENS

Abrial Franck, Vincennes, bureau des entraîneurs de l'INSEP, le 2 avril 2012.

Adam Yvon, Sceaux, à son domicile, le 4 décembre 2017.

Baltzer Christian, Le Mans, à son domicile, le 6 décembre 2011.

Bobrikoff Alexandre, Courbevoie, au musée du régiment des cosaques de la garde de Sa Majesté l'Empereur de Russie, le 19 janvier 2012.

Brisfer Marc, Tourcoing, à son domicile, le 1 décembre 2011.

Cardey Jean-Marc, Vincennes, bureau des entraîneurs de l'INSEP, le 28 mars 2012.

Carin Claudine, entretien réalisé par téléphone, le 13 mai 2020.

Colchen Joël, Paris, à son bureau syndical (SNAPS), le 29 novembre 2011.

Demeyer Albert, Villeurbanne, au siège de l'Association sportive de Villeurbanne Eveil Lyonnais, le 27 juin 2017.

Dusseaulx Maryse et Jean-Pierre, Vincennes, au café Le Bureau, le 19 janvier 2012.

Fedosova Svetlana, Argenteuil, au café First Gold, le 2 septembre 2017.

Gorbušin Sergej, Belfort, à la patinoire municipale, le 18 mai 2018.

Guénard Denise, Paris, Fédération française d'athlétisme, le 3 avril 2012.

Jeleff Nicolas, Lyon, à la médiathèque de l'Université Lyon I, le 21 octobre 2011.

Jouaret Jean-Marie, Paris, au siège de la Fédération sportive et culturelle de France, le 15 décembre 2011.

Journet Jacques, Pantin, Fédération sportive et gymnique du travail, le 3 mai 2012

Kopa Raymond, entretien réalisé par téléphone, le 18 janvier 2012.

Leteuré Christian, entretien réalisé par téléphone, le 23 mars 2020.

Marchand Jacques, Chatou, à son domicile, le 3 mai 2012.

Mourier Patrice, Vincennes, bureau des entraîneurs de l'INSEP, le 28 mars 2012.

Oprendek Jean-Michel, Vincennes, cafétéria de l'INSEP, le 14 décembre 2011.

Pierre-Sanchez Nicole Paris, au café de la tour Montparnasse, le 9 février 2012.

Rat Michel, Paris, au Centre de recherche et de documentation de la FFBB, le 5 décembre 2011.

Revel Jean-Jacques, entretien réalisé par téléphone, le 19 février 2020.

Santoro Gérard, Paris, au siège de la Fédération sportive et culturelle de France, le 18 juillet 2017.

Suharnova Ol'ga, Challes-les-Eaux, à son domicile, le 26 juin 2017.

Thomas Jean-Luc, Boulogne-Billancourt, au siège du quotidien sportif L'Equipe, le 16 décembre 2011.

Vidal Philippe, Riom, au Club house du golf, le 21 février 2017.

Vouagner Jean-Pierre, Mâcon, au bar PMU du centre Leclerc, le 10 novembre 2011.

Bibliographie

Histoire de la diplomatie

La diplomatie sportive

Dichter Heather L., Johns Andrew L., *Diplomatic Games: Sport, Statecraft, and International Relations Since 1945*, Lexington, University Press of Kentucky, 2014, 406 pages

Fabius Laurent, « Le rayonnement sportif : un enjeu pour la politique étrangère de la France », *Revue internationale et stratégique*, n°94, 2014, p. 71-75.

Frank Robert, « Internationalisation du sport et diplomatie sportive », p. 387-405, Frank Robert (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Le Nœud Gordien, 2012, 776 pages.

Gounot André, « Il pallone rosso. I bolscevichi e la diplomazia del football », Lancillotto & Nausica, vol. 23, n°1-2, 2006, p. 14-25.

Gygax Jérôme, *Olympisme et guerre froide culturelle, le prix de la victoire américaine*, Paris, L'Harmattan, 2012, 494 pages.

Gygax Jérôme, « Diplomatie culturelle et sportive américaine : persuasion et propagande durant la Guerre froide », Relations internationales, n°123, 2005, p. 87-106.

Hocking Brian, « Multistakeholder Diplomacy: Forms, Functions, and Frustrations », p. 13-29, Kurbalija Jovan, Katrandjiev Valentin, (dir.), *Multistakeholder Diplomacy: Challenges and Opportunities*, Malte & Genève, DiploFoundation, 2006, 226 pages.

Monod Nicolas, « ''Strasbourg, ensorcelé par les gymnastes russes'' : un exemple de ''propagande douce'' au temps de la Guerre Froide », Réseau des Correspondants départementaux de l'IHTP, 2011, p. 1-7. [En ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00812045/document]

Murray Stuart, *Sports Diplomacy: Origins, Theory and Practice*, Routledge New Diplomacy Studies, 2018, 274 pages.

Murray Stuart, Pigman Geoffrey Allen, « Mapping the relationship between international sport and diplomacy », *Sport in Society*, 2014, vol. 17, n°9, p. 1 098-1 118.

Niggli Nicholas, « Diplomatie sportive et relations internationales : Helsinki 1952, les Jeux olympiques de la guerre froide ? », *Relations internationales*, n°112, 2002, p. 467-485.

Nygård Håvard Mokleiv, Gates Scott, « Soft power at home and abroad: Sport diplomacy, politics and peace-building », *International Area Studies Review*, vol. 16, n°3, 2015, p. 235-243.

Pigman Geoffrey A., « International Sport and Diplomacy's Public Dimension: Governments, Sporting Federations and the Global Audience », *Diplomacy & Statecraft*, n°25, 2014, p. 94-114.

Pigman Geoffrey Allen, Rofe Simon, « Sport and diplomacy: an introduction », *Sport in Society*, vol. 17, n°9, 2014, p. 1 095-1 097.

Rofe Simon J. (dir.), *Sport and Diplomacy: Games within Games*, Manchester, Manchester University Press, 2018, 288 pages.

Rofe Simon J., « Sport and Diplomacy: A Global Diplomacy Framework », Diplomacy and Statecraft, vol. 27, n°2, p. 212-230.

Tonnerre Quentin, « "Une question de prestige dans le domaine international de l'industrie horlogère". Diplomatie suisse et chronométrage sportif (1964-1970) », *Relations internationales*, n°177, 2019, p. 129-144.

Wiseman Geoff, « "Polylateralism": Diplomacy's Third Dimension », *Public Diplomacy Magazine*, vol. 4, 2010, p. 24-39.

La diplomatie culturelle

Barghoorn Frederick, *The Soviet Cultural Offensive. The Role of Cultural Diplomacy in Soviet Foreign Policy*, Connecticut, Greenwood Press, 1976, p. 1-27.

Chaubet François, *La Politique culturelle française et la diplomatie de la langue : l'Alliance française, 1883-1940*, Paris, L'Harmattan, 2006, 321 pages.

David-Fox Michael, *Showcasing the Great Experiment, Cultural Diplomacy and Western Visitors to the Soviet Union, 1921-1941*, Oxford, Oxford University Press, 2012, 396 pages.

Delaunay Jean-Marc, « Diplomaties culturelles et décadences nationales : réflexions sur le XXe siècle », p. 43-47, Roche François (dir.), *Géopolitique de la culture. Espaces d'identité, projections, coopération*, Paris, L'Harmattan, coll. Culture et diplomatie, 2007, 174 pages.

Dubosclard Alain, Grison Laurent, Jean-Pierre Laurent, Journoud Pierre, Okret Christine, Trimbur Dominique, *Entre rayonnement et réciprocité. Contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. Internationale, 2002, 197 pages

Faure Justine, « ''Nous devons élargir chaque fissure du rideau de fer.'' La diplomatie culturelle américaine en direction du bloc soviétique au prisme des échanges universitaires (1955-1961) », *Relations Internationales*, n°169, 2017, p. 53-68.

Fayet Jean-François, *VOKS, le laboratoire helvétique. Histoire de la diplomatie culturelle soviétique durant l'entre-deux-guerres*, Genève, Georg, 2014, 598 pages.

Ferraguto Mark, « Eighteenth-Century Diplomats as Musical Agents », p. 43-64, Ramel Frédéric, Prévost-Thomas Cécile (dir.), *International Relations, Music and Diplomacy. Sounds and Voices on the International Stage*, New York, Palgrave Macmillan, 2018, 297 pages.

Frank Robert, « Culture et relations internationales : les diplomaties culturelles », p. 371-386, Frank Robert (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Le Nœud Gordien, 2012, 776 pages.

Frank Robert, « La machine diplomatique culturelle française après 1945 », *Relations internationales*, n°115, 2003, p. 325-348.

Gallinari Pauline, « Le cinéma soviétique en France à l'heure de la Guerre froide (1947-1953) », p. 163-172, Dulphy Anne, Frank Robert, Matard-Bonnucci Marie-Anne, Ory Pascal (dir.), *Les relations culturelles internationales au XXe siècle. De la diplomatie culturelle à l'acculturation,* Bruxelles, PIE Peter Lang, 2010, 693 pages.

Gienow-Hecht Jessica C. E., Donfried Mark C. (dir.), *Searching for a Cultural Diplomacy*, New York, Berghahn Books, 2010, 278 pages.

Gillabert Matthieu, « Diplomatie culturelle et diplomatie publique : des histoires parallèles ? », *Relations internationales*, n°169, 2017, p. 11-26.

Gillabert Matthieu, Milani Pauline, « Modèles et contre-modèles transnationaux de diplomaties culturelles », *Relations internationales*, n°169, 2017, p. 3-10.

Gonçalvès Stéphanie, *Danser pendant la guerre froide, 1945-1968*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2018, 262 pages.

Gonçalvès Stéphanie, « Les danseurs soviétiques à Paris et à Londres pendant la guerre froide : entre travail, tourisme et propagande politique, 1954-1968 », *Les Cahiers Sirice*, n°16, 2016, p. 69-82.

Legvold Robert, « The Soviet Union and France », p. 61-90, Ellison Herbert J. (dir.), *Soviet policy Toward Western Europe*, University of Washington Press, Seattle, 1983, 340 pages.

Marès Antoine, « Puissance et présence culturelles de la France : l'exemple du Service des Œuvres françaises à l'étranger dans les années 1930 », *Relations internationales*, n°33, 1983, p. 65-80.

Mesnard André-Hubert, *L'action culturelle des pouvoirs publics*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, coll. Bibliothèque de droit public, 1969, 544 pages.

Nye Joseph, « Public Diplomacy and Soft Power », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 616, n°1, 2008, p. 94-109.

Nye Joseph, *Bound to Lead. The Changing Nature of American Power,* New York, Basic Books, 1990, 307 pages.

Prevots Naima, *Dance for Export. Cultural Diplomacy and the Cold War*, Hanovre & Londres, Wesleyan University Press, 1999, 174 pages.

Richmond Yale, *Cultural Exchange and the Cold War. Raising the Iron Curtain*, University Park, Pennsylvania State University Press, 2003, 320 pages.

Tobelem Jean-Michel (dir.), *L'arme de la culture : les stratégies de la diplomatie culturelle non gouvernementale*, Paris, L'Harmattan, 2007, 264 pages.

Vashchenko-Bouvier Alla, *Relations culturelles franco-russes (1991-2004) : quel bilan pour quelles perspectives ?,* thèse de doctorat, sous la direction de Jean-Claude Lanne, Université Jean Moulin – Lyon 3, 2012, 591 pages.

Diplomatie et diplomates en France et en URSS

Badel Laurence, *Diplomatie et grands contrats. L'État français et les marchés extérieurs au XXe siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, 512 pages.

Conte Francis, *Un révolutionnaire-diplomate : Christian Rakovski. L'Union soviétique et l'Europe (1922-1941)*, La Haye & Paris, Mouton & École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1978, 360 pages.

Denéchère Yves, *Jean Herbette (1878-1960). Journaliste et ambassadeur*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2003, 394 pages.

Dubinin Ûrij Vladimirovič, *Diplomatičeskaâ byl': zapiski posla vo Francii*, Moscou, Rosspen, 1997, 325 pages.

Dullin Sabine, *Des hommes d'influences. Les ambassadeurs de Staline en Europe, 1930-1939*, Paris, Payot, 2001, 383 pages.

Fink Carole, « The NEP in Foreign Policy: The Genoa Conference and Rapallo », p. 11-20, Gorodetsky Gabriel (dir.), *Soviet Foreign Policy, 1917-1991: A Retrospective*, Londres, Frank Cass, 1994, 240 pages.

Hessel Stéphane, *Danse avec le siècle*, Paris, Seuil, 2007 (1997), 312 pages.

Kocho-Williams Alastair, *Russian and Soviet Diplomacy, 1900-39*, Londres, Palgrave Macmillan, 2012, 227 pages.

O'Connor Timothy, *Diplomacy and Revolution: G.V. Chicherin and Soviet Foreign Affairs, 1918-1930*, Ames, Iowa State University Press, 1988, 250 pages.

Rey Marie-Pierre, « L'Europe occidentale et les décideurs soviétiques entre 1953 et 1955, perceptions et pratiques diplomatiques », p. 411-425, Soutou Georges-Henri, Robin Hivert Émilia (dir.), *L'URSS et l'Europe de 1941 à 1957*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2008, p. 473.

Rey Marie-Pierre, « Diplomatie et diplomates soviétiques à l'ère du dégel, 1953-1964 », *Cahiers du monde russe*, vol. 44, n°2-3, 2003, p. 309-322.

Touscoz Jean, « Les accords bilatéraux de coopération scientifique et technique », *Annuaire français de droit international*, n°14, 1968, p. 682-700.

Touscoz Jean, Voisin Pierre-François, « Les conventions internationales conclues par la France et publiées au Journal Officiel de la République française en 1967 », *Annuaire français de droit international*, vol. 13, 1967, p. 782-801.

Tregubov Nikita Aleksandrovič, « Gosudarstvennyj komitet po kul′turnym svâzâm s zarubežnymi stranami kak organ sovetskoj kul′turnoj diplomatii (1957-1967) », *Upravlenie v sovremennyh sistemah*, vol. 11, n°4, 2016, p. 61-67.

Uldricks Teddy J., « Soviet Security Policy in the 1930s », p. 65-74, Gorodetsky Gabriel (dir.), *Soviet Foreign Policy, 1917-1991. A Retrospective*, Londres, Frank Cass, 1994, 240 pages.

Histoire des relations internationales

Les relations franco-soviétiques

Bariéty Jacques, « L'Union soviétique dans la pensée européenne d'Aristide Briand », p. 103-118, Narinski Mikhaïl, Réau (du) Élisabeth, Soutou Georges-Henri, Tchoubarian Alexandre (dir.), *L'URSS et l'Europe dans les années 20*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000, 184 pages.

Chilov Viatcheslav, « Les relations franco-germano-soviétiques et le général de Gaulle, 1945-1955 », p. 149-165, Vaïsse Maurice (dir.), *De Gaulle et la Russie*, Paris, CNRS Editions, coll. Biblis, 2012, 474 pages.

Cœuré Sophie, « Retour sur le « retour d'URSS ». Dans les coulisses d'un mythe politique et littéraire », p. 9-33, Cœuré Sophie, Mazuy Rachel (dir.), *Cousu de fil rouge. Voyages des intellectuels français en Union soviétique*, Paris, CNRS Éditions, 2012, 379 pages.

Cœuré Sophie, *La grande lueur à l'Est. Les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Paris, Seuil, 1999, 358 pages.

Deschamps Yannick, « La réception des basketteurs soviétiques en France. Une approche politico-culturelle des perceptions et des représentations, 1956-1964 », *Les Cahiers SIRICE*, n°16, 2016, p. 101-118.

Dessberg Frédéric, *Le triangle impossible : les relations franco-soviétiques et le facteur polonais dans les questions de sécurité en Europe (1924-1935)*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2009, 440 pages.

Dufraisse Sylvain, « Les venues de Jules Ladoumègue, Marcel Thill, Henri Cochet : des séjours de spécialistes ? », p. 48-61, Tchoubarian Alexandre, Liechtenhan Francine-Dominique, Sophie Cœuré, Okouneva Olga, *Les Français dans la vie intellectuelle et scientifique en URSS au XXe siècle*, Moscou, IRI-RAN, 2013.

Duroselle Jean -Baptiste, « Louis Barthou et le rapprochement franco-soviétique en 1934 », *Cahiers du monde russe et soviétique,* vol. 3, n°4, octobre-décembre 1962, p. 525-545.

Gallinari Pauline, « Une offensive cinématographique soviétique en France ? Les enjeux du retour du cinéma soviétique sur les écrans français dans l'après-guerre », *Relations internationales*, n°147, 2011, p. 49-58.

Girault René, « Les relations franco-soviétiques devant la crise économique de 1929 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 27, n°2, avril-juin 1980, p. 237-257.

Girault René, « Les relations franco-soviétiques à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Bilan des années 1937-1940 », Revue des études slaves, vol. 50, n°3, 1977, p. 417-428.

Gomart Thomas, *Double détente : les relations franco-soviétiques de 1958 à 1964*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003, 494 pages.

Hogenhui-Seliverstoff Anne, *Les relations franco-soviétiques, 1917-1924*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1981, 316 pages.

Jeu Bernard, « La coopération culturelle franco-soviétique », *Revue Tiers-Monde*, n°35-36, 1968, p. 897-907.

Kupferman Fred, *Au pays des Soviets. Le voyage français en Union soviétique, 1917-1939*, Paris, Tallandier, 2007 (1979), 173 pages.

Lévêque François, *Les relations franco-soviétiques pendant la Seconde Guerre mondiale : de la défaite à l'alliance (1939-1945). Essai historique d'après les Archives du Quai d'Orsay*, thèse de doctorat sous la direction de Girault René, Université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, 4 vol., 1 139 pages.

Mazuy Rachel, *Croire plutôt que voir ? Voyages en Russie soviétique, 1919-1939*, Paris, Odile Jacob, 2002, 370 pages.

Mazuy Rachel, « La décade scientifique franco-soviétique de 1934 », *Cahiers du monde russe*, vol. 43, n°2-3, 2002, p. 441-448.

Mazuy Rachel, « Les ''Amis de l'URSS'' et le voyage en Union soviétique. La mise en scène d'une conversion (1933-1939) », *Politix*, n°18, 1992, p. 108-128.

Narinski Mikhaïl, « La visite de la délégation française en URSS en 1956 », p. 451-464, Soutou Georges-Henri, Robin Hivert Emilia (dir.), *L'URSS et l'Europe de 1941 à 1957*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2008, 473 pages.

Narinski Mikhail, « Les relations entre l'URSS et la France (1933-1937), p. 73-83, Narinski Mikhaïl, Réau Élisabeth (du), Soutou Georges-Henri, Tchoubarian Alexandre (dir.), *La France et l'URSS dans l'Europe des années 30*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2005, 192 pages.

Obitchkina Evguenia, « L'URSS et la décolonisation de l'Algérie et de l'Afrique noire sous de Gaulle », p. 221-234, Vaisse Maurice (dir.), *De Gaulle et la Russie*, Paris, CNRS Editions, coll. Biblis, 2012, 474 pages.

Pattieu Sylvain, « Voyager en pays socialistes avec Tourisme et Travail », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°102, 2009, p. 63-77.

Réau (du) Élisabeth, « Du plan Briand au traité de non-agression franco-soviétique. Les relations franco-soviétiques au début des années trente : vers un rapprochement des deux États ? (1930-1933) », p. 167-181, Narinski Mikhaïl, Réau (du) Élisabeth, Soutou Georges-Henri, Tchoubarian Alexandre (dir.), *L'URSS et l'Europe dans les années 20*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000, 184 pages.

Rey Marie-Pierre, *La tentation du rapprochement. France et URSS à l'heure de la détente (1964-1974)*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1991, 355 pages.

Rey Marie-Pierre, *Le dilemme russe. La Russie et l'Europe occidentale d'Ivan le Terrible à Boris Eltsine*, Paris, Flammarion, 2002, 357 pages.

Roche Nye Laurence, *Coopération spatiale franco-soviétique et réseaux scientifiques en temps de guerre froide (1966-1988) : transferts, circulations, pouvoirs*, thèse de doctorat soutenue sous la direction de Jean-Robert Raviot, Université Paris Nanterre, 2017.

Schram Stuart, « Christian Rakovskij et le premier rapprochement franco-soviétique (I) », *Cahiers du monde russe et soviétique*, vol.1, n°2, janvier – mars 1960, p. 205-238.

Schram Stuart, « Christian Rakovskij et le premier rapprochement franco-soviétique (II) », *Cahiers du monde russe et soviétique*, vol.1, n°4, juillet – décembre 1960, p. 584-629.

Soutou Georges-Henri, « Les relations franco-soviétiques de 1932 à 1935 », p. 31-60, Narinski Mikhaïl, Réau Élisabeth (du), Soutou Georges-Henri, Tchoubarian Alexandre (dir.), *La France et l'URSS dans l'Europe des années 30*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2005, 192 pages.

Soutou Georges-Henri, « La France, l'URSS et l'ère de Locarno, 1924-1929 », p. 67-90, Narinski Mikhaïl, Réau (du) Élisabeth, Soutou Georges-Henri, Tchoubarian Alexandre (dir.), *L'URSS et l'Europe dans les années 20*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000, 184 pages.

Soutou Georges-Henri, « La perception de la menace soviétique par les décideurs de l'Europe occidentale : le cas de la France », p. 21-43, Dockrill Saki, Frank Robert, Soutou Georges-Henri, Varsori Antonio (dir.), *L'Europe de l'Est et de l'Ouest dans la Guerre froide, 1948-1953*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2002, 268 pages.

Les relations Est-Ouest dans la guerre froide

Badalassi Nicolas, « Un continent, deux visions. La France, les États-Unis et le processus d'Helsinki », *Relations internationales*, n°154, 2013, p. 107-123.

Badalassi Nicolas, *Adieu Yalta ? La France, la détente et les origines de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, 1965-1975*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de Bozo Frédéric, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, 2011, 824 pages.

Baillet Dominique, « L'accueil des exilés hongrois en France après les événements de 1956 », *Migrations Société*, n°176, 2019, p. 165-178.

Bozo Frédéric, « France,"Gaullism", and the Cold War », p. 158-178, Melvyn P. Leffler, Odd Arne Westad (dir.), *Cambridge History of the Cold War*. Tome 2, *Crisis and Détente*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, 662 pages.

Bozo Frédéric, *Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande. De Yalta à Maastricht*, Paris, Odile Jacob, 2005, 518 pages.

Bozo Frédéric, *Deux stratégies pour l'Europe. De Gaulle, les États-Unis et l'Alliance atlantique (1958-1969)*, Paris, Plon, 1996, 287 pages.

Faure Justine, « Études slaves, sciences sociales et Guerre froide. Production et circulations des savoirs entre les États-Unis et l'Europe de l'Est, 1943-1979 », *Bulletin IPR*, n°45, 2017, [en ligne], compte rendu de son habilitation à diriger des recherches : *Franchir le rideau de fer : pour une histoire des circulations entre les États-Unis et l'Europe de l'Est en temps de Guerre froide*, soutenue à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, en novembre 2015.

Faure Justine, « De la Grande Alliance à l'affrontement armé Est-Ouest (1944-1950) : origines de la Guerre froide et débats historiographiques », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°3, novembre-décembre 2007, p. 1-18. [En ligne : http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=03&rub=pistes&item=7]

Fejérdy Gergely, « La réaction diplomatique d'un petit pays européen face à l'insurrection hongroise de 1956 : la Belgique », *Relations internationales*, n°129, 2007, p. 117-137.

Fleury Antoine, Jilek Lubor (dir.), *Une Europe malgré tout. Les échanges culturels, intellectuels et scientifiques entre Européens dans la guerre froide*, Bruxelles, Peter Lang, 2009, 477 pages.

Gould-Davies Nigel, « The Logic of Soviet Cultural Diplomacy », *Diplomatic History*, vol. 27, n°2, 2003, p. 193-214.

Kecskès Gustáv, « La politique étrangère française face à la révolution hongroise de 1956 », *Relations internationales*, n°122, 2005, p. 87-103.

Lévêque François, « La place de la France dans la stratégie soviétique de la fin de la guerre en Europe (fin 1942 – fin 1945) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°36, 1994, p. 28-33.

Levesque Jacques, *L'URSS et sa politique internationale de Lénine à Gorbatchev*, Paris, Armand Collin, 1987, 404 pages.

Pedemonte Lavis Rafael, « La Belgique et l'OTAN face à l'Union soviétique. Rupture et reprise des relations culturelles suite à la crise hongroise (1956-1960) », *Revue belge d'histoire contemporaine*, vol. 45, n°1, 2015, p. 48-75.

Shaw Tony, *Cinematic Cold War: the American and Soviet Struggle for Hearts and Minds*, Kansas, University Press of Kansas, 2010, 312 pages.

Sirinelli Jean-François, Soutou Georges-Henri (dir.), *Culture et guerre froide*, Paris, PUPS, 2008, 316 pages.

Soutou Georges-Henri, *La Guerre Froide, 1943-1990*, Paris, Librairie Arthème Fayard, coll. Pluriel, 2010, 1 120 pages.

Touscoz Jean, « Les diverses formes de la coopération Est-Ouest en Europe », *Études internationales*, n°43, 1973, p. 235-252.

Trachtenberg Marc, *A Constructed Peace. The Making of the European Settlement, 1945-1963*, New Jersey, Princeton University Press, 1999, 440 pages.

Vaïsse Maurice, *La Grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle, 1958-1969*, Paris, Fayard, 1998, 726 pages.

Réflexions théoriques et méthodologiques

Dodier Nicolas, Barbot Janine, « La force des dispositifs », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 71, n°2, 2016, p. 421-448.

Duroselle Jean-Baptiste, *L'Europe de 1815 à nos jours. Vie politique et relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, 1993 (1964), p. 368.

Espagne Michel, *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 314 pages.

Frank Robert, « Images et imaginaires dans les relations internationales depuis 1938 : problèmes et méthodes », p. 5-11, Frank Robert (dir.), *Images et imaginaires dans les relations internationales depuis 1938*, Paris, CNRS, 1994, 168 pages.

Girault René, « L'histoire des relations internationales peut-elle être une histoire totale ? », *Enjeux et puissances. Pour une histoire des relations internationales au XXe siècle. Mélanges en l'honneur de Jean-Baptiste Duroselle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, 412 pages.

Gomart Thomas, « La relation bilatérale : un genre de l'histoire des relations internationales », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, janvier-juin 2002, n°65-66, p. 65-68.

Milza Pierre, « Opinion publique et politique étrangère », *Opinion publique et politique extérieure.* Tome 1*, 1870-1915. Actes du colloque de Rome (13-16 février 1980)*, Rome, Publication de l'École française de Rome, 1981, p. 663-687.

Rodrigues da Silva Helenice, « Transferts des savoirs, transferts interculturels : méthode et théorie », p. 43-58, Dahan-Gaida Laurence (dir.), *Circulation des savoirs et reconfiguration des idées. Perspectives croisées : France-Brésil*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2016, 412 pages.

Roshchin Evgueny, « The Concept of Friendship: From Princes to States », *European Journal of International Relations*, vol. 12, n°4, 2006, p. 599-624.

Salon Albert, *Vocabulaire critique des relations internationales dans les domaines culturel, scientifique et de la coopération technique*, Paris, La maison du dictionnaire, 1978, 175 pages.

Vaïsse Maurice, Bozo Frédéric, « Stratégie et politique étrangère », p. 315-337, Frank Robert (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Le Nœud Gordien, 2012, 776 pages.

Viltard Yves, « Que faire de la rhétorique de l'amitié en Relations Internationales ? », *Raisons politiques*, n°33, 2009, p. 127-147.

Wendt Alexander, *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, coll. CSIR, 2003 (1999), 429 pages.

Histoire du sport en URSS et en France

Le sport en Union soviétique

Adam Yvon, *Le sport dans la vie des Soviétiques*, Moscou, Éditions du Progrès, 1979, 202 pages.

Dufraisse Sylvain, *Les héros du sport. Une histoire des champions soviétiques (années 1930-années 1980)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2019, 328 pages.

Dufraisse Sylvain, « Sportifs soviétiques dans la Grande Guerre patriotique : des mobilisations différenciées », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°268, 2017, p. 75-84.

Dufraisse Sylvain, *Les « Héros du sport ». La fabrique de l'élite sportive (1934-1980)*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de Marie-Pierre Rey, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, soutenue en 2016, 569 pages.

Dufraisse Sylvain, « Les Soviétiques finalistes à Helsinki (1952) : anatomie et résonances d'une performance », p.141-159, Archambault Fabien, Artiaga Loïc, Bosc Gérard (dir.), *Le continent basket : l'Europe et le basket-ball au XXe siècle*, Bruxelles, Peter Lang, 2015, 299 pages.

Dufraisse Sylvain, « ''De sordides actes de spéculations''. Traces de circulations économiques dans les délégations sportives soviétiques (1967-1982) », *Hypothèses*, n°18, 2015, p. 165-178.

Dufraisse Sylvain, « Champion politique. La fonction de *komsorg* dans les équipes nationales en URSS (1964-1982) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°23, mai-août 2014, p. 166-177.

Edelman Robert, *Spartak Moscow. A History of the People's Team in the Workers' State*, Ithaca & London, Cornell University Press, 2009, 346 pages.

Edelman Robert, *Serious Fun: A History of Spectator Sport in the USSR*, New York, Oxford University Press, 1993, 286 pages.

Edelman Robert, « Professionalization of Soviet Sport: The Case of the Soccer Union », *Journal of Sport History*, vol. 17, n°1, 1990, p. 44-55.

Gounot André, « De l'hygiène du corps à l'obsession des records. Les mutations politiques et idéologiques de la *fizkul'tura* en Russie, 1921-1937 », *Sciences sociales et sport*, n°6, 2013, p. 9-34.

Gounot André, Loudcher Jean-François, Vivier Christian, « La diffusion d'une image idéale de l'Union soviétique à travers les récits de voyage à thème sportif, 1921-1928 », p. 633-642, Gonzales Aja (dir.), *La littérature et le sport*, Universidad Politécnica de Madrid, Madrid, 2002.

Gul′ko Boris, Korčnoj Viktor, Popov Vladimir, Fel′štinskij Ûrij, *KGB igraet v šahmaty*, Moscou, Knigovek, 2010, 206 pages.

Hamelin Guillaume, *Le sport comme continuation de la politique : la tournée du Dinamo de Moscou en Grande-Bretagne, 1945*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean Lévesque, Université du Québec à Montréal, 119 pages.

Keys Barbara, « Soviet Sport and Transnational Mass Culture in the 1930s », *Journal of Contemporary History*, vol. 38, n°3, 2003, p. 413-434.

Morton Henry W., *Sport, Mirror of Soviet Society*, New York, Collier Books, 1963, 221 pages.

Parks Jenifer, *Red Sport, Red Tape: the Olympic Games, the Soviet Sports Bureaucracy and the Cold War, 1952-1980*, thèse de doctorat, sous la direction de Donald J. Raleigh, Université de Caroline du Nord, Chapel Hill, 2009, 410 pages.

Parks Jenifer, « Verbal Gymnastics: Sports, Bureaucracy, and the Soviet Union's Entrance into the Olympic Games, 1946-1952 », p.27-44, Wagg Stephen, Andrews David L. (dir.), *East Plays West: Sport and the Cold War*, Londres & New York, Routledge, 2007, 352 pages.

Peppard Victor, Riordan James, *Playing Politics: Soviet Sport Diplomacy to 1992*, Greenwich, JAI press, 1993, 184 pages.

Prozumenŝikov Mihail Ûr′evič, *Bol'šoj sport i bol'šaâ politika*, Moscou, Rosspen, coll. Kul′tura i vlast′ ot Stalina do Gorbačeva. Issledovaniâ, 2004, 464 pages.

Riordan James, « La politique sportive étrangère soviétique pendant l'entre-deux guerres », p. 127-142, Arnaud Pierre, Riordan James (dir.), *Sport et relations internationales (1900-1941). Les démocraties face au fascisme et au nazisme*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, 1998, 338 pages.

Riordan James, « Playing New Rules: Soviet Sport and Perestroika », *Soviet Studies*, vol. 42, n°1, 1990, p. 133-145.

Riordan James, « The Role of Sport in Soviet Foreign Policy », *International Journal*, vol. 43, n°4, 1988, p. 569–595.

Riordan James, *Sport in Soviet Society,* Cambridge, Cambridge University Press, 1977, 446 pages.

Tomilina Natalia, Prozumenŝikov Mihail (dir.), *Igra millionov pod partijnym kontrolem : sovetskij futbol po dokumentam CK KPSS*, Moscou, Meždunarodnyj fond « Demokratiâ », coll. Rossiâ, XX vek : dokumenty, 2017, 784 pages.

Veth Karl Manuel, « Sovintersport and the cashing in on Soviet football », *Soccer & Society*, vol. 18, n°1, 2017, p. 132-143.

Veth Karl Manuel, *Selling the People's Game: Football's Transition from Communism to Capitalism in the Soviet Union and its Successor States*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Stephen Lovell et Richard Charles Vinen, King's College London, 2016, 359 pages.

Zeller Manfred, *Sport and Society in the Soviet Union. The Politics of Football after Stalin*, Londres & New York, I. B. Tauris & Co, 2018, 300 pages.

Le sport en France au cours du XXe siècle

Arnaud Pierre, « Le sport français face aux régimes autoritaires, 1919-1939 », p. 277-324, Arnaud Pierre, Riordan James (dir.), *Sport et relations internationales (1900-1941). Les démocraties face au fascisme et au nazisme*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, 1998, 338 pages.

Barriolade Denise, Besse Laurent, Loustalot Arnaud (dir.), *Un septennat pour une politique jeunesse et sports : 27 septembre 1958 – 8 janvier 1966*. Actes du colloque organisé par le Comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports les 14-15 novembre 2008, Paris, La Documentation française, 2013, 284 pages.

Chovaux Olivier, « ''D'un jeu barbare à un jeu intelligent…''. Les mutations des styles de jeu du football nordiste (1880/1932) », *Staps*, n°65, 2004, p. 111-122.

Couturier Gérard, *Jean Guimier, 1913-1975. Une vision politique et culturelle pour l'éducation physique et le sport*, Paris, L'Harmattan, 2001, 284 pages.

Delépine Michaël, « Le stade de Colombes et la question du grand stade en France (des origines à 1972) », *Sciences sociales et sport*, n°7, 2014, p. 69-100.

Deschamps Yannick, « Unsung Women Federal Leaders within the Labour Sport Federation in France, from its Establishement to the Second Post-War Period », p. 127-159, Cervin Georgia, Nicolas Claire (dir.), *Histories of Women's Work in Global Sport: A Man's World?*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, coll. Palgrave Studies in Sport and Politics, 2019, 347 pages.

Deschamps Yannick, « L'utilisation du sport soviétique par le PCF au cours des années 1950-1960 », p. 309-318, Romain Ducoulombier, Jean Vigreux (dir.), *Le PCF, un parti global (1919-1989). Approches transnationales et comparées*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2019, 482 pages.

Dietschy Paul, *Sport, culture et société en France : du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Hachette supérieur, coll. Carré histoire, 2006, 254 pages.

Frenkiel Stanislas, « L'invention du métier d'agent sportif en France (1979-1992) », *Traverse. Revue d'histoire*, vol. 23, n°1, 2016, p. 108-119.

Lanfranchi Pierre, « Entre initiative privée et question nationale. Genèse et évolution des politiques sportives en Europe (Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie) », *Politix*, n°50, 2000, p. 29-48.

Lassus Marianne, Martin Jean-Luc Villaret, Sylvain. « Les politiques publiques du sport (1945-2005) », p. 119-161, Tétart Philippe (dir.), *Histoire du sport en France*. Tome 2, *De la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert, 2007, 523 pages.

Lassus Marianne, *L'affaire Ladoumègue, le débat amateurisme/professionnalisme dans les années trente*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, 2000, 140 pages.

Martin Jean-Luc, *La politique de l'éducation physique sous la Ve République*. Tome 1, *L'élan gaullien (1958-1969)*, Paris, Presses universitaires de France, 1999

Martinache Igor, « Simples passeurs ou créateurs ? Les dirigeants du sport communiste français face au modèle sportif de l'Est (1923-1991) », *Staps. Revue internationale des sciences du sport et de l'éducation physique*, 2019, n°125, p. 15-30.

Mourlane Stéphane, « À la recherche de la grandeur : le sport français à l'épreuve des relations internationales, de 1945 à nos jours », p. 163-180, Philippe Tétart (dir.), *Histoire du sport en France*. Tome 2, *De la Libération à nos jours*, Paris, Vuibert, 2007, 523 pages.

Simon Gérald, *Puissance sportive fédérale et ordre juridique étatique : contribution à l'étude des relations entre la puissance publique et les institutions privées*, Paris, LGDJ, 1990, 429 pages.

Terret Thierry, « Les modèles d'entraînement en France dans les années vingt : diversité, références scientifiques et pressions internationales », p. 145-159, Saint-Martin Jean-Philippe, Terret Thierry (dir.), *Le Sport français dans l'entre-deux-guerres, regards croisés sur les influences étrangères*, Paris, L'Harmattan, 2000, 328 pages.

Sport, relations internationales et sciences sociales

Le sport dans les relations internationales au XXe siècle

Arnaud Pierre, « Des jeux de la victoire aux jeux de la paix ? (1919-1924) », p. 133-155, Arnaud Pierre, Riordan James (dir.), *Sport et relations internationales (1900-1941). Les démocraties face au fascisme et au nazisme*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, 1998, 338 pages.

Clastres Patrick, « Olympisme et guerre froide. Du paradigme réaliste au paradigme culturel », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°277, 2020, p. 7-25.

Clastres Patrick, « Neutralité politique, compromissions avec le régime nazi, continuité olympique », p. 211-228, Bensoussan Georges, Dietschy Paul, François Caroline, Strouk Hubert (dir.), *Sport, corps et sociétés de masse : le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, coll. Recherches, 2012, 280 pages.

Clastres Patrick, « Paix par le sport et guerre froide : le neutralisme pro-occidental du Comité international olympique », p. 121-137, Jean-François Sirinelli, Georges-Henri Soutou (dir.) *Culture et guerre froide. Des années 1940 aux années 1980*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008, 316 pages.

Clastres Patrick, *Jeux olympiques. Un siècle de passion*, Paris, Les Quatre Chemins, 2008, 128 pages.

Dietschy Paul, « Le football et la guerre froide, de l'Europe au monde », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°277, 2020, p. 27-43.

Exner-Carl Kristina, *Sport und Politik in den Beziehungen Finnlands zur Sowjetunion 1940-1952*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1997, 356 pages.

Keys Barbara, « Sport and International Relations: A Research Guide », *Passport: The Newsletter of the Society for Historians of American Foreign* Relations, vol. 33, n°1, 2002, p. 6-13.

Gounot André, « Entre exigences révolutionnaires et nécessités diplomatiques : Les rapports du sport soviétique avec le sport ouvrier et le sport bourgeois en Europe, 1920-1937 », p. 241-276, Arnaud Pierre, Riordan James (dir.), *Sport et relations internationales (1900-1941). Les démocraties face au fascisme et au nazisme*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, 1998, 338 pages.

Defrance Jacques, Chamot Jean Marc, « The voice of sport: Expressing a foreign policy through a silent cultural activity: The case of sport in French foreign policy after the Second World War », *Sport in Society*, n°11-4, 2008, p. 395-413.

Gygax Jérôme, « Entre enjeux internationaux et nationaux : le boycott américain des Jeux de Moscou (1980) », p. 263-298, Jéquier François, Milza Pierre, Tétart Philippe (dir.), *Le Pouvoir des anneaux. Les Jeux olympiques à la lumière du politique (1896-2004)*, Paris, Vuibert, 2004, 352 pages.

Gygax Jérôme, « Raisons et prétextes au boycott américain des Jeux olympiques de Moscou », *Relations internationales*, n°112, 2002, p. 487-510.

Harter Hélène, « Lake Placid, 1980 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°16, 2003, p. 99-111.

Lejeune Dominique, *Histoire du sport : XIXe-XXe siècles*, Paris, Éditions Christian, coll. Vivre l'histoire, 2001, 219 pages.

Maraniss David, *Rome 1960. The Olympics that changed the World*, New York, Simon & Schuster, 478 pages.

Mertin Evelyn, *Sowjetisch-deutsche Sportbeziehungen im "Kalten Krieg"*, St. Augustin, Academia Verlag, 2009, 289 pages.

Milza Pierre, « Sport et relations internationales », *Relations internationales*, n°38, 1984, p. 155-174.

Terret Thierry, *Les Jeux interalliés de 1919. Sport, guerre et relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2002, 144 pages.

Parks Jenifer, « Welcoming the 'Third World': Soviet Sport Diplomacy, Developing Nations, and the Olympic Games », p. 85-113, Dichter Heather L., Johns Andrew L. (dir.), Diplomatic Games: Sport, Statecraft, and International Relations Since 1945, Lexington, University Press of Kentucky, 2014, 496 pages.

Vonnard Philippe, *L'Europe dans le monde du football. Genèse et formation de l'UEFA (1930-1960)*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, coll. Euroclio, 2018, 408 pages.

Vonnard Philippe, Sbetti Nicola, Quin Grégory, *Beyond Boycotts: Sport during the Cold War in Europe*, Berlin et Boston, De Gruyter, 2018, 234 pages.

Le mouvement sportif ouvrier

Bretin-Maffiuletti Karen, « Le mouvement sportif ouvrier international et le modèle olympique dans les années 1920 », p. 299-332, Thierry Terret (dir.), *Les Paris des Jeux olympiques de 1924*, Paris, Atlantica-Séguier, 2008, 4 volumes.

Gounot André, *Les mouvements sportifs ouvriers en Europe (1893-1939). Dimensions transnationales et déclinaisons locales*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2016, 240 pages.

Gounot André, « Les Spartakiades internationales, manifestations sportives et politiques du communisme », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°88, 2002, p. 59-75.

Gounot André, « Sport or political organization? Structures and characteristics of the Red Sport International, 1921-1937 », *Journal of Sport History*, vol. 28, n°1, 2001, p. 23-39.

Gounot André, « L'Internationale rouge sportive et son rôle d'institution de propagande soviétique à l'étranger », p. 195-235, *Jean-Philippe Saint-Martin, Thierry Terret (dir.), Le sport français dans l'entre-deux-guerres, regards croisés sur les influences étrangères*, Paris, L'Harmattan, 2000, 328 pages.

Gounot André, « Le rassemblement international des sportifs contre le fascisme et la guerre : Paris 1934 », Pierre Arnaud, Alfred Wahl (dir.), *Sports et relations internationales*, Actes du colloque de Metz-Verdun, Centre de recherche Histoire et civilisation de l'Université de Metz, 1991, p. 157-172.

Sabatier Fabien, *Histoire des organisations sportives communistes de France au XXe siècle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2013, 190 pages.

Strauss Léon, « Le sport travailliste français pendant l'entre-deux-guerres », p. 193-218, Arnaud Pierre (dir.), *Les origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, 1994, 310 pages.

Sociologie et économie du sport

Karlsch Rainer, Kleinschmidt Christian, Lesczenski Jörg, Sudrow Anne, *Playing the Game. The History of Adidas*, New York & Londres, Prestel, 2018, 400 pages.

Schotté Manuel, « ''Acheter'' et ''vendre'' un joueur. L'institution du transfert dans le football professionnel », *Marché et organisations*, n°27, 2016, p. 149-165.

Taylor Matthew, « Les joueurs de football sont-ils des esclaves ? Conditions d'emploi dans le milieu du football professionnel en Angleterre et au Pays de Galles (1945-1961) », *Le Mouvement social*, n°254, 2016, p. 47-68.

Taylor Matthew, *The Leaguers: The Making of Professional Football in England. 1900-1939*, Liverpool, Liverpool University Press, 2005, 345 pages.

La figure du champion sportif

Attali Michaël, Montérémal Gilles, « *Du champion à la célébrité : le sport à la Une de Paris Match (1970-1980)* », p. 157-167, Taveaux-Grandpierre Karine, Beurier Joëlle (dir.), *Le photojournalisme des années 1930 à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 190 pages.

Attali Michaël, « *Paris Match* et la fabrique sportive de la figure de l'immigré au cours des années 1950 : entre naturalisation et assignation », *Migrations Société*, n°137, 2011, p. 161-176.

Juan Myriam, Picard Nicolas, « Célébrité, gloire, renommée. Introduction à l'étude historique du fait d''être connu de ceux que l'on ne connaît pas'' », *Hypothèses*, n°15, 2012, p. 87-96.

Ladoumègue Jules, *Dans ma foulée*, Paris, Amiot-Dumont, 1955, 195 pages.

Laurans Guy, « Qu'est-ce qu'un champion ? La compétition sportive en Languedoc au début du siècle », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 45, n°5, 1990, p. 1 047-1 069.

Lilti Antoine, *Figures publiques : l'invention de la célébrité (1750-1850)*, Paris, Fayard, coll. L'épreuve de l'histoire, 2014, 430 pages.

Mertin Evelyn, « Presenting Heroes: Athletes as Role Models for the New Soviet Person », *International Journal of the History of Sport,* vol. 26, n°4, 2009, p. 469-483.

Pociello Christian, *Les cultures sportives : pratiques, représentations et mythes sportifs*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Pratiques corporelles, 1995, 288 pages.

Roth-Ey Kristin, *Mass Media and the Remaking of Soviet Culture*, thèse de doctorat sous la direction de Stephen Kotkin et Laura Engelstein, Université de Princeton, 2003, 508 pages.

Ville Sylvain, « George Carpentier, naissance d'une célébrité sportive (1894-1926) », *Genèses*, n°103, 2016, p. 49-71.

Le dopage dans le sport

Chenu Alain, « Des sentiers de la gloire aux boulevards de la célébrité. Sociologie des couvertures de *Paris Match*, 1949-2005 », *Revue française de sociologie*, 2008, n°49, p. 3-52.

Houlihan Barrie, *La victoire, à quel prix ? Le dopage dans le sport*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, 2003, 240 pages.

Fair John D., « Isometrics or Steroids? Exploring New Frontiers of Strength in the early 1960s », *Journal of Sport History*, vol. 20, n°1, 1993, p. 1-24.

Le Noé Olivier, "Comment le dopage devint l'affaire des seuls sportifs », *Autrement, La fièvre du dopage. Du corps sportif à l'âme du sport*, n°197, p. 77-91.

Personne Jacques, *D'un sport perverti au « sport plaisir »*, Paris, L'Harmattan, 2006, 145 pages.

Voy Robert O., Deeter Kirk D., *Drugs, Sports, and Politics*, Champaign, Illinois, Leisure Press, 1991, 227 pages.

Waddington Ivan, Smith Andy, *Sport, Health and Drugs: A Critical Sociological Perspective*, Londres & New York, Spon Press, 2001 (2000), 224 pages.

Histoire générale

Histoire politique, économique et sociale de l'URSS

Barnes Andrew Scott, *Owning Russia: The Struggle Over Factories, Farms, and Power*, Ithaca & Londres, Cornell University Press, 2006, 273 pages.

Daucé Françoise, *Une paradoxale oppression. Le pouvoir et les associations en Russie*, Paris, CNRS Éditions, 2013, 224 pages.

Dufaud Grégory, « Que faire des dysfonctionnements ? Quelques observations sur l'écriture de l'histoire de l'Union soviétique », *A contrario*, n°17, 2012, p. 53-69.

Duhamel Olivier, Parodi Jean-Luc, « La dégradation de l'image de l'Union soviétique », *Pouvoirs*, n°21, 1982, p. 169-180.

Dyker David, *Restructuring the Soviet Economy*, Londres & New York, Routledge, 1992, 231 pages.

Fayet Jean-François, « Les commémorations du Xe anniversaire de la révolution d'Octobre. Notice historique illustrée », *Carnets de bord*, n°12, septembre 2006, p. 28-32.

Fitzpatrick Sheila, *Le stalinisme au quotidien. La Russie soviétique dans les années 30*, Paris, Flammarion, 2002, 412 pages.

Gorsuch Anne, *All this is your World: Soviet Tourism at Home and Abroad after Stalin*, New York, Oxford University Press, 2011, 222 pages.

Gurova Olga, « Consumer Culture in Socialist Russia », p. 102-123, Kravets Olga, Maclaran Pauline, Miles Steven, Venkatesh Alladi (dir.), *The SAGE Handbook of Consumer Culture*, New York, SAGE Publications, 2018, 576 pages.

Gurova Olga, « Ideology of Consumption in Soviet Union: From Ascetism to the Legitimating of Consumer Goods », *Anthropology of East Europe Review*, vol. 24, n°2, 2006, p. 91-98.

Ivanova Anna, « Shopping in Beriozka: Consumer Society in the Soviet Union », *Zeithistorische Forschungen*, vol. 10, n°2, 2013, p. 243-263.

Ivanova Anna, « Magaziny Vnešposyltorga: valûtnaâ torgovlâ v SSSR. 1960–1980-e gg », Vestnik Permskogo universiteta, *Vypusk*, n°17, 2011, p. 86-93.

Kossov Valéry, « Construire, déconstruire, reconstruire au cinéma le mythe de la femme soviétique », p. 149-161, Vaissié Cécile (dir.), *La fabrique de l'homme nouveau après Staline. Les arts et la culture dans le projet soviétique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, 292 pages.

Lebina Nataliâ Borisovna, *Mužčina i ženŝina: telo, moda, kul'tura. SSSR- Ottepel'*, Moscou, Novoe literaturnoe obozrenie, 2014, 232 pages.

Lebina Nataliâ Borisovna, Čistikov Aleksandr Nikolaevič, *Obyvatel i reformy: kartiny povsednevnoj žizni gorožan v gody nepa i hruščevskogo desâtiletiâ*, Saint-Pétersbourg, Dmitrij Bulanin, 2003, 339 pages.

Margulies Sylvia R., *The Pilgrimage to Russia. The Soviet Union and the Treatment of Foreigners (1924-1937)*, Madison &Wisconsin, University of Wisconsin Press, 1968, 290 pages.

Nérard François-Xavier, *Cinq pour cent de vérité. La dénonciation dans l'URSS de Staline (1928-1941)*, Paris, Tallandier, 2004, 533 pages.

Osokina Elena, *Za fasadom «stalinskogo izobiliâ»: Raspredelenie i rynok v snabženii naseleniâ v gody industrializacii, 1927-1941*, Moscou, Rosspen, 1998, 384 pages.

Salmon Shawn, « Marketing socialism: Inturist in the late 1950s and early 1960s », p. 186-204, Gorsuch Anne, Koenker Diane (dir.), *Turizm: The Russian and East European Tourist under Capitalism and Socialism*, Ithaca & Londres, Cornell University Press, 2006, 313 pages.

Shukan Ioulia « Les recettes d'une reconversion réussie. Étude de cas des Komsomols ukrainien et biélorussien à la fin des années 1980 », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 34, n°2, 2003, p. 109-144.

Siegelbaum Lewis, *Cars for Comrades. The Life of the Soviet Automobile*, Ithaca & Londres, Cornell University Press, 2008, 328 pages.

Sigman Carole, « Les clubs politiques informels, acteurs du basculement de la perestroïka ? », *Revue française de science politique*, n°58, 2008, p. 617-642.

Solnick Steven Lee, *Stealing the State. Control & Collapse in Soviet Institutions*, Cambridge, Harvard University Press, 1998, 337 pages.

Tcherneva Irina, « Rynok protiv plana? Èksperimenty v organizacii i oplate truda v sovetskom kino (1961-1976). Čast′ vtoraâ », *Soviet History Discussion Papers*, n°7, 2015, [En ligne : https://perspectivia.net//publikationen/shdp/cherneva_rynok].

Tcherneva Irina, « Imiter le marché, une recette pour le cinéma soviétique ? L'histoire du Studio artistique expérimental (1965-1976) », *Cahiers du monde russe*, 2014, vol. 54, n°3-4, p. 589-621.

Werth Nicolas, *Histoire de l'Union soviétique : de l'Empire russe à la communauté des Etats indépendants, 1900-1991*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Thémis-Histoire, 2008, 588 pages.

Werth Nicolas, Moullec Gaël (dir.), *Rapports secrets soviétiques (1921-1991). La société russe dans les documents confidentiels*, Paris, Gallimard, 1994, 700 pages.

Wolikow Serge, *L'Internationale communiste (1919-1943) : le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Paris, Éditions ouvrières, 2010, 288 pages.

Zakharova Larissa, *S'habiller à la soviétique*. La mode et le Dégel en URSS, Paris, CNRS Éditions, 2011, 408 pages.

Histoire politique et sociale de la France

Becker Jean-Jacques, Berstein Serge, *Victoire et frustrations, 1914-1929. Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Seuil, coll. Points Histoire, 1990, 455 pages.

Berstein Serge, Becker Jean-Jacques, *Histoire de l'anticommunisme en France.* Tome 1*, 1917-1940*, Paris, Olivier Orban, 1987, 407 pages.

Bodin Louis, de Racine Nicole, *Le Parti communiste français pendant l'entre-deux-guerres*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, coll. Archives de notre temps, 1972, 310 pages.

Bozo Frédéric, *La politique étrangère de la France depuis 1945*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 1997, 125 pages.

Laurent Sébastien, « La France et l'Europe centrale dans l'entre-deux-guerres. Une « Petite Entente » du renseignement ? », p. 109-115, Chaline Olivier, Dumanowski Jaroslaw, Figeac Michel (dir.), *Le rayonnement français en Europe centrale, du XVIIe siècle à nos jours*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2009, 560 pages.

Mayeur Jean-Marie, *La vie sous la Troisième République, 1870-1940*, Paris, Seuil, coll. Points Histoire, 1984, 448 pages.

Vidal Georges, « L'antimilitarisme révolutionnaire du PCF entre 1925 et 1934 : une politique militaire problématique entre défense de l'URSS et construction d'une identité », p. 389-403, Ducoulombier Romain, Vigreux Jean (dir.), *Le PCF, un parti global (1919-1989). Approches transnationales et comparées*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2019, 482 pages.

Table des matières

Avertissements ..... p. 7
Liste des sigles ..... p. 9
Remerciements ..... p. 13
Introduction ..... p. 15

1. De l'histoire des relations sportives franco-soviétiques, à l'analyse de la diplomatie sportive ..... p. 19

La riche histoire des rapports franco-soviétiques ..... p. 19
Le bilatéralisme, un cadre d'étude pertinent de la diplomatie sportive ..... p. 21

2. Faire l'histoire de la diplomatie sportive ..... p. 24

Une historiographie en pleine effervescence ..... p. 24
La place de la diplomatie sportive dans un ensemble de notions foisonnantes ..... p. 26

3. Repenser la diplomatie sportive à travers les rapports franco-soviétiques ..... p. 29

Problématiques du sujet ..... p. 29
Plan de l'analyse ..... p. 31

4. À la croisée des sources ..... p. 33

Première partie
Conjuguer sport et diplomatie

Chapitre 1. Les relations sportives face aux réactions diplomatiques ..... p. 43

1-1. Une éclaircie vite assombrie au temps du Cartel des gauches ..... p. 46

1-1.1. Juillet 1924, un premier projet de rencontre avorté ..... p. 46

L'invitation d'une délégation soviétique à la Fête fédérale de la Fédération sportive du travail ..... p. 46
Un voyage interrompu à la frontière française ..... p. 49

1-1.2. L'expression sportive des réticences françaises quant au resserrement des liens bilatéraux ..... p. 50

L'opposition du gouvernement français à la venue des footballeurs soviétiques (1925) ..... p. 50
Le sens des échanges sportifs dans la diplomatie soviétique ..... p. 52

1-2. Discussions diplomatiques et laisser-faire sportif ..... p. 55

1-2.1. L'ouverture d'une parenthèse favorable aux échanges sportifs bilatéraux ..... p. 55

1-2.2. Genèse d'un espace de diffusion d'une image positive de l'Union soviétique en France ..... p. 59

Le sport et la promotion des contacts internationaux de l'URSS ..... p. 59
Des témoins des réalisation de la révolution prolétarienne ..... p. 61
Le succès de la réception des délégations sportives soviétiques en France ..... p. 64

1-3. Les rencontres sportives face aux instabilités diplomatiques (1928-1932) ..... p. 68

1-3.1. L'interdiction des échanges sportifs avec l'URSS ..... p. 68

Refuser les visas aux sportifs soviétiques ..... p. 68
Entraver le départ de la délégation française à la Spartakiade (1928) ..... p. 72

1-3.2. D'aventureux voyages sportifs en Union soviétique ..... p. 77

Des déplacements dans l'illégalité ..... p. 77
Les enjeux propagandistes des séjours ..... p. 84
Faire face à de multiples dysfonctionnements ..... p. 92

Chapitre 2. Une diplomatie sportive bilatérale en construction (1932 – 1946) ..... p. 99

2-1. Le virage sportif de l'URSS et l'élargissement de l'espace diplomatique ..... p. 101

2-1.1. L'ouverture du sport soviétique au-delà du mouvement ouvrier ..... p. 101

Un intérêt affirmé pour les techniques et les méthodes sportives françaises ..... p. 101
Les spécialistes français et la transmission de leur expérience sportive en Union soviétique ..... p. 104

2-1.2. Permanence des contacts et nouvelles ambitions auprès du sport travailliste français ..... p. 109

La continuité des échanges de délégations sportives travaillistes ..... p. 109
La création d'un tourisme sportif en URSS ..... p. 112

2-2. Le sport comme lieu d'expression des rapprochements franco-soviétiques ..... p. 114

2-2.1. Du traité d'assistance mutuelle aux rencontres de football (1935 – 1936) ..... p. 114
2-2.2. La reprise des contacts diplomatiques et des échanges sportifs au sortir de la Seconde Guerre mondiale ..... p. 121

Deuxième partie
Établir des stratégies de diplomatie sportive au temps de la guerre froide

Chapitre 3 L'affirmation de stratégies asymétriques (1947 - années 1960) ..... p. 127

3-1. La mainmise de l'URSS sur les échanges sportifs avec la France ..... p. 129

3-1.1. Une rupture sportive apparente, un simple prolongement des tensions bilatérales ? ..... p. 129

L'entrée dans la guerre froide et les difficiles relations franco-soviétiques ..... p. 129
Le maintien des contacts sportifs bilatéraux malgré l'absence de rencontre ..... p. 130
Le repli stratégique de l'URSS pour façonner son prestige sportif ..... p. 133
3-1.2. L'asymétrie de la diplomatie sportive entre la France et l'URSS ..... p. 135
Le sport comme outil de construction de l'image de l'Union soviétique ..... p. 135
La Fédération sportive et gymnique du travail, un acteur de la diplomatie sportive soviétique en France ..... p. 138
Le champ d'action limité du gouvernement français face aux déséquilibres d'influence ..... p. 140
3-1.3. La première détente et le renforcement de la maîtrise soviétique ..... p. 143
Un développement des échanges profitable aux ambitions de l'URSS ..... p. 143
Les coulisses de la stratégie soviétique à travers l'exemple du football ..... p. 148
3-2. Les promesses de réciprocité dans les échanges sportifs bilatéraux ..... p. 154
3-2.1. Un chemin sinueux vers l'établissement d'un protocole d'accord culturel ..... p. 154
Premières discussions et espoirs déçus ..... p. 154
Des perspectives favorables brisées par les événements de la guerre froide ..... p. 159
Octobre 1957 : la signature du premier protocole d'accord culturel franco-soviétique ..... p. 164
3-2.2. La mise en œuvre du cadre culturel intergouvernemental ..... p. 167
Chapitre 4. La coopération sportive dans les rapports bilatéraux (1966 – 1991) ..... p. 173
4-1. La structuration de la coopération sportive franco-soviétique (1966-1981) ..... p. 175
4-1.1. L'essor des coopérations bilatérales ..... p. 175
Les accords franco-soviétiques de 1966 ..... p. 175
L'association France-URSS et l'intégration du sport à la coopération ..... p. 177
4-1.2. La mise en œuvre d'un accord intergouvernemental sur la coopération sportive ..... p. 183
La signature d'un accord spécifique aux questions sportives ..... p. 183
Les Jeux de Moscou et l'imbrication des formes de coopération ..... p. 188
4-2. Une diversification des formes de coopération sportive bilatérale (1981-1991) ..... p. 192
4-2.1. Intensifier les échanges et définir de nouvelles attentes ..... p. 192
4-2.2. Coopérer dans un cadre décentralisé ..... p. 195
Des projets de coopération sportive à l'échelle des régions : l'exemple du Nord-Pas-de-Calais en 1984 ..... p. 195
Les relations entre les villes au profit de la coopération des structures sportives : l'exemple de Stade poitevin ..... p. 196

4-3. L'association France-URSS : un acteur complet de la diplomatie sportive ..... p. 206
4-3.1. Un animateur de projets de coopération ..... p. 206
4-3.2. Le voyagiste incontournable de la coopération bilatérale ..... p. 210

Troisième partie
Concrétiser la diplomatie sportive

Chapitre 5. Le rapprochement franco-soviétique au plus près des délégations sportives ..... p. 217
5-1. Des sportifs revêtus du costume d'ambassadeur ..... p. 219
5-1.1. La fonction de représentation des ambassadeurs sportifs ..... p. 219
5-1.2. La réception des diplomates sportifs dans les hôtels de ville de France ..... p. 222
5-2. Les échanges sportifs en faveur de la fraternité entre les peuples, quelle part de réalité ? ..... p. 224
5-2.1. Des contacts généralement limités ..... p. 224
5-2.2. De discrets espaces de contact pour une circulation des biens ..... p. 230
Du caviar contre des jeans, un marché souterrain entre les délégations sportives ..... p. 230
L'immersion des Français dans le marché noir soviétique ..... p. 236
5-3. Quelques témoignages de relations d'amitié ..... p. 241
5-3.1. Les conditions favorables à l'établissement de rares rapports amicaux ..... p. 241
5-3.2. Les gestes d'amitié ..... p. 245
5-3.3. Interruption ou continuité des relations amicales ..... p. 247

Chapitre 6. Le pouvoir de rayonnement de l'image sportive de l'URSS en France ..... p. 251
6-1. Perception et représentation de la glorieuse épopée sportive soviétique ..... p. 253
6-1.1. La notoriété élargie des sportifs soviétiques en France ..... p. 253
Des champions reconnus pour leurs exploits et leur personnalité ..... p. 253
Un fort attrait pour les sportifs auprès des amateurs de sport français ..... p. 257
L'accès à la célébrité : l'exemple de Valerij Brumel' ..... p. 263
6-1.2. Des nuances au portrait du champion soviétique : les suspicions et les affaires de dopage ..... p. 268
Du changement de regard sur le dopage à l'émergence des doutes sur l'URSS ..... p. 268
L'affirmation des soupçons ..... p. 272
6-2. La commercialisation du prestige sportif de l'URSS en France au temps des réformes gorbatchéviennes ..... p. 275
6-2.1. Le Sovintersport et l'intégration du sport soviétique à l'économie de marché ..... p. 275

Une firme chargée du commerce sportif extérieur de l'URSS ..... p. 275
Une prise de contact méticuleuse avec la demande ..... p. 281
Une gestion rigoureuse de l'offre ..... p. 287

6-2.2. La maximisation des profits liés aux transferts des champions soviétiques ..... p. 289

"How much are you ready to pay?" ..... p. 289
Des « spécialistes » mis à disposition, un statut au cœur de la mécanique de rentabilisation ..... p. 294
À qui profite la commercialisation du sport soviétique ? ..... p. 299

Conclusion ..... p. 303

Annexes

Annexe n°1. Notices biographiques des personnes interrogées ..... p. 311

Annexe n°2. Cartographie des voyages sportifs ouvriers des délégations françaises en URSS, à la fin des années 1920 ..... p. 323

Annexe n°3. Rapport destiné au CSCP au sujet du séjour des cyclistes de la FST en Union soviétique, à l'automne 1929 ..... p. 325

Annexe n°4. Rapport rédigé par René Rousseau, dirigeant de la FST, au sujet d'un incident survenu lors du séjour de nageurs ouvriers français en URSS, septembre 1929 ..... p. 329

Annexe n°5. Cartographie de l'évolution des flux d'échanges entre les équipes de football soviétiques et françaises, de 1954 à 1971 ..... p. 333

Annexe n°6. Programme d'échange dans le domaine du sport pour l'année 1960, établi par la Commission permanente mixte franco-soviétique en décembre 1959 ..... p. 337

Annexe n°7. Accord intergouvernemental sur la coopération sportive franco-soviétique, novembre 1971 ..... p. 341

Annexe n°8. Protocole d'accord intergouvernemental pour les échanges sportifs de l'année 1987 ..... p. 345

Annexe n°9. Liste des séjours sportifs organisés dans le cadre du jumelage entre Iaroslavl et Poitiers, de 1984 à 1989 ..... p. 349

Annexe n°10. Extraits du rapport du chef de la délégation composée de basketteuses et de basketteurs soviétiques, à propos du séjour réalisé en France durant l'été 1946 ..... p. 351

Annexe n°11. Extraits de la correspondance échangée entre les athlètes Elena Egorovna Gorčakova et Denise Guénard, au milieu des années 1960 ..... p. 357

Annexe n°12. Le parcours du célèbre sportif soviétique Valerij Brumel' en bandes dessinées dans les revues destinées aux jeunes français ..... p. 363

Annexe n°13. Tableaux de présentation des transferts des joueurs et des entraîneurs soviétiques vers la France dans le contexte de la pérestroïka ..... p. 371

Annexe n°14. Tableaux réalisés par le Sovintersport pour mesurer l'efficacité économique des transferts des « spécialistes » soviétiques en France ..... p. 377

Table des illustrations ..... p. 383
Sources ..... p. 385
Bibliographie ..... p. 393
Table des matières ..... p. 413

Direction de la **recherche**
et de la **valorisation**
Collège **doctoral**
Université de Strasbourg

Résumé en français suivi des mots-clés en français

Ce travail de recherche interroge les processus de construction, le fonctionnement et les enjeux de la diplomatie sportive établie entre la France et l'URSS, des années 1920 à l'année 1991. À travers une approche bilatérale, cette étude permet de démontrer que la diplomatie sportive repose d'une part sur l'implication, consciente ou inconsciente, des milieux sportifs dans les affaires diplomatiques, et d'autre part, qu'elle se construit dès l'instant où les services des Affaires étrangères et les sphères diplomatiques prennent en considération les échanges sportifs dans le cadre de la politique extérieure d'un État. Différentes formes d'expression de cette diplomatie spécifique peuvent être mises en évidence, que celle-ci exprime des réactions diplomatiques qui s'inscrivent dans le prolongement des rapports bilatéraux, ou qu'elle assure, à certains moments de tension politique, le maintien en filigrane des liens entre les deux pays, pour éviter une plus large rupture diplomatique.

Mots clés :

Diplomatie sportive ; Histoire du sport ; Relations internationales ; Monde soviétique ; Circulations

Résumé en anglais suivi des mots-clés en anglais

This research work examines the construction processes, functioning and stakes of sports diplomacy between France and the USSR, from the 1920s to 1991. Using a bilateral approach, this study demonstrates that sports diplomacy is based on the conscious or unconscious involvement of sporting circles in diplomatic affairs, and that it is built from the moment that foreign affairs departments and diplomatic spheres take sporting exchanges into consideration as part of a state's foreign policy. Various forms of expression of this specific diplomacy can be highlighted, whether it expresses diplomatic reactions that are an extension of bilateral relations, or, at times of political tension, ensures that the links between the two countries are maintained in the background, to avoid a wider diplomatic rupture.

Keywords :

Sports Diplomacy; Sport History ; International Relations; USSR; Circulations